Comte de Saint-Périer

AGRY.GR.

Digitized by the Internet Archive
in 2016

https://archive.org/details/revuedelecoledan19asso

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES
(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE
DE
L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE
DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-NEUVIÈME ANNÉE — 1909
Avec 176 figures dans le texte et 1 planche hors texte.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR
108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108
PARIS, 6e

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

ASSOCIATION POUR L'ENSEIGNEMENT DES SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES

(RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE)

REVUE

DE

L'ÉCOLE D'ANTHROPOLOGIE

DE PARIS

RECUEIL MENSUEL

Fondé par ABEL HOVELACQUE

Publié par les Professeurs

DIX-NEUVIÈME ANNÉE — 1909

Avec 176 figures dans le texte et 1 planche hors texte.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

PARIS, 6e

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES *TROIS GLORIEUSES* DE 1859

ET LEUR CINQUANTENAIRE

Par Georges HERVÉ

L'année 1909 s'ouvre dans des conditions de particulière solennité. Elle le doit à un rare concours d'anniversaires glorieux, auxquels ne saurait demeurer indifférente une École comme la nôtre, vouée au progrès des idées, et qui, aussi bien, peut rattacher ses origines à l'un des événements dont la commémoration est proche.

C'est d'abord l'Angleterre s'apprêtant à célébrer avec magnificence, ainsi qu'elle sait le faire pour ses grands hommes, tout ensemble le centenaire de la naissance de Charles Darwin (12 février 1809), et le cinquantenaire de l'apparition (24 novembre 1859) du livre fameux, *De l'Origine des Espèces par sélection naturelle*, qui a fondé la gloire de Darwin, ouvert aux sciences de la nature une carrière sans bornes, et renouvelé les bases de la pensée philosophique. Uni à l'Angleterre, le monde pensant tout entier fêtera avec elle ces deux dates.

La France, de son côté, évoquera cette année de mémorables souvenirs. Elle aussi va célébrer, avec moins d'éclat peut-être, mais non certes avec moins de piété, deux cinquantenaires, deux grands faits, deux grands noms, un double événement indissolublement lié, d'ailleurs, au précédent, comme pour nous imposer jusque sur ce terrain l' « entente cordiale ».

Il y aura cinquante ans, en effet, dans quelques mois, que fut fondée par Paul Broca la *Société d'Anthropologie de Paris*, la première par ordre d'ancienneté, et en quelque sorte la sœur aînée de toutes les sociétés anthropologiques aujourd'hui répandues en Europe et dans les différentes parties de l'univers civilisé. Les dix-neuf

membres qui la composaient à l'origine se réunissaient, le 19 mai 1859, dans le local de la Société de biologie[1].

Presque au même moment, les découvertes de Boucher de Perthes, solennellement reconnues, malgré les résistances d'un trop grand nombre de représentants de la science officielle, permettaient d'affirmer l'existence de l'homme du diluvium, la contemporanéité de notre espèce et des espèces éteintes.

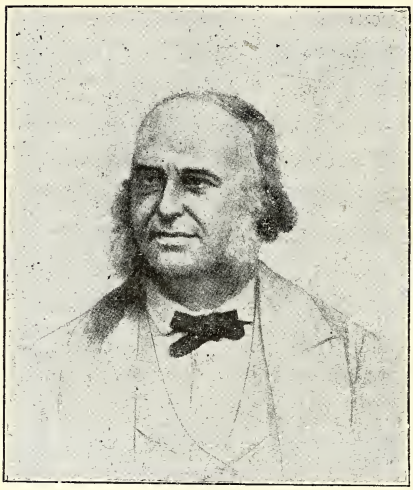

Fig. 1. — Paul Broca, fondateur et premier secrétaire général de la Société d'anthropologie (d'après la gravure de Ch. Courtry, 1880).

Nul doute que ceux qui ont qualité pour parler au nom de la Société d'anthropologie sachent, l'heure venue, rappeler la tâche qu'elle a accomplie en ses cinquante années d'existence, et les services immenses, inappréciables, qu'elle a rendus par ses travaux à la science de l'homme. Nous n'avons point à le faire à leur place. Ce que nous voudrions, c'est montrer ici simplement les relations étroites de ces trois évènements, de ces *Trois Glorieuses* de 1859, comme on nous permettra de les appeler, l'influence qu'elles ont exercée l'une sur l'autre, et comment, en particulier, la fondation de la Société d'anthropologie a puissamment servi à mettre en plein relief les conséquences et la portée tant des découvertes de Boucher de Perthes, que de la doctrine féconde dont le livre de Darwin restera l'évangile.

*
* *

C'est en 1838, dans le prospectus de son ouvrage intitulé : *De la Création, essai sur la progression des êtres* (5 vol. in-12), que l'illustre archéologue dont Abbeville voyait naguère s'élever la statue, avait annoncé « que si l'on trouvait quelque jour l'homme fossile, ou ses

1. Dans le vieux bâtiment des Cordeliers, 15, rue de l'École-de-Médecine, là même où siège à présent la Société d'anthropologie.

œuvres à défaut de ses os, ce devrait être dans les terrains tertiaires, notamment dans les dépôts diluviens, où les silex se trouvent mêlés aux ossements des grands mammifères[1] ». Vers 1839, Boucher de Perthes commença à recueillir ses « premières haches antédiluviennes », ainsi qu'il les nommait, et, dès 1840, il en présenta à plusieurs membres de l'Académie des sciences, entre autres à Alexandre Brongniart. Pendant vingt ans, il poursuivit ses recherches au sein des dépôts ossifères du diluvium de la Somme, ayant à lutter contre l'indifférence du plus grand nombre, contre le scepticisme ironique de quelques-uns, et, par-dessus tout, contre l'hostilité ouverte et déclarée de ceux qui, à toute époque, s'arrogent le droit de pontifier dogmatiquement au nom de la science. On sait quelles circonstances firent enfin triompher, au cours de 1859, les idées du vénérable chercheur, lorsqu'à la suite de la visite des savants anglais en Picardie, au printemps de 1858 et l'année suivante, Falconer, sir John Evans eurent reconnu antique le travail des silex du diluvium, tandis que la situation de ces silex dans l'alluvion non remaniée, à ossements d'espèces éteintes, était constatée par Prestwich, Flower, Charles Lyell, et par quelques-uns de nos compatriotes, le géologue Hébert, Albert Gaudry, qui, là déjà, donnait la mesure de sa haute conscience scientifique, le courageux et indépendant Georges Pouchet, Desnoyers, etc. Sir Charles Lyell pouvait alors, vers l'automne

J. Boucher de Crèvecœur de Perthes
né le 10 7bre 1788 à Rétel (Ardennes)

Photographie prise sur un portrait fait par Grévedon et lithographié en 1833.

Fig. 2. — Boucher de Perthes.
(Extrait de : *Les Ancêtres d'Adam*, par Victor Meunier, édition Thieullen, 1900.)

1. Lettre à la Société d'anthropologie, 17 novembre 1859.

de cette année 1859, proclamer à Aberdeen, où il présidait la section géologique de l'Association britannique pour l'avancement des sciences, l'existence démontrée de *l'homme post-pliocène.*

La Société d'anthropologie de Paris venait d'être fondée sur ces entrefaites. Une des premières questions dont elle eut à s'occuper fut naturellement celle-là; et quand, dans la séance solennelle du 4 juin 1863, présidée par A. de Quatrefages, Paul Broca, secrétaire général, dut retracer l'histoire des travaux de la Société, de 1859 à 1863, il le rappela en ces termes :

Cette question de l'antiquité de l'homme, qui prime toutes les autres, pouviez-vous, messieurs, ne pas lui accorder toute votre attention? Ce n'est pas ici qu'elle est née, mais vous l'avez étudiée des premiers, vous l'avez approfondie, vous l'avez complétée, et j'ose dire que vos discussions, reproduites dans un grand nombre de journaux de science, et jusque dans les feuilles politiques, ont puissamment contribué au triomphe de la vérité. Ce n'est pas à la légère, en effet, que vous avez accepté la découverte et la démonstration de M. Boucher de Perthes. Lorsque M. Geoffroy Saint-Hilaire, dans la séance qui suivit la première communication de M. Georges Pouchet [1], mit sous vos yeux quelques haches et quelques couteaux provenant du diluvium d'Abbeville, des objections s'élevèrent sur la valeur de ces preuves; plusieurs d'entre vous mirent en doute l'origine des silex taillés, dont les surfaces abruptes et les contours peu réguliers pouvaient avoir été produits par des cassures fortuites. Mais lorsque M. Boucher de Perthes vous eut envoyé de nouvelles haches, lorsque M. Gosse eut trouvé dans le diluvium de Paris une hache exactement pareille [2], avec des couteaux et des têtes de flèches de silex, la répétition constante des mêmes formes entraîna la conviction dans tous vos esprits.

La discussion qui s'engagea alors sur l'industrie primitive, sur la succession des périodes de cette industrie, sur le passage du silex taillé au silex poli, sur le passage de l'âge de pierre à l'âge de cuivre ou de bronze, et de l'âge de bronze à l'âge de fer; cette discussion, à laquelle prirent part MM. Geoffroy Saint-Hilaire, de Castelnau, Gosse fils, Lagneau, Trélat, Baillarger, Verneuil, et où M. Trélat introduisit d'heureux rapprochements empruntés à l'étude de l'industrie actuelle des peuples sauvages; cette discussion, dis-je, peut être citée comme une des plus importantes et des plus intéressantes qu'il y ait dans vos *Bulletins*. (*Mém. Soc. d'Anthr.*, t. II, p. XLIV).

*
* *

Si les idées de Boucher de Perthes rencontrèrent ainsi, à la Société d'anthropologie, un centre de diffusion, il est aisé de comprendre que, réciproquement, un fait aussi considérable que la démonstration

1. Sur les débris de l'industrie humaine, attestant l'existence d'une race d'hommes contemporaine des animaux perdus (*Bull. Soc. d'anthr.*, 3 nov. 1859, pp. 42-47).

2. Dans les sablières de l'avenue de la Motte-Piquet. Voy. *Mém. Soc. d'anthrop.*, t. I, pp. 145-148, et pl. I.

de l'existence de l'homme fossile dut avoir une répercussion immense sur la marche des sciences anthropologiques. Forcément, les anthropologistes de 1859 virent se poser devant eux, dans de tout autres conditions que leurs prédécesseurs, les ethnologues de 1839 ou de 1845, la question de l'origine des races, qui était restée jusque-là l'alpha et l'oméga de l'anthropologie, *la grande controverse*, comme on la nommait, où s'étaient mesurés, depuis un siècle, monogénistes et polygénistes. Cette question se trouvait n'être plus maintenant qu'une des faces d'un problème beaucoup plus général et plus vaste, celui de l'origine de l'homme, et les données nouvellement acquises de la préhistoire humaine en posaient très différemment les termes.

Lorsqu'on croyait — écrivait encore Broca, en 1863, — l'humanité toute récente et âgée à peine de six mille ans; lorsque, dans la vallée du Nil, sur des monuments vieux de quarante siècles, on trouvait représentés des types ethniques déjà distincts alors tout autant qu'aujourd'hui, des Juifs, des Grecs, des Egyptiens, des Hindous et des Nègres, entièrement pareils aux représentants modernes de ces races, on pouvait s'attendre à voir arriver le jour où la question de la multiplicité primitive des types serait scientifiquement résolue. Mais, à cette heure, la date des premiers débuts de l'humanité se trouve indéfiniment reculée; ce n'est plus par centaines ni par milliers, mais par myriades d'années qu'on suppute les périodes, et l'on sait que nos cinq mille ans d'histoire ne sont qu'un bien court épisode de la vie du genre humain. Les types que nous pouvons étudier nous paraissent permanents. Est-ce à dire qu'ils le soient? Les quatre mille ans qui se sont écoulés depuis que les types ethniques ont été peints sur les monuments de l'Egypte ont pu produire, à notre insu, dans les races correspondantes, des changements trop légers pour frapper notre vue, équivalant, par exemple, à la dixième partie de ceux qui constituent pour nous des caractères de races. Mais multipliez par dix ce laps de temps, et vous verrez paraître devant vous comme une chose je ne dirai pas démontrée, ni démontrable, mais comme une chose possible, la conciliation de l'opinion monogéniste avec la plupart des faits sur lesquels a reposé jusqu'ici l'opinion opposée. (*Ibid.*, p. XLIII).

D'autre part, du fait qu'avaient été relevées en place dans les couches du diluvium les œuvres de l'industrie humaine, une branche nouvelle de l'anthropologie, la préhistoire ou palethnographie, se trouva créée. Qu'on ne l'oublie pas : pour ceux qui, à la suite d'Élie de Beaumont, niaient la possibilité de la coexistence de l'homme et des animaux disparus, les silex taillés du diluvium étaient ou bien de simples *lusus naturæ*, comme le soutenait encore en 1863 l'Allemand Wagner, ou bien des objets ouvrés à une époque relativement très récente. Élie de Beaumont se demandait s'ils n'étaient point d'origine romaine; et le Dr E. Robert prétendait y reconnaître des résidus d'ateliers pour la fabrication des pierres à

fusil, « ce qui prouve, disait un critique malicieux, que ceux qui ont émis cette assertion bizarre n'ont pas, très certainement, inventé la poudre ». Quant à ceux qui, sans tomber dans ces explications ridicules, se refusaient à voir, dans la taille du silex, la main de l'homme, ils avaient à leur service les actions géologiques : les silex taillés étaient soit des produits volcaniques, soit le résultat du froid qui les avait éclatés, ou encore de quelque autre cause du même ordre. Pour qu'un observateur aussi merveilleusement sagace et pénétrant que Ch. Darwin, ait pu écrire à son ami, le botaniste Dr J. D. Hooker, en juin 1859 : « J'ai été très heureux d'avoir des nouvelles du mémoire de M. Prestwich [1]. Je me suis demandé (et je vois que Wright a émis le même doute dans l'*Athenæum*) si les silex sont réellement des outils; leur nombre m'inspire un certain doute, et autrefois, après avoir examiné des dessins de Boucher de Perthes, j'avais tiré la conclusion que c'étaient des fragments anguleux brisés par l'action des glaces » (*Correspond.*, I, 678), en vérité, cela dit tout! Hâtons-nous d'ajouter, d'ailleurs, que Darwin, devant l'évidence des faits, ne persista pas longtemps dans son erreur, puisque trois mois après il écrivait à Lyell : « J'ai lu avec le plus grand intérêt le mémoire de la session d'Aberdeen sur les outils en silex. La chose me semble très claire, grâce à vous. Je suppose que vous n'avez pas trouvé suffisantes les preuves, en ce qui concerne la période glaciaire. » (*Ibid.*, I, 686).

De ce moment donc date, en même temps que la reconnaissance de l'industrie paléolithique, l'idée, plutôt entrevue jusqu'alors que démontrée, de l'évolution des arts matériels selon les stades successifs de la vie des sociétés, idée qu'il était réservé à l'ethnographie comparée de mûrir par la suite, d'amener à son complet développement.

*
* *

Pour moins évidents de prime abord, les rapports existant entre la fondation de la Société d'anthropologie de Paris et le développement de la doctrine transformiste, sous l'impulsion du livre de Charles Darwin, ne sont ni moins réels ni moins importants [2].

1. Sur des instruments de silex trouvés avec des restes d'espèces éteintes, etc. (*Philos. Transact.*, 1860).

2. Rappelons que la Société d'anthropologie doit sa fondation aux difficultés

Ce ne fut point, il est vrai, comme pour l'antiquité de l'homme, dès la première heure, que la Société d'anthropologie eut à faire l'examen des idées darwiniennes. Elle y fut amenée quelques années plus tard, lorsqu'une découverte mémorable se fut produite, qui avait trait précisément à la paléontologie de l'homme. Parmi les ossements de rhinocéros et de mammouth occupant la couche inférieure de la caverne de la Naulette, sur les bords de la Lesse, entre Liège et Namur, M. Édouard Dupont avait trouvé, pendant la campagne de fouilles 1865-66, la célèbre mâchoire humaine, universellement connue aujourd'hui sous le nom de mâchoire de la Naulette.

Mâchoire étrange, observait Broca l'année suivante, dont les caractères zoologiques ont pu d'abord rester douteux. Par sa forme générale, cet os paraissait humain, et l'était en effet; mais par les détails de sa conformation, par son épaisseur excessive, par l'absence totale de saillie mentonnière, enfin et surtout par les caractères de la dentition, qui sont des caractères du premier ordre, il s'écartait notablement du type humain pour se rapprocher de celui des singes anthropomorphes. Des traits analogues, quoique moins accentués, avaient déjà été constatés sur la mâchoire que M. le marquis de Vibraye a extraite de la caverne d'Arcy-sur-Cure, et dont l'authenticité n'est plus en question. Pour trouver dans l'humanité actuelle quelques-uns de ces caractères, d'ailleurs considérablement atténués, il faut descendre jusqu'aux types les plus inférieurs de l'Australie et de la Nouvelle-Calédonie. Ceux-ci ne forment donc plus, comme on l'avait admis jusqu'alors, le dernier, ou, si l'on préfère, le premier terme de la série humaine. L'homme quaternaire se place encore au-dessous d'eux et vient diminuer l'intervalle qui sépare l'homme de ses voisins zoologiques. Mais quelles sont la signification et la portée de ce fait? Faut-il y voir une preuve de la transformation des espèces, ou seulement une preuve de la distribution sériaire des formes organiques, dont la théorie darwinienne n'est que l'explication hypothétique? (Compte rendu des travaux de la Société pendant les années 1865-1867; *Mém. Soc. d'Anthr.*, t. III, p. XXVI.)

Grave sujet, auquel la Société d'anthropologie consacra une discussion remarquable dans sa séance du 4 octobre 1866, à la suite d'une communication de Pruner-Bey sur les caractères de la mâchoire de la Naulette (*Bull. Soc. Anthr.*, 1866, pp. 584-603). Sans doute, la Société n'avait pas attendu jusque-là pour se préoccuper de la question de l'espèce, envisagée sous son aspect le plus général et le plus large; elle avait vu un de ses membres, des plus autorisés et des plus éminents, le si regretté professeur André Sanson, venir l'entretenir à maintes reprises de la caractéristique de la race

que rencontra Broca à la Société de biologie (mai 1858), pour y faire discuter ses *Mémoires sur l'hybridité*, sujet qui soulevait directement la question de l'espèce.

et de celle de l'espèce, provoquant ainsi un débat où, tandis qu'Édouard Lartet et G. Lagneau élevaient des doutes sur la permanence absolue des races, et tendaient à admettre la formation de races nouvelles dans les espèces domestiques et même dans les espèces sauvages, Gabriel de Mortillet niait, par des arguments empruntés surtout à la paléontologie, non seulement la permanence des races, mais jusqu'à celle des espèces. (*Ibid.*, pp. 405-411 et 422-437.)

Mais, au moment où nous sommes arrivés, 1866, Darwin n'avait pas cherché, et il est permis de dire qu'il n'avait pas osé encore appliquer sa doctrine au groupe humain [1]; on sait que son livre, *La Descendance de l'homme*, date de 1871 seulement. Or, la discussion d'octobre 1866, à la Société d'anthropologie, sur la mâchoire de la Naulette, avait, elle, franchi ce pas dangereux, préludant de la sorte aux développements et plus étendus et plus hardis que la Société s'apprêtait à donner à ces *conséquences humaines* de l'événement de 1859, devant lesquelles jusqu'alors Darwin avait reculé.

En effet, dans la séance du 19 décembre 1867, le Dr Eugène Dally [2] offrait à la Société un exemplaire de sa traduction du livre de Huxley : *La Place de l'homme dans la nature*, traduction qu'il avait fait précéder d'une introduction dont je disais jadis qu'elle compte parmi les meilleurs morceaux qu'ait inspirés la philosophie naturelle [3], et où étaient exposés les principes sur lesquels repose la doctrine de l'évolution morphologique et de la transformation des types spécifiques. Dally, en présentant son ouvrage, s'était borné à remarquer que les faits groupés avec tant d'art et tant de clarté par Huxley assignaient une place à l'homme dans l'ordre des Primates, mais un défi de Pruner-Bey l'entraîna plus loin : il s'engagea à lire bientôt à la Société un travail où il prouverait qu'il y a moins de différences entre l'homme et certains singes, qu'il n'y en a entre ceux-ci et certains autres singes. Telle fut l'origine de son mémoire sur *l'Ordre des Primates et le Transformisme*, lu dans la séance du 19 novembre 1868.

L'auteur de cette étude tout à fait hors de pair créait là le mot de *transformisme*, qui est entré depuis lors dans le langage courant; et, distinguant la doctrine générale désignée sous ce nom, de la

1. *Vie et Corresp. de Ch. Darwin*, I, 96, 611, 666; II, 114.
2. Depuis professeur à l'École d'anthropologie, 1876-1888.
3. Discours sur la tombe de Dally (*B. S. A.*, 1888, p. 13).

théorie particulière développée par Darwin, il remarquait avec justesse que « sans méconnaître les services considérables rendus à la science par l'illustre auteur de l'*Origine des Espèces*, on peut dire que ses vues ne sont que l'une des explications que peuvent supporter les faits indéniables de variation ». Dally ajoutait une considération qui plaidait puissamment, suivant lui, en faveur de la transformation progressive, considération devenue aujourd'hui presque banale, mais qui alors devançait de vingt ans le progrès des esprits. « Le transformisme, observait-il, offre à la biologie une doctrine admirablement propre à servir de stimulant, de direction et de but aux travaux épars des naturalistes; elle propose au philosophe une solution vraie ou fausse, mais vérifiable, des problèmes qui préoccupent perpétuellement l'humanité et qui, jusqu'à ce jour, étaient voués aux disputes désordonnées des écoles subjectivistes ou des écoles surnaturalistes; elle donne un sens au vague instinct qui, sous le nom de *progrès*, servait de raison aux efforts civilisateurs; elle console, au nom de la nécessité, de l'épouvantable spectacle des guerres qui s'élèvent au sein de la famille humaine, de même qu'au sein des familles des animaux les plus féroces; elle paraît assigner à ces catastrophes un terme qu'aucune autre doctrine naturelle ne permet d'entrevoir... » Et c'est de l'application de cette doctrine à l'homme que Dally, beaucoup plus net à cet égard que ne l'avait encore été Darwin, soutenait la légitimité. « Les travaux des Lamarck, des Geoffroy, des Owen, des Darwin, ont mis, disait-il, hors de conteste la variation (des êtres vivants). Sans doute ce n'est, quant à l'homme, qu'une preuve analogique, et il se pourrait que, vraie pour certaines classes, ou même pour certains ordres, la formation des espèces par les variétés cessât d'être vraie pour d'autres classes ou d'autres

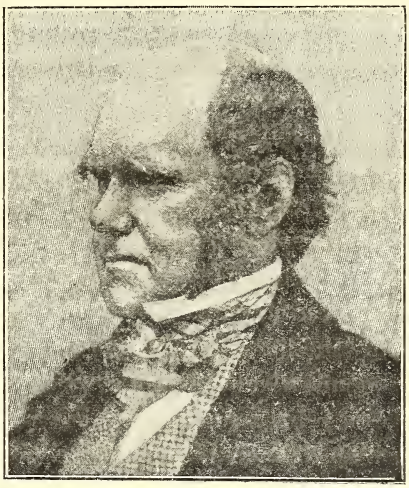

Fig. 3. — Charles Darwin en 1854.
(Extrait de : *Vie et Correspondance de Charles Darwin*, publiées par son fils Francis Darwin, 1888.)

ordres. C'est ce que l'un des plus vigoureux adversaires du transformisme, M. J. Hunt, président de la Société anthropologique de Londres, a exprimé en disant : « Le darwinisme peut être vrai appliqué à la zoologie ou à la botanique, mais il n'a pas pour lui un seul fait en anthropologie ». Toutefois, l'identité des lois biologiques ne permet pas de limiter d'une façon en quelque sorte arbitraire le domaine des variations; de même que les espèces chimiques, les espèces vivantes sont plus ou moins stables, et les conditions de leur variabilité sont plus ou moins réalisables, tantôt à cause de notre ignorance, tantôt à cause de quelques difficultés spéciales; mais il y a peu de doute que la variabilité, si elle est réelle, ne soit une aptitude commune à tout le monde organique... » (*B. S. A.*, 1868, p. 706). Dally, enfin, concluait en ces termes : « Darwin est venu démontrer la variation initiale spontanée des êtres organisés, variation que favorise, confirme et augmente la lutte pour l'existence et la reproduction sélective. Ainsi naît l'homme, comme l'a dit le poète, les pieds dans la boue, la tête dans les cieux. Nous nous présentons donc avec une doctrine complète, dont toutes les parties s'enchaînent, sur l'homme, sur ses rapports avec le monde inanimé et avec le monde vivant. Nous avons des vues sur son origine, et ces vues ont une base analogique des plus solides; nous avons aussi pour l'avenir l'espoir raisonné d'une destinée meilleure. Pour la première fois la philosophie générale de l'homme s'appuie sur la biologie, qui elle-même repose sur les sciences inorganiques. Ainsi s'enchaînent toutes les formes de la vie; ainsi tout le savoir se tient. » (*Ibid.*, p. 711).

*
* *

La Société d'anthropologie répondit à cet exposé par une des plus fortes discussions qu'elle ait jamais entendues, la discussion sur l'Ordre des Primates et le Transformisme, commencée dès la séance du 17 décembre 1868, et qui se poursuivit pendant une grande partie des années 1869 et 1870. Elle se déroula entre des protagonistes, adversaires ou partenaires, qui étaient les docteurs Alix, Adolphe Bertillon, Broca, Durand (de Gros), Hector George, Giraldès, Hamy, Lagneau, Letourneau, Magitot, Pruner-Bey, de Quatrefages, et, à côté d'eux, Mme Clémence Royer, MM. Chavée, Gaussin, G. de Mortillet, de Nadaillac, Rochet et Sanson. Si, à l'occasion du centenaire

de Darwin, il eût été possible que la Société la fît réimprimer, elle n'eût pas eu, pensons-nous, de meilleur moyen de rendre hommage à une grande mémoire. Versés à l'histoire, ces documents ne ressusciteraient pas seulement une époque de la science; ils montreraient de façon saisissante tout le chemin parcouru depuis.

Dans la Société, en effet, les transformistes déclarés, comme Letourneau, Durand (de Gros), Mme Cl. Royer, étaient encore, il y a quarante ans, en minorité; et si les adversaires également déclarés n'étaient pas eux-mêmes les plus nombreux, l'opinion dominante paraît avoir été une sorte d'attente et de doute sceptique, renvoyant tout jugement sur le fond à la possession de preuves plus directes. Giraldès, un adversaire, avait dit : « Il me suffira de faire remarquer que si le transformisme n'a que les caractères d'une hypothèse, s'il est réduit à l'état de procédé d'investigation, il ne peut rendre aucun service à la science anthropologique, qui a besoin, avant tout, de faits et de méthode scientifique. Le transformisme est sans doute à l'état de conviction chez mes honorables collègues, mais une conviction ne se discute pas. » (*Ibid.*, 1870, p. 156). Pour lui, d'ailleurs, l'hypothèse était fausse et contraire aux faits. — Pour G. Lagneau, elle était à écarter tant qu'elle ne serait pas vérifiée : « Quant au transformisme, il est bon de remarquer qu'il reste encore purement hypothétique, car rien n'est venu démontrer la transformation d'une espèce en une autre espèce.... Les défenseurs du transformisme pensent, il est vrai, qu'il constitue une hypothèse vérifiable. A supposer qn'il en soit ainsi, l'examen comparatif des analogies existant entre telles espèces et telles autres espèces, quoique très intéressant, ne suffirait nullement pour le démontrer. Sa vérification exigerait la démonstration, non pas seulement de la variabilité des espèces, mais bien de la transformation positive des espèces en d'autres espèces. » (*Ibid.*, pp. 22, 24.) Du point de vue de ce positivisme assez étroit, on en arrive directement à un état d'esprit qui, sous couleur de doute et de réserve scientifique, est au plus haut point, au contraire, antiscientifique, en ce qu'il se refuse de parti-pris à l'examen du degré d'accord de l'hypothèse à vérifier avec les faits déjà acquis; on en arrive, en un mot, à déclarer comme Lagneau : « De ce que des espèces nouvellement découvertes viennent se placer entre des espèces déjà connues, rien n'autorise à admettre qu'il existe entre elles une filiation généalogique, rien n'autorise à supposer qu'elles

descendent les unes des autres ». A admettre comme établi, évidemment non; mais à supposer, oui, mille fois oui! Et l'on comprend très bien qu'en de très remarquables considérations *Sur la valeur méthodique de l'hypothèse transformiste* (séance du 19 mai 1870, pp. 368-378), un membre de la majorité sceptique d'alors, moins sceptique pourtant ou plus philosophe que G. Lagneau, M. Gaussin, se soit laissé aller à cet aveu : « La théorie transformiste se superpose à la science; mais elle le fait avec tant d'éclat, elle sait si bien, à défaut de la confirmation expérimentale, grouper les explications possibles, et le problème qu'elle essaye de résoudre nous intéresse de si près, que, je ne crains pas de l'avouer, quelquefois je me laisse entraîner avec plaisir sur les hauteurs où elle se tient encore, tout en regrettant qu'il n'y ait pas d'autre voie pour la suivre que celle de l'hypothèse ». Mais, par là même, on reconnaissait la légitimité du groupement hypothétique des faits que tentait la théorie, et l'on ouvrait la porte à l'opinion des transformistes, au nom desquels Bertillon père venait déclarer : « Je crois pouvoir affirmer qu'il n'y a pas une seule conséquence de cette audacieuse conception qui ne trouve sa confirmation dans les faits, et s'il y a encore des inconnues (et il y en a beaucoup), je ne crois pas qu'il y ait des faits décidément contradictoires, et je vous ai montré qu'on n'en peut pas dire autant de la plupart de nos autres synthèses scientifiques. Mais certainement aucune n'explique, ne relie un nombre aussi considérable de faits, et de faits aussi complexes, aussi inextricables ». (*Valeur de l'hypothèse du transformisme*; *Ibid.*, 2 juin 1870, pp. 488-528).

*
* *

De 1870 à la mort de Ch. Darwin (19 avril 1882), près de douze ans s'écoulent, pendant lesquels le temps fait son œuvre, tandis que les connaissances de biologie générale poursuivent leur évolution. Pour apprécier l'étendue des changements qui en étaient résultés dans l'état des esprits à la Société d'anthropologie, nous rappellerons qu'à ce moment, et afin de « rendre hommage à la mémoire d'un de leurs plus illustres collègues » (Darwin était membre associé étranger depuis le 7 décembre 1871), 37 membres de la Société, parmi lesquels 10 appartenaient ou ont appartenu depuis à notre École d'anthropologie, — MM. Mathias Duval, Thulié, Hovelacque,

G. de Mortillet, Salmon, Topinard, Hervé, Letourneau, Yves Guyot et Manouvrier, — proposèrent la fondation d'une solennité annuelle, sous forme de conférence dénommée *Conférence darwinienne*. La proposition fut déposée sur le bureau de la Société (séance du 18 mai 1882) par mon maître Mathias Duval, qui, en en expliquant le but, put aller jusqu'à dire, non sans un peu d'exagération : « Il ne faut pas oublier qu'il y a bien longtemps déjà les idées transformistes ont été discutées (ce qui était vrai) et adoptées (ce qui était moins exact) par la Société d'anthropologie de Paris, et qu'elle a toujours été à la tête de ce mouvement philosophique. Il est donc naturel que l'Institut anthropologique revendique la part qui lui revient dans le progrès fait dans ces idées. »

Conformément à cette proposition, le Comité central de la Société décida l'institution d'une conférence *transformiste* annuelle (*B. S. A.*, 1883, p. 46), dont serait chargé, autant que possible, un membre de la Société; et, depuis cette époque, c'est-à-dire depuis vingt-six ans bientôt, sans qu'il ait été besoin une seule fois de faire appel à des concours étrangers, la Société d'anthropologie a eu chaque année « un homme spécial pour traiter un sujet spécial sur l'un des nombreux côtés par lesquels le transformisme touche à nos études ».

On a pu remarquer toutefois que le nom de *Conférence transformiste* avait remplacé la désignation proposée de *Conférence darwinienne*, ce qui dépouillait la proposition de son caractère d'hommage personnel, contrairement à l'intention de la plupart des signataires. Pourtant, en la présentant, Mathias Duval avait d'avance réfuté l'argument des opposants : « On objectera peut-être que le nom de Darwin ne répond pas à une idée juste, puisque le grand naturaliste n'est pas le véritable fondateur du transformisme. Mais il ne faut pas oublier cependant que, si Darwin n'a pas parlé le premier du transformisme, c'est lui qui en a fait la preuve, c'est lui qui, l'établissant sur des bases scientifiques, a rendu par cela même le plus grand service à cette doctrine. » Ce fut Gabriel de Mortillet qui, lamarckien, fit prévaloir la dénomination finalement adoptée, la défendant en ces termes : « Je présenterai quelques observations sur le nom qu'a choisi mon collègue et ami M. Duval. Il emploie le terme darwinisme. Eh bien, je repousse complètement ce mot. Aucune branche des sciences ne s'incarne entièrement dans un homme. Le transformisme existait avant Darwin. Quelques progrès

que Darwin lui ait fait faire, il est quelqu'un qui lui en a fait faire davantage : c'est tout le monde. Conservons donc le mot général, *transformisme*. Accepter le mot *darwinisme* serait nous enfermer dans un cadre beaucoup trop étroit. Le transformisme bien certainement se développera et, suivant la loi générale, se transformera lui-même; ce ne sera plus alors du darwinisme, ce sera quelque chose de plus large et de plus grand. Ne mettons pas, par un mot mal choisi, une entrave à la science.... Pour ces motifs, comme disciple de Lamarck, ayant écrit sur le transformisme avant de connaître les publications de Darwin, je repousse le terme darwinisme et je propose celui plus ancien, plus impersonnel, plus significatif, de transformisme ». (*Ibid.*, 1882, pp. 415-416.)

En somme, ce qui importe, c'est que la Société d'anthropologie ait accepté le fond même de la proposition. Qu'elle l'ait adoptée sous le titre le plus général, mieux encore : elle consacrait ainsi la victoire d'une cause qui, depuis lors, devant elle du moins, n'a plus rencontré d'adversaires. Donc, en un quart de siècle à peine, à dater de l'apparition de l'*Origine des Espèces*, l'idée d'évolution avait pris pied également en anthropologie; et la science de l'homme, limitée jusque-là à décrire, à classer les groupes humains, et à discuter leurs affinités, dut assumer la tâche de rechercher aussi, et, si possible, d'établir la sériation évolutive des races, leur généalogie ou phylogénie. Comment elle a rempli cette tâche, l'avenir nous l'apprendra.

LES ORIGINES PLANÉTAIRES DE L'ÉGYPTE

Par F. SCHRADER

Au point de vue qui nous occupe dans notre cours de cette année [1], l'Égypte présente un intérêt tout particulier. Non seulement elle s'est développée dans un cadre géographique très spécial et fort distinct de tous les autres, mais elle présente un caractère de précocité qui nous amène une fois de plus à nous poser cette question : quelle est la part du groupe humain, quelle est la part des conditions enveloppantes ou dirigeantes, dans cette rapidité de développement ?

Il y a un demi-siècle à peine, la réponse à cette question eût été difficile pour n'importe quelle partie de la terre, puisque ni le jeu fonctionnel de la paléo-géographie physique, ni les découvertes de l'industrie préhistorique n'auraient pu nous fournir aucune base d'induction. Mais pour l'Égypte, c'est depuis quelques années seulement, (exactement depuis la fin du XIXe siècle) que la préhistoire a pu prendre une place au milieu des études historiques, à tel point passionnantes, qu'elles absorbaient toute l'attention des explorateurs. Et, par une chance qui au fond n'a rien que de naturel, la préhistoire de l'Égypte nous est apparue aussi extraordinaire que son histoire.

En reculant par delà les archives conscientes de cette civilisation, qui semble la plus ancienne de toutes, il était aisé de prévoir qu'une longue préparation se révèlerait antérieurement aux faits constatés. « L'Égypte », avait dit Hérodote après toute l'antiquité, « est un don du Nil ». C'était vrai de l'Egypte historique; Hérodote et même nos prédécesseurs immédiats n'en connaissaient pas et ne pouvaient pas en deviner une autre. Les manuels d'histoire ou les atlas géographiques doivent aujourd'hui encore partir des faits qui ont laisse

1. Cours de géographie anthropologique, 1908-1909.

une trace consciente; mais déjà nous pouvons discerner au delà, dans un passé qui s'éclaire plus vivement chaque jour, une préhistoire infiniment plus riche et plus prolongée que sur d'autres parties de la planète. Il semblerait même que nous tenons déjà quelques-uns des chaînons par lesquels cette préhistoire se rattache et s'engrène à l'histoire, si bien que la continuité de développement de l'Égypte nous apparaît à travers ces deux périodes, qui se pénètrent et se rattachent plus que partout ailleurs. Silex taillés, poteries, sculptures, bijoux, nous montrent en particulier, après une période paléolithique d'une prodigieuse antiquité, une civilisation néolithique fort spéciale, au cours de laquelle s'est formée l'Égypte raffinée, alors que nos ancêtres d'Europe n'étaient que des sauvages presque bruts, tandis que d'autre part cette civilisation n'a pas encore complètement disparu : Maspero a connu un vieillard qui ne consentait à se raser le crâne qu'au moyen d'une lame de silex.

Il n'est plus question maintenant de 6000 ou 7000 ans pour les débuts de l'Égypte civilisée. En ramassant les grattoirs, les haches ou les débris de poteries; en s'éloignant du fleuve pour remonter vers les plateaux et les déserts d'où le proto-Égyptien jetait des regards de désir vers le fleuve généreux, marécageux, mortel, fertile, inabordable, créateur et destructeur, dont les générations futures devaient se rendre maîtresses, on a mis au jour toute une pré-Égypte ignorée. Après Mariette et Maspero, de Morgan et Amélineau ont fait entrer la mythologie dans l'histoire, les dieux dans l'humanité ou dans les fonctions terrestres.

On sait maintenant que, déjà aux temps quaternaires, l'homme en société occupait les rebords qui dominent la vallée du Nil. C'est de là que, graduellement et par une conquête multi-séculaire, il s'est abaissé vers le fleuve, transformant les marais en cultures, les coulées d'inondations en canaux dirigeables; il créait ainsi, sans en laisser de traces, le don futur dont parle Hérodote.

Je ne veux pas me laisser entraîner à examiner les caractères de l'industrie néolithique égyptienne, la rareté des instruments polis qui la distingue, et les rapports des formes ou de la technique avec les emplois imposés par la flore et la faune. Ce qui me frappe tout d'abord au point de vue spécial dont nous nous occupons ici, c'est que la culture néolithique de l'Égypte (plateaux ou vallées), en présentant le même caractère de précocité que la phase historique,

implique le même caractère pour l'éveil des périodes précédentes.

Mais si l'éveil ou l'évolution de la préhistoire a précédé en Afrique du Nord cet éveil et cette évolution en d'autres parties de la terre, nous voici ramenés avec une force nouvelle à la question que je posais au début : quelle est la part de l'homme et la part de la planète dans cette inégalité chronologique ?

Et cette question elle-même s'approfondit de tout le recul de ce passé, derrière lequel nous devons forcément admettre un autre passé, formidablement éloigné, une anté-préhistoire dont les vestiges *directs* nous demeureront toujours inconnus. C'est dans cette brume que nous devons nous diriger, pour chercher les origines et faire la part des influences.

Ce qui eût été impossible il y a dix ans seulement commence à devenir possible aujourd'hui. Les quelques points de départ définitivement acquis nous permettent d'orienter de façon générale la marche graduelle de la formation de l'Égypte, et de lire dans le passé inconnu l'origine de quelques traits apparus plus tard.

C'est surtout dans les coutumes, dans les idées religieuses, dans les traditions ou la cosmologie que nous pouvons retrouver, mal compris, déformés, il est vrai, la trace des points de départ humains. Quant aux actions des forces naturelles, nous commençons également à en discerner quelques traits rétrospectifs, et à les voir s'adapter peu à peu aux grands mouvements historiques. Par exemple le retrait des glaciers et le passage du froid humide au froid sec encadrent le déroulement humain, des temps moustériens aux temps magdaléniens. L'attiédissement du climat d'Europe, le dessèchement de l'atmosphère d'Asie se relient de plus en plus clairement à l'invasion néolithique, comme à l'arrivée des barbares.

Pourrons-nous, dans les faits de paléogéographie déjà connus, trouver des indications relatives à l'Égypte? D'autre part, la tradition humaine nous livrera-t-elle quelque ressouvenir des époques antérieures, propre à nous éclairer sur les conditions oubliées de la nature ou les débuts oubliés de l'histoire?

On le voit, c'est une équation à plusieurs inconnues qu'il s'agit de résoudre. Cherchons-en d'abord les données.

Admettrons-nous tout d'abord une supériorité intrinsèque du groupe humain destiné à former l'Égypte, et verrons-nous dans les qualités ou les facultés de ce groupe la raison de son avance sociale?

Si nous attribuons surtout à la spontanéité humaine les premières impulsions qui aboutiront à la cristallisation des sociétés, cette hypothèse paraîtra naturelle. Et il est fort admissible, en effet, qu'un groupe supérieur ait su, mêlé parmi plusieurs autres, discerner les moyens et trouver la voie d'un développement plus rapide. Mais n'oublions pas que la tradition égyptienne elle-même prend soin de nous prémunir contre cette opinion. Ce n'est pas à elle-même que la nation, devenue historique, rapportait la gloire de ses premiers progrès. C'est à des hommes noirs, d'origine mystérieuse, qu'elle avait dû l'initiation première. De même, la Chaldée garda le souvenir d'initiateurs sortis de la mer, mi-hommes, mi-poissons, qui lui enseignèrent les premiers arts et la vie en société. Qu'étaient ces hommes noirs, professeurs de l'Égypte? Les rameaux « kouchites » d'Asie, pour lesquels plus tard elle n'avait que haine et mépris, ou les noirs de Nubie et d'Ethiopie, d'Arabie peut-être, venus par l'étranglement de la Mer Rouge, aussi praticable aux âges fabuleux peut-être que les vasières du Nil ou le détroit boueux de Suez? Rien ne peut nous fixer encore ; mais le caractère sacré d'arbres venus d'Arabie, comme le sycomore, la tradition des vases sculptés et creusés dans la pierre dure, tels que les fabriquent encore les Ababdeh, habitants de la chaîne arabique, indiqueraient plutôt cette dernière origine. Quoi qu'il en soit, nous trouvons là, à peine voilée de légendes, la trace d'une collaboration initiale et d'une longue gratitude. Les peuples antéhistoriques n'avaient pas encore inventé l'auto-satisfaction européenne, grâce à laquelle nous nous décernons le brevet de supériorité première et dernière, qui nous permet de supprimer sans remords les races assez peu favorisées pour être restées arriérées un peu plus longtemps que nous. Le nègre congolais ou l'indien de l'Amazonie sont à notre égard ce que nous étions à l'égard de l'Égyptien de l'âge néolithique. Serait-ce que pour l'un ou pour l'autre, comme jadis pour nous, des causes de retard ont ralenti le développement? Nous y reviendrons tout à l'heure.

Cette branche d'humanité libyque ou arabique, groupée au bord des déserts, penchée à l'origine sur le grand serpent liquide du Nil, alternativement débordé et rétréci, et s'approchant siècle après siècle de la vallée redoutée et désirée tout à la fois, ne nous livre-t-elle pas le secret de sa longue préoccupation et de son abandon graduel du désert, dans ses adorations primitives? Tout son panthéon animal,

avant la mise en ordre des dieux, redit les peurs ou les désirs des ancêtres. Amis ou ennemis, tous les animaux de la vallée sont devenus et restés dieux. Dieux terribles comme le crocodile ou l'hippopotame; dieux amis comme le bœuf, le chien, le chat, l'ibis, l'ichneumon. Leur divinité s'est peu à peu confondue et amalgamée avec le fonctionnement multiple de la nature. Autour du dieu central et concret, du Fleuve, les forces cosmiques s'identifiaient aux animaux, aux créatures humaines, aux arbres mêmes, aux plantes à bulbes gonflés d'humidité. Réalités ou symboles s'entremêlaient, mais dans un cadre toujours le même : le fleuve; les bords du fleuve; les monts qui dominaient le fleuve; le ciel qui reposait avec ses étoiles sur le pilier des monts au bord de la vallée; le soleil qui quotidiennement, dans sa barque, parcourait l'orbe d'un Nil céleste, élargi l'été, rétréci l'hiver; la pluie rare et d'autant plus vénérée; et les combinaisons, réunions, séparations, assimilations, de ces dieux multiformes, tous personnalisés et groupés autour du fleuve.

Puis, à l'origine et à la fin de ce fleuve, deux mers, redoutées et impures, l'une d'où il venait, la mer d'herbe qui aujourd'hui encore arrête les voyages entre Nil et Congo; l'autre, où il se perdait à travers la vase molle du Delta, la « très verte » ou la « très bleue ». Enfin, dans les déserts de droite et de gauche, des êtres errants et fabuleux, composés de fragments contradictoires, imprécis en raison de leur éloignement du fleuve. Quadrupèdes à becs, tigres à ailes, créatures de fièvre vues jadis et graduellement déformées par l'imagination. « Nombre d'observations authentiques constataient leur existence; plus d'un chasseur les avait vus parcourir distinctement les plans lointains de l'horizon par delà les bandes de gazelles qu'ils poursuivaient, et les bergers ne les redoutaient pas moins que les lions ou les grands félins du désert[1] ».

Si nous rappelons ici, très brièvement, l'état mental ou religieux de l'Égypte, c'est pour essayer d'y retrouver quelques traces des points de départ. Personne n'a jamais songé à mettre en doute que l'Égypte sociale, morale, intellectuelle, dérivât du Nil; ce que nous voudrions essayer de discerner, c'est de quoi elle avait bien pu dériver tout d'abord, avant d'avoir identifié sa vie avec celle du fleuve.

1. Maspero, *Hist. anc. des peuples de l'Orient classique*, t. I, p. 84, etc.

Pour l'histoire classique, aucune difficulté. Après les dynasties divines, les dynasties humaines apparaissaient de plain-pied dans la civilisation du Nil. Ménès, premier roi humain, élevait la première digue, qui encore aujourd'hui dirige le flot d'inondation à travers la basse Égypte. Mais les découvertes des derniers dix ans nous rejettent dans le passé par delà Ménès, par delà Osiris, par delà la préhistoire anonyme, jusque dans la nuit originelle où naquirent les émotions, les terreurs ou les espoirs qui plus tard prirent forme de dieux et de rois, de prêtres et de guerriers, de temples, de pyramides ou de momies.

Et si ces émotions, ces terreurs, ces espoirs, prirent leur origine alors que l'Europe, l'Inde, la Chine, ne savaient pas encore se discerner elles-mêmes, pourquoi cela?

Nous avons déjà plus d'une fois étudié les modifications que les changements de formes continentales ou de climats antéhistoriques ont pu apporter à la gestation de l'histoire. Sans doute, nous ne sommes pas encore parvenus, comme il est probable qu'on y parviendra un jour, à reconnaître les lois directrices de ces modifications, comme on peut déjà reconnaître l'influence d'une évolution géologique sur la descendance des animaux disparus, ou d'un changement d'altitude sur la constitution d'une espèce végétale. Complexité à part, cependant, ces phénomènes sont du même ordre. L'homme moustérien, dont on découvre en ce moment même les restes dans la Corrèze, était aussi intimement lié à l'époque qui l'a vu naître, que les grands sauriens aux temps jurassiques; et rien ne nous autorise à croire que cette dépendance ait pris fin ou doive prendre fin à un moment donné.

Ce que nous discernons d'ores et déjà, dans une large mesure, c'est la simultanéité de certaines suites de phénomènes et de certaines possibilités humaines. Par exemple, on a pu, et nous l'avons nous-même essayé, établir des rapports de cause à effet entre la fin des périodes glaciaires et la naissance de l'humanité néolithique.

La décroissance et la terminaison de cette période paraissent avoir rendu possible un accroissement de ressources et de nombre chez les habitants des pays comme l'Europe occidentale, auparavant peuplés de groupes épars et peu nombreux. A l'arrivée ou au retour de la flore arborescente correspondit le développement industriel

et agricole des peuples néolithiques, qui marque relativement le début des temps modernes de la préhistoire [1].

Si nous essayons de tracer la ligne des glaces avant l'époque où le monde néolithique s'est manifesté, nous constaterons que toute l'Europe septentrionale jusqu'à la Sibérie, toutes les montagnes d'Europe occidentale ou centrale étaient couvertes de neige et de glaciers débordant jusque sur les plaines. L'Europe du Nord était même envahie par de larges glaciers arctiques.

On trouve en outre, dans l'intérieur de l'Asie, des traces évidentes de rivages d'une ou de plusieurs vastes mers intérieures, qui recevaient l'afflux des glaces, également plus abondantes qu'aujourd'hui, descendues des monts ou des grands plateaux. Autour de la cavité actuelle de la Caspienne, on rencontre les traces d'autres rivages délaissés graduellement par cette mer même, ou par des mers voisines et disparues. On est donc amené à admettre qu'à côté de ces immenses glaciers de l'Europe et d'une partie des monts d'Asie occidentale, une ou plusieurs mers couvraient presque tout l'espace compris autour de la Mer Noire et du Turkestan, et se prolongeaient par le bassin de la Volga jusque vers la région de Kasan. Ces Caspiennes égalaient presque la moitié des dimensions actuelles de la Méditerranée. Ainsi la froidure de l'Europe ou les nappes liquides de l'Asie empêchaient l'accroissement humain sur les terres eurasiennes, et le continent asiatique, en y comprenant l'Europe, formait une solitude de glaces dans le nord, avec une mer intérieure communiquant çà et là avec les mers extérieures. La communication, du reste, se distingue encore actuellement dans la longue suite de marécages du Manytch parmi lesquels l'eau coule tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, et par lesquels, de la Caspienne, on pourrait par un canal gagner la Mer Noire et la Méditerranée. Dans la suite des siècles, la Caspienne, graduellement isolée, s'est enfoncée peu à peu de 26 mètres au-dessous du niveau de la mer; c'est ainsi que son large entonnoir primitif s'est rétréci et que ses dimensions ont considérablement diminué.

La portion habitable de l'Asie, vers l'époque magdalénienne, se réduisait donc, autant qu'on peut le discerner, à une étroite bordure.

1. Sur ce même sujet, voir : *Conséquences physiques et historiques du retrait des anciens glaciers* (*Revue de l'École d'Anthropologie*, 1905, p. 408); et *Nouvelles observations sur l'atmosphère de l'Asie et son rôle historique* (*Ibid.*, 1907, p. 176.)

La Chine, l'Indo-Chine, l'Inde, devaient recevoir des vents glacés du nord; l'Arabie, l'Asie-Mineure, et une partie des rives de la Méditerranée étaient alors vraisemblablement les seules régions vraiment favorables à l'humanité, permettant son développement, grâce à l'absence de glace ou de mers froides. Ainsi, l'Europe-Asie de cet époque ne fournissait pas les conditions d'accroissement ou de perfectionnement humain qui l'ont caractérisée depuis. C'est seulement plus tard, une fois l'Asie plus sèche et réchauffée par les rayons solaires, que les vents marins ont été amenés à se précipiter en été vers ce centre nouveau d'échauffement et à créer les moussons asiatiques sur la Chine, l'Indo-Chine et l'Inde, l'appel du continent plus chaud, et semblable à un foyer ardent, attirant l'air, plus froid et plus humide, de la mer vers la terre.

Ces moussons bienfaisantes ont donné et donnent chaque année à l'Asie du Sud et du Sud-Est une fertilité débordante. Mais au moment dont nous parlons, il n'en était pas encore ainsi. Nous avons étudié déjà cette transformation des climats, de l'humanité et par conséquent de l'histoire; aussi, nous contenterons-nous d'en rappeler aujourd'hui les traits principaux : le continent ne pouvait, aux époques glaciaires, attirer les vapeurs tièdes de l'Océan; au contraire, de cette terre froide, aux monts glacés, aux dépressions humides, où l'air était alourdi par sa température même, le vent devait se précipiter continuellement vers l'appel de la mer tiède. N'est-ce pas, d'ailleurs, ce qui se produit encore actuellement sur les bords de la Méditerranée? Là soufflent et font rage presque toute l'année les vents qu'on appelle suivant les pays : mistral, en Provence, bora, dans l'Adriatique, ou vents étésiens dans l'Archipel; tous venant d'un continent froid vers une mer chaude. Même au voisinage de la région des moussons, sur les plateaux de Perse ou de Baloutchistan, le borée est encore pire. Nous ne faisons donc pas une simple hypothèse en constatant ce régime dans la préhistoire asiatique, puisque nous rencontrons encore à l'heure actuelle le même phénomène en Europe ou en Asie occidentale. Ainsi, au moment où la civilisation paléolithique allait commencer à décliner sur l'Europe, l'extrême sud de l'Asie tout au plus était apte à nourrir des populations quelque peu denses, mais les grandes fourmilières civilisées de l'avenir n'y rencontraient pas encore les conditions qui leur eussent permis de naître et de grandir.

Cependant, autour de la Méditerranée orientale, autour de la Mer Rouge, entre l'Arabie et l'Afrique, ou sur les côtes africaines de l'Océan Indien, les influences atmosphériques étaient nécessairement tout autres. Là, pas de glaciers, ni de périodes glaciaires; le continent, échauffé par le soleil tropical, pouvait dès lors attirer sur les hauts plateaux — pour longtemps ignorés — les vapeurs fécondantes de la Mer des Indes. Il est même infiniment probable que la partie nord-est de l'Afrique était alors mieux arrosée qu'elle ne l'est maintenant. Le Sahara, au lieu de recevoir comme aujourd'hui le vent desséchant qui a traversé l'Asie brûlante et aride par son centre, devait recevoir de là, comme aujourd'hui encore du continent européen, des brises rafraîchissantes. Aussi, en rapprochant toutes ces conditions, à peine soupçonnées jusqu'à la dernière moitié du siècle qui vient de finir, ne devons-nous plus nous étonner lorsque nous rencontrons sur les rochers du Sahara des gravures de chameaux, d'éléphants, de palmiers, de populations portant des denrées, autant de signes indiquant une population nombreuse, habitant des pays cultivés.

Le dessèchement de l'Afrique saharienne peut fort bien avoir été non point spontané, comme on le croyait jusqu'ici, mais passif. En tout cas, toutes les probabilités sont pour que l'époque glaciaire en Europe et fraîche en Asie ait favorisé les conditions d'habitabilité de l'Afrique du Nord.

Il est impossible et il serait dangereux de chercher à préciser les dates ou les circonstances où un état de choses si différent de l'état actuel pouvait exister sur notre hémisphère. Il nous suffit pour le moment d'entrevoir une période où les peuples d'Asie, qui plus tard, chassés par la dessiccation de leur sol, attirés par le régime des moussons, devaient venir peupler l'Inde, l'Europe ou la Chine, vivaient encore dans quelques angles de l'ouest asiatique ou de la Perse méridionale, à la base de quelques chaînes de montagnes, d'une vie précaire, à peu près magdalénienne ; sans que rien pût alors faire prévoir le régime atmosphérique qui depuis trente siècles a dirigé l'invasion de ces populations primitives sur l'Europe occidentale, l'Asie du sud et de l'est.

Il nous faut considérer, d'autre part, que le vent alizé du nord-est, fortifié de tous les souffles boréens venus de l'Asie, pouvait souffler sur l'océan Indien d'autant plus actif et énergique, et d'autant mieux

arroser le nord et l'est de l'Afrique, qu'il devait s'y réunir aux autres courants du nord qui descendaient de la froide Europe. Certainement, jamais le Sahara ni l'Égypte ne durent recevoir des précipitations d'humidité semblables à celles qui humectent, qui noient quelquefois de pluies tièdes l'Inde, le midi de la Chine ou les monts du plateau africain; la ramure indigente de leurs cours d'eau le démontre; il n'en est pas moins vraisemblable que le vent régulier du nord-est, dans son parcours vers le sud-ouest, était plus chargé d'humidité qu'aujourd'hui et empruntait à la traversée refroidissante de l'Asie une force plus grande. Dès ce moment, les plateaux et les plaines de l'Afrique centrale, libres de glaciers, visités au contraire par les pluies de l'équateur et les rayons du soleil tropical, donnaient naissance à une véritable mousson, appelant les courants atmosphériques pendant une partie de l'année, de la mer sur la terre. Périodiquement donc, des torrents d'eau tiède venaient se déverser sur le plateau des grands lacs; de ces lacs qui, nous le savons à peine d'hier, constituaient les sources du Nil.

Remarquons, avant d'aller plus loin, que toute l'histoire, depuis l'antiquité jusqu'à notre propre jeunesse, était forcément dépourvue de ces notions géographiques, apparues à notre génération pour la première fois, mais qui, désormais, devront entrer dans notre conception plus complète de l'histoire et de la préhistoire. Il y a aujourd'hui 50 ans, tout aussi bien qu'il y a 20 siècles, nul ne connaissait ni la nature des sources du Nil, ni la cause exacte de ses inondations. Mais il y a plus. Non seulement il était impossible de se représenter ce qu'avait pu être le Nil ou le climat nilotique aux premières époques historiques, mais l'*existence même* d'autres époques antérieures à l'histoire était ignorée. Qui donc eût pu deviner que l'homme antique et le Nil indompté avaient vécu côte à côte pendant 400 ou 500 siècles de préparation à la vie consciente? A part les quelques mots d'Hérodote sur le fleuve ancien et son lit encombré de marécages, nulle conception n'était possible d'une époque néolithique ou paléolithique; ni aucune idée de ce qui formera à partir de nous le soubassement nécessaire de l'histoire. La moitié peut-être (au moins le tiers) de ceux qui m'écoutent ont été élevés dans cette complète ignorance. C'est une aurore qui se lève devant nous, et nos yeux commencent à peine à s'accoutumer à sa lumière.

Nous sommes donc ici sur un terrain absolument nouveau; les

notions qui viennent prendre place en nos esprits doivent le féconder comme le flot du Nil fécondait son rivage, et y produire de nouveaux groupements d'idées. La floraison de la société humaine, sous l'empire des associations de phénomènes planétaires qui de plus en plus nous apparaissent, fera graduellement partie intégrante d'un ensemble d'actions naturelles ; entre le fonctionnement des forces terrestres élémentaires, et celui des phénomènes sociaux de l'ordre le plus élevé, s'établira de plus en plus, par une série graduée d'enchaînements, la transmission de cause à effet, d'impulsions inconscientes à conséquences conscientes.

Nous nous demandions pourquoi l'Égypte était une des civilisations les plus anciennes, ou même la plus ancienne ayant germé sur la surface du globe. La réponse nous est sinon donnée, du moins indiquée par les faits mêmes que nous venons d'énoncer. Si les relations atmosphériques de cette époque étaient vraiment telles que nous venons de les esquisser, l'Égypte se trouvait dès lors dans des conditions telles qu'elle pouvait nourrir des peuples nombreux à un moment où ni l'Europe, ni l'Asie n'en étaient capables. L'Afrique recevait comme aujourd'hui, et peut-être plus qu'aujourd'hui, l'afflux des pluies de l'Océan Indien, qui actuellement se déversent moitié sur les monts d'Afrique orientale, et moitié sur l'Inde. Or, c'est parce qu'elles se déversent sur l'Inde que 300 millions d'êtres humains amoncelés en une superposition de races y peuvent vivre ; et c'est parce qu'elles se déversaient sur le haut Nil que l'Égypte put prendre naissance.

Car en effet, de ces montagnes abreuvées d'ondées estivales, de ces lacs remplis à déborder par les pluies, l'eau s'échappa vers le nord en creusant un sillon profond à travers la large zone des déserts, au voisinage de l'Asie et de l'Europe ; ce n'était qu'un filet d'eau, comparé au Congo ou à l'Amazone, aussi énormes que dépourvus de valeur sociale ; mais ce filet d'eau, le plus long de la terre, en devint, avec la collaboration humaine qu'il sollicitait, le plus puissant civilisateur.

Chaque année, depuis les temps quaternaires, pendant 6 mois, c'est-à-dire, pendant l'hiver de l'hémisphère nord, les nuages équatoriaux, emportés avec le soleil vers l'hémisphère antarctique, approvisionnent pauvrement le fleuve. Ils se déversent en entier sur les bassins du Zambèze ou du Congo, où le soleil, dans sa course

vers le sud, reporte avec une continuité déprimante toute l'humidité de l'Océan Indien. Mais pendant le reste de l'année, les nuages et le soleil, l'un suscitant les autres, reviennent vers l'hémisphère nord et jettent les ondées tropicales, tièdes et abondantes, aux plateaux et aux monts tributaires du Nil. De là l'inondation rythmée et périodique, point de départ simple et sublime d'une civilisation. Tandis que l'Europe grelottait sous le climat magdalénien, au pied de ses glaciers, sur les bords de torrents froids aux rivages à peine ornés d'une végétation de Laponie ou d'Islande, plusieurs milliers d'années avant que notre contrée fût véritablement apte à développer une société, le Nil, de son rythme gros de terreurs et de promesses, faisait surgir la culture et la vie collective. Voilà pourquoi nous ne faisons pas une hypothèse, mais une simple constatation en disant combien, sous ce climat, l'humanité avait plus de raisons pour évoluer que partout ailleurs.

Ajoutons encore une remarque : ce régime atmosphérique, dont l'Égypte devait naître et vivre, avait ceci de particulier qu'il présentait la plus nette eurythmie qui ait jamais existé sur la terre; pendant l'automne et l'hiver, les vents du nord, pacifiques vainqueurs du courant fluvial, n'arrosaient que faiblement l'Égypte et diminuaient le Nil. Du haut des crêtes montagneuses et sèches qui dominaient la vallée, les naturels ou les voyageurs voyaient le courant liquide se rétrécir de jour en jour, jusqu'à ce que la poussière et la sécheresse vinssent à s'étendre de toutes parts. Puis, à l'approche du divin soleil, à la chute, anxieusement attendue, d'une larme céleste dans le fleuve appauvri, le miracle se produisait : le Nil s'élargissait, inondait ses berges, montait sans l'afflux d'aucune pluie au milieu de la plaine couverte de roseaux qu'il avait lui-même créée, pendant les centaines de siècles dont les hommes n'avaient pas souvenance. Une à une, les terrasses poussiéreuses se cachaient sous l'eau trouble porteuse de vie. Plus le soleil brillait et brûlait sur les déserts, plus l'eau ruisselait abondante, plus son flot fécondant envahissait la vallée. Quand le fleuve se retirait lentement, la verdure, spontanée ou cultivée, surgissait de toutes parts dans le long ruban fertilisé; sur les pentes des monts, où l'eau l'avait chassée, l'humanité au cerveau encore trouble se demandait la cause du miracle, mais, pleine d'admiration et de désir, elle essayait de descendre, chaque siècle un peu plus bas, dans les terres promises, à mesure que l'eau les

abandonnait. Sans doute, presque partout, elle y trouva longtemps la vase profonde, les roseaux impénétrables, la putréfaction pour les vivants et les morts; mais aussi, sur quelques places privilégiées, la fertilité infinie et le don de vie incalculable.

Comment l'homme, descendant du désert improductif, n'eût-il pas cherché à prendre sa part de cette fertilité donnée par le dieu, à s'emparer des animaux qui venaient s'abreuver de ses eaux, à se nourrir des plantes épaisses et nourrissantes qui s'élançaient à foison sur ses bords, à quelques pas des sables ou des rochers brûlants?

Cependant, à quelques journées de marche du haut Nil, le Congo, bien plus puissant et plus vaste, toujours abreuvé de pluie et de soleil, toujours bordé de forêts noires et de savanes herbeuses, nourrissant ses riverains sans effort et sans travail, devait demeurer par cela même, siècles après siècles, sans influence humaine, et n'a pu recevoir que du dehors la possibilité d'entrer en contact avec le reste du monde.

Rappelons-nous ce que nous avons constaté déjà bien des fois : si l'effort humain n'est pas incité par la nature, il n'y aura pas d'effort; l'individu et la société resteront rudimentaires. Que l'effort soit rendu vain par la trop grande facilité de vie élémentaire, ou par le perpétuel refus d'une nature trop avare; que le résultat soit nonchalance ou découragement, l'homme ne se développera pas. Ses dons naturels, s'il en possède, resteront incomplètement employés. Autant que les glaces polaires, le Congo toujours productif opprime et avachit. Comprise comme nous pouvons la comprendre aujourd'hui, la parole d'Hérodote est plus profonde qu'il ne pouvait le penser lui-même. Ce n'est pas seulement l'Égypte, c'est tout ce que l'humanité doit à l'Égypte, qui est, depuis le premier émerveillement du sauvage à la vue de l'inondation annuelle, un don des forces planétaires ou cosmiques qui ont préparé le Nil.

LE VIe CONGRÈS D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

L'ÉTAT ACTUEL DE CETTE SCIENCE

ET LES CONDITIONS DE SES FUTURS PROGRÈS

Par le Dr G. PAPILLAULT

Les comptes rendus du Congrès tenu à Turin en 1906 ont paru seulement en 1908 [1].

J'aurais voulu m'acquitter depuis longtemps d'une dette de reconnaissance envers ses organisateurs. Le professeur Lombroso, sa famille, ses élèves et ses amis ont reçu les congressistes étrangers avec une amabilité et une grâce toutes latines. La capitale du Piémont avait su adoucir ses charmes un peu sévères, et un Français comme moi se trouvait, dans cette vieille Gaule Cisalpine, juste assez étranger pour jouir de l'exquise cordialité de ses hôtes. Mais j'étais bien déterminé à attendre la publication du volume du congrès avant d'apprécier les nombreux travaux que j'avais entendus là-bas. On suit difficilement des communications parfois très longues, dont plusieurs furent faites en allemand, en anglais ou en italien, bien que le français fût la langue officielle, et j'avais emporté une impression trop confuse pour me fier à mes notes et à mes souvenirs et donner sur l'ensemble une appréciation qui, forcément, eût été trop souvent fausse, incomplète ou injuste.

Je voudrais maintement extraire de ces communications, lues avec toute l'attention qu'elles méritent, *une indication générale sur l'état actuel de l'Anthropologie criminelle*, tel que les assises internationales de Turin peuvent nous le révéler. Je ne suivrai donc point l'ordre des séances, pour faire l'analyse de chaque travail pris en particulier; j'y glanerai seulement les faits et les idées qui me paraîtront les plus significatifs.

Mais une remarque préalable est ici nécessaire. Un congrès a toujours des limites indécises; forcément on est conduit à accepter des communications qui n'ont que des rapports assez lointains avec le domaine qu'on s'est proposé d'explorer. Le but précis que je poursuis m'obligera à négliger des travaux dont la valeur intrinsèque méritait un long examen.

L'anthropologie criminelle, en effet, a un domaine bien délimité. Elle se propose d'observer un groupe d'individus déclarés antisociaux par la justice

1. VIe Congrès international d'anthropologie criminelle. Turin, 28 avril-3 mai 1906. — Un vol. de 675 p. Bocca frères, édit.

de leur pays. Elle doit en étudier la nature, les manifestations caractéristiques et la genèse. Pour atteindre ce but, les chercheurs doivent appliquer à l'étude de ce groupe l'ensemble des méthodes et des connaissances que j'ai désignées sous le nom de Technologie anthropologique [1] et qui comprend les Technologies somatique, éthologique, sociologique et économique. Je me placerai successivement à ces différents points de vue pour examiner les travaux du congrès.

L'étude somatique des criminels a tenu une place importante, et il faut le dire bien haut, une place légitime. Comment rechercher les facteurs du crime, si l'on n'a pas, tout d'abord, classé les criminels d'après leurs aptitudes si profondément diverses? Les Ecoles qui, par parti pris, ont négligé cette classification préalable, ont montré depuis un quart de siècle une impuissance qui est leur condamnation.

M. Lombroso a repris la défense de sa conception du criminel-né. Il a fait un parallèle très ingénieux entre l'homosexuel et le criminel. Les spécialistes admettent qu'il y a des homosexuels occasionnels (10 p. 100 d'après Krafft-Elbing), des homosexuels fous, et enfin des invertis-nés, qui, dès les premières années de leur vie, ont une attraction pour les gens du même sexe, et parmi lesquels un grand nombre présente des caractères spéciaux. Or, conclut-il, « c'est bien étrange qu'un nombre très grand de savants tels que Nacke, Lacassagne, Gross, Krafft-Elbing repoussent comme inconcevable l'existence des criminels-nés qui ont un nombre bien plus grand de caractères, tandis que tous acceptent l'innéité et en conséquence l'irresponsabilité des homosexuels-nés ». L'argument a de la valeur. J'avouerai sincèrement que le terme de criminel-né ne me satisfait pas : il implique, dans les actes de l'individu, une rigidité, un fatalisme qui se rencontrent rarement. Mais je ne veux point faire à M. Lombroso un reproche qu'on pourrait, avec quelque justesse, traiter de verbal; il est certain qu'il existe parmi les criminels des anormaux si éloignés du type moyen civilisé qu'ils n'avaient que de faibles chances pour pouvoir s'adapter aux exigences de la vie sociale ambiante.

A ce propos nous avons entendu M. Enrico Ferri insister sur une division des criminels-nés qui lui tient à cœur; les uns sont des inférieurs, ayant conservé par atavisme des aptitudes ancestrales; les autres, au contraire, comme beaucoup de criminels politiques, sont en avance sur leur temps. *A priori*, je n'ai rien à objecter à cette théorie captivante; je regrette seulement que son auteur ne nous ait point apporté les éléments nécessaires au diagnostic entre cet atavisme et cette eugénésie. Espérons que M. Galton et sa Société de sociologie nous apprendront à reconnaître cette dernière et à la cultiver comme il convient. — Le Dr Audenino, aide du professeur Lombroso, fait une autre division parmi les criminels-nés. Ceux-ci représentent 40 p. 100 de la totalité entière des criminels; ils ont une accu-

1. Voir mon article : *L'Anthropologie est-elle une scène unique?* paru dans cette revue l'année dernière.

mulation de caractères dégénératifs qui constitue le type, et ils ont acquis ce type extérieur par pure hérédité morbide ou par arrêt dans la période fœtale; il y a chez eux parallélisme entre leur morphologie somatique et la dégénérescence nerveuse, car tous les organes ont été frappés. Mais si une maladie, une infection, est venue les atteindre quand leurs caractères physiques étaient suffisamment développés, le système nerveux est frappé seul; ils n'ont pas le type criminel, et ils ont pourtant toutes les aptitudes du criminel-né. « Ce sont des criminels-nés acquis, passez-moi, dit l'auteur, l'absurdité du mot. »

Je ne veux point tirer de cet aveu un nouvel argument contre le terme de criminel-né; il est certain que criminel-né-acquis-après-la-naissance est une expression qui forme en bon français un galimatias triple. Mais l'idée de M. Audenino me paraît juste : il a voulu expliquer pourquoi on rencontre des anormaux psychiques qui n'ont pas de tares extérieures. Il me semble que son interprétation pourrait être élargie. Il est possible qu'à toutes les époques du développement embryonnaire, le système nerveux soit atteint sans que la morphologie générale soit du même coup modifiée. Ne rencontre-t-on point des anencéphales dont le développement somatique est à peu près normal? Au contraire la sensibilité de la cellule nerveuse est si délicate qu'il est rare, sans doute, qu'une tare morbide frappe un grand nombre d'organes sans qu'elle en reçoive une impression. On trouvera donc des individus dont l'encéphale anormal coexiste avec un organisme bien développé, mais on devra toujours soupçonner des tares mentales chez un sujet présentant des tares organiques nombreuses et variées.

Une observation de M. Albanel doit être notée ici. Parlant avec son autorité partout reconnue de la prophylaxie de la criminalité juvénile, il affirme que la *moitié des enfants délinquants*, vicieux ou indisciplinés, amenés à la clinique médico-pédagogique qu'il a organisée, *étaient des dégénérés* plus ou moins atteints. L'impartialité que j'entends garder toujours en ces questions m'oblige à rapprocher ce chiffre énorme trouvé en France de la proportion de dégénérés trouvés en Italie par M. Lombroso dans la masse totale des criminels et qui atteint 40 p. 100. C'est un accord tout à fait impressionnant, et qui en dit plus à mon avis que toutes les discussions et toutes les théories.

Il y a donc parmi les criminels un très grand nombre d'individus dont les anomalies physiques et mentales expliquent l'acte anormal, anti-social, qu'ils ont commis. Il nous reste à passer en revue quelles sont les anomalies qui ont été étudiées.

Les études de morphologie générale ont été rares. Je ne puis que signaler une communication très intéressante du Dr Viola sur l'Anthropométrie comme base de classification des constitutions individuelles; mais il n'en a fait aucune application aux criminels. — Le Dr Ascarelli a étudié les empreintes digitales chez les prostituées; les formes papillaires inférieures se trouveraient avec une fréquence de 9,70 p. 100 chez ces dernières, et de 5 seulement chez les femmes normales.

M. Minovici a apporté une étude considérable sur 150 prostituées et 50 femmes criminelles de Roumanie comparées à 50 femmes normales. Les mesures anthropométriques n'ont point révélé entre ces trois classes des différences notables. Taille, envergure, circonférence thoracique sont sensiblement les mêmes partout. La longueur de l'oreille est de 5 cm. 2 chez les prostituées, de 5 cm. 4 chez les criminelles, de 5 cm. 6 chez les normales; le diamètre frontal minimum est également plus petit chez les prostituées (10 cm. 4) que chez les normales (10 cm. 7). Il est regrettable que l'auteur ait oublié de publier les mesures crâniennes, qui auraient pu être plus intéressantes que l'indice céphalique donné seul. La plupart de ces mesures n'ont donné d'ailleurs de résultats que dans la distinction des races; l'anthropométrie aurait pu en fournir de plus expressives, pour la comparaison de groupes sociaux. Notons encore que sur 400 prostituées l'auteur a relevé 40 cas de rachitisme, 13 cas seulement de dysménorrhée et 4 cas de tribadisme. En somme on ne peut que féliciter les prostituées roumaines de leur tenue physique et morale. Nous aurons à revenir plus loin sur l'étude sociale de M. Minovici, plus intéressante à mon avis.

Le Dr Marro a décrit avec sa compétence bien connue de nombreuses anomalies crâniennes dont quelques-unes sont très rares et d'une interprétation délicate; mais elles intéressent surtout l'anatomiste, car il n'a pu établir un pourcentage chez les criminels. Je n'aurai donc à noter que la statistique de la fossette occipitale moyenne. Sa présence s'est élevée à 17,3 p. 100 dans l'ensemble des crânes d'aliénés qu'il a observés, et à 20,8 p. 100 chez les épileptiques seuls. « Ces pourcentages, conclut-il, qui se rapprochent de ceux qu'on a obtenus chez les criminels et qui sont bien supérieurs à ceux qu'on a trouvés chez les normaux s'accordent parfaitement avec les données de l'École lombrosienne. » — Enfin le Dr Tovo Camillo a étudié la suture palatine transverse sur 130 crânes normaux et sur 148 criminels du sexe masculin, ainsi que sur 98 crânes normaux du sexe féminin et 311 criminelles; il a trouvé que la suture à convexité antérieure, qui est de beaucoup la plus constante chez les mammifères, se présente avec une fréquence de 71 p. 100 chez les hommes criminels et 58 p. 100 seulement chez les normaux, 62 p. 100 chez les femmes criminelles, et 49 p. 100 chez les normales. Au contraire la forme à convexité postérieure, qui est un type progressif, ne s'observe que 12,2 p. 100 chez les hommes criminels et 24,8 p. 100 chez les normaux, 15,2 p. 100 chez les femmes criminelles et 23 p. 100 chez les normales. L'auteur établit également que c'est dans les crimes les plus graves que se rencontrent avec le plus de fréquence les formes suturales les plus inférieures. Il y aurait là une manifestation intéressante de l'atavisme.

Les anomalies cérébrales n'ont été traitées que dans deux communications. M. Lattes a noté des dispositions rares dans les circonvolutions des femmes criminelles, mais il n'a point comparé leur fréquence avec des cerveaux ordinaires; M. Roncoroni a étudié les anomalies histologiques chez 33 épileptiques et 16 criminels-nés. Chez les premiers la couche granulaire interne

faisait défaut 9 fois, et 25 fois elle était atrophiée; 10 fois les cellules pyramidales présentaient une orientation anormale. Chez les 16 criminels 4 fois la couche granulaire interne manquait, 6 fois elle était diminuée ; 7 fois l'orientation des cellules pyramidales était modifiée. L'auteur ignore la cause exacte de ces lésions, mais il en signale à juste titre toute l'importance si elles sont confirmées par d'autres observateurs.

Les fonctions nerveuses présentent chez les criminels des anomalies qui ont attiré l'attention, mais pas autant qu'on aurait pu le supposer. Le Dr Audenino a recherché les asymétries dans les contractions de la face, mais uniquement chez les dégénérés. Le Dr Marro pense que la condition cérébrale déterminante de l'homicide réside dans une hypéresthésie psychique. Il entend par là une excitation de l'écorce cérébrale qui se résout en irritation motrice que l'individu ne peut plus maîtriser. L'alcoolisme chronique est une cause fréquente; mais deux facteurs normaux prédisposent particulièrement à l'hypéresthésie, c'est le climat et la puberté. L'influence de la puberté serait prouvée par la statistique : 41 p. 100 des homicides commis en Italie de 1890 à 1895 sont dus à des jeunes gens au-dessous de vingt-cinq ans. Pour montrer l'influence du climat l'auteur établit le pourcentage des crimes dans la population des différentes provinces de l'Italie. Or les régions méridionales en donnent une proportion vraiment extraordinaire, que le Dr Marro n'hésite point à attribuer à la chaleur excessive qui excite l'impulsivité des individus. Sans nier la réalité du fait ni la part de vérité que contient cette hypothèse, je crois qu'il ne faudrait pas s'en tenir à l'examen d'un seul pays, car on risque de confondre des influences du climat avec des facteurs ethniques ou historiques.

Le professeur Frigerio a abordé un sujet très voisin ; ce sont des cas de criminalité dans lesquels l'impulsivité est déterminée par une excitation génitale. Mais il s'est contenté de décrire quelques cas où ce facteur a agi chez des individus plus ou moins dégénérés.

Le Dr Marco Treves fait deux communications intéressantes sur la criminalité passionnelle. D'après lui, la neurasthénie forme avec les idées fixes et les idées obsessives « la triade symptomatologique fondamentale de la passionnalité ». Le caractère spécifique de cette dernière est essentiellement constitué par une prédisposition morbide héréditaire qui se révèle dès la naissance par une sensibilité exagérée et une prédisposition plus ou moins marquée soit aux idées obsessives, ce qui constitue les passionnels épileptoïyiques, soit aux idées fixes, ce qui constitue les passionnnels hystéroïdiques. Les crimes accomplis par les premiers ont pour caractéristiques une explosivité, une impulsivité et une violence barbare de l'action; tandis que les passionnels hystéroïdiques montrent une préméditation qui les distingue tout de suite des premiers. Mais dans les deux cas la complexité inextricable de la trame du crime, les amnésies lacunaires du sujet, son incapacité à expliquer certains détails, ou les explications étranges qu'il en donne, prouvent la morbidité mentale du sujet et sa tendance à la paranoïe véritable. Ces formes peuvent coïncider avec le génie, comme chez Benvenuto

Cellini. Comme conséquence l'auteur demande pour ces malades trop souvent méconnus un traitement spécial.

Le Dr Giacomo Pighini a soulevé une question très grave, puisqu'il s'agit, en fait, de véritables erreurs judiciaires. Il signale tout d'abord que les criminels enfermés dans le « manicomio criminale di Reggio Emilia » sont au nombre de 143. Or 29 seulement avaient été reconnus responsables et enfermés à la suite d'expertises psychiatriques; les 114 autres avaient été condamnés comme responsables. Sur ces 114 individus atteints de maladie mentale et envoyés au manicomio depuis leur condamnation 56 sont reconnus atteints de démence précoce C'est sur ces derniers que l'auteur a porté son attention, en se demandant si un certain nombre d'entre eux n'étaient point déjà malades quand ils ont perpétré le crime. Après une enquête approfondie dans les détails de laquelle nous ne pouvons entrer, il se croit autorisé à affirmer que sur ces 56 condamnés une trentaine étaient fous et ne méritaient aucune condamnation, et il conclut avec une logique qui s'impose : « Si une sage procédure imposait l'examen de l'accusé à un collège d'experts techniques, la justice n'aurait plus, peut-être, à déplorer ces fautes qui portent un si grave dommage à sa renommée ».

On voit que l'examen des criminels a donné des résultats forts intéressants, bien que très peu de pays aient apporté au Congrès de Turin une contribution sérieuse; mais il faut reconnaître que l'on n'a point utilisé suffisamment les méthodes rigoureuses que la science met actuellement à notre disposition et que j'ai comprises au début sous le nom de Technologie somatique. Le Dr Sommer, de Giessen, a insisté fort justement sur l'emploi des méthodes graphiques pour nous révéler les troubles de la motricité et des réactions réflexes; elles ont une valeur objective bien supérieure aux appréciations personnelles les mieux renseignées. Signalons également les méthodes anthropométriques susceptibles de traduire en chiffres les anomalies de croissance si fréquentes chez les criminels, mais à la condition, presque toujours oubliée, de choisir des mesures bien appropriées à ce but, et non des mesures banales, bonnes tout au plus pour révéler des différences de race en Ethnologie. Il serait facile de multiplier les réserves que je viens de faire; mais elles s'adressent bien moins à la science et à la bonne volonté des chercheurs qu'aux moyens d'enquête qui sont mis entre leurs mains. Il est manifeste que la plupart d'entre eux n'ont point à leur disposition la matière nécessaire pour faire des statistiques suffisantes, et encore moins un service suffisamment organisé pour faire des observations complètes et approfondies; mais je reviendrai plus loin sur ce point.

*
* *

Je suis obligé de réunir ensemble les autres études d'Anthropologie criminelle qui représentent les applications des Technologies éthologiques, sociologiques et économiques. Les mœurs et coutumes des criminels et de leur milieu se tiennent de trop près avec l'organisation familiale et sociale pour

n'avoir pas été presque toujours confondues dans les travaux présentés; et la recherche des facteurs économiques est souvent mêlée à des vues sur les deux domaines précédents.

L'écriture des criminels a été comparée par Elia Levi-Deveali à celle des fous; plusieurs caractères leur seraient communs, tels que la manière de barrer le t, la présence de majuscules à la place de minuscules, une tendance notable à écrire en montant. J'espère qu'on n'en fera pas une application trop rapide à la procédure criminelle.

Les associations de criminels, si développées en Italie, n'ont point attiré l'attention comme elles le méritaient. M. Prins constate que les crimes en associations augmentent tous les jours, et souhaite que les statistiques en donnent une idée exacte à l'avenir. Le Dr Angiolella seul fait mention des sociétés de brigandage, et dans une note très superficielle. Il signale la persistance de la Camorra dans la province de Bari sous le nom de Malavita, et la constitution d'une nouvelle en Calabre sous le nom de Piccioteria. Il invoque comme cause du brigandage une grande excitabilité des centres psychiques, le manque d'éducation sociale, et le souvenir des dominations étrangères.

La criminalité professionnelle, si importante à connaître au point de vue pratique, tout comme son pendant médical, la tare organique professionnelle, a pourtant suscité peu de travaux. Signalons la communication de M. Raymond de Ryckere sur la criminalité ancillaire, dénuée malheureusement de toute statistique. Les crimes par excellence de la servante seraient le vol, l'empoisonnement, les actes de vengeance contre les maîtres et l'infanticide dû à la prostitution qui exerce des ravages effrayants dans cette classe, puisque 50 p. 100 environ des prostituées seraient d'anciennes servantes. Le remède idéal résiderait pour l'auteur dans la création d'un syndicat qui surveillerait et défendrait tous les membres de la corporation.

Une autre type de criminalité professionnelle, celle de l'armée, a été bien étudiée par deux médecins militaires, les Drs Ferrero di Cavallerleone et Consiglio Placido. Ils ont pu obtenir la statistique criminelle de l'armée d'Italie depuis 1885. Un seul crime a augmenté dans de grandes proportions, c'est celui de la désertion simple par défaut à l'appel annuel au moment du recrutement, fait qui se rattache à l'émigration. Mais, ce n'est point à proprement parler un crime de la collectivité militaire constituée. Au contraire l'ensemble des condamnés pour crimes accomplis pendant le service militaire a diminué de 43 p. 100. Le vol a diminué de 45 p. 100 alors qu'il augmentait dans la vie civile. La désobéissance, l'insubordination, la désertion ont montré pendant cette période une décroissance continue. Les auteurs se réjouissent naturellement de cette amélioration morale si remarquable. Ils l'attribuent d'une part à une éducation toujours mieux comprise du soldat, et à la pénétration dans l'armée des courants les plus sains de la civilisation moderne créant aux jeunes recrues un milieu démocratique bien adapté à leur mentalité moderne. Ils pensent d'autre part que les médecins militaires ont fait œuvre d'assaisissement moral en écartant de la collectivité militaire tous les individus anormaux dont les tares men-

tales sont révélées par les premières épreuves du service. On ne peut qu'approuver l'esprit général de ce rapport et souhaiter que l'Anthropologie criminelle fasse dans la société civile l'œuvre d'éducation et d'épuration méthodique qu'ils ont si bien conduite dans l'armée.

La criminalité dans les classes sociales a suscité plusieurs travaux intéressants. Le Dr Slingenberg a examiné l'influence que la lutte des classes peut exercer sur la criminalité; c'est une étude intéressante autant par les statistiques qu'il apporte que par l'examen critique qu'il en fait. En suivant les mouvements de la criminalité dans les Pays-Bas, il constate que ses accroissements périodiques coïncident avec les élections; il élimine peu à peu les facteurs accessoires tels que l'alcoolisme, les vols dans la foule, etc., et se croit autorisé à conclure « qu'il existe un rapport direct entre la criminalité et la lutte des classes, en ce sens que plus la lutte devient violente, plus la criminalité augmente ». Les femmes, qui n'ont pas de droits politiques, échappent à cette loi, et la confirment indirectement. — M. Niceforo résume ses intéressants travaux sur l'Anthropologie des classes pauvres, dont je ne puis m'occuper ici, et se contente de signaler les services qu'ils pourront rendre à l'Anthropologie criminelle.

Ces études nous conduisent à la recherche des facteurs économiques dans la criminalité. Le Dr J. R. B. de Roos nous apporte des statistiques de La Haye qui nous prouvent que les vols simples et qualifiés augmentent considérablement en hiver. Ce fait est d'autant plus remarquable que la mendicité et le vagabondage augmentent au contraire en été. L'auteur admet que c'est la misère, plus douloureuse pendant la saison froide, qui pousse plus d'individus au vol. Les crimes contre les personnes sont, à l'inverse des vols, plus fréquents en été. L'action de l'alcool est incontestable, on l'a notée avec une fréquence de 41,2 p. 100, mais il est à remarquer que c'est en hiver que cette influence est le plus souvent notée; on doit donc conclure que la fréquence de ces crimes en été est due à une autre cause, qui ne peut être que le facteur cosmique lui-même, l'excitabilité causée par la chaleur.

M. Hugo Herz, juge instructeur à Brunn, à étudié la criminalité dans les classes populaires des travailleurs en Autriche. De l'analyse approfondie qu'il fait des statistiques de criminalité il tire quelques conclusions intéressantes : lorsque des crises économiques pas trop prolongées viennent frapper les ouvriers industriels, elles n'accroissent pas sensiblement leur criminalité, à cause de la tutelle des lois modernes. Ce sont en effet les ouvriers indépendants qui sont les plus atteints. L'industrialisme croissant oblige la femme à quitter de plus en plus la famille, et cependant il n'en résulte aucune augmentation dans sa criminalité; mais c'est l'enfant qui est atteint par la dissolution progressive de la famille, et c'est chez lui que la criminalité augmente.

Enfin nous rencontrons ici l'étude de M. Minovici dont j'ai résumé la première partie plus haut, et qui, dans la seconde, analyse des statistiques de Roumanie portant sur les femmes criminelles et sur les prostituées. L'auteur constate, après bien d'autres, que la prostitution joue un rôle indé-

niable quant au drainage de la criminalité féminine. Quoi qu'il en soit cette dernière est extrêmement faible, comparée à celle des hommes, dont elle représente seulement 2,42 p. 100; le maximun tombe entre vingt et trente ans. Le célibat a sur la moralité de la femme une influence au moins aussi néfaste que chez l'homme mais l'auteur conclut que la principale cause de ces deux tares est la misère sociale; et par là, ajoute l'auteur, il ne faut point entendre seulement le manque de ressources, mais l'ensemble de tous les facteurs sociaux défavorables au bonheur et au progrès de l'individu et de la société.

Je ne veux point discuter les conclusions des différents statisticiens que je viens d'énumérer, mais il saute aux yeux que presque toutes sont hypothétiques, les plus sévères d'entre eux se sont contentés d'établir qu'il existait entre deux faits sociaux une certaine concomitance, et ils se sont empressés d'affirmer que l'un était la cause de l'autre. Tout logicien scientifique avouera que c'est là une induction illégitime. Pour découvrir les causes d'un fait social comme la criminalité, il faut dépasser la statistique générale qui n'apprend rien de certain sur les facteurs réels; il faut la compléter par des enquêtes méthodiques, destinées à contrôler sur place les hypothèses qu'elle peut suggérer.

*
* *

Les études d'Anthropologie criminelle, dans leur ensemble, ont une application pratique trop évidente pour qu'on l'ait oubliée au Congrès de Turin. M. Enrico Ferri constate avec une satisfaction non dissimulée que ce congrès tend à abandonner les discussions théoriques et générales pour les applications. Je trouve même qu'il en a abusé. Certes, je le félicite d'avoir relégué au second plan les théories sur lesquelles on peut discuter indéfiniment en scolastiques modernes sans faire avancer la science d'un pas, mais il faut d'abord amasser des faits pour établir des lois scientifiques susceptibles de diriger nos actes. Or il est évident que les conseils pratiques et les propositions faites sont le reflet d'opinions individuelles très respectables, justes sans doute, mais, pour la plupart, ne représentant point le prolongement logique de lois scientifiquement.

Théoriquement il est facile d'établir quelle est la portée pratique de l'Anthropologie criminelle. Cette science, étudiant un groupe d'individus déclarés antisociaux par la justice, doit se proposer tout d'abord de contrôler la formation de ce groupe en *éclairant et précisant les jugements dont il est issu*. C'est dans ce but que plusieurs congressistes ont demandé le perfectionnement des expertises et la classification méthodique des condamnés suivant leurs caractères pathologiques ou, d'une façon plus générale, suivant les causes de leur criminalité. C'est encore sous l'empire de cette préoccupation que quelques-uns ont signalé les jugements frappant des aliénés, comme je l'indique plus haut, ou encore des certificats de folie délivrés à d'habiles simulateurs, comme M. C. Charpentier en a donné de très curieux exemples.

L'anthropologie criminelle doit ensuite se proposer de *diminuer le groupe des antisociaux* qu'elle étudie. Deux actions parallèles s'offrent à ses efforts : 1° appliquer un traitement rationnel aux condamnés afin de guérir ceux qui ne sont point incurables. Je ne puis faire mieux que de citer un passage excellent de M. Mount Bleyer, vice-président de la Société médico-légale de New-York. « Notre système criminel est faux. L'inspecteur des prisons M. Hill écrit : comment peut-on espérer qu'on puisse avoir une bonne réussite sur le caractère des prisonniers avec la courte période de l'emprisonnement qui est en moyenne de 50 jours en Angleterre et de 40 en Écosse? La loi nous apporte le précepte barbare de la proportion entre le crime et la peine, mais si le but de la punition est la correction, je dirai mieux, la guérison du coupable, comment le juge peut-il prévoir combien sera long le traitement de sa maladie morale ? En attendant, conclut-il, nous appliquons le remède d'une manière non scientifique, sans avoir fait *un diagnostic rationnel de la maladie* ». Selon lui, la prison doit devenir un asile. M. Garofalo propose également des asiles pour les irresponsables.

2° Un moyen bien supérieur encore au précédent de diminuer les antisociaux est d'en arrêter la formation par une *Hygiène sociale préventive*. Je ne puis résumer ici les excellentes communications faites sur ce sujet par MM. Albanel, Van Hamel, P. Kahn, président Magnaud, Mme Gina Lombroso, etc. Je ne puis que répéter, à leur sujet, ce que je disais plus haut : il est indispensable que des enquêtes préalables soient faites sur les criminels et sur les facteurs organiques et sociaux de la criminalité, tout comme en médecine la pathologie doit précéder la thérapeutique.

Il est difficile d'établir sur un congrès des conclusions précises. Cependant on peut sans grande peine atteindre le but que je m'étais proposé, et tirer de l'ensemble des communications faites à Turin une indication générale sur l'état actuel de l'Anthropologie criminelle. Les facteurs de la criminalité commencent à se dégager; la classification des criminels en normaux et anormaux avec subdivisions nombreuses de cette dernière catégorie a fait des progrès qu'on ne pourrait nier sans parti pris; mais il est non moins évident que le congrès ne marquera point une date en Anthropologie criminelle. On piétine un peu sur place, et bien des congressistes l'ont senti, puisque dans leurs communications revient comme un véritable Leit-motiv le souhait de voir se parfaire un examen méthodique des criminels et des facteurs du crime.

Reconnaissons que ce n'est point la faute des chercheurs. Ils ont devant eux, il est vrai, une matière énorme à élaborer, mais nulle part on ne leur donne le moyen de le faire avec profit. Dans aucun pays n'existe *de service sérieusement organisé d'Anthropologie criminelle*. En Belgique seulement le ministère de la justice a institué tout dernièrement un *Laboratoire d'anthropologie pénitentiaire*, qui sera rattaché à la prison de Forest, sous la direction du Dr Vervaeck. Partout ailleurs on s'efforce de tirer quelque parti des services de police judiciaire, mais sans résultats sérieux; on

comprendra facilement pourquoi. M. Ottolenghi exposait que la base de tout service de police doit être *une fiche du criminel*, une *cartella biografica*, sur laquelle on inscrirait non seulement le signalement de l'individu d'après le portrait parlé et les autres méthodes d'identification, mais encore les caractères somatiques, psychiques et sociaux du délinquant. Or on s'est vivement élevé contre cette proposition. Les caractères physiques et psychiques ne peuvent être relevés par de simples fonctionnaires qui n'ont point une instruction suffisante, dit M. Prins, professeur de droit pénal en Belgique. C'est, dans ces conditions, une investigation impossible ou dangereuse, ajoute le Dr Ferraz de Macedo. — Quelles sont les garanties que de telles indications seront exactes? demande M. Spira. — Pourquoi ne pas confier un examen aussi délicat à des personnes compétentes? propose M. Maxwell. — Enfin M. Albanel propose de confier aux hommes de police le soin d'établir les renseignements les plus simples, puis de compléter pendant l'information cette fiche par un examen biologique et par des renseignements sociologiques contrôlés sérieusement.

Concluons que l'examen des criminels et les enquêtes sur les facteurs organiques et sociaux de la criminalité ne peuvent être confiés qu'à des hommes compétents; rien de sérieux ne sera fait tant qu'on n'organisera pas des services mettant à leur disposition, d'un côté les moyens de recherche que la science moderne possède maintenant, et de l'autre le droit de les appliquer aux inculpés et aux prisonniers.

LA MOISSON EN SICILE

La Sicile est une antique terre à blé. On a pu croire que le blé y était indigène, y poussait spontanément. Le culte de Cérès y eut son centre peut-être le plus ancien. Il y fut en tout cas intronisé à une époque qui se perd dans la nuit du passé [1]. Elle est restée une terre à blé, malgré les progrès récents de la culture de la vigne. Et comme l'absence des capitaux ne lui a pas permis, presque jusqu'à nos jours, de recourir au machinisme, la grande étendue des latifundia la contraint encore de se conformer aux règles les plus anciennes de la culture. Les travaux de la moisson et du battage en particulier sont pour les Siciliens une véritable épreuve, tout se faisant à bras d'homme, dans des conditions qui maintiennent le prix de la main-d'œuvre à un taux assez faible pour que le blé ne coûte pas lui-même un prix supérieur à sa valeur.

Pour aller travailler aux champs, le paysan emporte nécessairement son manger de la journée. Ces provisions consistent en un pain de deux livres, de farine non blutée, avec du son par conséquent; en un litre de vin, un peu plus un peu moins, suivant la tâche, en 45 grammes de fromage ou, en automne, en deux ou trois sardines salées avec un oignon, des olives salées

1. Le blé en Asie et en Europe, *Revue de l'École*, 1906, p. 359.

ou des figues sèches. A son retour à la maison, la soupe qu'il mange est faite avec un quart de livre de pâte et moins de cent grammes de légumes secs, fèves, lentilles, haricots.

Pour la collation prise en commun dans les champs, les paysans, sous la direction d'un conducteur de travaux, le *Caporal*, s'asseyent en cercle sur la terre même ou sur des pierres. Ils coupent leur pain, et le *Caporal* distribue les provisions. Sauf quelques réflexions sur leur besogne, ils mangent en silence. Chacun boit une gorgée de vin en collant ses lèvres au goulot de la cruche. Le Caporal a le droit intangible de porter le premier ses lèvres à la cruche. Le repas sommaire fini et avant de reprendre le travail, le Caporal dit : *Sia laudatu e ringraziatu lu santissimu e divinissimu sagramentu;* et tous répondent : *Simpri sia laudatu.*

Quelques *Pater* et *Ave* sont ensuite murmurés et sur un signe du *Caporal*, tous lèvent la main droite ouverte vers le ciel et crient : *Viva Maria*, pour rendre grâce pour le pain quotidien.

Ces coutumes donnent une idée de la façon dont s'opère le travail des champs qui n'est plus le travail individuel et libre que nous connaissons, mais exige le concours simultané d'un grand nombre de bras pour la même besogne. L'ouvrier agricole est enrégimenté comme l'ouvrier d'industrie.

Lorsque le moment de la moisson arrive, le propriétaire ou le fermier ne pouvant généralement pas faire appel à la main-d'œuvre étrangère, dans un pays presque sans chemins de fer, dépourvu de bonnes routes, et ne pouvant pas recourir aux machines, est bien obligé de se conformer aux habitudes traditionnelles et de s'appuyer sur elles pour obtenir le rendement indispensable de la main-d'œuvre indigène. Si elle lui manquait, il ne pourrait plus exploiter. Les paysans n'ont pas songé à abuser de cette situation. Mais le travail de la moisson nécessite des efforts pénibles longtemps soutenus. Pour l'accomplir les paysans sont donc soumis à un véritable entrainement et à un régime approprié. Ils sont groupés en équipes sous la conduite de tâcherons, comme le sont d'ailleurs les Flamands, appelés sapeurs du nom de leur instrument la *sape* qui remplace la faulx, que nous voyons faire la moisson dans tout le nord de la France.

Ces équipes siciliennes sont désignées sous le nom d'*opera*, et chacune d'elles va ordinairement chaque année aux mêmes lieux, travailler pour le même propriétaire ou fermier. Gagner les champs est comme une sorte d'expédition. On s'y prépare d'avance. Tous les hommes ont invariablement le même costume d'été : une chemise, un caleçon et des chaussures en toile. Ils ont la faux à la main. On part la veille du premier jour de travail, à la brune, pour être à pied d'œuvre et assez reposé à l'aurore. Le chef d'équipe ou tâcheron qui est généralement un lieur de bottes, un *ligature*, fait quelquefois le voyage à dos d'âne; généralement tous vont à pied, en faisant de temps en temps résonner des cymbales, des castagnettes, du flageolet, pour soutenir leur entrain. Ils se préparent pour l'ouvrage avant l'aurore, chacun à une place déterminée. Et le moment venu, le tâcheron fait le signe de croix et prononce les paroles religieuses de conjuration déjà citées :

Sia laudatu e ringraziatu la santissimu e divinissimu sagramentu. Après la réponse en commun : *Sempri sia laudatu*, tout s'inclinent sur la faulx : *In nomu di Diu*, et d'un même mouvement circulaire, abattent les gerbes. Le travail est mené rapidement, mais toutes les deux heures, il y a un temps de repos avec repas ou goûter. Chacun de ces repas a son nom et son heure.

Le 1er, la *mazzicuni* (culbute, salut), ne consiste qu'en quelques bouchées de pain prises au moment où le soleil, se levant, vient éclairer le front des moissonneurs. Le 2e, l'*agghia*, consiste en un peu de pain avec de l'ail *cuit* ou des *olives* et un peu de fromage. Le 3e, *culazioni* (collation), se compose de pain et d'une *salade* de *tomate*, *d'oignon*, de *concombre*, de *laitue* préparée dans un bol en faïence ou en bois. Le 4e, *menzujorme*, est une soupe au *choux* et au *potiron*, préparée avec des tomates. Le 5e, *miruma*, consiste seulement en pain et fromage salé. Le 6e, *arrifriscu*, est un rafraîchissement ou un goûter. Le 7e, se prend à la fin de la journée, les hommes réunis dans la cour où sous l'abri ou ils doivent dormir, passer la nuit; son nom, *li lasagni*, les *vermicelles*, indique sa composition; il consiste en un potage de pâte *de vermicelle*, et en *tomates* accommodées avec des légumes à l'huile.

Ces repas ne sont ni très tentants ni très réconfortants. Les viandes en sont exclues, mais ils ne sont pas sans valeur nutritive, et, grâce à leur fréquence, le moissonneur n'a du moins jamais l'estomac vide.

Le battage n'est pas moins pénible que la moisson. On étale les gerbes sur l'aire et on les fait piétiner par des mules accouplées tournant en rond. Lorsqu'elles ont de leurs pieds *chassé le grain* de l'épi pendant une heure, on les met de côté pour égaliser l'aire. Puis elles la trépignent de nouveau. Selon la quantité et la grosseur des épis, il y a ainsi la *prima caccia*, *la seconda caccia*, puis la troisième et quatrième. Vanner le grain à l'aide de sacs n'est pas une affaire moins compliquée, faute de machines.

Pour terminer, les conducteurs de mules chantent :

Torna, ben torna
Viva san Giusipuzzu e la Madonna
La Madonna e la Signuri
E viva la Santissimu Salvatori.

Ils mangent ensuite voracement. Après, la scène change tout à fait Comme après le battage du maïs en Portugal, les travailleurs se groupent autour de l'aire, ils échangent des quolibets et des acteurs improvisés se livrent à des farces. Et s'il y a dans l'équipe quelque chansonnier, il fait entendre ses poésies. C'est une détente générale. Mais il est bien clair que par la façon dont ils s'opèrent, les formules pieuses dont on les accompagne, les travaux de la moisson, si pénibles, sont supportés, régulièrement accomplis comme autant de devoirs religieux.

S. Zaborowski.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers — Imp. Paul BRODARD.

CONCLUSIONS GÉNÉRALES
SUR L'ANTHROPOLOGIE DES SEXES
ET APPLICATIONS SOCIALES

Par L. MANOUVRIER

III

Aux deux chapitres d'introduction précédents[1], je désire ajouter quelques remarques préliminaires plus étroitement liées à mes conclusions et occasionnées en partie par ma position personnelle, déjà ancienne, dans cette importante question.

Mes premiers travaux scientifiques, de 1878 à 1883, ayant changé complètement l'état de celle-ci dans un sens très favorable aux femmes, je me suis trouvé par ce fait indirectement associé au mouvement « féministe » à son début et bien avant qu'il ne reçût cette appellation. Mon cours à l'École d'Anthropologie en 1883-1884 fut consacré à ce sujet que j'ai traité plus en détail pendant trois années successives, de 1898 à 1902, afin de faire un exposé critique des principaux ouvrages publiés depuis 1889 sur la question et aussi du mouvement social féministe, en raison de son accentuation considérable depuis une vingtaine d'années. Le présent travail résumera simplement mes vues et opinions personnelles.

Vers 1880, l'état de la science était loin d'être propice aux femmes qui éprouvaient le besoin de se procurer des titres universitaires et prétendaient partager avec les hommes le bénéfice des professions libérales. Celles qui essayaient de justifier cette prétention théoriquement étaient aussitôt accablées sous le poids des

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1re partie, décembre 1903, p. 405 à 423. — 2e partie, août 1906, p. 249 à 260.

données scientifiques qu'on leur opposait. L'infériorité du poids relatif du cerveau féminin aussi bien que de son poids absolu était une notion classique dont un mémoire couronné par la Société d'Anthropologie de Paris[1] venait de corroborer l'importance par des développements et des commentaires très humiliants pour le sexe féminin. A la Société de Biologie on écoutait sans étonnement des communications d'après lesquelles l'évolution organique avait laissé la femme à un degré intermédiaire entre l'homme et les anthropoïdes. Ce retard paraissait d'ailleurs attesté par un assez grand nombre de caractères morphologiques du cerveau, du crâne et de diverses parties du corps. Il était admis au surplus d'après des faits incontestables que, dans le développement ontogénique, l'ensemble de l'organisme féminin subissait, comparativement à l'organisme masculin, un véritable arrêt constituant un certain degré d'infantilisme.

Tout cela présentait une certaine cohésion qui pouvait elle-même sembler décisive en faveur de la subordination sociale du sexe féminin. Au contraire, les arguments opposés sur ce terrain anthropologique se heurtaient inévitablement à la part de vérité incluse dans la théorie régnante; ou bien ils consistaient en interprétations, hasardées et peu cohérentes entre elles, des faits gênants pour la cause féminine.

En outre, ces arguments étaient présentés par des écrivains étrangers à la question. Et comme celle-ci dépassait le cadre ordinaire des études médicales, les docteurs ou doctoresses étaient forcés eux-mêmes, soit de tenir pour valable l'opinion scientifique existante, soit de lui opposer des critiques ou des explications plus ou moins malheureuses.

Ainsi, par exemple, certains croyaient servir la cause féminine en niant la signification physiologique des variations du poids de l'encéphale, alors qu'à leur insu mes recherches venaient précisément de renforcer cette signification, mais en apportant au sexe féminin un secours inattendu. Je substituais, en effet, à l'infériorité classique du poids relatif du cerveau féminin une *supériorité* certaine

1. G. Le Bon, Rech. anat. et math. sur les lois de la variation du volume du cerveau, *Rev. d'Anthr.*, 1879.

2. G. Delaunay, Sur la marche de l'évolution organique (*C. R. de la Soc. de Biologie*), 1880, etc.

et considérable, d'après laquelle l'argument tiré de l'infériorité du poids cérébral se transformait en argument favorable.

D'autres avaient seulement fait observer que la différence sexuelle du poids relatif du cerveau était si faible qu'elle pouvait être tenue pour équivalente à l'égalité. Or, je venais précisément de démontrer que, pour être intellectuellement équivalente à l'homme, la femme devait posséder un poids cérébral relatif non pas égal, mais très notablement supérieur à celui de l'homme, et qu'elle présentait effectivement cette supériorité.

Les doctoresses, chose curieuse, sans se croire elles-mêmes inférieures intellectuellement, paraissaient admettre sans peine une infériorité du sexe féminin; mais elles la considéraient comme une différence résultée dans le cours des siècles de la subordination sociale et de l'instruction moindre des femmes, différence que ferait précisément disparaître l'émancipation féminine réclamée. C'était reconnaître, en cherchant à l'expliquer, le retard de l'évolution féminine; et l'on pouvait douter de la suppression de ce retard dans l'avenir, à moins que le sexe masculin ne suspendît sa propre progression pour se laisser atteindre.

Pour moi, je considérais ce prétendu retard comme une apparence factice due à la considération trop exclusive d'une classe sociale relativement peu nombreuse dans laquelle, sous le rapport de l'instruction et aussi de l'intelligence, les hommes se trouvaient assez sévèrement sélectionnés tandis que leurs femmes l'étaient beaucoup moins. Si l'on envisage les autres classes, paysans, ouvriers, petits employés et petits commerçants qui représentent le gros d'une population, le niveau de l'instruction générale ne diffère pas suivant le sexe; et si le niveau intellectuel diffère un peu en moyenne, il me semblerait plutôt que c'est en faveur du sexe féminin, soit parce que les femmes les mieux douées sortent moins de leur classe sociale, soit parce que la condition des femmes les oblige à une adaptation intellectuelle plus difficile en général que celle des hommes, dans les modestes professions. Ceci apparaîtra mieux plus loin. Ici sont seulement exposés les défauts essentiels de l'argumentation primitive des doctoresses.

Elles étaient obligées, en effet, de raisonner selon l'état existant de l'opinion et de la science de l'époque. Elles partageaient donc nécessairement, au sujet de leur propre sexe, les manières de voir

de leurs adversaires masculins. On reconnaissait cependant aussi bien qu'aujourd'hui que beaucoup de femmes avaient produit des œuvres sinon géniales, au moins attestant une intelligence supérieure. Mais comme l'opinion régnante[1] empêchait de considérer ces cas de la même manière que les cas masculins analogues, on les expliquait par la fantaisie de la nature.

Pour Le Bon, ces femmes supérieures étaient comparables à des monstruosités (*loc. cit.*). Letourneau m'exprima la même opinion à propos de Mme Ackermann qu'il regardait comme un poète de génie. Mme Clémence Royer, m'expliquait jadis sa propre supériorité intellectuelle en disant qu'elle possédait, quoique mère et ne différant en rien de commun des femmes sous les autres rapports, un cerveau masculin. Mais je crois avoir réussi tout au moins à ébranler sa conviction. J'ai rencontré une opinion identique et non moins ferme chez une doctoresse en médecine qui, sans contester davantage sa sexualité, des plus accentuées du reste, n'admettait pas que le sommet de la série féminine pût être assez élevé pour un cerveau tel que le sien. Singulière opinion vraiment chez une féministe avancée; mais on s'explique aisément sa genèse.

C'est également par des doctoresses que j'ai vu présenter l'infériorité musculaire des femmes, trop évidente, celle-ci, pour être contestée, comme imputable à la situation sociale imposée partout et de tout temps aux femmes, situation qui les aurait mises dans l'impossibilité d'exercer convenablement leurs muscles. L'émancipation et la gymnastique devaient rapidement faire disparaître ou tout au moins réduire à peu de chose cette infériorité féminine! De telles idées s'accordaient mal avec les amers reproches adressés presque simultanément au sexe masculin pour avoir réduit les femmes à un véritable esclavage, pour en avoir fait leurs servantes et les avoir traitées parfois comme des poupées, mais le plus souvent comme des bêtes de somme.

De ce côté je ne pouvais apporter aux premières femmes émancipatrices que des chiffres désespérants et une opinion radicalement

1. Cette opinion doit remplacer historiquement le doute émis par le Concile de Mâcon, doute auquel j'ai fait allusion (chap. I) après beaucoup d'autres auteurs. Il résulte, en effet, de communications faites à l'*Intermédiaire des Chercheurs* (1908-09) que ce prétendu doute est la simple déformation d'une discussion particulière et d'ordre purement grammatical, *un* évêque ayant contesté que le mot *homme* désignât les deux sexes.

opposée à la leur. Il y a des femmes et aussi des hommes qui n'exercent pas assez leurs muscles et d'autres qui se livrent à un travail musculaire excessif. Mais le redressement souhaitable de ces fautes humaines ne saurait diminuer d'une façon bien sensible une différence sexuelle aussi fondamentale que la différence de force musculaire. Je présentais au contraire cette infériorité féminine comme la véritable contre-partie d'une supériorité du sexe faible : l'aptitude exclusive à produire des enfants. Supériorité lourde, peu enviable certainement et dont le rappel m'a toujours paru être froidement accueilli dans les assemblées féministes, à peu près comme une chose étrangère à l'ordre du jour.

*
* *

« Pourquoi revenir sans cesse sur une misérable sujétion naturelle, disait une femme, comme si nous n'étions que des ventres, alors que nous avons aussi bien que les hommes un cerveau et que nous réclamons le droit de nous en servir comme eux dans notre intérêt qui est, aussi bien que le leur, celui de la communauté ! »

On ne peut pourtant pas faire abstraction du ventre et des fonctions maternelles quand on se propose d'apprécier comparativement l'ensemble des aptitudes de chaque sexe, surtout quand il s'agit de la répartition du travail. On le peut d'autant moins que l'homme et la femme ne diffèrent pas seulement entre eux par le ventre et les organes génitaux et que la différenciation sexuelle pénètre la totalité de l'organisme. Elle est, en outre, irrévocable jusque dans ses dernières conséquences, parce que même celles de ces conséquences qu'on peut appeler secondaires ou indirectes se sont produites en vertu de nécessités d'adaptation que nous savons avoir existé antérieurement à la formation de l'espèce humaine et avoir entraîné, chez nos voisins les anthropoïdes, des caractères sexuels secondaires non moins tranchés en somme que chez nous.

Certains traits subtils du caractère féminin sembleraient être des résultats sociaux de formation récente. Or, on voit qu'ils sont eux-mêmes explicables par des nécessités d'adaptation féminine en effet actuelles, mais qui étaient pour le moins aussi rigoureuses dans les sociétés humaines primitives et parmi les couples préhumains, car ces traits du caractère résultent en réalité d'une adaptation soit

maternelle, soit intersexuelle, soit familiale ou domestique. Cette triple adaptation dont les nécessités, aussi anciennes que notre espèce, ont modelé le caractère féminin, a pu produire quelques traits effaçables et réversibles dans une certaine mesure moyennant de profonds changements sociaux, car l'intelligence humaine est la plus capable de réadaptation. Mais comme les changements sociaux profonds sont infiniment plus difficiles à réaliser que les révolutions politiques, et comme nous sommes incapables de prévoir ce qui résulterait de ceux qu'il nous plaît d'imaginer, la vie des sociétés étant soumise elle aussi à des nécessités d'adaptation dont nous ne sommes pas les maîtres, la réversibilité des plus légers traits du caractère féminin, de ces traits que l'on pourrait appeler des différences sexuelles tertiaires, est tout au plus concevable comme possibilité purement *théorique*, réalisable peut-être dans le cours des siècles futurs.

Au surplus, s'il y a parmi les traits féminins de l'intelligence et du caractère quelques défauts, il y a aussi maintes qualités largement compensatrices ayant une origine identique ou analogue, c'est-à-dire directement ou indirectement liées aux différences sexuelles primaires. Qualités et défauts, supériorités et infériorités, caractères sexuels primaires, secondaires, tertiaires si l'on veut, tout cela se tient. Ne pas tenir compte des caractères féminins d'un ordre quelconque lorsqu'il s'agit du rôle social qui convient aux femmes, c'est commettre une faute préjudiciable à l'intérêt général commun des deux sexes. La faute devient extraordinaire si l'omission porte précisément sur les différences sexuelles primaires desquelles sont résultées toutes les autres et premièrement, dans tous les temps et dans tous les lieux, une division du travail social selon le sexe.

Il peut être nécessaire de considérer séparément les diverses parties ou les diverses fonctions de l'organisme pour les commodités de l'étude. Mais les êtres étudiés n'en sont pas moins à envisager tout entiers lorsqu'il s'agit d'eux tout entiers. Et alors les hommes et les femmes apparaissent comme des êtres différant les uns des autres à un tel point que la division du travail suivant le sexe, telle qu'elle existe, apparaît à son tour avec évidence comme étant résultée spontanément d'adaptations nécessaires à la conservation, non seulement des divers groupes sociaux à toutes les époques, mais encore de l'espèce elle-même.

Nos ancêtres préhumains à l'état anthropoïde durent être adaptés déjà dans ce sens au même degré que nous, car ce haut degré de différenciation sexuelle dut avoir pour cause principale la longue durée de la gestation et des soins maternels nécessaires aux petits. Il en résultait pour les femelles une incapacité relative et constante dans la recherche de la nourriture et dans la défense, d'où la spécialisation des mâles dans ces fonctions. Cette spécialisation est clairement traduite chez les grands primates par les formidables canines de combat du gorille mâle par exemple, arme presque inexistante chez la femelle, et par une différenciation non moins accentuée de la puissance musculaire. Est-il besoin de raisonner beaucoup pour trouver dans ces simples faits la genèse d'une différenciation sexuelle non moins profonde au point de vue mental? Des rapports nécessaires entre la femelle et ses petits, entre la femelle et le mâle, entre celui-ci et les difficultés extérieures que la femelle connaissait sans être capable d'y pourvoir elle-même, il est assez facile de tirer psychologiquement une explication plausible des principaux caractères sexuels mentaux dans l'espèce humaine, tels qu'on les constate chez tous les peuples sauvages, barbares ou civilisés.

Les différences sexuelles du caractère sont les mêmes partout, parce que des causes somatiques et autres dont elles dérivent ont été partout les mêmes et parce que la civilisation n'en a supprimé aucune. Elle ne semble pas les avoir accrues; elle a pu adoucir par places la rigueur de certaines des causes indiquées ci-dessus, mais l'ensemble de celles-ci subsiste toujours. Si les différences en question ne se sont pas accentuées avec le temps, ce qui me paraît vraisemblable, c'est sans doute parce qu'elles avaient atteint déjà, aux époques les plus lointaines, le degré maximum qui pouvait résulter des causes mentionnées.

En tout cas, qu'il s'agisse de différences sexuelles somatiques ou de différences mentales, il est absurde de les attribuer comme l'ont fait quelques écrivains féministes, à une intention systématique des hommes. Autant que ces différences ont pu se produire durant l'existence de l'espèce humaine, elles ont été la conséquence nullement voulue, nullement préméditée ou même prévue, de nécessités d'adaptation non moins impérieuses pour les hommes que pour les femmes. Et comme ces nécessités existaient sans nul doute dans

l'espèce ancestrale; comme, d'autre part, la différence sexuelle somatique la plus profonde remonte à un stade infiniment plus éloigné, on voit que le féminisme fait fausse route lorsqu'il méconnaît la cohésion de l'ensemble des caractères féminins et leur solidité.

Les nécessités d'adaptation intersexuelle existent aujourd'hui comme autrefois, et les caractères féminins mentaux qui en sont résultés pendant les stades antérieurs de l'évolution ne sont pas devenus moins nécessaires. C'est grâce à ces caractères que, très généralement, l'association conjugale peut durer et procurer aux deux sexes le bonheur qu'ils y cherchent chacun selon ses besoins propres.

La sélection naturelle a dû tendre de tout temps à consolider les caractères issus de l'adaptation intersexuelle, et c'est la mentalité féminine qui a dû être la plus influencée dans cette adaptation cependant réciproque, tandis que la mentalité masculine doit au contraire s'adapter plus étroitement aux conditions de la vie extérieure. C'est ainsi que l'on trouve l'esthétique féminine si complaisante à l'égard des hommes dont l'aspect et le caractère semblent pécher par excès de rudesse physique et morale. Un esprit très féminin s'inquiète peu de ces défauts qui semblent même exercer sur lui une attraction particulière. La femme est attirée instinctivement par l'accentuation des traits masculins et plus consciemment par l'assurance qu'elle a de pouvoir apprivoiser et mettre à son service un être d'apparence terrible. De même l'excès de souplesse morale, répugnant chez un homme, est facilement supporté par l'homme chez une femme. C'est une attraction de plus pour le mâle brutal qui trouve dans ce défaut la satisfaction, si souvent illusoire pourtant, de son instinct autoritaire. L'intelligence et la réflexion sont souvent impuissantes à contre-balancer les attractions réciproques de ce genre, tant est profonde la différenciation sexuelle résultant de l'adaptation du sexe faible au sexe fort pour la vie en commun et l'intérêt du foyer.

L'instinct sexuel semble vraiment entraîner chez l'homme et chez la femme des tendances instinctives du caractère, correspondantes aux adaptations qui, de tout temps, furent étroitement liées au sexe et qui, pour la femme, furent commandées par les besoins de l'enfant et par les exigences du caractère masculin. Sans cette part d'instinct l'éducation dans le même sens serait beaucoup plus pénible et peut-

être impuissante à pourvoir les futures épouses et mères de la souplesse indispensable au bonheur familial.

Les qualités morales particulières de la femme, et aussi ses défauts, sont explicables presque en totalité par l'adaptation dont nous venons de parler, de telle sorte que les qualités trouvent dans la famille leur maximum d'utilité et que les défauts issus de la même adaptation trouvent encore dans la famille une utilisation salutaire. A cette place par conséquent, ils ne mériteraient pas d'être appelés des défauts. C'est lorsqu'ils sont transportés au dehors qu'ils apparaissent comme tels, parce qu'ils ne sont plus à leur place. Ils encourent alors une légitime animadversion parce que les conditions de la vie extérieure sont très différentes de celles de la vie conjugale ou familiale, et parce que les premières n'admettent pas sans préjudice moral certaines manières d'être ou d'agir qui entrent au contraire avantageusement dans l'adaptation féminine aux nécessités particulières de la vie intime, conjugale et familiale.

Aussi le sentiment populaire, sans distinction de sexe, est-il choqué par le radicalisme féministe presque autant que par l'inversion sexuelle. Mais la part de vérité incluse dans ce sentiment consiste seulement en ceci : qu'à la différenciation sexuelle doit correspondre une différenciation sociale corrélative, de telle sorte que chaque sexe reçoive les attributions sociales fonctionnelles les mieux en rapport avec l'*ensemble* de ses aptitudes. C'est évidemment ainsi que l'intérêt social sera le mieux servi et que chaque sexe, je ne dis pas chaque individu, trouvera le maximum de satisfaction.

Il est également certain que, dans l'ensemble des aptitudes de la femme il en est une qu'il serait étrange d'oublier, d'autant plus qu'elle en commande beaucoup d'autres et que le travail social auquel toutes conviennent très spécialement, auquel elles sont indispensables, *ne peut pas être accompli par les hommes*. Or, ce travail est le plus nécessaire que l'on puisse imaginer. Pour être complet, pour être mené à bien jusqu'au bout, il exigerait l'emploi non seulement des aptitudes spéciales, mais de toutes les aptitudes des femmes, y compris les capacités intellectuelles, et de la totalité des femmes à l'exception des incapables.

Le sentiment populaire ne s'égare donc pas lorsqu'il est choqué par la confusion des sexes dans le travail social comme par une

chose contre nature, car c'est bien selon des nécessités naturelles que s'est effectuée la répartition traditionnelle du travail selon le sexe. Le sentiment populaire correspond encore à une vérité démontrable par l'analyse bio-sociologique lorsqu'il se résume dans cette maxime un peu brutale : que le rôle de la femme est de faire les enfants. C'est ce rôle en effet qui est primordial parmi tous ceux qui en dérivent ou lui sont associés, toujours selon des nécessités naturelles auxquelles les sociétés ont tout intérêt à se soumettre.

Si on l'envisage, du reste, dans toute son étendue et dans toutes ses conséquences, on voit qu'il n'est pas surpassé en importance, en difficulté, en dignité par le rôle masculin. On voit, au contraire, que la plupart des femmes, même sans sortir du rôle si complexe de mère, d'éducatrice, de ménagère, de conseillère du mari, de directrice de la famille et de ses relations, etc., peuvent y déployer une somme d'intelligence incontestablement supérieure, et de beaucoup, à celle qu'exigent la plupart des métiers masculins.

De la bonne gérance du domaine féminin naturel dépend à un tel point le bonheur des deux sexes et le progrès de la civilisation que la somme des qualités intellectuelles et morales des femmes, fût-elle plus qu'équivalente à celle du sexe masculin, ne sera jamais plus qu'adéquate à la grandeur et à l'importance de ce domaine. Il admet parfaitement la culture artistique, scientifique, philosophique à tous les degrés et ne perd rien en noblesse à exiger une somme de sacrifice qui, du reste, ne l'emporte peut-être pas de beaucoup sur celle qu'exige la vie masculine, le rôle de pourvoyeur du foyer commun. L'assujettissement est une nécessité aussi pour les hommes, pour le sexe qui fait les lois comme pour celui qui, pas beaucoup mieux, fait les mœurs.

Le rôle *naturel* de la femme n'exclut pas, au surplus, toute participation au travail social extérieur. Indépendamment de l'aide souvent considérable que la femme apporte normalement à l'homme, dans la profession d'agriculteur par exemple, il y a de certaines divisions du travail extérieur qui, non seulement peuvent être attribuées aux femmes, mais encore pourraient leur être exclusivement réservées, comme étant en quelque sorte un prolongement extérieur de leur rôle spécial au foyer et comme demandant en outre des aptitudes très particulièrement féminines.

Il est évident que beaucoup de femmes sont forcées de recourir

au travail extérieur pour vivre et pour soutenir leur famille. C'est en cela que consiste le véritable problème féministe, celui qu'on ne résout point en renvoyant des femmes à un foyer, à un ménage qu'elles ne possèdent pas. Or, si les métiers actuellement classés comme féminins ne suffisent pas, il est nécessaire ou bien d'en augmenter le nombre, ou bien d'admettre la libre concurrence entre l'homme et la femme sur le pied d'une égalité de droits complète. Cette concurrence est assurément immorale (voir chap. I), mais elle a commencé d'exister en fait. Il est donc tout naturel que les femmes obligées de s'y soumettre jettent les yeux sur toute profession qu'elles se sentent capables d'exercer, et qu'elles cherchent à justifier leurs prétentions en invoquant et prouvant leur capacité.

Cette preuve est un argument valable en cas de force majeure, c'est-à-dire dans les cas malheureusement nombreux où une femme trouve pour ainsi dire fermé devant elle le domaine féminin. Mais l'argument de capacité n'est pas acceptable autrement, car il est essentiel pour une société que les femmes accomplissent avant tout l'ensemble des fonctions sociales *que, seules, elles sont aptes à remplir à l'exclusion absolue des hommes*, et sans l'accomplissement desquelles aucune société ne saurait subsister.

Il ne s'agit pas de savoir si les femmes considérées en général seraient capables de remplacer les hommes dans tel ou tel travail extérieur; il faut préalablement se demander s'il est conforme à l'intérêt commun des deux sexes que ce remplacement ait lieu. Et s'il est nécessaire ou opportun qu'il soit admis dans certains cas, notamment pour conjurer le mal résultant de vices sociaux, il faut éviter autant que possible qu'il devienne une cause d'aggravation de ce mal et un nouveau vice social ajouté aux autres. L'attribution d'une fonction extra-familiale à des femmes ne doit pas occasionner une déviation des tendances naturelles féminines ni de l'éducation correspondante au rôle féminin fondamental.

Il ne me paraît pas, du reste, que cette déviation se manifeste, pour le moment, d'une façon aussi inquiétante que pourraient le faire supposer certaines extravagances. Si l'on met à part d'abord quelques ambitions dissimulées prenant le féminisme pour tremplin comme d'autres prennent le socialisme, ensuite quelques divagations de l'intellectualisme tant masculin que féminin, il reste la foule non moins intéressante que nombreuse des « sans-travail »,

des femmes sans travail féminin ou qui ne trouvent pas, dans un travail acceptable quelconque, le moyen de vivre et de réaliser, si modeste qu'il soit, leur idéal parfaitement féminin. Il se peut que, dans leur détresse réelle, la direction qui leur est suggérée soit déplorable et tout au plus favorable à la satisfaction de quelques politiciens des deux sexes. Cette question ne peut être traitée ici, comme étant de l'ordre politique, mais elle est dominée par la question bio-sociologique dont nous nous occupons.

Il est certain que, dans l'état de division extrême de travail social correspondant à l'accroissement de la civilisation, il existe des fonctions extra-familiales, même des fonctions publiques, qui sont un véritable prolongement des fonctions familiales féminines. Telles sont, par exemple, l'éducation et l'instruction des filles et celles de tous les enfants impubères des deux sexes. L'attribution exclusive des fonctions de ce genre au sexe féminin servirait à prévenir et à arrêter la funeste orientation des jeunes filles vers la concurrence intersexuelle.

Cette orientation, il importe de le remarquer, ne serait pas évitée si l'on prenait seulement pour base du classement des professions selon le sexe la capacité de la femme à exécuter tel ou tel travail *aussi bien que l'homme*. C'est là une formule qui a trop facilement cours dans les cercles féministes, parce qu'elle est captieuse comme paraissant conforme à la logique et à l'équité. Mais elle ouvre la porte toute grande au péril à éviter. La formule conforme à l'adaptation sexuelle ou naturelle et à l'intérêt bisexuel doit être la suivante : La division sexuelle du travail a pour base :

1° *Avant tout les aptitudes exclusives des femmes*;

2° *Leurs aptitudes supérieures* (*et non pas seulement égales*), *à commencer par celles qui sont directement liées aux aptitudes exclusives et qui s'accordent le mieux avec l'utilisation de celles-ci.*

Il est possible que cette formule se trouve en opposition avec les convoitises de quelques femmes et avec les rêveries du féminisme « intégral ». Mais elle s'accorde sûrement avec les besoins légitimes correspondant aux aspirations du féminisme raisonnable.

Le domaine social de la femme n'est pas à chercher; il est défini par la nature même, c'est-à-dire par l'ensemble des différences sexuelles, par une adaptation anatomique et physiologique irréversible, entraînant une différenciation fonctionnelle sociale non moins

naturelle et pas plus révocable aujourd'hui qu'il y a vingt mille ou cent mille ans. C'est un fait sociologique directement issu de conditions biologiques permanentes et de nécessités inéluctables. Si la formule ci-dessus est bonne, c'est autant qu'elle se conforme à ces nécessités, car l'élargissement des attributions sociales féminines qu'elle admet n'est qu'une simple accommodation de la division traditionnelle du travail à des conditions sociales récentes, ou vice versa.

Ce que le sexe féminin est apte à faire *mieux* que le sexe masculin ne peut manquer d'être lié plus ou moins directement à l'ensemble de l'adaptation spécialement féminine. Cela doit, ou tout au moins peut entrer dans le domaine social féminin, et il y a de fortes chances pour que cet élargissement soit conforme à l'intérêt général en même temps qu'à l'intérêt plus particulier des femmes et à leur propension naturelle. Il importe cependant qu'il soit entendu en principe non pas comme une confusion partielle des rôles, mais bien comme une rectification de frontière.

La séparation des attributions sociales selon le sexe peut admettre quelques exceptions, mais elle doit être posée comme règle très générale pour la préservation de caractères moraux féminins qui sont pour l'homme un attrait puissant et un élément essentiel de moralisation. Une sévère différenciation sociale des sexes peut d'ailleurs exister sans nuire le moins du monde à la culture intellectuelle des femmes. Cette culture en sera d'autant plus importante, au contraire, et d'autant plus efficace au point de vue du progrès social, elle accroîtra d'autant plus l'influence moralisatrice des femmes que celle-ci s'exercera selon des vues, une expérience et une modalité plus spécialement féminines.

Il y a dans la séparation sociologique des sexes un élément de progrès analogue à celui qui, dans l'ordre biologique, résulte de la sexualité. C'est un élément à préserver dans l'intérêt des deux sexes. J'aurai à revenir ailleurs sur ces diverses considérations à propos du rôle important que peuvent jouer les femmes dans l'ordre politique, pourvu qu'elles ne se laissent pas entraîner sur la pente fatale où les poussent de trop candides espoirs et, déjà, l'astuce de quelques politiciens.

*
* *

J'ai voulu, dans les pages précédentes, indiquer brièvement la substance de mon premier enseignement en 1883-84 sur les différences sexuelles secondaires, sur leur liaison étroite avec les différences primaires et sur les conséquences de la différenciation totale. Comme conclusion générale au point de vue anatomique et physiologique je proposai le schéma que l'on trouvera plus loin, et j'apportai quelques années plus tard ce même schéma au premier congrès international du droit des femmes (Paris, 1889). La partie concernant la nutrition et la force musculaire ne fut pas regardée très favorablement par les féministes avancées aux yeux desquelles cela sortait de la question.

Mais, sur le chapitre du développement cérébral et intellectuel, on dut me savoir gré d'avoir été le réhabilitateur du sexe féminin et de l'avoir lavé aussi des outrageantes comparaisons qui, au point de vue morphologique, avaient assigné à la femme un rang inférieur à celui de la portion mâle de l'espèce humaine. L'honneur d'être en quelque sorte le champion des femmes et d'une juste cause sur le terrain scientifique ne fut pas mince à mes yeux et j'en retirai aussi un avantage : celui de connaître un grand nombre d'émancipatrices françaises et étrangères ainsi que les groupes, revues et publications diverses qui servirent à accentuer le mouvement féministe.

Cela me permet de contester une opinion émise il y a quelques années par M. Le Dantec [1] au sujet de ce mouvement social dont j'ai déjà indiqué les causes économiques. Cet auteur a pensé à tort qu'il s'agissait d'une fantaisie de femmes dont le cerveau aurait été relativement peu influencé par le sexe, assimilé par lui à une maladie virulente. Ces femmes, étant pour cela plus intelligentes, pense-t-il, supporteraient difficilement d'être soumises aux conditions sociales qui conviennent seulement au commun des femmes. C'est là une simplification vraiment excessive de la question et dont la part de vérité me paraît être, d'après mes observations, extrêmement faible.

Je n'ai jamais vu que les caractères sexuels secondaires fussent plus en défaut parmi les féministes que parmi les femmes quelcon-

1. *La virulence du sexe.*

ques. Il ne faudrait pas se laisser influencer sur ce chapitre par l'allure, la tenue, l'habillement, le langage, qui sont parfois masculinisés pour correspondre aux principes. Ces singularités sont elles-mêmes très rares et sont si peu liées à une moindre accentuation du sexe que je les ai constatées au plus haut degré précisément chez des femmes plutôt remarquables par l'accentuation des caractères sexuels secondaires. Dans tous les cas, elles sont plutôt propres à faire ressortir l'énormité de ces différences sexuelles et l'étendue de l'amoindrissement que subit la femme sous tous les rapports en s'efforçant vers la masculinisation. Quand les efforts de ce genre sont motivés par le désir de s'élever au-dessus du commun des femmes, ils sont bien mal récompensés, car ils ont pour résultat un abaissement sans compensation ni du côté de la puissance intellectuelle, ni du côté du caractère.

Il serait injuste de les confondre avec les efforts très louables, au contraire, de femmes vraiment supérieures qui, sans la moindre intention de singer les hommes, savent au contraire rester femmes aussi complètement que possible, tout en cherchant à réagir contre les écarts d'une féminisation excessive dans les rapports sociaux, dans certaines manières de se vêtir, etc. Des femmes de ce genre peuvent parfaitement être et se déclarer féministes, mais je les ai toujours rencontrées parmi les plus modérées dans les aspirations et les réclamations tendant à l'amélioration de la condition sociale des femmes. J'ai pu constater en outre que les opinions les plus avancées ou excentriques étaient professées par des femmes dont le sexe paraissait avoir atteint le maximum de « virulence ». Les viragos véritables sont rares partout, mais des viragos d'intention peuvent être effectivement rencontrées dans les milieux féministes.

Ceci résulte, je crois, d'une erreur très commune dans les deux sexes. On s'imagine qu'une femme a fait preuve d'une intelligence extraordinaire, au-dessus de son sexe, en acquérant des diplômes et des titres plus ou moins pompeux qui sont pourtant à la portée d'hommes fort médiocres. Du côté masculin on ne supposait pas, généralement, que le degré d'instruction d'un docteur fût communément accessible aux femmes, et voilà que celles-ci deviennent docteurs par centaines, en attendant que ce soit par milliers. Il n'est pas étonnant que, du côté féminin, où devait régner la même erreur psychologique, un certain nombre de doctoresses ayant réussi dans la con-

currence faite par elles aux hommes se soient considérées, au mépris de leur propre sexe, comme des prodiges ou aient conçu l'idée qu'elles possédaient, *quoique femmes*, une intelligence masculine, un cerveau masculin Il n'est pas étonnant qu'il leur ait plu, en conséquence, comme il arrive aux métis parmi les nègres, de se considérer comme des viragos intellectuelles et de bien marquer cette supériorité aux yeux de leurs compagnes non diplômées. Comment celles-ci pourraient-elles se soustraire à une illusion partagée par des savants?

Mais ce n'en est pas moins une illusion. Il se peut que les docteurs femmes soient au-dessus de la moyenne de leur sexe et aussi de l'autre sous le rapport de l'intelligence, comme elles le sont sous le rapport de l'instruction; mais il y a une multitude de femmes peu instruites qui dépensent très modestement, dans le domaine le plus spécialement féminin, une intelligence et une énergie égales ou supérieures. Plus d'une doctoresse devenue épouse et mère de famille a dû s'en apercevoir.

En expliquant la genèse des viragos par intention ou par illusion, je ne veux pas insinuer qu'il y en a beaucoup. Je défends seulement contre elles l'ensemble de leur sexe, et cette explication permet de présumer que ce travers, actuellement excusable, disparaîtra bientôt.

Au sujet des femmes dites féministes ou émancipatrices, je répète qu'elles ne m'ont point paru différer physiquement ni intellectuellement des femmes quelconques d'égale condition sociale. Qu'il y ait parmi elles des ambitions dirigées dans le sens de la politique et parfois franchement déclarées, d'autres fois aussi, sans doute, dissimulées, cela va sans dire.

Il devait y avoir tout naturellement, à l'époque dont je parle, c'est-à-dire à l'origine du mouvement féministe, quelques politiciennes se voyant déjà députés, trésoriers-payeurs généraux, ministres, pour le plus grand bien de la cause assurément; et s'il y avait des meneuses, il y avait nécessairement aussi des entraînées, embryon d'un futur troupeau électoral dont la ressemblance avec le masculin doit fatalement résulter de causes semblables. Mais je dois ajouter que, dans les réunions du Congrès de 1889 auxquelles j'ai assisté, ainsi que dans les assemblées féminines où j'ai eu l'honneur d'être appelé à faire des conférences suivies de discussions, l'orientation générale était extrêmement sérieuse et que les questions agitées, étant relatives aux desiderata lamentables, trop réels, de la condition des femmes et aux

vices sociaux dont ils résultaient, furent toujours traitées avec une sincérité unanime. Cela ne fut pas sans donner à réfléchir à beaucoup d'esprits prévenus.

Les Revues féministes publiées en France et à l'étranger ne furent pas moins sérieuses. C'est dans ces publications périodiques que l'on peut le mieux se rendre compte de l'ensemble des tendances féministes. Celles-ci furent d'ailleurs aussi variées que les tendances socialistes. Il y eut des féministes assez modérées pour parler des devoirs des femmes autant que de leurs droits et pour considérer ceux-ci comme devant assurer tout simplement aux femmes la possibilité de vivre dignement selon l'idéal traditionnel et naturel.

Très grand est le progrès à réaliser dans ce sens, mais il correspond si mal aux aspirations du féminisme masculinisant que les féministes sages ne sont peut-être plus regardées par les autres comme de véritables féministes. Je l'ignore, n'étant guère intervenu dans ce mouvement social que par un apport scientifique.

Je soutins cependant avec efficacité[1] les premières étudiantes qui réclamèrent le droit de prendre part aux concours pour l'internat dans les hôpitaux de Paris, et je les soutiendrais encore en ajoutant même de nouveaux arguments à ceux que je faisais valoir en 1884.

J'ai fait partie en outre d'un groupement féministe[2] qui se proposait spécialement d'obtenir deux réformes : 1° le droit pour les femmes d'être admises comme témoins dans les actes civils; 2° le droit pour la femme de recevoir directement le salaire de son travail et d'en disposer. Le succès est dû principalement à la directrice et fondatrice de ce groupe, Mme Schmahl. Il a été favorisé par le fait, important à considérer, que les droits en question étaient parfaitement conciliables avec la séparation nécessaire des domaines masculin et féminin.

La première de ces réformes n'a soulevé aucune opposition et n'a été retardée que par l'apathie de quelques législateurs. La seconde, plus sujette à caution, eût pu être plus avantageusement accueillie si les termes de la proposition eussent visé plus expressément certains abus de l'autorité maritale. Il y a dans ces deux cas un

1. L'internat en médecine des femmes, *Revue scientifique*, 1884.
2. *L'Avant-Courrière*.

exemple à noter au sujet de l'efficacité de la modération, de la circonspection et de la précision dans la poursuite des réformes sociales, comparativement à la stérilité des formules hasardées et insoucieuses des nécessités générales *existantes* de la vie sociale. Cela dit en faveur du progrès et non contre lui, comme on peut le voir dans les deux chapitres précédents.

Un autre genre d'action auquel j'ai pris part est celui d'une autre société qui ne s'adresse pas même au pouvoir législatif et tend à intensifier en même temps qu'à perfectionner l'influence féminine par l'instruction professionnelle supérieure des jeunes filles, au point de vue du rôle de la femme dans la famille. Il y a ainsi mille formes existantes ou possibles d'action sociale dont les effets se produisent ou se produiraient d'autant plus infailliblement qu'ils seraient moins perceptibles à chaque moment.

Ce mode d'action est apte à déterminer, selon les processus naturels de l'évolution, des progrès plus certains et des changements tout aussi profonds dans l'ordre social que ceux visés par des formules sociologiquement invérifiées et invérifiables. Des deux directions qui se sont dessinées dans le mouvement féministe, il y en a une qui est normale et sera fructueuse, tandis que l'autre me paraît conduire à une aggravation des vices sociaux dont elle est une conséquence et un symptôme de plus. Cette dernière direction n'est nullement en rapport, du reste, avec les aspirations actuelles de la généralité des femmes, pas plus qu'avec l'intérêt permanent du sexe féminin.

En somme, mon intervention dans quelques groupes féministes s'est bornée à des exposés d'ordre scientifique résumant, soit les résultats de mes travaux, soit mon enseignement, dont les pages précédentes indiquent suffisamment la tendance théorique.

Celle-ci reste ce qu'elle était il y a vingt-cinq ans. Mon désir de rehausser la dignité du sexe féminin dans l'opinion publique et de contribuer à l'amélioration de son sort n'est pas moins vif qu'autrefois. Mais je considère ce progrès important entre tous et l'influence nécessaire des femmes sur le progrès moral et social comme ayant pour condition la séparation, naturelle je le répète, des domaines masculin et féminin.

Il y a beaucoup de redressements possibles à demander aux lois; mais il faut remonter aux causes du mal existant et les voir là où

elles sont, sans quoi les lois seront impuissantes et même nuisibles, qu'elles qu'aient pu être les intentions « avancées » ou « réactionnaires » de leurs promoteurs. Pour être utilement féministe ou socialiste il importe avant tout d'être *aléthiste*, sans s'inquiéter des dogmes, formules ou épithètes qui infestent la politique. C'est ce que j'étais lorsque je prenais la défense des femmes et c'est ce je tiens à rester en critiquant les écarts du féminisme. C'est en vain que des femmes réclameront à la loi ou que celle-ci leur accorderait des droits non conformes à la nature.

L'égalité des sexes dans l'espèce humaine peut être admise au total comme une équivalence qui comporte une équivalence des droits corrélative à celle des qualités et des devoirs. Mais égalité ou équivalence n'implique pas ressemblance. C'est ici que les féministes s'égarent en demandant au législateur une ressemblance de droits que celui-ci leur accorderait vainement parce qu'elle ne serait pas conforme à des dissemblances naturelles profondes et parce que, pour la matière sociale comme pour toute autre, nous pouvons mettre la nature à notre service ou contre nous, suivant que nous adaptons ou non notre conduite à ses lois. Les lois sociologiques, il ne faut pas l'oublier, sont dominées par les lois biologiques, et ce n'est pas impunément que celles-ci sont transgressées par les sociétés.

La nature ne semble pas être opposée à l'équivalence sociale des sexes; au contraire. Mais elle est radicalement opposée à la ressemblance, si bien que les deux sexes paraissent devoir être considérés dans l'organisation sociale comme formant un couple dont les deux unités se complètent mutuellement, comme dans le couple conjugal, et y sont interdépendantes au point de vue de la recherche du bonheur. Il semble même que dans une société idéale il n'y aurait pas d'autre fonction sociale à chercher pour la femme que celle, si capitale et si complexe, qu'elle remplit dans la famille. C'est certainement l'avis de presque toutes les femmes, sans excepter les doctoresses et les féministes. Le malheur est que la situation d'épouse et de mère de famille échappe ou échoit trop tard à beaucoup de femmes et que celles-là mêmes qui la possèdent sont loin d'y trouver la réalisation de toutes leurs espérances.

Il est donc très normal et même nécessaire que les desiderata soient exprimés et que des efforts soient tentés en vue de l'amélioration du sort de la femme, soit dans l'association conjugale, soit en dehors.

Mais c'est surtout et avant tout d'un progrès moral qu'il s'agit. Sans lui les changements sociaux ne feront que déplacer les souffrances s'ils ne les aggravent pas. Il y a tout lieu de croire que, si le sexe féminin cherchait l'amélioration de son sort dans son indépendance vis-à-vis du sexe masculin, il trouverait une dépendance infiniment plus dure, et que c'est au contraire dans l'interdépendance conjugale et familiale qu'il peut trouver le maximum d'indépendance et de bonheur compatibles avec les inexorables lois de la nature.

La femme n'appartient pas à l'homme, dit une féministe des plus « avancées »; elle s'appartient à elle-même. « La femme est *fin en soi* ».

Il est vrai que beaucoup d'hommes regardent la femme comme exclusivement destinée à leur service; mais il est superflu de dire qu'ils se trompent. C'est pourtant la seule signification plausible de l'aphorisme ci-dessus qui, autrement, ne possède pas la moindre portée théorique ou pratique. La possession conjugale est légalement mutuelle.

Si la femme est fin en soi, l'homme ne l'est pas moins; cela fait donc déjà deux « fin en soi » obligées de vivre sur la même planète et en outre plus ou moins conjugalement. Alors il faut qu'elles s'adaptent l'une à l'autre de façon à rendre aussi peu pénibles que possible leurs concessions réciproques. C'est précisément ce que le sens commun recommande explicitement à chaque couple humain dans lequel chaque unité cesse d'être fin en soi, comme aussi chaque couple ou individu isolé se trouve forcé, devant vivre dans une société, de surbordonner la *fin en soi* qu'il est à ses propres yeux à une fin en soi plus puissante et plus importante : l'intérêt général.

De plus, si l'homme et la femme sont chacun fin en soi, ils le sont dès leur naissance, de sorte qu'aux deux fins en soi paternelle et maternelle s'ajoute, dans la famille, une troisième fin en soi, l'enfant, qui n'est pas la moins exigeante et à laquelle se dévouent généralement les deux autres, cela d'autant plus qu'elles sont elles-mêmes plus intimement associées et plus interdépendantes. Mais le féminisme « avancé », et c'est ce qui caractérise peut-être le plus profondément cette tendance, ne s'embarrasse guère de ces complications. L'émancipation, l'égalité, la vie libre chacun pour soi, voilà ce qui est à l'ordre du jour pour l'intellectualisme, tandis que sont traitées comme accessoires, quand elles ne sont pas totalement oubliées, les

causes naturelles qui ont amené l'adaptation existante. C'est par la continuation nécessaire de celle-ci et non par son bouleversement que peuvent exclusivement être obtenus les progrès désirables.

Rien n'est plus impérieusement recommandé par la nature que la séparation sociale des sexes au moyen de leur union par familles. Cette loi naturelle est écrite dans toute l'évolution humaine, dans l'organisation de toutes les sociétés, comme une condition de l'existence même. Elle est gravée dans la physiologie entière de l'homme et de la femme, depuis les fonctions de nutrition jusqu'aux nuances du caractère affectif et moral.

A la différenciation biologique des sexes dans les germes, dans les individus, correspond une différenciation analogue dans l'organisme social. L'attraction réciproque de l'homme et de la femme, comme celle qui s'exerce entre les éléments sexuels, est corrélative à leur différenciation qui les rend incomplets l'un et l'autre et complémentaires l'un de l'autre, sociologiquement aussi bien que biologiquement.

La mère et ses petits ont besoin d'un pourvoyeur et protecteur. Le père étant obligé de s'adapter aux exigences de la vie extérieure, il faut que la mère s'adapte au père, le seconde autant que possible et qu'elle s'efforce même d'assurer au mari le bonheur que celui-ci a recherché tout naturellement, comme l'épouse, dans la solidarité conjugale. Ainsi se sont formées les manières d'être, les habitudes, les vertus morales féminines et viriles que chaque sexe attend et exige de l'autre dans l'intérêt commun.

Proposer la confusion des fonctions sociales et la concurrence intersexuelle dans ces conditions, à peine esquissées ici, c'est un nouveau symptôme du mal issu déjà de semblables contresens sociologiques.

(*A suivre.*)

OBSERVATIONS SUR UN
BATON DE COMMANDEMENT ORNÉ DE FIGURES ANIMALES
ET DE PERSONNAGES SEMI-HUMAINS

Par L. CAPITAN, H. BREUIL, P. BOURRINET, D. PEYRONY

(*avec 1 planche hors texte*).

Le 12 août 1908, M. Bourrinet a recueilli à l'abri Mège, à Teyjat (Dordogne), le bel objet décrit dans cette notice. Il avait repris depuis une semaine les fouilles interrompues il y a quelques mois, et dont nous avons ensemble décrit les heureux résultats [1]; elles ne paraissaient pas devoir être fructueuses; dans la continuation de la couche archéologique (indiquée en 2 dans la coupe donnée en 1906, et précisément dans la banquette marquée sur notre figure), les traces d'occupation se raréfiaient; à peine, dans une journée de travail, se rencontrait-il quelques esquilles d'os et de silex indiquant sa persistance appauvrie.

M. Bourrinet pouvait s'attendre à voir bientôt cesser ces faibles indices, lorsque, du milieu des pierrailles peu tassées, à peine intercalées d'argile, il vit dans la tranchée surgir l'extrémité recourbée d'un andouiller de cerf qu'il dégagea partiellement. Ayant aperçu des traits gravés à sa surface, et remarqué qu'il était dirigé normalement à la coupe, il le recouvrit, et enleva les matériaux superposés jusqu'à une faible hauteur au-dessus de son niveau. Il put alors sans peine le dégager et l'extraire sans la moindre égratignure. Sa conservation était parfaite; seule, une pierre avait fait, sur le gros bout, une contusion cupuliforme qui en avait déterminé la fissuration; la face qui gisait en dessous était couverte d'une très mince couche de concrétions calcaires très adhérentes qu'on a dû respecter.

Le bois de cerf élaphe ainsi découvert se compose d'un grand andouiller basilaire, de 0 m. 31 de longueur rectiligne; la partie la plus épaisse, qui s'insérait sur la tige principale du bois, est façonnée en pointe mousse à terminaison arrondie un peu irrégulière à cause de la région centrale spongieuse. Deux trous perforent l'andouiller; l'un, ovale presque circulaire,

1. L'abri Mège, une station magdalénienne à Teyjat (Dordogne), in *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1906, p. 196.

se trouve à 0 m. 066 du gros bout et mesure 0 m. 027 de grand diamètre et 0 m. 022 de petit diamètre. Le second trou, très elliptique et même fusiforme, mesure 0 m. 033 de longueur moyenne et 0 m. 008 de largeur et est placé à 0 m. 10 [1] du premier, et à 0 m. 11 [1] de l'extrémité pointue. La forme de ces deux trous s'écarte des types les plus ordinaires, mais cependant on peut citer plusieurs bâtons de commandement à trou ovoïde, de Massat, par exemple, et d'Altamira. Le trou fusiforme est beaucoup plus exceptionnel; un grand bâton très décoré de Laugerie Haute, et qui fait partie de la collection Peyrony, en présentait trois, échelonnés à égale distance les uns des autres, mais leur présence avait rendu si fragile le bois

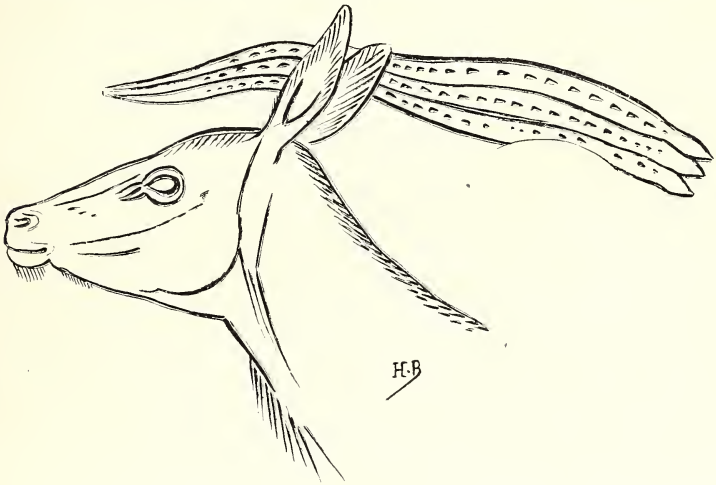

Fig. 4. — Tête de biche et serpents du bâton de commandement de l'abri Mège, grandeur réelle.

de renne qu'il s'était divisé suivant sa longuuer et que, M. Peyrony n'en possédant qu'une seule face, une seule des lèvres des trous elliptiques a été conservée; le sommet du même bois de renne était, à une bifurcation, percé d'un trou rond ordinaire, mais dont l'axe était à 90° avec celui des trous elliptiques. Ces trous elliptiques ou fusiformes évoquent l'idée qu'on devait introduire une courroie par leur ouverture.

Toute la surface du bois de cerf (à l'exception d'une petite surface vers l'extrémité courbe) a été profondément raclée; les reliefs des côtes parallèles, qui le font ressembler à une écorce rugueuse, ont été aplanis et nivelés par une sorte de limage rigoureux, dont les traces mêmes ont été soigneusement lissées par un polissage très soigné (V. planche).

C'est sur cette surface unie et brillante que le burin du graveur a exercé son art et tracé de nombreuses et délicates silhouettes, occupant entièrement l'espace disponible.

1. A 1 millimètre près, le trou étant mesuré intérieurement.

Tête de biche. — Au recto, entre le trou ovale et le gros bout, se trouvent deux dessins (fig. 4) : D'abord une charmante et délicate tête de biche, aux longues oreilles inclinées en arrière, dont il est bien inutile de donner une description, le dessin y suppléant largement.

Serpents. — Puis un fuseau de trois serpents placés côte à côte, et dont les têtes sont seules distinctes les unes des autres; une ligne ponctuée suit l'échine de chacun d'eux.

Les figures de serpents ne sont pas fréquentes dans l'art quaternaire, sans toutefois être exceptionnelles. Il y a longtemps que l'on connaît le serpent qui se trouve avoisiner des têtes de chevaux et une figure humaine, sur un bois de Renne découvert par Lartet [1]. M. P. Girod, en 1906, a publié un bâton de commandement du même gisement, orné de serpents et de poissons stylisés.

La région Pyrénéenne a donné deux figures bien nettes de ce reptile à M. Piette, et quelques autres stylisées. L'une est un bas-relief sur un fuseau de bois de renne, très soigné et entouré de divers autres dessins; il vient de Lorthet [2]. L'autre, de Gourdan, est gravé sur une portion de tube en os d'oiseau et est très simplifié [3]. Les plus beaux que l'on ait encore recueillis sont gravés sur le bâton de Montgaudier, donné par M. Paignon au Muséum, et décrit par Albert Gaudry [4]. On a discuté pour savoir si ce ne seraient pas des anguilles, à cause d'un éperon situé à la naissance de la queue; il le faut interpréter comme la saillie prononcée de l'opercule anal, et peut-être des organes de copulation auxquels il livre passage.

Nous ne citons ici que les dessins déjà publiés, auxquels on pourrait ajouter quelques unités moins nettes de signification. Les faits précédents suffisent à mettre en évidence que les figures de reptiles de Teyjat ne font que s'ajouter à une série du même genre.

Grand cheval. — Le bord inférieur du trou ovoïde est tangent aux naseaux d'un grand cheval entièrement gravé qui occupe la plus grande partie d'un côté, et dont les pattes suivent la courbe du bois de cerf jusqu'au milieu de l'autre face. Le trou fusiforme entame le contour de ses fesses sur le recto, et la jambe gauche sur le verso (fig. 5).

Le cheval est figuré galopant; un seul des pieds, le gauche postérieur, prend un appui sur le sol, tandis que les deux pattes antérieures sont légèrement soulevées et ployées. Si l'on rapproche cette attitude des silhouettes de Muybridge [5], on remarquera que le dessin des pattes postérieures correspond à la silhouette 3 ou 4, tandis que celui des pattes de

1. Cartailhac et Breuil, *La Caverne d'Altamira*, fig. 103, p. 124.
2. E. Piette, Les galets coloriés du Mas d'Azil, *L'Anthr.*, VII, p. 408.
3. E. Piette, Classification des sédiments formés pendant l'âge du Renne, *L'Anthr.*, XV, 1904, p. 149.
4. *C. R. Académie des Sciences*, 19 juillet 1886; *Congrès International d'Anthropologie*, 1889, pl. I.
5. Salomon Reinach, La Représentation du galop, fig. 2, in *Revue Archéologique*, 1900.

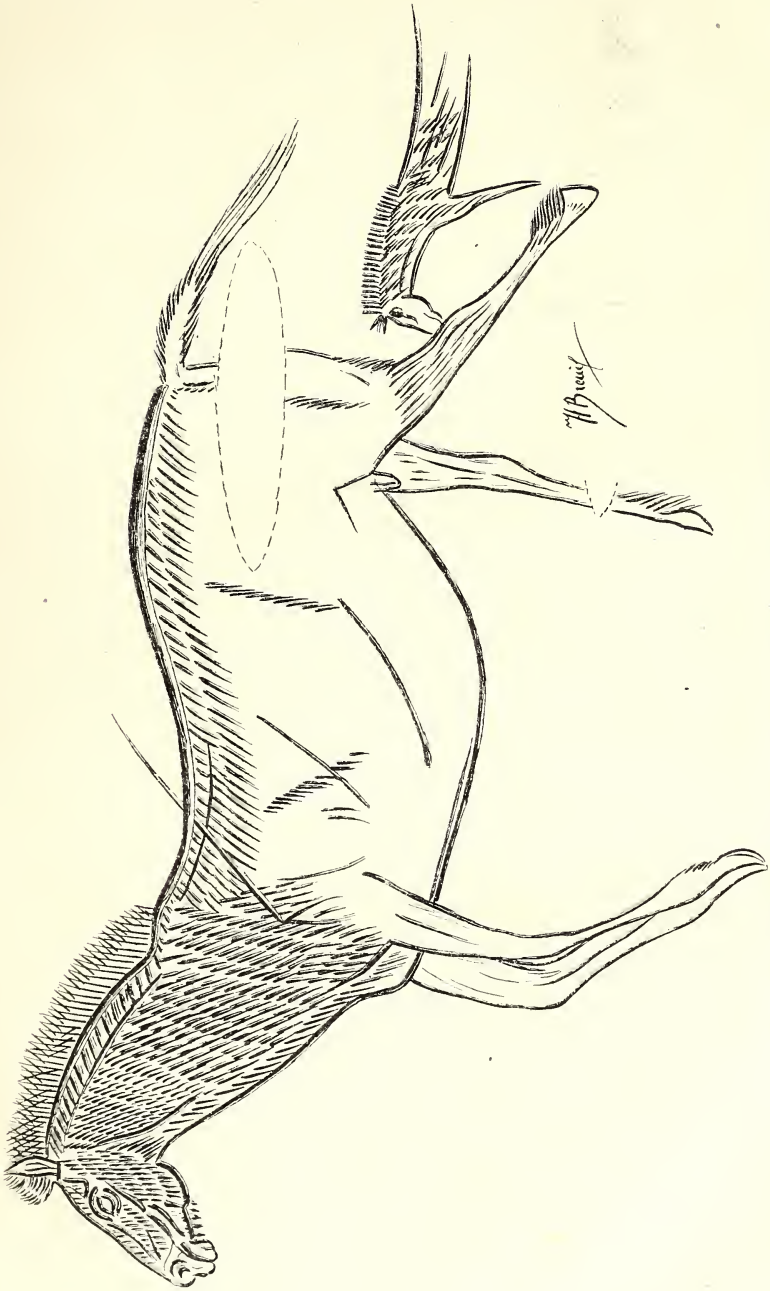

Fig. 5. — Grand cheval entier et petit cheval incomplet du bâton de commandement de l'abri Mège, grandeur réelle.

devant se réfère à d'autres, 7 ou 8; de sorte que l'allure, bien que vraie pour chaque paire de membres, pèche par manque de synchronisme entre les deux; les jambes sont fines et élancées, le pied petit, la queue relativement courte et peu fournie; le sexe masculin est indiqué, les poils de la tête, de l'encolure, du poitrail et du dos sont fortement marqués, tandis que sur le flanc et la cuisse, trois rangées de petites incisions se remarquent seules, ainsi que trois lignes plus ou moins droites, très marquées, et qui peuvent être, comme en d'autres cas, l'indication de traits enfoncés dans le corps. La crinière, très fournie, est dressée et comme broussaillée, se prolongeant en toupet en avant des oreilles courtes et pointues. La ligne faciale est droite ainsi que le profil postérieur du dos. Les détails de la tête sont très soigneusement traités, yeux, naseaux, bouche, lèvres; la barbe est à peine indiquée.

On remarquera que le poil n'est pas figuré sur le mufle, pas plus que sur les flancs, le ventre et le derrière; cette différence est destiné à marquer les parties sombres et les zones claires de la robe. Diverses lignes gravées de la tête figurent des détails de son relief : entre l'œil et l'oreille, une ligne brisée marque une fossette. La ligne qui est au-dessous de l'œil est la crête zygomatiqne; entre l'œil et la narine, deux traits obliques marquent des saillies dépendant des muscles surnasolabial et pyramidal des naseaux; quant aux deux traits parallèles placés entre le coin de la bouche et la crête zygomatique, et que Piette [1] avait considérés comme caractéristiques d'un harnais de tête ou chevêtre, ainsi que M. Cartailhac et avec lui l'un de nous (H. B.) l'a déjà fait observer, ils n'ont aucunement cette signification, et résultent seulement de la saillie d'organes [2] sous-cutanés; M. Cartailhac avait songé aux molaires; les recherches de M. Breuil l'ont amené à établir qu'il s'agit certainement des muscles maxillolabial et surtout zygomatolabial et alvéololabial [3]. Il faudra donc, pour étayer l'hypothèse d'une domestication du cheval quaternaire, recourir à d'autres arguments.

La silhouette du grand cheval que nous venons de décrire est un des dessins les plus soignés et le plus complets que nous possédions de cet animal.

Petit cheval incomplet. — Derrière lui vient une figure à tête, oreille, crinière, encolure et épaules de cheval, une seule patte de devant existe sans sabot; quant à l'arrière-train, il n'est pas dessiné, bien que l'espace n'ait pas manqué pour le placer. Peut-être faut-il voir dans cette réduction volontaire de la silhouette une idée analogue à celle qui fait représenter par les Eskimos, des esprits ou des influences shamaniques, par des figures incomplètes d'hommes, réduites à la tête, aux bras et à la poi-

1. E. Piette, Le chevêtre et la semi-domestication des animaux aux temps pléistocènes, in *L'Anthropologie*, 1906, p. 27-53.

2. E. Cartailhac, Gravures paléolithiques mal comprises : preuves inexactes de la domestication du cheval quaternaire, in *Mémoires de l'Acad. des Sc. de Toulouse*, 1905, p. 231.

3. Reverchon, *Anatomie du Cheval*, 10e dessin, fig. 1.

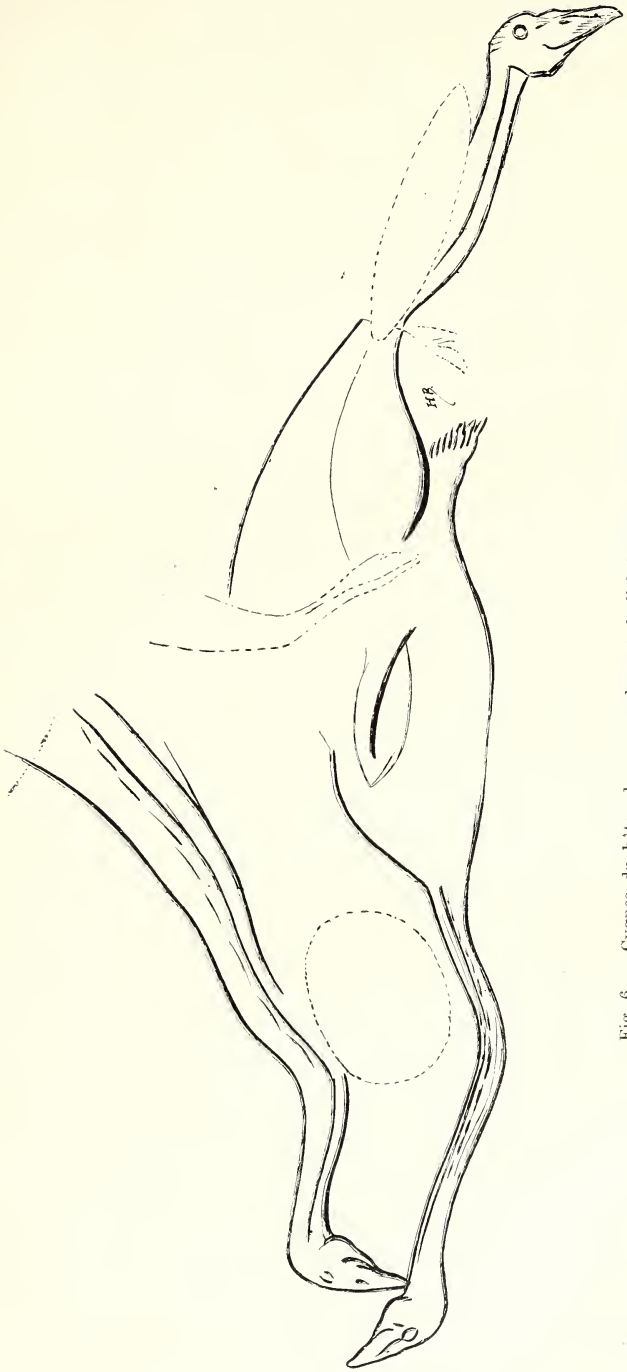

Fig. 6. — Cygnes du bâton de commandement de l'abri Mège; réduits de 0 m. 05.

trine. Sur une gravure Eskimaude [1] représentant l'influence shamanique s'exerçant sur un troupeau de rennes et le guidant vers le chasseur, on voit de tels protomes humains; mais ils sont accompagnés d'autres figures également symboliques, de rennes sans cornes ni pattes, où il faut peut-être voir les principes spirituels de l'espèce, gagnés par l'influence magique, et la transmettant dans le sens désiré [2].

Notre moitié de cheval, volontairement incomplet, rentre *peut-être* dans une catégorie analogue.

Nous examinerons un peu plus loin les images de deux êtres encore plus problématiques gravés l'un en avant l'autre en arrière du grand cheval, et d'un troisième très analogue, gravé sur le verso, qui ressemblent à des « *diablotins* ».

Cygnes. — Les dessins du verso sont beaucoup moins poussés que ceux du recto, comme si on avait systématiquement soigné l'une des faces, destinée à être plus en vue que l'autre. Outre les pattes du cheval, ce côté est occupé par trois oiseaux et un « diablotin ».

Aucune hésitation n'est permise dans la détermination du genre de ces oiseaux (fig. 6); leur tête, analogue à celle d'une oie, indique de suite qu'il s'agit de palmipèdes; le cou, sensiblement plus long que le corps, ne peut appartenir qu'à un cygne [3]. Les trois figures gravées représentent cet animal, mais plus ou moins complètement dessinées.

L'image la plus entière manque cependant de pattes et de ventre, bien que ses autres contours soient très fermes et que l'aile et la queue soient marquées. La silhouette est très bonne et observée.

Celui qui est ensuite le moins incomplet est tourné en sens inverse, et a la tête du côté de la pointe de l'objet; elle est très soignée, et présente à la naissance du bec une saillie caractéristique de certaines espèces de cygnes; le cou est entamé par la perforation fusiforme, et les contours du corps sont à peine indiqués par deux lignes courbes; les pattes du cheval et le manque d'espace ont empêché d'en tracer davantage. C'est aussi le manque d'espace qui a réduit le troisième cygne à la tête et à un cou qui s'épaissit démesurément à sa base, venant au contact du poitrail du grand cheval.

Les figures d'oiseaux, comme celles de serpents, sont très peu fréquentes dans l'imagerie quaternaire.

M. E. Piette [4] en a fait connaître plusieurs des cavernes pyrénéennes.

L'une d'elles représente un cygne, gravé sur un caillou roulé recueilli à Gourdan [5]; une autre est une silhouette assez soignée de canard, incisée sur un bâton de commandement nettement lorthétien.

1. Hoffman, *The graphic Art of the Eskimos*, pl. 73, n° 3.

2. L'un de nous (C.) a fait depuis longtemps ces rapprochements dans son cours de l'École d'anthropologie.

3. Les os de cet oiseau ont été signalés dans des gisements de l'âge du Renne.

4. Les indications de *dessins d'oiseaux* des *Reliquiæ Aquitanicæ* sont basées sur une mauvaise interprétation de deux objets de la Madeleine.

5. E. Piette, Classification des sédiments formés dans les cavernes pendant l'âge du Renne, in *L'Anthropologie*, 1904, fig. 47 et 71. Il est plus prudent de ne

Dans son grand album, l'*Art pendant l'âge du Renne*, on rencontre deux figures d'oiseaux remontant à cette époque : l'une d'elles est une sculpture

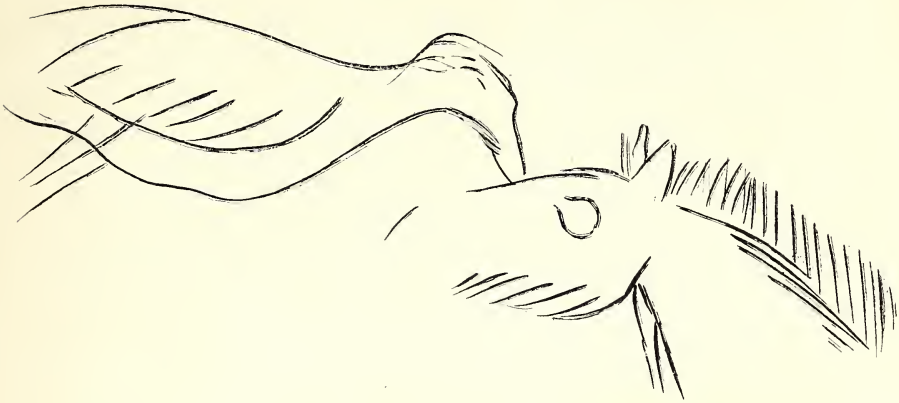

Fig. 7. — Canard et tête de cheval, gravés sur pierre. Les Espélugues de Lourdes; grandeur réelle.

d'un sommet crochu de propulseur, recueilli à Saint-Michel-d'Arudy par

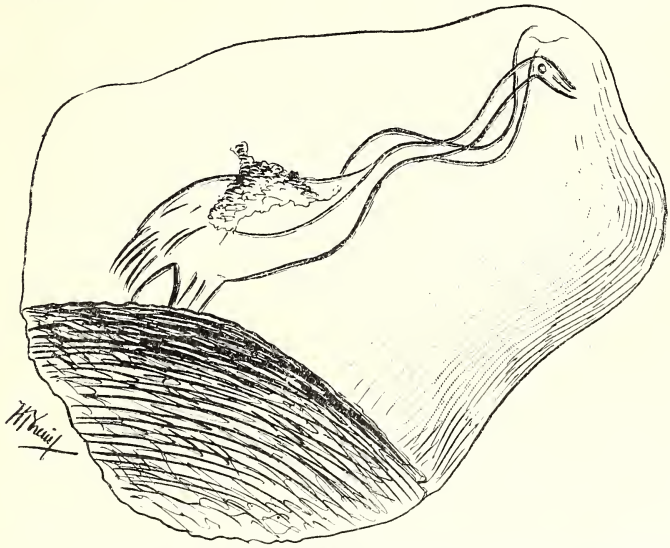

Fig. 8. — Grue gravée sur galet, de Montastruc (Bruniquel), British Museum; 2/3 de la grandeur réelle.

M. Mascaraux : elle paraît représenter le bec droit et long d'un corbeau et

pas faire état d'une sculpture du Mas d'Azil où Piette a vu, avec beaucoup de bonne volonté, le corps d'un cygne à trois têtes.

sa tête [1]. Une autre figure donnée par Piette [2] est gravée sur une plaque de schiste au voisinage d'une tête de cheval; l'objet a été recueilli par M. Léon Nelli aux Espélugues de Lourdes et rentre dans la série indiscutable des gravures de style classique de cette grotte, ainsi qu'une autre pierre de même provenance, où se voient, sur une face, deux canards et une tête de cheval de style classique; l'un des canards est peu déchiffrable, l'autre très net (fig. 7).

Parmi les pierres gravées de Bruniquel de la collection Peccadeau de l'Isle, que M. Breuil a étudiées et déchiffrées au Bristish Museum, se trouve une gravure d'oiseau (fig. 8) qui représente un échassier, probablement une grue; ses pattes manquent, mais le port de ce qui reste s'oppose à l'idée d'y voir un palmipède, et d'ailleurs la tête indique la même conclusion.

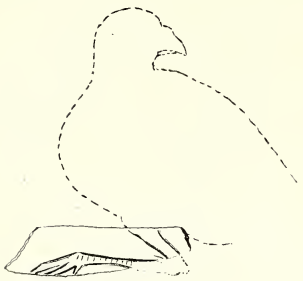

Fig. 9. — Dessin de patte d'oiseau sur un éclat d'os, du Souci (Musée de Périgueux), grandeur réelle.

La Dordogne n'a donné que deux images se rapportant certainement à des oiseaux; la plus belle est un bas-relief sur bâton de commandement récolté à Raymonden (Chancelade) par M. Hardy (fig. 10); l'autre, du Souci, est fragmenté, et réduit à une parcelle d'os d'oiseau où s'aperçoit, admirablement ciselée, la patte ployée d'un gallinacé (fig. 9).

Nos grottes ornées n'avaient, jusqu'ici, donné aucune figure de serpents ou d'oiseaux. M. Breuil n'a pu accepter la lecture de certains fouillis de traits d'Altamira proposée par son ami l'éminent explorateur des cavernes cantabriques, M. Hermilio Alcalde del Rio; mais, en août 1908, celui-ci a pu lui montrer, dans un corridor final de la grotte del Pindo à San Pantaléon, deux silhouettes croisées représentant indubitablement des silhouettes de Pingouins.

On se souvient peut-être que M. Hardy avait ainsi déterminé l'oiseau gravé de Raymonden, en l'appelant *Alca impennis*. Cette détermination mérite attention, mais vu le caractère plutôt conventionnel de la figure de Raymonden, il vaut peut-être mieux ne pas trop préciser la détermination spécifique.

Diablotins. — Les trois petites figures (fig. 11) que nous désignons provisoirement sous ce nom sortent complètement de l'ensemble des images auxquelles on est accoutumé; leur authenticité ne laisse place à aucun doute, et leur tracé profond et net ne permet aucune incertitude dans la lecture des silhouettes. Toutes trois sont composées d'une tête cornue à longues oreilles pointues, d'un corps globuleux hérissé de poil, et de deux jambes seulement. Quelques variantes existent bien dans le détail, mais sans aucune importance. Le moins soigné est celui qui se trouve placé au verso; le plus étudié est situé sous la tête du cheval. La corne à crochet récurrent qui

1. E. Piette, *L'Art pendant l'âge du Renne*, pl. LXXXV.
2. *Ibidem*, pl. XCVIII.

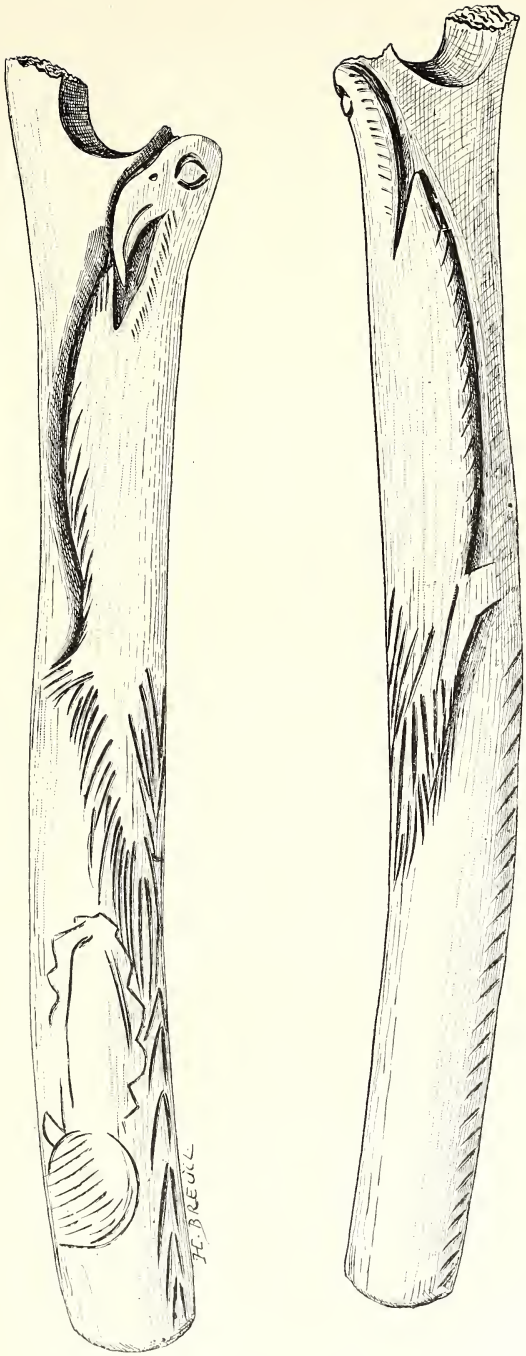

Fig. 10. — Bâton de commandement de Raymonden, avec figure d'oiseau. Grandeur réelle. Musée de Périgueux.

couronne chacune des têtes est celle du *chamois*; le reste de la tête est moins caractérisé. Le premier semble avoir la gueule fendue comme un carnassier; le second a un museau court comme celui d'un lièvre, le troisième en possède un effilé comme celui du renard. Ces détails n'ont probablement pas grande importance, non plus que la figuration d'une corne unique, tandis que les deux oreilles sont représentées dans les trois individus. De la masse poilue du corps, peu de chose à dire, sinon qu'il ne repose pas sur des pieds d'animaux, mais sur des jambes humaines. Le person-

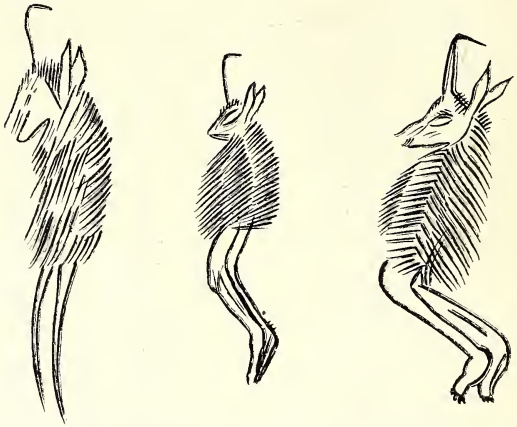

Fig. 11. — Les « diablotins » du bâton de commandement de l'abri Mège, grandeur vraie; ce sont des figurations de personnages masqués ou d'esprits.

nage du verso n'est pas caractéristique à ce sujet, puisqu'elles sont figurées comme deux pointes effilées sans aucune forme; mais il n'en est pas de même pour les deux autres.

Le plus petit laisse très distinctement deviner les cuisses, le genou, les talons et les pieds ; le mollet est peu renflé. L'attitude du « personnage » est celle du saut ou de la danse à pieds joints. Dans le troisième personnage, le poil descend jusqu'au genou, très saillant et arrondi; les jambes sont grêles, mais les pieds sont très soignés, et portent, à l'extrémité, la représentation parfaitement nette de quatre orteils. L'attitude est plus fléchie que dans la figure précédente.

Des dessins publiés jusqu'à présent de l'époque du Renne, on ne peut rapprocher de ces « diablotins » que le « bonhomme à tête d'ours » dansant du Mas d'Azil [1], et une autre silhouette étrange de Gourdan [2]; dans de très vieux carnets de M. Piette, M. Breuil a trouvé la réflexion suivante

1. E. Piette, Gravure du Mas d'Azil, *Bull. Soc. d'Anthr. de P.*, 5 nov. 1902, et *C. R. de l'Acad. des Sc.*, 26 janvier 1903.

2. E. Piette, in *Revue Préhistorique*, 1906, n° 1, fig. 2; à cette époque et dans l'article de 1902 à la Soc. d'Anthr., M. Piette a soutenu l'idée d'un Pithécanthrope à l'âge du Renne.

notée par lui au sujet de l'image de Gourdan : « Les initiés d'Anubis et d'Osiris avaient un masque imitant une tête d'animal (bélier et épervier). »

Lorsqu'en 1902, MM. Cartailhac et Breuil explorèrent Altamira, on se souvient qu'ils y découvrirent d'étranges croquis incisés sur le grand plafond et se rapportant indubitablement à des êtres humains, mais, comme le « bonhomme » du Mas d'Azil, ils portaient des têtes animales, se prolongeant en « *étranges* museaux, *tout semblables*[1] à ces masques dont les sorciers Eskimos ou Peaux-Rouges se coiffent pour leurs danses magiques ». Les explorations de ces auteurs à Marsoulas amenèrent

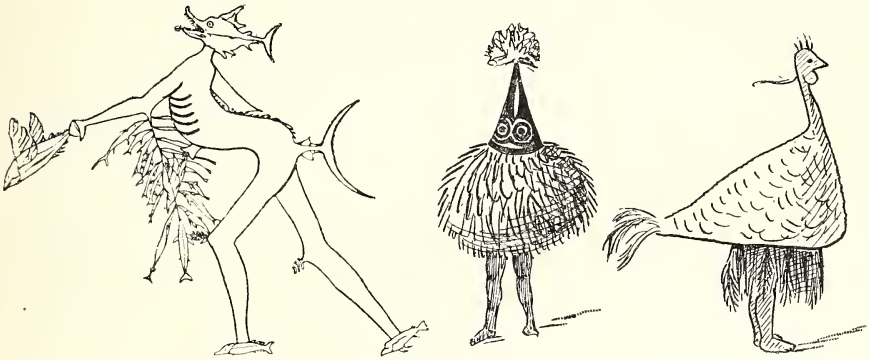

Fig. 12. — L'Esprit de la Mer; d'après les Mélanésiens, et deux personnages de Nouvelle-Guinée déguisés pour des danses sacrées.

aussi la découverte de silhouettes à peine humaines. Nous-mêmes aux Combarelles, en avons déchiffré une nombreuse série[2], à l'occasion de laquelle nous écrivions : « Caricatures primitives? gravures d'êtres imaginaires? faces d'hommes masquées?... Cette dernière hypothèse serait plutôt celle à laquelle nous nous rattacherions[3]... »

MM. Cartailhac et Breuil, dans leur important ouvrage sur la caverne d'Altamira, tout récemment paru, reviennent à la charge dans le même sens[4]. A l'exposé des faits artistiques observés chez les sauvages modernes, ils ont joint systématiquement plusieurs paragraphes sur les mascarades en usage dans ces peuplades[5], qu'ils ont destinés à « montrer combien

1. Cartailhac et l'abbé H. Breuil, Les peintures et gravures murales des cavernes Pyrénéennes, Altamira, in *L'Anthropologie*, 1903, p. 638.

2. Figures anthropomorphes ou humaines de la caverne des Combarelles, fig. 147, 150, 151, 153, in *Congrès International d'Anthropologie*, Monaco, 1906, p. 408 et sqq.

3. C'est celle que l'un de nous (C.) avait proposée dès les premières découvertes de ce genre dans les cavernes ornées.

4. *La Caverne d'Altamira, à Santillane, près Santander* (*Espagne*), fig. 41, 42, 43.

5. *Ibidem*. Les masques et les danses masquées de l'Amérique du Nord, p. 164, pl. XXXII et XXXIII. Les déguisements d'animaux et les masques, p. 196, fig. 141, 143, 149 (chez les Bushmens). Masques et déguisements australiens, p. 224. Conclusion, 242.

l'usage du masque animal est répandu chez les peuples chasseurs et susceptible de donner la clef des étranges silhouettes humaines à tête d'animaux des cavernes de l'âge du Renne. » Dans leurs conclusions, ils évoquent encore le souvenir de ces chasseurs Eskimos, Indiens, Bushmens, qui cherchent à approcher le gibier en se déguisant de peaux de bêtes; ils rappellent leurs mascarades sacrées, dont les initiés, souvent, sont seuls à connaître le sens caché, et concluent qu'à priori l'usage du masque de chasse, celui du masque cérémoniel, devaient avoir cours dans les civilisations paléolithiques, et qu'il est probablement fondé d'interpréter à la lumière de ces faits les dessins si étranges de nos cavernes, ainsi que les autres

Fig. 13. — Gravure et fresque boschimanes avec personnages déguisés en animaux, d'après L. Péringuey.

analogues gravés sur os, que Piette a publiées, de Gourdan et du Mas d'Azil. Ils citent encore à l'appui de cette hypothèse vraisemblable une gravure des Espélugues de Lourdes, recueillie par M. L. Nelli, et dont les traits, recouverts partiellement de concrétions, semblent représenter un danseur masqué. L'examen de ces auteurs s'est borné à ceux des peuples sauvages que leur vie de chasseurs rapprochait le plus des hommes de l'époque du Renne; on pourrait y joindre d'innombrables matériaux, empruntés à des groupes humains d'un stade plus évolué; les peuples de l'Indonésie, de la Mélanésie, de l'Afrique nègre fourniraient d'énormes matériaux sur le même sujet, dont l'étude dépasserait le modeste cadre de cet article. Sans parler non plus de l'Amérique ancienne, où l'usage des masques funéraires et rituels jouait un si grand rôle.

Nous figurerons seulement en passant deux masques empruntés à Parkinson (*Dreizig Iahre in der Südsee*), en usage dans certains districts de la Nouvelle-Guinée et qui ont ceci de commun avec nos figures de Teyjat que le corps tout entier disparaît dans le déguisement, sauf les jambes (fig. 12). Nous y ajouterons deux petites silhouettes de shamans Eskimos, extraits d'une scène d'exorcisme publiée par Hoffmann et gravée par un artiste Innuit, et certaines figures Boschimanes particulièrement suggestives de chasseurs et de personnages mythiques semi-animaux[1] (fig. 13, 14, 15).

1. L. Péringuey, *On Rock-Engravings of animal and the human figures, the*

La présence de personnages mythiques déguisés n'avait pas échappé à Stow; mais celui-ci attribue avec vraisemblance leur physionomie au fait que ce sont ces ancêtres légendaires, nemrods de race boschimane, qui ont inventé le masque de chasse et s'en sont les premiers servis avec habileté. Plus tard, la spéculation populaire a travaillé sur ce thème, a fusionné l'homme et son déguisement, et attribué celui-ci, comme symbole de puissance surnaturelle et mystérieuse, aux représentations d'êtres purement imaginaires, génies ou esprits. Une portion de tableau boschiman que nous reproduisons ici d'après J.-P. Johmson rentre dans cette catégorie. Stow

Fig. 14. — Gravure Eskimaude de Shaman exorcisant le mauvais esprit.

Fig. 15. — Fresque Boschimane représentant des êtres spirituels châtiant deux Bushmens contempteurs des prescriptions de Kaang.

l'avait connu, et en a donné l'explication : ce sont des êtres spirituels qui châtient des Bushmens pour s'être livrés, en dehors des temps prescrits, à la danse sacrée du sang (fig. 15).

Il résulte de ces derniers qu'on pourrait, avec presque autant de vraisemblance que dans l'hypothèse du masque, attribuer à nos gravures de Teyjat le sens de sujets imaginaires, sortes de « loups-garous ».

Les Néo-Guinéens aussi représentent les esprits avec des formes mixtes, un corps humain et des têtes animales ; on peut s'en faire une idée en étudiant le dessin ci-joint de l'esprit de la mer (fig. 12), tel que se l'imaginent les Mélanésiens. Cordrington en donne plusieurs figurations [1]. Mais dans les deux cas, chez les Bushmens comme en Mélanésie, l'image semi-humaine de l'esprit a été formée *à partir* de l'usage des masques cérémoniels et en reflète encore l'existence. Cette réflexion peut s'étendre à beaucoup d'autres cas, et peut-être à tous. Aussi, que l'on veuille voir dans les *diablotins* de l'Abri Mège des êtres irréels ou des danseurs masqués, ils n'en sont pas moins la révélation de déguisements de chasse ou de mascarades sacrées usitées chez les populations de l'âge du Renne. Ils viennent renforcer les

Work of South African aborigines, in *Transactions of the South African Philosophical Society*, XVI, 1906, p. 406 et sqq. — J.-P. Johmson, *The stone age in South Africa*.

1. Max Verworm, *Zur Psychologie die Primitiven Kunst*, in *Naturwissenschaftlichen Wochenschrift*, 1907, fig. 30. *La magie chez les insulaires mélanésiens*, par R. H. Cordrington, traduction E. Cammert, publication de l'Institut Géographique de Bruxelles, 1903, p. 12.

documents mis en avant déjà pour étayer cette thèse et que nous avons passés en revue.

Plus nous pénétrons la civilisation glyptique des troglodytes chasseurs de rennes, de chevaux et de mammouths, plus nous arrivons à constater que les manifestations de leur activité et de leur pensée les placent à côté et au milieu des peuples actuels vivant dans des conditions sociales et matérielles identiques. Dans des circonstances semblables, l'esprit humain, lorsqu'il est à un stade d'évolution analogue, parvient à des usages, à des conceptions équivalentes et très voisines les unes des autres.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Cliché Lucas, aux Eyzies

BATON DE COMMANDEMENT CISELÉ

DE L'ABRI MÉGE, A TEYJAT (DORDOGNE)

CAPITAN, H. BREUIL, P. BOURRINET, D. PEYRONY.

Rochette & Co. Paris

DES PIERRES-FIGURES

AU POINT DE VUE ETHNOGRAPHIQUE[1]

Par Georges HERVÉ

I

Tous ceux qui ont suivi le mouvement préhistorique de ces dernières années savent ce que l'on désigne sous cette appellation de *pierres-figures*. Ils ont au moins entendu parler des généreux efforts du chercheur obstiné, de l'homme à la foi ardente qu'est M. Adrien Thieullen, pour rendre vie et autorité à une découverte ancienne de Boucher de Perthes : découverte tombée tout à la fois dans un injuste oubli, parce qu'on a fait contre elle, dès la première heure, la conspiration du silence, et dans un discrédit en partie mérité, vu les écarts d'imagination où s'était laissé entraîner son illustre auteur.

En 1857, dans le tome deuxième de ses *Antiquités celtiques et antédiluviennes*, Boucher de Perthes écrivait : « Parmi les silex ouvrés que m'ont fournis les bancs tertiaires, j'en ai vu beaucoup représentant des mammifères, des oiseaux, des poissons, des sauriens, où tout d'abord on remarque cet œil qui donne à chaque tête sa physionomie et aide à distinguer les espèces. Cependant, cet œil ou ces yeux, car l'ouvrier a voulu, dans certains cas, compléter son ouvrage, pourraient, s'ils ne s'offraient que rarement, être considérés comme de simples accidents ; mais c'est par centaines qu'on rencontre les figures qui en sont pourvues. Ces yeux sont faits en creux et entaillés dans le silex. Souvent l'ouvrier a profité d'une tache de la pierre, à peu près comme le font à Rome

1. Publié dans *La Revue préhistorique* (février 1909, n° 2, pp. 54-65), cet article est reproduit ici avec des additions et des figures.

les sculpteurs de camées, et il a dessiné la tête de manière à ce que cet œil se trouvât aussi bien que possible à sa place naturelle... Ces images, dont j'ai réuni un grand nombre d'exemplaires , tous pourvus de leur œil, ne sont pas des modèles d'art. Souvent le travail y est presque nul : l'artiste a profité de la forme contournée de la pierre, sans s'inquiéter si elle rappelait bien exactement la figure qu'elle était chargée de représenter; mais cet œil, qu'on retrouve partout, ne laisse aucun doute sur l'intention[1]. » A ces imitations d'animaux, à ces images de pierre, Boucher de Perthes, le premier, a imposé le nom de pierres-figures.

Malheureusement pour sa découverte, au lieu de se borner à la constatation du fait, et de demander sans plus qu'on prît la peine de l'examiner, de le vérifier, il construisit immédiatement une théorie générale, et quelle théorie! Il voyait là les éléments « d'une langue symbolique, probablement la plus ancienne de toutes celles de la terre ». — « Ce sont ces figures et ces signes, a-t-il dit, qui furent la première langue écrite, langue encore vivante, langue la mère de toutes les autres, et aujourd'hui dédaignée de tous, parce qu'elle est la plus simple, enfin la langue des *rébus*, principe des hiéroglyphes et de tous les alphabets[2]. » Dès lors, la cause était perdue : les adversaires *a priori* — il y en a toujours — avaient trop beau jeu; ils ne daignèrent même pas discuter, et, profitant de la faute de Boucher de Perthes, ils rejetèrent observation et déductions, l'or et le plomb, sans examen, comme également chimériques. Il n'en fut plus parlé pendant quarante ans.

Depuis une quinzaine d'années, quelques préhistoriens, particulièrement MM. Thieullen, Dharvent et Leroy, ont vaillamment essayé, pièces en main, de réagir. Ils n'ont pas été plus heureux; malgré leurs efforts, l'indifférence hostile n'a pas été vaincue, et leur voix, desservie d'ailleurs à côté d'eux par d'imprudents amis, s'est fait entendre dans le désert.

Traitée par certains, par la plupart même, avec un parti pris de négation ou un scepticisme ironique, dont auraient dû pourtant les préserver quelques mortifiantes et mémorables bévues, issues jadis du même esprit; abordée par d'autres avec un mysticisme crédule, pauvre de critique et riche de visions saugrenues , cette question des

1. *Op. cit.*, pp. 137, 139.
2. *Des Outils de pierre*, 1865, p. 46.

pierres-figures doit au Dr Paul Raymond de voir enfin le jour de la discussion scientifique.

Le Dr Paul Raymond n'a pas reculé devant les difficultés et les ennuis d'une indispensable enquête. Ayant obtenu des divers possesseurs de pierres-figures qu'ils lui confiassent leurs spécimens, il s'est trouvé avoir par devers lui un stock — dirai-je trop considérable? non, puisque là était la condition nécessaire de la sélection à opérer — d'images zoomorphiques... ou paraissant telles à leurs inventeurs. Dans cette masse hétéroclite, il a eu le courage de pratiquer les retranchements que n'eût pas su consentir la faiblesse paternelle des collectionneurs. Légion furent les victimes sacrifiées qui sont venues enfler le *caput mortuum* des pierres-figures imaginaires.

A côté, catégorie presque aussi nombreuse, s'est constitué le groupe des pièces réservées, auxquelles peut-être, ultérieurement, seront reconnus des caractères propres à les faire accepter, mais qui, pour l'instant, ne semblent pas offrir les signes distinctifs exigés des pièces appelées à faire foi.

Un dernier groupe enfin est resté, petit à la vérité, mais d'autant plus solide qu'il a été plus sévèrement trié et volontairement plus restreint, de spécimens démonstratifs, au nombre d'une quarantaine.

Jeux de la nature retouchés, ou pierres entièrement sculptées par tailles et retailles, ces pierres-figures, offrant d'ailleurs toutes les garanties d'authenticité quant à leur provenance, n'ont été admises qu'après que, sur chacune d'elles, eût été relevé *un ensemble, une réunion de touches intentionnelles*, pratiquées en des points topiques, toujours les mêmes (surface basilaire, œil, oreille, naseaux, mufle). Il est évident qu'une telle réunion rend invraisemblable, quelques-uns penseront impossible, l'intervention du hasard; et, pour certains échantillons, la similitude de formes répétées, presque superposables parfois, venant diminuer encore les probabilités d'accidents naturels, complète une démonstration dont on a le droit de dire, à cette heure, que les principes essentiels sont posés.

Tous ceux qui ont examiné sans parti pris, objectivement, ces spécimens à l'hôtel des Sociétés savantes, le samedi 6 février, ont pu se faire à leur endroit, sinon une conviction absolue et définitive (ce serait sans doute trop demander), du moins un commencement

d'opinion raisonnée, ne permettant plus, en tout cas, le rejet systématique.

II

Au cours de la petite exposition organisée par le Dr Paul Raymond, et dont le succès lui est dû, il n'a été fait appel — il n'en pouvait être autrement — qu'à la démonstration directe, aux preuves tirées de l'examen même des objets sur lesquels il s'agissait de prononcer. La technique des pierres-figures a été seule examinée.

Mais, pour envisager de façon complète cette question, jetée maintenant dans le champ de la controverse, il est nécessaire, comme nous nous proposons de le montrer ici, de faire intervenir en outre certaines raisons extrinsèques, qui appuient par analogie les conclusions fondées sur l'examen objectif, et qui ont, de plus, ce très haut intérêt d'apporter une possibilité d'explication (*Verè scire est per causas scire*) du fait préhistorique. Il s'agit de l'argument ethnographique, argument d'une valeur considérable dans le cas qui nous occupe. Nombreuses sont, d'ores et déjà, les preuves de cette nature.

*
* *

Adoptant l'ordre le plus simple, qui est l'ordre géographique, nous trouvons, tout d'abord, à parler de l'Europe.

Un vieux livre du XVIIe siècle, rare et des plus curieux, l'*Histoire de la Laponie*[1], du Strasbourgeois Jean Scheffer, publié en 1673, et traduit du latin en français par le P. A. Lubin, provincial du couvent des Petits-Augustins de Paris, nous renseigne de façon très précise sur les mœurs, la manière de vivre, la religion, la magie, etc., des Lapons préchrétiens. Professeur à l'Université d'Upsal, et homme de grande érudition[2], Jean Scheffer (1621-1679) avait eu à sa disposition, pour composer son ouvrage, d'excellents mémoires et les actes authentiques des archives du royaume. Plusieurs conférences avec

1. *Lapponia, sive gentis regionisque Lapponum descriptio accurata cum figuris*; Francfort, 1673, in-4.

2. Pierre Bayle, dans la notice qu'il consacre à Scheffer (*Dict. hist. et crit.*, édit. de 1720, p. 2545), l'appelle « l'un des plus sçavans hommes de son tems »

des Lapons, des entretiens avec leurs préfets ou intendants, lui avaient beaucoup appris; et, enfin, il avait « pris la peine de visiter les cabinets des curieux, de dessiner lui-même les figures, et de faire un amas de tout ce qu'il a pu trouver de rare, afin de représenter toutes choses exactement et d'en écrire avec le plus de certitude » (*op. cit.*, Préface).

Or, voici ce que l'on peut lire au commencement du chapitre XXXIII (*Des Pierres, des Pierreries et des Perles*, p. 345) : « On voit un très grand nombre de pierres prodigieusement grandes en Laponie, mais elles sont brutes, dures, nullement taillables, et on ne peut point les façonner avec le marteau et les employer à aucun ouvrage considérable. Elles sont presque toutes de couleur cendrée, comme les rochers ont coutume d'être. Outre celles-là, *il s'en trouve quelquefois, sur les bords des rivières et des lacs, qui représentent en quelque manière la figure de certains animaux*. Les Lapons en font bien de l'état; ils les dressent, les posent comme des divinités, et les révèrent sous le nom de Stoorjunkare. » D'après Olaus Petri Niurenius, ces pierres avaient une figure ayant quelque ressemblance avec un oiseau; et Lundius, qui appuie cette opinion, dit que les Lapons donnaient à cet oiseau le nom de *Sedde*. Toujours est-il, écrit ailleurs Scheffer, qu' « ils admirent cette figure de pierre, comme faite non par le hasard, ni par la nature, mais par l'ordre particulier de Stoorjunkare, afin qu'elle lui soit dédiée, et que sous cette figure de pierre il soit adoré. Ils donnent à cette pierre le nom de *Kied Kic Jubmal*, c'est-à-dire dieu de pierre » (*op. c.*, p. 79). Le dessin d'une de ces pierres, que représente l'auteur dans ses Additions (fig. 1, p. 378), d'après un spécimen rapporté de la Marck de Torna, offre en effet une certaine apparence zoomorphique.

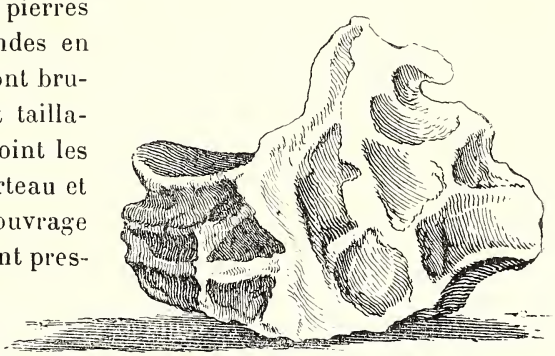

Fig. 16. — Pierre sacrée des Lapons de Torna, d'après J. Scheffer (2/3 gr. n.).

Mais ce qui ne permet pas de douter que de telles effigies rudimentaires, simples jeux de la nature sans aucun travail de main

d'homme, jouassent un rôle considérable dans les croyances laponnes primitives, c'est encore ce que rapporte Scheffer de la façon dont les jeunes Lapons s'y prenaient pour faire réussir leur demande lorsqu'ils désiraient une fille en mariage : « Ils emploient parfois, dit-il (p. 394), pour se faire aimer de leur maîtresse, un sort ou philtre amoureux, qui est une petite pierre ronde et plate semblable à une lentille, ou à une fève d'Inde, de la couleur d'un vert brun, dont la figure a quelque rapport à celle de la partie de l'homme ; et ils tiennent cette pierre en leur bouche durant ces premières approches[1]. »

*
* *

Poussons maintenant jusqu'en Asie. Il y a longtemps que le culte rendu par les tribus asiatiques septentrionales aux pierres, surtout aux pierres les plus curieuses d'aspect, celles qui ont quelque ressemblance avec la forme humaine ou la forme animale, a été relevé. Tylor, dans son admirable ouvrage, *La Civilisation primitive*, a rappelé les recherches si étendues et si approfondies de Castrén sur l'origine et la nature de l'idolâtrie de ces tribus sibériennes. « Leurs idoles sont des objets grossiers qui consistent parfois en pierres ou en morceaux de bois ayant un aspect quelque peu humain... ; les unes sont fort grandes, les autres ressemblent à de simples poupées ; elles appartiennent à des individus, à des familles ou à des tribus entières ; on les conserve dans les yourtes pour l'adoration particulière, ou on les place dans les bosquets sacrés, sur les steppes ou près des endroits de chasse ou de pêche sur lesquels elles exercent une influence ; quelquefois même on leur construit des temples : ordinairement on laisse tout nus les dieux qui restent en plein air, pour ne pas s'exposer à détériorer des vêtements, mais on revêt au contraire de fourrures coûteuses, de drap écarlate, de colliers et de bijoux, de ce que possèdent en un mot de plus précieux les Samoyèdes et les Ostiaks, les idoles qui sont à l'abri ; enfin, on fait aux idoles de riches offrandes de tout ce

1. Comme le rappelle le président de Brosses, n'y a-t-il pas eu de même, parmi les pierres adorées chez les anciens, « quelques-unes de celles que les physiciens appellent *Hystérolithes*, où la nature en les formant avait imprimé une espèce de figure de bouche ou du sexe féminin? Un savant moderne remarque que le célèbre bétyle appelé la Mère des Dieux était de cette dernière espèce ». (*Du Culte des dieux fétiches*, p. 167.)

qui constitue la richesse des tribus nomades de la Sibérie. Or, il ne faudrait pas considérer ces idoles comme de simples symboles ou des portraits des divinités; les adorateurs s'imaginent pour la plupart que la divinité demeure dans la statue ou qu'elle s'y est incarnée, si nous pouvons nous exprimer ainsi, et qu'en conséquence l'idole est devenue un dieu réel, capable d'assurer à l'homme la santé et le bonheur... Il se peut même que de nombreux esprits viennent habiter une seule statue, mais ces esprits s'éloignent ordinairement à la mort du shaman qui possédait la statue. » (*Op. cit.*, trad. franç., t. II, p. 231).

*
* *

L'Amérique également apporte à la question des pierres-figures son contingent, très important, d'observations ethnographiques confirmatives.

M. Thieullen, le premier, a rappelé [1] le compte rendu, donné autrefois par le journal *L'Homme* [2], de l'ouvrage de Frank Hamilton Cushing sur les Zuni Fetiches du Nouveau-Mexique [3]. Il y est dit que « les fétiches les plus estimés chez les Zunis sont les concrétions naturelles, les pierres ayant subi des érosions, et autres objets divers affectant naturellement une ressemblance plus ou moins grande avec certains animaux, ou bien encore des pièces de même nature chez lesquelles la ressemblance n'a été que légèrement augmentée par des moyens artificiels. A une autre classe, également très appréciée, appartiennent les fétiches sculptés avec soin, mais dont la patine et le poli dénotent la grande antiquité. Tels sont ceux qui ont été trouvés par les Zunis dans les *pueblos* habités par leurs ancêtres, ou ceux qui, fabriqués par des membres de la tribu, se transmettent depuis longtemps de génération en génération. On suppose que non seulement ces derniers, mais tous les vrais fétiches, sont des pétrifications des animaux qu'ils représentent ; ils conservent les forces vitales de ces animaux, et ils sont doués d'un pouvoir magique et religieux fort étendu. »

1. *Les Pierres-Figures à retouches intentionnelles*, p. 20.
2. T. II, 1885, p. 403.
3. *Report of the Bureau of Amer. Ethnol. to the Secretary of the Smithsonian Instit.*; Washington, 1880-81.

« A ces grossières statuettes les indigènes lient, avec de la ficelle, une pointe de flèche en silex. La flèche est sur le dos des statuettes humaines lorsqu'il s'agit de protéger le combattant contre une attaque imprévue. Elle est placée sous les pieds pour que les pas du guerrier soient effacés et ne trahissent pas sa piste... La pointe en silex jouit d'une très grande efficacité, car elle représente le trait de la foudre.

« Combien on se tromperait, on le voit, en supposant que ces statuettes d'hommes, d'ours, de carnassiers, d'oiseaux de proie, sont de simples produits des moments de distraction ou le résultat banal d'instincts artistiques. Bien loin de là, ces objets sont portés comme amulettes à la chasse, soit dans le couvre-chef, soit à la ceinture. Quand on poursuit l'élan, le cerf, l'antilope, il convient de posséder un fétiche figurant un grand carnassier, couguar ou loup; la figurine d'un aigle suffit pour le petit gibier, les lapins, etc. Celle d'une musaraigne est employée par les Zunis pour protéger les céréales des souris et autres rongeurs [1]. »

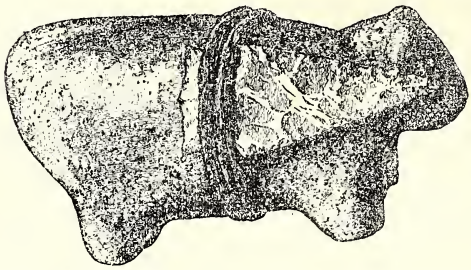

Fig. 17. — Fétiche zuni, avec pointe de flèche en silex; Musée de Washington (1/3 gr. n.).

Pour d'autres figurines de pierre zoomorphiques, recueillies en grand nombre sur le territoire des États-Unis, mais remontant aux temps précolombiens, force est de se borner à la constatation du fait. On trouvera, par exemple, dans le Bulletin III (1906) du département archéologique de la *Phillips Academy*, à Andover (Massachusetts), des représentations d'effigies d'animaux plus ou moins grossières, en pierre, argile ou coquillages, trouvées près Mesa (Arizona), dans la vallée du Salado, et provenant de vastes ruines bâties en *adobe* (terre cuite). Les nombreuses petites effigies en coquillages seraient caractéristiques de cette région des États-Unis; et comme leur matière première implique le transport depuis le golfe de Californie, soit par le désert américain, soit plus probablement en suivant le cours du Colo-

1. Cartailhac et Breuil, *La Caverne d'Altamira*, p. 161.

rado et du Salado, il est licite d'en conclure qu'elles possédaient une grande valeur aux yeux de leurs possesseurs.

Sur les côtes du Massachusetts et du Connecticut ont été trouvées

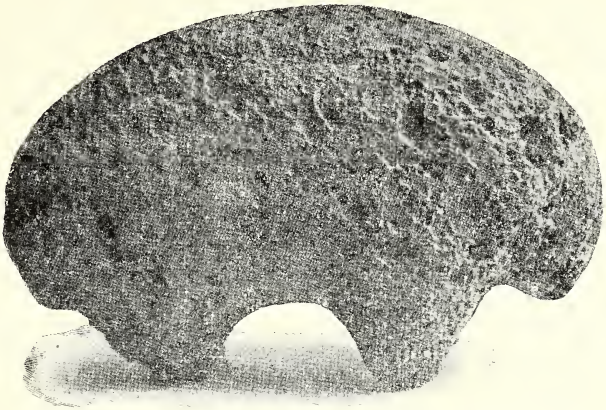

Fig. 18. — Effigie d'ours (?), vallée du Salado.

des effigies lithiques[1] où se reconnaît plus ou moins facilement

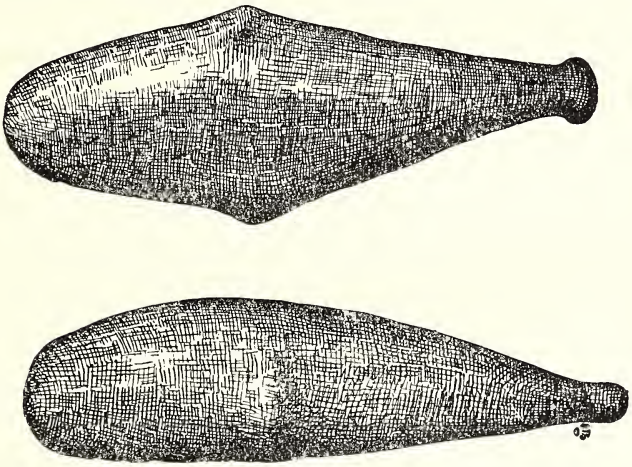

Fig. 19. — Effigie de cétacé, trouvée près Fall River (Massachusetts).

l'image rudimentaire de la baleine. Animal d'échouement et d'aubaine, fort difficile à poursuivre en haute mer avec les moyens dont dis-

1. *Op. cit.*, fig. 80, p. 163.

posent les sauvages, la baleine est pour eux une proie enviable; aussi voyons-nous partout les tribus du littoral multiplier les ex-voto destinés à s'en assurer la capture.

Bien intéressantes sont, à cet égard, les observations publiées par L. de Cessac[1] sur des fétiches de pierre sculptés en forme d'animaux, découverts à l'île de San Nicolas (Californie). Ces fétiches sont dus à l'art tout à fait inférieur des Niminokotch. Ceux qui représentent des cétacés, taillés en général dans une sorte de talc compact, reproduisent le caractère des grands mammifères marins d'une façon parfois assez exacte « pour permettre la détermination spécifique des animaux dont les formes sont reproduites » (*Orques*, *Balæna Sibboldii*, *Rhachianectes glaucus*, etc.). Mais quelques-uns, comme telles de nos pierres-figures préhistoriques, passeraient certainement inaperçus d'un observateur inattentif, tant les marques intentionnelles y sont rares et peu visibles au premier aspect. A propos d'un petit morceau de pierre ollaire triangulaire, M. de Cessac écrivait : « Quand nous l'avons trouvé, nous étions loin de nous douter de sa signification. Rien ne pouvait, en effet, nous amener à supposer que ce fragment fût le *schéma* ou, si l'on préfère, l'embryon d'une statuette de cétacé. Nous ajouterons même que lorsque nous recueillîmes, au voisinage du petit triangle, la serpentine que représente la figure n° 27, l'encoche que porte l'un des angles n'éveilla chez nous aucune idée d'attribution quelconque. » Or, « ce que nous considérions comme une insignifiante trouvaille, s'est trouvé représenter les premières ébauches d'un sculpteur californien ». M. de Cessac a trouvé aussi, à San Nicolas, quelques fétiches lithiques, en forme d'oiseaux (fig. 42-44), d'une exécution rudimentaire; et l'on sait, en effet, par les récits conservés chez les derniers survivants des tribus californiennes du sud, qu'outre les cétacés, divers oiseaux et plusieurs mammifères jouaient un rôle fort important dans la cosmogonie et l'ethnogénie locales.

La belle monographie qu'a donnée Edw. W. Nelson[2], en 1899, des Eskimaux de l'ouest ou de l'Alaska, a signalé chez eux l'usage de figurines analogues pour la pêche de la baleine. L'auteur représente

1. *Revue d'Ethnographie*, de Hamy, t. I, pp. 30-40. (Pièces au Musée du Trocadéro.)

2. The Eskimo about Bering Strait (*Eighteenth Ann. Report of the Bureau of Ethnol.*, Washington, 1899).

entre autres (fig. 151, p. 439) une baleine franche sculptée, en graphite. Ce gros objet, pendu au bout d'une corde, est jeté en travers du cétacé mort, au voisinage de la queue ou des nageoires; son poids l'entraîne vers le fond, du côté opposé aux pêcheurs qui le rattrapent par-dessous le corps de la baleine, à l'aide d'une gaffe, et s'en servent pour amarrer le cétacé.

Mentionnons encore ce que relate à ce sujet John Murdoch, naturaliste de l'expédition polaire internationale à Point-Barrow (Alaska), en 1881-83[1]. Il a vu les indigènes montrer une grande confiance dans les amulettes ou talismans; ils les portent sur eux, les mettent dans leurs bateaux, ou les attachent à leurs armes. Nombre de figurines d'hommes et d'animaux sont trouées pour être portées suspendues. Chaque amulette semble avoir quelque vertu particulière, déterminée par la forme qu'elle représente. Ainsi la baleine de silex, qui est une amulette très commune, procure bonne chance dans la capture du cétacé; beaucoup d'hommes et de jeunes garçons en portent sous leurs habits, suspendues autour du cou par une ficelle. L'auteur a pu acquérir plusieurs spécimens de ces talismans, de figure semblable, mais de dimensions et de matière différentes; il y en a en verre, en quartz, en jaspe rouge foncé, en silex noir.

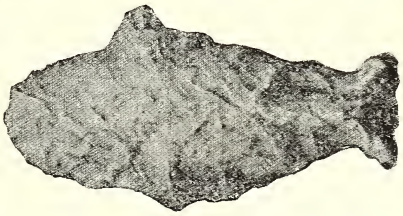

Fig. 20. — Cétacé-fétiche en jaspe rouge taillé; Eskimaux de l'Alaska.

*
* *

Il était réservé à l'Océanie d'apporter, à cet ensemble de faits déjà très significatifs, la contribution la plus importante, venant d'une des moins élevées parmi ses populations.

En 1900, M. Jules Durand a publié dans le *Tour du Monde* (Nouv. Sér., 6e année, n° 43, 27 octobre 1900, pp. 508-510) des notes sur les Ouébias de la Nouvelle-Calédonie, d'où nous extrayons les lignes suivantes, dont il est superflu de faire ressortir la portée :

« Le sauvage, dans son ignorance, imagina de conjurer le sort, de consulter l'oracle dans les principales circonstances de la vie. Le

1. Ethnological Results of the Point Barrow Expedition (*Ninth Ann. Report of the Bureau of Ethnol.*, Washington, 1892), p. 435, fig. 421, 422.

hasard le mit en présence de pierres qui, par leur forme définie, se rapportaient à ses préoccupations, et il leur attacha certaines propriétés, une influence occulte. Il en fit des fétiches. Ces pierres étant assez rares, leurs vertus n'en furent que plus efficaces, et elles donnèrent un grand prestige à qui eut la chance d'en rencontrer. Les *pierres-fétiches* sont remarquables à plusieurs points de vue, et ce

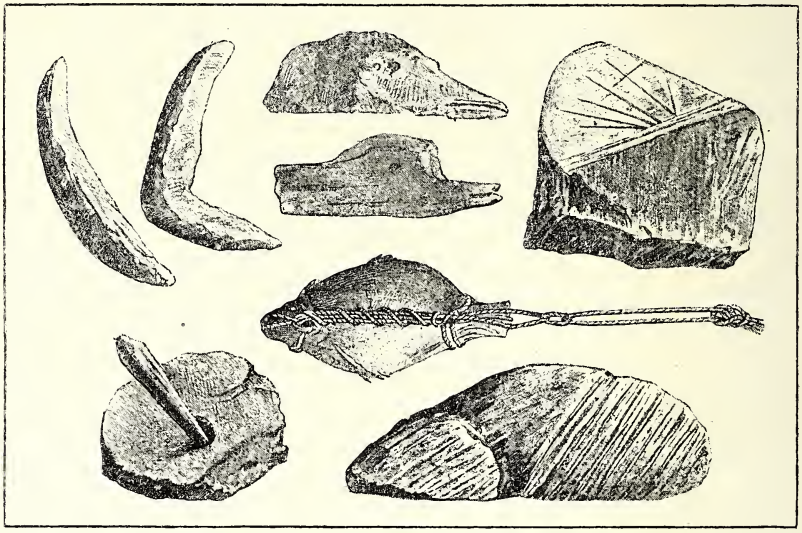

Fig. 21. — Pierres-fétiches des Ouébias, d'après J. Durand.

n'est pas fortuitement que l'indigène leur accorde confiance. Un simple examen révèle ce à quoi elles sont destinées.

« Au moment d'une pêche problématique, hasardeuse même, la pierre-fétiche est placée dans l'eau à l'avant des pirogues, et sa vertu est telle que le poisson sera infailliblement attiré dans les filets.

« L'indigène doit-il aller à la chasse aux pigeons cachés dans les bois ou aux canards méfiants sur les mares? Il emporte encore son fétiche qui rappelle le canard, le pigeon. Il ne se contente même pas de la forme; le fétiche a des nuances, une couleur qui le complètent.

« A-t-il besoin de soleil pour vivifier ses champs?... Il placera dans la plantation trop humide un bloc merveilleux qui ne laisse aucun doute sur son intention. On y remarque des veinules quartzeuses rutilantes, qui partent d'une ligne d'horizon, montent en traits de feu dans l'espace, percent la nue de rayons ardents... Veut-il de la pluie? Le fétiche est trouvé; on le dépose sur le sol calciné, et une

ondée rafraîchissante tombe, inclinée : telles sont les stries naturelles de la pierre qui imitent la pluie...

« Les pierres n'ont aucune portée, aucune influence spirituelle; elles n'agissent pas sur les âmes des ancêtres, n'ont de pouvoir que sur les choses de la terre, ne s'occupent que des besoins immédiats de l'indigène. Si les unes fournissent le temps favorable aux pirogues, la brise attendue, la marée abondante, le gibier à foison, d'autres activent la croissance de l'igname, principal aliment des Canaques, ou font mûrir les régimes sur les bananiers. »

Quoique ces notes, accompagnées de dessins qui les complètent, soient d'une absolue précision, on ne saurait, sur un tel sujet, s'entourer de trop de renseignements. Aussi nous félicitons-nous d'avoir obtenu de l'aimable obligeance d'un explorateur, dont les précieuses observations sur les gravures rupestres de la Nouvelle-Calédonie sont connues, M. Marius Archambault (qu'il nous permette de l'en remercier ici), un rapport inédit, du plus vif intérêt, sur la faculté singulière de saisir les ressemblances fortuites, qu'a développée chez les indigènes néo-calédoniens le recours constant aux fétiches lithiques. Nous le publions en appendice.

Nous ne croirions pas être complet si, dans cet essai sur les pierres-figures, nous ne disions un mot, enfin, des fameux *churingas* des indigènes de l'Australie centrale. Ces churingas sont ordinairement, mais non toujours, des pierres marquées de signes particuliers, au totem de l'esprit du nouveau-né, par conséquent de l'enfant lui-même. La tradition des Australiens Aruntas [1] est qu'au moment où l'esprit de l'enfant pénètre dans la mère, le churinga tombe sur terre. La femme indique l'endroit où elle suppose que l'esprit l'a pénétrée, et le père, avec un ou deux vieillards de la parenté, va sur les lieux chercher le churinga tombé. On le trouve ou on ne le trouve pas. Dans ce dernier cas, on en fabrique un en bois.

III

De ce long exposé, nous pouvons tirer maintenant les conclusions générales qu'il comporte.

Nul ne niera la très grande ressemblance, et ce n'est point assez

1. Baldwin Spencer et Gillen, *The native Tribes of Central Australia*, p. 132.

dire, la remarquable uniformité des diverses observations qui viennent d'être relatées. Quelles que soient les modalités particulières du fait considéré, sous la variété de ses manifestations de pays à pays, de tribu à tribu, une chose reste constante : c'est le rapport étroit qui lie toujours la pierre-figure à la magie, à la religion entendue au sens le plus large. Un phénomène de croyance, un acte de foi superstitieuse, ont partout, avons-nous vu, présidé à la genèse des pierres-figures. Leurs formes, leurs caractères, leurs propriétés et leurs vertus, découlent de ce même principe. Une telle loi, invariable et univoque, qui est vraie en ethnographie, ne s'appliquerait-elle pas également en préhistoire?

Mais, objectera-t-on, comparaison n'est pas raison, une analogie n'est pas une preuve absolue; et, si concordants que soient ici entre eux, matériellement et étiologiquement, les témoignages ethnographiques, est-il légitime d'en tirer des conclusions concernant des faits antérieurs de plusieurs milliers d'années? Oui, répondrons-nous, oui, avec la plus grande vraisemblance, à supposer, cela va sans dire, que nous voyons bien, dans les pierres-figures, ce que les préhistoriques qui les ont conçues et fabriquées y ont vu eux-mêmes. Ceci est, avant tout, une question de critérium et de caractères. Si le critérium adopté est exact, pourquoi la justesse de nos déterminations serait-elle moindre pour les pierres-figures préhistoriques, que pour les pierres-figures créées par les non-civilisés contemporains, dont l'interprétation, nous le savons de science certaine, est entièrement d'accord avec la nôtre, au moins dans un fort grand nombre de cas? Si, d'ailleurs, la vision des préhistoriques n'eût pas été identique à notre propre vision, comment expliquer que les retouches, que les tailles de leurs pierres-figures soient faites aux endroits précis où nous les ferions nous-mêmes?

On le voit donc, l'argument ethnographique est des plus favorables à l'idée soutenue par les rares partisans des pierres-figures préhistoriques. Il apporte plus qu'une confirmation de leur thèse; il ne l'appuie pas seulement, il la complète, et, *expliquant* le phénomène, il permet de rattacher à une formule générale très probable l'ensemble des observations présentées.

Post-Scriptum. — Cet article était écrit quand nous avons pu prendre connaissance du grand travail de Frank Russell, sur les

Indiens Pimas de l'Arizona méridional, que vient de publier le 26e Rapport annuel du bureau d'ethnologie américaine (Washington, 1908). Russell, décrivant les lieux sacrés des Pimas (pp. 254-256), signale, entre autres, des grottes et des cachettes. Dans l'une de ces dernières, on trouva des coquillages, des cristaux, un oiseau sculpté en pierre, et de nombreuses concrétions lithiques. L'aspect irrégulier, anfractueux, bizarrement contourné et vaguement animé de ces concrétions (pl. XL), montre tout ce que l'imagination de l'Indien peut apercevoir sous l'imprécision même des ressemblances.

NOTE SUR LA FACULTÉ DE SAISIR LES RESSEMBLANCES FORTUITES, MONTRÉE PAR LES INDIGÈNES NÉO-CALÉDONIENS

Par Marius Archambault.

L'indigène néo-calédonien (Canaque) est essentiellement un déprédateur : chasseur, pêcheur et cueilleur, la recherche de la proie est une de ses plus constantes préoccupations; d'autre part, c'est un fervent adorateur de la Pierre, qu'il tient, en ses diverses manifestations, pour un esprit protecteur ou hostile. Toutefois, les pierres, blocs ou fragments de roche lui seront indifférents s'il doit admettre qu'ils ont été ouvrés par quelqu'un de sa race. Pour qu'il leur reconnaisse quelque pouvoir, il faut que leur aspect évoque une des idées qui lui sont habituelles, et qu'en outre ils soient complètement étrangers à son industrie.

En raison de ces tendances, l'habileté du Canaque à saisir le moindre indice de ressemblance entre une roche ou fragment de roche, et les choses appelées à figurer dans son alimentation (oiseaux, reptiles, poissons, insectes, mollusques, crustacés, fruits ou tubercules), est devenue extrême. Des relations lui apparaissent, là où l'Européen ne voit absolument rien. Le plus souvent, il faut longuement écouter les explications du Canaque avant de comprendre la ressemblance qu'il voit, lui, très nettement, et qui, même après explications, nous paraitra presque toujours très grossière, si ce n'est des plus incertaines.

Il en est de même pour cette catégorie de fétiches dont la forme rappelle celle des organes ou des parties importantes du corps humain (par exemple : tête, membres, poitrine, ventre, ou langue, lèvres, organes génitaux, etc.); pour cette catégorie encore dont l'apparence se rapproche de celle de ses armes; ou pour cette autre, dont les caractères rappellent quelqu'un des phénomènes naturels où il est le plus directement intéressé : soleil, pluie, vent. Quelque chose qui imite le rayon de soleil dorant une

roche, l'éclaboussure d'une goutte de pluie tombant sur une matière molle, ou bien les grains de poussière chassés par le vent, suffira au Canaque pour reconnaître une vertu dans la pierre qui s'offre à sa vue.

J'ajoute cependant que plus la ressemblance sera accusée, et plus le fétiche sera estimé de grande puissance. Mais ce dernier point peut dépendre aussi du succès des sortilèges auxquels les pierres-fétiches auront servi de prétexte. Évidemment, d'ailleurs, les sorciers (takatas) manœuvrent de façon à fortifier cette impression.

Une preuve d'un autre genre de cette faculté incisive des Canaques de saisir des ressemblances, nous est offerte par leurs œuvres d'art (représentations des êtres animés), où ils se contentent d'à peu près très grossiers. Ce serait peut-être une erreur d'en voir la cause dans un défaut d'habileté manuelle; la frayeur d'un rendu trop fidèle pouvant devenir une source de maléfices, me paraît plutôt le vrai motif.

Je termine par quelques faits qui me sont personnels. Me trouvant, il y a deux ans, dans la tribu de Ouaoué, près de Bourail, j'entretenais les indigènes de mes trouvailles de la roche Paha (Houatlou), et des objets anciens à forme d'êtres animés que j'y avais remarqués. Après quelque temps mis sans doute à profit pour la réflexion, ils saisirent la première occasion pour me dire qu'au village voisin d'Azareu, on trouvait également, en fouillant le sol, des pierres ayant figure d'oiseaux, de papillons, de sauterelles, de lézards, de tortues. A un autre moment, ils m'amenèrent auprès d'un assez gros bloc de roche disposé près d'une case, et me firent remarquer sa ressemblance avec une tortue. Au départ de cette tribu, me dirigeant sur Moindou, les indigènes qui m'accompagnaient s'écartèrent un peu du chemin habituel, afin de me montrer un gros bloc émergeant du lit d'un creek (ruisseau encaissé). L'intérêt de cette roche résidait pour eux dans la ressemblance qu'elle présentait avec la tête et le corps du requin. Je dus même photographier cette roche pour les satisfaire. Il me serait facile de citer bien d'autres faits aussi caractéristiques.

NOTE SUR LE

DÉVELOPPEMENT DE LA CIVILISATION DANS LA SICILE PRÉHISTORIQUE

Par Jacques DE MORGAN

Je n'ai pas la prétention de donner ici l'histoire complète de l'évolution de la civilisation sicilienne. De nombreuses publications italiennes, fort savantes, renseignent sur tous les points à cet égard; mais l'examen des collections découvertes depuis un demi-siècle et leur comparaison avec ce qu'ont révélé les autres régions méditerranéennes, m'ont amené à penser que les dates proposées pour les diverses phases du progrès dans ce pays doivent être revisées et que les faits sont, pour la plupart, beaucoup plus anciens qu'on ne le pense généralement. Ces remarques sont le but de la présente note.

La Sicile semble avoir été bien peu habitée par l'homme aux temps pléistocènes; car, sauf quelques instruments grossiers découverts dans les cavernes de Termini près de Palerme et dans quelques gisements de moindre importance, les industries quaternaires ne sont pas représentées dans ce pays [1]. Il n'y a lieu de faire mention que pour mémoire, d'une hache amygdaloïde conservée au musée de Syracuse, dont l'origine sicilienne n'est pas certaine.

Cette grande île, cependant, émergeait depuis longtemps ; peut-être même, par Malte et Pantelleria, se trouvait-elle encore reliée à la côte tunisienne; car, aussi bien en Sicile que dans les petites îles voisines, on a rencontré bon nombre de squelettes de pachydermes de type africain, animaux qui, comme on le sait, ne vivent que sur les continents étendus où ils rencontrent d'épaisses forêts.

En Tunisie, les ateliers paléolithiques sont nombreux; l'Algérie possède également les siens, Capri et la péninsule ont fourni des coups de poing chelléens ; comment se fait-il que ni la Sardaigne, ni la Sicile n'aient pas, à cette même époque, été habitées par l'homme? Là est un problème qui, comme beaucoup de ceux concernant les terres méditerranéennes, ne

1. Cf. G. Schweinfurth, *Ueber das Höhlen-Paläolithikum von Sizilien und Sudtünesien*, in *Zeitschrift für Ethnologie*, Berlin, 1907, Heft VI, p. 832.

trouvera probablement sa solution que dans des causes du domaine géologique.

Bien que quelques points de la côte sicilienne aient été habités vers la fin du quaternaire, ce n'est guère qu'au néolithique qu'il se forma près de la mer une population relativement nombreuse.

Ce n'est, en effet, que dans les pays voisins du rivage que se rencontrent les instruments néolithiques ; l'intérieur de l'île semble être demeuré, durant cette période, complètement désert.

Ces objets, répandus à la surface du sol, mais qu'on trouve également dans les cavernes, sont des éclats grossiers, à peine retouchés, ne présentant aucun lien commun avec nos industries continentales. Silex et obsidiennes n'offrent pas de caractères spéciaux; les pointes de flèches, si abondantes dans la péninsule, les têtes de lances font défaut; mais par contre on trouve en assez grand nombre les haches et hachettes polies faites, soit en basalte noir ou gris, roche commune dans le pays, soit en néphrite, matière étrangère à la région. Il semble donc que le néolithique sicilien a subi les mêmes influences que celui de l'Europe centrale et occidentale et n'est pas resté indemne du courant qui porta le jade dans nos pays.

Sans aucun doute, l'île presque déserte avant le néolithique se peupla subitement sur ses côtes par suite de l'invasion de peuplades venues de l'Europe continentale et ayant conservé des usages communs avec celles demeurées dans leur ancien habitat.

Les cavernes de Pantalaria, où se rencontre cettte industrie, ont fourni en même temps qu'une foule d'éclats, d'os façonnés en poinçons, de haches polies, une céramique grossière rappelant beaucoup celle du Campignien bien qu'elle soit plus avancée; d'ailleurs le Campignien, fort répandu en Italie, n'a pas encore été signalé dans la Sicile et la Sardaigne et semble n'y point exister.

A côté de l'industrie de Pantalaria en est une autre, très caractéristique, postérieure, je crois, à celle dont il vient d'être parlé ou tout au moins appartenant à des tribus douées d'aptitudes spéciales ; on l'a rencontrée dans les cavernes de Palazzolo Acreide, de Stentinello et dans quelques autres localités encore.

Dans ces stations, l'industrie est généralement très rudimentaire, la pierre polie est rare, les instruments d'obsidienne et de silex sont à peine retouchés. Cependant quelques lames, par la finesse de leur exécution, par l'habileté de leurs retouches, viennent apporter dans ces séries grossières un caractère de développement inconnu dans l'industrie de Pantalaria.

Mais là où la différence est grande entre ces deux groupes néolithiques, c'est en ce qui concerne la céramique. Alors qu'à Pantalaria la poterie est grossière, rougeâtre et à peine ornée parfois de quelques lignes rapidement tracées à la pointe, elle se montre, à Palazzolo Acreide, entièrement couverte d'ornements géométriques composés de lignes droites ou brisées profondément gravées et remplies d'une pâte blanche destinée à détacher les motifs sur le fond gris de la pâte.

Aucun vase n'est exempt de cette décoration qui, dans certains cas, en couvre toute la surface. Ce sont des lignes, des chevrons, des quadrillés, des dents, des losanges, des carrés; mais nulle part ne se montrent le cercle, la courbe, la spirale ou la représentation de l'être vivant; cet art n'est pas naturiste.

Les formes sont primitives, lourdes, bien que le tour fût déjà en usage. La pâte est grossière, mal malaxée, épaisse et d'une cuisson médiocre.

Il ne semble pas utile de rechercher l'origine de la céramique incisée, car elle est répandue dans tous les pays du monde; on la rencontre aussi bien en Égypte qu'au Japon, en Chaldée qu'au Pérou, dans les dolmens du Mazandéran que dans nos cités lacustres. Mais partout elle semble être contemporaine de l'usage du bronze tandis qu'à Palazzolo Acreide elle apparait comme néolithique.

Il n'existe aucun passage de l'un de ces arts céramiques à l'autre, de la poterie de Pantalaria à celle de Palazzolo Acreide; donc elles ne procèdent pas l'une de l'autre, et l'apparition de la seconde est certainement due à des influences étrangères.

S'il en est ainsi, comme ces influences ne peuvent provenir que de l'Europe ou des pays méditerranéens orientaux, nous nous trouvons en face de deux dates très voisines l'une de l'autre; car, d'une part, en Suisse et dans le nord de l'Italie la céramique incisée peut être attribuée au XXVe siècle environ, d'autre part le même art dans les pays minoens et l'Asie antérieure méditerranéenne remonte au XXXe siècle au plus. Il en résulte que cet art n'a pu s'introduire en Sicile que dans le troisième millénaire; qu'issu de populations connaissant déjà les métaux, il a été adopté par des peuplades ne possédant encore que l'usage de la pierre polie et taillée; en sorte que, bien que se présentant comme néolithique il appartiendrait par son origine à la phase énéolithique.

Cette modification dans les industries siciliennes correspond-elle à une colonisation ou simplement à une migration d'influences, on ne saurait le dire; mais, quoi qu'il en soit, nous voyons la Sicile, encore peuplée sur les côtes seulement, être le théâtre de deux civilisations néolithiques très distinctes et probablement successives.

Une nouvelle transformation s'opère à l'aurore de l'époque désignée par les archéologues italiens sous le nom de 1re période sicule et qu'ils rangent entre le XVIIIe et le XIIe siècle avant notre ère.

Le métal, quoique très rare encore, fait son apparition; tandis que la pierre taillée reste en usage. Les seuls objets métalliques de cette période connus jusqu'à ce jour et conservés au Musée de Syracuse, sont : une lame de poignard très primitive, quelques fragments de Monteracello et quelques haches en forme de spatule de diverses localités de la Sicile orientale. Tous ces instruments sont faits de cuivre pur.

Les principales localités où se rencontre cette industrie sont : Monteracello, Castellucio, Cava Cana Barbaria, Monte Tabulo (Ragusa) et quelques nécropoles voisines de la côte.

Bien que la pierre taillée soit encore, à cette époque, d'un usage courant en même temps que le métal, l'énéolithique ou Ire période sicule montre des conceptions toutes nouvelles dans les usages comme dans les arts. La fusaïole, la perle et le pendentif de pierre sont alors d'un emploi courant; quant à la céramique, elle est l'indice d'un grand progrès.

La poterie, plus fine que par le passé, mieux traitée comme technique, plus élégante dans ses formes, est ornée de peintures à l'ocre rouge, motifs généralement géométriques, mais dans lesquels on voit apparaître le cercle et enfin de rares figurations d'oiseaux stylisés d'après les principes asiatiques et égyptiens.

Les analogies techniques et artistiques entre cette céramique et celle de l'Orient méditerranéen montrent, à n'en pas douter, une influence étrangère ; ce sont les arts orientaux parvenus en Sicile, après être probablement passés par la Crète ; mais la date choisie par les archéologues italiens comme époque de ces relations extérieures ne me semble pas être assez élevée; parce qu'elle correspond à une période de grande civilisation dans tout l'Orient et qu'à cette époque les vaisseaux égyptiens, phéniciens et crétois sillonnaient déjà la Méditerranée jusqu'aux côtes d'Espagne et aux portes d'Hercule.

Au XVIIIe siècle, la Sicile avait déjà, depuis des centaines d'années, reçu la visite des navigateurs orientaux, de ceux qui lui apportèrent le goût de la peinture céramique, tel que nous la montre la Ire époque sicule. Si ces commerçants ne s'étaient montrés qu'aussi tardivement, ils eussent certainement enseigné une industrie beaucoup plus développée, celle de la XVIIIe dynastie et du minoen moyen nos II et III, et non un art éteint chez eux depuis déjà longtemps.

L'art céramique minoen dont les Siciliens ont pu s'inspirer, cet art archaïque aux motifs simples, aux procédés rudimentaires date, en Crète, du XXVe siècle, au moins, avant notre ère. Quant à celui de la Syrie, il est plus ancien, je pense, quoi qu'on en puisse dire. A la même époque l'Égypte avait depuis bien des siècles cessé d'orner des vases de peintures rouges. Elle était au XVIIe siècle dans tout l'éclat de sa XVIIIe dynastie, étendait sa puissance au delà de ses frontières naturelles et entretenait des flottes importantes.

La IIe époque sicule offre déjà une industrie très développée. Le bronze s'y montre sous forme de haches munies de douilles, d'épées, de poignards, de têtes de lance, de couteaux, dont quelques-uns rappellent les formes des palafittes de la Suisse et du nord de l'Italie, de fibules dont quelques-unes semblent être spéciales à l'île, d'anneaux, de bracelets, de pendentifs, etc.

La céramique, tout en procédant de celle de la précédente période, est encore plus largement mélangée de types étrangers. Elle semble se composer de trois classes distinctes : l'une qui n'est que la survivance de l'ancien art; une autre, issue directement de l'Orient et plus spécialement de la Crète; la dernière enfin dans laquelle les artistes indigènes ont gau-

chement imité les types importés. Dans tous les cas, l'ornement demeure géométrique mais adopte le cercle, la volute et la spirale.

Les principales sources de ces matériaux ont été les nécropoles de Corso del Pantano et de Cassibile (près de Syracuse), de Pantalica (près de Sortino), de Badia, Monte-Dessueri (près de Caltanisetta), de Canatello (près de Girgenti), de Caltagirone (Rocca). C'est à M. Orsi, le savant directeur du Musée de Syracuse, que sont dues presque toutes ces belles découvertes.

En Italie, on place généralement la IIe époque sicule entre le XIIe et le VIIIe siècles avant notre ère; c'est-à-dire dans une période comprenant l'invasion dorienne à l'orient de la Méditerranée et la fondation de Carthage en Occident. Mais là encore j'estime que la date, tout au moins en ce qui concerne les débuts, n'est pas assez reculée.

Au XIIe siècle avant notre ère, l'art minoen avait depuis longtemps renoncé aux motifs purement géométriques; il s'y était affiné, mais son influence était bien diminuée, car déjà la thalassocratie crétoise avait fait place à celle de la Phénicie. Le Mycénien battait son plein en Orient et forcément l'Occident s'était ressenti de ces transformations dans l'art comme dans la situation respective des peuples.

Si la première période sicule représente la phase énéolithique, la seconde est celle du bronze et, par suite, son époque doit correspondre à celle du même phénomène dans les pays voisins. Or, l'âge du bronze dans toute l'Europe centrale n'est pas moins ancien que le XVe siècle; en Crète il remonte au XXVe au moins, dans la mer Égée au XXXe tandis qu'en Égypte et dans l'Asie antérieure il est sûrement antérieur au XXXVe.

De tous les pays méditerranéens, ce serait donc la Sicile qui, la dernière, serait entrée dans la civilisation du bronze ; le fait est inadmissible et force nous est de reporter de cinq ou six siècles plus haut les débuts de la seconde période sicule.

Quant à sa fin, elle ne peut être bien éloignée des temps (XIe siècle) où l'invasion dorienne apporta chez les Hellènes l'usage du fer, où l'Europe entière fut conquise par la civilisation hallstattienne.

Certainement il plane encore bien des doutes sur les époques des diverses civilisations méditerranéennes; mais, dans cette mer fermée, les événements ont eu entre eux des liens étroits qu'on ne saurait méconnaître sans troubler l'ensemble de l'évolution du progrès.

La civilisation de la IIe période sicule n'est d'ailleurs pas homogène. Tandis que la côte orientale de l'île offre l'industrie et les arts dont je viens de parler, une localité de l'intérieur, Monte-Dessueri, montre une céramique bien plus grossière sans apparence d'influence orientale. Cette industrie continue les traditions antiques de l'ornementation à la pointe, sans toutefois avoir conservé l'incrustation néolithique de pâte blanche, et il en est de même dans la nécropole de Rocca près de Caltagirone.

Ainsi, durant cette période, les peuples de la côte continuaient à évoluer s'inspirant d'influences étrangères, tandis qu'à l'intérieur de l'île les populations fixées depuis un millier d'années avaient emporté avec elles les

usages contemporains de leur exode et poursuivaient le développement rationnel de l'héritage laissé par leurs ancêtres.

Il est à noter, toutefois, qu'on a rencontré à Monte-Dessueri quelques bijoux dont l'art est mycénien et qui sûrement furent apportés par le commerce. Telle une bague d'or ornée de spirales; mais cette trouvaille unique s'explique par la valeur même du bijou, et l'ensemble des objets découverts dans cette localité montre le vieux fonds de la population presque indemne d'influence étrangère.

La IIIe période sicule, que les archéologues italiens placent entre le IXe et le VIIe siècle, qui se rencontre principalement dans les nécropoles de Lentini, Fremenzano, Melilli, Monte Finocchitto, etc., montre, et cela se conçoit aisément, une influence orientale plus développée que la précédente, mais cette influence franchement mycénienne n'a plus rien de commun avec la Crète, l'Égypte ou la Phénicie.

Cette fois, c'est en quatre classes qu'il convient de diviser la céramique de cette phase :

1° La poterie indigène, très développée et perfectionnée, soignée de pâte et de formes, ornée de motifs géométriques simples peints à l'ocre rouge et brune, ou tracés à la pointe.

2° La céramique mycénienne pure, importée.

3° Les copies d'art mycénien exécutées dans le pays.

4° Enfin les produits mixtes de l'art mycénien et des conceptions indigènes. Quelques spécimens montrent des images d'oiseaux, et une grande amphore découverte dans la nécropole de Fusco (Syracuse), quoique de technique indigène, porte une figuration du cheval dont le caractère hellénique ne fait aucun doute. Quelques cratères sont ornés de la grecque associée aux dessins plus simples d'antan, le tout tracé à la pointe.

A ces progrès dans l'art du potier correspondent les premiers essais de sculpture. Une grande statue de terre cuite, haute d'un mètre environ, offre un type fort intéressant de ces tentatives; elle représente une femme assise et provient du sanctuaire de Grammichele. Cette œuvre singulière est vraiment belle. On y sent bien quelque peu le goût hellénique primitif; mais l'ensemble, inspirant une grande originalité, montre que si cet art naissant n'avait point été écrasé au berceau par les grandes conceptions grecques, il possédait en lui de vraies qualités capables d'engendrer une école.

L'allure générale de cet art céramique est franchement mycénien; or, on le sait, cette civilisation s'est éteinte vers le XIe siècle lors de l'invasion dorienne dans les pays de l'orient méditerranéen. Ce ne peut donc être qu'antérieurement au XIe siècle, ou à cette époque au plus tard, qu'elle a fait sentir ses effets en Sicile.

On objectera que les principes reçus au moment de l'épanouissement de la culture mycénienne ont pu se perpétuer en Sicile bien longtemps après la disparition du foyer dont ils étaient issus. Cette supposition est fort admissible; mais dans la période qui suivit l'essor du Mycénien, les Hellènes apparurent sur toutes les côtes méditerranéennes de l'Occident et forcé-

ment leur influence se fit sentir bien longtemps avant l'établissement de leurs colonies.

Naxos fut fondée en 735 par les Ioniens, Syracuse en 734 et Megara Hiblaea en 728, toutes deux par les Doriens. Leontini et Catane devinrent, en 729, colonies ioniennes, etc. C'est donc au cours du VIIIe siècle que s'établirent définitivement dans l'île les mœurs grecques. Mais les Hellènes ne vinrent pas s'établir ainsi à brûle-pourpoint; ils avaient auparavant visité les côtes et forcément semé chez les indigènes les principes de leur goût, en même temps que leurs produits d'exportation.

L'absence presque complète d'influence hellénique dans la IIIe période sicule me porte à la ranger beaucoup plus haut qu'on ne le fait généralement et à marquer sa fin vers le XIe siècle avant notre ère au plus tard ; c'est-à-dire cent ans au moins avant les grandes colonisations grecques.

C'est la IVe époque sicule qui ouvre les temps grecs en Sicile (Nécropoles de Vizzini et de Licodia près de Catane); on y voit deux civilisations juxtaposées, l'une purement grecque, l'autre indigène; toutes deux conservant leurs caractères propres bien tranchés, la culture indigène se laissant parfois pénétrer par l'influence hellénique sans rien perdre de son originalité.

L'art grec corinthien se montre alors dans toute sa splendeur, tandis que l'indigène, conservant ses principes d'antan disparaîtra peu à peu pour faire place au goût des maîtres. Au VIe siècle, Megara Hybbaca ne montre plus que de vagues traces de l'art sicule; c'est alors qu'apparaissent en grand nombre les importations égyptiennes et puniques, mais elles ne semblent pas avoir affecté la pureté de l'art grec syracusain.

L'évolution de la Sicile présente un bien grand intérêt car cette île, s'élevant comme un jalon entre l'Orient et l'Occident, sert de trait d'union entre nos civilisations sud-occidentales et celles de la Méditerranée orientale. Soumise dès la très haute antiquité à des influences très diverses, elle a conservé les traces de la majeure partie de ces contacts.

Presque déserte durant le quaternaire, la Sicile ne s'est peuplée sur les côtes qu'aux temps néolithiques, participant ainsi aux mouvements de peuples qui, à cette époque, ont pris place dans l'Europe centrale et occidentale.

Puis, les Crétois, les Mycéniens, les Phéniciens lui apportèrent chacun les principes de leur propre civilisation. Enfin les Hellènes la colonisèrent.

Ce sont ces considérations générales qui m'ont amené à discuter les dates proposées par les archéologues italiens pour les diverses phases de la civilisation sicilienne et à en proposer d'autres sensiblement plus élevées :

Phases.	D'après les archéologues italiens.	Dates que je propose.
1. Quaternaire.....	?	?
Néolithique.		
2. Pantalaria.....	?	?
3. Palazzolo Acreide.....	IIIe millénaire.	IIIe millénaire.
4. Ire période sicule.....	XVIII-XIIe siècles.	IIIe et IIe millénaire.
5. IIe période sicule.....	XII-VIIIe siècles.	XX-XIIe siècles.
6. IIIe période sicule.....	IX-VIIe siècles.	XII-IXe siècles.
7. IVe période sicule.....	VIIe siècle historique.	IXe siècle(historique).

Je crois m'être bien expliqué en ce qui concerne les raisons pour lesquelles je crois nécessaire d'accorder aux diverses phases de l'évolution sicilienne une antiquité beaucoup plus reculée que celle généralement admise. Cette étude n'est certes pas complète; car je ne suis pas entré dans la discussion de la chronologie relative à l'Égypte, à la Syrie, à la Crète bien que les prenant pour bases. Je devais me rapporter aux dates généralement admises sous peine de discuter la chronologie de l'histoire générale du monde.

La majeure partie des documents sur lesquels j'appuie cette étude appartiennent au Musée de Syracuse; ils sont le résultat des admirables recherches du savant professeur Orsi qui, avec une affabilité extrême, a bien voulu m'exposer en détail non seulement les résultats de ses fouilles, mais aussi ses aperçus sur l'histoire de son pays. Qu'il me soit permis, en terminant cette note, de lui apporter le tribut de mon admiration et de ma parfaite gratitude.

FOUILLES D'UN NOUVEAU TUMULUS

AU QUARTIER DE TARDRE, COMMUNE DE BARON (GARD)

ÉPOQUE HALLSTATTIENNE

Par Ulysse DUMAS [1]

Ce tumulus fait partie d'un groupe de ces monuments, échelonnés le long de l'arête nord-ouest du plateau de Tardre, commune de Baron. Il mesurait 10 mètres de diamètre sur 80 centimètres de hauteur, au centre.

Contrairement à ce que nous avions constaté dans les buttes voisines, le tumulus ne renfermait qu'une sépulture, celle-ci appartenant, naturellement, à l'époque où il fut édifié. La sépulture était comprise dans un cercle de gros blocs. Le sol de celui-ci, grossièrement nivelé, n'offrait pas de trace de terre rapportée, ni brûlée.

Il nous a été permis de constater, une fois de plus, qu'une sorte de voûte avait dû exister au-dessus de ce cercle. Cette voûte, qui devait reposer sur des pièces de bois, s'était effondrée petit à petit et les blocs, descendant sur les vases, les avaient brisés et, du même coup, en avaient séparé les fragments.

La position occupée par ceux-ci démontre en effet que les vases n'ont pas été brisés au moment de la cérémonie funéraire, mais qu'ils avaient été déposés intacts, et il n'est pas possible de donner au fait une explication autre que celle qui précède. Nous avions fait déjà pareille constatation dans plusieurs autres tumulus.

Passons maintenant au mobilier funéraire.

L'urne ayant contenu les restes incinérés est, en réalité, un beau vase de 24 centimètres de hauteur, sur autant de largeur, à la panse. La forme est celle de la plupart des vases hallstattiens de nos parages. Une ligne circulaire, incisée, se trouve à la base du col et, au-dessous de celle-ci, des chevrons superposés, groupés par trois, tracés à la pointe, descendent jusque vers le milieu de la panse. Nous avions déjà trouvé ce mode d'ornementation dans un tumulus voisin.

La pâte, d'un brun clair, renferme du carbonate de chaux broyé. Elle est lustrée à l'extérieur. Mais ce qui fait l'intérêt de la pièce, c'est qu'elle

1. Ce mémoire est le dernier qu'a publié Ulysse Dumas. Il l'a rédigé déjà bien malade, et pourtant il est plein d'intérêt et montre bien ce qu'étaient ses qualités d'érudit et consciencieux observateur (Capitan).

porte un trou de 0,018 mm. de diamètre, percé intentionnellement, après cuisson, selon toute apparence au milieu du fond ce qui la fait ressembler à un moderne pot à fleurs [1].

C'est la première fois que nous constatons un tel fait et nous ignorons si d'autres semblables ont été signalés. Quoi qu'il en soit, il ne nous paraît pas possible d'établir un rapprochement quelconque entre ce vase, percé au fond, et les vases funéraires percés à la panse du Moyen âge. La question reste donc à solutionner [2].

Sur le fond, encore en place, se trouvaient deux fragments (crâne et humérus) d'os humains, à demi carbonisés.

Un peu au-dessus, entre les pierres, se trouvait un galet, de la grosseur d'un œuf de poule, fortement rougi par le feu. A proximité, sur le sol, étaient deux clous en fer, mesurant respectivement 12 et 20 millimètres. Ces clous, tant par leur tige à section carrée que par leur tête en chevron, ressemblent fort à ceux qu'on emploie encore de nos jours pour protéger les talons des chaussures des bergers et des bûcherons. Si nous en parlons, c'est que, ayant fait déjà maintes fois pareille trouvaille, il ne nous paraît guère probable que les bergers ou les bûcherons aient choisi spécialement les tumulus pour y perdre les clous de leurs souliers, d'autant plus que les débris provenant de la désagrégation des blocs de la surface ayant comblé les interstices, ces objets n'auraient pu descendre au fond. Ici encore le fait est à étudier, le moindre détail ayant son importance en pareil cas.

La sépulture renfermait encore un second vase, de plus petite taille, à pâte un peu moins fine et n'offrant rien de particulier. Bien qu'il ne fût accompagné d'aucun objet, nous pensons qu'il s'agit là d'un de ces vases que les hommes du premier âge du fer dans nos parages joignaient aux urnes funéraires, et dans lesquels ils mettaient avec les parures ou autres objets ayant appartenu au mort : bracelets, pinces à épiler, fibules, etc., une portion de viande, comme il nous a été donné maintes fois de le constater.

Ainsi qu'on a pu le voir, notre tumulus n'était pas d'une grande richesse, mais en matière archéologique n'est-ce pas précisément cette pauvreté qui nous engage à apporter plus d'attention encore dans les fouilles et rendre plus précieux les moindres débris?

1. Il s'agit d'un fond concave. Ce fond a fait son apparition, ici, durant les premiers temps du métal et a donné naissance au pied ajouté d'abord, puis au vase à pied d'une seule pièce.

2. Cette observation d'Ulysse Dumas est intéressante. Pareille coutume a été maintes fois observée sur des vases funéraires hallstattiens, gallo-romains et même mérovingiens. On pourrait en rapprocher les curieux vases signalés par Fréd. Moreau, où les perforations étaient fermées par de petites plaques de verre. Il y a, dans cette perforation rituelle du vase funéraire, soit comme pour les vases du Moyen âge un moyen mécanique de permettre aux charbons y contenus de brûler plus facilement, soit une croyance religieuse en rapport avec l'idée de permettre à l'âme du mort de s'échapper des cendres ou d'y revenir (Capitan).

VARIÉTÉS

Le squelette humain moustérien de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze)[1].

Au mois d'août dernier, nos amis et élèves, Bouyssonie et Bardon, fouillant une petite grotte à mobilier purement moustérien supérieur et à faune caractéristique de ce niveau découvrirent au milieu une fosse arti-

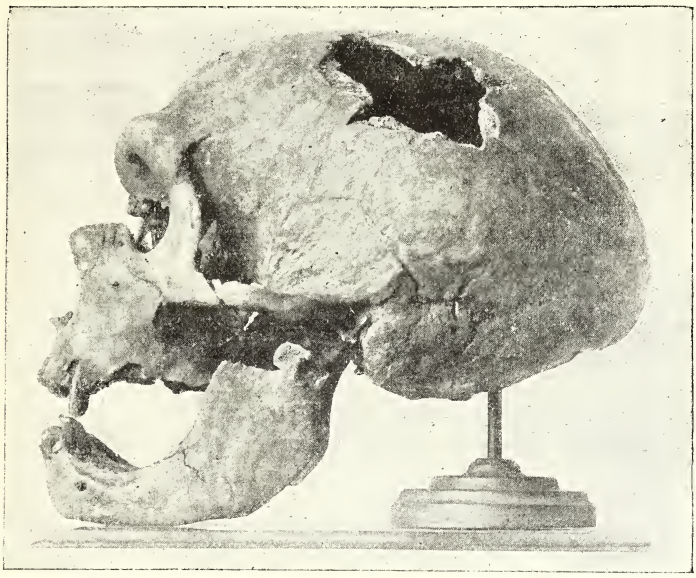

Fig. 22. — Crâne moustérien de la Chapelle-aux-Saints.

ficielle creusée dans le sol de la grotte et qui, sous 40 centimètres de couche archéologique, renfermait un squelette couché, les jambes repliées.

Le crâne, soigneusement et très exactement remonté au laboratoire de Paléontologie du Muséum, a été étudié et présenté à l'Académie des Sciences par le professeur Boule le 14 décembre 1908. Il s'agit d'un sujet du sexe masculin, âgé et d'une taille de 1 m. 60 environ.

La tête[2] a des dimensions considérables, eu égard surtout à la petite

1. D'après les articles de MM. Boule, Bouyssonie et Bardon, *Anthropologie*, tome XIX, nos 5 et 6, 1908.

2. Nous devons communication de ces deux clichés, publiés dans le mémoire du professeur Boule paru dans le numéro sus-indiqué de l'*Anthropologie*, à la bonne amitié de M. Boule et à l'amabilité de MM. Masson et Cie, éditeurs. Au premier, nous adressons nos plus affectueux et plus vifs remerciements; aux seconds, l'expression de notre gratitude.

taille du sujet : diamètre antéro-postérieur, 208 millimètres, diamètre transverse, 156 millimètres. Mais l'aspect est absolument bestial (fig. 22). Ce crâne, aplati, surbaissé plus encore que les crânes du Néanderthal et de Spy, avec ses formidables arcades sourcilières aussi prononcées que sur la voûte cranienne du Néanderthal, avec son front fuyant, a un aspect simien. Les empreintes musculaires de l'occipital sont extrêmement marquées. Le trou occipital est très allongé d'avant en arrière; il est situé notablement plus en arrière que chez les races humaines actuelles.

La face (fig. 23) est longue, avec prognathisme facial très considérable,

Fig. 23. — Crâne moustérien de la Chapelle-aux-Saints. — 1/3 g. n.

sans prognathisme sous-nasal. Les orbites saillantes sont grandes, avec un aspect spécial dû à la saillie des protubérances sourcilières formant comme une visière au-dessus d'elles. Le maxillaire supérieur présente un caractère extrêmement remarquable. Au lieu de se creuser au-dessous des orbites d'une fosse canine, comme dans toutes les races actuelles, il ne présente aucune dépression et se projette en avant, formant une sorte de véritable museau donnant à la face un aspect pithécoïde.

La mâchoire inférieure est extrêmement épaisse, le condyle est large et aplati, l'échancrure sygmoïde est peu prononcée, la symphyse est oblique et le menton absent. Les apophyses géni sont bien développées.

Ces caractères sont en somme ceux des pièces osseuses humaines les plus anciennes antérieurement connues (Néanderthal et Spy). Mais ils sont

plus accentués encore. La mâchoire inférieure se rapproche de celles de la Naulette, Spy, Malarnaud et Krapina.

Il paraît donc maintenant tout à fait établi que le type humain dit de Néanderthal doit être considéré comme le type normal des populations qui occupaient une partie de l'Europe durant le pléistocène moyen. La découverte de MM. Bouyssonie et Bardon, la reconstitution et l'étude du crâne par le professeur Boule, ont fourni à ces études le plus important document existant sur ce point spécial.

L'Homo Heidelbergensis.

On sait que les ossements humains quaternaires jusqu'ici connus étaient souvent mal datés du fait de l'absence de toute stratigraphie.

Dans aucune circonstance, la stratigraphie ne permettait de les faire

Fig. 24. — Coupe de la carrière de Mauer, près Heidelberg.
×, Emplacement où fut trouvée la mâchoire.

remonter au delà du quaternaire moyen (tel était le cas pour le fameux squelette de la Chapelle-aux-Saints [v. ci-dessus, p. 103].

Une découverte toute récente vient d'être faite à 10 kilomètres au S.-E. de Heidelberg, à Mauer, dans des sables fluviatiles déposés par un ancien cours du Neckar. Elle est due à M. O. Schœtensack, de Heidelberg, qui vient de l'exposer en détail dans un fort beau mémoire (*Der Unterkiefer des Homo Heidelbergensis*. Leipzig, Engelmann, 1908, in-4°, 67 p. et 13 pl.).

J'ai présenté à la dernière séance de la Société d'anthropologie un moulage de cette mâchoire qu'avait bien voulu me confier M. Laloy, qui la tenait du professeur Schœtensack.

L'intérêt de cette remarquable pièce réside d'abord dans sa parfaite conservation, qui permet d'étudier les caractères extrêmement primitifs qu'elle présente, puis ensuite dans sa position stratigraphique, minutieusement établie par M. O. Schœtensack et même fixée par une borne qu'il a fait placer à cet endroit précis.

Ainsi qu'on le voit sur la figure 24 [1], la coupe de la carrière est identique

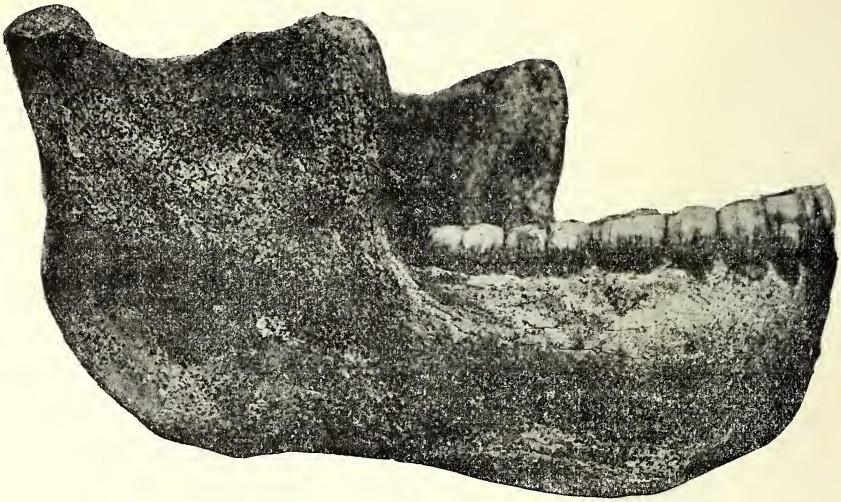

Fig. 25. — Mâchoire humaine de Mauer [1]. — 4/5 g. n.

à celle de Saint-Acheul par exemple, mais en de plus grandes dimensions. A la partie supérieure, une première couche de lœss récent épaisse de 5 mètres; au-dessous 6 mètres de lœss ancien. Puis vient une série de couches sableuses d'une épaisseur totale de 15 mètres, alternant avec des lits de cailloux roulés dont un contient des blocs erratiques qui ont été transportés par les glaces. Au milieu de ces sables, une zone argileuse.

C'est à 24 mètres de profondeur qu'a été trouvée la mâchoire (fig. 25) dans une couche de graviers souvent cimentés par des infiltrations calcaires, formant une sorte de conglomérat identique au calcin de nos sablières des vallées de la Seine et de la Somme (par exemple au calcin des niveaux les plus inférieurs de Chelles). Cette couche ne renferme parmi ses cailloux roulés aucun fragment de roche siliceuse ayant pu être

1. Cette figure, comme les deux autres, est une reproduction que nous avons fait faire des trois très belles photographies exécutées d'après nature et que le prof. Schœtensack a eu l'amabilité de nous envoyer. Il a bien voulu aussi revoir cette notice et y donner son approbation. Nous ne saurions le remercier assez vivement ici.

façonné. Il n'y a donc aucune trace d'industrie. La mâchoire a été déposée en ce point — d'ailleurs non roulée et admirablement conservée — en même temps que les ossements d'animaux qui se trouvent en grande quantité dans la même couche. Ces ossements appartiennent surtout aux espèces suivantes : *cervus elaphus alces latifrons*, *felis leo fossilis*, *equus* très voisin du *stenonis*, *rhinoceros etruscus*, *elephas antiquus*. Les ossements de ce dernier animal sont très abondants dans cette couche; une mandibule était tout près de la mâchoire humaine. Il y avait aussi dans

Fig. 26. — Mâchoire humaine de Mauer, vue d'en haut en projection horizontale. — 4/5 gr. n.

cette même couche des coquilles comparables à celles trouvées dans les sables de Mosbach entre Mayence et Wiesbaden et du Forest Bed préglaciaire de Norfolk.

La position stratigraphique est donc aussi nette que possible. Ce niveau se place à la fin du pliocène ou au début du quaternaire. Il correspond sensiblement aux couches les plus anciennes d'Abbeville on de Saint-Acheul, dont la faune chaude est analogue mais qui n'ont jamais fourni que des instruments dits chelléens et jamais un seul ossement humain.

La mâchoire de Mauer est donc ainsi indiscutablement datée. Est-elle

bien humaine? Tel est le point à examiner après l'avoir décrite succinctement : en effet il ne sera pas besoin d'une longue description. Les deux figures sont assez nettes par elles-mêmes. Elles permettent de constater l'énorme largeur de la branche montante, 60 millimètres au lieu de 37 chez les Européens actuels avec une hauteur de 66 millimètres seulement. Le menton manque complètement, et pourtant les apophyses géni sont bien développées. De profil elle rappelle absolument le maxillaire inférieur du gorille; elle est cependant un peu moins longue. Les dents sont aussi moins fortes et il n'y a pas, comme chez cet anthropoïde, de grosses canines saillantes formant les dents de combat. De plus l'épaisseur de la branche horizontale est considérable, telle qu'on ne l'a jamais constatée encore sur un maxillaire inférieur humain (17,5 à 23,5 mill.); sa hauteur beaucoup plus grande que chez l'homme actuel. Donc, à tous ces points de vue, il y a ensemble de caractères anthropoïdiques.

Tout au contraire, si on examine la mâchoire par en haut, en la voyant en projection horizontale (fig. 26) on constate d'abord que si les dents sont fortes et munies de cinq tubercules, leurs dimensions n'ont rien d'excessif; leur épaisseur est semblable à celle des dents d'un sauvage australien récent. Il y a quelque chose de paradoxal entre ces dents et la branche horizontale de la mâchoire extrêmement puissante et épaisse sur laquelle elles s'insèrent.

La forme générale de l'arc mandibulaire est également humaine; elle figure une parabole comme chez l'homme actuel et non deux bords presque rectilignes réunis par un segment presque droit sur lequel sont implantées incisives et canines, comme cela existe chez le gorille.

Les mâchoires classiques de la Naulette, de Spy, de Krapina et surtout celle de l'homme de la Chapelle-aux-Saints ont des caractères voisins de ceux-ci; mais aucune n'en a un ensemble aussi excessif que ceux de la mâchoire de Mauer, et cela se comprend puisqu'elles sont toutes notablement moins anciennes que celle-ci.

On peut donc déduire de ces quelques remarques que l'examen des figures rendra plus topiques, que l'*homo Heidelbergensis* était bien en effet un homme très voisin du point à partir duquel ont divergé les hominiens d'une part et les anthropoïdes de l'autre.

L'importance de cette découverte est considérable, puisqu'elle nous présente une partie fort importante (par les remarques qu'on l'on y peut faire) du squelette du vieux plus de nos ancêtres les plus primitifs.

L. Capitan.

NÉCROLOGIE

ARMAND LOMBARD-DUMAS

Un très distingué correspondant de l'École d'anthropologie, M. Armand Lombard-Dumas, est mort le 3 février 1909 à Sommières (Gard) où il habitait.

Il était né à Uzès le 8 février 1836. D'abord receveur des domaines à Saint-Chaptes et au Vigan, il s'était occupé alors avec passion de recherches botaniques. Bientôt il quitta l'administration et fit dans le département, dans toute la France et même aux Antilles, de nombreux voyages durant lesquels il herborisait constamment. Il publia à ce moment plusieurs mémoires botaniques insérés en général dans le *Bulletin de la Société d'étude des Sciences naturelles de Nîmes*. D'ailleurs, toute sa vie il s'occupa de recherches botaniques.

La géologie fut aussi une de ses études favorites. Il y avait été amené par la publication qu'il fit des œuvres importantes laissées en manuscrit par Émilien Dumas, son beau-père qui, comme on le sait, était un géologue fort distingué. La publication également des notes et de l'importante collection de céramique antique que possédait Émilien Dumas le conduisit dans le domaine archéologique. Ce furent surtout ses très remarquables découvertes de dalles funéraires mégalithiques avec figuration humaine qui le firent connaître de tous les préhistoriens. Une de ces dalles (celle de Castelnau Valence) a été donnée par lui à notre École et figure dans son musée.

Son catalogue descriptif des monuments mégalithiques du Gard, sa publication de l'atelier néolithique de Fontbouïsse près Sommières (Gard) sont de fort intéressants travaux.

M. Lombard-Dumas était un savant consciencieux ; c'était aussi un homme excellent, d'une complaisance inépuisable. Je ne puis oublier le concours empressé qu'il voulut bien me donner, avec la plus parfaite bonne grâce, lors des démarches que je dus faire pour l'acquisition par l'Etat de la grotte Chabot, sur les bords de l'Ardèche près de Saint-Just-d'Ardèche. Les parois de cette grotte portent de profondes incisures artificielles correspondant à des gravures paléolithiques non encore déchiffrées complètement mais où M. Dumas avait très ingénieusement reconnu des traces certaines de travail humain à un moment où la question était fort discutée.

La perte de M. Lombard-Dumas sera très sensible à l'Ecole d'anthropologie. Nous envoyons nos attristés regrets à sa famille.

ULYSSE DUMAS

Le 8 du même mois (février 1909) succombait à Baron (Gard) un homonyme de M. Lombard-Dumas, Ulysse Dumas, emporté, après plusieurs semaines de maladie, à l'âge de trente-six ans.

Ulysse Dumas était un préhistorien de race qui par son intelligence, sa passion de l'étude, son travail acharné et son bon sens naturel était arrivé à se faire lui-même son éducation scientifique et à devenir un excellent observateur doublé d'un collectionneur très instruit et méthodique.

Dès ses premiers envois de travaux au Comité des travaux historiques, nous avions été frappés de ses très réelles qualités et nous eûmes la grande satisfaction de pouvoir, par des conseils répétés, par des observations sur place faites en commun, contribuer à son perfectionnement d'admirable chercheur, d'heureux et sagace fouilleur.

Ulysse Dumas habitait dans un pays dont le sol renferme des quantités considérables de documents archéologiques aussi bien préhistoriques que gallo-romains. Il sut exploiter ces riches filons et en extraire les plus précieux documents scientifiques. Le premier dans cette partie du Gard, il établit nettement l'existence d'industries préhistoriques très anciennes dont il avait su parfaitement débrouiller la stratigraphie compliquée que quelques petites mises au point que nous pûmes faire ensemble sur place rendirent tout à fait précise.

C'est ainsi qu'il découvrit dans les berges des cours d'eau près de Baron un acheuléen fort rudimentaire à facies assez spécial où domine presque exclusivement le disque et qui est toujours sous-jacent à un très beau moustérien typique. Dans toute la région qu'il a étudiée, la hache acheuléenne, le coup de poing typique est toujours extrêmement rare.

A un kilomètre à peine de sa maison, dans un bois, au lieu dit les Châtaigniers, Dumas a découvert une très curieuse station caractérisée par une fort intéressante micro-industrie, apparentée probablement au Tardenoisien, mais tout autant à la micro-industrie magdalénienne et dont l'âge est en somme encore incertain. Ulysse Dumas avait aussi trouvé une station renfermant de très belles pointes en feuille de laurier. Une étude attentive nous permit de la ranger dans le néolithique.

Mais ce qui constitue une découverte réelle à l'acquit de Dumas, c'est l'indication nette et précise par lui de constructions autour des dolmens.

A la suite d'un examen minutieux de ces curieux restes, au milieu de forêts d'accès difficile, où il avait bien voulu me conduire, j'adoptai, avec peu de modifications, ses interprétations et avec lui, en 1907, je communiquai à l'Académie des Inscriptions la note qui a paru ici même (V. *Revue de l'Éc. d'anthrop.*, août 1907). C'était là, comme je l'ai montré, un cas particulier d'une méthode de construction qui existe en nombre d'autres points de la France, en Loir-et-Cher, dans l'Yonne, en Bretagne, etc. Il y a là un nouveau et intéressant sujet de recherches.

Dumas avait aussi fait dans les grottes néolithiques et surtout énéolithiques de sa région des fouilles fort intéressantes. A Tharaux, il avait pu reconstituer le four où le potier néolithique faisait cuire les galets siliceux de rivière qui, broyés, lui fournissaient la matière blanche dont il remplissait les incisures ornant les vases qu'il fabriquait. Il avait également découvert de très primitives dalles funéraires portant des gravures et sculptures néolithiques.

Dans le domaine gallo-romain, les recherches de Dumas avaient été aussi multiples : il avait recueilli de nombreux fragments de statues, des quantités énormes de céramique, il avait décrit d'anciennes carrières romaines, fouillé les villas tout près de Baron, dans des champs lui appartenant.

Dumas s'était même essayé dans des travaux de philosophie et de métaphysique générale. Il avait publié, il y a peu de temps, un petit livre très personnel où il exposait ses idées résultant de ses lectures, de ses méditations et de sa contemplation de la nature. Il renferme de très intéressants passages. A ses heures, Dumas était même poète et non sans saveur.

Mais par-dessus tout, Dumas était un observateur, un chercheur et un fouilleur enragé, pourrait-on dire. Il passait partout, par exemple à travers des trous de blaireaux, dans le fond des grottes. Ce qui lui permit plusieurs fois de découvrir dans des couloirs jamais visités des sépultures néolithiques ou énéolithiques fort curieuses. Il faisait des courses folles, revenant en pleine nuit portant des poids énormes. Malgré toutes nos remontrances, il continuait, emporté par sa passion de chercheur, son amour de collectionner. Ce surmenage lui fut fatal. Il résista pourtant longtemps à la maladie qui finit par le terrasser.

Dumas était le meilleur et le plus obligeant des hommes. Il était d'une simplicité et d'une modestie extrêmes, doutant toujours de lui et n'affirmant que ce qu'il avait vu et revu cent fois. C'était un ami fidèle, d'un dévouement inaltérable, d'une droiture que rien ne put jamais faire fléchir.

Sa perte sera très sensible à ses nombreux amis, à tous les préhistoriens qui suivaient ses travaux avec le plus vif intérêt. Pour la région où il travaillait si bien, c'est un désastre. Qui pourra maintenant retrouver les gisements qu'il avait découverts, souvent en des points d'accès très difficile? les mégalithes enfouis au milieu de taillis épais, en pleine forêt, à 200 ou 300 mètres d'altitude? Qui continuera avec la même sagacité et la même exactitude ses multiples observations?

Si donc nous exprimons ici le très vif chagrin personnel que nous cause cette mort, nous pouvons également exprimer aussi les regrets très sincères des préhistoriens en présence de cette mort si fatale, si imprévue. Avec eux tous nous adressons à sa veuve nos bien attristées condoléances.

L. Capitan.

DONS A LA BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE

Bello y Rodriguez. — Le fémur et le tibia chez l'homme et les anthropoïdes (thèse). — Paris, 1909.

Breuil (H.). — Divers mémoires se rapportant à l'art quaternaire et au préhistorique.

Cartailhac et Breuil. — La caverne d'Altamira, à Santillane, près Santander (Espagne). — Monaco, 1908.

Castelfranco (P.). — Ripostigli di bronzi di Zerba et di Tarmassia. — Parma, 1908.

Chervin (Dr). — Anthropologie bolivienne (mission scientifique française dans l'Amérique du Sud). — 3 vol., Paris, 1908.

Debenedetti (S.). — Excursion arqueologica a las ruinas de Kipon, valle calchaqui, Salta. — Buenos-Aires, 1908.

Dubus (A.). — Notes sur des haches polies incisées. Paris, 1908. — Découverte d'outils préhistoriques sur le territoire du Havre. Le Havre, 1908.

Giuffrida-Ruggieri (V.). — Un nuovo precursore dell' uomo, il *Tetraprothomo argentinus*. — Roma, 1909.

Goby (P.). — Divers mémoires se rapportant aux camps et enceintes à gros blocs des Alpes-Maritimes, aux grottes sépulcrales et aux dolmens de la même région.

Guenther (K.). — Vom Urtier zum Menschen (ein bilderatlas zur Abstammung und Entwickelunggeschichte des Menschen). — 2 vol., texte et atlas. — Stuttgart, 1909.

Hartmann (M.). — Der islamische Orient : arabische frage. — Leipzig, 1909.

Lombard-Dumas. — Discours prononcé aux obsèques de —.

Näbe (Max). — Die steinzeitliche Besiedelung der Leipziger Gegend, unter besonderer Berücksichtigung der Wolmplatzfunde. — Leipzig, 1908.

Obermaier et Breuil. — Die Gudenushöhle in Niederösterreich. — Wien, 1908.

Puydt (M. de). — Emplacements d'habitations préhistoriques en Hesbaye. — Bruxelles, 1908.

Romain (G.). — Les galets façonnés par la mer et les silex utilisés. — L'industrie paléolithique sous-marine et les pseudo-silex taillés roulés et fabriqués par la mer (plage du Havre). — Le Mans, 1908.

Rutot (A.). — Divers mémoires de géologie, stratigraphie et préhistorique.

Stolyhwo (K.). — Zur Frage der Existenz von Uebergangs, formen zwischen *H. primigenius* et *H. sapiens*. — Braunschweig, 1908.

Verneau (R.). — Mission Duchesne-Fournet en Ethiopie (1901-1903). — Anthropologie et ethnographie. — Paris, 1909.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

L'ANTHROPOLOGIE PSYCHOLOGIQUE

SON OBJET ET SA MÉTHODE[1]

Par H. PIÉRON

Parmi les sciences anthropologiques, la psychologie n'a longtemps tenu qu'une place bien modeste et bien effacée[2]. Certes on s'est toujours préoccupé, au cours des diverses études systématiques dont l'homme a été l'objet, des phénomènes mentaux. Les belles recherches sur les localisations des fonctions cérébrales, et en particulier du langage, quoi qu'on puisse penser aujourd'hui de la valeur de tels ou tels résultats considérés comme acquis, ont eu la plus grande importance, et l'anthropologie est en droit de s'en enorgueillir; on souhaiterait même que, fidèle à l'exemple des grands précurseurs, elle ne paraisse pas abandonner aux pathologistes un domaine où des observations normales en assez grand nombre pourraient fournir des données qui seraient loin d'être négligeables, à condition qu'elles fussent faites selon les exigences des techniques rigoureuses dont nous sommes redevables aux progrès de la science.

D'autre part, dans l'étude des races et des peuples, les ethnologistes n'ont certes jamais négligé les données qu'ils pouvaient recueillir sur la mentalité, sur les usages et sur les mœurs; mais en général leur attention s'est trouvée porter principalement sur ce qu'il y avait de social, de collectif dans cette mentalité, sur ce qui résultait,

1. Conférences à l'École d'anthropologie, février 1909.

2. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que, dans son étude des sciences anthropologiques, M. Papillault n'ait point fait place à la psychologie. Il divise les recherches appliquées aux groupes humains en somatologie, éthologie, sociologie et économie politique. Mais, entre la somatologie, — qui comprend la morphologie, l'anatomie et la physiologie, et qui pourrait se dédoubler si les études de physiologie anthropologique se développaient davantage, — et l'éthologie, la psychologie a sa place toute marquée. M. Papillault croit justement que, au fur et à mesure de la croissance de précision des techniques particulières, le nombre des disciplines pourra parallèlement s'accroître. Je voudrais justement indiquer que le moment est venu, pour les recherches psychologiques, de constituer une branche particulière de l'anthropologie.

peut-on-dire, de l'interaction des individus les uns sur les autres, en y comprenant l'action persistante, sur leurs descendants, des générations disparues : les croyances, les rites, les coutumes diverses. Mais les phénomènes élémentaires propres aux individus se trouvaient très négligés, et cela tient à ce que les voyageurs, les explorateurs ne se préoccupaient pas de les examiner de très près. Et pourtant c'est là l'objet principal de la recherche psychologique.

Certes il est difficile de délimiter l'étendue de ces recherches et de leur barrer la route à un certain moment par un écriteau avec une inscription : « Réservé aux sociologues », d'autant que le sociologue ne tarderait pas à déplacer l'écriteau pour agrandir sans cesse son domaine et que bientôt on constaterait que, tout phénomène psychologique étant social, le psychologue devrait être éliminé, comme un personnage inutile et encombrant. Il est vrai que ce dernier ne manquerait pas de se défendre en disant que, ne connaissant que des individus, il est en droit d'ignorer les phénomènes collectifs, entités abstraites, fantômes illusoires, pour n'admettre que des réalités mentales dont l'examen complet relève de sa compétence.

Mais toute intransigeance est maîtresse d'erreur. Nous savons tous qu'au fond la nature intime des phénomènes qui nous sont accessibles est vraiment identique, bien que l'aspect extérieur en soit éminemment variable. Toutes les sciences qui voisinent se pénètrent mutuellement; elles n'en diffèrent pas moins, non par leur objet, mais par leur méthode. Ce qui fait la légitimité d'une distinction entre deux sciences, c'est l'emploi de deux disciplines différentes.

Or, les procédés d'études des phénomènes collectifs employés par les sociologues ne peuvent être confondus avec les méthodes d'examen psychologique. Mais ces dernières ne devront-elles pas relever purement et simplement de la physiologie? Ici encore, quoiqu'on ne puisse établir de barrières légitimes entre les phénomènes physiologiques et les phénomènes mentaux, bien qu'on soit en droit de croire à l'identité réelle de toutes les formes de fonctionnement organique, quel que soit l'organe qui fonctionne, foie, rein ou cerveau, néanmoins une distinction est nécessaire en ce que les méthodes employées ne peuvent être les mêmes. Tandis que le fonctionnement hépatique sera mis en évidence d'une façon complète par des analyses chimiques, par des enregistrements de variations volumétriques, par des constatations d'écoulements sécré-

toires, de tels procédés ne nous donnent que des renseignements insignifiants sur le fonctionnement cérébral.

Quelle est donc la méthode psychologique et qu'exige-t-elle? On répond souvent à cette question qu'elle se fonde sur l'existence de la conscience, de phénomènes conscients différant totalement des phénomènes physiologiques. Mais une distinction aussi radicale n'est nullement justifiée, et la psychologie n'exige pas une intervention certaine et nécessaire de la conscience.

D'une part, en effet, on parle souvent, en psychologie, des phénomènes inconscients; tels sont les mouvements d'un individu, possesseur d'un secret qu'il ne veut pas livrer, quand, dans une conversation, près de lui, on parle de choses qui touchent ce secret de trop près, mouvements qu'il paraît totalement ignorer.

Et tous les phénomènes étudiés par le psychologue dussent-ils être inconscients chez un individu donné, qu'il pourrait fort bien n'en rien paraître, car nous n'avons aucun signe qui nous permette de prouver l'existence de la conscience chez un être autre que nous-même, ce qui entraîne d'interminables débats, frappés de stérilité, sur l'existence ou la non existence de la conscience aux différents degrés de l'échelle animale; et cette absence de critère objectif de la conscience fournit bien la preuve que cette dernière n'intervient pas dans le cours des phénomènes. Doit-on dire qu'elle est une superfluité, un épiphénomène, d'apparition plus ou moins capricieuse? Doit-on penser qu'elle est une conséquence nécessaire de certaines formes d'activité organique, conséquence universelle, présente chez tous les êtres vivants et même chez tous les êtres, comme l'admet M. Le Dantec? Doit-on penser qu'elle est présente d'une certaine façon pour accompagner les phénomènes cérébraux que nous ignorons alors qu'ils se passent dans notre propre cerveau, tel que le travail souterrain qui précède l'inspiration, comme semble l'impliquer le terme de « subconscient » pour désigner ces phénomènes? Ce sont là problèmes qui sortent du domaine positif, qui ne sont pas susceptibles d'une solution expérimentale, qui relèvent de la métaphysique, et que la science, dès lors, est en droit d'ignorer.

La psychologie peut donc ignorer la conscience, bien que les mots qu'elle emploie paraissent l'impliquer, parce qu'ils désignent des états que nous connaissons par introspection, d'un point de vue

subjectif. Il en découle donc que la psychologie cesse d'être introspective, comme elle le fut longtemps entre les mains des philosophes. Ce qu'elle étudie, en effet, ce sont des mouvements, des réactions objectives, qui, grâce à la complexité du langage, lui ouvrent un énorme champ d'investigation; ce qu'elle établit, ce sont des connexions entre des influences déterminées sur un individu et les réactions de cet individu. Si l'on peut faire répéter à un homme une série de huit chiffres après les lui avoir montrés une seule fois, et si l'on échoue avec neuf chiffres, on aura établi une certaine limite à la capacité de mémoire de cet homme; mais on n'aura jamais fait appel à la conscience, on n'aura fait intervenir que des phénomènes objectifs. Qu'ils impliquent ou non la conscience, peu importe!

On voit que, si elle se distingue de la physiologie, la psychologie la complète et n'en diffère que par une étude globale des réactions d'un organisme, substituée à l'étude partielle des réactions des organes; les méthodes sont très voisines, et il peut y avoir des difficultés de délimitation à certains moments, comme avec la sociologie; mais il n'y a pas d'hétérogénéité de nature, parce que la conscience n'intervient pas comme élément différentiel; et il n'existe pas non plus d'entité qui puisse distinguer la psychologie de la sociologie, bien que certains auteurs croient que le fait social est quelque chose d'absolument nouveau, créant de toutes pièces une imaginaire « conscience sociale » dont l'apparition se ferait à un moment donné comme celle de la conscience mentale!

Ce sont là des illusions philosophiques, et, d'un bout à l'autre du domaine scientifique, nous avons en réalité affaire à une matière homogène et continue. Les divisions que nous traçons sont arbitraires et viennent de nous; elles sont uniquement dues, pour employer une expression kantienne, à la « forme » de notre connaissance.

De ces sciences voisines, qui étudient le fonctionnement des organismes en ce qu'ils ont d'individuel ou en ce qu'ils ont de social, nous avons remarqué que la dernière surtout a été mise à contribution par les ethnologistes, mais la psychologie et la physiologie n'ont guère encore trouvé place dans les études sur les peuples. Et pourtant, du point de vue strictement physiologique, il semble bien que des recherches dans cette direction seraient fructueuses, au point de

vue anthropologique, et au point de vue physiologique même. Les observations de M. Lapicque sur la ration alimentaire des Abyssins n'ont-elles pas montré que le minimum quotidien d'albumine qu'on croyait strictement nécessaire à l'homme, d'après les expériences faites sur les Européens, était notablement exagéré, puisqu'il existait un peuple qui vivait et prospérait avec une quantité beaucoup moindre, ce qui, du côté anthropologique aussi bien que de celui de la physiologie générale, apparaît comme un fait d'une réelle importance. Et la théorie de Bunge sur la nécessité absolue du chlorure de sodium dans les aliments, en particulier avec un régime végétal, justifiant l'amour du sel des animaux herbivores, ne reçoit-elle pas un démenti du fait anthropologique, signalé par le même auteur, de peuplades nègres végétariennes d'Afrique remplaçant le chlorure de sodium par du chlorure de potassium, ce qui ramène ce besoin de sel à une nécessité psychologique, sensorielle, et en fait un simple besoin de condiment, avec cette conséquence curieuse que, si le chlorure de potassium nous paraît fade, pour ceux qui en usent habituellement c'est le chlorure de sodium qui devient insipide.

Si la physiologie ethnique promet d'intéressants résultats, à plus forte raison en peut-on attendre de la psychologie ethnique qui commence seulement à faire ses preuves? En effet les phénomènes mentaux ne sont-ils pas les plus complexes et les plus variables, dans le fonctionnement organique?

Certes, il ne faut pas espérer fonder sur la psychologie des distinctions de groupes et de races, car les phénomènes fonctionnels sont trop étroitement liés aux influences du milieu, ils varient trop facilement, ils présentent dans des groupes éloignés trop de ressemblances dues à la convergence d'action de certaines facteurs, pour qu'on puisse tabler sur eux. Toutes les fois que des critères fonctionnels sont utilisés en zoologie pour caractériser des familles, des genres ou des espèces, on court le risque de rapprocher des groupes très distants ou d'éloigner des êtres de parenté très voisine. Ce sont là des erreurs qui ne sont pas évitées avec certitude par l'emploi de critères morphologiques, mais elles deviennent dans ce dernier cas moins probables. Et cependant, en conservant les caractères morphologiques comme seuls susceptibles de fournir des bases pour des groupements, des classifications, des généalogies, l'appoint psychologique ne serait certes pas méprisable dans un grand nombre de cas. Et les études

d'ethnologie psychologique fourniront, d'autre part, des données importantes pour la solution de grands problèmes biologiques, elles apporteront une contribution puissante aux conceptions évolutives. L'évolution mentale humaine est en effet une belle question sur laquelle nos documents sont encore bien incomplets et bien insuffisants, et qui se rattache étroitement à l'évolution mentale de tous les êtres.

*
* *

On entend parfois soutenir que le progrès mental tient essentiellement à la supériorité sensorielle, on entend dire que ce qui fait l'intelligence de l'homme, c'est la main, comme ce qui fait l'intelligence de l'éléphant, c'est la trompe.

Or, si l'on examine l'acuité sensorielle de peuples incultes et d'un niveau mental peu élevé, on constate qu'elle est loin d'être inférieure à celle des Européens les plus civilisés. Et c'est même une opinion qu'on ne laisse pas d'exagérer parfois en soutenant que les « sauvages » possèdent sur nous-mêmes une supériorité sensorielle écrasante. Cette opinion, fondée sur des observations un peu hâtives, doit être revisée depuis que nous possédons quelques résultats d'investigations précises, fournis en particulier par l'expédition anthropologique de Cambridge au détroit de Torres, vieille à peine de dix ans, et qui marque une date capitale dans l'histoire de l'anthropologie psychologique. Un développement tout particulier du sens de l'observation, une mémoire très attentive à saisir des détails qui paraissent insignifiants à l'homme des villes, font prendre une interprétation exacte d'images ou de sons, qu'un Européen voit ou entend sans y prendre garde, pour une capacité sensorielle supérieure.

Les recherches de Myers, de Mac Dougall et de Rivers surtout, qui ont été faites déjà sur un assez grand nombre de peuplades, ont en outre montré qu'il pouvait y avoir, à certains points de vue, entre ces groupes que les psychologues sont trop souvent portés à considérer comme homogènes et indifférenciés, plus de différences qu'entre certains d'entre eux et des Anglais. Pas plus qu'il ne faut que l'anthropologiste dédaigne les phénomènes mentaux pour la caractéristique des races, pas plus le psychologue ne doit méconnaître les groupements des races lorsqu'il cherche à établir la

nature exacte des phénomènes mentaux; dans la psychologie anthropologique, ces deux termes connexes ont une égale importance. Il en est là comme de la psychologie zoologique où, trop longtemps, on a désigné les animaux sous une appellation commode autant que peu précise, « la fourmi », « le crabe », alors qu'entre des espèces voisines de fourmis ou de crabes, il peut y avoir des différences énormes, supérieures à celles qui caractérisent parfois des espèces appartenant à des groupes très éloignés.

Et, de même que la psychologie zoologique a appris qu'il fallait tenir compte, non pas seulement des différences spécifiques, mais encore du mode de vie, de l' « habitat », de même, pour l'étude des groupes humains, il ne faut pas négliger ces influences dont on n'a malheureusement, jusqu'ici, que rarement soupçonné le rôle; la vie dans les forêts ou dans les plaines avec toutes les conséquences qui en résultent n'intéressent pas seulement le sociologue, car les phénomènes mentaux les plus simples peuvent en être affectés. Enfin, les relations réciproques des êtres les uns avec les autres, qui sont objet des recherches « éthologiques », que la zoologie nous montre retentir sur la morphologie des organismes, et qui, en matière humaine, constituent le domaine propre de la sociologie, ces relations peuvent également provoquer des contre-coups dans la mentalité individuelle, non seulement en ce qui concerne les phénomènes complexes des croyances, des superstitions, en ce qui concerne les facteurs d'activité sociale, mais même en ce qui touche les fonctions psychologiques fondamentales, mémoire, attention, perception même. Des esclaves ou des chefs, des agriculteurs ou des chasseurs, des continentaires ou des insulaires, peuvent présenter des différences dont l'origine devra être souvent cherchée dans le genre de vie lui-même, avec une proportion à déterminer des influences individuelles et des actions héréditaires.

Ces relations étroites de la psychologie des individus et de la psychologie sociale, la « Völkerpsychologie » de Wundt, sont particulièrement manifestes en ce qui concerne certains problèmes.

C'est ainsi que, dans l'étude des langues anciennes, on a cherché des documents sur les qualités sensorielles qui pouvaient être perçues par les hommes qui parlaient ces langues. Du défaut de termes pour désigner certaines couleurs, on a en particulier

conclu à un défaut de vision de ces couleurs. Une telle conclusion n'est certes pas légitime d'emblée, car la richesse du langage ne suffit jamais à fournir des termes pour toutes les modalités sensorielles, et, malgré la pauvreté de notre langage pour caractériser des goûts ou des odeurs, il n'en reste pas moins que nous percevons ces odeurs ou ces goûts sans pouvoir les dénommer. Mais n'y a-t-il pas un certain rapport cependant entre les défauts linguistiques et les défauts sensoriels, c'est ce qui peut être objet d'études actuelles. Et des recherches de Rivers sur différents groupes non civilisés (Todas, Papous, etc.) ont montré que la perception du bleu était très défectueuse, et que le bleu et le vert étaient facilement confondus, surtout par comparaison avec des Anglais, alors qu'en revanche le rouge était souvent aussi bien, sinon mieux perçu que par les Européens. Or cela est à mettre en regard du défaut très général, chez ces peuples, de termes désignant le bleu. Et, d'autre part, chez les Todas, Rivers a constaté un nombre extraordinairement élevé d'individus achromotopsiques, c'est-à-dire présentant une cécité totale pour les couleurs, 41, soit 12,8 pour 100 sur 320 hommes examinés; et, chez les indigènes de l'île Lifou, étudiés par l'expédition du détroit de Torres, 4 sur 8 individus examinés étaient aveugles pour les couleurs. On voit que, de ce chef, d'intéressantes recherches peuvent être effectuées sur la vision des couleurs, dont l'évolution chez les animaux est un des difficiles problèmes de la psychologie zoologique.

*
* *

Les études ethnologiques ne sont d'ailleurs pas les seules, tant s'en faut, qui s'offrent à l'anthropologie psychologique.

A côté des groupes constitués par des phylums différents, il existe, nous y avons déjà fait une rapide allusion, des groupes sociaux. Or la psychologie des individus qui appartiennent à ces groupes devient particulièrement importante dans des sociétés différenciées. Certains de ces groupes peuvent, à coup sûr, être tout à fait artificiels et n'avoir rien que de social; il en est qui méritent examen et discussion; et il en est enfin où les caractéristiques individuelles ont la principale influence.

Parmi ceux qui prêtent à discussion, le plus important est sans

contredit celui des criminels. Il ne reste rien à l'heure actuelle de la conception de Lombroso sur le criminel-né affecté de tares anatomiques et morphologiques congénitales. Du point de vue psychologique, bien que les études précises soient encore fort incomplètes, il ne semble pas non plus qu'on puisse caractériser là un groupe homogène par quelque trait purement mental, et l'homogénéité paraît bien être exclusivement morale, c'est-à-dire sociale. Mais, parmi les criminels, il en est peut-être qui justifieraient un rapprochement psychologique, en dehors bien entendu des cas pathologiques, la maladie ne pouvant constituer des groupes naturels et son étude sortant du cadre des sciences anthropologiques. C'est ainsi que, chez les déterreurs de cadavres, a été fréquemment rencontrée une anosmie qui permet de comprendre qu'ils ne soient pas rebutés par des odeurs nauséabondes. Ce qui ne veut pas dire qu'il faille y voir un caractère de dégénérescence, parce que beaucoup de peuplades ne se montrent point rebutées par l'odeur de la chair pourrie : les Cafres du Transwaal, les Indiens Seris, les Manyecema africains qui font faisander à l'eau courante les cadavres de leurs congénères morts de maladie, etc. L'olfaction est en effet très développée chez la plupart des sauvages, surtout quand leur vie reste très animale; seulement c'est le dégoût qui manque, dégoût qui peut disparaître chez les civilisés dans de nombreux cas de perversion.

Mais si nous en venons aux groupes naturels des sociétés où la psychologie trouve un important objet d'étude, nous rencontrons les groupements professionnels, les métiers.

Et, ici, on est en droit de penser que les études ne sont pas susceptibles de fournir seulement des données théoriques, mais encore des indications pratiques. S'il est vrai, en effet, que, trop souvent, les facteurs sociaux seuls déterminent des groupements qui, pour la meilleure utilisation des forces individuelles, devraient provenir seulement du jeu des aptitudes naturelles, il est bien certain qu'une meilleure connaissance de ces aptitudes permettrait à la différenciation sociale de coïncider davantage avec la différenciation mentale. Certains groupes, certaines professions relèvent déjà dans la plupart des cas des aptitudes, des dispositions individuelles, les professions artistiques par exemple. Tout le monde ne peut devenir peintre, et s'il est des hommes qui pourraient le devenir et se spécialisent pourtant dans une autre direction, en revanche il n'en est

guère qui se lancent dans cette voie par suite d'influences étrangères à leur propre tendance.

En revanche, dans un grand nombre de métiers, la spécialisation néglige plus ou moins complètement le facteur mental. Dans quelle mesure ce facteur est-il négligé, dans quelle mesure pourrait-on en tenir compte, c'est là un grave problème qui incombe à l'anthropologie.

Déterminer les caractères et les causes de la supériorité professionnelle, de quelque ordre soit-elle, sans se borner au grand écrivain, au grand artiste, au grand savant, qui frappent plus la foule mais constituent des exceptions, déterminer les limites des influences éducatives et la part à attribuer aux caractères fondamentaux de la psychologie des individus, pour les différents métiers, est une vaste tâche dont on commence à peine à comprendre l'importance. On a d'ailleurs cru longtemps que les études psychologiques étaient un luxe qui serait toujours dépourvu d'applications pratiques. Mais ces applications sautent aux yeux les moins prévenus à l'heure actuelle. Pour ne pas même parler de la pédagogie, ne voit-on pas, particulièrement en Amérique, où il existe des écoles de publicité, de nombreuses recherches effectuées sur les moyens d'attirer et de capter l'attention des passants, d'imposer des données, phrases en images, à leur mémoire? Lorsqu'on doit, sur des véhicules rapides, placer des marques individuelles, ne doit-on pas s'enquérir des exigences de l'acuité visuelle des observateurs qui devront intervenir, des dispositions qui permettent un temps de lecture plus rapide et un souvenir plus sûr, dispositions optima qui consistent, comme on le sait, en des alternances limitées de nombres et de lettres? Et les études sensorielles n'ont-elles pas très souvent une importance capitale, quand ce ne serait qu'en ce qui concerne les reconnaissances des signaux colorés, dans la marine ou les chemins de fer, et les procédés propres à permettre une vision distincte à de plus grandes distances de feux, de signaux ou de phares? Enfin il y a longtemps déjà que les astronomes ont été obligés d'établir des corrections relatives aux imperfections de cet instrument d'observation qu'est l'homme lui-même, en mesurant « l'équation personnelle »? Mais il est superflu d'insister, et l'on conçoit aisément que l'étude systématique des aptitudes individuelles représentera un facteur important du classement social dans la société future.

Et, à ce point de vue du classement social, un problème passionnant et délicat se pose aux chercheurs dont beaucoup se sont acharnés déjà à le résoudre, c'est celui des caractéristiques psychologiques de deux groupes, entièrement naturels cette fois, et qui se rencontrent toujours, des groupes sexuels, des hommes et des femmes, auxquels on peut joindre le groupe artificiel mais particulièrement intéressant des eunuques, qu'il faudrait sans doute se hâter d'étudier, car il semble bien près de disparaître presque complètement. Existe-t-il en effet des différences mentales d'origine sexuelle, ou les différences apparentes que nous constatons sont-elles simplement le fruit d'éducations diversement orientées? S'il existe des différences réelles, de quelle nature sont-elles, et, sans poser la question inutile et souvent irritante d'une supériorité ou d'une infériorité globale d'un sexe vis-à-vis de l'autre, à quoi les qualités mentales propres à chacun disposent-elles davantage les individus, à quoi les lacunes possibles s'opposent-elles plus?

Il faut d'ailleurs s'attendre à ce que ces recherches, qui ont montré des différences oscillantes au cours du développement, ce qu'il était permis de prévoir étant donnée la rapidité inégale de ce développement, mettent en évidence des différences moyennes, peut-être systématiques, mais faibles en général, et inférieures aux différences que l'on peut rencontrer entre certains individus de même sexe; du point de vue de l'utilisation sociale, en s'en tenant, bien entendu, au point dd vue psychologique; la question sexuelle paraît donc pouvoir être négligée, mais son intérêt théorique reste considérable, et c'est là un des problèmes importants de l'anthropologie psychologique. Bien des contradictions persistent encore entre les résultats obtenus, souvent à cause des méthodes insuffisantes, ou des comparaisons maladroites, ou des moyennes hâtivement établies. Parfois on soupçonne même une intervention fâcheuse des idées préconçues de l'expérimentateur, comme dans l'étude la plus systématique effectuée jusqu'ici, que Miss Thompson a poursuivie sur des étudiants et étudiantes de l'Université de Chicago, et d'où il résulte qu'à part l'avantage de la force musculaire, l'homme, dans presque tous les domaines, sensoriel ou intellectuel, est inférieur à la femme, qu'il est quelquefois égal et très rarement supérieur. Des recherches nombreuses sont encore nécessaires dans cette voie, mais les comparaisons de groupes homogènes d'hommes et de femmes,

faites expérimentalement et sans parti pris, nous fixeront bientôt définitivement sur ce qu'il y a de réel à cet égard.

*
* *

Outre ces problèmes d'ordre statique, des problèmes dynamiques se posent encore. La comparaison des groupes, d'âge en âge, permet une étude de l'évolution et de la dissolution mentale chez l'homme et l'examen des rapports entre l'ontogénèse et la phylogénèse.

A ce point de vue, les études précises ne confirment pas les vues théoriques et un peu simplistes que bien des auteurs, à une époque, exposèrent. Romanes cherchait à mettre, en regard des divers stades de l'évolution animale qu'il avait l'illusion de croire rectiligne, des stades de l'évolution de l'embryon et de l'enfant.

Plus récemment Hutchinson tâchait de retrouver dans l'enfance la reproduction abrégée de l'histoire évolutive, non plus des organismes, mais des sociétés, et distinguait cinq stades correspondant à des étapes de la civilisation : le premier correspondant aux expériences sensorielles, le second à une période de chasse et de guerre, le troisième à une période pastorale, le quatrième à une période agricole, et le cinquième, au moment de l'adolescence, à une période commerciale. De telles assimilations ne reposent vraiment sur aucune base sérieuse, et la complexité des faits ne se plie pas à des schémas aussi simples.

Peut-être trouvera-t-on à la rigueur dans le développement sensoriel des phénomènes de récapitulation plus exacte, bien que dans l'étude de Garbini consacrée à l'olfaction on sente trop encore le souci de faire arbitrairement cadrer les faits avec les conceptions *a priori*, quand il met en parallèle l'anosmie totale de la naissance avec les stades de sensibilité tactile indifférenciée chez les animaux (s'il en existe, ce qui est éminemment douteux), puis l'irritabilité par le pétrole, l'iode ou le brome, avec le stade osmo-tactile, puis la perception du lait, qui se manifeste à la quatrième semaine, avec le stade osmo-gustatif, et enfin la sensibilité aux odeurs proprement dites, au cours de la deuxième année, aux odeurs nauséabondes, puis aromatiques et balsamiques, avec la période osmique caractéristique des animaux supérieurs.

Plus intéressantes et plus concluantes d'ailleurs seraient à cet

égard des recherches sur l'évolution d'enfants de peuples incultes, sur lesquels pèserait moins l'hérédité lourde et confuse de générations civilisées. Et, d'une façon générale, l'étude de la mentalité des peuples incultes comparée d'une part à celle des singes anthropomorphes et de l'autre à celle des peuples civilisés, en faisant appel à « l'éducabilité », qui constitue une méthode de choix chez les animaux et ne serait pas moins précieuse chez les hommes, cette étude permettrait d'intégrer l'homme dans l'évolution zoologique, et de terminer l'esquisse générale de la courbe du développement psychique. Bien des faits curieux seraient à revoir de près, quand ce ne serait que cette incapacité, qui a été signalée chez les peuples supérieurs, de reconnaître un paysage sur une photographie ou une image, les animaux étant incapables de reconnaître des objets quelconques reproduits par une figure sur un plan; seuls les singes auraient ce pouvoir, du moins d'après l'observation de Fischer qui signale la terreur d'un singe qui, après avoir entendu tirer des coups de revolver, fut placé en face d'une gravure représentant cette arme à feu. Le singe qui resterait incapable de reconnaître un paysage, pourrait être, d'après ces observations, mis sur le même plan que certains sauvages, si du moins ce que l'on a dit de l'incapacité de ces derniers est bien rigoureusement exact.

Il ne serait pas moins intéressant de suivre systématiquement les phénomènes de régression, comme le pouvoir volontaire d'effectuer certains mouvements, des déplacements du pavillon de l'oreille, par exemple, dont on ne constate dans les races civilisées que des apparitions sporadiques, alors que, chez les peuples incultes, un tel pouvoir persisterait entièrement.

Au cours de ces études génétiques doit d'ailleurs se poser à l'anthropologie le grand problème de l'hérédité psychologique. On sait que les recherches de « biométrique » poursuivies en Angleterre n'ont pas négligé cet aspect important des phénomènes. Mais ici l'œuvre nécessite une longue patience et ne peut être que collective : il faut en effet étudier des groupes qui se constituent non dans l'espace mais dans le temps, des groupes familiaux qui s'étagent aux cours des générations et que, seules, des générations de chercheurs pourront étudier de façon adéquate. Les enquêtes, comme celle de Heymans et Wiersma, permettent bien de constater, en gros, des

transmissions familiales des ascendants aux descendants pour divers caractères intellectuels, mais l'appréciation joue un rôle trop considérable là où des mesures minutieuses seraient nécessaires ; la comparaison se fait entre des individus d'âge différent, et l'on ne peut constater que le passage d'une génération à une autre. Les histoires d'hommes célèbres fournissent bien aussi quelques données, mais la plupart du temps très incertaines et invérifiables, ce qui rend bien dangereuse la psychologie rétrospective des grands morts, amusement littéraire digne des « Indiscrétions de l'histoire » plutôt que contribution à la science. Les institutions permanentes pourront seules entreprendre cette tâche longue et difficile, à laquelle l'Institut général psychologique a manifesté l'intention de s'atteler, intention qui ne semble malheureusement pas proche de se traduire en actes.

*
* *

Les objets de l'anthropologie psychologique ne manquent donc pas, et leur importance n'est point contestable. Mais la recherche ne sera fructueuse qu'à condition de s'appuyer sur des méthodes précises ; elle ne pourra fournir des résultats exacts que si la technique est rigoureuse.

Trop longtemps on a cru qu'il était superflu de se plier, en psychologie, à des exigences qui paraissaient exagérées ; de là sont nées les multiples contradictions qu'on constate dans l'étude de maintes questions.

Il faut procéder à des examens systématiques, plus ou moins complets, suivant les cas, d'*individus*, car les monographies individuelles sont le fondement nécessaire de la psychologie des groupes ; le type schématique ne peut être qu'un type moyen, et il faut se défier des généralisations hâtives qui créent des types abstraits, irréels et faux. Et ces examens « psychométriques », tout semblables aux examens de l'anthropométrique classique, qui sont en réalité « morphométriques », ne se peuvent comparer que s'il existe des méthodes de mesure générales et des notations adoptées.

C'est une œuvre qui nécessitera l'intervention d'une entente collective dans quelque congrès international, préparée qu'elle est par toutes les unifications déjà réalisées dans les branches les plus diverses de la science. Et certes, bien que de nombreux perfection-

nements puissent être encore apportés à la te chnique psychologique, celle-ci est déjà en mesure de fournir des méthodes précises pour une grande part des phénomènes qui doivent être objet d'étude. Étant donnée l'importance de cette question de la technique, c'est sur elle qu'il faut insister tout d'abord. Et les explorateurs ne pouvant guère, comme quand il s'agit de documents ostéologiques, rapporter, pour étude plus complète, aux savants de laboratoire, des données psychologiques qui ne peuvent être recueillies que sur place et sur des individus vivants, je terminerai ce trop long exposé des objets de l'anthropologie psychologique par le souhait que, parmi les courageux chercheurs qui ne cessent de fournir à l'étude de l'homme des moissons de faits nouveaux, il y en ait qui se décident à s'initier à la technique des examens psychologiques les plus pratiques, les plus simples, afin d'enrichir à son tour cette branche, si longtemps délaissée, de l'anthropologie.

ÉTUDE SUR L'ÉGYPTE PRIMITIVE

Par Henry DE MORGAN

« Une société humaine ne vient pas au monde toute faite. La civilisation égyptienne a dû avoir, comme celle de l'Europe, ses âges préhistoriques et barbares. Toute la question est de savoir si ces périodes primitives d'enfantement ont eu lieu sur les bords du Nil, ou si, au contraire, les Égyptiens n'y vinrent qu'après s'être constitués tels que nous les trouvons dans l'histoire [1]. » C'est en ces termes que M. Adrien Arcelin, en 1869, au retour d'une mission qu'il venait de faire du Caire à Philæ, posait les bases du grand problème des origines de l'Égypte. Depuis lors, grâce aux innombrables découvertes opérées à la fois en Asie et sur le continent africain dans des milieux les plus archaïques, la question a fait de grands pas; mais elle est loin d'être tranchée. Bien loin de moi la prétention de résoudre un problème aussi complexe; mon seul désir est de livrer à la publicité les documents que j'ai eu la bonne fortune de recueillir durant mes recherches dans la Haute-Égypte, n'hésitant jamais à consigner tous les faits que j'ai relevés, qu'ils viennent ou non corroborer mes observations précédentes. Pour les études archéologiques la provenance certaine des documents est un point capital, aussi ai-je toujours noté à part, comme l'a fait M. Petrie, les objets achetés qui, souvent payés fort cher, n'ont en réalité qu'une faible valeur scientifique. C'est un moyen facile, il est vrai, d'amplifier l'importance d'une mission. Le Musée de Saint-Germain possède une très intéressante collection d'objets de bronze rapportés du Caucase dans ces conditions. J'ai entendu parler dans le temps d'une mission scientifique au Mexique dans laquelle l'un de ses membres aurait fait, m'a-t-on dit, une de ses plus fructueuses étapes chez un antiquaire demeurant non loin du Musée de Cluny, alors que l'autre rapportait à Paris, au Museum, une collection de fossiles siluriens et dévoniens qu'il devait à ma libéralité. J'étais allé à Waldron, dans l'Indiana, et à Waynesville, dans l'Ohio, où j'avais récolté de nombreux spécimens. Ce sont ces exemplaires qui figurent actuellement dans les vitrines du Muséum. Le missionnaire en question s'était contenté de choisir chez moi, à New-York où j'étais alors, dans mes boîtes de doubles, et c'est là tout son effort. Quant à Waldron et à Waynesville, l'explorateur envoyé par l'État n'y avait jamais mis les

1. Adrien Arcelin, *Annales de l'Académie de Mâcon*, t. IX. *L'Industrie primitive en Égypte*, imp. E. Protat, Mâcon, 1870.

pieds. Dans cette circonstance du moins les lieux de provenance donnés sont véridiques.

Le cas est bien plus grave lorsque les origines des objets décrits par un auteur sont douteuses, dénaturées ou falsifiées ; c'est ce vice capital qui rend à tout jamais l'ouvrage de M. L. P. di Cesnola sur Chypre non seulement sans valeur, mais un document dangereux [1]. Ce fait est d'autant plus déplorable que les sépultures archaïques chypriotes offrent des points de comparaison du plus haut intérêt avec celles du Saïd et de la Susiane. Les origines des races qui se sont succédé aux temps les plus anciens sur le sol de l'Égypte sont des plus difficiles à déterminer, et tout semble conspirer pour embrouiller les données de cette importante question. Les musées du Louvre et du Caire, pour ne citer qu'eux, possèdent des séries superbes d'objets archaïques dont on ignore les provenances certaines. Jadis de riches nécropoles de ces âges reculés ont été pillées, et leurs dépouilles sont arrivées dans les collections publiques par la voie commerciale. Le grand exploiteur de Chypre avait groupé sous les noms de Golgos et de Curium le produit de plusieurs années d'opérations dans toutes les parties de l'île ; en Égypte les marchands ont pris Sakkarah, Abydos, Negadah, Khozam, etc., comme centres de provenance pour des antiquités qui viennent de l'Égypte tout entière, voire des fabriques d'Europe. Puis ils vous disent en baissant la voix : « Ceci a été volé à tel ou tel explorateur », et vous faites comme les autres si l'objet vous intéresse, vous achetez, collaborant ainsi à la dilapidation des trésors archéologiques de l'Égypte. Dès qu'un chercheur commence ses travaux, les marchands d'antiquités détachent près de lui leurs agents, qui se glissent dans ses équipes ; leur mission est de débaucher les ouvriers, de corrompre les chefs de chantier et d'acheter sur place tout ce qu'ils peuvent arriver à faire détourner. Aussi se voit-on forcé d'apporter dans ces travaux la surveillance personnelle la plus active et encore ne peut-on jamais être certain de ne pas devenir la victime de semblables machinations. Avez-vous l'imprudence de dire que vous recherchez un objet, on le fait trouver par vos ouvriers. M. Petrie avait besoin d'un cartouche d'Amenhemat III pour identifier la pyramide d'Hawara ; ses ouvriers le sortirent de la boue qui remplissait le fond de la chambre sépulcrale. Il avait promis un dollar [2] ! Or la sépulture de ce monarque est à Dashchour ; c'est la pyramide de brique la plus méridionale. Amenhemat III avait couvert de son nom la chapelle funéraire, et a signé de son cachet la caisse à canopes du roi Hor, co-régent et héritier présomptif [3]. Nous avons donc tout lieu de

1. H. de Morgan, *Courrier de l'art*, 12 nov. 1884 et 22 nov. 1884. — *L'Homme, Journal illustré des Sciences Anthropologiques*, 10 août 1884, 25 sept. 1884. 10 nov. 1884, 25 mars 1885. — E. Veron, *L'Art*, 1er janvier 1885, 10 juillet 1885. — W. J. Stillman, *L'Homme*, etc., 25 oct. 1885. — *Courrier de l'Art*, 27 nov. 1885.

2. F. Petrie, *Kahun, Gurob and Hawara*, p. 8.

3. Henri Gauthier, *Le livre des rois d'Égypte*, p. 317, voir note 1. Le roi Hor aurait été corégent d'Ousirtesen III et Amenemhat III aurait pris sa place à son décès.

croire que les ouvriers avaient apporté à Hawara le cartouche qu'ils disent y avoir rencontré.

Si j'ai cité le nom de Khozam c'est que cette nécropole située tout près de Louxor a donné lieu à une confusion encore plus grande. D'après les renseignements que j'ai pu recueillir du Dr Lortet, qui le dernier y a pratiqué des fouilles, elle serait en tout point semblable à celle que je viens d'explorer à Abou-Zedan au sud d'Edfou. Toutes deux renferment à la fois des sépultures du type d'El Amrah avec céramique rouge à bords noirs en même temps que des fosses étroites avec les inhumations de la seconde période. Ne m'a-t-on pas affirmé cependant que ces vases rouges à bords noirs, du premier âge énéolithique avaient été trouvés à Khozam [1] en compagnie de stèles du Moyen Empire? Le fait n'est possible que si les terrains ont été antérieurement bouleversés, puisque l'usage des vases rouges à bords noirs n'existait plus déjà depuis longtemps. On n'en rencontre pas dans les tombes de l'époque de Snéfrou. Étant à Dashchour en 1894, j'ai assisté à une grande partie des recherches pratiquées dans les sépultures contemporaines de Snéfrou et d'Amenemhat II et III, et j'ai pu constater que les céramiques de ces deux époques ont complètement changé de ce qu'elles étaient aux temps préhistoriques. Les instruments en silex taillés ne font également pas partie du mobilier funéraire de la IVe ni de la XIIe dynasties.

En ce qui concerne Khozam en particulier, on ne saurait apporter trop de soin à vérifier les découvertes attribuées à cette localité. Celui qui vient étudier ce passé si lointain doit non seulement cribler les poussières antiques, mais aussi bien des ouvrages publiés jusqu'à ce jour sur la question. Mais on serait mal vu de reprocher au pionnier de faire parfois fausse route. M. Petrie n'a pas hésité à faire dans la chronologie de ses découvertes de *Nagada-Ballas* les corrections les plus radicales. De son côté M. Quibell, en publiant son catalogue des objets archaïques du musée du Caire, a commencé à mettre un peu d'ordre dans ce chaos des premiers âges; cependant comment classer avec certitude des objets dont on ignore l'origine ?

Telle est la situation que rencontre celui qui vient à l'heure actuelle fouiller le sol de l'Égypte. Il lui faut chercher, au milieu de ces nécropoles dévastées, quelques sépultures échappées au pillage, afin de pouvoir, à l'aide de documents de provenance certaine, déterminer la date de ces innombrables objets sans identité qui encombrent les musées. Le service des antiquités est et sera toujours impuissant, malgré son zèle, à mettre un terme à cet absurde état de choses, tant que le recéleur pourra trafiquer librement des produits du vol.

J'ai divisé en deux groupes les notes que je viens de prendre pendant mes deux campagnes de recherches dans la Haute-Égypte :

1° Le paléolithique.

1. E. Chantre, *Recherches anthropologiques dans l'Afrique orientale* : Égypte, 1904, p. 5-9 et 46-48. — *Bulletin de la Société d'anthropologie de Lyon*, 1907, t. XXVI, p. 229-246.

2° Le néolithique, l'énéolithique et l'âge du cuivre, qui se confondent dans la Haute-Égypte.

Je ferai suivre ces notes d'une liste des nécropoles archaïques que j'ai visitées entre Luxor et Gebel Silsileh ; mes observations ont plus particulièrement porté sur la zone comprise entre Esneh et Silwah.

1° Période archéolithique.

L'homme se manifeste pour la première fois sur le sol de l'Égypte par la présence d'instruments en pierre taillée de facture quaternaire. Cet état rudimentaire de civilisation a jusqu'alors été observé sur des points qui jalonnent le continent africain depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'à Tunis et à la côte des Çomalis. Dans toute cette zone immense le type est similaire, modifié seulement sur certains points par la matière première usagée. L'artisan qui façonna ces outils à une époque qui se perd dans les âges géologiques fut l'ancêtre de l'humanité dans la vallée du Nil.

Des spécimens de types quaternaires ont jusqu'ici été recueillis sur des points très nombreux situés depuis le Chellal près d'Assouan au sud, jusqu'à Awled-Haroun au nord de Menchyèh et vers l'ouest aux oasis. Des découvertes d'objets isolés, dont la date peut être douteuse, ont été faites plus au nord, mais la zone la plus riche est sans contredit celle qui s'étend d'Esnèh au voisinage d'Abydos.

C'est là que se rencontrent à la fois les stations et les ateliers qui correspondent à un des gisements naturels de silex les plus abondants de la vallée du Nil.

Comme je l'espérais, alors que j'écrivais l'année dernière mes premières notes sur le paléolithique de la Haute-Égypte [1], il m'a été donné de retourner l'hiver passé sur le même champ d'études; j'ai donc pu compléter quelque peu mes observations. Arrivé à Luxor au commencement de décembre, j'ai tout d'abord visité, une fois de plus, la région montagneuse située au sud-ouest de la vallée des Reines et, contournant les ruines de Medinet-Abou, je me suis dirigé vers l'Ouadi-el-Guerroud. Des éclats de facture quaternaire se rencontrent un peu partout; les belles pièces sont rares, elles ont été ramassées par les archéologues et surtout par les indigènes qui les vendent aux touristes. J'ai cependant rencontré dans les ravins quelques « coups de poing » du type de Saint-Acheul, très accusés de forme; ces pièces avaient été roulées.

A l'altitude de 120 mètres au-dessus du Nil, c'est-à-dire à la cote 196, j'ai de nouveau trouvé des éclats retouchés et des haches de formes quaternaires. Les ateliers les plus importants sont situés dans le voisinage du ravin qui fait suite à l'ouest au Ouadi-el-Guerroud. Ils sont à 222 mètres environ au-dessus du fleuve [2] sur une corniche de calcaire à silex. La taille des instruments s'est faite sur place, le sol y est couvert d'éclats;

1. *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, avril 1908.
2. L'altitude du Nil à Luxor est 76 mètres.

là aussi sont des pièces manquées ou brisées. Les cassures sont de l'époque de la fabrication des objets, leur patine est la même. On trouve également des outils des types quaternaires dans le fond des ravins, au-dessous du plateau où étaient les centres de production, et d'où ils ont glissé, entraînés par les éboulis qui forment parfois de véritables collines.

Sans aucun doute ces ateliers paléolithiques se poursuivent vers le sud-ouest, au pied de la grande montagne calcaire, puisque M. G. Legrain a retrouvé des stations archéolithiques à l'entrée de l'Akabah de Rezekat et sur la route des oasis. Vers le nord de la montagne de Thèbes, mes recherches ont porté sur deux localités : les sommets voisins de la vallée des Rois et ceux faisant face à Gournah.

Sur le premier de ces points le sol a été tellement parcouru par les visiteurs qu'il ne reste plus guère que des éclats. J'ai cependant trouvé, à gauche en entrant à Biban-el-Mouloûk, une hache de forme allongée, qui, si elle est paléolithique, ne peut être rangée que parmi les types les moins anciens. Comme facture elle se rapproche assez des instruments recueillis par M. Seton-Karr près de Fent, à Wadi-el-Sheikh [1] (fig. 27).

Sur le plateau compris entre les deux groupes des tombeaux des rois, j'ai ramassé de nombreux éclats, des pointes du type moustérien, des disques, mais pas de hache. Il est vrai de dire que ce terrain a été si souvent battu par les chercheurs depuis que MM. Arcelin, Hamy et Lenormant [2] ont appelé l'attention du monde savant sur cette localité, que seuls les objets les moins importants ont été négligés.

Je me suis rendu ensuite au nord, du côté de Gournah. Près de ce village, à la limite des terres cultivées sur le bord du désert, se trouvent des kjœkkenmœddings de l'époque énéolithique, avec des silex taillés et des débris de céramique rouge à bords noirs. Ces restes antiques ont été complètement bouleversés. On m'a donné cette localité comme étant la provenance de deux curieux cylindres archaïques que j'ai achetés cet hiver à Luxor; cette origine est d'ailleurs acceptable. En face de Gournah, et en allant un peu vers le nord-ouest, se dresse une des cimes les plus élevées de la montagne de Thèbes, couronnée par les ruines d'un petit fort. Je me rendis sur ce sommet, afin d'obtenir une vue d'ensemble de tout le pays.

De ce côté de la montagne de Thèbes, le paléolithique se rencontre dans les mêmes conditions que sur le versant méridional; c'est-à-dire entraîné dans les oueds, dispersé sur les plateaux inférieurs et, en plus grand nombre dans le voisinage des points d'affleurement des bancs de silex où gisent les instruments au milieu d'éclats provenant de leur taille. En montant, comme en descendant, j'ai tracé de longs lacets en dehors des sentiers habituels, visitant les crêtes et franchissant les ravins. Quand on arrive

1. H. W. Seton-Karr, *Bulletin of the Liverpool Museum*, janv. 1900, vol. II, nos 3 et 4.

2. Adrien Arcelin, *Ann. de l'Acad. de Mâcon*, 1re Série, t. IX, p. 155, fév. et sept. 1869. — Hamy et Lenormant, *Comptes Rendus de l'Acad. des Sc.*, 27 nov. 1869.

sur la grande terrasse du sommet de la montagne, c'est-à-dire à une côte qui varie entre 395 et 430 mètres (point le plus élevé), les endroits où le silex a été taillé forment des taches brunes sur le ton roux du désert. Ce

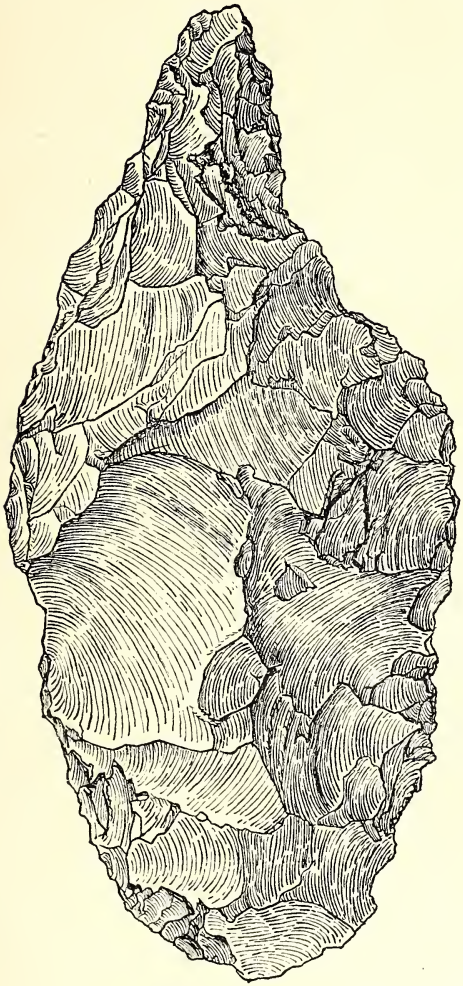

Fig. 27. — Biban-el-Moulouk.

Fig. 28. — Montagne de Thèbes, en face Gournah.

sont les innombrables éclats de silex qui ont pris au soleil cette patine si caractéristique du paléolithique égyptien. De loin ces taches appellent l'attention de l'observateur. De petits amas d'instruments imparfaits abandonnés sur le sol indiquent que des chercheurs ont exploré ces soli-

tudes. D'autres endroits, au contraire, n'ont pas encore été visités, aussi les spécimens intéressants y sont-ils plus nombreux.

Le type le plus fréquent est sans contredit la pointe moustérienne, de plus ou moins grandes dimensions, mais présentant toujours une surface inférieure plate formée par l'éclatement unique, et ayant à sa base le bulbe de percussion; des retouches ont été faites des deux côtés pour former la pointe. Les disques sont également très abondants; les racloirs et les haches du genre de Saint-Acheul sont beaucoup plus rares. Si l'on veut donner le nom de couteaux aux longs éclats, ils sont sans nombre. A ce propos j'ai observé par places des groupements de lames ou éclats dont la coloration est moins sombre; il me semble difficile de les assimiler à la même période que les instruments acheuléens ou moustériens, qui tous deux sont tellement mélangés qu'ils ne sauraient être envisagés que comme un seul et même ensemble paléolithique.

Un autre genre d'instruments dont je n'ai rencontré que quelques spécimens, malheureusement incomplets, affecte la forme de longs ciseaux; leur taille est très soignée (fig. 28). Je les ai ramassés près du sommet de la crête de Gournah, au nord-ouest du fort. Si ces outils sont paléolithiques (leur patine le ferait croire), ils pourraient être rangés parmi les moins anciens. Les ateliers paléolithiques s'étendent, en suivant la chaîne Lybique [1], fort loin vers le nord; on a signalé depuis longtemps déjà, de Toukh à Abydos, des produits de leur primitive industrie [2].

Je n'ai pas eu le temps de continuer mes recherches dans cette direction; mon objectif était au contraire vers le sud, jusqu'ici moins exploré, et je suis retourné à la montagne d'Esnèh, visitée si rapidement l'année précédente. Ce site est un autre grand centre paléolithique [3]. La chaîne, qui forme une falaise abrupte, franchissable sur fort peu de points, court du nord-est au sud-ouest; elle est assez voisine de la vallée du Nil en face d'Esnèh et va toujours en s'en écartant pour perdre dans le désert lybique sa ligne bleue qui borde à droite la route menant aux oasis. Entre la plaine aux luxuriantes cultures et les premiers escarpements calcaires s'étend un immense plateau incliné vers le fleuve et sillonné de profonds ravins. Après avoir établi mon camp près de la nécropole des poissons et des ruines de l'habitation de M. J. Garstang, j'ai commencé par diriger mes recherches vers les terrasses situées en face d'Esnèh. J'avais pris comme objectif une série d'éperons, qui, partant de la chaîne principale, s'avancent dans la plaine; c'est ainsi que j'arrivai à leur base située à une altitude d'environ 134 mètres, que les premières crêtes dominent d'une quarantaine de mètres. Ces collines sont formées de graviers très grossiers et très compacts, composés de silex et de calcaires roulés. Au sommet de ce premier

1. G. Legrain, *Étude sur les Aqabahs*, 1892.

2. J. de Morgan, *Recherches sur les Origines de l'Égypte*, t. I, ch. IV, t. II, ch. II.

3. F. Petrie, *History of Egypt*. t. I, p. 5, fig. 6, publie une pointe acheuléenne provenant des collines du désert à l'ouest d'Esnèh. Cet objet est au British Museum.

plateau gisent, sur le sol, de nombreux éclats de facture quaternaire. Dans ces éboulis formant les contreforts de la grande chaîne, les pluies ont creusé de profonds ravins; dans l'un d'eux j'ai même observé une caverne habitée à l'époque du christianisme, comme en témoignent les inscriptions grossièrement peintes sur les murailles naturelles. Des chrétiens avaient cherché un refuge dans ces solitudes; et sous Dioclétien un grand nombre

Fig. 29.

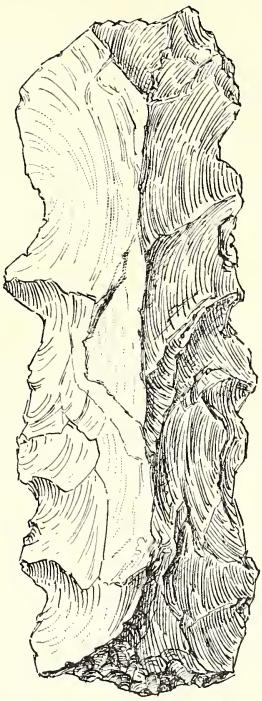

Fig. 30.

Montagne de Thèbes.

d'adeptes de la religion nouvelle furent, nous le savons, massacrés non loin de là, près de Saherally.

La formation de ces masses de graviers, au milieu desquels je circulais, est antérieure aux vestiges de l'homme; puisque nous retrouvons les instruments paléolithiques, non dans l'épaisseur des couches, mais à leur surface, où ils ont pris une profonde patine brun foncé. Déchirés par les érosions, ces graviers offrent, sur bien des points, des coupes importantes; je les ai examinées avec une grande attention, et cependant je n'y ai jamais rencontré d'ossements humains ou animaux ni de silex travaillés. Les instruments paléolithiques sont toujours aux points élevés près des affleurements de silex, à la surface des graviers anciens, ou dans le fond des oueds. Si, par hasard, il arrivait qu'on en rencontrât dans des graviers durcis dans le bas de la vallée, il ne faudrait pas se hâter de conclure que

ces dépôts sont quaternaires. Ainsi, cet hiver, n'ai-je pas été à même d'explorer, près de Silwah, à Mezaidèh, des sépultures archaïques renfermant des vases peints. Ces tombes étaient recouvertes par des dalles autour desquelles le gravier s'était tellement solidifié sous l'influence de sels naturels formant ciment, que, sans la présence insolite de blocs juxtaposés, on n'aurait jamais soupçonné l'existence d'un tombeau. Voilà bien un exemple du « gravier dur » dont ont parlé certains auteurs, et, à Mezaidèh,

Fig. 31. — Esnèh.

nous savons que sa formation est postérieure au néolithique. Le plus ou moins de ténacité d'un gravier ne prouve donc rien quant à son âge.

Déterminer l'ancienneté relative des différentes alluvions de la Haute-Égypte est chose très complexe; on peut dire, cependant, que, dans leur ensemble, elles sont antérieures à la taille des instruments paléolithiques.

Continuant toujours à monter et approchant des escarpements de la grande chaîne, j'ai rencontré, comme près de Thèbes, les points d'affleurement du silex ; les bancs y sont, comme de coutume, noyés dans les roches calcaires. C'est dans leur voisinage et à cette altitude que se trouvent les couches de brèche rouge et blanche dont les premiers Égyptiens ont fait

un si fréquent usage pour la fabrication de ces beaux vases qu'ils déposaient dans leurs sépultures. Là j'ai retrouvé les ateliers paléolithiques avec les types habituels d'instruments acheuléens et moustériens : coups de poing, disques, pointes et longs éclats.

Afin de poursuivre mes observations, transportant mon camp près des kjœkkenmœddings d'Adimièh que je désirais explorer de nouveau, je me rapprochais en même temps d'une autre partie de la chaîne Lybique que je voulais visiter et, le 24 décembre, je reprenais la route que j'avais suivie l'année précédente à travers le premier plateau du désert. Au milieu des longues ondulations de ce sol bouleversé par les oueds, on s'élève insensiblement d'une soixantaine de mètres pour atteindre les premiers contreforts de la grande chaîne. Chemin faisant on traverse le lit d'un immense fleuve tari, large de plusieurs kilomètres; là se voient très clairsemés quelques instruments de facture paléolithique. Ce fleuve tient lieu de grande route pour les caravanes qui se rendent d'Esneh à l'oasis de Kourkour, et de là au Darfour par Doungoun; c'est le chemin suivi par Poncet en 1698 et le père Krump en 1701.

Dès que l'on s'engage au milieu des ramifications de la montagne, on se trouve de nouveau en présence d'outils et d'éclats de silex; à mesure que l'on s'élève, ils deviennent plus nombreux. C'est vers la cote 180 et 200 au-dessus du Nil que ces instruments paléolithiques ont leurs ateliers; c'est là, en effet, que commencent sur ce point les affleurements des couches de silex. Je les ai suivies jusqu'à 240 mètres au-dessus de la vallée, ramassant des pièces typiques du quaternaire (fig. 31-38), au milieu de nombreux éclats provenant de leur fabrication. Ces ateliers sont très nombreux, ou, pour mieux dire, ils constituent un ensemble continu suivant les contreforts accidentés de la grande chaîne. De récentes observations montrent qu'ils s'étendent depuis Abydos, au nord, jusqu'en face d'Adimièh, au sud, sur les routes menant aux oasis et jusque dans ces oasis mêmes. Nous sommes donc en présence d'un des centres paléolithiques les plus vastes du monde. Si nous considérons que des types analogues d'instruments se rencontrent dispersés en Égypte du Caire à Assouan, et que nous les retrouvons dans le sud de la Tunisie et de l'Algérie, chez les Çomalis[1] et jusque dans les territoires du cap de Bonne-Espérance, nous sommes amenés à penser que cette civilisation primitive forme un tout homogène à travers le continent africain.

Les limites de mon permis de fouilles s'étendaient jusqu'au Gébel-Silsilèh; je continuai donc mes recherches en poursuivant ma route vers le sud à travers le désert.

A partir d'Adimièh, les calcaires à silex s'éloignent de plus en plus de la vallée, pour faire place, à Koum-el-Ahmar, aux bancs de grès dans lesquels sont creusés les hypogées; aussi n'ai-je pas remarqué dans toute cette région la moindre trace de l'industrie paléolithique, les matières premières qui lui sont nécessaires faisant défaut; mais les vestiges

1. H. W. Seton-Karr, *Journal of the Anthropological Institute*, August, 1897.

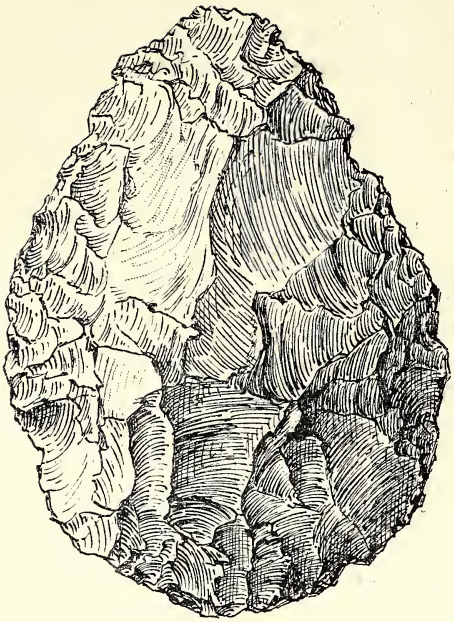

Fig. 32. — Esnèh.

Fig. 33. — Gournah.

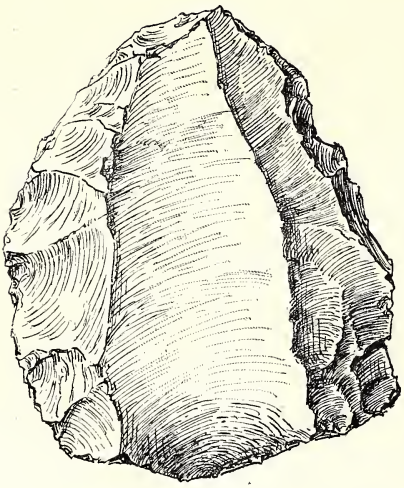

Fig. 34. — Esnèh.

Fig. 35. — Esnèh.

de la période énéolithique demeurent partout nombreux. Je reviendrai par la suite sur cette question. Le 25 janvier, je traversai le Nil en face de

Silwah, transportant mon champ d'étude et ma caravane sur le côté oriental de la vallée. Pendant que j'inspectais le terrain près de Gébel-Silsilèh, je ramassai dans le désert, entre la voie ferrée d'Assouan et les terres de cultures, au nord de la nécropole archaïque explorée par M. G. Legrain, une petite pointe en diorite, dont la taille affectait la forme paléolithique. On ne voit dans cette région que fort peu d'instruments en pierre; ceux que l'on trouve sont de petites pointes en cornaline ou en agate, minuscules outils d'une taille très soignée. Ces pièces sont probablement de l'âge de la nécropole qui renfermait de la céramique rouge à bords noirs et des sépultures archaïques de la seconde période.

De Silwah à Sirag je ne relevai aucune trace de paléolithique, le silex

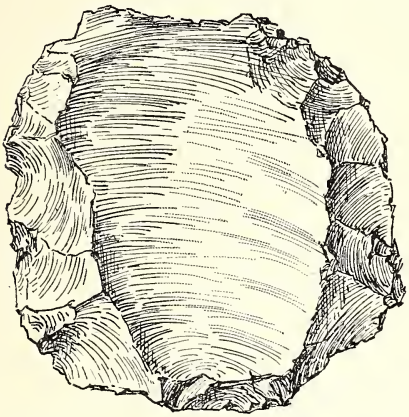

Fig. 36. — Esnèh.

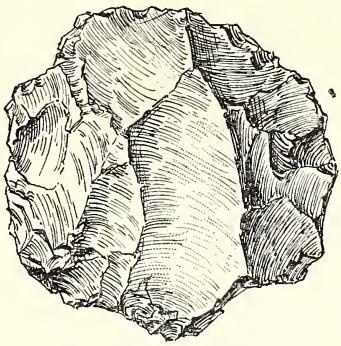

Fig. 37. — Esnèh.

naturel manquant partout. Près de cette dernière localité, je ramassai cependant une pointe en pétrosilex de forme acheuléenne, roulée au fond d'un ravin. Malgré mes nombreuses recherches et celles de mes hommes, dans le lit des oueds et sur les montagnes voisines, cette pièce est la seule que j'aie rencontrée sur ce point. De Sirag je me transportai à Mohamid, un peu au nord d'El-Kab. Cette localité a été visitée pendant l'hiver de 1868-69 par M. A. Arcelin, qui le premier y a observé des traces de l'âge de la pierre. Le professeur Sayce avait signalé du quaternaire dans ce voisinage, et je désirais me rendre compte de la nature de ces gisements. Dans le ravin à l'est de Mohamid, après avoir passé les sources salées, on pénètre dans un vaste cirque, bordé de hautes montagnes de grès qui renferment des sépultures historiques. Sur les sommets il n'y a pas la moindre trace de silex; mais dans les oueds et sur les bas plateaux les galets roulés sont abondants et les instruments paléolithiques nombreux et d'ailleurs de médiocre facture. Ce sont les types habituels : haches, pointes, disques et couteaux; mais à Mohamid je n'ai pas rencontré les ateliers. Les affleurements de calcaires à silex doivent être très loin,

vers l'est, à la tête des rivières sèches dont le lit est semé à la fois de silex et de calcaires roulés. C'est donc beaucoup plus haut qu'il faut aller si on veut compléter l'étude.

Je ferai la même remarque au sujet de Sébaièh[1] où, quelques jours plus tard, j'ai encore retrouvé de nombreux et médiocres échantillons de

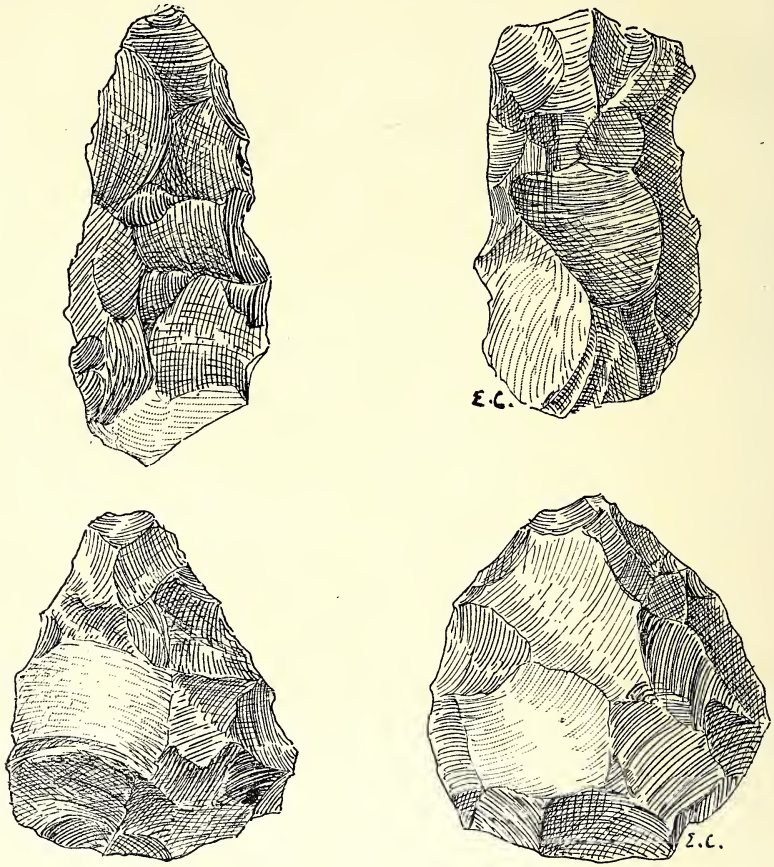

Fig. 38 — Esnèh.

l'industrie paléolithique. Malheureusement là encore la grande montagne, celle qui renferme les calcaires à silex, est très éloignée. Je n'ai visité que très rapidement toutes ces localités sises à l'est du Nil et dont je viens de parler; cet hiver mon temps a été surtout consacré à l'exploration de kjœkkenmœddings et de nécropoles archaïques qui feront l'objet d'une autre note.

1. M. de Lanoue signalait en 1872 du paléolithique à l'est d'Esnèh, près de Chéraouana.

LIVRES ET REVUES

ARNOLD VAN GENNEP. *Les rites de passage*. Un vol. in-8° de 288 pages. Paris, Nourry, 1909. — *Religions, Mœurs et Légendes*. Un vol. petit in-8° de 318 pages. Paris, Société du *Mercure de France*, 1908.

L'étude du mécanisme des rites magico-religieux est devenue depuis quelques années une préoccupation générale. Certaines notions se sont vulgarisées, telles celle de *totem*, celle de *tabou*, plus récemment celle de *mana*. Cette dernière est une conception analogue à ce qu'on appelle une force en dynamique et la théorie dynamiste tend à repousser au second plan la théorie animiste. En réalité, l'une et l'autre ont leur valeur; mais elles se butent à de grandes difficultés quand elles prétendent remonter aux origines de l'entendement.

Nous en dirons autant des classifications que chaque ethnographe, sociologue ou historien des religions dresse des actes rituels. Certes, elles sont utiles pour ordonner nos idées, mais elles restent souvent incomplètes. Ainsi, la coutume assez répandue aujourd'hui de classer les rites en positifs et négatifs ne répond pas toujours à la complexité des faits. Voici Jéricho vouée au *hérém* par les Israélites — et nous prenons cet exemple parce que les fouilles de 1908 viennent d'en affirmer la réalité, — c'est-à-dire frappée d'interdiction. Dira-t-on que c'est un rite négatif? Cependant, l'application a été positive : hommes et bêtes massacrés, les maisons incendiées, l'or et l'argent versés dans le trésor du dieu vainqueur. C'est seulement la fin du rite — et généralement nous n'observons que cette fin dont la durée est parfois considérable, — qui nous apparaît comme un rite négatif. M. Van Gennep a été un des premiers à reconnaître que les rites d'interdiction ne se suffisent pas. Tout en proposant une classification assez compliquée, il dit justement : « le tabou n'est pas autonome; il n'existe qu'en tant que contre-partie des rites positifs ». Nous venons de constater qu'il peut encore en être le prolongement.

Nous ne voyons pas nettement quelles règles ont guidé M. Van Gennep dans la détermination de la classe spéciale des rites de passage qu'il institue et qu'il divise en rites de séparation, rites de marge et rites d'agrégation. L'érudit ethnographe semble avoir d'abord eu en vue les passages en quelque sorte matériels comme ceux de la porte et du seuil, de la grossesse, de l'accouchement, des funérailles, y compris le changement de classe : initiation, mariage, etc. Mais, dans un dernier chapitre, il signale d'autres

groupes de rites et notamment le sacrifice où les rites d'entrée et de sortie ont été si nettement caractérisés par MM. Hubert et Mauss. Pourquoi, alors, opposer le rituel de consécration au rituel de passage?

En réalité, la grande division en sacré et profane, si commode pour la rapidité du langage, est toute relative. On peut concevoir que tout est sacré, mais à des degrés divers. L'équilibre atteint par toute société, tout groupe, tout individu, est un équilibre essentiellement instable : même si les hommes parvenaient à s'immobiliser, l'équilibre se romprait car la nature se modifie à tout instant autour d'eux. Une des préoccupations les plus constantes sera donc d'assurer, avec d'infinies précautions, le passage d'un état à l'autre, chaque état étant chargé d'un potentiel (sacré) différent. Aussi, loin de chercher, avec le savant auteur, à restreindre le nombre des rites de passage, nous poserions volontiers que tous les rites sont des rites de passage, puisque tous ont pour but de faciliter un passage déterminé ou bien d'écarter un passage dangereux, ce qui peut s'exprimer par la division usuelle en rites positifs et rites négatifs. Bien entendu, cette définition n'épuise pas le sens des divers rites.

On conçoit l'intérêt et la portée de l'étude de M. Van Gennep. On y trouvera réuni un grand nombre de faits classés qui seront d'une grande utilité, notamment aux folkloristes et aux ethnographes, car ils y trouveront le moyen de cataloguer rapidement leur collection.

Le second ouvrage de M. Van Gennep, paru peu avant le premier, est d'une composition différente. Il réunit d'intéressantes études critiques, où l'apport personnel n'est souvent pas négligeable, publiées dans divers périodiques. Elles visent de curieuses coutumes religieuses, des questions d'ethnographie (la situation internationale des études ethnographiques; les débuts de l'État et ses rapports avec les groupements sexuels d'après l'étude du grand historien Eduard Meyer, qui constate que l'homme est un animal grégaire et qui pose que l'organisation en groupements simples est la condition préalable de la formation même de l'espèce humaine), enfin, des sujets linguistiques.

René Dussaud.

Bibliography of the Gypsies (1 vol. gr. in-8° de 140 p., 1909), publié par les membres de *The Gypsy Lore Society* (6, Hopo Place, Liverpool, Grande-Bretagne), et M. Georges Black, de la Bibliothèque publique de New-York.

Notre Société d'Anthropologie a l'honneur d'avoir compté parmi ses membres un des plus fervents initiateurs et propagateurs des études sur les Tsiganes, dans la personne du savant modeste et respecté que fut Bataillard. Mais il faut bien dire qu'après sa mort personne ici ne s'est spécialement occupé des recherches qui lui furent si chères. Les travaux de Miklosich sur les langues parlées par les Tsiganes des différents pays d'Europe semblaient au surplus avoir réglé la question de leurs rapports et migrations. Je ne

m'en suis occupé à nouveau que lorsque mon collègue M. le marquis Adrien Colocci, de Catane, qui avait publié en 1889 un ouvrage italien (*Gli Zingari. Storia d'un popolo errante.* 1 vol. in-8° de 419 p.) donnant une histoire, une statistique, une étude des costumes, de la langue, de la littérature, de la musique des Tsiganes, m'envoya un mémoire en français sur *l'Origine des Bohémiens* (24 p. fol., 1905). Je rendis compte de cet intéressant mémoire qui nous apprenait que son auteur avait réuni depuis trente années des matériaux considérables et de toute nature sur les Tsiganes (*Revue Ecole d'Anthrop.*, 1905, p. 346). Dans ce compte rendu, je rappelais que nous étions parfaitement fondés à admettre que l'arrivée des Tsiganes en Europe ne datait guère que de l'époque byzantine du VIIe au XIIe siècles, et que s'ils avaient joué un rôle dans les temps préhistoriques, comme le pensait Bataillard, la craniologie nous en aurait appris quelque chose. Je citais en même temps l'opinion de M. Colocci, d'après lequel une partie des Tsiganes seraient venus par la mer Rouge, et appartiendraient à « plusieurs familles du grand emporium anthropologique indien ». Et, ne trouvant pas dans les données anthropologiques que nous possédons une justification de ces vues, je priai M. Colocci de s'en expliquer plus amplement. Il est, me semble-t-il, assez facile maintenant de prouver que les Tsiganes n'ont pas tous et partout les mêmes caractères physiques. J'ai montré dans mes cours des portraits de Tsiganes d'Espagne bien différents les uns des autres. Mais ces différences ne m'ont jamais paru originaires. Elles m'ont paru démontrer que les Tsiganes ont fait des recrues dans les régions très distantes où de leurs bandes se sont établies. Quelques assimilations et initiations, quelques mélanges étaient inévitables partout. La vie aventureuse des Tsiganes a séduit bien des personnes pendant un temps. Et nous voyons, de nos jours même, leurs femmes susciter parfois des passions très vives (une tsigane devenue princesse Galitzin) et leurs musiciens s'attacher des amoureuses de toutes classes et des plus hautes. Déjà, en 1842, un romancier (des Essarts, publiait l'histoire de l'un d'eux (*Le Lord Bohémien*).

Dans la voie que j'indiquais ainsi, de bien curieuses recherches étaient à faire. M. Colocci n'a pas répondu à mon invitation; mais, avec son concours, s'est fondée à Liverpool une Société pour l'étude des Tsiganes. Cette société compte déjà un grand nombre de membres. Mes occupations déjà trop nombreuses m'ont seules empêché de lui apporter la part de collaboration qu'elle m'avait demandée. Je dois ajouter cependant qu'elle me paraissait tout d'abord susciter des objections sérieuses. Liverpool, en effet, n'est nullement désigné comme un centre propice pour l'étude des Tsiganes, et on se demande quelle contribution peuvent apporter à cette étude des habitants de la Nouvelle-Zélande ou de la République Argentine, ou même de la Palestine, membres de *The Gypsy Lore Society*. Il faut étudier les Tsiganes naturellement là où il y en a, là surtout où ils sont en groupes distincts nombreux, en Espagne, en Italie, en Turquie, dans les Balkans, en Hongrie, en Roumanie, en Russie. Or, la nouvelle société ne compte presque pas ou même pas du tout de correspondants ou de membres résidant dans ces différents pays. Ce n'est pas de sa faute, et elle désirerait

sans doute qu'il en fût autrement; il est souhaitable qu'il en soit ainsi. En attendant et dans des conditions pareilles, on ne pouvait être assuré de voir les publications de la Société enrichies d'observations nouvelles prises sur le vif.

Elle vient néanmoins de faire une œuvre grandement utile en réunissant en un volume toutes les indications bibliographiques éparses relatives aux Tsiganes. L'éditeur de ce volume, M. Georges Black, nous avertit modestement que ce n'est qu'un *Essai* distribué en vue d'obtenir de nouvelles indications pour une bibliographie définitive. Il a suivi l'ordre alphabétique des noms d'auteurs, malheureusement sans un numérotage permettant les renvois faciles et nous donnant le nombre des articles. Je vois dans cette nomenclature beaucoup d'œuvres littéraires où l'imagination laisse peut-être trop peu de place à l'observation, mais j'y vois aussi la résurrection d'ouvrages anciens oubliés qu'on pourrait encore consulter avec fruit.

Comment peut-on avoir tant écrit sur les Tsiganes? On se le demande et non sans un retour sceptique sur les efforts encore dépensés pour eux alors que leurs origines restent toujours un peu énigmatiques.

Mais, si la façon dont on les a étudiés jusqu'ici doit être renouvelée, c'est cette bibliographie complète qui sera l'œuvre la plus propre à y contribuer.

S. Zaborowski.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ANTHROPOLOGIE ZOOLOGIQUE

L'ORIGINE DE L'HOMME
AU POINT DE VUE EXPÉRIMENTAL

Par P.-G. MAHOUDEAU

L'étude de l'origine de l'Homme peut-elle être l'objet de recherches expérimentales? En essayant, par des procédés expérimentaux, de créer des êtres intermédiaires entre l'Homme et les Anthropoïdes, est-il possible de reconstituer des formes ancestrales, démontrant, d'une façon incontestable, les rapports phylogéniques qui unissent l'Homme et les Anthropoïdes?

Telle est la difficile question que pense pouvoir résoudre un savant hollandais, M. Bernelot-Moens, ex-professeur de zoologie et de botanique de l'enseignement supérieur aux Pays-Bas.

M. Bernelot-Moens ne se propose, en effet, rien de moins que d'arriver, au moyen de recherches expérimentales, à « retrouver le secret de nos origines », c'est-à-dire à résoudre définitivement le plus angoissant problème de l'anthropologie zoologique.

La recherche des fossiles ayant appartenu aux plus anciennes formes de l'ordre des Primates, les découvertes des débris osseux des races hominiennes archaïques, celles des vestiges de l'industrie humaine aux temps préhistoriques, la comparaison des organes de l'Homme avec ceux des autres animaux et l'étude minutieuse des phases du développement embryonnaire ont constitué, jusqu'à présent, les seules sources auxquelles nous devons les documents relatifs à l'origine du type Hominien.

L'observation est donc l'unique procédé scientifique duquel on ait encore fait usage pour essayer de connaître la provenance de l'Homme et ses parentés zoologiques.

L'expérimentation, en dehors des essais, si importants il est vrai, de la tératologie, n'avait pas semblé, jusqu'à présent, utilisable

comme moyen susceptible de permettre l'acquisition de données sérieuses sur la morphologie de nos ascendants zoologiques. En peut-il être autrement, et des expériences, faites sur les Anthropoïdes et sur l'Homme, vont-elle être capables de nous procurer de nouveaux renseignements?

M. Bernelot-Moens ne semble pas en douter; il a exposé ses idées dans une brochure intitulée : « VÉRITÉ. — *Recherches expérimentales sur l'origine de l'homme*[1] .» — M. Bernelot-Moens s'est même adressé à la grande presse quotidienne pour faire connaître au public le but de ces futures expériences. L'incontestable originalité de l'idée de M. Bernelot-Moens lui a attiré la bienveillance et l'appui de ses souverains, les reines de Hollande et le prince des Pays-Bas qui tous lui ont donné des subventions destinées à lui permettre d'aller faire ses expériences dans les régions tropicales de l'Afrique. Le bon accueil du gouvernement français et de l'institut Pasteur lui ayant, d'autre part, procuré des recommandations pour le gouverneur général du Congo français, M. Bernelot-Moens a donc dû partir afin de commencer ses expériences.

La brochure et les articles publiés dans les journaux par M. Bernelot-Moens nous renseignent sur ce qu'il se propose de faire, sur son but, ses espérances.

Le savant hollandais commence par dire que, malgré le nombre des travaux scientifiques concernant l'origine de l'homme « on n'est pas plus avancé qu'auparavant ». C'est peut-être excessif. Car « jusqu'à présent, continue-t-il, on n'a guère donné que des explications plus ou moins spéculatives de l'apparition du premier homme sur notre planète.

« Il n'a pas été possible, jusqu'à présent, d'établir par une preuve positive et incontestable, la VÉRITÉ, parce qu'on s'est contenté de probabilités. Sans doute, elles suffisent à convaincre celui qui est au-dessus des préjugés et n'obéit pas à une foi aveugle que l'Homme n'est autre chose qu'un représentant d'un développement supérieur d'une forme animale, nommément des mammifères, et plus spécialement des *Singes anthropoïdes*, *mais la preuve expérimentale* fait absolument *défaut.* »

« *Or*, — déclare M. Bernelot-Moens, — *je veux tenter de fournir*

1. Maloine, éditeur, Paris, 1908.

cette preuve[1] .» Noble ambition qu'on ne peut qu'approuver, qu'encourager.

« Pour cela, ajoute l'auteur, — il est nécessaire que je me rende au Congo, où j'aurai à ma disposition un nombre suffisant de singes Anthropoïdes dans les conditions les plus favorables. »

Les recherches expérimentales de M. Bernelot-Moens devront, dit-il, porter sur les trois points suivants :

1° « La fécondation artificielle des femelles pubères de singes Anthropoïdes à l'aide du sperme humain (le gorille et le chimpanzé seront fécondés principalement avec le sperme des Nègres). »

2° « Le croisement des singes Anthropoïdes entre eux par une fécondation naturelle ou artificielle. »

3° « L'étude expérimentale des maladies de l'Homme, surtout de la syphilis, communiquées aux Singes Anthropoïdes[2]. »

De ces trois points à étudier, les deux premiers seuls intéressent l'Anthropologie zoologique, le troisième est plus spécialement médical.

M. Bernelot-Moens espérant, à l'aide de résultats que pourront fournir le croisement des Anthropoïdes entre eux et de l'Homme avec les Anthropoïdes, arriver à élucider le problème de l'Origine de l'Homme, se base sur le fait que l'anatomie et la physiologie ont, depuis longtemps, mis en pleine lumière les liens de parenté qui unissent les Primates supérieurs.

« A cause, dit-il, de la parenté étroite et incontestable entre les singes Anthropoïdes et l'Homme, et surtout l'homme de race inférieure, et vu les résultats favorables que j'ai obtenus par la fécondation artificielle des mammifères supérieurs, les expériences du paragraphe 1° sont indiquées pour arriver d'une manière directe à la certitude[3]. » — M. Bernelot-Moens rappelant alors que « la distance qui sépare tous les animaux, même les singes inférieurs, des singes Anthropoïdes, est bien plus grande que celle entre les singes anthropoïdes et l'Homme »; après avoir énuméré les similitudes anatomiques fournies par le squelette, la denture, les centres nerveux, les organes génitaux et l'embryon, insiste surtout sur l'identité du sérum de l'Homme et des Anthropoïdes.

1. *Recherches expérimentales sur l'origine de l'homme*, p. 6.
2. *Loc. cit.*, p. 8.
3. *Loc. cit.*, p. 9.

« Les recherches récentes, — dit-il, — prouvent *qu'un sang de même composition circule dans les vaisseaux sanguins de l'homme et des singes anthropoïdes.*

« Les espèces d'animaux qui ne sont pas proches parents possèdent un sang différent, c'est-à-dire le sang d'une espèce est plus ou moins délétère pour le sang des autres. En quelques minutes, le Chat et le Lièvre, par exemple, meurent avec des attaques convulsives, quand on fait communiquer le sang de ces deux animaux en anastomosant les carotides, parce que le sérum d'une sorte de sang détruit les globules rouges de l'autre sang. Avec deux Chats ou deux Lièvres, par contre, on peut faire impunément cette expérience, parce qu'ils possèdent le même sang. Il en est de même chez des espèces d'animaux étroitement apparentés, qui ont, sous ce rapport, le même sang. Ainsi, par exemple, le sang du Cheval et celui de l'Ane, du Chien et du Loup, du Lièvre et du Lapin n'ont pas d'influence l'un sur l'autre; les globules rouges respectifs ne sont pas détruits[1]. »

M. Bernelot-Moens, se basant sur cette expérience physiologique, constate que l'Homme, ne possédant pas ou ne possédant plus de liens de parenté avec la majorité des autres animaux, en conserve cependant avec les types zoologiques qui, morphologiquement, lui ressemblent le plus.

« *Le sérum du sang de l'homme*, — dit-il, — *détruit les globules rouges de tous les animaux d'expériences*; — par exemple la Grenouille, l'Anguille, la Vipère, le Pigeon, la Poule, le Héron, le Cheval, le Cochon, la Vache, le Lièvre, le Cobaye, le Chien, le Chat, le Hérisson, les faux Singes (Prosimiens ou Lémuriens) les singes du Nouveau-Monde (Atèles et Pithesciurus) et les Singes de l'Ancien-Monde (Cynocephalus, Macacus, Rhesus) — *excepté les globules rouges des singes Anthropoïdes*[2]. »

Ce fait, d'un intérêt phylogénique considérable, a été trouvé lors des recherches entreprises pour la transfusion du sang. Ces travaux, ayant montré que le sang d'un animal quelconque ne pouvait être impunément introduit dans la circulation d'un animal de forme très différente, ont conduit Friendenthal, de Berlin, à instituer une série d'expériences desquels il est résulté « que la parenté systématique

1. *Loc. cit.*, p. 12.
2. *Loc. cit.*, p. 12.

des Mammifères voisins était, dit Haeckel [1], jusqu'à un certain point en rapport avec la parenté chimique du sang. »

« Lorsqu'on mélange le sang vivant de deux animaux proches parents, pris dans une même famille, par exemple du Chien et du Renard, ou du Lapin et du Lièvre, les deux sortes de globules sanguins vivants demeurent inaltérées. Lorsqu'on mélange, au contraire, le sang d'un Chien à celui d'un Lapin, ou celui d'un Renard à celui d'un Lièvre, il se produit aussitôt entre les deux sortes de globules sanguins une lutte mortelle ; le liquide sanguin ou sérum du Carnassier détruit les globules rouges du sang du Rongeur et inversement. Il en va de même des variétés de sang chez les divers Primates ; celui des singes inférieurs et des demi-singes, qui sont restés le plus proches de la forme originelle commune au groupe entier des Primates, a une action destructrice sur le sang des singes Anthropoïdes et de l'Homme, et inversement. — Par contre, le sang de l'Homme supporte fort bien celui du singe Anthropoïde, sans que leurs hématies soient détruites par le mélange. »

« D'autres physiologistes et médecins ont poussé plus loin encore ces intéressantes expériences sur le sérum sanguin et y ont cherché, précisément, la preuve directe de la consanguinité des divers mammifères, et même du *degré de leur parenté*, tels, par exemple les professeurs Uhlenhuth, de Greifswald et Nuttall, de Londres ; ce dernier a étudié la question très minutieusement, sur neuf cents espèces différentes de sang dont il a examiné seize mille réactions. Il a retracé les degrés de parenté du sang jusqu'aux Singes inférieurs du Nouveau-Monde ; Uhlenhuth est même allé jusqu'aux demi-singes. Par suite la « parenté d'origine » de l'Homme et du Singe Anthropoïde, depuis longtemps établie par l'anatomie, est devenue aujourd'hui une propre *parenté de sang* démontrée par la physiologie. »

Ainsi les rapports qui unissent l'Homme aux Anthropoïdes indiqués par Lamarck, Bory de Saint-Vincent, nettement démontrés par Huxley, Broca et leurs continuateurs se trouvent confirmés, d'une manière aussi incontestable qu'inattendue, par la façon dont se comportent, les uns vis-à-vis des autres, les globules sanguins de ces deux formes zoologiques.

Mais il y a plus : du moment où l'affinité chimique du sérum san-

1. Ernest Haeckel, *Religion et évolution*, p. 70.

guin indique une affinité phylogénique encore vivace en quelque sorte, ne peut-on pas pratiquement essayer de resserrer ces liens de parenté? M. Bernelot-Moens fait remarquer que « les animaux d'une parenté étroite, qui ont le même sang, par exemple le Cheval et l'Ane, le Cheval et le Zèbre, le Chien et le Loup, le Lièvre et le Lapin, le Léopard et le Puma, le Lion et le Tigre, l'Ouanderu et le Macaque, ont des descendants bâtards ou hybrides. »

Appelons-les tout simplement Métis, c'est-à-dire des produits qui, résultant du croisement de deux individus de type spécifique ou générique différents, présentent un mélange des caractères de leurs progéniteurs.

Du moment où les animaux de même sang, au point de vue des affinités chimiques, peuvent en s'unissant entre eux, engendrer des Métis, M. Bernelot-Moens en tire la conclusion suivante :

« Les Hommes et les Singes Anthropoïdes ont également le même sang, donc...?... Après la fin de mes travaux, au Congo, je remplacerai ce point d'interrogation par le résultat de mes expériences [1]. »

Si les expériences de croisement que désire faire M. Bernelot-Moens viennent à réussir, on pourra les considérer, jusqu'à un certain point, comme complétant la documentation relative à notre parenté avec les Anthropoïdes, quoique le nombre des faits anatomiques et physiologiques sur lesquelles cette parenté est établie soient suffisamment démonstratif; mais ce n'est pas à cela seulement que se bornent les prétentions de l'auteur.

En effet ses... espérances vont beaucoup plus loin.

Par ses expériences M. Bernelot-Moens entrevoit surtout le moyen de « rappeler à la vie un de ces êtres disparus qui rapporterait le secret perdu de nos origines [2] ».

Grande et belle ambition! Sa réussite ne pourrait être qu'ardemment désirée par les anthropologistes. Seulement M. Bernelot-Moens semble admettre que, pour arriver à connaître le secret de notre origine, il lui suffirait de créer une race intermédiaire entre l'Homme et les Anthropoïdes. La chose est, peut-être, un peu plus difficile. Car, même en cas de production de Métis Anthropoïdo-hominiens, c'est-à-dire de formes intermédiaires entre les Anthropoïdes actuels et les Hominiens actuels, aura-t-on rappelé à la vie un être disparu?

1. *Loc. cit.* p. 13.
2. *Le Matin*, 19 mars 1908.

Aura-t-on fait revivre une forme ancestrale de l'Homme et des Anthropoïdes?

L'espérance de l'auteur ne proviendrait-elle pas de ce qu'il assimile, trop facilement, une forme intermédiaire à une forme ancestrale? Et alors, de ce qu'il aurait existé, dans le passé, des types archaïques, que M. Bernelot-Moens qualifie d'êtres intermédiaires, l'auteur pense qu'en reproduisant quelque chose d'analogue, au moyen de croisements entre Hommes et Anthropoïdes, il arrivera à faire revivre une forme ancestrale.

C'est là, évidemment, le résultat d'une confusion qui, empêchant M. Bernelot-Moens de se faire une idée précise de ce qu'on doit considérer comme type ancestral, tend à lui faire attribuer à la production de simples Métis une signification, une valeur atavique qu'ils sont loin de pouvoir jamais posséder.

« On a déjà trouvé, dit M. Bernelot-Moens, trois crânes appartenant à des êtres intermédiaires entre les singes Anthropoïdes et l'Homme. Les deux premiers, dont l'un rencontré en 1856 dans le Néanderthal, près de Dusseldorf, se trouve maintenant dans le musée de Bonn, et dont l'autre, trouvé en 1887 dans une des cavernes de Spy, près de Namur, est gardé dans le musée paléontologique de Liége, possèdent de fortes proéminences caractéristiques au-dessus des orbites, et je les considère comme ayant appartenu à des espèces humaines inférieures à l'homme de nos jours. »

« La trouvaille la plus importante cependant a eu lieu en 1891, à Trinil, dans l'île de Java, où le troisième crâne, un fémur gauche et deux molaires ont été trouvés par mon compatriote le professeur E. Dubois, qui a eu la complaisance de me montrer ces parties du squelette, qu'il garde chez lui. A mon avis, l'être auquel ont appartenu ces ossements et auquel le découvreur a donné le nom de *Pithecanthropus erectus* (l'homme Singe à station verticale) a pu être un bâtard d'un Singe Anthropoïde et d'un Homme, aussi bien qu'une forme de transition entre les deux.

« Quoi qu'il en soit, c'est un fait que ces restes sont la preuve qu'il y a eu autrefois sur la terre des êtres intermédiaires entre les Singes Anthropoïdes et l'Homme[1]. »

Qu'au point de vue morphologique les crânes des Hommes de

1. *Loc. cit.*, p. 15.

Néanderthal, de Spy, et ceux du Moustier et de la Chapelle-aux-Saints trouvés récemment, possèdent, de même que la calotte crânienne du Pithécanthrope, des caractères semblables à ceux des Anthropoïdes, cela ne signifie pas cependant que ces Hominiens de l'Occident européen et le grand Anthropoïde fossile de l'Extrême-Orient asiatique soient de véritables intermédiaires entre l'Homme et les Anthropoïdes, c'est-à-dire des Métis, des produits résultant du croisement de types Hominiens et des types Anthropoïdes. Car, à l'époque quaternaire, ces caractères, souvent qualifiés de pithécoïdes, sont probablement la survivance de caractères ataviques, possédés par les primitifs ancêtres communs de l'Homme et des Anthropoïdes, et depuis lors transmis sans interruption.

Les deux lignées, Hominienne et Anthropoïde, les possédant alors également, on ne saurait voir en eux le résultat d'un croisement.

Il semblerait que cette idée, très invraisemblable, que le Pithécanthrope pouvait être un bâtard d'Anthropoïde et d'Homme, ait suggestionné M. Bernelot-Moens et que ce soit elle qui l'ait engagé à entreprendre des expériences de croisement.

Or, même en admettant que le Pithécanthrope soit un intermédiaire véritable, un métis entre les formes depuis longtemps séparées et différenciées à l'époque pléistocène, de l'Homme et des Anthropoïdes, on ne voit pas bien en quoi cette sorte de résurrection, ou pour mieux dire de création à nouveau d'un type relativement récent, pourra profiter à l'étude de l'origine de l'Homme.

Ce que les Anthropologistes ont besoin de connaître, ce n'est pas la morphologie d'un être intermédiaire entre l'Homme actuel et les Anthropoïdes actuels, mais la morphologie du type disparu qui fut le progéniteur commun des lignées dont descendent les Hominiens et les Anthropoïdes. Seul, un tel type pourrait, suivant l'expression de M. Bernelot-Moens, rapporter avec lui le secret perdu de nos origines.

Seulement est-il au pouvoir d'un procédé expérimental quelconque de faire revivre la morphologie archaïque que devaient posséder les individus constituant la primitive souche ancestrale des deux familles les plus élevées de l'ordre des Primates?

C'est assurément plus que douteux; et quoique plein de confiance, le savant hollandais termine l'exposé de son programme en disant : « Et maintenant, je voudrais essayer de féconder les Singes Anthro-

poïdes avec du sperme humain[1] », on ne peut guère espérer que, même ayant plein succès, les expériences de M. Bernelot-Moens puissent arriver à élucider tant soit peu le problème de l'origine de l'Homme.

Ce que pourrra faire M. Bernelot-Moens sera identique — à l'exception des espèces mises en présence — à tout ce que les éleveurs ont fait depuis des temps immémoriaux. En croisant le Cheval et l'Ane on a obtenu un type nouveau, présentant des variations diverses selon qu'il s'agit du croisement du Cheval et de l'Anesse ou de celui de l'Ane et de la Jument, mais cet être nouveau, pour intermédiaire qu'il soit réellement entre les deux types progéniteurs, ne reproduit cependant, en aucune façon, une forme ancestrale du Cheval et de l'Ane. N'y a-t-il pas à craindre, dès lors, que les Métis obtenus par M. Bernelot-Moens ne soient pas plus instructifs, au point de vue de notre origine, que ne le sont les Mulets et les Bardots au point de vue de l'origine, soit du Cheval, soit de l'Ane? Car les Anthropoïdes ne sont pas plus les ancêtres de l'Homme que l'Ane n'est l'ancêtre du Cheval. Les Anthropoïdes sont les représentants de lignées collatérales à celle de l'Homme et il y a infiniment peu de chances pour que des cousins, très éloignés et si profondément différenciés, puissent, en se croisant, arriver à faire revivre l'ancêtre commun.

Il y a même plus : non seulement M. Bernelot-Moens n'arrivera pas, à l'aide de ses expériences de croisement, à faire revivre le type souche de l'Homme et des Anthropoïdes, mais il n'arrivera pas davantage à reproduire, comme il semble le croire, les Hominiens de Spy et de Néanderthal ou même le Pithécanthrope de Java, parce que les Hominiens de l'Europe quaternaire ou Pithécanthrope pléistocène de l'Indonésie ne sont point des métis d'Homme et d'Anthropoïde.

A l'époque où vécurent les types de Spy, de Néanderthal, du Moustier, etc:, et le Pithécanthrope, depuis longtemps déjà les divers descendants de la primitive souche commune Anthropomorphique, adaptés à des genres de vie et à des modes de locomotion très différents, devaient avoir rompu toute relation génétique et par conséquent ne devaient plus engendrer de métis, de formes inter-

1. *Loc. cit.*, p. 16.

médiaires quelconque. En tout cas, en Europe, la chose eût été particulièrement difficile, les Anthropoïdes ayant émigré vers les régions tropicales, probablement dès la fin des temps miocènes.

Enfin, dernière remarque, M. Bernelot-Moens, pour entreprendre ses expériences de croisement, part du fait que les animaux de même sang, au point de vue des affinités chimiques, regardés comme provenant d'ancêtres communs, donnent toujours lieu à la production de métis.

Le fait, qui semble exact d'une façon générale, comporte cependant quelques exceptions, d'après lesquelles des animaux morphologiquement similaires, mais dont la communauté d'origine paraît douteuse, seraient susceptibles de produire des Métis, tandis que d'autres animaux, issus d'une manière incontestable d'ancêtres identiques, ont cessé de manifester la moindre tendance à des croisements réciproques.

Tels sont les cas suivants : le premier emprunté à M. Bernelot-Moens. « Les parents, dit-il, peuvent différer beaucoup et être originaires de pays très éloignés l'un de l'autre, comme c'est le cas du Léopard mâle des Indes ou du Puma femelle de l'Argentine, qui ont produit un hybride qui se trouve au Jardin zoologique de Berlin [1]. »

Ainsi, voilà deux grands Félins qui, quoique non issus d'ancêtres communs, se croisent et produisent un métis. La possibilité du métissage ne serait donc pas un critérium permettant de déceler une communauté d'origine incontestable ; un certain degré d'affinité chimique du sang suffirait pour la créer.

Les autres cas susceptibles d'éclairer la question prouvent, au contraire, que la provenance d'ancêtres communs, même relativement peu éloignés, ne se traduit pas toujours par la production de métis, les espèces cousines pouvant arriver à ne plus vouloir se croiser entre elles.

Il en résulte que si, pour des causes diverses, les expériences de croisement, même à l'aide de la fécondation artificielle, entreprises par M. Bernelot-Moens, venaient à ne pas réussir, il ne faudrait pas conclure que la communauté d'origine de l'Homme et des Anthropoïdes est une illusion de l'anatomie comparée.

Car, sans remonter à des ancêtres ayant existé durant les temps géologiques, on connaît des espèces animales qui, actuellement plus

1. *Loc. cit.*, p. 19.

ou moins différenciés, ne s'accouplent plus entre elles, quoique issues, à une époque historique récente, d'une souche commune.

Tel est l'exemple fourni par l'Apéréa (*Cavia aperea*) — petit Rongeur de l'Amérique du Sud (Brésil, Paraguay). Apporté en Europe vers le milieu du XVIe siècle, cet animal est devenu notre Cobaye ou Cochon d'Inde. — Or, actuellement, les individus sauvages de l'Amérique n'ont aucune tendance à s'accoupler avec leurs cousins devenus animaux domestiques. Il s'agit cependant d'une même espèce, ayant changé de climat depuis trois siècles seulement.

Darwin, dans son ouvrage sur *La variation des animaux et des plantes* cite un fait absolument identique.

C'est le cas, maintenant classique, des lapins de Porto-Santo, petite île située au nord-est de Madère. Les lapins ont été introduits dans cette île au commencement du XVe siècle. « En 1418 ou 1419, raconte Darwin, J. Gonzalès Zarco ayant à bord une lapine qui avait fait des petits pendant le voyage, les lâcha tous, mère et petits, dans cette île. Ces animaux se multiplièrent si rapidement et exercèrent tant de ravages, qu'on dut abandonner les établissements de l'île. » — Les lapins de Porto-Santo diffèrent actuellement des lapins domestiques d'Europe, autant par leur taille, devenue plus petite, que par divers autres caractères.

Or, fait remarquable, ajoute Darwin, au Jardin zoologique de Londres, « le gardien n'a jamais pu parvenir à faire reproduire deux de ces lapins de Porto-Santo, tous deux mâles, avec les femelles des diverses races qu'à de nombreuses reprises on a enfermées avec eux ».

Et cependant les ancêtres des lapins actuels de Porto-Santo devaient appartenir à la forme domestique ordinaire, car « les lapins ayant été embarqués pour la nourriture du bord, il n'y a aucune probabilité, ainsi que le remarque Darwin, qu'ils aient appartenu à une race particulière ».

Ainsi, au point de vue des recherches à faire pour connaître l'origine de l'Homme, ni le succès, ni l'insuccès des expériences de M. Bernelot-Moens ne paraissent de nature à nous procurer de nouveaux documents. Malgré son espérance, le croisement des Hominiens actuels avec les Anthropoïdes actuels ne permettra pas à M. Bernelot-Moens de faire revivre un être disparu et, s'il réussit à produire des êtres nouveaux, intéressants, il est vrai, à connaître, ceux-ci ne permettront point de retrouver le secret de notre origine.

STATION PRÉHISTORIQUE DU RUTH

PRÈS LE MOUSTIERS (DORDOGNE)

AURIGNACIEN, SOLUTRÉEN ET MAGDALÉNIEN

Par D. PEYRONY

Instituteur aux Eyzies.

Description des lieux.

A 800 mètres environ en aval de la célèbre grotte du Moustiers, sur la rive droite de la Vézère, au pied de la falaise faisant face à l'est, se dresse le hameau du Ruth, commune de Tursac. C'est derrière les maisons, près du rocher, que se trouve le gisement dont il va être question. Il se compose d'une petite grotte étroite et peu profonde, et d'une terrasse. Cette dernière, assez étendue primitivement, a été réduite à la fin de l'Aurignacien par un éboulement de l'abri dont les blocs forment en avant un mur de soutènement aux couches solutréennes et magdaléniennes, et aux éboulis. Ainsi limitée, elle n'a guère que 16 mètres de long, sur 11 mètres de large.

Historique des fouilles.

Au printemps de 1907, je fus prévenu par mon ami, M. Belvès, instituteur à Ladouze, que le jeune Robert Pagès, du Ruth, pratiquait des fouilles près de chez lui. Je fus sur les lieux et je constatai qu'il avait vidé la petite caverne qui lui avait donné une industrie magdalénienne. La couche archéologique s'étendant sur la terrasse, M. Belvès et moi demandâmes à louer le terrain. Nous ne pûmes obtenir satisfaction pour des raisons sans intérêt ici.

Le jeune Robert Pagès, guidé par moi, entreprit alors de fouiller son gisement. Sur mes conseils, il creusa une tranchée perpendiculairement au rocher. Je fouillai le plus possible avec lui et nous recueillîmes soigneusement l'industrie et la faune couche par couche; si bien que les fouilles ont été faites d'une façon méthodique, et que les résultats sont des plus satisfaisants.

Stratigraphie du gisement.

La coupe, relevée dans une tranchée de 4 mètres de long creusée au milieu de la station et perpendiculairement au rocher, a donné de bas en haut (fig. 39) :

A. — Le sol de la terrasse formé de menus éboulis et de sable calcaires de couleur jaune très clair.

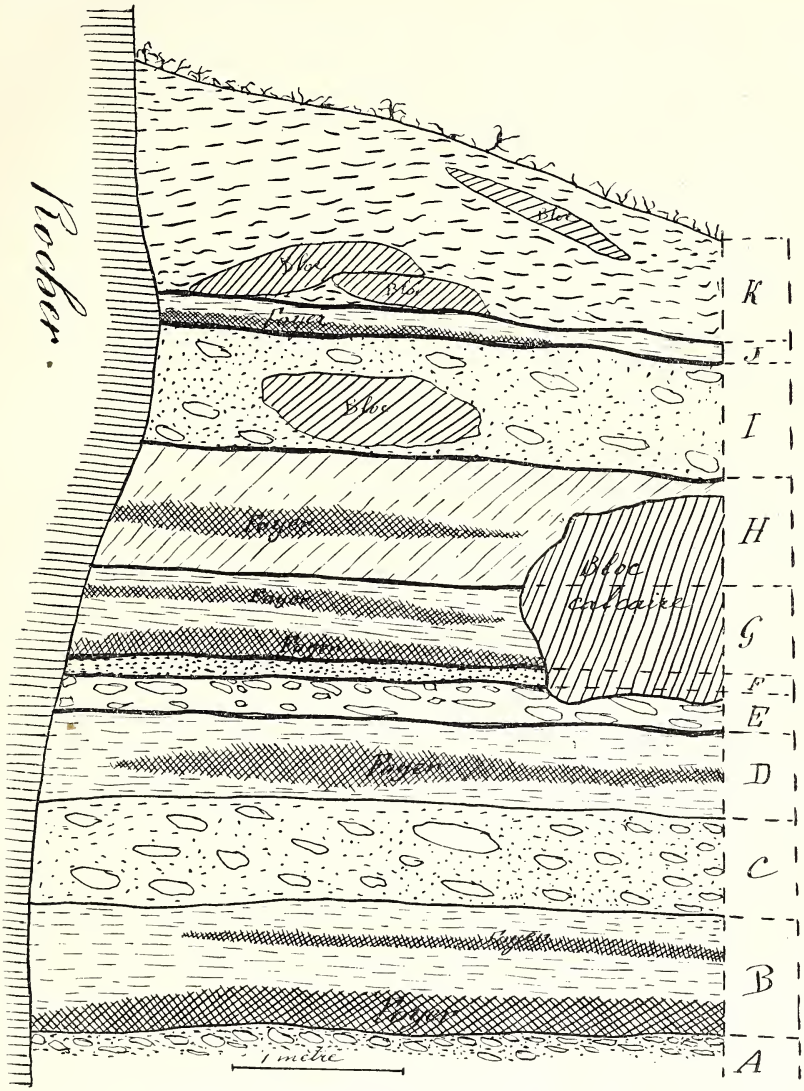

Fig. 39. — Coupe transversale du gisement de Ruth.

B. — Une couche brune, avec foyers noirs, de 0 m. 75 d'épaisseur, avec l'industrie de l'*Aurignacien moyen*.

C. — Une couche presque stérile d'éboulis de 0 m. 60.

D. — Un niveau gris sale, avec un foyer assez étendu, et l'industrie de l'*Aurignacien supérieur, type de La Gravette* (épaisseur 0 m. 60).

E. — Une couche jaune sale, presque stérile, de 0 m. 20 d'épaisseur.

F. — Une autre, jaune rougeâtre, avec *pointes foliacées en silex à face plane* (*Solutréen inférieur*) de 0 m. 10 d'épaisseur.

G. — Un niveau brunâtre, avec deux foyers et de magnifiques *feuilles de laurier* (*Solutréen moyen*), épaisseur 0 m. 60.

H. — Un autre, également brun, avec foyer et une industrie à *pointes à cran* (*Solutréen supérieur*) de 0 m. 70 d'épaisseur.

I. — Une couche stérile de 0 m. 70.

J. — Une autre, de 0 m. 10, avec l'industrie du *Magdalénien ancien.*

K. — Enfin les éboulis et la terre végétale dont l'épaisseur variait entre 0 m. 50 en avant et 1 m. 50 en arrière [1].

Près de la falaise, toutes les couches étaient plus ou moins colorées en brun par les foyers ; aussi l'industrie lithique y était peu patinée.

En avant, les foyers n'existant presque plus et les silex étant mélangés à des éboulis calcaires, les objets étaient recouverts d'une mince couche de patine blanchâtre.

Couche B (Aurignacien moyen).

Reposant sur un lit de pierres et de sable calcaires, elle est formée de débris calcaires, de terre, d'ossements presque tous brisés et d'une industrie aurignacienne qui semble être intermédiaire entre le type d'*Aurignac* et le type de *La Gravette.*

Industrie lithique.

L'industrie lithique est très soignée, cependant elle l'est moins que que celle des gisements aurignaciens typiques, tels que Aurignac, la Ferrassie [2] (couche inférieure de la grotte), Gorge d'Enfer [3] (abri Pasquet, abris de la prairie [4]) Cro-Magnon inférieur [5], Les Cottés [6] (Vienne), La Coumba del Bouïtou [7] (Corrèze), Le Pont-Neuf [8] (Charente), etc. Elle comprend :

1. Les foyers solutréens et magdalénien s'étendaient le long de la falaise, à partir de la petite grotte, dans la direction S.-E. sur une longueur de 7 à 8 mètres. En avant, ils n'allaient pas à plus de 3 mètres du rocher.

2. Capitan et Peyrony, Fouilles à la Ferrassie (*Compte rendu du Congrès préh. de France.* Session de Périgueux 1906).

3. Peyrony, Une nouvelle station aurignacienne à Gorge d'Enfer (L'abri Pasquet) (Afas. *Congrès de Lyon*, 1906).

4. Dr Paul Girod, *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Stations aurignaciennes et solutréennes. Gorge d'Enfer B.* Librairie Baillière et fils.

5. Dr Paul Girod (*loc. cit.* p. 89), Peyrony, Nouvelles recherches à Cro-Magnon (*Compte rendu du 3e Congrès préhistorique*, Session d'Autun, 1907). — H. Breuil, La question aurignacienne (*Revue préhistorique*, nos 6 et 7, 1907).

6. Abbé Breuil, *Les Cottés.* Une grotte du vieil âge du renne à Saint-Pierre-de-Maillé (Vienne) (*Revue de l'École d'Anth.*, n° 2, 1906).

7. Bardon, A. et G. Bouyssonie. Station préhistorique de la Coumbâ-del-Bouïtou (*Revue de l'École d'Anth.*, n° 4, 1907).

8. Favraud, Station aurignacienne au Pont-Neuf (Charente) (*Revue de l'École d'Anth.*, n° 12, 1907).

1° *Grattoirs.* — Les uns simples, les autres doubles, retouchés soit seulement sur un bord (fig. 40, n° 1), soit sur les deux (fig. 40, n° 2); beaucoup sont épais (fig. 40, n° 7), plusieurs à museau (fig. 40, n° 5); certains ont une gorge, formant ainsi grattoir convexe et concave (fig. 40, n° 6). Une lame avec belles retouches latérales présente un beau grattoir concave à un de ses bouts (fig. 40, n° 11).

2° *Lames.* — Elles portent des retouches tantôt unilatérales, tantôt bila-

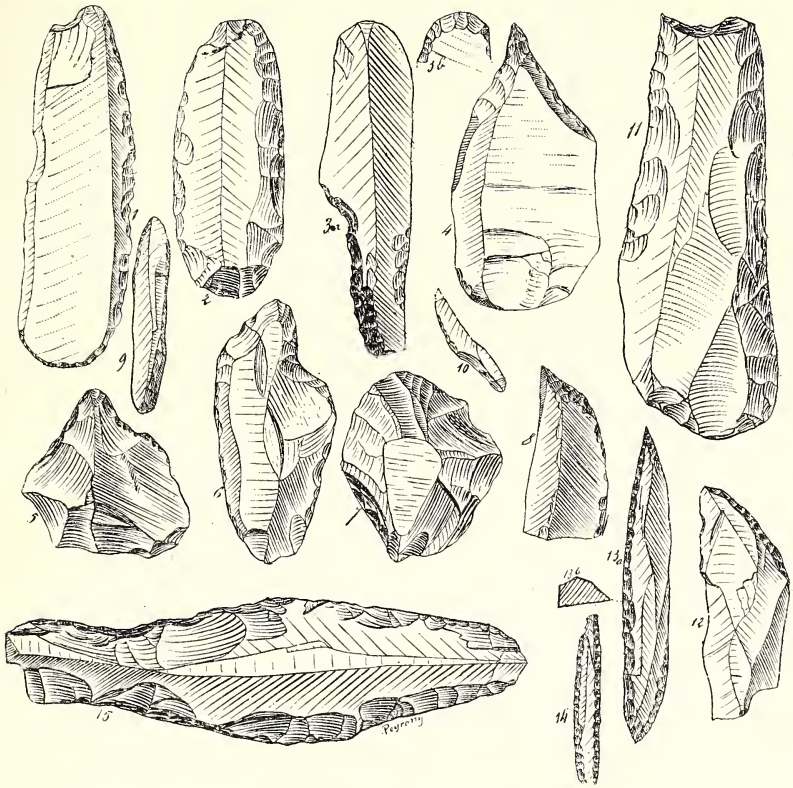

Fig. 40. — Industrie lithique de la couche B, gisement du Ruth (1/2 gr. n.).

térales; quelques-unes ont une ou plusieurs gorges, soit seulement sur un bord, soit sur les deux, quelquefois symétriques, formant ainsi un étranglement (fig. 40, n° 15). Ces dernières sont peu nombreuses ici. Toutes ces pièces ont dû servir, suivant leur forme et leur appropriation, de couteaux, de scies, de racloirs, de grattoirs concaves, etc.

3° *Burins.* — Un grand nombre sont busqués, d'autres sont droits; deux sont sur angles semblables à ceux qu'on retrouve plus nombreux dans l'Aurignacien supérieur, puis plus tard dans le Solutréen et le Magdalénien, arrivant peu à peu au bec de perroquet (fig. 40, n° 8); un est à la fois burin et grattoir.

4° *Perçoirs.* — Assez volumineux et peu nombreux, ils ont la pointe plus ou moins effilée (fig. 40, n° 4).

5° *Lamelles.* — Un petit éclat étroit, mince et allongé, a été retouché seulement sur un bord (fig. 40, n° 9). — Un autre, à base amincie en forme de soie, porte quelques fines retouches sur le tranchant (fig. 40, n° 10).

6° *Pointes* (*type Chatelperron*). — Le 15 avril 1908, en présence de la Commission de contrôle, M. H. Breuil a trouvé une pointe triangulaire à bord droit arqué avec retouches presque verticales sur le bord convexe, ressemblant aux pièces de Chatelperron, de l'abri Audit[1], de La Ferrassie (couche de transition entre le Moustérien et l'Aurignacien). J'en ai recueilli moi-même une autre (fig. 40, n° 12).

7° *Pointes à dos rabattu* (*type La Gravette*). — Cette couche a fourni plusieurs pointes de ce genre dont deux : les n°s 13 et 14, fig. 40, sont au musée de Weimar[2] (Allemagne), deux autres au musée de Toulouse et des fragments dans ma collection.

Pointe à cran atypique. — Une lame[3] (fig. 40, n° 3 *a*) porte à sa base une échancrure longue et profonde, formant cran à gauche; le bout opposé a quelques retouches sur la face plane (fig. 40, n° 3 *b*); c'est une pièce inachevée. Elle ressemble à une complète que j'ai recueillie dans l'Aurignacien supérieur de La Ferrassie avec les pointes à soie. Elle pourrait bien être le point de départ de ces dernières.

Industrie de l'os et du bois de renne.

Débutant à l'extrême fin du Moustérien, cette industrie prend une grande extension pendant la période aurignacienne; aussi les objets sont-ils très nombreux et très variés. L'outil débiteur de ces matières, le burin, y fait son apparition et se multiplie rapidement.

Il a été recueilli dans ce niveau des :

1° *Pointes de sagaies.* — Une première en os (fig. 41, n° 1) aplatie, avec base amincie; une seconde, épointée (fig. 41, n° 2), en bois de renne, à base en pointe, à section ovale, semble dériver de la pointe losangique; une troisième, cylindrique, appointée en biais, à base en biseau simple (fig. 41, n° 3); une quatrième à base également en biseau simple, munie d'une petite pointe ronde et effilée (fig. 41, n° 6). Quelques fragments d'autres.

2° *Poignard.* — Un fragment de bois de renne, taillé en biais, mais cassé aux deux extrémités (fig. 41, n° 4) a pu servir de poignard.

3° *Poinçons.* — Presque tous ont une tête et sont formés d'os appointés (fig. 41, n° 8).

4° *Bâtons de commandement.* — Un fragment de bois de renne portant la

1. Capitan, Peyrony et Bourlon, Gisements nouveaux du rocher des Eyzies (*Compte rendu C. P. de F.*, session de Périgueux, 1905, p. 71).

2. Je remercie bien vivement M. Pfeiffer, conservateur du musée de Weimar, de m'avoir communiqué ces deux pièces et de m'avoir autorisé à les publier.

3. Musée de Weimar (Allemagne).

trace d'un trou (fig. 41, n° 9) a dû faire partie d'un bâton dit de « commandement »[1].

5° *Objet à double pointe.* — Un objet en os de forme cylindro-conique, terminé en pointe à ses deux extrémités, a environ 3 centimètres de long.

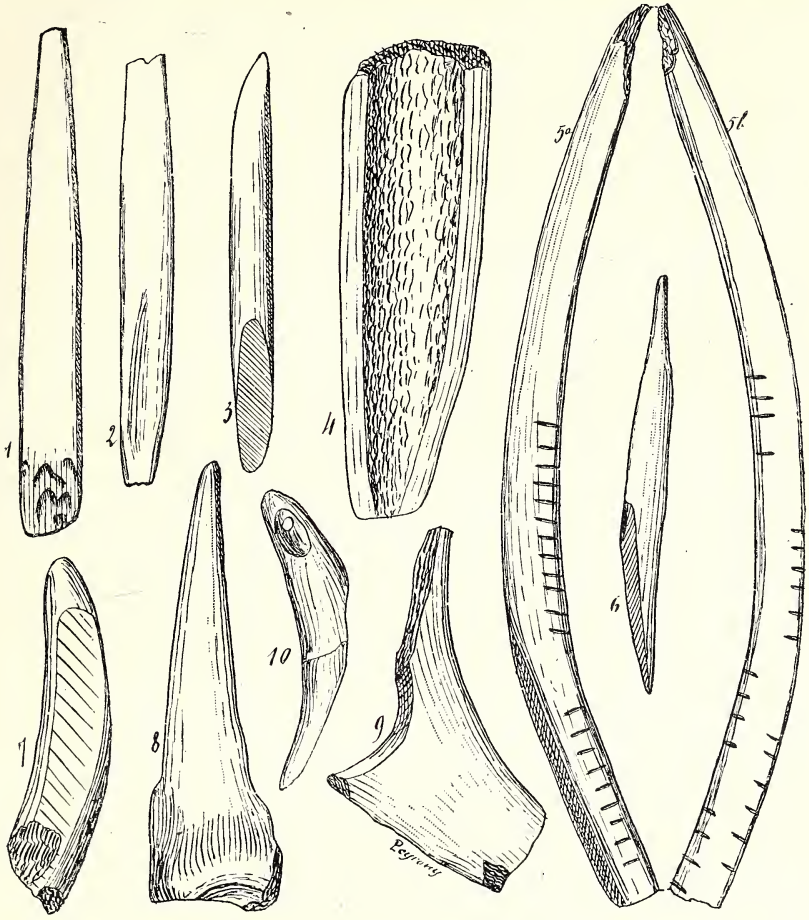

Fig. 41. — Industrie de l'os et du bois de renne, de la couche B; gisement de Ruth (2/3 gr. n.).

Il a été trouvé en présence de la Commission de contrôle et est au Musée de Toulouse.

6° *Objets de parure.* — Ils comprennent : deux canines de renard et une de loup (fig. 41, n° 10) percées d'un trou de suspension, une extrémité de cornillon de renne, équarri sur trois faces par suite d'un fort polissage (fig. 41, n° 7). Cette dernière pièce est inachevée.

1. A Cro-Magnon, j'en ai recueilli également un morceau dans la couche inférieure.

7° *Objets ornés.* — Un fragment de côte porte sur une face (fig. 41, n° 5 *a*) deux série de coches : l'une de 9, l'autre de 13 ; sur la face opposée (fig. 41, n° 5 *b*) cinq séries dont trois, de 4 coches chacune sur une arête et deux de 6 chacune sur l'arête parallèle.

Faune.

Les restes de renne : bois, dents, ossements entiers ou brisés, représentent la moitié de ceux qui ont été recueillis ; ceux du bœuf et du cheval, ajoutés à quelques débris de renard et de cerf élaphe, forment l'autre moitié.

Comparaison de cette industrie a celles d'autres gisements.

Toutes les pièces en silex qui caractérisent l'Aurignacien inférieur : grattoirs « carénés », « becs de canard », à museau, lames à gorges, etc., se trouvent dans ce niveau, mais moins abondants qu'à Aurignac, La Ferrassie, Cro-Magnon, Les Cottés, etc. Les pointes de sagaies en os, à biseau simple ou double, y sont plus nombreuses que dans les gisements précités. Une seule (le n° 3, fig. 41) semble dériver de la pointe losangique à base fendue ou non, mais il n'y a pas une de ces dernières pièces qui se trouvent dans tous les gisements du vieil Aurignacien. En revanche, la pointe de La Gravette, le burin sur angle, la pointe à soie ou plutôt à cran atypique, l'industrie microlithique, qui caractérisent l'Aurignacien supérieur, font leur apparition.

Ce niveau, tenant des deux, établit donc la transition de l'un à l'autre et forme l'*Aurignacien moyen.*

Proportion des pièces dans cette couche. — Sur 100 pièces utilisées ou façonnées en silex ou en os, on compte : 6 grattoirs épais, 7 à museau, 16 ordinaires simples, 3 doubles, 2 concaves-convexes, 6 burins busqués, 9 droits, 2 sur angle, 1 burin-grattoir, 2 racloirs, 4 lames retouchées sur un bord, 2 lames à gorges, 2 lamelles, 2 perçoirs, 3 pointes de La Gravette, une pièce à cran, 17 éclats avec traces d'utilisation, 5 pointes de sagaies, 4 poinçons, 2 os utilisés, un fragment de bâton de commandement, 2 dents percées, un os coché, 2 os à cupules.

Couche D (Aurignacien supérieur).

Elle est séparée de la précédente par une épaisseur de 0 m. 60 de terrain presque stérile, contenant des pierres calcaires plus ou moins volumineuses. Un foyer assez puissant s'étend assez en avant ; c'est surtout tout autour qu'ont été trouvés les principaux objets. L'industrie la mieux soignée se trouve dans la partie inférieure ; la partie supérieure n'a guère donné jusqu'ici qu'une industrie de débitage, caractérisée par de nombreuses lames brutes (fig. 42, n° 1), quelques-unes avec quelques fines retouches (fig. 42, n° 2).

INDUSTRIE LITHIQUE.

Grattoirs. — Ils sont peut-être un peu moins beaux que dans la couche précédente, mais ils sont aussi nombreux et aussi variés.

Racloirs. — Quelques larges éclats, à retouches latérales nombreuses et

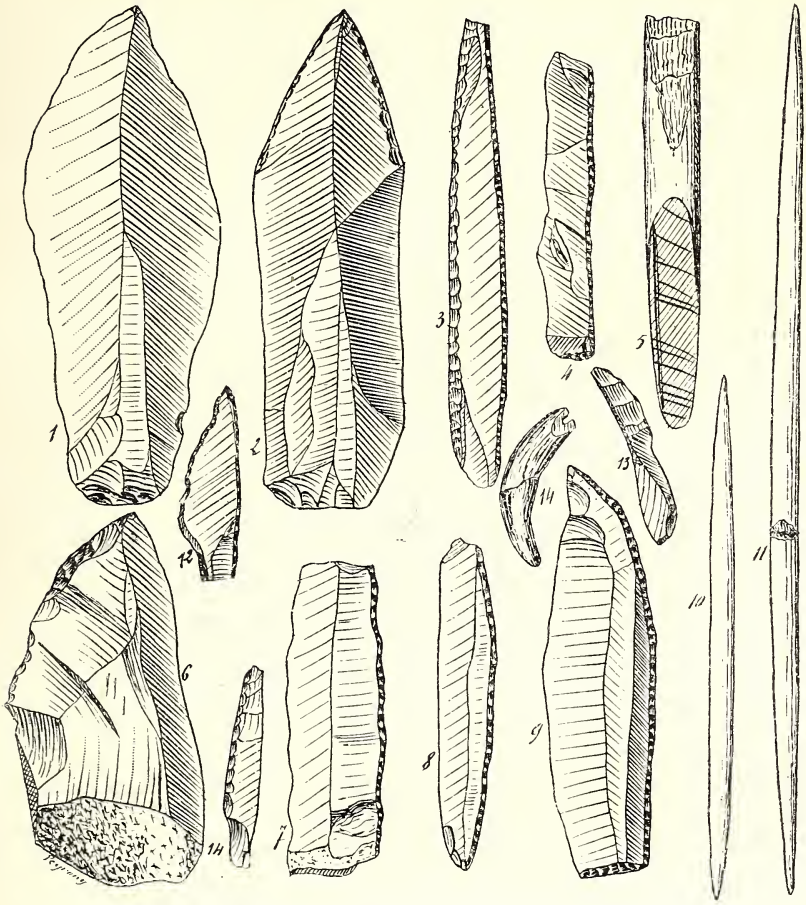

Fig. 12. — Industrie de la couche D, gisement du Ruth (2/3 gr. n.).

grandes, ressemblent à s'y tromper aux racloirs typiques moustériens.

Burins. — Les burins droits sont abondants, ceux sur angle avec grattoirs convexe ou concave sur le bout adjacent se multiplient, tandis que les busqués se raréfient.

Perçoirs. — Ils sont plus nombreux que dans la couche B, mais toujours assez massifs.

Lames. — Elles sont assez fréquentes, mais moins bien retouchées que précédemment.

Lames à dos rabattu. — En revanche plusieurs lames minces, étroites, le plus souvent tronquées aux deux extrémités, portent sur un bord de nombreuses retouches verticales, formant un dos (fig. 42, nos 4 et 7).

Lamelles. — Les petites lames avec souvent base amincie, dos épais et tranchant retouché ou brut (fig. 42, nos 13 et 14) y sont assez fréquentes.

Pointes à dos rabattu dites de La Gravette. — Un certain nombre de lames sont minces, étroites, allongées, pointues à une extrémité, tronquées à l'autre, avec retouches presque verticales sur un bord pour former un dos (fig. 42, n° 9); d'autres ont le talon brut, un côté retouché tout le long et l'autre seulement vers la pointe (fig. 42, n° 8), ou les deux bords complètement retouchés (fig. 42, n° 3). Elles devaient être employées comme pointes de sagaies concurremment avec celles en os.

Pointe à cran atypique. — Un fragment de lame mince, à dos rabattu, porte, à 3 centimètres de la pointe, un cran à gauche (fig. 42, n° 12). Le bord du même côté est retouché presque verticalement vers la pointe; le pédoncule est cassé. Cette pièce accompagne ordinairement les pointes à soie.

Pointe moustérienne. — Un éclat triangulaire, avec très nombreuses retouches latérales, pourrait se confondre avec les belles pointes du Moustiers.

Pointe type Chatelperron. — Une pointe avec bord gauche arqué retouché vers la pointe et bord droit presque rectiligne, rappelle les pointes de l'extrême fin du Moustérien de l'abri Audit, Chatelperron, etc. (fig. 42, n° 6).

Pointes brutes ou peu retouchées, type proto-solutréen. — Dans la partie supérieure de cette couche, l'industrie se modifie, les pièces retouchées sont moins fréquentes; l'industrie de l'os diminue; les lames et pointes à dos rabattu sont plus rares. En revanche, on voit apparaître des formes de pointes élancées, soit sans retouches (fig. 42, n° 1) soit avec fines retouches latérales vers la pointe (fig. 42, n° 2) semblables à celles que nous rencontrons plus haut dans le Solutréen inférieur (fig. 43, nos 3 et 4), de nombreuses lames de débitage. Il semble que l'ouvrier préhistorique s'est plutôt préoccupé d'obtenir des éclats de forme voulue que de les retoucher; c'est ce qui peut expliquer la rareté des belles pièces.

Industrie de l'os.

Pointes de sagaies. — Il a été recueilli une base de sagaie (fig. 42, n° 5) présentant des traits transversaux sur son biseau.

Objets à double pointe. — Deux os cylindriques, appointés aux deux extrémités, comme celui beaucoup plus court de la couche inférieure, ont pu servir d'armatures de sagaies, d'alènes ou d'hameçons (fig. 42, nos 10 et 11).

Objets de parure. — Une valve de pétoncle ainsi qu'une dent de renard (fig. 42, n° 14) portent chacune un trou de suspension et ont dû faire partie d'un collier ou d'un bracelet.

Faune.

La couche C, qui n'est guère composée que de terre et d'éboulis calcaires,

si elle n'a pas fourni d'industrie, a livré une côte de rhinocéros tichorhinus et un fragment de corne de bovidé [1]. La couche D a donné une faune identique à celle de la couche B. Cependant les restes des grands animaux (bœufs et chevaux) sont moins abondants que dans cette dernière.

Comparaison de ce niveau avec d'autres.

L'industrie de ce niveau est la même que celle de La Ferrassie [2] (couche supérieure), de Tarté (couche supérieure), du Trilobite [3] (couche aurignacienne supérieure), de La Gravette, du Petit Puyrousseau, etc. C'est l'Aurignacien supérieur s'acheminant vers le Solutréen par les pièces n°s 1, 2 et 6, fig. 42.

Proportion des pièces dans ce niveau. — Sur 100 pièces utilisées ou façonnées en silex ou en os on compte : 4 grattoirs épais, 2 à museau, 24 ordinaires simples, 6 doubles, 1 concave, 2 burins busqués, 15 droits, 8 sur angle, 2 burins-grattoirs, 2 racloirs, 4 lames à dos rabattu, 11 lamelles, 2 perçoirs, 5 pointes de La Gravette, 1 pointe à cran atypique, 1 pointe (type Chatelperron), une pointe (type du Moustiers), 20 éclats avec traces d'utilisation, 1 pointe de sagaie, 2 pièces à double pointe, 1 os utilisé, 1 dent percée, 1 coquillage percé, 2 os à cupules.

Couche E.

Cette couche, de couleur jaune sale, est presque stérile. Placée entre l'Aurignacien supérieur et le Solutréen inférieur, à quoi correspond-elle? Nous allons l'examiner.

A la Ferrassie, le Dr Capitan et moi, trouvons dans l'Aurignacien supérieur des pointes à soie.

A Laussel, le Dr Lalanne en trouve dans le même niveau, tandis qu'à Combe-Capelle, M. Villeréal les rencontre dans la couche des pointes foliacées à face plane (Solutréen inférieur).

D'après cela, la pointe à soie serait de l'extrême fin de l'Aurignacien et du commencement du Solutréen; elle serait à cheval sur les deux.

Or, au Ruth, nous n'avons pas trouvé de véritables pointes à soie. Peut-être le n° 4, fig. 40, était-il un premier essai? C'est possible et même probable, mais il n'a rien de la finesse ni de l'élégance des vraies pointes.

Ce niveau donc manque au Ruth et doit correspondre à la couche E.

1. La détermination assez difficile de ces deux pièces a été faite par le très distingué professeur de paléontologie du Muséum national, M. Boule, que je remercie bien vivement.

2. Capitan et Peyrony (*Loc. cit.*).

3. L'abbé Parat, La grotte du Trilobite (Ext. des *Bull. Soc. sc. Hist. nat. de l'Yonne*, 1902). — *Les grottes de la Cure et de l'Yonne* (Congrès international d'Anth., Session de 1900, Paris, p. 63).

Couche F (Solutréen inférieur). — Pointes foliacées à face plane.

Séparée de la précédente par une épaisseur de terre sableuse de 0 m. 20, presque stérile, elle est de couleur jaune sale avec, par endroits, des foyers rougeâtres; elle contient l'industrie du Solutréen inférieur.

Industrie lithique.

Outillage. — Il est peu soigné et peu abondant. Les grattoirs ordinaires, simples ou doubles, forment la majeure partie; les burins et les perçoirs deviennent rares, les grattoirs épais, à museau, et les lames retouchées ou à gorges, y sont presque introuvables.

Armes. — Les pointes y sont nombreuses et la préoccupation de l'artisan paraît avoir été d'en obtenir le plus grand nombre par débitage. Ce sont le plus souvent des lames minces, élancées, sans retouches, comme le n° 1, fig. 42, de la couche D; quelques-unes sont à dos arqué retouché vers la pointe (fig. 43, nos 1 et 2), comme celles de Chatelperron, de l'abri Audit, de la Ferrassie (couche moustéro-aurignacienne) et ressemblent au n° 12, fig. 40 de la couche B et au n° 6, fig. 42 de la couche D. D'autres à pointe droite (fig. 43, n° 3), ou légèrement inclinée à droite ou à gauche, portent des retouches obliques, longues, peu profondes, se localisant vers l'extrémité pointue, pour régulariser les bords (fig. 43, nos 3 et 4) ou s'étendant parfois jusqu'au talon (fig. 43, n° 5). Elles ressemblent au n° 2, fig. 42 de la couche D. Certaines ont une face entièrement retouchée, l'autre restant plane (fig. 43, n° 6, 7 et 8). Plusieurs ont les deux faces en partie retaillées et arrivent ainsi à la feuille de laurier (fig. 43, nos 9 *a* et 9 *b*).

Industrie de l'os.

Elle semble très délaissée. Les armatures en os et en bois de renne sont remplacées par des armatures en silex. Il n'a été recueilli jusqu'ici, dans ce niveau, qu'un poinçon à tête (fig. 43, n° 10) et un morceau d'os coché.

Faune.

Cette couche est peu riche en faune ; elle a fourni des ossements et des dents de renne, une dent de bouquetin, trois de cheval, deux de bœuf et une canine de loup.

Comparaison de ce niveau avec d'autres.

Il est le même que celui que M. Villeréal trouve à Combe-Capelle, sur trois couches aurignaciennes, sous-jacent à une couche solutréenne à feuilles de laurier et à pointes à cran. C'est celui que l'abbé Parat a rencontré dans la grotte du Trilobite (Yonne) sur l'Aurignacien supérieur. Il est probable qu'on l'aurait également remarqué dans d'autres gisements, si les fouilles avaient été faites toujours bien méthodiquement. Il est certain qu'on le signalera dans d'autres stations, lorsqu'il sera connu.

M. le Dr Paul Girod le signale également dans le lœss de l'Autriche, à Krems [1] et il s'appuie sur ce gisement pour supposer que la civilisation solutréenne nous vient de l'Europe centrale. « C'est de ce côté, dit-il, et non du côté des stations aurignaciennes qu'il faut chercher la solution du problème. »

Les auteurs allemands ont classé, en effet, l'industrie de Krems dans le

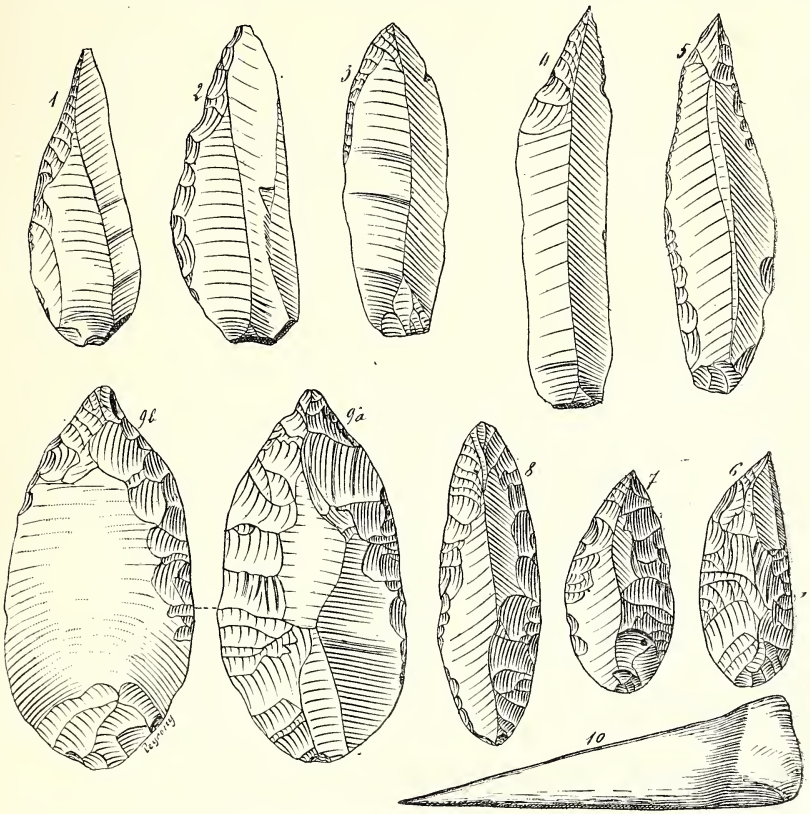

Fig. 43. — Industrie de la couche F, gisement du Ruth (3/5 gr. n.).

Solutréen. Mais pour peu qu'on connaisse le paléolithique, on s'aperçoit vite de l'erreur commise lorsqu'on examine la figure 46 du *Manuel d'archéologie préhistorique* de M. Déchelette, représentant une série de ces pièces, car les belles lames à retouches latérales, les lames à gorges, les grattoirs épais (carénés, becs de canard), etc., ne caractérisent pas le Solutréen, mais bien l'Aurignacien et encore le plus ancien ou le moyen.

1. Dr Paul Girod, *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vezère et de la Corrèze* (p. 5). Librairie Baillière et fils, Paris.

M. Déchelette est du même avis et M. Breuil, qui a vu tous les materiaux, dit qu'il n'y a pas une pièce se rapportant au Solutréen[1].

Ce niveau à face plane ne s'est donc rencontré, que je sache, jusqu'ici qu'au Trilobite, à Combe-Capelle et au Ruth. Là, on peut suivre la transformation insensible de l'industrie.

Grâce aux données nombreuses fournies par les gisements de la vallée de la Vézère, de la Beune, de la Dordogne et de la Couze, nous pouvons affirmer que cette région a été habitée depuis les temps les plus reculés de l'âge de la pierre et que la marche de la civilisation paléolithique s'est poursuivie insensiblement et sans interruption jusqu'à l'époque néolithique.

Le Solutréen n'est pas une industrie particulière à des peuplades qui auraient envahi la région à la fin de l'Aurignacien, il est né dans notre pays, s'y est développé et s'y est transformé.

Est-ce à dire qu'on trouvera partout le Solutréen directement sur l'Aurignacien? Non. Je présume que le Solutréen est une industrie qui ne s'est guère étendue que sur une partie de la France, de l'Espagne, quelques rares points de la Belgique et qu'en certains endroits, on trouvera directement le Magdalénien sur l'Aurignacien. Mais cela ne changera nullement la place du Solutréen dans la chronologie préhistorique.

Couche G. (Solutréen moyen). — Feuilles de laurier.

Épaisse de 0 m. 60, elle a un aspect brunâtre, contient des foyers assez puissants et une industrie franchement solutréenne avec nombreuses pointes foliacées.

Industrie lithique.

Elle comprend des armes et des outils.

Armes. — Elles sont ordinairement soignées et le plus souvent de grandes dimensions : ce sont des pointes à face plane et des feuilles de laurier.

Pointes foliacées à face plane. — Elles sont encore assez nombreuses et identiques à celle du niveau précédent (fig. 44, n° 4).

Pointes foliacées dites feuilles de laurier. — Elles sont ordinairement élancées et étroites. Le n° 1, fig. 44, est une des plus remarquables. Elle mesure 19 millimètres et demi de long et n'a pas plus de 4 millimètres d'épaisseur. Elle est d'un travail et d'un fini irréprochables. Elles est comparable aux pièces de Volgu; malheureusement la base est cassée. Le n° 2, fig. 44, est aussi fin et encore plus élancé que l'autre. Le n° 3, fig. 44, est le type classique en forme de feuille de laurier. Le n° 5, fig. 44, est une des plus petites. Le n° 6, fig. 44, qui est épointé, a sa base oblique et ressemble à la majorité des pièces de la cachette de Montaut. J'ai de ce niveau plus de 20 pointes entières et un grand nombre de morceaux.

La plupart des pièces recueillies ont été cassées, non par le poids des éboulis, mais en cours de fabrication, car le plus souvent on rencontre les

1. L'abbé Breuil, La question aurignacienne, *Revue préhistorique*, n°s 6 et 7, 1907.

fragments de la même pièce à une certaine distance les uns des autres et, chose amusante, avec une patine différente. J'ai ainsi quelques pointes dont les fragments s'ajustent très bien, mais dont l'aspect est très drôle. On se trouve donc ici dans un atelier de grandes pièces plutôt que dans une

Fig. 44. — Industrie de la couche G, gisement du Ruth (3/5 gr. n.).

simple station; comme leurs voisins de Laugerie Haute, les troglodytes du Ruth devaient écouler leurs produits chez les peuplades voisines, quelquefois même beaucoup plus loin.

Outils. — L'outillage est sensiblement le même que dans la couche pré-

cédente ; il est ordinairement peu soigné. On sent que l'attention de l'artisan se portait surtout sur les armes.

Industrie de l'os.

Il n'a été recueilli jusqu'ici, dans ce niveau, qu'un gros poinçon (fig. 44, n° 7) fait d'un os appointé et un fragment de côte portant des traits transversaux (fig. 44, n° 8).

Faune.

Le renne y est bien plus abondant que dans les couches précédentes. Nous avons rencontré en plus, des restes de loup, de renard, de cheval, de bœuf, de bouquetin, de cerf élaphe. Nous y avons également recueilli une canine en mauvais état d'*Ursus spelœus* ou de *Felis spelœa*. La racine porte une quantité de traces d'utilisation.

Couche H. (Solutréen supérieur) (pointes à cran).

D'aspect brunâtre, épaisse de 0 m. 70, elle contient l'industrie du Solutréen supérieur.

Industrie lithique.

Armes. Feuilles de laurier. — Elles ne dépassent guère 7 centimètres de long. Elles sont régulières et assez fines, plus épaisses par rapport à leurs autres dimensions que les grandes de la couche précédente (fig. 45, n° 1). La lame foliacée (fig. 45, n° 2) retouchée à la base du bord droit, établit la transition entre la feuille de laurier et la pointe à cran.

Pointes à cran. — Elles sont ordinairement très belles et d'un fini irréprochable. Le n° 3, fig. 45, est le plus beau spécimen ; il mesure 9 centimètres. Il est entièrement taillé sur une face et légèrement sur l'autre vers la pointe. Le n° 4, fig. 45, bien qu'un peu épointé et incomplètement retouché, est remarquable par sa grandeur. Le n° 5, fig. 45, est aussi très beau, bien que le pédoncule soit un peu cassé. Quelquefois elles sont formées d'un éclat retouché simplement sur les bords (fig. 45, n° 6) ; quelques fragments sont taillés sur les deux faces.

Pointes à soie. — Quelques lames pointues portent un pédoncule formé par des retouches bilatérales presque verticales (fig. 45, n° 7) et ressemblent aux pointes qu'on rencontre assez nombreuses à la fin de l'Aurignacien.

Outils. — L'outillage comprend les mêmes pièces que la couche précédente avec quelques-unes de nouvelles. Les burins y sont plus nombreux. Les perçoirs ont la pointe plus allongée (fig. 45, n° 8). Les pièces microlithiques y sont assez abondantes. Ce sont des lames : soit à soie (fig. 45, n°s 1 et 2), soit à dos rabattu (fig. 45, n°s 9, 10, 11, 12).

INDUSTRIE DE L'OS.

Elle reprend de l'importance à mesure que la feuille de laurier se raréfie. Elle se compose de :

Pointes de sagaies. — Une entière, à section ovale, de forme lancéolée, très allongée, a sa base ornée de traits transversaux (fig. 45, n° 14); un fragment d'une autre presque quadrangulaire présente quelques traits sur

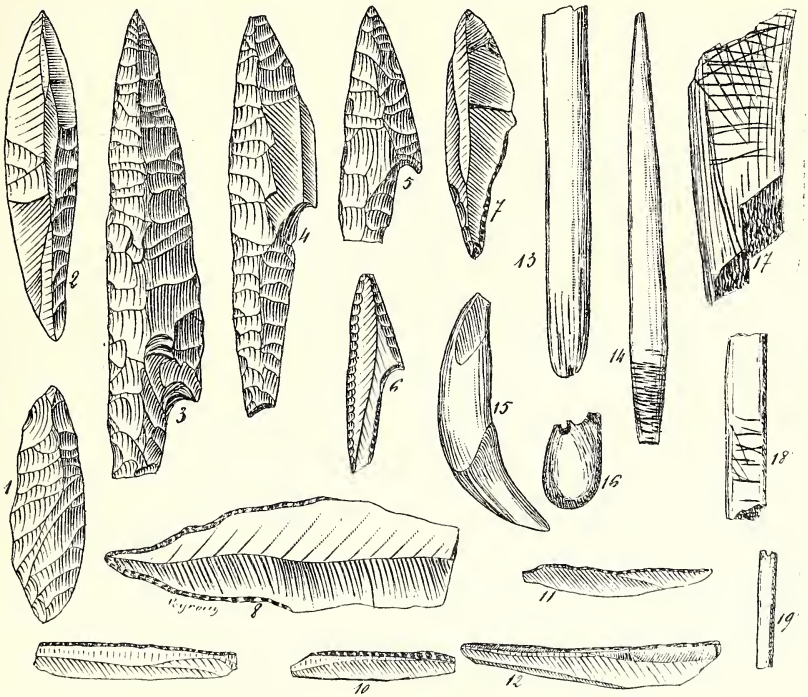

Fig. 45. — Industrie de la couche II, gisement du Ruth (3/5 gr. n.).

une face (fig. 45, n° 18); un morceau d'une troisième est cylindrique (fig. 45, n° 13).

Poinçons. — Il n'y en a pas d'entiers. Les fragments sont ordinairement assez fins.

Aiguilles. — Il a été recueilli un morceau d'aiguille ayant la moitié du chas (fig. 45, n° 19).

Objets de parure. — Une canine de cervidé (fig. 45, n° 16) porte la trace de deux trous de suspension; une canine de loup (fig. 45, n° 15) a sa racine amincie par un raclage, probablement pour mieux la percer.

Ornementation. — Elle est très simple et consiste en traits transversaux comme dans les n°s 14 et 18, fig. 45, ou en traits entre-croisés comme dans le n° 17, fig. 45. Ces traits n'auraient-ils pas plutôt un but utilitaire qu'ornemental?

Faune.

Elle est identique à celle du Solutréen moyen.

Comparaison de cette industrie avec celle d'autres gisements.

Ce niveau correspond à ceux du Solutréen supérieur de Badegoule[1], de Laugerie Haute[2], de la grotte du Placard[3]. Comme à Badegoule et à La Cave[4], on y rencontre l'aiguille à chas pour la première fois; c'est un fait important sur lequel nous reviendrons plus loin.

Couche J (Magdalénien ancien).

Séparée de la précédente par une épaisseur d'éboulis stériles de 0 m. 70, elle contient une industrie magdalénienne, caractérisée par l'abondance des burins de toutes les formes, par des grattoirs, dont quelques-uns épais, ou nucléiformes, et surtout par l'industrie des petites lames qui sont nombreuses et variées. Quelques-unes ont le dos complètement rabattu (fig. 46, n° 5); d'autres ont un tranchant oblique porté par une soie formée par l'enlèvement latéral de deux lamelles (fig. 46, n°s 1 et 2). Plusieurs ont un bord convexe très retouché et le dos épais formé par l'enlèvement d'une lamelle (fig. 46, n°s 3 et 4). Certaines sont terminées en perçoirs (fig. 46, n° 6).

Objets en os et en bois de renne.

Il a été recueilli dans cette couche une pointe de sagaie en bois de renne, à base en biseau, à pointe émoussée (fig. 46, n° 7); un fragment de harpon à barbelures à peine marquées et unilatérales (fig. 46, n° 8); un objet à double pointe semblable à ceux trouvés dans l'Aurignacien supérieur (couche D), mais quadrangulaire au lieu d'être cylindrique; une aiguille entière que je ne possède pas.

Faune.

Les quelques ossements recueillis appartiennent presque tous au renne. Il n'y en a que quelques-uns de bœuf et de cheval.

Comparaison de ce niveau avec d'autres.

Cette couche est magdalénienne, mais à quelle place du Magdalénien pouvons-nous la mettre? Si elle était placée directement sur le Solutréen,

1. Dr Paul Girod, *Les stations de l'âge du renne dans les vallées de la Vézère et de la Corrèze. Badegoule*, p. 27. — Peyrony, Nouvelles fouilles à Badegoule (*Revue préhistorique*, n° 3, 1908).
2. Paul Girod (*Loc. cit.*).
3. A. de Mortillet, La grotte du Placard et les diverses industries qu'elle a livrées (*Compte rendu du C. P. de F.*, session de Vannes, 1906).
4. A. Viré, Les stations paléolithiques de la haute vallée de la Dordogne (*C. R. Congrès P. de F.*, session de Périgueux, 1905).

nous ne serions pas embarrassé; mais elle en est séparée par une couche stérile de 0 m. 70.

L'industrie lithique ne peut pas complètement nous renseigner, bien qu'on ne trouve pas l'abondance et la variété de l'industrie microlithique qu'on rencontre dans les gisements de la fin du Magdalénien, tels que Les Eyzies (couche supérieure), La Madeleine, Le Souci, etc.; mais le fragment de harpon nous fournit des indications précieuses. C'est une pièce des plus primitives dont les barbelures sont à peine marquées. MM. H. Breuil et Clément en ont signalé un fragment probable dans un gisement solutréen à Monthaud, commune de Chalais (Indre)[1]. C'est, je crois, le plus ancien

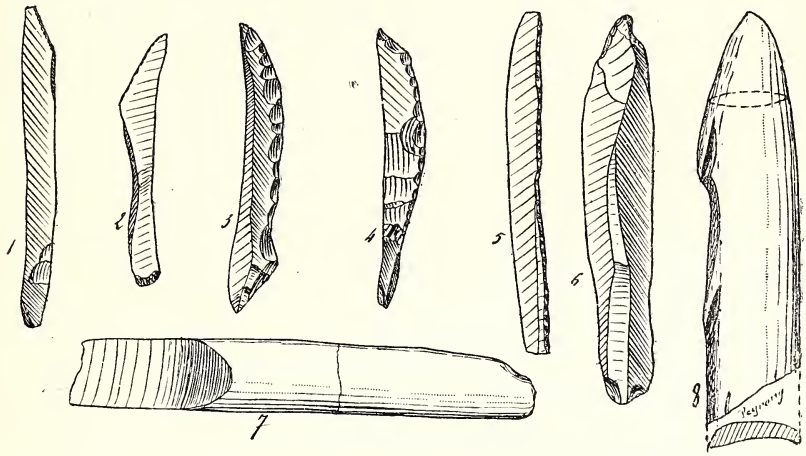

Fig. 46. — Industrie de la couche J, gisement du Ruth (3/5 gr. n.).

connu à ce jour. Celui du Ruth est magdalénien, mais il se rapproche beaucoup de ce dernier et est loin de ressembler aux beaux harpons à une et deux rangées de barbelures qui caractérisent les niveaux moyen et supérieur du Magdalénien. Il appartiendrait donc au Magdalénien inférieur. Cette couche serait contemporaine des couches magdaléniennes de Badegoule[2] et de celle de la base de l'abri Leyssales[3] à Laugerie Haute.

Os utilisés.

Dans toutes les couches, sauf dans le Magdalénien, nous avons recueilli des os utilisés comme retouchoir ou enclume, et quelquefois à tel point qu'il s'est produit des cupules aux endroits utilisés. Ce sont presque tou-

1. L'abbé Breuil et Jean Clément, *Un abri solutréen sur les bords de l'Anglin à Monthaud, commune de Chalais (Indre).*
2. Peyrony (*Loc. cit.*).
3. Dr Capitan et l'abbé Breuil, *Une fouille systématique à Laugerie Haute* (Afas. Congrès de Montauban, 1902).

jours des éclats d'os ne dépassant guère 7 à 8 centimètres de long et portant le plus souvent deux dépressions symétriques situées une à chaque extrémité. Ce sont des objets semblables à ceux signalés par M. Favraud au Pont-Neuf[1], par MM. Bourlon et L. Giraux à Cro-Magnon[2], par moi-même à Badegoule et que je trouve également à La Ferrassie. Ils se rapprochent de ceux trouvés par le Dr Henri Martin à La Quina[3] et moi-même dans le Moustérien de La Ferrassie. La seule différence, c'est que bien souvent dans les os utilisés moustériens les stries d'utilisation ne sont pas dans le même sens que celles des os recueillis dans les niveaux supérieurs, et que les zones d'utilisation sont moins profondes, peut-être parce qu'on changeait très souvent d'outils, la matière première étant très abondante. Cette hypothèse est très soutenable si on considère que ces os sont très nombreux dans le Moustérien et rares au contraire aux époques suivantes.

Matières colorantes.

Les matières colorantes, surtout l'ocre rouge, ont été trouvées à tous les niveaux. Un morceau de cette dernière matière, assez gros, recueilli dans l'Aurignacien supérieur, porte un trou de suspension et des traces de raclage. J'en ai un identique, mais plus petit, provenant de la grotte des Eyzies. Ces objets étaient donc portés suspendus.

Meule à couleurs. — Dans l'Aurignacien supérieur, nous avons ramassé un gros galet plat en quartzite dont une face est toute maculée d'ocre. C'est certainement la meule sur laquelle l'artiste préhistorique broyait ses couleurs avant de les employer. A peu de distance j'ai recueilli aussi un autre galet rond, qui porte des traces de couleur et qui a dû servir de broyeur.

Observations et conclusion.

A la Cave, M. Viré a trouvé dans le Solutréen des aiguilles à chas. Moi-même j'en ai recueilli à Badegoule et au Ruth, mais je ne crois pas qu'on en ait rencontré encore dans des gisements plus anciens.

L'aiguille à chas, apparaissant dans le Solutréen supérieur, se rencontre dans toutes les stations et ateliers magdaléniens, c'est-à-dire postsolutréens.

Si, comme le soutiennent quelques préhistoriens, l'Aurignacien était postsolutréen, on devrait rencontrer des aiguilles, ou au moins des fragments, dans quelques gisements de ce genre. Or, pas un de ceux connus à ce jour comme tels n'en a fourni le moindre morceau indiscutable. Cette

1. Favraud, Station aurignacienne au Pont-Neuf (Charente) (*Revue de l'École d'Anth.*, n° 12, 1907).

2. Bourlon et L. Giraux, Os utilisé présolutréen et os utilisé de Cro-Magnon (*Bulletin de la Société préhistorique de France*, séance du 23 mai 1907).

3. Henri Martin, Présentation d'ossements utilisés de l'époque moustérienne (*Bulletin de la S. P. de F.*, séance du 23 mai 1907).

raison, à défaut de toute autre, devrait suffire à faire de l'Aurignacien du présolutréen.

Mais il en est une qui prime celle-là : c'est celle de la stratigraphie.

D'après la coupe relevée au Ruth, et que tout le monde a pu voir, l'Aurignacien est nettement présolutréen. Cela a été constaté le 15 avril 1908, par une Commission convoquée spécialement à l'effet de régler définitivement sur place cette question si intéressante. Les plus chauds partisans des deux théories post et présolutréenne avaient été invités, afin d'éviter par la suite toute discussion oiseuse[1].

Le procès-verbal dressé sur place, et paru dans le numéro de mai 1908 de la *Revue préhistorique*, prouve que mes observations étaient justes.

« Mais ce qui existe au Ruth n'est peut-être qu'une exception », pourrait-on me dire. Pour m'éviter un pareil reproche, j'ai tenu à faire visiter à la Commission les fouilles que le sympathique Dr Lalanne pratique en ce moment à Laussel et voici la superposition qu'elle a constatée, en allant de bas en haut : 1° C. acheuléenne; 2° C. moustérienne; 3° C. aurignacienne (type d'Aurignac); 4° C. aurignacienne (type de La Gravette) avec pointes à soie; 5° Couches solutréennes.

Dans deux autres gisements peu éloignés, on fait la même constatation.

Ainsi à Combe-Capelle dans la vallée de La Couze, M. Villeréal trouve sur trois niveaux aurignaciens : 1° Un niveau à pointes foliacées à face plane (Solutréen inférieur) avec pointes à soie; 2° une couche à feuilles de laurier et à pointes à cran.

A La Ferrassie, le Dr Capitan et moi constatons la stratigraphie suivante : 1° C. acheuléenne; 2° C. moustérienne; 3° C. de transition entre le Moustérien et l'Aurignacien (type de Chatelperron); 4° C. aurignacienne (type d'Aurignac); 5° C. aurignacienne (type de La Gravette) avec pointes à soie, et, en surface, pièces solutréennes.

Voilà donc quatre gisements complexes, peu éloignés les uns des autres, où les différentes industries se présentent toujours dans le même ordre et dont la faune des niveaux correspondants est identique.

L'abbé Breuil, dans *La Question aurignacienne*[2], a montré que ce processus, constaté en Dordogne, existait également un peu partout en France : à Pair-non-Pair, à Brassempouy, à Solutré, au Trilobite.

Il faut donc en conclure, jusqu'à preuve du contraire, que l'Aurignacien est présolutréen.

En résumé, le gisement du Ruth est un des plus importants, au point de vue scientifique, de tous ceux connus à ce jour. Avec ses six couches très nettes et à industrie différente, il nous montre :

1. Avaient été invités : MM. Boule, H. Breuil, lieutenant Bourlon, Bouyssonie, Cartailhac, Chauvet, Capitan, Calles, Colomb, Délugen, Daleau, Féaux, marquis de Fayolles, Dr Paul Girod, Louis Giraux, Camille Jullian, Dr Lalanne. A. de Mortillet, Dr Henri Martin, Pierre Paris, Dr Paul Raymond, A. Viré.

2. L'abbé Breuil, La question aurignacienne, *Revue préhistorique*, nos 6 et 7, 1907.

1° Que l'Aurignacien est antérieur au Solutréen.

2° L'évolution de l'Aurignacien, le passage au Solutréen, les diverses étapes que ce dernier a suivies et le passage au Magdalénien.

3° Que les pointes à dos arqué à retouches unilatérales, du type de Chatelperron et de l'abri Audit, qui caractérisent le niveau de transition entre le Moustérien et l'Aurignacien, ne sont pas complètement abandonnées pendant ce dernier; elles ne deviennent que rares et donnent naissance aux pointes de La Gravette et plus tard aux pointes foliacées à face plane.

4° Qu'à mesure que les pointes en os se multiplient dans le vieil Aurignacien, les pointes en silex se raréfient, et inversement; lorsque dans l'Aurignacien supérieur les pointes en silex sont plus abondantes, les pointes en os le sont moins.

5° Que les aiguilles à chas apparaissent dans le Solutréen supérieur comme à La Cave et à Badegoule.

6° Que la renaissance de la taille de la pierre débute dans l'Aurignacien supérieur pour atteindre son apogée dans le Solutréen moyen et supérieur. De même que celle de l'industrie de l'os commence dans le Solutréen supérieur pour atteindre son plus haut degré dans le Magdalénien.

7° Que l'industrie solutréenne n'est que le perfectionnement et la transformation de l'industrie aurignacienne.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LA FÉODALITÉ ET LES DIALECTES[1]

Par André LEFÈVRE

La conception carolingienne d'un retour à l'unité politique et à l'ordre social, un moment réalisée par le très véritable et très puissant génie de Charlemagne, avait avorté lamentablement. Diverses causes avaient déterminé l'échec d'une entreprise, grandiose assurément et qui laissa dans le fruste cerveau de l'occident latin une trace profonde, mais hasardeuse et prématurée : tout d'abord l'impulsion, venue du fond de l'Asie, qui précipitait depuis cinq siècles les uns sur les autres Burgundes, Suèves, Vandales et Visigots, Huns, Bulgares, Avars, Slaves; puis les incursions multipliées des Danois et Norvégiens connus sous le nom de Northmen; plus encore l'incapacité de Louis le Débonnaire; par-dessus tout certaines coutumes désastreuses introduites dans le gouvernement et l'administration par l'imprévoyance et la puérilité germaniques : — le partage guerrier; le partage familial. Tout chef de bande ou de tribu, grand et petit, a considéré la terre conquise comme un butin de bataille où chacun prend son lot selon son rang et ses services; les rois des Francs ont donc commencé par attribuer et distribuer à leurs guerriers la moitié ou les deux tiers des terres, puis les fonctions et les offices, gardant pour eux la plus grosse part, les domaines de l'État et du fisc, qu'ils jugeaient inépuisables; ils se réservaient aussi, cela va sans dire, l'autorité, le commandement suprême. Mais ces biens qu'ils s'étaient adjugés, ces pouvoirs et ces honneurs royaux qui leur revenaient de droit, ils ne les envisagèrent pas autrement que le butin, fruit de la victoire; ils n'y virent qu'un accroissement de patrimoine qu'ils pouvaient léguer après leur mort ou même assurer, par avance d'hoirie, à leurs enfants. De là ces partages si mal conçus et si funestes, si féconds en rivalités et en crimes, qui disloquèrent la Gaule mérovingienne. Les rois de la seconde race en méconnurent le danger. Le grand Karl lui-même ne fut pas plus tôt délivré, par la mort, de son frère et collègue Carloman, qu'il partagea son royaume, bientôt son empire, entre ses fils Charles, Louis, Pépin, etc. Il est vrai que le prestige impérial et la volonté souveraine du maître maintint les jeunes rois dans l'obéissance et la fidélité. Mais la faiblesse de Louis le Pieux déchaîna les ambitions des apanagés, des fils et des neveux de l'empereur; et dès le milieu du

1. Leçon donnée à l'École d'anthropologie, le 28 décembre 1897 (cours d'ethnographie et linguistique).

IXe siècle, une anarchie toute mérovingienne avait succédé à l'ordre universel rêvé par Charlemagne. La Germanie, la Bavière, la Lorraine, l'Italie, les deux Bourgognes, la Provence, la Septimanie, la Navarre, l'Aquitaine, la France, eurent des rois, des ducs, des comtes indépendants.

Ce démembrement répondait sans doute à certaines différences de tempérament, d'esprit, de langage, mais il avait surtout été déterminé par l'ambition de princes révoltés et par l'habitude du partage familial. Il aurait pu avoir, en temps de paix, quelque avantage, développer la vie locale — il y a contribué, en effet; — mais, dans une époque troublée, il compromettait la défense de l'empire; cela, d'autant plus qu'il recouvrait une décomposition profonde, un morcellement territorial et social, né des mêmes causes, produit par des usurpations semblables.

Le système financier des monarchies barbares, incohérent et insuffisant, avait bientôt réduit les rois à doter sur leurs domaines personnels les diverses fonctions militaires ou civiles, qui, à la mort du titulaire, passèrent le plus souvent à ses fils, avec les possessions qui y étaient attachées, avec le *bénéfice* ou *fief*, devenu rapidement héréditaire. Ainsi, pendant que décroissait le domaine royal (les derniers Carolingiens étaient réduits à l'unique ville de Laon), ainsi se constituait, dès le VIe siècle, 587 (Andelot), le régime dit féodal fondé sur l'usurpation des terres de la couronne et des pouvoirs régaliens, régime dont Charlemagne essaya vainement d'arrêter le progrès par l'institution de légats temporaires et d'inspecteurs impériaux (*missi dominici*), et dont Charles le Chauve dut reconnaître l'existence légale (*Kierzy*) par un capitulaire de 875. Bientôt, ce ne fut plus par centaines, ce fut par milliers que pullulèrent ces seigneuries de toute taille superposées les unes aux autres par des liens hiérarchiques plus ou moins étroits. Les hommes demeurés libres et propriétaires de biens dits *allodiaux*, trop restreints pour être défendus, se virent contraints de recourir à la protection de voisins plus puissants. A des conditions d'autant plus dures qu'ils étaient plus faibles, service militaire, tributs, censives, ils furent admis à *recommander* leurs biens et leurs personnes, dont ils firent hommage entre les mains du maître. Depuis le plus humble censier, le moindre hobereau, jusqu'au seigneur d'une baronnie, d'un marquisat, d'un comté, d'un duché, d'échelon en échelon jusqu'au roi, s'élevèrent les cent étages d'un édifice toujours vacillant, toujours plein de tumulte, de discordes et de sang. Les obligations réciproques du vassal et du suzerain engendraient des conflits sans fin, des guerres privées, des pillages, des vengeances sans merci, toutes les aventures de la force et de la ruse. L'Eglise essaya bien de tempérer par la *Trêve de Dieu*, souvent enfreinte, les horreurs de ce conflit perpétuel; d'arracher trois jours de la semaine aux fureurs du banditisme féodal; mais elle-même était prise dans l'engrenage; le caractère sacré, les privilèges du clergé ne pouvaient suffire à préserver ses immenses richesses toujours accrues; non seulement l'abbé, l'évêque, en tant que personnes, en tant que seigneurs, mais les évêchés, les abbayes, les archidiaconés, les doyennés, les cures paroissiales exercèrent les droits, remplirent les devoirs

du vasselage et de la suzeraineté; ils eurent leurs hommes d'armes, leurs justices, — non seulement ecclésiastiques, mais civiles, — leurs guerres privées soutenues par des viguiers, des vidames, quand l'évêque lui-même ou l'abbé n'endossait pas le haubert et ne brandissait pas la hache sur la tête de ses ouailles. Plus d'un maniait avec une égale dextérité l'épée et le goupillon, le cantique et le cri de guerre; plus d'un savait vendre l'absolution aux blessés abattus par sa pertuisane, aux captifs jetés dans les *in-pace* des couvents et dans les geôles épiscopales. C'était le bon temps pour les forts sans scrupule et sans frein.

Quant à la nation, masse écrasée sur laquelle portait tout le poids de cette machine hérissée de lames aiguës, de crocs de fer, de chaînes et de potences, elle suait sur le sillon ou grelottait sous le chaume « à petit feu de chènevottes », enfantant dans la gêne pour le service et le bon plaisir du châtelain, pour la hautaine charité de la dame, des générations humiliées, abêties de naissance par le servage du corps et de l'âme. Serfs de la glèbe, vendus avec la terre, hommes de poôté, taillables, corvéables à merci, petits censiers ou fermiers demi-libres, tous d'ailleurs assujettis à la dîme si chère aux prébendiers, bordiers, manants, vilains formaient une humanité inférieure qu'une dévotion obtuse, soigneusement entretenue par les gros moines consolateurs et confesseurs, pliait sous le joug du baron brutal ou indifférent. Les villes, il est vrai, moins aisément opprimées que les campagnes, avaient soit gardé, dans le midi, quelque chose de l'antique organisation municipale, soit emprunté aux coutumes germaniques des institutions fort analogues, corps ou conseil de ville, maire, échevins, jurés, qui réglaient avec les gens du seigneur laïque ou ecclésiastique, baillis, vicomtes et prévôts, les questions d'impôts et de milice, l'étendue des juridictions. Des guildes de négociants, des corporations d'armuriers, charpentiers, drapiers, gantiers, achetaient à prix d'or quelques immunités, quelques privilèges. Mais il régnait dans les villes un désordre permanent : telle rue, telle maison relevait de l'abbé, de l'évêque ou du comte, d'un seigneur quelconque proche ou éloigné, qui avait ou maintenait ses hommes d'affaire, ses juges, sa prison, son bourreau. Telle confrérie défendait à telle autre d'empiéter sur sa spécialité, aux tanneurs de corroyer, aux menuisiers de charpenter, aux talmelliers (pâtissiers) de faire du pain, etc., et intéressait à sa querelle les suzerains qui lui avaient vendu son droit plus ou moins exclusif. Hallebardes et bâtons faisaient rage, préparant de riches aubaines aux juges et aux prêtres, écumeurs de consciences et de bourses. Cependant, et quelles que fussent les misères de l'existence urbaine, les enchevêtrements de pouvoirs arbitraires, les perpétuelles entraves aux plus simples libertés, les jalousies et les querelles des priviligiés, les interventions sanglantes et onéreuses des seigneurs, la différence était grande entre les campagnes et les villes. Là on végétait; ici on commençait ou même on continuait de vivre. On avait chance d'y apprendre soit un métier, soit un art, ou d'acquérir quelques notions générales dans les écoles et les sacristies, ou encore dans les marchés et dans les foires où

se risquaient, de mieux en mieux protégés, les trafiquants de Flandre ou même d'Italie. Mais il ne faut pas oublier que les villes étaient, comme les églises, entrées dans la hiérarchie féodale; elles étaient vassales et peuplées de vassaux; elles étaient suzeraines aussi, de serfs, de vassaux, de villages, ordinairement de leur banlieue. Ce fut des villes que s'élevèrent les premières révoltes efficaces contre la tyrannie des barons et des évêques; mais ces privilèges qu'elles obtenaient par la violence ou par des négociations, partiels et locaux, n'avaient que peu de rapport avec ce que nous appelons la liberté, la liberté égale pour tous et en tout lieu, limitée uniquement par la liberté du voisin. La liberté est nécessairement étrangère au régime féodal; la licence y règne seule sans autre mesure et sans autre frein que la force.

Un état social si précaire, si incohérent, fondé sur l'abjection d'une masse exploitée et méprisée, sur des obligations toujours contestées et rompues, n'excluait certes ni l'audace et la vaillance, ni l'habileté; il les commandait, pour ainsi dire; mais il était incompatible avec le patriotisme et les larges vues d'une politique nationale; il ne comportait guère l'honnêteté, encore moins la culture intellectuelle et la science. L'Église, seule éducatrice et modératrice de cette société si mal conçue, était bien loin d'être à la hauteur de la tâche qu'elle assumait; non pas que certains de ses membres, en petit nombre, manquassent d'une instruction, même littéraire, très incomplète sans doute, mais fort supérieure à la fruste inconscience du monde laïque; les écoles fondées par Charlemagne et qui florissaient encore près de quelque évêché notable, à l'ombre de quelque monastère, produisaient çà et là un latiniste distingué, un écrivain souvent affecté, un prédicateur éloquent, surtout des diplomates adroits. Mais ce que l'Église savait, elle n'avait aucun intérêt à le répandre — l'ignorance et l'obéissance étant ses vaches à lait; — quand l'inculte hobereau chantait (comme dans le *Pas d'armes* de Victor Hugo) : « qu'un gros moine chartrier ait pour arme l'encrier; ma main digne, quand je signe, égratigne le vélin! » elle souriait dans son rochet, bien sûre d'être appelée à rédiger donations, testaments, contrats privés et publics. Quant aux vertus dont elle avait le dépôt et qui n'étaient pas rares, pas aussi rares qu'on le croirait, dans le clergé haut et bas, régulier et séculier, elle les enseignait aux humbles, aux affligés; elle les prêchait aux puissants, à l'occasion; aux uns pour les déprimer en les consolant; aux autres pour les frapper d'effrois momentanés, pour leur inspirer des repentirs fructueux. Quoi de plus lucratif, en effet, mais quoi de plus bas, de plus intermittent aussi, que la morale de la résignation et la morale de la pénitence! Dans ce que je me permets d'appeler le gâchis féodal, dans ce monde aux horizons étroits où l'on ne savait rien du passé, où l'on ne s'occupait pas de l'avenir, où l'immense majorité du troupeau humain, bergers et chiens, tondeurs et tondus, chevauchaient, mordaient, gémissaient dans le même tourbillon rapide, fiévreux, plein de brusques morts et de courtes joies, la réflexion était rare, l'action était violente. Chacun se ruait dans le sens de sa passion;

par la force ouverte, par le meurtre, la rapine et la perfidie, sans souci des serments, des parentés, du juste ou de l'injuste, les hauts barons accroissaient leurs possessions et leurs trésors; le vainqueur massacrait, torturait ou rançonnait le vaincu. Rollon le Northman, qui, après avoir ravagé vingt ans les rives de la Seine et assiégé Paris pendant dix-huit mois, s'était vu, par un hommage dérisoire, mis en possession légale de l'ancienne Neustrie (devenue Normandie), avait distribué à ses compagnons et à lui-même la pleine propriété de toutes les terres conquises, et réduit à la condition servile la population tout entière. Ses successeurs avaient guerroyé tout à l'entour, jusqu'en Anjou et en Bretagne. L'un d'eux, Richard, ayant à réprimer une insurrection générale des Neustriens dépouillés, la noya dans le sang. Jamais révolte n'avait été plus légitime (996). « Les paysans et les villains, ceux du bocage et ceux des plaines, par vingt, par trente, par centaines, ont tenuz plusieurs parlemeints... (Rou) ». Les seigneurs, disaient-ils, ont tout, prennent tout, mangent tout.... Tant il y a de redevances, de dîmes, de corvées gratuites, de *justices* vieilles et nouvelles, que nous ne gagnons rien pour notre labeur. Et pourtant « nous sommes hommes comme ils sont, tels membres avons comme ils ont, et tout aussi grands corps avons, et tout autant souffrir pouvons. Ne nous faut que cœur seulement. Allions-nous par serement, notre avoir et nous défendons, et tous ensemble nous tenons (Rou) ». « Et nul homme n'aura seigneurie sur nous, et nous pourrons couper des arbres, prendre le gibier et le poisson, faire enfin notre volonté, aux bois, dans les prés et sur l'eau. » La répression fut épouvantable : yeux crevés, pieds ou mains coupés, jarrets brûlés; malheureux empalés ou arrosés de plomb fondu. De pareilles rébellions, en Bretagne, à Cambray, en cent lieux, avaient même issue. Que pouvaient trente et cent paysans demi-nus, contre l'homme d'armes vêtu de mailles de fer, sur son cheval cuirassé? De tous côtés les ducs, les comtes brouillons et batailleurs, en Champagne, en Hainaut, en Vermandois, en Flandres, donnaient pareils spectacles, se prenant leurs villes, se tuant leurs vassaux et leurs serfs.

Un des plus fameux, Foulques Nerra (987-1039), comte d'Anjou, batailla pendant cinquante-deux ans contre ses voisins Conan de Bretagne, Eudes de Blois, contre le roi Robert, son neveu, dont il fit massacrer le favori, contre son fils rebelle Geoffroi Martel. Comme celui-ci, battu et pris, rampait sur la terre devant lui, une selle sur le dos, Foulques le bourrait de coups de pied, en hurlant : tu es vaincu, enfin, tu es vaincu. Il poignarda et brûla sa première femme; il exila la seconde après l'avoir abreuvée d'ignominies. Ses peuples tremblaient devant ses fureurs. L'Église seule savait tirer parti de ce brigand : à chaque crime, Foulques fondait un monastère, ou pèlerinait à Jérusalem; il fit trois fois ce voyage; et devant le Saint Sépulcre, un joug de bois sur le cou, les épaules nues, tandis qu'un serviteur le fustigeait rudement, il criait d'une voix lamentable : Seigneur, reçois en grâce ton misérable Foulques, qui t'a méconnu, qui t'a renié! Toutes ces bêtes féroces étaient des chrétiens pleins de foi, et bien plus utiles à l'Église que s'ils avaient été pleins de vertus. Le clergé s'engraissait, le peuple maigrissait.

Sur soixante-treize ans (987-1060), quarante-huit furent des années d'épidémie et de famine. La peste, sévissant sur des populations appauvries, anémiées, décimait des provinces entières; les églises à reliques étaient encombrées de misérables qui s'étouffaient et mouraient à leurs portes. Le ciel, si vainement invoqué, joignait ses fléaux aux tristes résultats de l'anarchie féodale. « La température, écrit l'historien Raoul Glaber, était si contraire qu'on ne trouvait plus de saison favorable pour cultiver la terre. Les pluies continues inondèrent tellement les campagnes, que, pendant trois ans, les sillons ne purent recevoir de semence (1030) et que le grain ne rendit pas un sixième du produit ordinaire.... Tout le monde s'en ressentit également. Les grands, les médiocres comme les pauvres, tous avaient la pâleur sur le front, la faim sur les lèvres. Le boisseau de grain coûtait jusqu'à soixante et quatre-vingt-dix sous d'argent. On mangeait l'écorce des arbres; on arrachait l'herbe des prairies; on vit des hommes, après avoir dévoré toutes les bêtes des champs, ronger des cadavres. D'autres assaillaient les voyageurs sur les routes; on présentait à des enfants un œuf ou une pomme pour les attirer à l'écart et les manger. La chair humaine semblait devenir une nourriture ordinaire; un boucher en mit en vente, sur le marché de Tournus, comme du bœuf ou du mouton. Cette viande, saisie et enfouie, fut déterrée par un affamé. » Le chroniqueur assista lui-même, à Mâcon, à l'exécution d'un bûcheron chez qui on avait trouvé quarante-huit têtes humaines.

Certes, et même en France jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, des caprices de la bienveillante nature donnèrent lieu à de semblables horreurs. Mais on ne peut douter que le morcellement, l'égoïsme, l'incurie féodale n'en aient aggravé singulièrement les conséquences. Les sanguinaires barons, qui en avaient d'ailleurs souffert, en sentirent quelques remords. L'Église, cruelle seulement à ses contradicteurs, saisit le moment favorable; par des cérémonies, des processions, des actions de grâce fort justifiées, par des conciles, elle émut, elle attendrit ces cœurs barbares. On s'engagea, sincèrement peut-être, à réformer les abus, à modérer les charges, à garder la paix et la justice, enfin à respecter au moins les jours saints de la semaine, — du mercredi soir au lundi matin. — C'est la *Trêve de Dieu* (1041), que je mentionnais tout à l'heure. Des peines graves, la mort ou l'exil, furent portés contre ceux qui tueraient ou voleraient trop ostensiblement pendant ces quatre jours. Les seigneurs du midi trouvèrent même ingénieux de lever un impôt de pain, *paçata*, *pezada*, pour armer des gardiens de la trêve, qui la violeraient sous prétexte de la défendre. Quoi qu'il en soit, une accalmie générale, de durée incertaine, succéda aux terribles débuts de la féodalité triomphante. Les grands vassaux turbulents commencèrent à considérer avec respect, avec inquiétude, le progrès lent, le calme relatif, l'administration plus régulière de la petite monarchie capétienne sous des rois plus sages que brillants, mais nullement inhabiles à étendre leur influence et à sauvegarder leur dignité, Hugues, Robert et Henri. L'intime union de ces princes avec l'Église, dont ils savaient pourtant quelquefois braver la cen-

sure, la cérémonie religieuse qui inaugurait leur avènement, communiquaient à leur pouvoir un caractère sacré. Leur suzeraineté, au moins nominale, les autorisait à intervenir comme arbitres dans les différends féodaux, les investissait d'une autorité morale hors de proportion avec leur force militaire, qui n'était pas non plus à dédaigner. Souvent bravés, battus même, par les comtes de Champagne ou de Flandre, par les ducs de Normandie, ils leur imposaient encore par un titre et par un droit supérieurs. Par degrés insensibles, les gouvernements particuliers se rapprochaient des institutions pratiquées dans l'heureuse île de France. Partout les coutumes, en se précisant, allégeaient quelque peu le joug du servage, les pénibles labeurs du taillable et du corvéable. Le commerce, les industries enrichissaient les villes, élevaient les artisans aux fonctions municipales, et permettaient à un tiers état, par la cléricature, par l'étude de l'administration, de la finance, de la loi, d'aspirer aux fonctions judiciaires et politiques. La gaieté, longtemps étouffée, renaissait à certains jours de loisir. Les cités, les villages, avaient leurs fêtes demi-religieuses, demi-profanes, leurs jeux de force et d'adresse; les jongleurs, acrobates et musiciens ambulants, mêlaient à leurs tours de force et de gobelet, des complaintes et des chansons, vies de saints, dialogues rustiques, rhapsodies guerrières, souvenirs des temps carolingiens, qui apparaissaient comme un âge d'or et de gloire commun à tous les fils dispersés d'une même patrie. Ces divertissements gagnaient les donjons et variaient la vie monotone des châtelaines isolées. L'influence des dames, longtemps comprimée par la brutalité des mœurs, inclinant la jeunesse noble à la galanterie, atténuait pour ainsi dire en tournois élégants, en passes d'armes savantes bien que meurtrières, les rudes guet-apens, les mêlées furieuses où se plaisaient encore, il faut le dire, leurs farouches et grossiers époux. La courtoisie intervint dans la prouesse guerrière. Le désir de plaire aux belles marraines — non sans risque d'éveiller la jalousie des maris — enseigna aux pages et aux adolescents la chevalerie, quelquefois la pitié pour le faible et pour le malheureux, pitié toutefois restreinte aux nobles et aux princesses; les manants et bourgeois en étaient soigneusement exclus. Le haut lignage seul recommandait au chevalier la veuve et l'orphelin.

L'Église, habile à capter et à diriger tous les courants de l'opinion et du sentiment, ne tarda pas à s'emparer de la chevalerie. En sanctifiant par de pieux exercices et des génuflexions contrites une institution assez équivoque où l'amour et la gloriole confinaient aisément à l'adultère et au meurtre, elle assurait à la croix des soldats enthousiastes. En effet, si la crédulité, ce qu'on nomme la foi, générale, absolue en cet âge d'ignorance, poussait les barons à des libéralités parfois excessives, c'était en des vues égoïstes, pour le rachat de leurs âmes troublées, bien plutôt que pour le service et l'utilité de l'Église, de la religion chrétienne. L'Église, tenue par son titre même (catholique) à des ambitions plus larges, et qui prétendait fonder sur l'éparpillement féodal son empire universel, recrutait dans la chevalerie l'armée de la chrétienté. N'eût été l'essence despotique et

fanatique, l'ingérence tracassière de l'Église, l'idée était grande; il eût été beau de voir tous les débris de l'Occident carlovingien s'unir, revivre d'une vie commune, dans une sorte de patrie supérieure aux nations. Ce rêve que nous poursuivons encore, la papauté faillit, du moins tenta de le réaliser à son profit, employant tout à son œuvre, et l'inaction des seigneurs assagis par la Trêve de Dieu, et l'espoir de gaigner des royaumes, et la rodomontade chevaleresque, et les appels des pèlerins énergumènes, et même les longues souffrances des foules prêtes à fuir leurs oppresseurs, à échanger leur misère présente contre les hasards et les aventures des expéditions lointaines. L'échec lamentable des Croisades, le réveil de l'esprit laïque dans le peuple des villes et sur les trônes menacés devaient faire avorter la grandiose entreprise de la théocratie. Mais, dans la seconde moitié du XIe siècle, elle apparaissait imminente et nécessaire; d'une part l'Islam gagnait l'Asie Mineure; un calife égyptien, Hakem, sorte de fou furieux, avait détruit le sanctuaire de Jérusalem; puis les brillantes expéditions normandes en Italie et jusqu'en plein empire byzantin, accoutumaient les esprits aux mirages de l'Orient. D'autre part, l'invasion normande en Angleterre, dès longtemps méditée par Guillaume le Bâtard, fils de Robert le Diable, allait détruire en Occident l'équilibre, si chancelant fût-il déjà, du monde féodal, et couper à gauche une forte tranche de la Gaule, si cruellement amputée à droite par l'exécrable traité de Verdun. L'attente de grands événements, de complications prochaines, élargissait quelque peu le champ de la politique et l'horizon de la pensée. Chacun, cependant, vivait pour soi encore et chez soi, l'artisan dans sa confrérie, le bourgeois dans sa ville, le hobereau dans son castel et sa mouvance, le grand vassal dans sa comté, sa duché, le roi dans sa capitale, son abbaye de Saint-Denis et ses deux ou trois provinces. Chaque région, petite et grande, avait son parler, très peu différent du dialecte contigu, mais de plus en plus distinct des langages du midi et du nord. Les diverses variantes de la langue d'oc venaient confiner, vers le Poitou, l'Anjou, le Berry, l'Auvergne, le Dauphiné, avec les dialectes d'oïl. Ceux-ci, qui seront seuls l'objet de notre étude, et d'où se dégagera le français des XIIe et XIIIe siècles, se développaient encore isolément.

*
* *

Suivant M. Paul Meyer, et aussi, ce semble, M. Gaston Paris, « le dialecte est une espèce plutôt artificielle que naturelle; le meilleur moyen de faire apparaître sous son vrai jour la variété du roman consisterait, non pas à tracer des circonscriptions marquées par tel ou tel fait linguistique, mais à indiquer sur quel espace de terrain règne chaque fait ». La pensée est juste peut-être, mais d'application impossible. Comment, en effet, débrouiller sans renseignements tout l'écheveau des causes qui ont fait prévaloir une forme : une prononciation dure ou amollie, traînante ou rapide; les aptitudes vocales que la race, les mélanges, la prédominance d'une famille, ont déposées en un lieu déterminé, plus ou moins étendu; les

limites des régions, pays, domaines, villes et banlieues, provinces; et quelles formes déjà variées du latin vulgaire ont été apportées par les garnisons, les légions, les colons d'origines diverses? Et dans quelle mesure chacun de ces facteurs a contribué à la formation de dialectes plus généraux? Tout en nous rangeant, bien volontiers, à l'opinion, fort logique, de M. P. Meyer, il suffit à notre objet de constater que, « de bonne heure, au nord comme au midi, les écrivains ont employé pour se faire comprendre et goûter dans un cercle plus étendu, des formes de langage qui, pour des raisons historiques ou littéraires, avaient plus de faveur que les autres (G. Paris)... Dans les pays civilisés et qui ont une longue histoire, les phénomènes naturels sont sans cesse contrariés par les volontés. Il y a eu des influences exercées par des centres intellectuels et politiques. » Darmesteter ajoute à son tour, avec une précision si parfaite que nous ne voulons rien changer à ses paroles :

« Dans chaque région, un des parlers locaux, propre à une ville, ou à une aristocratie, s'éleva au-dessus des parlers voisins, gagna en dignité et rejeta les autres dans l'ombre. Les parlers locaux restés dans l'ombre sont des patois; ceux qui sont élevés à la dignité littéraire sont des dialectes. Ainsi il se forma, dans divers centres, des langues écrites qui, rayonnant à l'entour, s'imposèrent comme langues nobles aux populations des régions voisines et créèrent une province linguistique, un dialecte, dans lequel les patois locaux furent de plus en plus effacés et étouffés. Ces dialectes s'étendaient par initiation littéraire et non par tradition orale; leur développement était un fait de civilisation, et non de vie organique et naturelle de l'idiome. Dans cette nouvelle évolution linguistique, les dialectes différaient d'autant plus les uns des autres qu'ils étaient séparés par des patois plus nombreux, par des étendues géographiques plus considérables. Ils prenaient donc, en face les uns des autres, une physionomie plus caractéristique et devenaient des langues indépendantes. Ainsi se forma en France une série d'idiomes régionaux différents, que l'on désigne, en général, par le nom des provinces où ils ont fleuri, aussi bien que les différents patois qui continuaient à vivre obscurément dans la même province. »

Les dialectes français ont été classés, dès le XIIIe siècle, par Roger Bacon (1260), en quatre groupes : le *français*, le *picard*, le *normand* et le *bourguignon*. Cette classification un peu trop sommaire a été complétée par l'érudition moderne. M. Meyer-Lübke y rattache d'abord au sud-est une région franco-provençale, embrassant le Lyonnais, le sud de la Franche-Comté, la Suisse française (Neufchâtel, Fribourg, Vaud et Valais), enfin la Savoie : cette branche, encore représentée par des patois toujours vivants, n'a guère produit de textes littéraires; et dès 1188, Aymon de Valence, écrivant à Châtillon-sur-Azergue, déclare abandonner son parler lyonnais qui est « sauvage aux Français » pour dire « en lor langage al mieus qu'il a sëu dire ». Le bourguignon, duquel paraît se réclamer le poème de *Saint-Léger*, confine au champenois, illustré par le poète Chrestien de

Troyes, par Villehardouin et Joinville; celui-ci au lorrain, au wallon, qui fut très cultivé à Liège; à l'ouest le champenois touche au picard, à l'artésien, aux parlers de Flandre et de Hainaut, écrits sous le règne des Baudoin, des Roger de Lille, et dont l'influence se fera sentir encore chez Jean-le-Bel, chez Froissart et Jean de Wavrin. Au sud du français, sur la Loire, florissent le tourangeau-manceau, écrit dès 1123, et qu'emploie (XIIe siècle) Benoît de Sainte-More, célèbre auteur du *Romant de Troie*; l'orléanais, dialecte natal de Guillaume de Lorris et de Jean de Meung, les auteurs du *Roman de la Rose*; au sud-ouest, le gallot, le poitevin, le saintongeois forment la transition des langues d'oïl aux langues d'oc.

Le normand, qui eut le privilège de nous léguer les types les plus remarquables et les plus anciens de deux genres poétiques, la Vie de saint (le Saint Alexis 1070?) et la Chanson de geste (le Roland, vers 1090), est un précieux exemple de la vitalité des dialectes novo-latins. Nous avons indiqué tout à l'heure la prise de possession violente de l'ancienne Neustrie par des bandes scandinaves, qu'on peut bien évaluer à trente ou quarante mille guerriers, et qui furent grossies de nombreux émigrants danois et norwégiens. Dès 885 Rollon était maître de Rouen et dominait le pays entre l'Epte et la Manche, entre le Ponthieu et la Bretagne; quand un contrat régulier l'eut installé à Rouen, à Caen, à Bayeux, à Falaise, en qualité de duc, grand vassal et gendre du roi Charles le Simple, nous savons qu'il déposséda purement et simplement tous les possesseurs du sol et transféra tous les domaines à ses compagnons d'armes. Eh bien, cent ans après lui, le scandinave s'était effacé, au nord de la Seine, même chez les familles d'origine danoise; à peine autour de Bayeux (mais confondu avec un dialecte saxon apporté au Ve siècle par la grande invasion) et dans certain canton vers la pointe du Cotentin, se maintenait encore l'idiome des conquérants. La cour normande pensait et parlait en français. C'est le français que Guillaume porta en Angleterre et qui resta la langue officielle de l'aristocratie et de l'administration anglaise jusqu'à la fin du XIVe siècle. Le plus ancien texte en prose française après les Serments de Strasbourg, est le code publié pour les Anglais en 1069; en voici les premières lignes : « *Ces sunt les leis et les custumes que le rei Willams grentat* (garantit) *a tut le puple de Engleterre apres la conquest de la terre, iceles mesmes que le reis Edward sun cusin tint devant lui. Ço est a saveir* : I. *Pais a Sainte Yglise. De quel forfait que home out fait en cel tens, e il pout venir a Sainte Yglise, out pais de vie et de membre,* » etc. Une langue littéraire et pour ainsi dire populaire, l'anglo-normand, fut employée par des poètes anglais (le plus célèbre est Robert Wace) en de longs romans : *Roman de Rou, Roman de Brut.* Enfin le français ne fut pas expulsé d'Angleterre sans avoir transformé l'anglo-saxon et imposé au vocabulaire anglais la moitié environ de ses mots les plus usuels. C'est en Angleterre très probablement, et en dialecte neustrien, qu'a été composée la *Chanson de Roland*, dont le plus ancien manuscrit est conservé à Oxford. C'était d'ailleurs un sujet populaire dans l'ouest et, à la bataille

d'Hastings, sur le front des troupes normandes, le jongleur Taillefer chantait les exploits de Roland.

Je viens enfin au français proprement dit, au dialecte central, parlé dans l'île de France, patrimoine attribué par Charles le Chauve au Saxon Robert le Fort, fils de Witichin, et tige de la dynastie capétienne. Hugues Capet ne savait point d'autre langage. C'était le parler de sa ville, de Paris, désormais capitale du royaume; restreint d'abord à quelques lieues, aux confluents de la Seine avec l'Oise, la Marne et l'Yonne, il s'étendit lentement avec la monarchie, d'abord vers l'Orléanais, puis vers le Berry (1101), acheté par Philippe Ier, vers la Picardie, la Touraine (1203), la Normandie (1204). A mesure que le roi supplante dans chaque province nouvelle les anciens seigneurs, le français chasse les dialectes locaux, d'abord des actes officiels, ensuite du « bel usage ». Il triomphe avec Philippe-Auguste. L'Université, fondée ou plutôt constituée en 1200, attire désormais de toutes parts les hommes de talent, désireux de se faire connaître. « Longtemps avant, d'ailleurs (dit M. Brunot), on constate son ascendant. Il ne faudrait pas croire que les œuvres citées tout à l'heure, pour provinciales qu'elles soient, représentent absolument la langue des provinces. En Champagne déjà, Chrestien de Troyes subit profondément l' influence du langage de Paris, et ne conserve de son champenois que quelques particularités. Dès le XIIe siècle, quelques écrivains français manifestent hautement leurs préférences. L'auteur d'un remarquable poème sur saint Thomas le Martyr (1170-1173), Gautier, né à Pont-Sainte-Maxence près Compiègne, se vante d'écrire en français correct : « Mes languages est buens, car en France sui nez. » Au XIIIe on commence à railler les accents et parlers provinciaux. Conon de Béthune († 1224) se plaint d'avoir été raillé à la cour d'Alix de Champagne : « *La roïne ne fit pas que cortoise, qui me reprist, elle et ses fius li rois. Encor ne soit ma parole françoise, si la puet on bien entendre en françois. Cil ne sont pas bien apris ni cortois qui m'ont repris se j'ai dit mot d'Artois, car je ne fui pas ñauriz à Pontoise.* » De même Jean de Meun : « *Si m'escuse de mon langage, rude, malostru et sauvage; car nés ne sui pas de Paris, ne si cointes com fut Paris; mais me raporte et me compère au parler que m'aprist ma mère, à Meun, quand je l'alaitois.* » On peut rapprocher encore de ces témoignages le récit naïf d'un miracle opéré en 1270 sur un sourd-muet par les restes de saint Louis; quand le malheureux recouvra la parole, ce n'est pas dans son bourguignon natif qu'il se mit à converser, mais en français, « comme s'il fût né à Saint-Denis ». Adenet le roi, pour vanter le français de la reine Berte, dit pareillement qu'on l'eût crue née « au bourg à Saint-Denis ».

Dans le nord, les villes de Flandre, de Belgique, d'Artois, de Lorraine, commencent dès le début du XIIIe siècle à employer le français de Paris pour des contrats privés. A peu près à la même époque, il se montre, bien qu'avec des traces dialectales, aux confins de la langue d'oc, en Aunis, en

Poitou, un peu plus tard en Touraine, en Anjou et en Berry. Mais il faut arriver au XIVe siècle, au temps de Charles V, où le français est vulgarisé par la chancellerie et l'administration royale, pour que la langue vulgaire des chartes s'unifie dans un parler commun. En même temps que les documents dialectaux disparaissent les littératures dialectales. Il n'y a plus, au-dessus des patois, qu'une langue littéraire et officielle, le français de Paris.

Mais il ne faut pas oublier qu'en pénétrant sur le territoire des anciens dialectes, le français s'est mélangé d'expressions, de formes, de constructions locales. La prononciation surtout y a pris certaines inflexions ou accents qui trahissent aisément le Briard, le Normand, le Comtois, le Lorrain ou le Bourguignon. Nombre de mots normanno-picards, lillois, languedociens même, se sont dérobés au purisme étroit des Malherbe et des Vaugelas et figurent avec avantage dans le dictionnaire de l'Académie. Il ne peut y avoir d'échanges et d'emprunts plus légitimes. Toutes les nuances du parler roman procèdent de la même origine.

La diversité de nos dialectes et de nos patois remonte à la transformation de dialectes latins vulgaires, déjà localisés avant le Xe siècle. Maintenue, accentuée par le morcellement féodal, elle s'est effacée devant la prépondérance d'un dialecte conquérant, imposé à la France agrandie par la royauté capétienne et par l'ascendant de la capitale.

LES STATIONS PRÉHISTORIQUES DE L'ALAGHEUZ (ARMÉNIE RUSSE)

Par J. DE MORGAN

A bien des reprises déjà, j'ai signalé l'extrême pauvreté du plateau Iranien et de la Transcaucasie [1] en vestiges de l'industrie de la pierre, et j'en ai exposé les causes [2].

Si, pendant la majeure partie des temps pléistocènes, ces pays n'ont pas été habités, c'est qu'ils étaient entièrement recouverts de glaces et de névés.

Cet état désertique ne s'étendit pas au delà des temps glaciaires; ou tout au moins, dès la fonte des glaciers, les terres qu'ils occupaient jadis devinrent susceptibles d'être parcourues et habitées par l'homme dans certaines parties.

J'ai montré pourquoi le plateau persan demeura longtemps désert, malgré la disparition des glaces; mais les raisons sur lesquelles j'ai appuyé ces déductions n'ont de valeur absolue qu'en ce qui concerne le plateau lui-même, et ces lois cessent d'être applicables lorsqu'on envisage certains districts transcaucasiens et arméniens, pays où les phénomènes post-glaciaires du plateau ne se produisirent pas, où les eaux trouvèrent un écoulement facile et où, par suite, l'assainissement s'opéra en même temps que la fonte des glaciers et des névés.

La Transcaucasie cependant ne vit, à la fin des temps pléistocènes, que fort peu d'habitants et ce que j'écrivais en 1889 est encore vrai aujourd'hui en ce qui concerne les vallées situées entre les deux chaînes [3], celle du Cyrus et celle du Phase.

« Jusqu'ici, aucune trace de l'homme paléolithique [4], aucun des instru-

1. Cf. J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase*, t. II. *Recherches sur les origines des peuples du Caucase*, in 8°, 1889, p. 239. — Id. *Mission scientifique en Perse*, t. IV, 1896. *Rech. Archéol.*, 1re partie, p. 1, sq.

2. Cf. J. de Morgan. *Comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, 1907, p. 397. *Les travaux de la Délégation scientifique en Perse au cours de la campagne de 1906-1907.* — Id. *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, XVIIe année, VI, juin 1907, p. 213, sq. — Id. *Les Premières Civilisations*, in 8°, 1909, p. 174 sq.

3. J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase*, 1889, t. II, p. 2.

4. J'entendais alors sous la désignation de paléolithique, les industries que je divise aujourd'hui en paléolithique (Chelléen, Acheuléen et Moustérien) et archéolithique (Aurignacien, Solutréen, Magdalénien, etc.)

ments de pierre éclatée si fréquente dans l'Europe occidentale, n'ont été retrouvés dans la Transcaucasie : quelques grottes, dont une à Rgani[1], près de Kwirila, ont bien, il est vrai, permis de supposer que le Caucase est passé par cet état, mais, jusqu'ici, aucune preuve certaine n'est venue confirmer les suppositions de quelques auteurs[2].

« Des vestiges d'*Elephas primigenius* et d'*Elephas Antiquus* trouvés dans

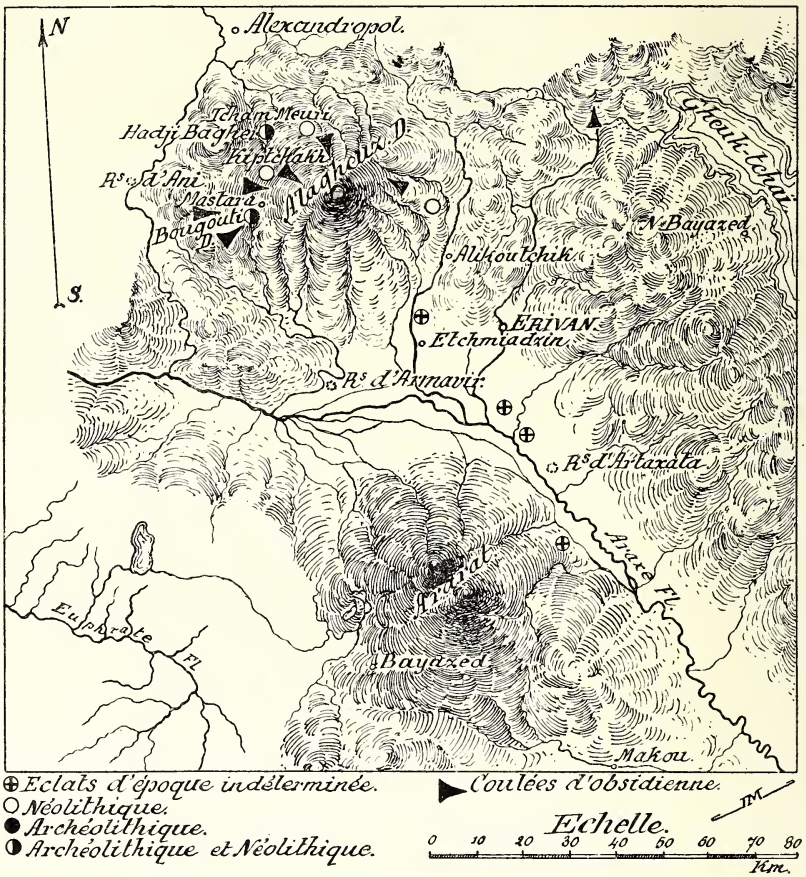

Fig. 47. — Croquis topographique des pays de l'Ararat et de l'Alagheuz montrant la position des coulées d'obsidienne et des stations préhistoriques.

le Daghestan, le Térek et l'Abkhasie[3], prouvent qu'au point de vue des conditions générales de la vie, les parties du Caucase présentaient jadis les

1. Les ossements humains trouvés dans cette caverne avaient, paraît-il, été fendus et portaient des traces de feu. (E. Chantre, *Rech. Anthrop. dans le Caucase*, p. 40 et 45, t. I.)

2. E. Chantre, Bayern.

3. Ces ossements ont été rencontrés en 1830 par Eichwald, dans la presqu'île de Taman; en 1858 par Bayern, à Protchniokop, près de Stavropol; et, de 1864 à

mêmes avantages que l'Europe occidentale. Les grands pachydermes paissaient dans les vallées septentrionales de la grande chaîne, leurs restes y

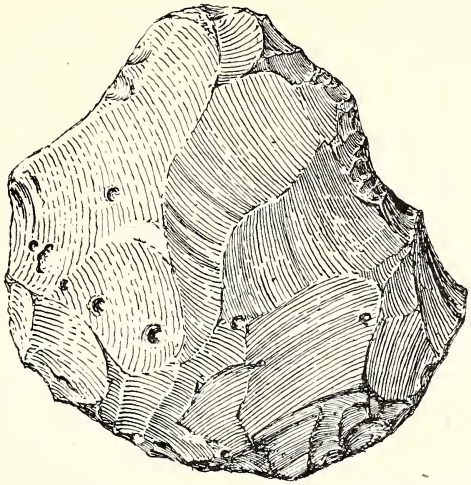

Fig. 48. — Disque d'obsidienne noire patinée, taillé en racloir sur les bords. 9/10 G. N. Boughouti-daghi.

sont abondants; au sud le même fait n'a été reconnu qu'en un point, à

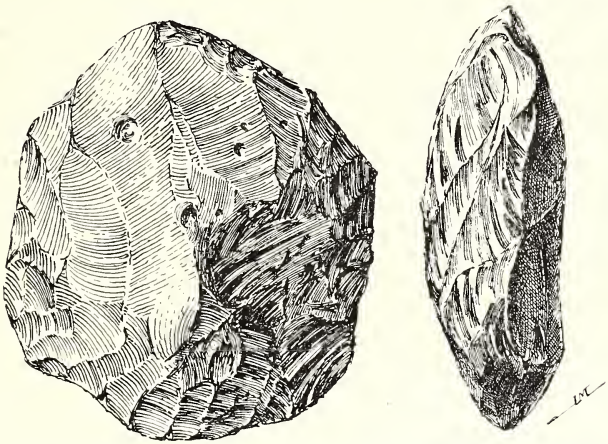

Fig. 49. — Disque d'obsidienne noire patinée, en tout semblable aux disques qu'on rencontre dans le paléolithique d'Égypte et de Tunisie et dans l'archéolithique des abris sous roches de Gafsa (sud-tunisien). Type abondant en Europe. 9/10 G. N. Boughouti-daghi.

Krakhessomam [1], tandis que non loin de Tiflis, au confluent de la rivière Khram et de la Koura, on a retrouvé le squelette d'un *Hippopotamus major*.

1887, par divers explorateurs à Tchernigoff, Batinski, Klutchévoi, Naourki, Grozni, etc. Depuis 1887 les découvertes ont été nombreuses en Ciscaucasie.

1. District de Kazakski (Gouv. d'Élisavethpol).

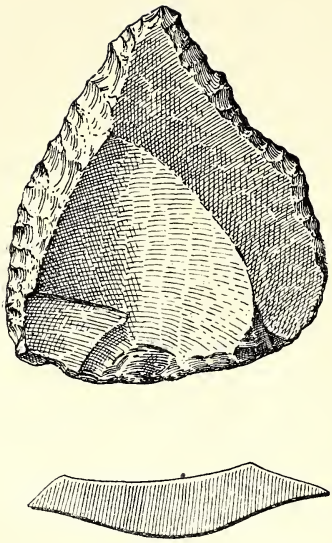

Fig. 50. — Pointe en obsidienne noire patinée, appartenant franchement au type dit Moustérien. Boughouti-daghi.

Mais ces données, quelque concluantes qu'elles soient sur le climat caucasien à l'époque quaternaire, ne permettent aucune supposition relativement à l'apparition de l'homme. »

En ce qui concerne le versant méridional du petit Caucase, il en est tout autrement; là, en effet, près des coulées d'obsidienne issues de l'Alagheuz, j'ai rencontré de véritables stations de surface, dans lesquelles les instruments présentent en même temps les formes archéolithiques et les types néolithiques. Mais ces deux industries mélangées sur le sol se différencient cependant à première vue; car, dans les instruments anciens, la surface de l'obsidienne largement attaquée par les agents atmosphériques est d'un gris foncé opaque, tandis que les objets plus récents ont conservé tout le bril-

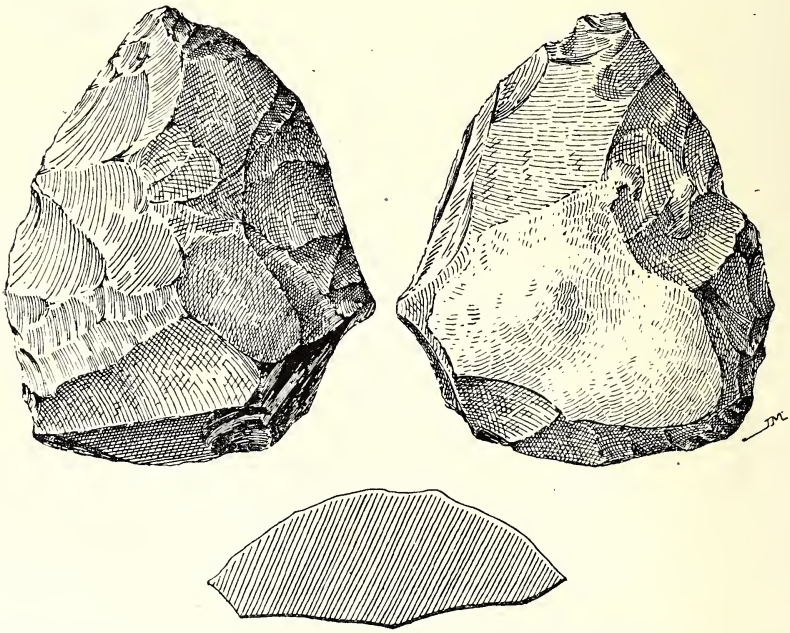

Fig. 51. — Pointe en obsidienne noire patinée, de petites dimensions, semblant offrir une survivance du type coup de poing. 9/10 G. N. Boughouti-daghi.

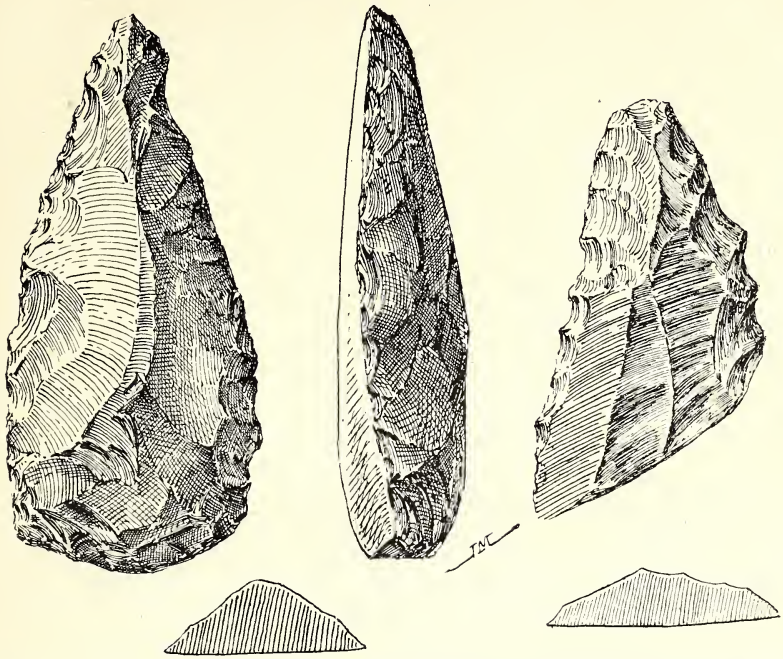

Fig. 52. — Pointe en obsidienne noire patinée, retouchée sur une seule face, du type moustérien, mais plus allongée que les formes ordinaires à cette industrie.
Fig. 53. — Idem. 7/8 G. N. Boughouti-daghi.

lant vitreux de la cassure fraîche [1].

Quelques instruments archéolithiques, retouchés aux temps néolithiques, provuent l'exactitude de mon observation.

Mais, avant de décrire les stations de l'Alagheuz, il est nécessaire que je donne quelques indications sur la position géographique des gisements naturels d'obsidienne et sur la nature de cette roche dans ce district volcanique.

Le Petit Caucase et l'Arménie turque renferment en foule les volcans éteints, ayant jadis

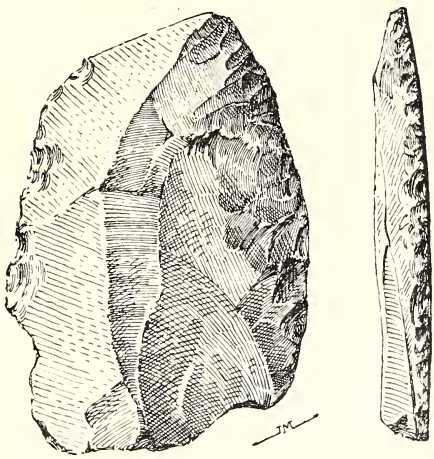

Fig. 54. — Grattoir en obsidienne noire patinée, du type classique moustérien. Boughouti-daghi.

1. Dans le tableau que j'ai publié dernièrement de l'évolution préhistorique (*Les premières civilisations*, p. 7), j'ai marqué avec un point de doute les stations

épanché des coulées d'obsidienne; mais les principaux cratères sont ceux de l'Ararat [1] (grand et petit) et celui de l'Alagheuz [2], situés les uns au sud, l'autre au nord de l'Araxe, près d'Erivan, par 42° de latitude orientale du méridien de Paris.

Autour de ces volcans sont d'autres cratères de moindre importance et d'abondantes coulées d'obsidienne dont le foyer n'est plus visible aujourd'hui. Je citerai entre autres le gisement de cette matière que coupe la route d'Erivan à Axtafa dans sa montée vers le Gheuk-tchai [3] (Goktcha des Russes).

En Perse sont trois grands volcans : le Sahend [4], montagne située près du

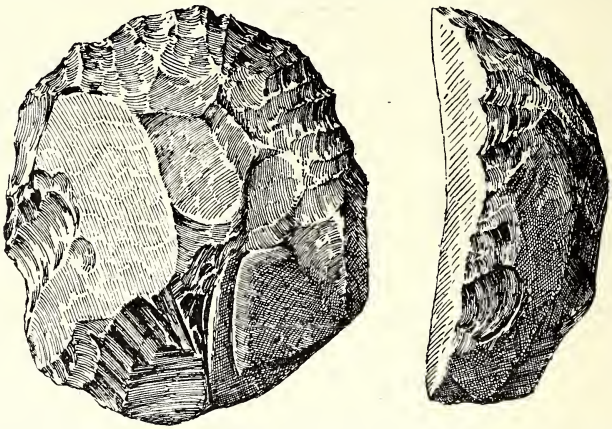

Fig. 55. — Grattoir en obsidienne noire patinée, type courant Aurignacien, Magdalénien, Campignien. 5/6 G. N. Boughouti-daghi.

lac d'Ourmiah, au sud de Tabriz; le Savalan [5], qui domine à l'ouest la ville d'Ardébil, et enfin le Démavend [6], situé au nord-est de Téhéran, dans la chaîne bordière de l'Elbourz. Mais ces trois volcans ne semblent pas avoir émis d'obsidiennes, propres à la taille des instruments, en quantité appréciable [7]. Le grand centre de cette matière se trouve donc dans le massif arménien.

de l'Alagheuz comme appartenant aux états néolithique et énéolithique. Un examen plus approfondi des spécimens provenant de ce district me permet aujourd'hui d'affirmer l'existence dans la haute vallée de l'Araxe de l'homme à l'état archéolithique.

1. Long. Or. (Paris) 42° — Lat. N. 39°42'; alt. Grand Ararat, 5150 mètres; Petit Ararat, 4 038 mètres.

2. Long. Or. (Paris) 41°50' — Lat. N. 40°30'; alt. 4 100 mètres. Le cratère est occupé par un lac.

3. En turc « le lac bleu ».

4. Long. Or. (Merid. de Paris) 44° — Lat. N. 37° 40', altitude du cratère, supérieure à 4 000 mètres.

5. Long. or. (Paris.) 45°30' — Lat. N. 38°15'; alt. 4 820 mètres.

6. Long. or. (Paris) 49°47' — Lat. N. 36°; altitude 6 080 mètres.

7. J'ai étudié le Démavend en 1889 (Cf. *Mission scientifique en Perse*, t. III, 1905, 1re partie. *Géologie stratigraphique*) et le Savalan a été examiné en 1904 par R. de Mecquenem, attaché à la Délégation en Perse. (Cf. *Annales de la Délégation en Perse*, t. I.)

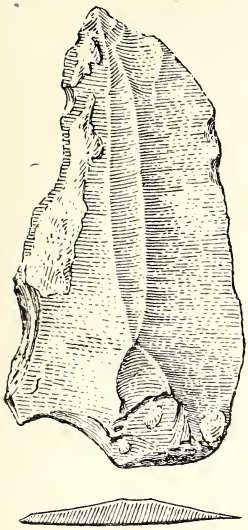

Fig. 56. — Éclat de schiste siliceux sans caractères d'industrie spéciale. Boughouti-daghi.

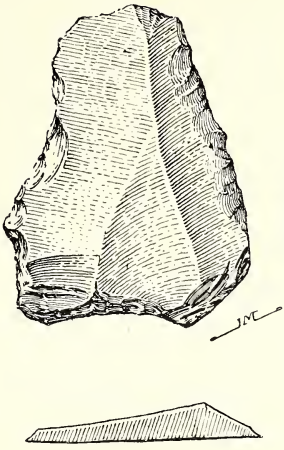

Fig. 57. — Éclat de schiste siliceux retouché sur un côté suivant la méthode moustérienne (?). Boughouti-daghi.

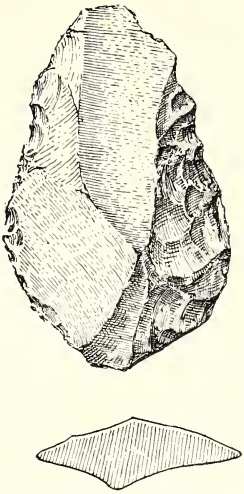

Fig. 58. — Pointe en amande, en schiste siliceux, retouchée sur les deux faces; type spécial qui, s'il était de grandes dimensions, représenterait le coup de poing classique. 3/4 G. N. Boughouti-daghi.

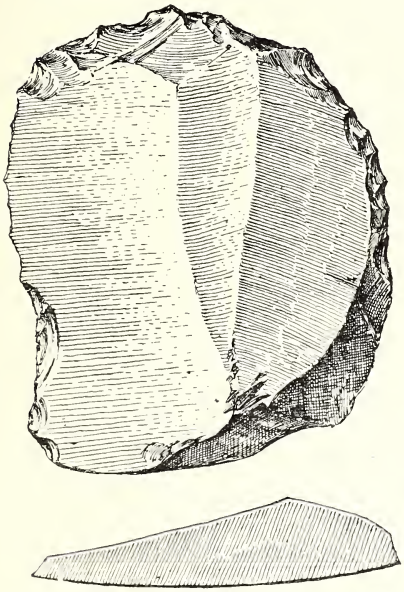

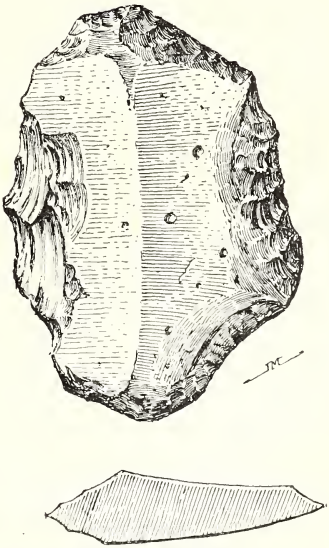

Fig. 59, 60. — Grattoirs en obsidienne noire; éclat primitif patiné retouché postérieurement à la première taille; les retouches ne sont pas patinées. 9/10 G. N. Boughouti-daghi.

Ailleurs, les gisements d'obsidienne sont fort éloignés; les plus voisins sont ceux des îles méditerranéennes [1], des volcans de l'Arabie occidentale et méridionale et de l'Abyssinie [2].

L'obsidienne d'Arménie est d'une qualité exceptionnelle, se présentant en couches parfois épaisses de 20 et de 40 centimètres. Elle est compacte, s'éclate aisément, fournit des lames aussi tranchantes que le verre. Sa couleur varie à l'infini. Certains blocs sont transparents et à peine fumés, d'autres sont d'un noir de jais, d'autres sont encore transparents, mais remplis d'inclusions noires. Enfin il s'en trouve de noirs veinés de rouge et d'entièrement rouges. Ces derniers sont opaques et à première vue seraient pris pour des jaspes.

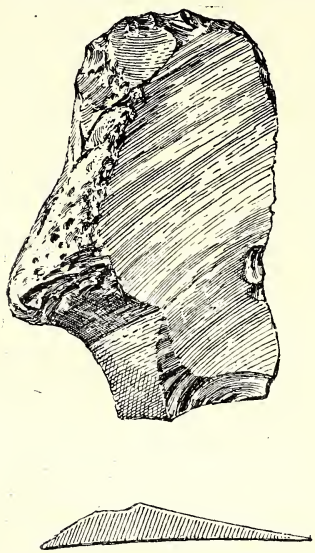

Fig. 61. — Grattoir en obsidienne noire; éclat primitif patiné retouché postérieurement à la première taille; les retouches ne sont pas patinées. 9/10 G. N. Boughouti-daghi.

Ces caractères de coloration sont très spéciaux. Aussi est-ce presque avec certitude que je puis attribuer à l'Arménie l'origine des obsidiennes qu'on rencontre à Suse, en Chaldée, au Poucht-è-Kouh, au Louristan et au Kurdistan, dans les tells antiques. Il se faisait, à l'époque de la formation de ces buttes, un commerce d'obsidienne tout comme dans nos pays les silex du Grand Pressigny ont été l'objet d'exportation dans tout le nord-ouest de l'Europe. Mais tous les instruments d'obsidienne qu'on rencontre dans ces ruines appartiennent à des industries énéolithiques, c'est-à-dire à des temps voisins du cinquième millénaire avant notre ère; et à cette époque, la Transcaucasie était probablement déjà peuplée des races qui l'habitent encore de nos jours [3]; races qui, dix siècles av. J.-C., créèrent, dans l'Arménie même, le royaume d'Ourarthou.

Il ne m'a pas été malheureusement possible de consacrer à l'étude des stations de l'Alagheuz le temps qu'elles méritent et la saison tardive (octobre) dans laquelle j'ai fait cette expédition ne m'a pas permis d'explorer bon nombre de coulées que la neige recouvrait déjà. J'ai dû me tenir à une altitude variant de 1 000 à 1 300 mètres, aussi près que possible, pour la saison, des coulées d'obsidienne. Quoi qu'il en soit, on verra par les descriptions qui vont suivre combien ces observations rapides ont fourni de résultats.

1. Candie, Santorin, Milo, etc.

2. Je pense que l'obsidienne employée par les Égyptiens dans la bijouterie et la statuaire réduite provenait des îles grecques; elle est opaque et très différente de celle de l'Arménie.

3. Caucasiens (Géorgiens, Mingréliens, Lazes, etc.) et non Arméniens dont la venue est récente (VIIe siècle av. J.-C.).

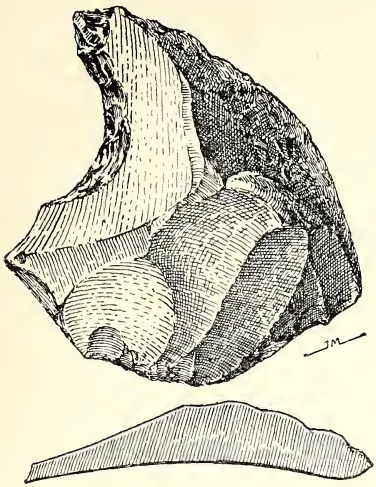

Fig. 62. — Grattoir-encoche en obsidienne noire. Éclat ancien patiné; retouches de l'encoche sans patine. Boughouti-daghi.

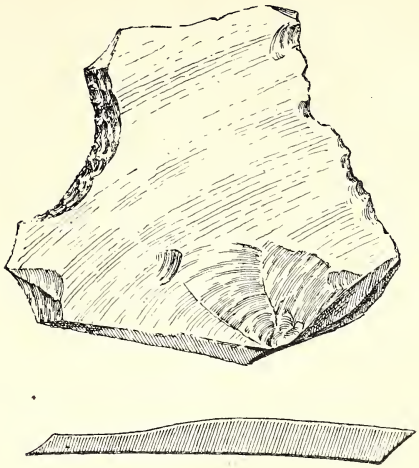

Fig. 63. — Grattoir-encoche en obsidienne très transparente, légèrement enfumée et sans patine. Boughouti-daghi.

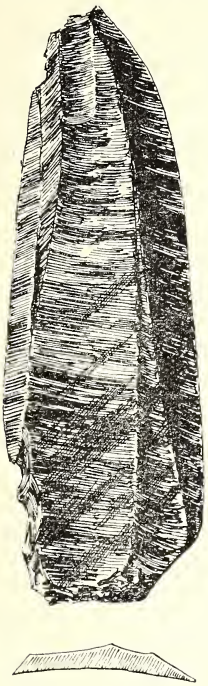

Fig. 64. — Lame en obsidienne noire avec inclusions, sans patine. Boughouti-daghi.

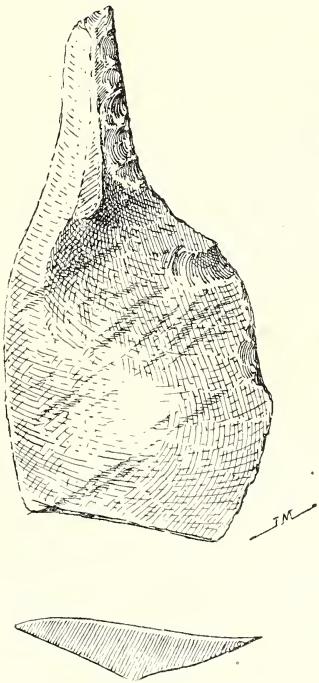

Fig. 65. — Burin ou poinçon en obsidienne claire très transparente, enfumée, avec inclusions noires, sans patine. Boughouti-daghi.

Fig. 66. — Instrument en amande, taillé sur les deux faces; obsidienne très translucide, sans patine. 7/8 G. N. Boughouti-daghi.

La carte (fig. 47) montre la position des épanchements d'obsidienne et

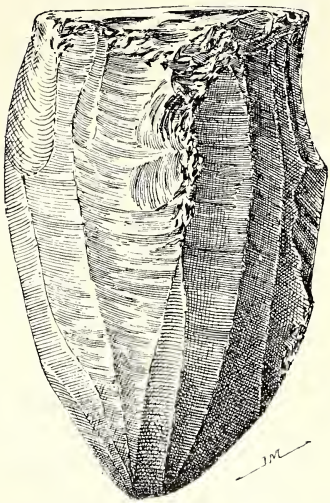

Fig. 67 et 68. — Nucléi en obsidienne noire, translucide, vitreuse, sans patine. Boughouti-daghi.

Fig. 68.

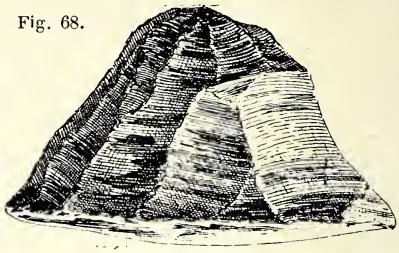

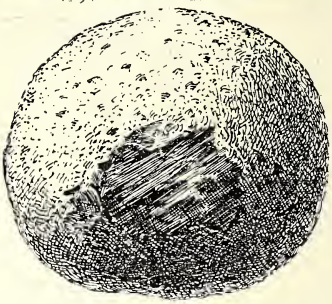

Fig. 69. — Percuteur en obsidienne. Galet roulé par le torrent puis utilisé. 4/5 G. N. Boughouti-daghi.

des stations préhistoriques observées, toutes sont situées sur la partie septentrionale du pourtour de l'Alagheuz.

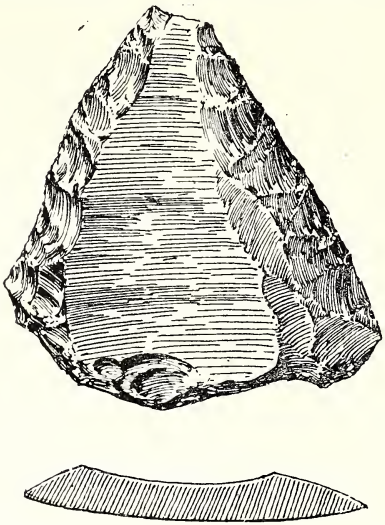

Fig. 70. — Pointe moustérienne en obsidienne noire très patinée. 9/10 G. N. Hadji-Bagher.

Par suite du grand intérêt que présentent ces stations je les décrirai d'abord, puis j'énumérerai, en les figurant, les instruments les plus typiques, réservant pour la fin de cette étude les considérations d'ensemble.

Station de Boughouti-daghi. — Cette montagne, dont le sommet atteint 2050 mètres d'altitude, porte un abondant épanchement d'obsidienne recouvert par une coulée de tuf ponceux.

A 6 kilomètres du village de Tâlin sont les stations, sur les deux rives d'une rivière aujourd'hui desséchée. Quelques nomades Kurdes campant sur ce point vont chercher l'eau à quatre kilomètres environ en aval. Peut-être trouverait-on près des sources actuelles d'importants ateliers; mais le temps m'a manqué pour explorer la basse vallée.

A Boughouti-daghi, les blocs bruts d'obsidienne abondent et les éclats façonnés sont relativement peu nombreux par rapport à la richesse des matières premières. Cette station renferme également des éclats et des instruments faits de schiste siliceux gris, dont la provenance m'est inconnue.

Je débute par ce gisement parce qu'il renferme les trois types caractéristiques : instruments d'obsidienne patinée sans retouches postérieures, fig. 48 à 55; éclats patinés retouchés longtemps après leur première taille, fig. 59 à 62; objets et éclats sans patine, fig. 63 à 69, et enfin instruments en schistes siliceux, fig. 56 à 58.

Station de Hadjï-Bagher. — Toute la région est couverte de fragments

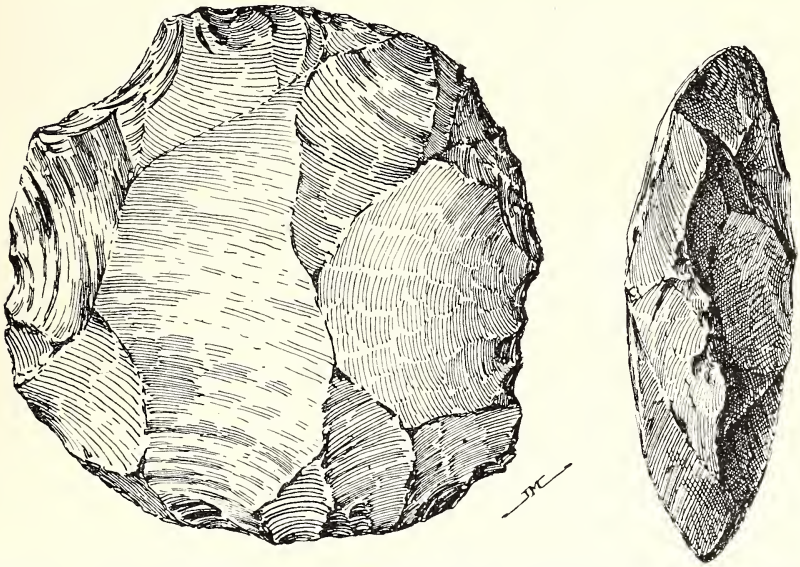

Fig. 71. — Disque en obsidienne noire veinée de rouge très patinée, offrant tous les caractères des disques quaternaires des autres pays. Hadji-Bagher.

d'obsidienne; les ruisseaux en sont encombrés sous forme de galets et malgré cela les instruments façonnés sont peu abondants.

Cette station a également fourni quelques disques et des nuclei d'obsidienne plus ou moins patinée ainsi qu'un grand nombre d'éclats avec ou sans retouches (fig. 70 et 71).

Station de Tcham-Meuri. — Tcham-Meuri est le nom kurde de la rivière portée sur la carte russe d'état-major comme Kasak-tchaï. Elle roule une quantité énorme d'obsidienne qui, postérieurement au quaternaire, a été employée pour la taille des instruments (fig. 72 à 76); l'un des ateliers se trouve à dix verstes du village de Qara-Klissa[1].

Station de Kiptchakh. — Près du monastère de ce nom, dans les rochers voisins du ruisseau on rencontre un grand nombre d'objets (fig. 77 à 80). Non

1. En turc l'Église noire, belle construction byzantine en basalte.

loin de là sont les ruines d'une enceinte fortifiée (Qal'a), construite en gros blocs non dégrossis et peut-être contemporaine des instruments qui

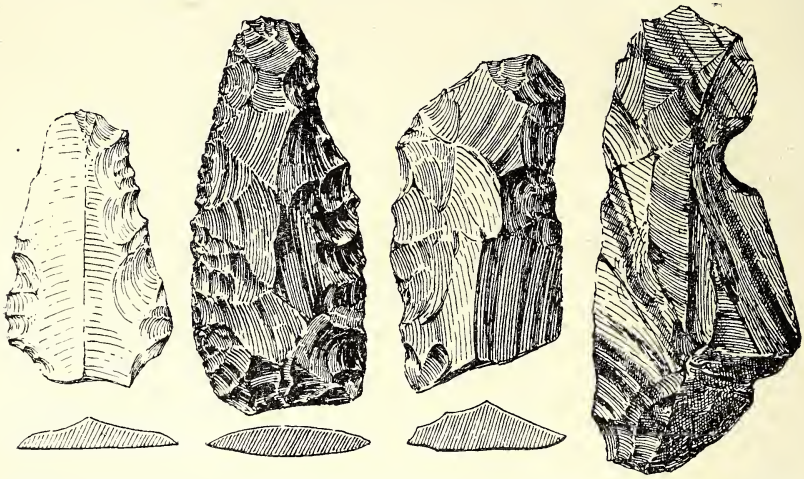

Fig. 72.— Pointe d'époque indéterminée en obsidienne translucide gris clair, sans patine. Tcham-Meuri.

Fig. 73. — Pointe en obsidienne translucide noire, sans patine. Tcham-Meuri.

Fig. 74. — Instrument de nature indécise, en obsidienne noire, sans patine. Tcham-Meuri.

Fig. 75. — Grattoir encoche en obsidienne noire veinée de rouge, sans patine. 5/6 G. N. Tcham-Meuri.

l'accompagnent, ce qui reporterait leur date à l'époque des dolmens dans le Ghilan et le Tâlyche [1].

Je n'ai cité et figuré que les pièces les plus typiques de ces diverses stations; mais les éclats et les instruments d'usage imprécis sont fort nombreux. Tous rentrent dans les techniques dont je viens de parler.

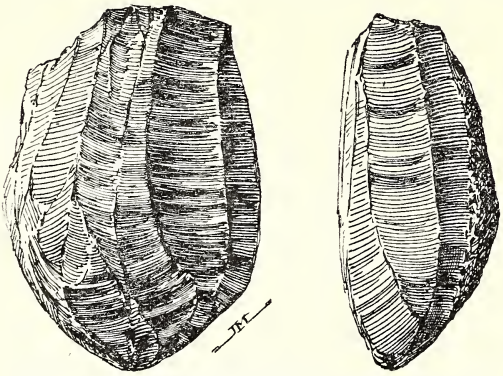

Fig. 76. — Nucleus en obsidienne noire, sans patine. 5/6 G. N. Tcham-Meuri.

Ainsi les trois divisions que j'indiquais au début de cet exposé sont nettement établies. Elles correspondent à deux industries bien distinctes : l'une, la plus ancienne, franchement archéolithique, composée d'instruments patinés; l'autre, plus récente, néolithique ou énéolithique, renfermant des objets non patinés et des éclats plus anciens retouchés postérieurement.

1. Cf. H. de Morgan dans *Mémoires de la Délégation en Perse*, t. VIII, 1905, p. 251 sq.

L'industrie quaternaire renferme en même temps des formes Moustériennes, Aurignaciennes et Magdaléniennes, mais ne montre aucun instrument des types chelléen ou acheuléen. C'est donc à la fin du quaternaire qu'il convient de la reporter, à l'état archéolithique.

Il est à penser que, dans l'Asie antérieure du Nord, le pléistocène n'a connu, comme d'ailleurs en Tunisie [1], que deux industries successives : l'une, la plus ancienne, correspondant au chelléo-moustérien, représentée en Syrie ;

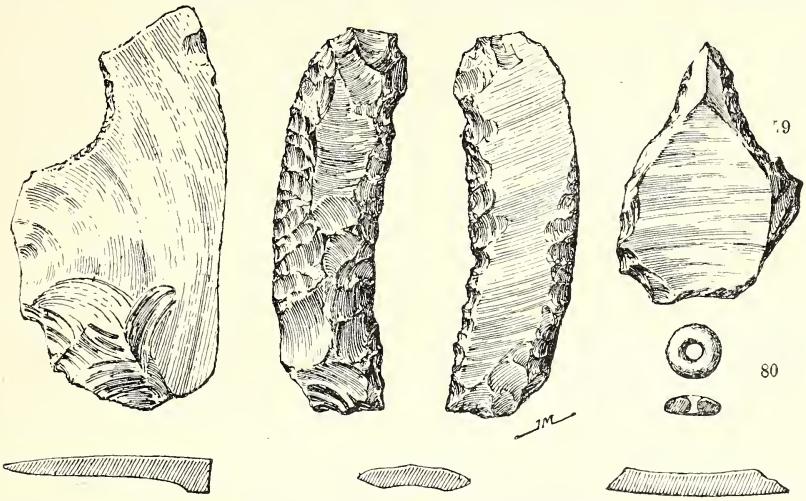

Fig. 77. — Grattoir-encoche en obsidienne enfumée transparente avec inclusions noires, sans patine. 5/6 G. N. Kiptchakh.

Fig. 78. — Instrument retouché sur les deux faces en obsidienne opaque rouge vif. 5/6 G. N. Kiptchakh.

Fig. 79 et 80. — 79, Poinçon en obsidienne enfumée transparente sans patine ; 80, Petite perle en calcaire brun foncé. 5/6 G. N. Kiptchakh.

l'autre, plus récente, comprenant des instruments plus variés et plus petits, ayant existé aussi bien dans les pays du Liban qu'en Arménie.

La première industrie abondante en Égypte [2], en Palestine et dans le désert Syro-arabique [3] semble faire complètement défaut dans le Nord, parce le Nord était encore glacé. Ce n'est qu'après l'établissement du régime climatérique actuel que l'homme fut à même de pénétrer dans les régions autrefois couvertes de neige ; il le fit sur certains points plus accessibles que les autres et, ayant découvert les gisements d'obsidienne

1. A première vue la pointe (fig. 72) semblerait appartenir au type solutréen ; mais les dentelures qu'elle porte sur le côté gauche montrent qu'elle doit être reportée à l'industrie énéolithique ou tout au plus néolithique.

L'usage de denteler les bords des pointes est très fréquent dans les objets appartenant aux couches profondes du tell de Suse (énéolithique). Il se retrouve en Egypte dans les stations du Fayoum (néolithique) et dans toute l'Afrique du Nord.

2. Cf. J. de Morgan, *Rech. sur les origines de l'Égypte*, 1896.

3. Zumhoffen, *la Phénicie avant les Phéniciens*, 1900.

4. Cf. H. Vincent, *Canaan*.

5. Tedmour (Palmyre), Soukhna sur la route entre Deïr el Zor et Damas (recherches de l'auteur).

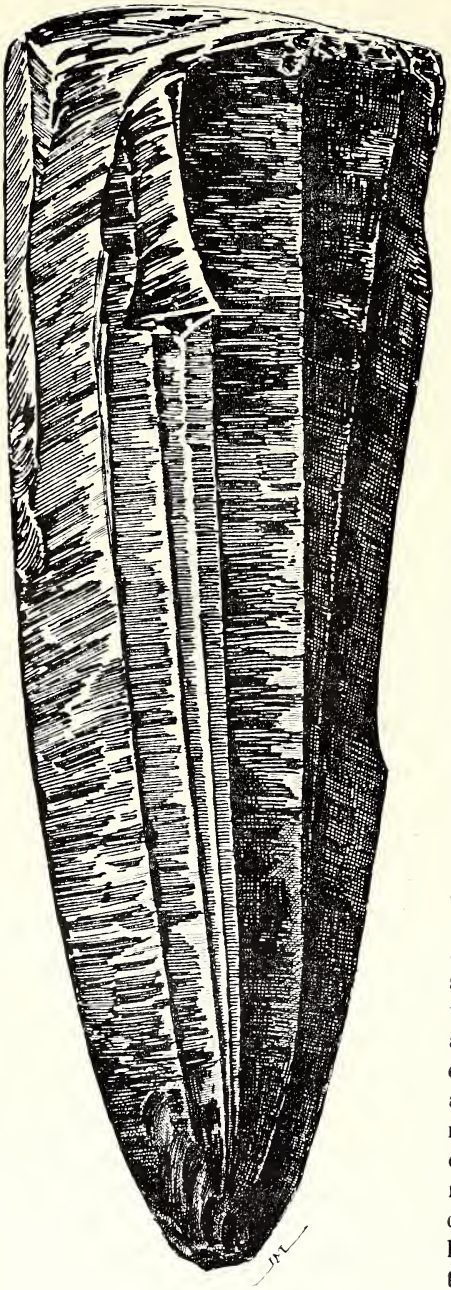

Fig. 81. — Nucleus d'obsidienne translucide noire trouvé dans une sepulture de l'état du bronze à Akhtala (Petit Caucase). Musée de Saint-Germain; hauteur 184 mm.

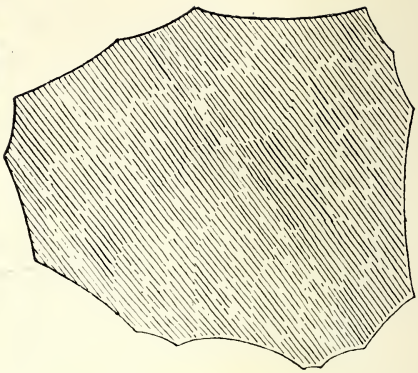

Fig. 82. — Coupe du nucleus fig. 81.

de l'Arménie, les exploita quelque peu.

Ces hommes n'étaient certainement pas nombreux; car, en réalité, les stations de l'Alagheuz sont très pauvres, malgré l'extrême abondance et la qualité incomparable des matières premières.

Je suis porté à croire que le massif de l'Alagheuz ne fut point alors habité d'une manière permanente, que les campements étaient plus bas, dans les districts au climat moins rude; mais que l'homme venait au pied du volcan chercher les matériaux nécessaires à son industrie.

Il serait puéril de chercher à classer ces instruments quaternaires en subdivisions correspondant aux diverses formes. Toutes appartiennent à la même culture; l'altération très égale de la matière par les agents atmosphériques en est la preuve; on rencontrera peut-être dans l'avenir d'autres stations ou des cavernes permettant de constater l'existence d'industries locales; mais toutes semblent, dès maintenant, devoir appartenir à la première période des temps post-glaciaires.

Les objets postérieurs à cette première industrie appartiennent aussi

bien à l'état néolithique qu'au début de l'usage des métaux : leur technique les montre comme étant plus primitifs que les instruments situés à la base des tells de la Chaldée, de l'Elam et de l'Iran; mais il ne faut pas oublier que les pays arméniens ne devinrent civilisés que bien longtemps après ceux du midi et que, par suite, la rudesse de cette industrie n'exclut pas l'usage très restreint du métal [1].

L'emploi de l'obsidienne a survécu longtemps dans l'Asie antérieure à la découverte des métaux. Nous en trouvons de nombreux exemples à Suse [2], Tépéh Moussian, Tépéh Aliabad [3], Tépéh Goulam, Harounàbâd [4], Zohab [5], Yokha [6], etc., sous forme de petits instruments et de pointes de flèches. Une sépulture d'Akthala (Petit Caucase) [7] m'a donné des nucléi d'obsidienne (fig. 81 et 82), en même temps que des instruments de cuivre, et, dans les

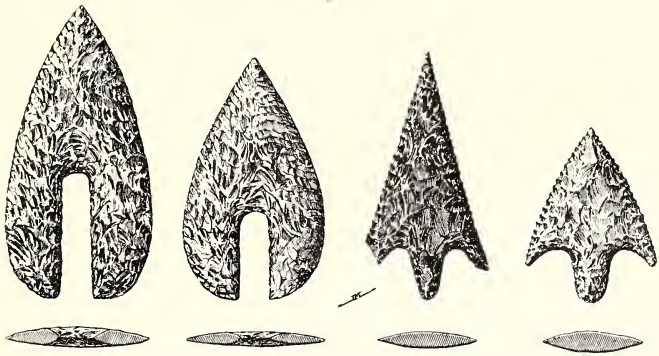

Fig. 83 à 86. — Pointes de flèches en obsidienne; fig. 86 id. en silex; provenant des sépultures de l'Etat du fer dans le Talyche russe. Musée de Saint-Germain. G. N.

sépultures de l'Etat de fer au Talyche russe [8] j'ai rencontré bon nombre de pointes de flèches en obsidienne (fig. 83 à 86).

La région de l'Alagheuz mériterait une étude très approfondie; car dans le voisinage de ce volcan on rencontrerait bien certainement d'importantes stations permettant de préciser d'une façon plus nette la nature des industries dont mes recherches rapides ne peuvent que signaler l'existence.

1. Je suis de plus en plus porté à penser que, dans certaines parties de l'Asie antérieure, il n'existe pas de néolithique proprement dit, mais seulement de l'énéolithique et que l'usage des métaux a directement succédé à l'industrie archéolithique. En Égypte même, l'existence d'une culture intermédiaire entre le quaternaire et l'énéolithique ne me semble pas démontrée péremptoirement. Seules les stations du Fayoum marqueraient cette transition, si la désignation de néolithique doit leur être conservée.

2. Musée de Saint-Germain.

3. Musée du Louvre.

4. Au Kurdistan méridional près de Kirmanchah.

5. Au pied mésopotamien du Zagros.

6. Basse Chaldée au nord et près du Chatt el Hay.

7. J. de Morgan, *Mission scientifique au Caucase*, t. I, 1889. *Les premiers âges des Métaux dans l'Arménie russe*, p. 38.

8. J. de Morgan, *Mission scientifique en Perse*, t. IV, 1896. *Rech. Archéol.*, 1re partie, p. 75. Fig. 11. Nécropole de Véri (État du Bronze). Fig. 13. Nécropole de Tulu (État du fer). Musée de Saint-Germain.

LA PATHOLOGIE DANS LA CÉRAMIQUE DES ANCIENS PÉRUVIENS[1]

Par le Dr CAPITAN

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie quatre vases péruviens anciens figurant des personnages modelés porteurs de lésions pathologiques. Ces vases inédits proviennent de ma collection. Ils ont été recueillis par le capitaine Berthon, durant ces dernières années, dans des sépultures préincasiques fort anciennes : soit deux à Trujillo, un à Tiahuanaco, un à Lambayèque.

Tous ces vases sont notablement antérieurs au XIe et XIIe siècles, époque correspondant à peu près au début de la période incasique. Il y a lieu de remarquer la fidélité des reproductions des personnages figurés sur ces vases. C'est d'ailleurs la caractéristique de ces céramiques.

Que représentent ces vases? Le premier montre :

1° Une lésion oculaire unilatérale, l'œil est vidé complètement.

2° La figure du second vase montre également deux yeux vidés. Le caractère de la tête est plein d'expression et représente bien un aveugle.

A quoi attribuer ces lésions? Il s'agit vraisemblablement de panophtalmie. Celle-ci est-elle infectieuse ou lépreuse? l'absence d'autres stigmates lépreux permet de penser qu'il s'agit d'une maladie infectieuse.

3° Sur un vase en terre noire de Lambayèque, de cette grande province du Chimu antique, on peut voir le bout du nez coupé obliquement et les membres inférieurs représentés par deux sortes de petites baguettes sans pieds.

4° Ce beau vase brun et blanc provient de Trujillo; il figure en haut relief un Indien couché. Ce personnage est très bien exécuté. Il présente le bout du nez coupé, la lèvre supérieure fendue, avec une assez large perte de substance permettant de voir toutes les incisives. Sur le côté droit du cou une grosse masse ovale semble indiquer un abcès, une tumeur ou une masse ganglionnaire. Les pieds ne sont pas figurés; les jambes se terminent par deux moignons avec une fente à l'extrémité de chacun d'eux.

De quoi s'agit-il dans le cas des vases 3 et 4?

C'est là une question très controversée depuis une quinzaine d'années par nombre de médecins et d'archéologues américains, allemands, argentins. Il existe quelques spécimens de ces vases en Amérique, à Berlin, au Trocadéro. M. le Dr Ashmead, de New-York, a affirmé que ces vases portent des représentations de lésions syphilitiques ou tuberculeuses, surtout de cette forme de tuberculose dite uta, sorte de lupus du nez et de lèvres.

Brinton et Lehmann-Nitsche sont du même avis. Ils ont éliminé complètement, au point de vue du diagnostic, la lèpre qui, pour eux, ne serait pas pré-

1. Communication faite à l'Académie de Médecine le 1er juin 1909.

colombienne mais aurait été importée en Amérique par les Espagnols et leurs accompagnants. Virchow, au contraire, affirmait que c'était bien des lésions lépreuses qui étaient figurées sur ces vases.

Les mêmes auteurs ont éliminé aussi deux affections ulcéreuses : la *llaga* (spéciale au Pérou) et la *buba* ou bubon de Velez (spéciale à la Colombie), qui détruisent pourtant parfois les narines et quelquefois la lèvre supérieure mais n'attaquent jamais les membres.

Mais s'agit-il simplement de la représentation d'ulcérations pathologiques? Le docteur Carrasquilla de Bogota, comme du reste Ashmead lui-même, ne le croit pas. Il pense que, dans certains cas, on aurait pratiqué une section artificielle chirurgicale du bout du nez et de la lèvre supérieure pour enrayer la maladie, ce qui expliquerait l'aspect des figures représentées sur nos vases.

Mais il y a plus : le vase au personnage couché, comme quelques autres d'ailleurs extrêmement rares, montre, ainsi que nous l'avons dit, les pieds réduits à un simple moignon. Et il y a en effet, sur cette céramique pathologique, association, d'une part, de la lèvre supérieure et du bout du nez absents et, de l'autre, disparition des pieds. Pour Lehmann-Nitsche il s'agit vraisemblablement aussi d'une destruction pathologique des pieds, mais il ignore ce que peut être cette maladie. En tous cas, pour lui, ce n'est pas la lèpre qui, en Amérique au moins, ne détruit que les phalanges ou métatarsiens et jamais un pied tout entier.

Au contraire, Ashmead et Carrasquilla pensent que, comme pour la lèvre et le bout du nez, il a pu y avoir section chirurgicale des pieds. Et même Restrepo et Carrasquilla sont portés à croire qu'il peut s'agir d'amputations judiciaires des pieds comme punitions de certains délits, ainsi que cela se pratiquait dans la Colombie ancienne.

La question est donc encore fort obscure et discutée. C'est pour cela que j'ai pensé que la présentation de ces pièces nouvelles pourrait intéresser l'Académie, d'autant plus qu'il y a à noter sur nos pièces l'indication de jambes complètement atrophiées (vase de Lambayèque) et une grosse masse sur la partie latérale du cou du personnage du vase de Trujillo. Ces deux points nouveaux mériteront une étude ultérieure spéciale. J'ai tenu néanmoins à les indiquer dès aujourd'hui à l'Académie.

Ces pièces ont vivement intéressé les membres de l'Académie. Le professeur Fournier a conclu, après examen attentif, qu'il s'agissait là de figurations de lésions des lèvres et du nez d'origine lupique avec conservation de la cloison, identiques aux formes classiques du lupus de Saint-Louis et, en plus, avec écrouelles cervicales.

Au contraire, le professeur Landouzy, doyen de la Faculté de médecine, et M. Kermorgant, inspecteur général du service de santé des colonies, qui ont vu de nombreux lépreux, ont été frappés par les sections des pieds figurées sur un des vases; ils considèrent que, certainement, ce sont des amputations pathologiques lépreuses qui ont été reproduites et que, par conséquent, il s'agit de figurations de lépreux. M. Malassez est du même avis.

Alors?? *adhuc sub judice lis est*. Ce sera une nouvelle raison pour que nous reprenions cette étude, ce que je ferai sous peu.

NOTES ET MATÉRIAUX

Les fossiles comme objets religieux. Culte de l'ammonite et salagramams de l'Inde

Le Dr Paul Raymond, dans la *Revue Préhistorique* (avril 1907, n° 4, pp. 133-139); le Dr Adrien Guébhard, dans le *Bulletin de la Société Préhistorique de France* [1], ont récemment traité des fossiles comme objets religieux, sans épuiser le sujet.

Le Dr P. Raymond a réuni nombre d'observations curieuses sur l'oursin fossile, et ses rapports tant avec les croyances des anciens qu'avec les superstitions des modernes.

Appelé « pierre d'orage », « pierre à tonnerre », en certaines de nos campagnes, parce qu'il provient, prétend-on, de la foudre, l'oursin fossile sert contre elle de talisman. Les paysans d'Écosse, de Bretagne, du Centre, de Provence, croient encore à sa puissance. Dans le Loir-et-Cher, par exemple, on voit des oursins (généralement des *Spatangus* de l'argile à silex) déposés, plus souvent même que des haches polies, sur le rebord des fenêtres ou bien dans l'armoire à linge, devant les piles de linge : ces fossiles sont, pour le rural, qui n'avoue pas du reste sa foi en leur vertu préservatrice, le tonnerre qui est *tombé en pierre* [2].

Superstition ancienne, s'il en fut. Anselme Boetius de Boot, de Bruges, médecin de l'empereur Rodolphe II, écrivait dans sa *Gemmarum et Lapidum Historia*, à propos des oursins pétrifiés : « Chelonitis, Brontias, seu Ombrias, germanice *gros Krottenstein* vocantur, alias *donnerstein*, vel *wetterstein*. Putant enim, aliquando tonitru, aliquando tempestate, et pluviis absque tonitru, dejici hunc lapidem. Qui tonitru dejicitur, Brontiam, qui imbre, Ombriam vocant, quasi diversæ sint species, cum tamen non sint [3]. » Les *vires et facultates* de ces pétrifications auraient été les suivantes : « Prædicatur Brontias, vel Ombrias, omnes eas habere facultates quas lapis Bufoni, Belemnites, et quas Ovum Anguinum, fortassis quod aliqui a bufone genenari, alii a fulmine dejici, alii ab anguinum sufflatu generari opinentur. Id si verum sit, prohibebit ne quis a fulmine lædatur, aut a veneno intoxicari possit... » Sur quoi le bon Brugeois, à demi sceptique, remarque non sans philosophie : « Virtutes sane non contemnendæ si illas habeant, sed fides sæpe veritate major. » (*Ibid.*, cap. CCLXV, p. 487.)

1. T. IV, p. 258 (Sur l'antiquité des superstitions attachées aux coquilles fossiles), et p. 412 (A propos des superstitions attachées aux fossiles).
2. Communication orale de M. Mahoudeau.
3. 3e édition, par Adr. Tollius (Leyde, 1647), cap. CCLXIV, p. 485.

Chez les Gaulois déjà, sous le nom d' « œuf de serpent[1] », l'oursin fossile passait pour procurer l'accès des souverains et le gain des procès; les Romains lui accordaient un respect superstitieux, et sa présence dans le mobilier funéraire d'une foule de sépultures de toutes les époques, depuis les sépultures de la pierre polie jusques et y compris celles de l'époque mérovingienne, semble bien indiquer que la vertu protectrice qu'il était censé posséder étendait son action par delà le tombeau.

D'autre part, des oursins fossiles *perforés*, trouvés dans des gisements néolithiques, sont la preuve certaine de leur port comme amulettes, comme porte-bonheur, coutume qui ne se rencontre pas seulement chez les populations européennes, mais a été constatée à des milliers de lieues de l'Europe. Ainsi, une observation que nous empruntons à l'intéressant *Recueil de talismans laotiens*, de P. Lefèvre-Pontalis[2], nous montre, accrochés à un collier en ficelle provenant de Luang-prabang, des oursins pétrifiés, des dents d'animaux sauvages et une hache préhistorique en pierre, tous objets auxquels on attribue, au Laos, « soit à cause de leur forme, soit à cause de leur origine inconnue, un pouvoir de préservation ou un caractère symbolique ».

*
* *

Il serait facile de rassembler des observations du même genre, concernant d'autres espèces fossiles. Des bélemnites, des térébratules, provenant parfois de régions éloignées, ont été rencontrées sous des dolmens; encrines et bélemnites jouissent, dans la croyance populaire, de propriétés talismaniques et médicinales[3].

Voici ce que disait des bélemnites Boetius de Boot[4] : « In officinis horum lapidum nonnulli *Lyncurii* vocantur, præsertim illi qui succini falerni colorem habent, et pellucent, aut paleas aliasque res minutas tanquam succinum ad se trahunt... Germanice vocatur *Alpfescht*, *Alpschos*, id est, incubi sagitta, *Schostein*, *Luchsstein*. Dum niger est, Coracias, aut corvinus lapis dicitur, germanice *Rappenstein*... Putant enim Germani, potum belemnitem contra hujusmodi suppressiones noctisque ludibria valere, ac fascinationibus occurrere. »

1. B. de Boot distinguait, tout au moins par l'aspect extérieur, l'*ovum anguinum* des *Brontiæ*. « Ab Ovo Anguino Brontias differt, quod Ovum caudas serpentum in unum punctum concurrentes videatur habere, Brontias vero lineas tantum. Ut tamen dicam quod sentiam, puto ovum anguinum a Brontia tantum exteriori forma distingui. » (*Eod. l.*, p. 486.)

2. *Annales du Musée Guimet*, t. XXVI, 1900, pl. A.

3. Voy. F. Pérot, *Revue des tradit. popul.*, 1904, p. 41.

4. *Op. cit.*, pp. 477, 480. Il ajoutait : « Borussici et Pomeranici chirurgi curant vulnera, ac medici Saxones et Hispani calculos non aliter quam lapide judaico frangunt. Putatur etiam ad pleuritidem, quia mucronem habet, valere, et ad dentes expurgandos, si ustus fuerit. Sunt qui oculis equorum ad exterendas cicatrices, ustum inflent. » — Cf. J. de Laet, Antverpianus, *De Gemmis et Lapidibus*, libri II, p. 153.

Mais ce n'est pas toujours à un test, ou à une armature intérieure d'invertébré, que s'adresse la foi, que va l'action de grâce du croyant. Des restes fossilisés beaucoup plus considérables, tels que des os de mammifères éteints, ont été l'objet de sa vénération; et l'on a vu, par exemple, au XVIIIe siècle, l'académicien de l'Isle rapporter de Sibérie et déposer au Cabinet du Roi un très grand fémur, du poids de 38 livres 6 onces et demie (18 kilogr. 799) sans l'épiphyse supérieure, « qui était dans un monastère de la ville de Casan, où on le regardait comme l'os d'un saint [1] ».

*
* *

En y réfléchissant, de pareils faits porteraient à penser que lorsque les Préhistoriques de la vallée de la Lesse tiraient de la Champagne des coquilles, des Ardennes des polypiers fossiles; que lorsque nos Magdaléniens de la Charente, de la Dordogne, des Pyrénées, recherchaient les coquilles des faluns du Poitou et de la Touraine, les coquilles éocènes ou miocènes du bassin de Paris, d'Anjou, de Touraine, d'Aquitaine [2]; que lorsque l'homme paléolithique de Brünn (Moravie) était inhumé porteur d'un collier en tubes de dentale; que lorsqu'enfin, parmi les objets magdaléniens d'une grotte de la vallée de la Cure (grotte du Trilobite, commune d'Arcy, Yonne), figurait une empreinte de trilobite percée de deux trous de suspension [3], et ne pouvant provenir que du Silurien de la Bohême, à deux mille kilomètres de distance, — il n'y avait pas seulement, chez les possesseurs de ces pendeloques, de ces premiers bijoux, un vain souci de parure, mais bien déjà attribution par eux à ces fossiles de quelque pouvoir surnaturel.

Certes, il est permis de soutenir avec M. Guébhard que la récolte par l'homme préhistorique des « échantillons minéralogiques qu'aujourd'hui nous mettons en vitrine » est la « manifestation primaire d'un goût natif pour la curiosité, c'est-à-dire pour tout objet sortant de l'ordinaire,... stimulé encore par les deux instincts, non moins natifs, de l'appropriation personnelle et de l'orgueil de l'ostentation »; mais il est plus que douteux qu'on ne doive voir là que « la simple manifestation de la tendance instinctive de l'homme à ramasser, pour se l'approprier, tout ce qui lui paraît rare ou singulier ». Ce que l'ethnographie nous apprend des sauvages contemporains semble directement contraire à cette opinion. Outre que la curiosité est loin d'être un de leurs penchants dominants [4], rien n'est bizarre, inattendu, compliqué, nous dirions volontiers mystique et méta-

1. Daubenton, Mémoire sur des os et des dents remarquables par leur grandeur, *Mém. de l'Acad. Roy. des Sciences*, 28 août 1762. — Bien curieux serait, à cet égard, l'inventaire du contenu des châsses des saints et martyrs chrétiens.

2. Voy., sur ce sujet, l'excellent *Manuel d'archéologie préhistorique*, de J. Déchelette, p. 175-176.

3. Ph. Salmon, art. TRILOBITE du *Diction. des sciences anthropol.*

4. Sur l'absence de curiosité et l'indifférence des sauvages, consulter : Wallis, (*Patagons et Fuégiens*), Cook (*1er et 2e voyages* : *Fuégiens, Australiens orientaux*), Fitzroy, etc.

physique, comme les raisonnements explicatifs que forme, en présence des objets naturels, l'esprit puéril des non-civilisés. Pour rester le plus près possible du sujet qui nous occupe, est-ce que les Kaitish, les Warramunga, et généralement les tribus australiennes septentrionales, n'associent point à une certaine spécialité de petites pierres une très puissante forme de magie nuisible, appelée *mauia*? Les voyons-nous faire la moindre difficulté d'admettre le vieil homme *Pittongu* (chauve-souris) de la tradition warramunga, premier importateur des *mauia*, qui, des Murchison Ranges voyageant vers le nord, portait avec lui des arcs et couteaux de pierre, des lances barbelées et des *mauia*[1]? De ceux-ci, bien loin au nord, il laissa échapper quelques-uns, qui tombèrent sur la terre en produisant une violente explosion : une pierre s'éleva là pour marquer l'endroit, et, de cet endroit, on peut maintenant tirer des *mauia*.

En somme, la théorie qui refusait aux primitifs les préoccupations d'ordre surnaturel ne perd pas seulement du terrain devant des faits plus nombreux chaque jour, surtout mieux étudiés; il est permis de dire de cette théorie qu'elle a vécu.

*
* *

Une très grande importance s'attache ici aux conceptions longtemps régnantes à l'endroit des fossiles, de leur origine et de leur nature.

Avant qu'ils eussent été reconnus pour ce qu'ils sont réellement, soit pour des restes organisés, provenant d'espèces végétales ou animales autrefois vivantes; pendant de longs siècles avant les travaux d'un Léonard de Vinci, d'un Bernard Palissy, d'un Nicolas Stenon, et du temps même encore de ces derniers, les fossiles, on le sait, étaient regardés comme des jeux de la Nature, les produits d'une *vis plastica* ou *lapidifica*, des figures dues à l'action de quelque puissance inconnue ou mystérieuse. En 1761, Robinet, renouvelant les imaginations de Reiske, de König et de Geyer, continuait à soutenir que « ce sont de simples pierres provenues d'un germe et accrues comme toutes les autres. Les coquillages fossiles, les nautiles, les cornes d'Ammon, les huîtres et les oursins ne sont pas davantage des corps marins pétrifiés; ce sont des pierres figurées[2] » et animées.

Nature spéciale, abstruse, origine voilée, sinon impénétrable, cela entraînait, presque par nécessaire conséquence, des qualités secrètes, des propriétés occultes. De là les remarques, parfois curieuses, sur les vertus soit magiques, soit médicinales et curatives des fossiles, qui, dans les ouvrages des anciens auteurs, accompagnent les interminables et oiseuses discussions

1. Baldwin Spencer et F. J. Gillen, *The native Tribes of Central Australia*, t. I, p. 467. — On ne se procure aujourd'hui de ces petites pierres que chez des membres des tribus des Worgaia et des Granji; ce sont eux qui les douent de leur force magique, qu'ils nomment *maringilitha*, mais on en fait le commerce aussi loin que s'étend vers le sud la tribu des Kaitish, dont certains membres recourent occasionnellement aux *mauia*, s'ils veulent nuire à un Arunta.

2. *De la Nature*, livre sixième.

auxquelles ils se livrent sur les *humores*, les *spiritus*, etc., ayant pu influer sur les formes de ces productions. On comprendrait difficilement l'incroyable persistance de l'idée animiste qui est au fond de pareilles conceptions, si cette persistance ne découlait pas d'un passé remontant aux débuts mêmes de la pensée de l'homme.

Des vertus mystérieuses et propriétés secrètes du fossile au respect religieux, puis au culte dont il est l'objet, le passage n'est ni moins naturel, ni moins évident. L'histoire de l'Ammonite, ou Corne d'Ammon, en vient témoigner.

*
* *

Bien faite pour frapper l'attention des plus simples esprits par ses dimensions parfois énormes, son aspect godronné, comme ouvré, et l'enroulement régulier de ses spires, cette belle coquille secondaire a longtemps joui aux yeux du vulgaire d'un pouvoir réputé capable d'exalter les forces de l'âme et d'étendre le champ de notre vision intérieure. « Du tems — dit Jussieu [1] — que l'on étoit dans l'opinion que toutes les pierres figurées sont des jeux de la Nature et des effets du concours de quelques particules terrestres et métalliques rassemblées au hasard, les Cornes d'Ammon pouvoient passer pour une de ces productions, et il n'étoit pas plus surprenant qu'on leur attribuât des vertus extraordinaires, telles que celle de procurer pendant le sommeil des songes mystérieux... Souvent ces pierres sont mêlées de quelque substance métallique ; il y en a qui paroissent presque toutes dorées, leur vertu en étoit apparemment plus grande chez les anciens. » Et Pline, en effet, écrivait [2] : « Aurea colore, arietini cornu effigiem reddens, promittitur prædivina somnia repræsentare ». Il ajoutait : « Hammonis cornu inter sacratissimas Æthiopiæ gemmas ».

Or, l'on a retrouvé ailleurs que jadis en Ethiopie le culte de l'Ammonite, et poussé jusqu'à ce point que le fossile sacré passe pour l'œuvre directe et la représentation même de la divinité qui s'y incorpore. Tels sont, aux Indes, les *Salagramams*, au sujet desquels un ouvrage oublié, les *Mémoires d'une Société célèbre*, ou *Mémoires des Jésuites sur les sciences, les belles-lettres et les arts*, publiés par l'abbé Grosier (Paris et Nantes, 1790, 3 vol. in-8), donne la curieuse dissertation que nous reproduisons ci-dessous.

L'abbé Grosier, en terminant son article sur les *Salagramams*, posait une question qu'il laissait sans réponse, et à laquelle nous n'avons pas davantage la prétention de pouvoir répondre, celle des rapports du culte indien de l'Ammonite avec le culte égyptien, ou plus exactement lybio-phénicien, de Jupiter Ammon. Rappelons simplement que l'Ammon égyptien, devenu à la longue « père des pères de tous les dieux, créateur des êtres, formateur des choses, roi souverain, etc. » (Hymne à Ammon-Râ), était représenté, de même que le Baal-Hammon carthaginois, dieu igné et solaire,

1. De l'origine et de la formation d'une sorte de pierre figurée que l'on nomme Corne d'Ammon (*Mém. de l'Acad. royale des Sciences*, 1722).
2. *Hist. natur.*, liv. XXXVII, ch. LX, § 3.

sous les traits d'un homme dans la force de l'âge, porteur de cornes de bélier. Ces cornes qui, dans la symbolique antique, furent un attribut de puissance et de domination, sont remplacées, sur certaines représentations du dieu, par des coquilles temporales où l'on reconnaît sans peine des ammonites. Il paraît peu probable que l'Inde, restée jusqu'à une époque relativement récente sans marine ni grand commerce [1], et dont les croyances religieuses n'ont pas derrière elles le passé démesuré que longtemps on avait admis, ait fourni le symbole à la Phénicie et surtout à l'Egypte; le contraire plutôt serait vrai. D'ailleurs, c'est manifestement la ressemblance des cornes du Jupiter Ammon lybique avec les ammonites qui a fait donner à ces dernières, par les anciens, leur nom de *Cornua Hammonis*; et l'on sait qu'au voisinage du temple fameux de l'Oasis d'Ammon existaient d'innombrables vestiges coquilliers attestant, comme le remarque Strabon (liv. I, ch. III, § 4) d'après Straton et Erathosthène, la présence ancienne de la mer sur ces régions.

G. Hervé.

Eclaircissement sur les « salagramams », ou pierres dont les indiens se sont fabriqué des dieux,

Par l'abbé Grosier.

Il est parlé dans le vingt-sixième recueil des *Lettres édifiantes et curieuses*, écrites par quelques missionnaires de la Compagnie de Jésus, de la divinisation des *Salagramams*. C'est là que je renvoie ceux qui voudront être instruits amplement de tout ce qui regarde la matière, la figure, la couleur, les différents noms des *Salagramams*, et le lieu où on les trouve. Je me borne à ce qui a rapport à mon objet, après avoir averti que ce n'est pas seulement sur les bords du Gandica qu'on trouve de ces sortes de pierres, et que je suis bien sûr qu'il y en a un fort grand nombre en plusieurs autres endroits de l'Inde, aussi bien qu'en Europe, et particulièrement en France.

L'objet de l'admiration dans les *Salagramams*, et ce qui leur a mérité l'apothéose, c'est qu'on voit dessus, et même dedans, la figure d'une spire, dont les contours, depuis le centre qui est la partie la plus menue, vont toujours en grossissant par proportion jusqu'au cercle le plus extérieur. On voit aussi, dans quelques-uns, des trous, des cavités, des sinuosités irrégulières... Un Indien grossier et ignorant a persuadé à ses compatriotes que ces figures de spires, ces cavités, ces sinuosités étaient l'ouvrage d'un ver; bien entendu que ce ver était un Dieu; car, autrement, eût-il pu travailler sur un caillou plus dur que le marbre, et ne se nourrir que de ce qu'il en détachait avec ses dents? Sur cette supposition fausse sont bâties toutes les fables extravagantes, racontées des *Salagramams*, qui sont tantôt *Brama*, tantôt *Vichnou*, tantôt *Chivoudou*, tantôt quelqu'autre...

La figure que l'on voit aux *Salagramams* n'est autre chose que l'em-

1. Voy. Salomon Reinach, *Cultes, Mythes et Religions*, t. I, p. 409.

preinte qu'y a faite une *Corne d'Hammon.* Cela paraît évident en approchant l'un de l'autre, et en comparant le relief de ces coquillages avec le glyphe, ou le creux des pierres dont je parle. J'ai des Cornes d'Hammon qu'on dirait être le moule ou le cachet des *Salagramams* qu'on m'a montrés, tant ils s'ajustent exactement les uns sur les autres.

Quand la figure spirale est extérieure sur le *Salagramam*, la Corne d'Hammon s'est seulement appliquée sur le caillou, et y a laissé ses traits; mais quand elle est en dedans, cela vient de ce que le coquillage est entré dans la pierre. Alors il a fait une empreinte par chacun de ses côtés : et comme les contours de ce coquillage sont plus menus au centre qu'à la circonférence, il va en profondeur de la circonférence au centre, ce qui doit faire dans l'empreinte une figure toute contraire, c'est-à-dire, un cône ou cul-de-lampe : aussi le voit-on dans ces sortes de *Salagramams*, où les deux pointes des cônes sont opposées et se touchent presque, l'une montant de bas en haut, et l'autre descendant de haut en bas; en sorte que le vide représente l'espace qu'occupait le coquillage. Lorsqu'il n'y a qu'une empreinte extérieure, on ne voit qu'un cône, dont le caillou est la base...

Tous les *Salagramams* ne sont pas l'empreinte faite par la Corne d'Hammon : il y en a qui sont le coquillage même en nature, qui ne sont pas en glyphe, en enfoncement, mais en relief; en un mot, qui sont une vraie Corne d'Hammon engagée dans la pierre, et dont on reconnaît, sur la superficie qui est découverte, toute la forme...

Voilà bien des Dieux détruits d'un seul coup, et renvoyés au rang des plus viles créatures. Car celui qui le premier a porté le nom d'Hammon, et qui a été adoré sous la figure de ce coquillage, ne méritait pas davantage les honneurs divins... Le Jupiter des Egyptiens est appelé *Corniger Hammon*, parce que son symbole était une *Corne d'Hammon*, ou une corne de bélier à plusieurs contours, tel qu'on en voit, aplatis et réduits à un même parallèle. Alors ces deux figures se ressemblent parfaitement, et ont de l'affinité avec le nombril des animaux, et surtout de l'homme. « Id quod pro Deo colitur, non eam lem effigiem habet quam vulgò Diis artifices accomodaverunt; umbilico maximè similis est habitus. » (Quint. Curt., lib. 4.)

Les *Salagramams* des Indiens sont-ils l'*Umbilicus* des Egyptiens? et le culte de Jupiter a-t-il passé d'Afrique en Asie? c'est ce que j'ignore; il faudrait être plus versé que je ne suis dans l'histoire et la religion de ces peuples pour prononcer là-dessus. (*Op. cit.*, t. III, art. XIII, pp. 238-248.)

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOGRAPHIE

DERNIÈRE PHASE

DE LA

CONSTITUTION DE LA NATIONALITÉ ITALIENNE

(LA LANGUE : XIIIe-XVe SIÈCLE)

Par S. ZABOROWSKI

L'Italie moderne ne peut être expliquée, ne peut être comprise indépendamment des événements de son histoire depuis la chute de l'empire romain. Sa formation est en effet d'un genre unique. Dans le nord, en Scandinavie, la nationalité a son point de départ dans l'occupation du territoire par un peuple aryen, et son épanouissement dans le développement plus ou moins autonome de ce peuple. Dans l'ouest de l'Europe, au premier occupant aryen, se sont superposés d'autres peuples aryens de mêmes caractères ou à peu près. Il n'y a eu dépossession complète d'aucun d'eux. La France elle-même, aryenne d'abord par les Gaulois, est devenue gallo-romaine par une substitution du latin au gaulois, puis franque par l'effet d'une domination purement politique. On suit clairement l'évolution assez simple de sa langue, latin gallot modifié sous des influences germaniques. Et la masse de sa population, rejetant ou s'assimilant tous les éléments d'introduction moderne, est restée sans changements très profonds, ce qu'elle était peu de siècles après notre ère. On pourrait presque dire qu'elle présente encore les trois grands groupements qu'elle présentait déjà au temps de César.

L'origine de la nationalité espagnole est plus complexe, car elle ne débute pas par l'occupation en masse d'un peuple aryen. Et étant données les interventions considérables et longtemps permanentes de peuples africains et sémites, on pourrait affirmer qu'elle n'a jamais été aryenne que de langue. Mais son aryanisation, dans cette limite, s'est opérée rapidement et d'un seul coup, à la lumière de l'histoire. Et l'origine de sa nationalité coïncide avec cette opération, nette et distincte. Elle a failli sombrer dans sa lutte contre les Maures. Mais on en suit le développement sans discontinuité bien profonde.

La Grèce moderne elle-même, si bouleversée au point de vue ethnique,

accuse, du moins par sa langue, une certaine permanence dans sa personnalité, à partir de sa première origine...

L'Italie, maîtresse du monde pendant des siècles, n'a plus été ensuite maîtresse seulement d'elle-même, presque jusqu'à nos jours. Elle a été assaillie, occupée par toutes sortes de peuples. Bien plus, elle a été envahie, subjuguée, dominée même tour à tour par tous les peuples de l'Europe, à peu de chose près : par des Grecs, des Espagnols, des Français, des Germains, des Allemands, des Sarrasins, même des Scandinaves et d'une double origine, les Goths descendus de la Suède par la mer Noire, les Normands descendus de la Norvège et du Danemark par l'Océan et la Méditerranée.

Pour retrouver en Europe une race, un peuple qui n'ait pas foulé cette terre de l'Italie et n'y ait pas pris pied, il faut remonter jusqu'à l'extrême Nord-Est.

Nous dirions qu'elle est privilégiée, n'était le sens dérisoire qu'on attacherait à ce mot en la circonstance, par sa situation géographique en pleine Méditerranée, qui l'expose à tous les contacts, et son attache continentale avec le centre même de l'Europe.

Cette situation lui a permis de dominer le monde comme assise géographique de l'empire romain. C'est par un effet de ses avantages que celui-ci a pu étendre la main à la fois sur le Danube et sur l'Espagne, en Égypte, en Asie et jusqu'en Angleterre. Mais elle en fait aussi une dépendance de la grande masse de la population de l'Europe.

J'ai exposé comment les Romains furent sur le point de latiniser la Germanie. Quels changements profonds dans toute l'histoire, et dans l'évolution même de l'univers entier, si un tel événement s'était accompli! L'empereur Auguste, après la défaite de Varus, ne cessait de pleurer ses légions de Germanie. Qu'eût-ce été s'il eût pu voir par avance les suites incalculables de cet événement! Ce jour-là le destin surpris avait changé sa route.

La Germanie latinisée, c'était la civilisation romaine à peu près inattaquable. Les invasions qui devaient bouleverser l'empire et en renouveler la face ne se seraient pas produites. L'énorme écoulement de forces barbares qui l'a submergé aurait pris une autre direction et une autre forme. La Germanie elle-même eût eu le sort de la Gaule et peut-être de la Gaule sans les Francs.

Avec les invasions germaniques et autres, la destruction de la culture romaine a été relativement facile et rapide partout. Elle a été l'objet d'un abandon aussi brusque que complet en quelques pays, abandon si brusque et si complet en Tunisie. Le monde moderne part donc presque partout de la barbarie qui a renouvelé la mentalité des peuples comme leur sang, dès la chute de l'empire romain, à peu près dès le ve ou vi^e^ siècle de notre ère.

Mais il ne pouvait pas en être de même en Italie. La culture romaine y était bien plus complètement développée qu'ailleurs et plus profondément enracinée dans le sol. Les barbares envahisseurs n'ont d'ailleurs pas voulu d'abord la détruire. A part des actes de banditisme de passants, ils ont mis un certain point d'honneur à se montrer à son niveau, tels les Ostrogoths

de Théodoric. Et d'âge en âge, le prestige de Rome, de la Rome antique, a exercé une séduction sur presque tous les conquérants de l'Italie. La papauté, intéressée elle-même à se couvrir de ce prestige, intervenait sans cesse auprès des hommes nouveaux pour le conserver plutôt que pour le détruire. De là en partie ces interminables convulsions dont l'histoire de ce pays offre le douloureux spectacle. Encore au XIIe siècle, les formes extérieures de la culture antique y obsédaient les imaginations, renaissaient sans cesse, au moins partiellement, dans l'organisation politique.

Avec la domination des Lombards se montre déjà un peu de ce renouveau avec lequel s'édifiera l'Italie moderne par-dessus les ruines de l'Italie antique. Et cependant, lorsque près de cinq siècles plus tard, les Italiens prennent conscience pour la première fois de leur existence nationale, grâce à l'antagonisme des dominations étrangères qui les opprimèrent tour à tour, c'est surtout à l'ancienne Rome que leurs villes empruntent les principes constitutifs de leur liberté et le nom même de leurs magistrats. Leur renaissance s'opère à la suite d'une diffusion de l'étude du droit romain.

Mais après les nouvelles bourrasques déterminées par l'impérieuse intervention de Frédéric Barberousse et la lutte soutenue contre la papauté par Frédéric II, lutte à la suite de laquelle le royaume des Deux-Siciles passa aux mains de Charles d'Anjou (1261-1280), les formes anciennes d'organisation ne peuvent décidément plus s'adapter aux conditions nouvelles de l'existence. Et les influences territoriales, divergentes d'une province à l'autre, s'opposent décidément à toute tentative visant à une certaine unité ou à une certaine uniformité dans le régime politique.

Cette fois alors, c'est bien l'Italie moderne qui naît, se développe, se constitue. Pour la première fois, nous nous trouvons, après tant de bouleversements et à cause d'eux, devant un pays neuf. Il date seulement du XIIIe siècle, de la fin du XIIIe siècle. Par la date de sa naissance, la nationalité italienne avec sa langue se classe ainsi parmi les plus jeunes. Elle est même la plus jeune.

Dans le nord, où l'influence de la féodalité lombarde, franque, germanique, allemande, s'était le plus souvent et le plus vivement fait sentir, et où les villes avaient subi le plus complètement la domination des podestats, ou s'étaient mises souvent aux mains de tyrans pour éviter l'anarchie, le régime aristocratique l'emportait. Toute la vallée du Pô allait rester divisée en duchés et en comtés, sauf le territoire de la République de Venise. Mais celle-ci même éliminait tout élément démocratique de son organisation. Le peuple avait perdu le droit de prendre part à l'élection du doge. On lui enleva également celui de prendre part à celle du grand conseil. En même temps l'éligibilité fut restreinte aux membres des familles des conseillers en exercice. De sorte que le pouvoir devint héréditaire entre les mains d'un petit nombre de familles (1297). Les abus que devait engendrer ce système restrictif aboutissant à livrer l'honneur et la vie de tous les membres de la cité à la discrétion d'une magistrature anonyme, le conseil des Dix, ont eu des conséquences néfastes faciles encore

à reconnaître aujourd'hui. Il fut une force pendant les siècles d'incertitude et d'obscurité du moyen âge.

Gênes fut aristocratique elle aussi, mais d'une autre manière et par le rôle rempli par les membres des familles nobles de ses environs.

La Toscane, moins souvent et moins complètement occupée par les envahisseurs, plus libre à la fois vis-à-vis de l'église et vis-à-vis de l'empire, a conservé mieux un certain particularisme provincial et recouvré plus tôt une physionomie propre. Florence, qui avait fait dans son administration une large place aux corps de métiers, finit par remettre tout le pouvoir entre les mains de leurs chefs élus (1282). Ces chefs élus, appelés *prieurs des arts*, formèrent un conseil exécutif ou *seigneurie* renouvelé tous les mois, qui exerça sans partage la souveraineté. Ces *prieurs des arts*, mandataires de tout le peuple, logés dans le palais public, vivaient ensemble et mangeaient à la même table, aux frais de l'état. Les prieurs des *arts majeurs*, juges, notaires, banquiers, médecins, merciers, fourreurs, drapiers, étaient la majorité. Les *arts mineurs*, teinturiers, cardeurs, laveurs, forgerons, tailleurs de pierre, d'abord laissés à l'écart, ne tardèrent pas à être représentés aussi par leurs élus, dans la seigneurie. La grosse bourgeoisie et la petite, le peuple noble et le peuple artisan, étaient ainsi à peu près sur le même pied. Les nobles féodaux seuls furent déclarés inéligibles aux fonctions de la seigneurie, comme n'exerçant aucune profession. Les citadins n'avaient que trop à se défier de leur ambition et de leur turbulence. Pour acquérir le même droit de cité que les ouvriers, ils durent renoncer à leurs prétentions féodales et se faire immatriculer dans l'un ou l'autre corps de métier. Une loi vint par la suite interdire l'immatriculation de familles nobles suspectes et d'ailleurs de toute famille à la charge de laquelle aurait été relevé quelque crime en l'espace de dix ans.

On ne pouvait, on ne pourrait encore imaginer une organisation plus démocratique. Elle était entièrement nouvelle. Elle montre assez quelle importance était acquise, déjà à la fin du XIIIe siècle, aux travailleurs de toutes les professions. Et il devait en résulter un bien très considérable pour le développement de toutes les industries, l'amélioration du bien-être, l'accroissement de la culture matérielle et intellectuelle.

Sienne imitait Florence un an après, en 1283. Presque toutes les villes de Toscane suivirent cet exemple, et enfin Gênes elle-même.

Les rivalités d'intérêt ne furent point apaisées pour cela. Une lutte meurtrière se poursuivit en particulier entre Gênes et Pise qui finit par succomber. Mais, de cette agitation tumultueuse dans la liberté, sortait un fécond labeur. Et la prospérité se répandit sur toute l'Italie du nord. L'industrie de la laine introduite par un ordre religieux, l'ordre des *Humiliés*, y était devenue une des sources de richesse les plus importantes. De grands travaux hydrauliques y étaient exécutés. Les immenses levées de terre destinées à empêcher les débordements du Pô, à régulariser son cours, à utiliser ses eaux en irrigations, datent sans doute en grande partie de cette époque. L'énorme canalisation qui conduit les eaux du Tessin à Milan, était achevée à la fin du XIIIe siècle. Le terrassement

régulier du bassin en amphithéâtre de l'Arno se terminait aussi, en même temps que les aménagements pour la culture de la vigne, du figuier, de l'olivier, qui ont fait de la Toscane un jardin.

Une transformation sociale profonde avait été la condition préliminaire et l'accompagnement de ces transformations agricoles. Les bourgeois des villes, devenus propriétaires, avaient affranchi leurs serfs. Ils en avaient fait leurs métayers ayant le même profit qu'eux dans les grands rendements, intéressés comme eux à toutes les améliorations. Des évêques, des nobles mêmes avaient dû suivre cet exemple, à leur grand avantage d'ailleurs.

La population tout entière avait vu son existence devenir meilleure par e relèvement des classes les plus mal traitées jusque-là et les plus pauvres. Et comme la confiance rend courageux et hardi, elle a étendu au loin le rayon de ses entreprises. Venise est, à la fin du XIIIe siècle, maîtresse d'une partie des îles et des côtes de la Grèce, de l'île de Crète, de plusieurs enclaves du littoral asiatique. En 1284 elle frappe son premier sequin pesant 3 gr. 559 d'or pur. Elle entretient trois cents gros navires et quarante-cinq galères toujours bien armés, plus de deux fois autant de navires marchands. Ses seules constructions navales occupent dix mille ouvriers et elle a trente-cinq mille marins. Le Vénitien Marco Polo pénétrait alors jusqu'au fond de l'Asie, et avec quelle intelligence et quel esprit d'observation! Gênes exploitait les côtes d'Espagne, de France, d'Asie Mineure, possédait à Constantinople le faubourg de Péra et une colonie (Caffa) en Crimée.

Toujours à la même époque, en 1288, Milan possédait treize mille maisons, six mille fontaines, quatre cents fours à boulangers, cent cinquante hôtelleries, environ deux cent mille habitants, des fabriques de toutes sortes. Vérone, en 1300, fabriquait 20 000 pièces de drap dans son année. Florence comptait 90 000 habitants dans ses murs et 170 000 dans son territoire. Elle pouvait mettre sur pied une armée de 25 000 hommes. Elle renfermait cent dix églises, deux cents fabriques de tissage de laine qui occupaient 30 000 ouvriers et elle exportait quatre-vingt mille pièces de drap par an. Sienne elle-même en expédiait pour le Levant plusieurs milliers.

On est un peu stupéfait de l'essor dont témoignent ces chiffres alors que l'Italie n'a pas eu un siècle de tranquillité politique et que les fléaux des guerres, des invasions étrangères et des luttes intestines, n'ont cessé de s'abattre sur elles qu'à des intervalles plutôt courts. Il n'y a pas eu de miracle cependant. Et il faut bien reconnaître que rien de semblable n'eût pu avoir lieu, si l'empereur Conrad II n'avait pas inauguré, dès le XIe siècle, la politique anti-féodale et presque démocratique d'affranchissement des villes vis-à-vis de leurs évêques, ducs et comtes, que devait consacrer Henri IV au cours de sa lutte contre le pape Grégoire VII.

L'Italie riche et prospère, toujours agitée, mais entreprenante et travailleuse, entrepôt du commerce de toute l'Europe avec l'Orient à la fin du XIIIe siècle, se montrait tout à coup avec une grande avance sur tous les peuples et allait devenir le premier foyer des lumières et des arts.

Les plus anciens monuments de sa langue ne sont pas antérieurs à cet essor général de la nationalité. On se demande tout d'abord pourquoi le latin n'est pas resté la langue nationale de l'Italie. Lui seul s'écrivait et il n'a pas cessé de s'écrire. De plus Rome, la papauté, l'Église tout entière s'efforçaient constamment d'en maintenir la vitalité. Dans toutes les villes un nombreux clergé, et dans les villages mêmes le curé catholique, se servait ordinairement du latin. Et à la veille de la renaissance, dès le XIVe siècle, les œuvres classiques de la littérature latine reprenaient sur les esprits un ascendant considérable.

Mais des événements de trois sortes différentes s'étaient alors accomplis.

D'abord par défiance à l'égard du paganisme, les chrétiens, les évêques en tête, avaient mis de côté cette littérature classique trop brillante, trop mondaine, et d'inspiration généralement très funeste pour le mysticisme et toutes les formes de piété, de décence chrétienne. Elle était l'expression, la glorification d'une civilisation que la papauté elle-même, en en exploitant le prestige et en en adoptant même parfois les vices, avait dû condamner et maudire avec force. Il y avait d'abord comme un parti pris de l'ignorer que des hommes comme saint Jérôme ont imposé. — Et de ce parti pris est sorti et devait sortir inévitablement une ignorance réelle.

En second lieu, les barbares, en qui l'Église voyait des instruments et des complices, faisant de cette ignorance la règle générale, rompaient partout la tradition, en détruisant les éléments mêmes de la culture antique. Celle-ci disparut réellement à la suite des bouleversements successifs qui ont plus d'une fois comme anéanti la population ancienne elle-même, au profit d'intrus impérieux et grossiers. L'Italie a plus d'une fois assimilé ou policé ses maîtres barbares. Mais ce ne fut pas sans perdre elle-même de ses caractères et sans changer sa mentalité. Et elle dut bien, dans le nord, rester à la fin comme effacée, sous l'amoncellement des couches d'envahisseurs et d'émigrants qui s'y sont superposées.

Enfin, et ce sont là les phénomènes du troisième ordre, lorsque le sentiment de nationalité surgit, ce sont vraiment des couches nouvelles de population qui entrent en scène.

Nous venons d'insister sur les circonstances à la suite desquelles les villes de l'Italie du nord et de la Toscane ont peu à peu conquis leur liberté et même une certaine puissance soutenue et rehaussée bientôt par une prospérité remarquable. Nous avons montré la bourgeoisie de ces villes se substituant même en grande partie aux nobles dans la possession de la terre. L'exemple donné par Florence et suivi bientôt par beaucoup d'autres villes, est la démonstration saisissante de la rapide ascension, au milieu du chaos des grandes luttes politiques, des rivalités jamais apaisées des empereurs et des papes, des évêques et des comtes, de la rapide ascension des classes qui travaillaient, qui produisaient, qui faisaient vivre tout ce monde de décor et de bataille. N'étaient admis à exercer ses droits civiques à Florence, ne comptaient au XIIIe siècle, que ceux-là seuls qui avaient un métier dans la main, qui exerçaient une profession. Les cardeurs et laveurs de laine, les tailleurs de pierre, avaient leur place et leur rôle dans la cité

dont les nobles, occupés seulement d'intrigues et de guerres, étaient exclus Ce mouvement contre les nobles devint général et celui contre le haut clergé, les évêques vivant en grands seigneurs, n'avait pas été moins général et moins vif.

C'est grâce à lui que s'est constituée l'Italie moderne.

Le haut clergé, l'aristocratie, tous les descendants de conquérants écartés, le peuple, le petit peuple comme la bourgeoisie, a été mis à découvert. Il a occupé toute la scène. Il était la nation, et il parlait une autre langue, une langue à lui. C'est par lui qu'a été faite la langue italienne.

Le latin jusqu'alors était toujours la langue écrite ; et il ne devait d'ailleurs pas cesser d'être la langue écrite pour l'église. Mais depuis longtemps ceux qui ne lisaient pas, n'écrivaient pas, avaient une autre langue. Il y avait un latin vulgaire déjà à la belle époque classique, vers le commencement de notre ère. Il y est fait allusion par les auteurs anciens sous les noms de *lingua vulgaris* ou *plebeia*, de *lingua rustica*, et aussi plus tard sous celui de *lingua laica*, terme bien significatif, tout ce qui tenait à l'église continuant à parler latin. La différence entre ces langues et le latin ne semble pas avoir été bien grande dans les premiers siècles. Ceux qui les parlaient, parlaient aussi ou tout au moins comprenaient le latin littéraire. Mais cette différence s'est accrue peu à peu. Pendant que le latin littéraire fixé par l'écriture se conservait purement dans son vocabulaire et sa grammaire, le latin populaire évoluait dans une double direction et sous une double influence. Il évoluait avec le temps dans un sens général et uniforme, sous l'action des changements opérés dans les conditions communes de l'existence et dans la mentalité. Il évoluait aussi sous l'action des circonstances locales qui imprimait une physionomie particulière à la vie de chaque province, dans le sens du particularisme provincial. C'est-à-dire qu'en même temps qu'il s'éloignait du latin littéraire, il se divisait en dialectes particuliers. Et alors arriva le moment où ceux qui le parlaient ne comprenaient plus la langue écrite. C'est au cours du XIIIe siècle au plus tard que cette situation, ces conditions se sont réalisées. La masse du peuple ne comprenant plus guère le latin, il a bien fallu écrire dans la langue qu'il parlait, chaque fois qu'on s'adressait à lui. C'est donc aussi au cours du XIIIe siècle qu'on a commencé à écrire l'italien.

Nous n'avons pas de documents nous permettant de suivre les phases de sa formation. Il n'y a pas à douter que sa phonétique même s'est modifiée suivant les contacts qui lui ont été imposés avec les langues étrangères. Les dialectes italiens du nord ont subi l'action du provençal, du germanique. Il y a plus de 140 mots d'origine germanique dans l'italien. Je ne parle que des mots d'origine reconnaissable. Des Goths eux-mêmes l'italien a hérité de quelques noms propres. Les dialectes du midi et de la Sicile ont subi de leur côté une action modificatrice du grec et de l'arabe. Il n'est pas toujours possible d'établir la nature de cette action déformatrice. Elle s'est exercée le plus souvent sans qu'on l'ait senti, sans qu'on s'en soit aperçu, en raison de l'imitation involontaire des sons, des mots entendus par les Italiens vivant au contact de Grecs ou d'Arabes. Cette imitation est elle-

même si capricieuse, si peu exacte, qu'il est impossible le plus souvent de reconnaître les sons ou mots imités. Des mots grecs reconnaissables ont en outre pénétré dans ces dialectes et des mots arabes aussi, dans ceux de la Sicile, notamment. C'est, par exemple, certainement, bien qu'il ne soit pas possible de l'établir, à la domination arabe que le sicilien doit le défaut de sonorité et la dureté qui le séparent des autres dialectes italiens.

L'influence du provençal s'est exercée par sa littérature. Au XIIe siècle, celle-ci était déjà florissante. Des poètes provençaux passèrent les monts pour faire entendre leurs chants d'amour et de guerre. Ils furent l'objet d'un certain engouement. Leurs poésies étaient nouvelles par leur langue et leurs sujets. Elles eurent à l'époque une saveur attrayante de modernisme, car seules elles évoquaient les émotions, les passions de la vie réelle contemporaine. Un certain nombre de ces poètes, invités à venir charmer quelque peu l'entourage des princes, comtes et ducs, restèrent à leurs cours. L'empereur Frédéric II en appela jusqu'en Sicile. Ils répandirent le goût de la littérature poétique et firent aimer les langues vulgaires qui, échappant au conventionnel et à l'imitation, exprimaient avec une vivacité originale les sentiments de tous. Les premiers troubadours italiens écrivirent en provençal. Et lorsqu'ils écrivirent en dialecte italien, ce fut pour imiter servilement les poètes provençaux. Les Siciliens furent de ceux-là, ayant à leur tête Frédéric II lui-même.

C'est un troubadour provençal qui le premier, à la fin du XIIe siècle, inséra dans ses œuvres quelques vers en dialecte italien de Gênes. Mais ce n'est que vers le milieu du XIIIe que se créa un mouvement en faveur de l'emploi de la langue vulgaire comme langue écrite. Bologne fut peut-être le principal centre de ce mouvement, un certain Guido Guinicelli qui répandit le goût du *dolce stil nuovo* y ayant fait école. Mais c'est dans les villes de la Toscane, Pise, Sienne, que surgirent de vrais poètes qui assouplirent la langue par de libres chansons. Vers le même temps, en Ombrie, dans les villes du nord, des hymnes religieuses furent composées en langue vulgaire. Ces hymnes étaient à l'usage de membres de confréries qui ne comprenaient assurément pas le latin. Car on n'admettait pas alors qu'on pût traiter de choses sérieuses autrement qu'en latin.

Cependant on se servait aussi du français. On s'en servait pour l'histoire, pour les traités didactiques, etc. Ainsi, de 1296 à 1298, Marco Polo, prisonnier à Gênes, fit rédiger sous sa dictée, par un lettré, Rustigielo de Pise, le récit de ses célèbres voyages, en français. Déjà auparavant, un savant florentin, Brunetto Latini, réfugié, il est vrai, en France, à Paris même peut-être (de 1260 à 1269), avait composé une sorte d'encyclopédie, le *Trésor*, en français. Il s'était servi du français comme de « la parleure la plus délitable et la plus commune à toutes gens » ; ce qui veut bien dire qu'alors se servir du latin c'était demeurer inaccessible à la grande masse. Son *Trésor* fut d'ailleurs traduit en italien, avant la fin du XIIIe siècle. Il y eut alors beaucoup d'ouvrages italiens qui n'étaient que de simples traductions du français.

L'usage de l'italien ne s'est pas imposé, ne s'est pas généralisé avant

Dante. Né en 1265, Dante (est encore un Florentin, d'un famille florentine, et qui a même été l'élève de Brunetto Latini), Dante avait composé certains ouvrages déjà avant la fin du XIIIe siècle. Ce sont ses poésies lyriques, ses *canzoni*, qui se ressentent encore d'une simple imitation des troubadours provençaux, et sa *Vita nuova*.

Sa *Vita nuova* est une exaltation de son amour pour une jeune fille qu'il a immortalisée sous le nom de Béatrice.

Lorsqu'il la composait, il admettait lui-même encore, malgré sa préférence pour l'italien, que la langue vulgaire ne pouvait être convenablement employée que pour les chansons et les poésies amoureuses. Il admettait même qu'on ne pouvait pas traiter avec elle de sujets philosophiques. Mais il ne faisait ainsi qu'exprimer l'opinion courante, que se soumettre à l'usage. Ce n'est que plus tard qu'il fut un des premiers à le combattre, à le dénoncer comme un préjugé.

Il était d'ailleurs presque sur le point de devenir un révolté. Après avoir occupé de hautes fonctions dans sa patrie, Florence, il en avait été exilé, vers 1304. Il aimait vivement cette patrie. Et la colère et la haine qu'il lui a montrées plus tard ne venaient que de l'excès de cet amour déçu. Après des moments d'extrême misère, il disait encore, s'adressant à une de ses chansons : « O ma petite chanson montagnarde, tu vas partir; peut-être verras-tu Florence, mon pays, Florence qui, veuve d'amour et dénuée de pitié, me repousse hors d'elle. Si tu y entres, dis-lui : « Désormais on ne peut plus faire la guerre à mon seigneur. Une chaîne le tient là d'où je viens, et quand bien même ta cruauté envers lui se relâcherait, il n'a plus la liberté de retourner vers toi. »

Malgré son sens littéral, « Ingrate patrie, tu n'auras pas mes os », cette plainte, par son accent, exprime des regrets toujours cuisants, et l'espoir à jamais totalement perdu de revoir la patrie. Un des aïeux de Dante avait été armé chevalier, de la main même de l'empereur Conrad III (1147). Dante avait toujours vu le salut, pour sa patrie même, dans l'empereur germanique. Il avait appelé Henri VII. Et la mort prématurée de celui-ci (24 août 1313) lui causa un véritable désespoir. L'autorité de l'empereur pour lui venait de Dieu, comme celle du pape. Elle était d'un ordre seulement un peu moins élevé que celle du pape. Ce n'était pas un penseur très vigoureux. Une fois engagé dans la politique, il avait admis tous les compromis qu'avaient inspirés les intérêts de son parti. Il fut par là vraiment de son temps. Il partagea les passions excitées par les luttes qui agitaient son pays. Il les exprima avec vivacité. Et c'est en cela peut-être que fut la source de son génie. De son caractère passionné sont sortis en effet l'animation, la vie qui a rendu son œuvre attachante. Il a pénétré les âmes, d'abord grâce à la langue même qu'il parlait. Dans le *Convivio*, sorte de commentaire de quelques chansons, écrit après 1306, il dit lui-même qu'il se sert de l'italien, afin de faire asseoir même les simples à ce « banquet » de la science. Il le compare toutefois au pain d'orge, le latin étant le pain de froment.

Dans le *De vulgari eloquio*, écrit avant 1305, il réservait encore au latin les

sujets graves, d'histoire et de science. Il se fait toutefois, du latin, détail singulier, une idée peu exacte, en le donnant presque comme une langue de convention inventée par les savants des divers pays pour s'entendre entre eux. Il n'envisageait pas les langues romanes comme dérivées du latin. Il reconnaissait seulement leur parenté avec lui. Et de ces langues, la plus parfaite, selon lui, était l'italien, parce que justement elle était plus proche du latin. Il y avait toutefois beaucoup de dialectes italiens. Il en fait deux groupes séparés par les Apennins et en compte QUATORZE. Il accorde la prééminence sur tous au *vulgaire illustre*. Ce *vulgaire illustre* c'est le toscan lui-même, qu'il parlait et qu'on parlait déjà hors de la Toscane à cause de son récent caractère littéraire et des œuvres composées avec lui. Il commet à son sujet la même erreur que pour le latin. Il se rend mal compte de son identité avec son dialecte maternel et de la raison de son expansion. Il en fait un éloge enthousiaste. Il deviendra en effet la langue nationale de l'Italie, mais grâce à lui. Il impose cependant encore quelques restrictions à son emploi.

Des ouvrages d'imagination, décrivant l'enfer et le ciel, étaient à son époque assez répandus. Dante s'empara de ce thème, qui éveillait alors toujours de vives émotions, pour servir de cadre à son poème.

Avec la langue vulgaire, dont il fit un magnifique emploi, il était, sur ce thème, bien certain d'avoir un véhicule puissant pour ses conceptions philosophiques, religieuses, morales et politiques.

Sa *Comédie*, plus tard appelée *divine*, fut donc accueillie avec un enthousiasme qui ne fit que croître sans cesse. C'est un chef-d'œuvre par l'extraordinaire puissance de l'imagination et la richesse du style. C'est le chef-d'œuvre unique. Car sa langue est restée, après six siècles et presque sans changement, la langue littéraire de l'Italie. *Profondeur mystique*, *dialectique ardue*, *amour et haine*, *soupir du troubadour et cris de guerre des partis*, *orthodoxie d'un moine et libre penser d'un* PATARIN, *attachement du guelfe pour la liberté et du gibelin pour l'ordre*, *le monde et Florence*, *le ciel et la terre se confondent et se heurtent dans ce poème qui est un reflet troublant et merveilleux de cette époque et ne pouvait être d'aucune autre époque.* L'Italie, libérée de deux monstrueux pouvoirs, n'a plus d'orientation commune. Elle se divise, se morcelle, tombant en détail sous la griffe de tyranneaux. Mais lui voilà une langue commune, lui voilà d'ardents poètes pour lui signaler ses maux et lui en faire honte.

Elle va se ressaisir avec ceux qui lui créent un idéal, dans le culte de sa littérature nouvelle et dans celui de l'art.

Après la mort de Dante (1321), son poème déjà lu partout avidement, à cause même de l'*âpreté d'un fruit si fortement acide*, devint l'objet d'une sorte de vénération religieuse. De toute part on entreprit de l'expliquer et de le commenter comme un livre national et sacré. Les jugements qui y sont prononcés sur les choses et les hommes revêtirent la gravité tragique du définitif, ceux qui figuraient dans son *Enfer* furent frappés pour toujours aux yeux du monde. Le seigneur de Milan, vicaire impérial, Matteo Visconti, réunit les plus savants des philosophes, des théologiens, des ar-

chéologues pour interpréter son texte, comme un texte hiératique. Florence, honteuse et attendrie d'avoir forcé son plus illustre enfant « à monter et à descendre l'escalier de l'étranger », redemanda ses restes, comme de saintes reliques, au seigneur de Ravenne. Peu après, elle fondait une chaire consacrée uniquement à la lecture et au commentaire de la *Divine Comédie*.

Et les honneurs divins qu'on ne pouvait plus rendre à Dante, on les rendit à son successeur le plus proche, Pétrarque. Pétrarque (1304-1374), qui avait chanté la gloire de Rome en hexamètres latins, chanta aussi l'amour dans la langue de Dante avec plus de naturel et sa Laure devint l'heureuse rivale de Béatrice. Lui aussi était un Florentin, et son père avait été exilé comme Dante.

Visconti lui fit prendre rang parmi les princes dans une solennité. Et que les temps étaient changés! On se disputait l'honneur de l'héberger, ne fût-ce qu'un jour. Florence le faisait supplier, par Boccace, d'honorer sa patrie de son retour. Un bourgeois de Bergame, pour le posséder une nuit dans sa maison, faisait décorer une chambre et dorer un lit qui ne devait servir que cette seule fois. Au jour de Pâques de l'année 1341, le peuple de Rome lui décerna d'enthousiasme le triomphe disputé aux empereurs. Pétrarque, couvert du manteau de pourpre, monta au Capitole et reçut la couronne de laurier.

L'Italie était bien prise, prise tout entière, hors l'obscur midi. Elle avait désormais sa langue: en elle enfin aussi s'éveillait un sentiment national qui s'alliait avec un certain culte de ce qu'il y avait de glorieux dans son passé. Dans celui-ci existait sans doute quelque chose qui, plus tôt, eût été périlleux. Il aurait gêné, entravé même l'épanouissement de la langue, expression nécessaire d'une vie renouvelée.

Mais maintenant il n'allait ajouter que plus d'éclat et de force à la civilisation italienne qui allait inaugurer la prestigieuse époque de la Renaissance.

Nous n'aurons plus dorénavant à nous occuper d'histoire, puisque la formation de la nationalité italienne dans ses groupements politiques et sociaux et dans sa langue est maintenant expliquée.

Mais il est toutefois au moins curieux de retrouver l'Étrurie à l'origine de la nation italienne pour la langue, comme nous l'avons retrouvée à l'origine de Rome même pour l'organisation politique et religieuse. C'est une revanche que les événements lui ont réservée contre le joug et les injustes spoliations qu'elle avait subis.

SUR LA SIGNIFICATION DES PÉTROGLYPHES DES MÉGALITHES BRETONS

Par G.-H. Luquet.

I. — Signes scutiformes.

Les signes dits scutiformes gravés sur les mégalithes bretons ont été jusqu'à présent considérés comme des représentations de boucliers. Cette interprétation nous semble n'être en réalité qu'un refus d'explication, car on ne la donne que faute d'une autre. En effet, les rapprochements présentés par Déchelette [1] nous semblent purement arbitraires. D'autre part, si l'on peut trouver à ces dessins, en ne tenant compte que de leur aspect général, une vague ressemblance avec des boucliers, cette forme pourrait

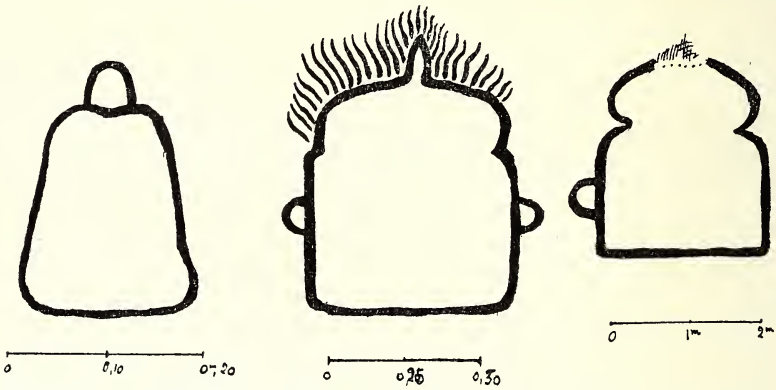

Fig. 87. — Keriaval (Carnac). Fig. 88. — Ile Longue (Baden). Fig. 89. — Mané Rutual (Locmariaquer).

Signes scutiformes des mégalithes du Morbihan.

tout aussi bien suggérer d'autres interprétations : étrier pour la figure 87, marmite pour les figures 88 et 89. M. de Mortillet [2] invoque les boucliers des pétroglyphes scandinaves ; mais il est obligé de reconnaître qu'aucun bouclier réel n'a été retrouvé en Bretagne, et, d'autre part, les boucliers scandinaves, soit représentés (fig. 90 et 91), soit réels, sont circulaires. L'interpré-

1. Déchelette, *Manuel d'archéologie*, t. I (Archéologie préhistorique), p. 612.
2. A. de Mortillet, Les figures sculptées sur les monuments mégalithiques de France, dans *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, septembre 1894, p. 296. Comme je soutiens des idées différentes de celles de cet auteur, je me fais un devoir de signaler qu'un assez grand nombre des illustrations de cette série d'articles sont empruntées à son étude où se trouve résumée une précieuse collection de documents.

tation bouclier ne peut donc être conservée qu'à défaut d'une meilleure. Or il nous semble que l'idée de stylisation, dont l'abbé Breuil a tiré un si grand parti, en particulier pour les figures paléolithiques, peut rendre ici les mêmes services, et permettre de voir dans ces signes des dégénérescences stylisées de figure humaine qui joue un grand rôle dans les représenta-

Fig. 90. — Tanum (Bohüslau).

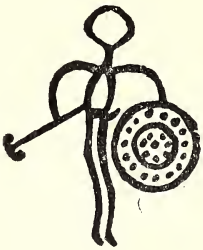

Fig. 91. — Près de Nedre-Hede (Götheborg).

Gravures sur rochers, Suède.

tions néolithiques d'autres régions françaises (grottes sépulcrales du bassin parisien et dalles sculptées du Midi), sans parler du néolithique ibérique.

Nons distinguerons dans ces signes trois grandes catégories :

1° Ceux qui ont la forme d'un étrier ou d'un écu héraldique renversé.

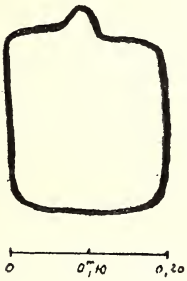

Fig. 92. — Mané-Lud (Locmariaquer).

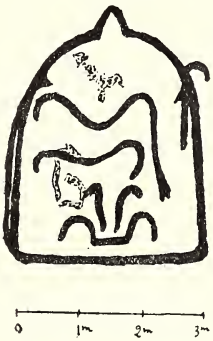

Fig. 93. — Mané-er-Hrœck (Locmariaquer).

Fig. 94. — Pierres-Plates (Locmariaquer).

Signes scutiformes des mégalithes du Morbihan.

Nous y voyons une simplification du *corps humain entier*, où la partie élargie correspond au corps et l'espèce de bouton supérieur à la tête. Cette forme générale se retrouve dans les fig. 87 (où la tête est nettement détachée du tronc, peut-être par le collier des figures moins stylisées), et 92. On pourrait considérer comme une représentation schématique du corps féminin les figure 88, 89, 93, 95, où le double étranglement latéral correspon-

drait à la « taille », c'est-à-dire à l'étranglement du buste féminin au-dessous des seins. Les sortes d'anses des figures 88 et 89 correspondraient aux bras.

2° A côté des figures représentant le corps entier, d'autres correspondraient selon nous au *visage isolé*. Le type le plus caractéristique nous semble fourni par la figure 94 où il nous semble difficile de ne pas reconnaître les deux yeux et la ligne en forme de T ou d'Y représentant dans les figures humaines incontestables de la même époque l'ensemble du nez et des arcades sourcillières. Le même ensemble se retrouverait dans la figure 96, où les yeux sont absents, et qui est réduite au contour du visage, la ligne médiane correspondant au nez; les deux traits situés au-dessous de cette figure pourraient représenter les seins. Les figures 97 et 98, *c*, *d*, *e*, sont du même type, mais les yeux sont multipliés. Les figures 99 et 100 sont encore analogues; mais les yeux, également multipliés, sont de deux types différents, les uns représentés par une circonférence entière comme dans les figures précédentes, les autres par une sorte de fer à cheval dont les branches seraient horizontales. En rapprochant ces demi-circonférences des signes analogues des fig. 88 et 89, j'y avais d'abord vu une schématisation des bras, mais d'autres termes de comparaison me semblent rendre plus probable l'interprétation des yeux. La fig. 101 serait également un visage, où les yeux, disparus dans 96 et réduits dans 97 et 98 à un motif décoratif de plus en plus simplifié, sont remplacés par un autre motif décoratif, peut-être apparenté aux signes pédiformes sur lesquels je me propose de revenir.

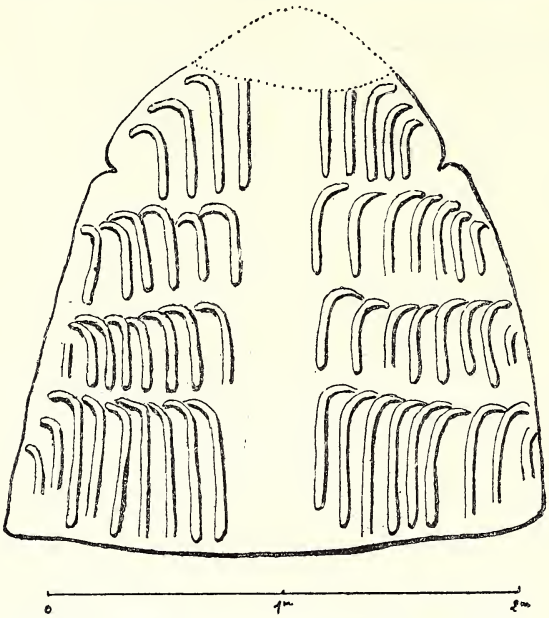

Fig. 95. — Signes gravés sur la dalle de fond de la Table des Marchands (Locmariaquer).

3° Enfin nous rangerions dans un troisième groupe des figures composites réunissant dans un ensemble unique la schématisation du corps entier et celle du visage : ce serait des *visages inscrits dans des corps*. Dans la fig. 98 *b*, le contour extérieur est analogue à la fig. 92 où nous avons vu un corps; dans *a* le corps est un peu moins schématisé : les trois protubérances du haut correspondent à la tête et aux épaules.

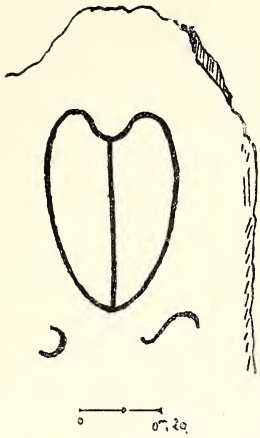

Fig. 96.

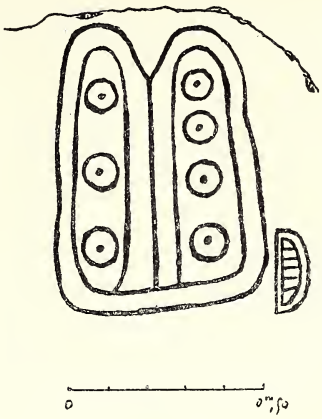

Fig. 97.

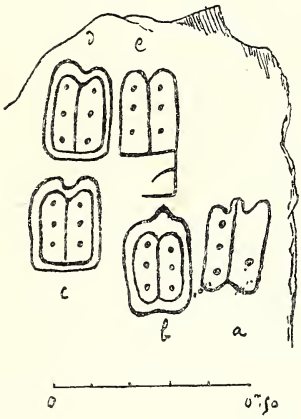

Fig. 98.

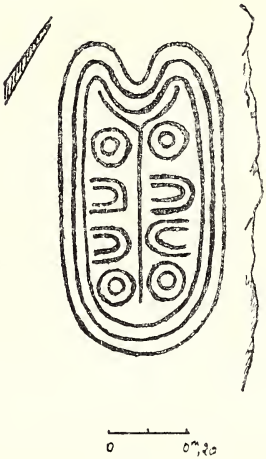

Fig. 99.

Fig. 100.

Fig. 101.

Signes scutiformes de l'allée couverte des Pierres-Plates (Locmariaquer).

En résumé, nous verrions dans des détails stylisés de la figure humaine la source d'un certain nombre des signes dolméniques bretons : contour du corps ou du visage pour les cartouches, yeux pour les cercles et demi-cercles.

En admettant cette explication, que je me contente ici de soumettre à la critique des préhistoriens, réservant à plus tard une exposition plus détaillée, il n'y aurait plus entre les représentations mégalithiques bretonnes et celles des autres régions françaises la différence relevée jusqu'ici et consistant dans l'absence de figurations humaines[1], et l'art néolithique formerait un ensemble homogène.

II. — Signes jugiformes.

Les signes jugiformes ont été interprétés par A. de Mortillet[2] comme des barques et par Déchelette[3] comme un front córnu. Ces deux interprétations

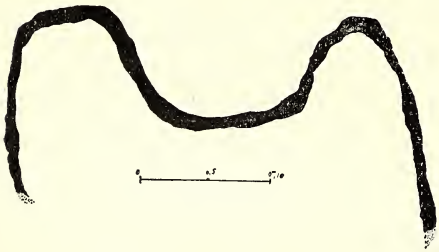

Fig. 102. — Signe gravé sur un support des Pierres-Plates.

Fig. 103. — Signes gravés sur un support du Mané-Lud.

se fondent sur des rapprochements assez arbitraires, la première avec les gravures rupestres scandinaves, la seconde avec les œuvres d'art mycéniennes. L'interprétation de Mortillet nous semble reposer sur un examen insuffisant des signes à expliquer. Il voit surtout en eux une ligne concave qui pourrait en effet représenter une barque. Mais ces signes ne sont jamais une simple ligne concave : cette ligne concave se recourbe à ses deux extrémités, et parfois même (fig. 102) la courbe qui prolonge de chaque côté la ligne concave descend plus bas que celle-ci. On peut alors se demander ce que serait une barque dont la proue et la poupe se recourberaient sous l'eau (la même objection se transporterait, *mutatis mutandis*, à l'interprétation cornes présentée par Déchelette). On pourrait,

1. Déchelette, p. 584.
2. A. de Mortillet, Les figures sculptées sur les monuments mégalithiques de France, dans *Revue de l'Ecole d'Anthropologie*, sept. 1894, p. 286.
3. Déchelette, *Manuel d'archéologie*, t. I (Archéologie préhistorique), p. 611.

pour répondre à cette objection, faire appel à la schématisation que nous invoquons nous-même; mais il nous semble que la schématisation suit une marche exactement inverse, atténuant les détails caractéristiques au lieu de les exagérer. D'autre part, il est assez difficile d'interpréter comme des barques les dessins du Mané-Lud (fig. 103 et 104), où la ligne habituelle se trouve triplée.

Je proposerai donc des signes jugiformes une interprétation parallèle à celle que j'ai proposée pour les scutiformes et qui consiste à y voir des dérivés de ce que j'appelle la *ligne frontale*, c'est-à-dire l'ensemble des arcades sourcilières, auquel s'adjoint quelquefois le nez, en un mot la partie supérieure seule subsistante de ceux des signes scutiformes où j'ai essayé précédemment de montrer la schématisation d'un visage humain.

En faveur de cette interprétation, j'invoquerai les arguments suivants :

1° Ces signes se trouvent, non seulement dans les mêmes régions et sur les mêmes monuments, mais encore sur les mêmes pierres que les signes scutiformes, comme le prouvent amplement les figures reproduites au cours de cette étude.

2° Si l'on trouve peu vraisemblable que les sourcils se trouvent ainsi isolés du visage humain, je

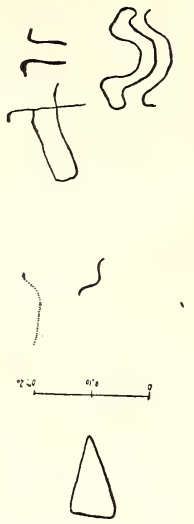

Fig. 104. — Signes gravés sur un support du Mané-Lud.

Fig. 105. — Plaque de schiste gravée. Alcobaça (Portugal).

Fig. 106. — Plaque de schiste gravée. Idanha a Nova.

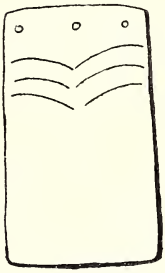

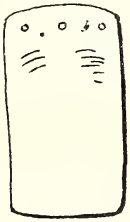

Fig. 107 et 108. — Plaques de schistes gravées. Los Millares (Almerie), sépulture 10.

signalerai dans l'art néolithique ibérique une évolution analogue de la représentation du corps et du visage humain qui finit, de simplification

en simplification, par se réduire à trois rangs superposés de sourcils (fig. 105 à 108).

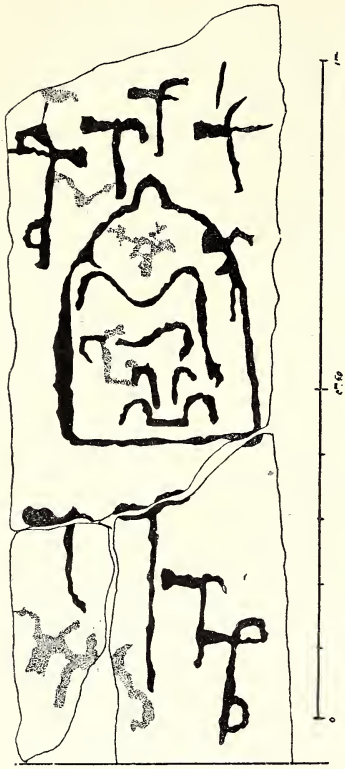

Fig. 109. — Dalle du Mané-er-Hroeck.

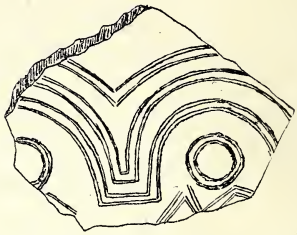

Fig. 110. — Fragment de vase du camp de Peu-Richard (Charente).

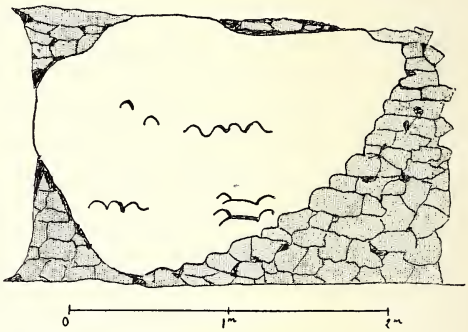

Fig. 111. — Tumiac, support du Nord.

3° L'interprétation que nous proposons nous semble s'imposer spéciale-

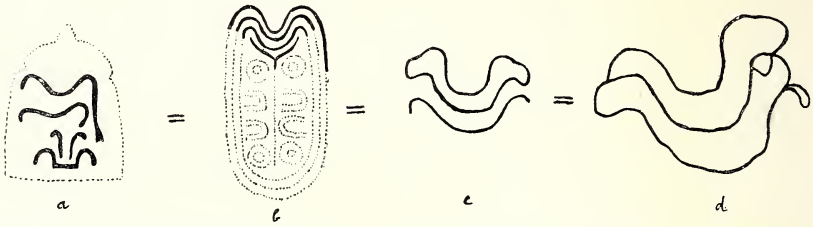

Fig. 112. — Signes dérivés des sourcils : *a*. Mané-er-Hroeck (cf. fig. 109) ; *b*. Pierres-plates (cf. fig. 99). *c* et *d*. Mané-Lud (cf. fig. 103 et 104).

ment pour le signe inscrit dans la cartouche du Mané-er-Hroeck (fig. 109) :

a) La ligne sinueuse du bas, une horizontale prolongée de chaque côté par une demi-circonférence à concavité tournée vers le bas, est identique

au signe d'un vase du camp de Peu-Richard (fig. 110), où sa position au-dessus d'yeux oblige à voir des sourcils. Ceci permet en même temps d'expliquer les deux signes analogues de Tumiac (fig. 111).

b) L'ensemble de tous les signes inscrits dans le cartouche du Mané-er-

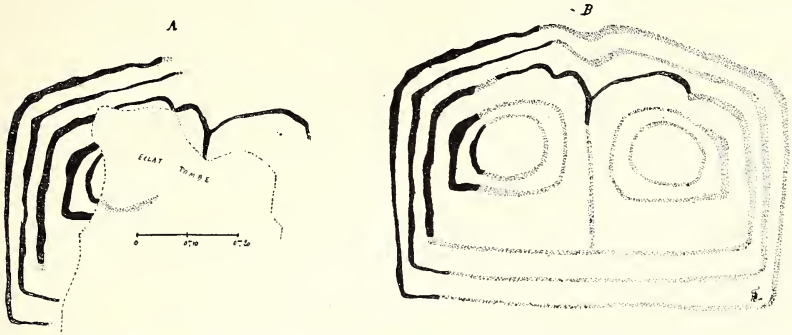

Fig. 113. — Figure gravée sur un support des Pierres-plates. A. État actuel. B. Reconstitution.

Hroeck (en laissant provisoirement de côté les deux pédiformes intercalés) est identique à la partie supérieure du signe des Pierres-plates où nous avons vu, en parlant des scutiformes, la schématisation d'un visage, et par cette voie encore, nous arrivons à l'interprétation sourcils; la ligne dérivée

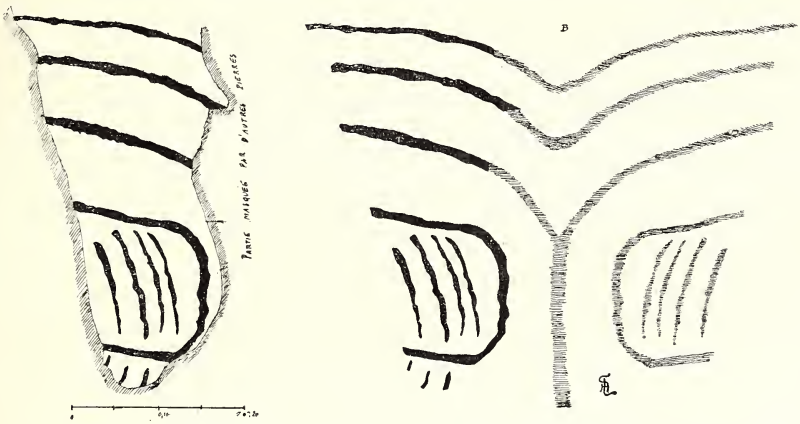

Fig. 114. — Figure gravée sur un support des Pierres-plates. A. Etat actuel. B. Reconstitution.

des sourcils se trouve simplement répétée plusieurs fois, répétition de caractère ornemental dont les signes mégalithiques offrent de fréquents exemples, par exemple répétition des yeux dans la figure des Pierres-plates. Le même fait explique les signes triplés du Mané-Lud (fig. 112).

Ces indications permettraient peut-être de tenter une reconstitution de deux signes incomplets des Pierres-plates, de la manière indiquée par les figures 113 et 114. Par souci d'exactitude, tout en ne croyant pas que ce

soit un obstacle à la reconstitution que nous proposons, nous indiquerons que nous avons orienté les signes en question en les faisant tourner de 90°

Fig. 115. — Schéma de l'évolution du signe jugiforme.

par rapport à la position qu'ils ont dans la reproduction qu'en donne Davy de Cussé. Pour le signe de la fig. 114, la vérification de la reconstitution

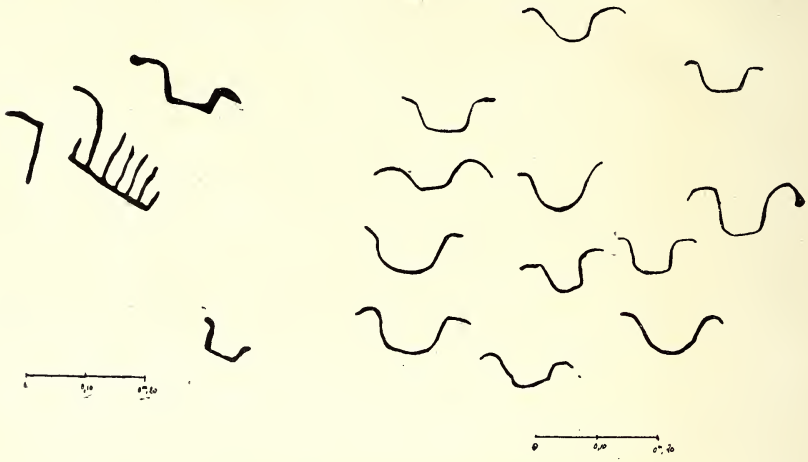

Fig. 116 et 117. — Signes gravés sur deux supports du Mané-Lud.

que je propose, bien que difficile, n'est pas impossible, la partie reconstituée

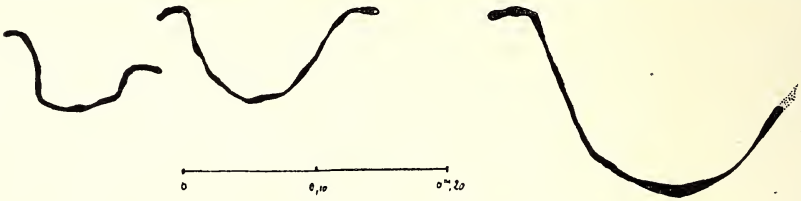

Fig. 118. — Signes gravés sur un support du Mané-Lud.

par conjecture existant réellement, mais cachée par des blocs qu'il faudrait déplacer.

Le signe jugiforme une fois isolé du visage humain et devenu un simple motif ornemental, la schématisation, déterminée en particulier par le principe du moindre effort, explique comment, par une série continue d'intermédiaires, ce signe arrive à se réduire à une simple ligne concave. Les principales étapes de cette simplification sont les suivantes (fig. 115) :

Les fig. 103, 104, 116 à 122 montrent que ces étapes intermédiaires ne

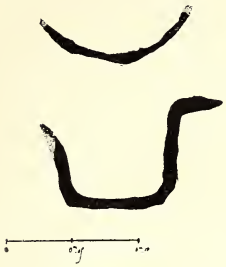

Fig. 119.

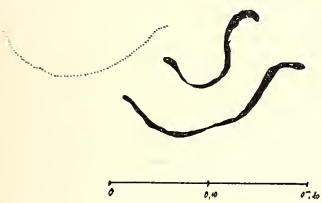

Fig. 122.

Fig. 119 et 120. — Signes gravés sur deux supports du Mané-Lud.
Fig. 122. — Signes gravés sur un support de Kerozille (dolmen n° 2).

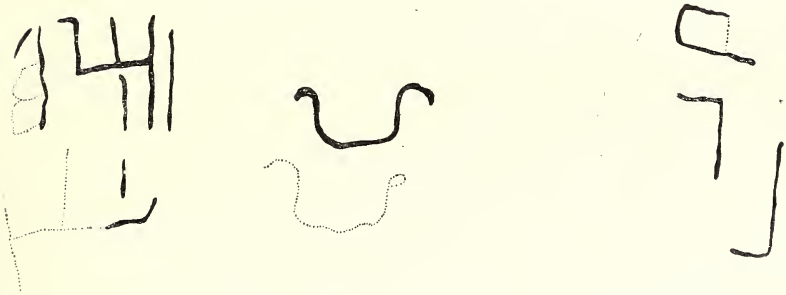

Fig. 121. — Signes gravés sur un support de Kerozille (dolmen n° 2).

sont pas de simples conjectures, mais se rencontrent dans des signes réellement existants.

(A suivre.)

LA PUDEUR CHEZ LES PEUPLES NUS

Par le Dr G. PAPILLAULT

La pudeur chez les peuples qui n'ont point de costume n'est point du tout un paradoxe. On en a signalé un peu partout les gestes demi-instinctifs qu'ils accomplissaient pour cacher leurs organes génitaux, soit debout, soit dans la position accroupie.

Les raisons que ces peuples donnent pour expliquer cette pudeur sont des plus variables. On sait qu'Hésiode recommandait à l'homme d'uriner contre un objet pour ne pas offrir sa nudité aux yeux des dieux; c'est un exemple de l'absurdité des raisons généralement invoquées.

Il en est résulté que les esprits scientifiques, critiques par conséquent, ont incliné à regarder la pudeur comme un simple préjugé dont l'inutilité est flagrante.

Cette impression était renforcée par la variété et souvent la contradiction des gestes pudiques. Si jamais le mot célèbre : « Erreur en deçà des Pyrénées, et vérité au delà », peut s'appliquer à un sentiment humain, c'est bien, semble-t-il, à celui de la pudeur. Je ne développerai point cette idée, elle a exercé la verve amusée de trop d'écrivains. Oserais-je dire que l'esprit qu'on y a dépensé eût été mieux employé à rechercher les origines psycho-sociales d'un sentiment si répandu [1]?

Cette origine saute aux yeux. Il n'y a pas un peuple qui n'ait des tabous sexuels. Ces défenses frappent plus la femme que l'homme, mais existent pourtant chez les deux sexes. Les relations sexuelles sont défendues souvent avant ou pendant des entreprises importantes, pendant la grossesse, pendant la menstruation, pendant certaines fêtes; enfin elles sont défendues avec certaines personnes, la promiscuité absolue n'existant actuellement nulle part.

Si la femme veut enfreindre un tabou en faveur d'un homme, elle fera un geste approprié pour se faire comprendre; si, au contraire, elle entend en maintenir l'observation, elle saura trouver également un geste pour exprimer sa retenue. Ces gestes forment un langage aussi clair que les gestes oraux, que le langage parlé; et tout comme dans ce dernier, il y aura des gestes de convention de plus en plus nombreux et compliqués quand on s'élèvera vers les civilisations, et qui varieront d'un peuple à l'autre, et il y aura des gestes très simples, très logiques, qui auront une

1. Je dois signaler ici le livre d'Havelock Ellis, *La Pudeur*, traduit par Van Gennep, et qui contient une étude très intéressante d'éthologie comparée.

signification universelle. Il est clair que dissimuler un organe dont quelqu'un réclame l'abandon constitue un geste d'une éloquence qui sera partout comprise, comme celui de détourner la bouche pour refuser des aliments.

Puis par habitude, et aussi par intérêt social, gestes naturels et gestes de convention seront dès lors employés non seulement au moment où une demande spéciale est faite, mais d'une façon constante dans la vie journalière, pour affirmer qu'on est résolu à respecter les tabous sexuels imposés par le milieu social où l'on vit.

Et toute cette attitude, naturelle et conventionnelle, aura une importance et une signification qui seraient de la plus haute valeur sociale si elles n'impliquaient pas, comme le langage parlé auquel je l'ai comparée, la tare trop fréquente du mensonge.

Malgré cette réserve, si on admet avec les psycho-physiologistes que le geste suggère l'idée, on reconnaîtra que le geste pudique, quel qu'en soit le rituel, peut exercer sur la mentalité de ceux qui l'accomplissent une influence inhibitrice qui ne peut guère être niée sans parti pris.

J'ai cru devoir exposer ces conclusions pour qu'on ne se méprenne point sur la portée que j'entends donner à ma communication. Je ne critique point le geste pudique en lui-même mais une certaine espèce de geste pudique, très familière aux nègres et dont les conséquences peuvent être des plus graves.

Il s'agit de l'habitude qu'ont beaucoup de nègres de dissimuler derrière leurs cuisses leurs organes génitaux.

Permettez-moi tout d'abord de vous comuniquer les très intéressantes remarques du Dr Decasse, médecin colonial de la commission pour la délimitation du Cameroun et du Congo français.

Une photographie que m'avait provisoirement offerte M. Brussaux, dont on connaît les brillantes communications faites à la Société d'anthropologie, avait attiré mon attention. Il voulut bien me mettre en rapport avec le Dr Decasse, avec qui il était resté longtemps en Afrique, et je me fais un plaisir de vous communiquer les observations que ce dernier a bien voulu m'adresser.

Voici le compte rendu *in extenso* fait par lui-même :

« Il existe chez les Lakkas, tribu nègre de l'Afrique habitant dans la région dite du moyen Logone, une affection du scrotum intéressante par sa fréquence et par sa cause probable.

« Il s'agit d'une tumeur des bourses que présentent 60 p. 100 environ des individus adultes, et causée par l'habitude qu'ont tous les nègres de cette tribu de maintenir en arrière de leurs cuisses, même pendant la marche, les testicules et la verge.

« A l'encontre des peuplades nègres de l'Afrique, les Lakkas ne pratiquent pas la circoncision; bien au contraire, dès le jeune âge, ils sont habitués à effectuer de fréquentes tractions de leur prépuce en même temps que de leur verge dans le but d'en augmenter la longueur pour rendre plus facile, dans la suite, la position anormale qu'ils leur imposent.

« Dès que les organes génitaux sont suffisamment développés, ce qui ne tarde pas, vers l'âge de douze à quatorze ans, ils adoptent cette manière que rien n'explique, ni la pudeur, ni la commodité. Ils y acquièrent une telle habileté, qu'on peut les voir, pendant la marche ou la course, faire prendre cette position à leurs organes génitaux, sans l'aide des mains, par un simple mouvement brusque du bassin.

« On s'explique facilement que peu à peu le traumatisme incessant subi ainsi par les testicules, donne lieu à un travail inflammatoire chronique suivi d'épanchement vaginal plus ou moins accentué, plus ou moins rapide selon les individus.

« Alors se développe progressivement une tumeur intéressant presque toujours tout le scrotum, avec cependant parfois prédominance d'un côté et particulièrement du côté droit; cela sans fièvre, sans douleur vraie et sans trop de gêne, puisque malgré son affection le malade n'en continue pas moins de porter ses testicules en arrière des cuisses.

« En observant plusieurs individus d'âge différent, on peut constater les phases successives de développement de cette tumeur. Au début, petite, lisse, arrondie, fluctuante, elle devient ensuite volumineuse, piriforme, parfois mamelonnée, toujours indolente, de consistance variable avec une fluctuation obscure par endroits et des parties indurées. — Les testicules, d'abord faciles à déterminer, se perdent plus tard dans l'épaisseur de la tumeur.

« Les ganglions inguinaux sont souvent hypertrophiés, mais rarement enflammés. L'inflammation chronique de la vaginale et des éléments du cordon, soumis à cette perpétuelle traction, suffit à les expliquer indépendamment des érosions fréquentes de la peau du scrotum en butte constamment aux piqûres d'insectes et aux souillures multiples.

« N'oublions pas non plus que l'hydrocèle en bissac avec collection séreuse dans le trajet inguinal existe quelquefois, si bien qu'on peut constater une tumeur scrotale et une tumeur inguinale.

« L'intégrité des fonctions génitales est conservée très longtemps et les intéressés ne paraissent pas souffrir beaucoup des conséquences de cette affection si fréquente, puisqu'ils ne songent pas du tout à renoncer à leur bizarre habitude, quitte à la remplacer par une autre non moins étrange, et que leur imagination, féconde en ce sens, ne manquerait pas de leur fournir.

« En somme l'hypothèse d'une hydrocèle traumatique dégénérant le plus souvent en pachyvaginalite chronique, nous paraît la plus admissible. Non pas que nous voulions nier la possibilité d'éléphantiasis du scrotum et de toute autre manitestation filarienne telle que lympho-scrotum, chylocèle. Mais ces affections sont assez caractéristiques pour qu'on ne puisse les confondre avec les précédentes.

« D'autre part nous les avons rarement constatées dans cette contrée; et quand elles existent, l'aspect irrégulier, capitonné de la tumeur, avec, sur la peau, des dilatations ampullaires et variqueuses, des pertuis fréquents d'où s'échappe un liquide lactescent, ne permettent pas la confusion.

Enfin, jamais les malades n'ont accusé de phénomènes généraux et de fièvre qui aient précédé leur affection et qui soient en faveur de l'éléphantiasis. Ajoutons qu'on ne s'expliquerait pas pour quelle raison, en un pays où l'éléphantiasis du scrotum serait si fréquent, nous n'ayions qu'exceptionnellement constaté l'éléphantiasis de toute autre région anatomique.

« A notre grand regret, notre opinion basée sur des signes essentiellement subjectifs n'a pu être confirmée par aucune intervention chirurgicale même exploratrice; les indigènes de cette contrée, en contact depuis peu avec nous, s'y étant toujours refusés. »

Le médecin aide-major des troupes coloniales,
DECASSE.

C'est, quoi qu'en pense M. Decasse, un geste de retenue, qui peut persister chez les Lakkas à titre de survivance, mal comprise par ces indigènes, mais dont l'origine réside bien dans le sentiment que j'ai essayé d'analyser au début.

Il n'en est pas moins vrai que ses conséquences sont déplorables. Il n'est pas le seul. Que de gestes semblables, que d'habitudes, très respectables si on les regarde comme un rituel, comme un exercice moral, ont des résultats hygiéniques fâcheux! Et les nègres auraient beau jeu de signaler chez nous des erreurs aussi regettables, quand ce ne serait que notre horreur du nu, notre manie stupide de tout recouvrir, de tout emprisonner, et d'établir ainsi autour de notre peau un milieu fermé où se constitue une atmosphère viciée, empestée par nos émanations et celle de nos vêtements, et où cependant la respiration cutanée doit s'accomplir! Sans oublier que nos réflexes vaso-moteurs, jamais tonifiés, prennent une sensibilité névropathique dont les effets sont beaucoup plus funestes qu'on ne se l'imagine généralement.

Je ne puis, faute de renseignements, établir l'aire d'expansion de cette habitude, mais je puis affirmer qu'elle dépasse de beaucoup le domaine des Lakkas. On la retrouve, d'après les renseignements directs que j'ai pu recueillir, particulièrement en 1900, auprès des chefs, capitaines ou autres gradés, qui commandaient les indigènes de l'Exposition, on la retrouve, dis-je, au Soudan, au Dahomey, et probablement même dans la côte Est de l'Afrique. Je ne l'ai, par contre, jamais observée chez les Malgaches.

Je me sépare aussi de M. le Dr Decasse sur l'interprétation. Nous avons sûrement affaire à un geste de pudeur. Les Soudanais se présentent rarement devant un chef respecté dans la position naturelle, ce serait un manque de correction; d'un geste rapide ils renvoient en arrière leurs organes génitaux et prennent ensuite la position du soldat sous les armes, et l'on me racontait la scène assez comique, touchante au fond, qui s'est passée sur le pont du navire où les Soudanais faisaient leurs ablutions matinales. Deux bonnes sœurs, très respectées, arrivent inopinément : et tous, d'un geste identique, comme à la manœuvre, se transforment en hommes du monde d'une correction de tenue irréprochable.

Le geste de la pudeur est décidément un langage dont le vocabulaire aurait singulièrement besoin d'être réformé!

Une excellente étude publiée par MM. H. Obermaier et H. Breuil dans les *Mélanges de la Société d'Anthropologie de Vienne* a précisé récemment d'utiles notions concernant le paléolithique en dehors de l'Europe occidentale [1].

En Pologne russe, près de Cracovie, la grotte de *Wierzchow* (ou du Mammouth), explorée par M. Zawiska (1873-79), qui y trouva 7 assises de foyers paléolithiques, semble aux critiques ne pas avoir été fouillée avec méthode. Après comparaison, ils estiment que les niveaux inférieurs contenaient un moustérien primitif. Quant aux niveaux supérieurs que Z. attribuait au magdalénien, MM. O. et B. n'y ont rien trouvé de typique; tenant compte d'une belle pointe de laurier qui reposait sur le moustérien, ils penchent à rattacher ces niveaux au solutréen [2].

Dans la même région, les grottes de *Smardzewice* n'ont donné que du néolithique; mais les pentes, en contre-bas, ont procuré à S. J. Czarnowski [3] un lot de 1500 pièces qu'il faut rapporter à l'acheuléen; les pointes à main (100 environ) ont de 0 m. 04 à 0 m. 205 de long. A peu de distance (près de Ojcow), la gorge de *Korytania* a donné de l'acheuléen inférieur. Au voisinage de *Miechorv*, Cz. a trouvé dans l'argile diluviale 250 pièces de pur acheuléen (longueurs extrêmes des coups de poing 0 m. 075 et 0 m. 05).

En ce qui concerne l'Europe Centrale, une revision des trouvailles de coups de poing indiquées par A. de Mortillet [4] conduit les auteurs aux conclusions suivantes : les prétendues pointes de Westphalie (Klusenstein), du Mecklembourg et du Schleswig étaient vraisemblablement des haches néolithiques abîmées; celle de Bockstein (Wurtemberg), pseudo-moustérienne, est à ranger dans l'aurignacien; enfin celle de Predmost (Moravie) est une ébauche de feuille solutréenne. En revanche les fouilles de F. Wiegers à Undisburg (près Magdebourg) ont donné de bons éclats Levallois et une pointe typique; et M. Verworn n'a pas été moins heureux à Ehringsdorf.

Mais c'est en Basse-Autriche, à l'ouest de Krems, dans le matériel de la grotte de *Gudenus*, que MM. O. et B. ont trouvé leurs meilleurs documents [5]. La coupe principale, selon L. Hacker, avait donné les résultats suivants (notés de haut en bas) : 1, néolithique et bronze, 0 m. 07; — 2, couche quaternaire, foyers, outils, os brisés, 0 m. 28; — 3, terre des cavernes,

1. *Die Gudenushöhle in Niederösterreich, in Mitteil. der Anthrop. Ges. in Wien*, 1908, tome XXXVIII, 11 planches et 9 fig. dans le texte.

2. *Mém. de la Soc. d'Anthr. de Paris*, 1877, I, 439; *Bull. id.*, 1885, VIII, 652; *l'Homme*, 1884, I, 367, et 1886, III, 156.

3. V. *Pamigtnik fizyograficzny*, XVIII, IV, 1904; *Kosmos*, 1906, XXXI, Lemberg; *Album prezedhistoryczna*, 1906, Warschau-Krakau, 1906; *Matyeraly antrop.*, VI et X, Krakau.

4. *Le préhistorique*, 3e édit., 1906, 583.

5. V. Brun et Hacker, *Mémoires de la Soc. anthr.*, Vienne, 1884, XIV, 145; Woldrich, *Mémoires de la classe de math. et des sc. natur. de l'Acad. des sciences de Vienne*, 1893, t. LX; Hœrnes, *L'homme diluvial en Europe*, 1903, 150 et 218.

0 m. 06 ; — 4, argile avec os entiers, 0 m. 26 ; — 5, argile stérile, 0 m. 28 ; — 6, sable, 0 m. 65 ; — 7, argile, 0 m. 22. C'est au magdalénien que les inventeurs du gisement avaient rapporté tout le matériel trouvé. Et, en effet, MM. O. et B. ont constaté l'existence d'un joli lot de pièces magdaléniennes. Dans le matériel lithique [1], ce sont des lamelles à dos rabattu, des pièces microlithiques, des couteaux, des burins (sans retouches, avec retouches, sur angle), des grattoirs sur bout de lame, des perçoirs, des lames utilisées, etc. L'os et la corne sont représentés par des objets bien conformes aux types de la Madeleine : ciseaux, poinçon, pointes de sagaie à base taillée en biseau et striée de traits, fines aiguilles; à noter un étui à aiguilles (radius d'oiseau ; comparable à l'étui du *Placard*), et un bâton de commandement (avec un trou ovale). L'ornementation consiste simplement en des traits et des pointillés. Cependant l'art même n'est pas absent : l'étui porte une tête de renne, un peu fruste, mais assez typique. Pour la parure, notons des dents percées, de la sanguine, de l'ambre jaune et des coquilles (*dentalium*, *ancillaria glandiformis*, *cerithium*).

D'autre part, après un examen critique de toutes les pièces qu'ils ont pu étudier [2], examen très méthodique, prudent et sagace à la fois, MM. O. et B. ont été amenés à conclure que la faune doit être divisée en deux étages, l'un magdalénien, et l'autre moustérien; et que de même le matériel lithique présente, en plus du magdalénien, un fond complexe qui n'a pas été compris par les inventeurs et qui rentre dans le paléolithique inférieur. Ce fonds date de l'époque où la grotte subissait des inondations temporaires. Après examen de la patine, des arêtes et des formes, les reviseurs ont distingué dans ce complexus 2 niveaux du paléolithique ancien : le plus bas avec objets roulés, le plus haut avec objets non roulés et profondément patinés. Au premier groupe appartiennent surtout des coups de poing (soit ovoïdes, soit amygdaloïdes) sans finesse, travaillés sur les deux faces ; mais aussi des pièces travaillées sur une seule face, pointes à main, racloirs, grattoirs, qui ont à peu près le faciès moustérien. Dans le deuxième groupe on trouve également des pièces travaillées soit sur un, soit sur deux côtés ; mais là les pointes et les racloirs sont, en général, très nettement moustériens; le facies chelléen a presque complètement disparu; quelques pièces font penser à l'acheuléen; certaines mêmes rappellent les fines pointes de la Micoque. De plus ce deuxième groupe contient une jolie série d'objets en quartz et en cristal de roche (pointes, perçoirs, racloirs, grattoirs, couteaux ; dimension maxima 0,045). Bref, en considérant surtout la prédominance des pointes et des racloirs taillés sur une face, les auteurs concluent que les couches inférieures de Gudenus appartiennent à l'acheuléo-moustérien, dont ce gisement, jusqu'ici mal interprété, paraît être un des plus intéressants représentants dans l'Europe centrale. FRANCK DELAGE.

1. Peu de silex; surtout des quartzites, grès, schistes; quelques pièces de jaspe, calcédoine, agate, cristal de roche.

2. Musée impérial de Vienne; Musée de Krems; collection du couvent de Gottweig.

NOTES ET MATÉRIAUX

Les onze dissertations inédites dont nous donnons aujourd'hui la première, et qui seront successivement publiées dans nos Notes et Matériaux, proviennent des papiers manuscrits de L.-F. Jauffret, secrétaire perpétuel de la *Société des Observateurs de l'Homme* (frimaire an VIII à prairial an XII). Elles traitent des sujets suivants :

1° Des différents genres d'écriture;

2° Histoire de l'écriture hiéroglyphique;

3° De l'état de nature;

4° Des mariages entre parents;

5° Des idées des différents peuples touchant l'importance de la virginité;

6° Les nuits nuptiales, les nuits et les années d'épreuve chez différents peuples;

7° Considérations sur la coutume de plusieurs peuples, chez lesquels les hommes gardent le lit aux couches de leurs femmes;

8° Les mariages précoces chez différents peuples;

9° Les peines de l'adultère;

10° Les causes de la polygamie;

11° Notions sur quelques peuples célibataires ou qui ne connaissent pas le mariage.

De qui sont ces essais révélant, chez leur auteur (ou leurs auteurs), une connaissance étendue pour le temps des faits ethnographiques, une sérieuse étude des mœurs des nations, et le besoin déjà ressenti de faire reposer sur des bases positives ce que l'on n'appelait pas encore la sociologie?

M. Robert Reboul, longtemps possesseur (par héritage, croyons-nous) des papiers de Jauffret, donnait comme de celui-ci le premier travail, manuscrit autographe de 8 pages in-folio. Il lui attribuait également l'*Histoire de l'écriture hiéroglyphique*, manuscrit de 27 pages in-folio, avec corrections de la main de Jauffret. Mais il déclarait ne point savoir à qui rapporter les neuf derniers mémoires, écrits de la plume d'un secrétaire, quoique tous portassent des corrections et des changements faits aussi par Jauffret. Sera-t-on téméraire si, dans ces conditions, on admet l'unité d'origine des uns et des autres? Nous ne le pensons pas.

Il reste, en tout cas, que ces divers chapitres, naturellement reliés entre eux, donnent une idée fort exacte de l'état de l'Ethnographie comparée, de ses documents et de ses sources, au commencement du XIXe siècle. Rapprochés du livre de Démeunier : *L'Esprit des usages et des coutumes des différents peuples* (Paris, chez Pissot, 1776, 3 vol. in-8), ils permettront à

l'historien de dresser le bilan de la science éthologique, si mal connue encore dans ses origines, à un moment où tout nous montre qu'elle venait de franchir une étape importante, et l'on pourrait ajouter décisive, malgré le long arrêt qui l'a suivie.

G. H.

Des différents genres d'écritures.

En comprenant par écriture une collection de signes intellectuels visibles, peints ou gravés par la main de l'homme, toutes les écritures connues, malgré leur grande multiplicité, peuvent être divisées en deux genres, savoir : l'écriture hiéroglyphique et l'écriture alphabétique. La première exprime immédiatement des pensées et des objets, et chacun d'entre eux par un signe particulier; l'écriture alphabétique, au contraire, n'exprime pas les pensées et les objets eux-mêmes, mais seulement les mots avec lesquels on les désigne dans les langues articulées. Mais il existe, outre ces deux genres d'écriture, plusieurs autres collections de signes intellectuels visibles, qui, quoique choisis à dessein pour désigner des objets extérieurs ou les mouvements intérieurs de l'âme, ne sont ni peints ni gravés par la main de l'homme. Ces différentes branches d'écriture sont remarquables sous plus d'un rapport; surtout parce que quelques-unes d'entre elles sont infiniment plus difficiles et conçues avec plus d'art que les hiéroglyphes les plus anciens dont plusieurs peuples sauvages se sont servis et se servent encore.

Parmi les différentes espèces d'écriture, aucune n'est plus générale, et par là plus naturelle, que celle dont les signes consistent dans de petits morceaux de bois ou des baguettes. Les sauvages de l'Amérique se servent de ces morceaux de bois pour se rappeler toutes les affaires générales. A l'aide de ces petits bâtons, dit Charlevoix, ils peuvent parler pendant cinq heures et offrir vingt présents dont chacun exige un long discours, sans oublier la moindre des choses et sans se tromper[1]. Ces mêmes morceaux de bois servent aux sauvages de l'Amérique pour marquer les traits principaux des discours des autres. Ainsi, lorsque leurs députés ou chefs arrivèrent autrefois dans la colonie anglaise et furent harangués par les commandants anglais, ils firent, à chaque période intéressante du discours, une petite entaille dans leurs morceaux de bois, et répondirent le lendemain à chaque point du discours qui leur avait été adressé[2]. Les morceaux de bois taillés servent enfin aux Américains pour marquer les années, les mois et les jours et pour déterminer le temps de leurs entreprises secrètes[3].

Chez les Tcheremisses, les Tchouvaches et les Ostiaks, il est assez ordinaire que les créanciers et les débiteurs font dans deux bâtons d'une longueur égale un certain nombre de raies ou de croix, suivant que la dette est plus ou moins forte. Ces morceaux de bois sont échangés contre d'autres, et le

1. *Journal historique d'un voyage dans l'Amérique septentrionale*, Paris, 1774, in-4°, p. 305.
2. De Kalm, *Voyages*, t. I, p. 248.
3. Adair, *History of the American Indians*, London, 1775, in-4°, p. 75.

créancier possède dans ce bâton de son débiteur un document aussi valable qu'une obligation notariée[1]. On sait que les Romains, les chrétiens du moyen âge et quelques nations de l'Asie tâchèrent de désigner et de conserver leurs fêtes et leurs années par des entailles faites sur un morceau de bois, ou par des clous qu'ils y enfonçaient; coutume qui appartient plutôt à l'histoire de la chronologie qu'à celle de l'écriture.

Une espèce d'écriture propre ou particulière aux peuples de l'Amérique septentrionale est celle qui résulte de leurs cordons ou colliers de grains de verre. Ces cordons consistent dans de petites perles ou grains ovales, formés de coquillages blancs ou violets, souvent teints en rouge et enfilés dans des lanières de cuir. Quatre à cinq de ces cordons composent un collier. Ces cordons, ainsi que les colliers, forment la plus grande richesse des sauvages, et sont, pour ainsi dire, le trésor public de ces peuples. Les uns et les autres servent à marquer des événements importants, comme des traités de paix, des alliances, des invitations à des fêtes ou des expéditions communes. Dans tous ces cas on se donne en présent réciproquement de ces lacets et colliers, dans lesquels la couleur des perles est choisie de manière, et les grains rangés de façon que la postérité peut connaître à quelle occasion ils ont été fabriqués. Ce n'est donc pas sans fondement que Charlevoix[2] et Carver[3] nommèrent ces lacets et ces colliers les archives ou les documents des peuples de l'Amérique septentrionale.

Dans le même dessein et dans les mêmes occasions, on se sert aussi de fourrures et de calumets, ou pipes faites de marbre, dont le tuyau est fabriqué d'un bois léger et orné des plumes des plus beaux oiseaux. Aucun traité de paix, aucune alliance, aucun trafic considérable ne sont conclus sans le calumet, et les Américains, qui sont ordinairement inconstants et perfides, ne connaissent pas de garantie ou de parole plus solennelle que celle d'accepter ou de fumer la pipe sacrée qu'on leur présente. Les calumets diffèrent entre eux, selon que l'on veut annoncer la guerre, conclure des traités ou des alliances, ou ratifier une négociation commerciale. Lorsque l'on annonce la guerre à certain peuple, les plumes dont le tuyau de la pipe est orné sont rouges, et on prétend même que l'on reconnaît, à la manière dont les plumes sont rangées, à quelle nation l'on annonce la guerre[4]. Mais lorsque l'on conclut une alliance offensive contre l'ennemi commun, on figure un petit serpent sur le tuyau de la pipe[5], ou bien l'on y ajoute une petite planche sur laquelle sont représentés deux guerriers des nations alliées qui terrassent un de leurs ennemis, et que l'on reconnaît aussitôt au signe de son peuple. Enfin, ne veut-on conclure qu'un simple traité d'alliance, on représente deux personnes des peuples réunis qui se donnent amicalement la main droite, et qui tiennent dans la main

1. Muller, *Histoire de Russie*, t. III, p. 364.
2. *Journal historique*, p. 210.
3. *Voyage dans les trois parties intérieures de l'Amérique septentrionale*, p. 242, 362.
4. Charlevoix, *Journal historique*, p. 211.
5. *Ibid.*, p. 298.

gauche le calumet de paix. Lorsqu'au lieu de colliers ou de calumets l'on échange des fourrures, on figure sur les peaux toutes les choses que l'on représente ordinairement sur les pipes, soit en les cousant avec du fil, soit en les peignant avec des couleurs particulières [1].

Non seulement les sauvages de l'Amérique septentrionale et méridionale, mais encore tous les autres peuples non civilisés des autres parties du globe, solennisent chaque événement important par des actions remarquables que l'on peut regarder, d'une certaine manière, comme des signes symboliques ou comme autant d'espèces d'écritures. Lorsqu'en Amérique on veut engager une nation à faire la guerre à une autre, on n'envoie souvent qu'un grand coquillage dans lequel on boira en commun la soupe des prisonniers que l'on aura fait bouillir, un drapeau trempé dans le sang, ou une hache d'armes peinte en rouge, ou enfin d'autres armes dont la réception ou le rejet font connaître si le peuple invité veut prendre part à la guerre ou non [2]. On envoie par un esclave, aux ennemis auxquels on a déclaré la guerre, une hache d'armes peinte en rouge, ce qui met ordinairement les jeunes guerriers des nations ennemies dans une telle fureur, qu'ils assomment le premier de leurs adversaires et plantent dans le cœur de l'ennemi assassiné une hache d'arme, une flèche ou une lance [3].

Dans le même dessein pour lequel les nations de l'Amérique emploient des petits morceaux de bois, des pipes, des plumes, des figures et des colliers de perles, les habitants des îles de la mer du Sud et de l'océan Indien et de la plupart des royaumes de l'Asie, choisissent des faisceaux de branches ou des bouquets de fleurs. O-Maï [4], que les Anglais emmenèrent de sa patrie, rassembla déjà à la Nouvelle-Zélande une quantité de petites branches dont il forma un faisceau, et dont il fit pour ainsi dire le journal de son voyage. Chaque nouvelle île que les Anglais rencontrèrent depuis leur départ des îles de la Société, il la marqua par une nouvelle branche qui lui rappela ensuite le nom de cette île. Les habitants de Ternate et des autres îles Moluques se servent dans les occasions les plus importantes de certaines fleurs et fruits pour faire connaître par là leurs pensées aux absents [5]. Ce langage est tellement secret que l'on se sert ordinairement des criminels condamnés à mort pour porter certains fruits à ceux qui sont destinés à exécuter la sentence. De même, des femmes ou des filles jalouses se servent de personnes inexpérimentées pour porter à leurs rivales des bouquets de fleurs qui contiennent les injures les plus grossières. Mais on se sert plus souvent de couronnes de fleurs pour les déclarations d'amour.

1. Charlevoix, *Journal historique*, p. 298.
2. Charlevoix, *l. c.*
3. Carver, p. 307.
4. Forster, *Voyage autour du monde*, Londres, 1776, in-4°, t. I, p. 530.
5. Les habitants du promontoire de Magellan fichèrent des bâtons en terre et colorèrent des buissons pour désigner les vaisseaux des Anglais. Voy. De Brosses, t. I, p. 340.
6. Valentin, 1re part., t. II, p. 17.

Au lieu de ces différentes espèces d'écriture, les anciens Péruviens avaient leurs *quipos* [1]. Ces *quipos* consistaient en plusieurs fils réunis à un fil principal et qui formaient une espèce de frange. La couleur des fils, leurs nœuds et leur arrangement avaient leur signification particulière, et à plusieurs de ces fils on en avait attaché d'autres plus petits, qui contenaient des exceptions ou des restrictions aux pensées exprimées par les grands fils. On se servait du *quipos*, non seulement, ainsi que le croit Robertson, comme des chiffres, mais aussi comme de véritables journaux et documents. On obtenait par là (et les exemples d'autres espèces d'écriture n'en font nullement douter), outre le nombre des habitants des provinces et des villes, celui des naissances et des morts, des guerriers, le souvenir des ambassades, des traités de paix, des guerres, des combats, des lois, des usages, etc. Mais comme le rassemblement des couleurs, des nœuds et de l'arrangement des fils et des objets qu'ils exprimaient, était presque tout à fait arbitraire, ou parce que, entre les signes et les choses désignées, il n'y avait presque aucune ressemblance et qu'il y avait néanmoins un grand nombre de fils et de nœuds, l'usage des *quipos* exigeait une étude assidue; c'est pourquoi on confiait leur explication et leur arrangement, dans les villes et dans les provinces, à des personnes désignées pour cet effet. On fit usage des nœuds et de la couleur des fils pour désigner les pensées, non seulement au Pérou et chez les anciens Chinois, qui regardent *Fohi* comme l'inventeur de cette espèce d'écriture [2], mais on se sert encore de nos jours des mêmes symboles dans l'Amérique septentrionale [3], le Chili [4] et à Ardra [5].

Outre les *quipos*, les Péruviens se servaient de petites roues de pierre pour se souvenir de quelque chose ou pour apprendre par cœur. Quelques-unes de ces petites roues servaient par la suite à réciter l'*Ave Maria* et le *Pater*, et les nouveaux convertis savaient fort bien quels mots étaient exprimés par telles ou telles pierres [6]; mais ce genre d'écriture devient beaucoup plus incomplet et plus inintelligible lorsque, comme le font les sauvages de l'Amérique méridionale, on met ces petites pierres les unes sur les autres, sans aucune liaison. Dans ce cas, les pierres se dérangent aisément et il est très difficile de les remettre dans leur ordre primitif, et de les envoyer aux personnes absentes.

1. Garcilasso de la Vega, *Histoire des Incas, rois du Pérou*, VI, c. 8, 9. — Acosta, *Histoire naturelle et morale des Indes*, Paris, 1606, in-8°, VI, c. 8.
2. *Chou-Kings*, trad. De Guignes, Paris, 1770, p. 381.
3. Charlevoix, p. 402. Lorsque les Natchez méditèrent l'assassinat des Français, ils envoyèrent dans les villages les plus éloignés des faisceaux de branches dont on fut obligé d'en ôter chaque jour une, jusqu'à ce qu'on fût arrivé à la dernière, qui était le jour de l'exécution du complot. D'autres se servent pour le même but de fil et de nœuds dont on coupe ou défait chaque jour un. (Ulloa, *Relation*, t. II, p. 130.)
4. Frézier, *Relation du voyage de la mer du Sud*, Amst., 1717, p. 127. Le Gentil La Barbinais, t. I, p. 59.
5. Des Marchais, t. II, p. 259.
6. Acosta, *l. c.*

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

LE CERVEAU DE L'ASSASSIN GAGNY

ÉTUDE MORPHOLOGIQUE

Par le Dr G. PAPILLAULT et le Dr G. HERVÉ

Un examen rapide du cerveau de l'assassin Gagny nous ayant révélé des anomalies intéressantes [1], nous avons cru utile d'en faire une étude morphologique plus approfondie. C'est par elle que nous commençons immédiatement; nous la compléterons par un examen du crâne, et enfin par quelques renseignements inédits sur l'assassin.

La *face externe* des deux hémisphères sera d'abord décrite.

A. *Hémisphère droit.*

I. La *scissure de Sylvius* (S) présente dans sa partie postérieure une direction brusquement ascendante qui est assez rare; elle se termine, comme d'ordinaire, par deux branches peu développées, dont l'antérieure est particulièrement courte; la postérieure, un peu plus longue, à son extrémité bifurquée. En avant, les branches sylviennes qui délimitent le cap sont très éloignées l'une de l'autre, et décrivent une sorte d'U aux branches très divergentes; le cap est donc très développé. La branche ascendante (S. *v.*) assez longue se termine par une bifurcation; la branche antérieure (S. *a.*) est encore plus longue, et bien qu'elle soit très éloignée de la première, elle est cependant nettement au-dessus de la face orbitaire, et appartient bien à la face supérieure du lobe frontal; son extrémité présente également une bifurcation, mais très légère.

Nous ne donnons aucune mesure sur la scissure de Sylvius ni sur les autres parties, car le cerveau est depuis trop longtemps dans le liquide conservateur, et nous ne pouvons savoir dans quelles proportions il est rétracté.

1. Voir *La Peine de mort*; *étude anthropologique*, par le Dr Bélières (Paris, 1909), p. 21.

La *scissure de Rolando* (R), a une direction normale. Son extrémité supérieure incise la crête hémisphérique, comme il est d'habitude [1]. Son extrémité inférieure est bifurquée, caractère qui n'est pas rare, puisque Kohlbrugge [2] a rencontré cette terminaison 7 fois sur 25 cas.

Le trajet de la scissure de Rolando est également normal; signalons cependant que son genou supérieur, à convexité tournée en arrière, est très marqué, par suite d'une grosse inflexion de la frontale ascendante. Les connexions antérieures de Rolando sont normales; mais en arrière il n'en est pas ainsi : du genou supérieur part une anastomose avec le sillon postrolandique supérieur qui coupe profondément la pariétale ascendante, mais est loin d'atteindre cependant le fond de la scissure. En bas, nous rencontrons une anastomose analogue avec le sillon postrolandique inférieur; mais, dans ce dernier cas, l'interruption de la pariétale ascendante est complète, on ne trouve point de pli profond. Ces deux anastomoses sont très rares. Giacomini n'a trouvé que 17 fois sur 336 hémisphères la pariétale ascendante interrompue. Retzius, dans son ouvrage sur les cerveaux des Suédois, que nous aurons souvent à citer, n'a rencontré que 3 fois sur 100 une anastomose entre la scissure de Rolando et le sillon postrolandique supérieur, et 9 fois sur 100 une anastomose avec le sillon postrolandique inférieur. Sergi regarde également l'une et l'autre comme exceptionnelles, ainsi que Kohlbrugge.

On comprend par ces exemples combien rare doit être la double anastomose sur un seul hémisphère.

Le *sillon prérolandique inférieur* est très développé (*p. r. i.*) et très profond. Sa branche ascendante est nettement verticale; elle est, comme de coutume, placée en avant du prérolandique supérieur dont elle reste séparée par une large circonvolution; une branche postérieure, horizontale, incise les deux tiers de la pariétale ascendante. La branche descendante est très longue, et atteint presque le bord de l'opercule; dans tout son trajet, elle semble se confondre avec l'incisure diagonale, mais les deux sillons restent séparés par un

1. S. Sergi, dans son travail : *Contributo allo studio del lobo frontale e parietale nell razze humane*, p. 33, a récapitulé les observations antérieures et montré définitivement cette règle morphologique.

2. *Die Gehirnfurchen der Javanen. Eine Vergleichende Anatomische Studie*, p. 55.

pli peu profond qui ne devient superficiel que dans son extrémité inférieure. L'*incisure diagonale* (*d*), très longue, occupe toute la hauteur de la circonvolution frontale inférieure, et pénètre profondément dans la scissure de Sylvius sans en atteindre le fond. Le pied de la frontale inférieure est ainsi complètement séparé de la frontale ascendante. Cette disposition n'est pas rare d'après Cunningham, Retzius, Kohlbrugge et Giacomini. Le *sillon sous-rolandique antérieur*, peu développé, reste complètement séparé des précédents. En avant, le sillon prérolandique inférieur communique profondément avec le

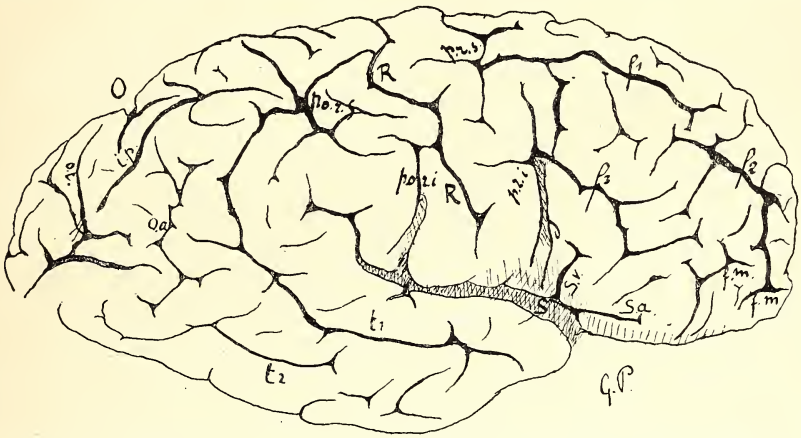

Fig. 122. — Hémisphère droit de Gagny. (La grosseur des traits est, autant que possible, proportionnelle à la profondeur des sillons.)

sillon frontal inférieur (f^3). La fréquence de cette union varie selon les auteurs, et peut-être selon les races qu'ils ont examinées, puisque Eberstaller la regarde comme excessivement rare, et que Retzius avec Kohlbrugge la trouvent la plus fréquente.

Le *sillon prérolandique supérieur* (*p. r. s.*) reste largement séparé du précédent ; on sait que c'est la règle. Il présente dans son aspect une grande ressemblance avec l'inférieur ; sa branche postérieure est bien développée, sa branche inférieure est bifurquée. Sa branche ascendante est largement bifurquée : mais il faut remarquer que cette dernière est beaucoup plus profonde au niveau de sa bifurcation que dans son union avec le précentral ; c'est donc une formation isolée qui répond au sillon précentral marginal de Cunningham. En avant, le précentral supérieur communique largement avec le sillon frontal supérieur. Cette anastomose profonde représente une exception,

Sergi en a réuni toutes les statistiques connues et a montré qu'elle se rencontre en Europe avec une fréquence qui varie de 10 à 30 p. 100.

Les *sillons frontaux* vont maintenant attirer notre attention. On sait que nous admettons l'existence de trois sillons antéro-postérieurs, un supérieur (f^1), un moyen (f^2), un inférieur (f^3). Un de nous[1] a le premier démontré, il y a plus de vingt ans, que cette disposition était fondamentale, et que f^2 était homologue du *sillon droit* des primates. Eberstaller, à qui on attribue encore trop souvent l'honneur de cette découverte, en a fait une belle démonstration que Waldeyer a appuyée depuis lors de son autorité, ainsi que Retzius. La critique récente de Kohlbrugge n'apporte aucun fait réel susceptible d'en diminuer la valeur à nos yeux, et nous voyons avec plaisir que Sergi, dans son récent travail sur les Herrero, maintient le frontal moyen, sans se laisser influencer par Kohlbrugge.

Le *sillon frontal supérieur* (f^1), qui part du prérolandique supérieur, comme nous l'avons vu, atteint seulement la partie moyenne du lobe frontal, où il se termine par une bifurcation. En avant, il est continué par une série de petites anfractuosités qui ont pris une disposition transversale ou étoilée; plusieurs d'entre elles atteignent f^2. On sait que c'est la disposition la plus fréquente.

f^2 présente une disposition exactement inverse, ce qui est très fréquent d'après Eberstaller et Retzius. En avant, le frontal moyen communique largement avec le *sillon fronto-marginal*. Celui-ci, d'ailleurs, est double; la partie interne communique avec f^2, la partie externe est placée un peu plus haut. On sait que cette division est la règle d'après Retzius. De ce point le frontal moyen remonte en arrière en s'éloignant un peu du bord hémisphérique, et s'arrête un peu en arrière de la bifurcation terminale de f^1, dont il reste très nettement séparé. Deux anfractuosités assez profondes, à disposition irrégulièrement étoilée, continuent en arrière sa direction; la postérieure s'anastomose très superficiellement avec f^1 et f^3, mais sa profondeur dans sa partie moyenne montre qu'elle ne peut être prise pour une branche anastomotique des sillons frontaux.

Le *sillon frontal inférieur* part, comme nous l'avons dit plus haut, du prérolandique inférieur. De ce point il décrit une courbe autour de la branche sylvienne ascendante, puis se termine par une bifur-

1. *La Circonvolution de Broca. Étude de morphologie cérébrale*, par Georges Hervé, 1888.

cation dont la branche supérieure est considérable, et dont la branche inférieure descend dans le cap, comme il est d'habitude. Un second pli transversal, parallèle aux précédents, pénètre également dans le cap et répond bien au *sillon radié* d'Eberstaller. Plus en avant, nous rencontrons un second sillon longitudinal, qui continue la direction de f^3 et que nous n'hésitons pas à regarder comme un prolongement inférieur de f^3, dont il est séparé par le pli d'anastomose très large qui répond à la base du cap. En effet ce sillon antérieur entoure la branche antérieure de Sylvius exactement comme le postérieur décrit un arc de cercle autour de la branche ascendante. Ces rapports identiques nous permettent d'identifier les deux sillons. Qu'il nous soit permis de rappeler, à ce propos, quelques lignes écrites par l'un de nous sur la genèse du sillon frontal inférieur et qui s'appliquent en tous points à la disposition que nous avons sous les yeux [1]. « Quand l'opercule frontal se développe, il recouvre peu à peu l'insula, dont la saillie, considérable chez l'homme, tend à repousser en dehors ce bord operculaire et à plisser sa base suivant une ligne concentrique à la fosse sylvienne. De plus, *les plis nombreux qui rayonnent de la même région, incisure diagonale, incisure radiée, branche verticale et horizontale de Sylvius*, tendent à déterminer au même point, à leur extrémité antéro-supérieure, un sillon compensateur transversal qui n'est autre que f^3. » Dans le cas présent, les deux branches développées de Sylvius se sont coiffées chacune d'un sillon compensateur, qui représente les deux parties de f^3. Nous avons la vive satisfaction de voir Sergi accueillir très favorablement cette théorie dans son travail sur le cerveau des Herrero (p. 69). Cet anthropologiste insiste très heureusement sur la variabilité des sillons dans la partie antérieure du frontal et la difficulté de reconnaître les anfractuosités fondamentales, dans des cerveaux différents. A plus forte raison pouvons-nous nous étonner de voir des auteurs comme Eberstaller, Kukenthal et Ziehen, Kohlbrugge, rechercher des homologies exactes jusque dans les incisures les plus superficielles, les plus inconstantes.

La face orbitaire du lobe frontal ne présente rien de bien marquant. Le *sillon orbitaire externe* (*o. e*), s'anastomose en arrière, comme il est fréquent, avec un sillon plus ou moins transversal qui délimite

1. G. Papillault, Les sillons du lobe frontal et leurs homologies, *Rev. de l'École d'Anthrop.*, 1903, p. 201.

en avant et en dedans la partie orbitaire de la frontale inférieure; son extrémité antérieure remonte un peu sur la face externe du lobe frontal, où il suit une direction à peu près parallèle à f^3. Dans le champ orbitaire compris entre le sillon olfactif et les sillons précédents se trouve en outre une anfractuosité très irrégulièrement étoilée. Nous ne tirons aucune conclusion de cette disposition, car on peut dire qu'en cette région, comme à l'autre extrémité, dans la région occipitale, c'est l'irrégularité qui est la règle.

II. — Le lobe pariétal présente des irrégularités encore plus importantes que le lobe frontal. Nous ne reviendrons pas sur la double interruption de la circonvolution pariétale ascendante, dont la rareté a été démontrée. La forme même et les connexions de cette circonvolution sont irrégulières, comme nous allons le voir en étudiant les sillons qui la limitent en arrière.

Les 3 sillons postrolandique supérieur, postrolandique inférieur et interpariétal sont séparés les uns des autres. Cet isolement complet de chaque sillon représente une exception assez rare, comme le prouve le tableau récapitulatif de Sergi. En Europe, cette disposition ne dépasse pas la fréquence de 16,4 p. 100, maximum qui a été trouvé par Cunningham, et encore faisait-on mention des plis d'anastomose profonds.

Le *postrolandique inférieur* représente une étoile à trois branches dont l'antérieure s'unit avec Rolando, et dont l'inférieure semble correspondre largement avec la scissure de Sylvius; mais il est facile de se rendre compte que ce n'est là qu'une apparence superficielle. Un pli profond unit la pariétale ascendante au lobule pariétal inférieur, et il se trouve limité en bas par le *sillon sous-rolandique postérieur*, qui entame profondément l'opercule pariétal.

Le *postrolandique supérieur* est représenté par une anfractuosité très profonde et à disposition irrégulièrement étoilée. La branche antéro-supérieure forme l'anastomose avec Rolando; la branche postéro-supérieure s'avance vers la crête hémisphérique au niveau de laquelle elle est coiffée par un sillon qui correspond sans doute au pariétal supérieur de quelques auteurs, et dont la disposition en arc autour de la branche supérieure du postrolandique rappelle exactement les sillons compensateurs sur lesquels Retzius a si justement appelé l'attention. La branche antéro-inférieure est trifur-

quée à son extrémité; enfin la branche postérieure décrit un arc de cercle autour de l'extrémité postérieure de la scissure de Sylvius et va se jeter dans le premier temporal en restant toujours très profonde dans tout son parcours. L'union du premier sillon temporal avec le sillon interpariétal n'est pas rare, puisque Retzius l'a rencontrée 19 fois sur 100 dans les crânes suédois, mais l'union avec le postcentral supérieur, isolé de l'inférieur et de l'interpariétal, constitue certainement une disposition exceptionnelle.

Des diverses anastomoses que nous venons d'énumérer, il résulte qu'on peut passer sans interruption du lobe temporal dans la scissure de Rolando en suivant un long sillon ininterrompu, disposé en arc de cercle autour de la scissure de Sylvius, et coupant successivement la 2e circonvolution pariétale et la pariétale ascendante. Nous croyons inutile d'insister plus longuement sur l'anomalie très rare qui en résulte.

La *scissure occipitale* ou *pariéto-occipitale* a environ 1 cm. 5 sur la face externe; à son extrémité externe, elle se bifurque en deux branches d'égale longueur autour desquelles se contourne ce 1er pli de passage pariéto-occipital. Ce pli est très étroit dans sa moitié antérieure.

Le *sillon interpariétal* (*i. p.*) ou *pariétal* de Broca commence à quelques millimètres en arrière du centre de l'anfractuosité postrolandique supérieure, puis court parallèlement à la crête hémisphérique. Il est séparé de la scissure pariéto-occipitale par le 1er pli de passage qui est superficiel, puis le sillon continue en arrière et est interrompu par un pli d'anastomose profond avant d'atteindre un grand sillon transversal qui correspond sans doute à l'occipital externe de certains auteurs. De sa convexité part, en avant du pli de passage pariéto-occipital supérieur, une branche ascendante qui a été bien étudiée par Kohlbrugge; une branche latérale descendante part du même point. D'après ce dernier auteur, la fréquence de l'interruption signalée plus haut entre l'interpariétal et l'occipital externe serait très variable.

III. — Le lobe occipital ne nous retiendra pas longtemps, car nous avons déjà fait remarquer plus haut que ses variations innombrables rendent impossible toute appréciation sur les écarts réels qu'elles peuvent présenter avec la normale. On n'a guère pu d'ailleurs établir

cette normale ; si l'on veut être édifié sur ce point on n'a qu'à comparer les descriptions de Broca avec celles de Eberstaller, de Kukenthal et Ziehen et de Retzius, et de comparer ensuite ces dernières avec celles plus récentes d'Elliot Smith et de Kohlbrugge. Disons simplement qu'au-dessous du *sillon occipital transverse* (*o. t.*) existe une anfractuosité profonde, à trois branches divergentes, réunies au précédent par une anastomose beaucoup plus superficielle ; que tout près du bord hémisphérique on trouve une anfractuosité à peu près semblable ; et qu'enfin, plus en dehors, se voit un sillon très irrégulier, profond, continuant la direction générale du 2e temporal, et que nous pouvons appeler avec quelques auteurs le *sillon occipital antérieur* (*o. a.*). Son extrémité inférieure est coiffée par un sillon en arc de cercle, compensateur du précédent et communiquant avec t^2.

Nous laissons à ces désignations un caractère purement descriptif, sans essayer de les homologuer, soit avec les sillons schématiques de Broca, soit avec les sillons des primates, ou les descriptions contradictoires qu'en ont données les auteurs précédemment cités.

IV. — Le lobe temporal est le seul normal, peut-être parce que nous connaissons, en somme, fort mal le type moyen qu'il réalise le plus souvent. Il n'y a que deux de ses sillons, le premier et le dernier, ou sillon collatéral, qui aient une situation et un parcours à peu près fixes. Ils ne présentent rien d'anormal, aussi bien à gauche qu'à droite, et nous n'insisterons pas plus longuement sur une description qui serait inutile. Entre ces deux sillons se disposent des anfractuosités irrégulières, où les sillons longitudinaux alternent avec des sillons transversaux compensateurs, et au milieu desquels on ne reconnaît les descriptions schématiques classiques que par une simplification artificielle.

B. *Hémisphère gauche.*

I. La *scissure de Sylvius* a une disposition qui est exactement l'inverse de celle qu'on observe à droite. Au lieu de remonter brusquement en arrière, elle reste horizontale jusqu'à sa bifurcation. Celle-ci a des branches extrêmement développées ; la postérieure continue la direction de Sylvius en montant légèrement et se termine par une courte bifurcation. L'antérieure monte verticalement

en se rapprochant de Rolando d'une façon tout à fait anormale, et semble repousser en avant l'extrémité de cette dernière. Au premier abord, par sa situation, cette branche pourrait ressembler à une sous-rolandique hypertrophiée, mais son développement et sa profondeur ne nous permettent point d'y voir autre chose que la bifurcation de Sylvius. Cette dernière est donc profondément anormale par son développement et par sa situation. Ajoutons d'ailleurs qu'une incisure sous-rolandique se montre dans sa position ordinaire un peu en avant.

Dans sa partie antérieure, la scissure de Sylvius envoie une seule

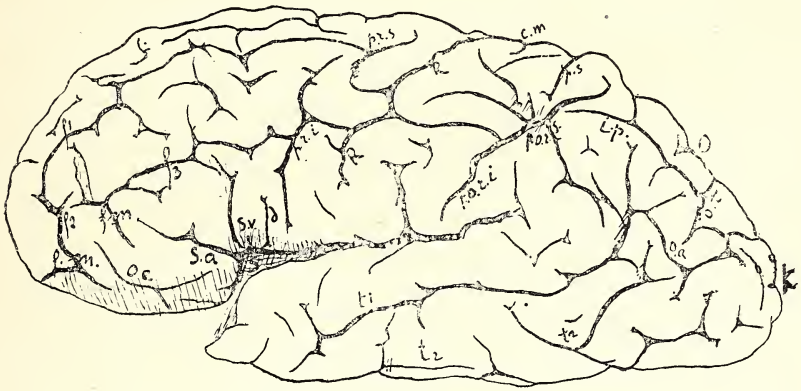

Fig. 123. — Hémisphère gauche de Gagny.

branche importante (S. *a.*), la branche *antérieure*, très longue, qui se termine par une bifurcation. La branche *ascendante* (S. *s.*) est à peine amorcée; elle coupe nettement le bord operculaire en partant du sillon de l'insula, mais elle s'arrête avant d'avoir atteint la face externe; elle reste limitée au bord inférieur de l'opercule. Le plissement qu'elle aurait formé est compensé par une incisure profonde, verticale, qui partage en deux la surface du cap et reste isolée du sillon frontal supérieur (f_3), bien que celui-ci envoie vers lui un petit rameau qui en reste séparé par un pli d'anastomose très étroit et profond. La circonvolution frontale inférieure n'est donc point tout à fait interrompue. On peut assimiler cette incisure radiée à une de celles que nous avons rencontrées dans le cap sur le côté droit. En arrière de S. *v.*, le pied de la circonvolution de Broca est coupé par l'*incisure diagonale* assez petite. En avant, dans le lobe

orbitaire, Sylvius envoie un petit prolongement, qui correspond à ceux que Retzius a indiqués et qu'il estime sans importance avec raison.

La *scissure de Rolando* présente des anomalies profondes. Son étendue est diminuée, car son extrémité inférieure reste très éloignée de Sylvius et son extrémité supérieure n'atteint point tout à fait la crête hémisphérique. Sa moitié supérieure est à peu près droite, tandis que sa moitié inférieure décrit une sorte d'S renversé d'où partent trois anastomoses anormales. Une postérieure se jette dans le postrolandique inférieur, coupant ainsi la pariétale ascendante, extrêmement large pourtant dans toute son étendue. Nous avons déjà dit combien cette anastomose était rare. Sa présence des deux côtés constitue une extrême rareté sûrement.

En avant, une anastomose très profonde unit Rolando avec la branche ascendante du sillon prérolandique supérieur. Enfin un dernier sillon, interrompu seulement par un pli du passage profond, étroit, siégeant près du bord de la scissure, unit cette dernière au prérolandique inférieur et représente manifestement la branche postérieure de ce dernier, hypertrophiée.

D'après Retzius, ces deux anastomoses sont un peu moins rares que celles qui coupent la pariétale ascendante, mais cependant elles sont encore très exceptionnelles, puisqu'il n'a rencontré la première que 18 fois sur 100 et la seconde que 9 fois sur 100, y compris les superficielles.

Le *sillon prérolandique inférieur* est isolé du supérieur comme à droite, et il communique également avec le sillon frontal inférieur; il en résulte qu'on peut passer, sans rencontrer d'interruption, de f_3 dans le sillon prérolandique, puis dans la scissure de Rolando, puis dans le sillon postrolandique. Et comme nous verrons plus loin que ce dernier communique avec le premier sillon temporal, il en résulte que nous avons, sur cet hémisphère, un long sillon ininterrompu qui part du pôle frontal et gagne le pôle temporal, en décrivant un arc de cercle autour de la scissure de Sylvius tout entière, dont il est séparé par une énorme circonvolution ininterrompue fronto-pariéto-temporale. De cette description il ne faudrait pas conclure que nous établissions une comparaison entre cette disposition et celle des carnivores : les sillons dans les deux cas n'ont aucune homologie commune, et il en est de même de la circonvolution périsylvienne; nous voulons seulement appeler l'attention sur une

série d'anomalies ; dont chacune, prise séparément, est regardée comme très rare d'après les statistiques les plus sûres, et qui, mises bout à bout, accumulant pour ainsi dire leur rareté, dénotent un trouble profond dans le développement de ce cerveau.

Le *sillon prérolandique supérieur* communique avec le premier sillon frontal comme à droite, de sorte que ce dernier sillon s'anastomose par cet intermédiaire avec Rolando. Il y a donc, dans ce cerveau, une grande tendance à la division sagittale.

Le *sillon frontal supérieur* (f_1) se prolonge en avant jusque dans les environs du pôle frontal, où il s'unit, par une branche transversale profonde, avec l'amorce de f_2. La première circonvolution frontale est large, et elle présente un début très manifeste de division (sillon *mesial* de Cunningham). Le *sillon frontal moyen* (f_2) est à peine indiqué; du sillon fronto-marginal interne s'élève une courte branche ascendante (f_2) qui, après un très bref trajet, envoie vers f_1 une branche anastomotique plus superficielle que les deux sillons qu'elle réunit. En arrière existent quelques anfractuosités, que l'on peut regarder comme les traces de f_2.

Le *troisième sillon frontal* (f_3) est ininterrompu dans sa longueur; nous n'avons même pas pu apercevoir dans sa profondeur de plis d'anastomose profonds. En avant il communique largement avec le *fronto-marginal* externe. La division en deux du fronto-marginal est la règle d'après Retzius, qui l'a rencontrée dans les deux tiers des cas. Mais presque tous les auteurs tombent d'accord pour regarder la continuité de f_3 comme assez rare, surtout sans qu'il y ait aucun pli dans la profondeur.

Sur la face orbitaire nous retrouvons facilement le *sillon orbitaire externe*, dont l'extrémité antérieure empiète un peu sur la face supérieure du lobe frontal, et dont l'extrémité postérieure se continue, comme à droite, avec un sillon oblique en arrière et en dedans. En avant de ce dernier, et en dehors du sillon olfactif, se voient trois sillons longitudinaux.

II. — Les deux *postrolandiques* sont profondément unis ensemble, sans qu'on puisse découvrir aucun pli dans la profondeur; par contre, l'*interpariétal* est séparé d'eux par un mince pli d'anastomose entre les deux circonvolutions pariétales. Cette disposition est assez rare. Retzius ne l'a trouvée que 17 p. 100; aucun des auteurs compulsés

par Sergi n'a trouvé une fréquence dépassant le quart des cas, la réunion des trois sillons représentant la règle la plus constante.

La situation des sillons postrolandiques est anormale; ils laissent entre eux et la scissure de Rolando un espace au moins double de la moyenne; en d'autres termes, la pariétale ascendante a une hypertrophie tout à fait exceptionnelle. Elle est coupée par l'anastomose signalée plus haut dans son tiers inférieur, et dans sa partie supérieure elle est incisée profondément par une branche antérieure du postrolandique; enfin, plus haut encore, on trouve une incisure profonde, sorte de postrolandique accessoire.

En arrière, le postrolandique envoie une branche obliquement descendante qui, après un trajet irrégulier à travers le lobule marginal, vient s'anastomoser superficiellement avec le prolongement postérieur du premier sillon temporal. C'est en somme la répétition de la disposition observée à droite, mais avec une communication plus irrégulière et moins profonde. Nous ne reviendrons pas sur son extrême rareté, répétée deux fois chez un même individu.

Le *sillon interpariétal* a un parcours normal tout à fait analogue à celui que nous avons décrit sur le côté droit : mais il passe plus loin de la scissure pariéto-occipitale, laissant entre elle et lui un pli de passage épais, après quoi il se jette dans le sillon occipital transverse sans aucune interruption sur son parcours. De sa convexité part la branche ascendante de Kohlbrugge, très développée et qui limite en avant le pli de passage supérieur pariéto-occipital. Comme à droite encore, ce rameau est coiffé d'un sillon placé sur la crête hémisphérique (*p. s.*) et qui se prolonge en arrière jusqu'à la scissure pariéto-occipitale.

III. — Le *lobe occipital* est encore plus irrégulier que celui de droite. Un sillon irrégulièrement descendant représente sans doute l'occipital antérieur. Il s'anastomose en haut avec le premier temporal, en bas avec une anfractuosité irrégulière, étoilée, qui s'anastomose elle-même avec *o. t.*; une incisure verticale se voit au-dessous.

C. *Face interne des hémisphères.*

Elle doit arrêter assez longuement notre attention. Nous ne la décrirons point dans tous ses détails, mais nous insisterons sur

quelques anomalies, dont l'une au moins est plus exceptionnelle encore que toutes celles que nous avons décrites jusqu'ici.

Sur l'hémisphère gauche, la *scissure calloso-marginale* n'offre, dans toute son étendue, aucun pli de passage superficiel, ce qui est l'exception, comme on le sait. Dans sa partie terminale, en avant du lobe quadrilatère, elle se coude brusquement, atteint la face externe, et s'y étend sur une longueur de deux centimètres environ. Mais au niveau du coude que forme cette partie ascendante avec la partie horizontale, se détache une branche descendante qui coupe assez profondément le lobe limbique et atteint nettement sa face inférieure.

La *scissure calcarine* ne présente point d'anomalie; mais elle est très longue et empiète sur la face externe du lobe occipital, disposition qui a été signalée depuis longtemps.

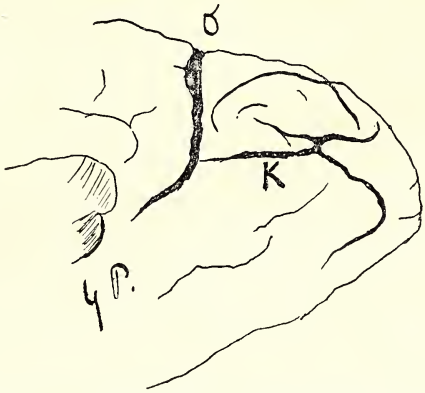

Fig. 124. — Face interne du lobe occipital droit montrant la disposition anormale de la scissure calcarine, K.

Sur l'hémisphère droit, nous avons maintenant à décrire une disposition très intéressante. La *scissure pariéto-occipitale* est normale dans sa direction et dans ses rapports avec le rhinencéphale, mais il n'en est pas de même pour la *scissure calcarine* (voir fig. 124). Celle-ci est séparée de la scissure pariéto-occipitale par un pli de passage qui réunit le cunéus à la cinquième circonvolution occipitale ou lobule lingual. On s'est assuré avec le plus grand soin que ce n'était pas un simple accolement des lèvres de la scissure, mais que sous la substance grise on voyait fort bien, par une section, la substance blanche passer d'un côté à l'autre et fermer la calcarine à son extrémité antérieure. Ce fait n'est pas unique dans la science. Cunningham a signalé depuis longtemps un pli de passage, qu'il appelle *cunéo-lingual antérieur*, et qui est presque toujours profond et même manque souvent complètement, d'après Retzius et plusieurs autres observateurs. Cependant il pourrait devenir superficiel. Kohlbrugge a fait la récapitulation des cas signalés; ils sont très peu nombreux. Cunningham l'a rencontré seulement deux fois

sur 100; Retzius trois fois dans ses cent cerveaux suédois; Weinberg et l'auteur ne l'ont jamais rencontré; enfin le Dr Christfried Jacob l'aurait signalé sur un cerveau de Fuégien. En tout, il y aurait donc environ une demi-douzaine de cas dans la science.

Le développement fœtal des circonvolutions nous semble expliquer fort bien cette anomalie. Retzius signale, après Cunningham, que vers le sixième mois on voit assez souvent la calcarine apparaître séparément et rester pendant quelque temps isolée du tronc commun aux deux scissures. Sur la planche X de ses photographies de cerveaux, on voit très bien cette disposition chez les fœtus (fig. 5 et fig. 12). Quand le cerveau continue à se développer, les deux scissures se creusent et toute division disparaît. Mais on comprend fort bien qu'un trouble peut survenir et déterminer un arrêt de développement qui maintienne chez l'adulte cette forme transitoire.

L'extrémité postérieure de la scissure calcarine semble avoir essayé de compenser par une complication extrême le défaut de développement qu'elle subissait en avant. En effet elle se bifurque, ce qui est ordinaire, mais chacune de ses branches est très longue. La supérieure se bifurque, presque aussitôt après sa naissance, en deux rameaux, dont l'un continue presque la direction du tronc de la calcarine, tandis que l'autre se retourne en avant vers la scissure pariéto-occipitale. La branche inférieure de bifurcation se dirige d'abord vers le pôle occipital, puis se retourne en bas et en avant pour courir parallèlement au bord inférieur. Il est évident que l'anfractuosité calcarine a réalisé de cette façon un plissement aussi considérable que dans la normale; mais les connexions ne sont plus les mêmes.

*
* *

Jetons maintenant un coup d'œil d'ensemble sur ces deux hémisphères. Nous voyons qu'ils réunissent une série d'anomalies, dont nous avons pu prouver, statistiques en mains, l'extrême rareté, même quand on les envisage isolément. Dans l'hémisphère droit, le lobe pariétal offre des dispositions exceptionnelles; et, sur sa face interne, la calcarine est une rareté. La face interne de l'hémisphère gauche nous montre également une interruption très rare de la circonvolution limbique; quant à sa face externe, elle est telle-

ment anormale dans toute sa région centrale qu'on a de la peine à y reconnaître, au premier coup d'œil, un type humain.

Nous n'essayerons certes point de rattacher à des troubles fonctionnels précis les profondes et multiples anomalies que nous venons d'énumérer. Cependant elles existent; par conséquent elles doivent avoir des causes; et comme les effets sont anormaux, il faut bien admettre que les causes le sont aussi.

Quelles sont ces causes? D'une façon générale, nous ne les connaissons pas. Un de nous (Papillault), en étudiant quelques parties d'un cerveau d'acrocéphale, a montré que la pression crânienne, causée par la fermeture prématurée d'une suture, pouvait causer des troubles multiples dans la disposition des sillons. Mais on ne trouve rien de semblable dans le crâne de Gagny. Il est vrai que les sutures de sa voûte sont oblitérées, mais il ne faut pas oublier qu'il avait cinquante-trois ans quand il a été exécuté. L'oblitération est donc normale; et d'ailleurs on ne trouve aucune déformation, aucun épaississement local pouvant faire supposer qu'il y ait eu quelque synostose prématurée. On ne peut donc invoquer aucune pression anormale pour expliquer les anomalies cérébrales.

Les causes dont nous parlions plus haut doivent sans doute être recherchées dans des troubles généraux survenant au moment de la croissance; mais il est extrêmement difficile de les déceler. Cependant un examen attentif du crâne nous a montré que sa formation osseuse n'avait point été régulière. Les bosses frontales et pariétales sont nettement plus saillantes que la moyenne. C'est un caractère que l'un de nous a beaucoup observé et noté sur le vivant, sur les cadavres de la Faculté de médecine de Paris et sur les crânes de nos collections [1], et il a acquis la certitude que cette saillie est un signe de dégénérescence qui trompe rarement. L'os d'ailleurs est épaissi à leur niveau, et présente sur la face interne des érosions profondes. Sa denture est elle-même assez mauvaise; nous donnons à la suite une note de M. le Dr Siffre, professeur à l'École odontotechnique, qui a bien voulu mettre à notre disposition sa compétence bien connue en ces matières.

De l'ensemble de ces observations il nous est bien permis de conclure que Gagny était un anormal, et l'on comprend de quel intérêt

1. L'homme moyen à Paris, par G. Papillault, *Bull. de la Soc. d'Anthrop.*, 1902, et La Suture métopique, *Mémoires de la Société d'Anth.*, 1896.

scientifique auraient été des renseignements précis sur ses antécédents héréditaires et personnels, et sur sa mentalité. Nous n'avons rien pu obtenir du maire d'Essoyes, où habitait Gagny quand il a commis son crime; nous n'avons pas pu consulter le dossier de l'affaire; mais nous avons reçu une lettre de M. le Procureur de la République de Troyes, qui a bien voulu nous fournir quelques indications dont nous le remercions sincèrement. Nous ne pouvons faire mieux que de transcrire cette lettre tout entière, car elle contient des documents inédits de grande valeur.

Troyes, 2 avril 1909.

Monsieur,

Pour répondre au désir que vous m'avez exprimé, j'ai compulsé le dossier de l'affaire Gagnin Joseph, dit Gagny, condamné avec un complice, le 16 mai 1885 par la Cour d'assises de l'Aube. Rien dans la procédure ne peut faire présumer que la responsabilité était atténuée par une tare mentale. Gagnin est né le 11 mars 1831, il était donc âgé de 53 ans le 21 janvier 1885, jour du crime. Ce crime a été longuement préparé et prémédité; dès le mois de décembre précédent les assassins avaient tenté de le commettre, la rencontre d'une femme qu'ils connaissaient les avait écartés de la maison où ils voulaient pénétrer. Gagny, qui vendait des boutures de sapins au propriétaire de la ferme, avait étudié avec soin la distribution des pièces; il se procura un complice et lui donna des instructions qui permettaient de frapper la première victime à l'improviste.

Les arguments de sa défense prouvent qu'il avait toute sa raison. S'il fut imprudent en montrant à des voisins une partie de l'or qu'il avait volé, il expliqua plus tard au juge d'instruction la possession d'un billet de banque de 1 000 francs trouvé sur lui en disant qu'il avait soustrait ce billet quatre ans auparavant, mais il a été démontré et établi que ce billet n'était émis que depuis peu. Gagny en s'accusant d'un simple délit voulait échapper à la responsabilité qu'il avait encourue en commettant un triple assassinat dont le mobile était le vol.

Veuillez agréer, etc.

G. P.

Gagny, qui habitait Essoyes, village voisin de la ferme de la Gloire-Dieu, avait fort mauvaise réputation. Il avait été soupçonné de plusieurs méfaits, et traduit en 1873 devant la Cour d'assises pour meurtre d'un garde-chasse; les médecins qui l'ont examiné au lendemain du crime n'ont constaté dans sa mémoire, sa parole ou sa démarche aucune manifestation intéressante. Il traînait la jambe et prétendait être rhumatisant, mais les experts ont déclaré que l'indisposition était simulée.

Nous ne suivrons point M. le Procureur de Troyes sur le terrain de la responsabilité, car on ne s'entend guère sur la définition de ce terme. Nous pensons même que c'est là une notion profondément imprégnée de métaphysique, et dont la science doit se débarrasser. Nous nous contenterons de remarquer que l'acte criminel se distingue profondément de tous les actes qui constituent la vie sociale ambiante, et qu'il représente, dans cet ensemble coordonné, une véritable

anomalie. On lui trouvera donc une première explication quand on pourra faire la preuve que l'auteur du crime diffère, par ses caractères organiques et par ses aptitudes, du reste des individus qui constituent la société, et qu'il représente une anomalie, exactement comme l'acte qui est émané de lui. Nous avons démontré cette anomalie organique. Une phrase de la lettre précédente nous montre que la mentalité de Gagny était singulièrement pervertie, puisqu'il avait été « soupçonné de plusieurs méfaits » et accusé d'assassinat avant son dernier crime.

Sur la denture de Gagny,

par M. le Dr Siffre.

Les dents sont de très bonne qualité et très bien constituées. Elles n'offrent rien qui puisse indiquer un arrêt dans le développement. La première grosse molaire qui est la seule dent permettant de retrouver la trace d'un arrêt de développement, puisque sa calcification débute bien avant la naissance, est absolument parfaite. Toutes les autres dents ne pouvant être influencées que dans les années qui suivent la naissance, n'ont pas la moindre érosion.

Les deux arcades sont normales et les dents parfaitement régulières; elles sont en bon antagonisme.

L'arcade inférieure est en contact bout à bout : cette disposition détermine une usure plus rapide que dans les cas où l'arcade supérieure inscrit franchement l'inférieure — ce qui doit être la règle, conformément à l'une des lois de dentition de Magitot. Cette articulation dentaire est peut-être la cause, par suite d'usure trop puissante, de la carie de l'incisive centrale et latérale gauches supérieures. Ces deux dents en effet sont cariées profondément et l'incisive latérale a fait une nécrose préapicale de son alvéole; — l'on en constate la trace par une fistule osseuse en rapport avec la pointe de cette dent.

Au maxillaire supérieur il n'y a pas d'autres caries.

Le bord alvéolaire semble porter les traces d'une gingivite chronique; les dents sont légèrement déchaussées, mais il ne paraît pas y avoir eu arthrite.

Sur ce maxillaire il n'y a pas de dent de sagesse, mais à droite il y a deux petits alvéoles correspondant à deux racines en arrière de

la 2e molaire, et l'on peut affirmer qu'il y a eu là une dent; à gauche en arrière de la 2e molaire une petite cavité qui doit être l'alvéole comblé de la 3e molaire disparue. Cette 3e molaire *a existé* et sa présence est inscrite par une petite cupule d'usure par contact, siégeant sur la face postérieure de la 2e molaire. A la mâchoire inférieure est la dent de sagesse, mais à gauche une cavité mal comblée, qui a été l'alvéole de la 3e molaire, dont on voit nettement la cupule de contact sur la face postérieure de la 2e molaire. A droite *mêmes choses*, mais l'alvéole plus comblé. Il y a du reste la place, large, pour la 3e molaire sur la mandibule. Au maxillaire supérieur, cela n'est pas le cas.

Ces dents de sagesse ont dû disparaître par arthrite chronique. Une dent sortant facilement de son alvéole, la 2e molaire inférieure droite, est remarquable par ses racines au nombre nettement de deux *avec quatre apex*. Cela est très rare, ordinairement il y a deux racines, mais aussi deux apex seulement.

Cette ébauche de type dentaire animal s'éloigne donc un peu du type humain courant.

L'ÉGYPTE PRIMITIVE

Par Henry DE MORGAN

(*Suite*).

2° Le Néolithique et l'Enéolithique.

Dans la Haute-Égypte les deux périodes néolithique et énéolithique se confondent. Le métal, le cuivre, se rencontre dans les Kjœkenmœddings et dans les sépultures les plus anciennes[1]. Les haches polies en diorite et en syénite et les couteaux en silex, si merveilleux de taille dont un côté est poli, se trouvent dans des tombes donnant également du cuivre, en très petite quantité il est vrai, mais dont la présence ne peut être niée. A Mohamerièh, dans une sépulture du type d'El-Amrah, il y avait à la fois deux pointes de flèches en cuivre et une belle tête de lance en silex, un racloir et un couteau de même matière. Le tout était accompagné de céramique rouge[2] à bords noirs et d'un oiseau sculpté en ivoire[3].

Dans les Kjœkkenmœddings d'Adimièh j'ai trouvé, cachés dans un vase de type primitif, une hache et un ciseau en cuivre[4]. Dans la nécropole archaïque voisine, une des sépultures m'a donné un bracelet de cuivre; une autre, une hache polie en pierre verte et une aiguille également en cuivre. Toutes ces tombes étaient du type le plus ancien, celui d'El-Amrah, et renfermaient le mobilier funéraire habituel à cette époque : céramique lisse rouge à bords noirs, vases peints, silex taillés, haches polies, vases en pierre, fétiches en schiste, amulettes et perles en coquilles ou en roches dures taillées et perforées, ivoires travaillés, etc. Dans ces inhumations qui sont les plus archaïques de toutes celles connues jusqu'alors en Égypte, le métal existe déjà, on ne peut donc pas les dire purement néolithiques. Ce qui, au Said, pourrait être attribué au néolithique, ce sont ces éclats ou couteaux sans nombre, épars sur les basses terrasses de la montagne Lybique à Thèbes ou à Esnèh. Au milieu de ces débris on rencontre parfois des instruments affectant la forme de ciseaux ou de pointes dont la taille est plus soignée que celle du quaternaire; leur patine est également moins profonde et moins sombre de ton. Ils offrent une certaine analogie avec les

1. D. Randall Maciver et A. C. Mace, *El Amrah and Abydos*, p. 46.
2. Musée de Brooklyn.
3. Musée du Caire.
4. *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, avril 1908, p. 145-146.

instruments découverts par M. Setton-Karr[1] à Wadi-Cheik, près de Fent dans la Moyenne-Égypte. Mais là encore la nature même des objets publiés par l'explorateur démontre que l'exploitation de ces mines de silex s'est poursuivie pendant la période énéolithique. De la période néolithique pure l'Égypte ne nous a pas encore donné une seule sépulture, même au Fayoum, où de vastes stations de la pierre polie ont été reconnues et explorées. C'est du reste le seul point que l'on puisse, pour l'instant, attribuer au néolithique. Sur la Haute-Égypte on ne possède pas encore les éléments suffisants pour entreprendre une classification complète. Toutes les nécropoles archaïques que j'ai visitées ou explorées entre Esnèh et Gébel-Silsilèh doivent être rangées dans la période énéolithique, ou pour mieux dire dans l'âge du métal.

Nous pouvons diviser en deux groupes principaux les sépultures de ces âges primitifs :

1° Les inhumations repliées;

2° Les inhumations secondaires.

Ces deux modes de disposer des morts sont absolument distincts. Les sépultures d'un même genre forment des nécropoles ou, dans le même cimetière, des groupes séparés de tombes homogènes comme mobilier funéraire. Tout me porte à croire qu'elles correspondent à la présence de deux races qui se sont succédé sur le sol de l'Égypte pendant les âges préhistoriques. Cette transition n'est pas le résultat d'une conquête brutale, comme le passage de l'âge du bronze à celui du fer, dans le nord de la Perse, c'est plus probablement une pénétration lente. La vallée du Nil jouissait déjà d'une civilisation assez avancée que de nouveaux éléments ethniques sont venus modifier, puis absorber, pour former l'Égypte historique. Il n'y a pas eu conquête, mais fusion de deux races, puisque les usages funéraires se modifient lentement. Au Saïd les sépultures des autochtones n'ont jamais été dévastées par les nouveaux venus, le pillage de ces nécropoles préhistoriques est un fait moderne.

Les Inhumations repliées.

Les inhumations repliées que je désigne comme « type d'El-Amrah », puisque c'est sous ce nom qu'elles ont été publiées pour la première fois[2], sont les plus archaïques[3] au sud tout comme au nord de Thèbes. Les corps sont déposés entiers dans le sol. Ils reposent sur le côté gauche, repliés sur eux-mêmes. Les offrandes ne sont pas détruites, excepté dans quelques

1. Setton-Karr, apud Henry O. Forbes, in *Bulletin of the Liverpool Museum*, January 1900, vol. II, nos 3 and 4, p. 77, fig. 9-47.

2. J. de Morgan, *Recherches sur les origines de l'Égypte*, 1896, p. 85, fig. 35.

3. H. de Morgan, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, avril 1908, p. 139. Influencé par les dires des égyptologues, qui affirment que la céramique rouge à bords noirs se rencontre dans des nécropoles de la XIIe dynastie, j'avais d'abord considéré les inhumations secondaires comme les plus anciennes. C'est une erreur que je m'empresse de rectifier. H. M.

rares sépultures qui, je crois, marquent la transition aux usages funéraires de la période suivante et, encore, cette destruction n'est-elle que partielle. La céramique de cette première époque est très caractéristique[1] : ce sont des vases en terre lisse rouge avec ou sans bords noirs, portant parfois des peintures blanches, et des vases, à pâte chamois ou rose, décorés de peintures rouges, imitant la texture des roches dont étaient faits les vases en pierre de même forme. L'ornementation se compose encore de motifs linéaires, d'animaux, ou bien encore de scènes de la vie de ces peuples primitifs. Le cuivre est connu, mais se rencontre très rarement; c'est l'époque de la plus grande perfection dans la taille des silex. J'ai fouillé des sépultures de ce type aux points suivants : Esnèh, Adimièh[2], El-Kénan, Mohamerièh, Koum-el-Ahmar, Abou-Zédan, Méchaali, à l'ouest du fleuve, et près de Sébaiéh du côté oriental de la vallée.

Je ne crois pas qu'il soit nécessaire d'entrer ici dans une description complète des sépultures de cette première époque dont un très grand nombre ont été fouillées entre Abydos et Luxor par MM. Petrie et J. de Morgan. Ils ont été les premiers à nous donner sur ces nécropoles, négligées ou pillées jusqu'alors, un ensemble de documents scientifiques qui resteront la base de tout travail sur les origines de l'Egypte. Il me suffira de choisir, parmi les notes prises pendant mes recherches, l'inventaire que j'ai fait des objets trouvés dans quelques-unes des sépultures les plus typiques de cette époque : de cette façon on pourra se rendre compte que, dans ces temps si reculés, la même civilisation s'est développée aussi bien au sud de Thèbes que vers le nord. Le jour où l'on aura tracé les limites occupées par ces races primitives on sera plus à même de déterminer leurs origines — africaine ou asiatique? — puisque tel est le grand problème.

Adimieh (*ou Mécawieh*). Sépulture n° 1. Cette tombe, de forme elliptique, était creusée dans le gravier fin, 1 m. 75 × 1 m. 20. Profondeur environ 1 mètre, corps replié (fig. 125). Près de la tête à droite avait été déposé un petit vase en basalte de forme ovoïde et orné de deux petites anses perforées pour le suspendre. En arrière du crâne j'ai rencontré un vase en terre couleur crème, décoré de peintures rouges réparties en trois scènes principales qui représentent des bateaux, des figures humaines, des oiseaux et différents attributs. La peinture dont on a fait usage est rougeâtre et résiste mal à un fort lavage. Ce vase appartient à un type très rare, qui n'est représenté au musée du Caire que par fort peu d'exemplaires. A la suite se trouvaient trois de ces vases rouges à bords noirs, habituels aux sépultures de ce genre (fig. 126). Près de la tête il y avait également un collier fait de petits galets de roches dures perforés et polis. Près des pieds enfin, quatre de ces grands vases en terre rouge grossière si communs dans ces tombes.

J'ai trouvé sur ce point de la nécropole d'Adimièh douze sépultures,

1. J. de Morgan, *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris*, déc. 1907, p. 405.
2. M. J. Garstang désigne ces groupes de sépultures sous le nom de Mécawieh, autre village au nord d'Adimieh.

toutes du type d'El-Amrah. Une d'entre elles renfermait une aiguille en cuivre.

L'année précédente, j'avais déjà recueilli dans des tombes du même type un bracelet en cuivre et du blé. D'autres sépultures du même groupe m'avaient donné quelques lames en silex taillé, sans importance, et une hache polie en serpentine; enfin dans une autre tombe j'ai recueilli un casse-tête en diorite d'un très beau poli.

Fig. 125. — Nécropole archaïque d'Adimieh. (Sépulture repliée n° 1.

M. J. Garstang, qui avait visité avant moi ce site antique, l'avait trouvé déjà pillé par les fouilleurs illicites. C'est à cet endroit que débouchait une des routes de caravanes venant de l'Afrique centrale par Beris. Cette station archaïque a dû être un point très important, à en juger par le volume des Kjœkkenmœddings et l'étendue de la nécropole.

Mohamerièh. Cette nécropole archaïque était très vaste. En partie couverte par les constructions modernes, elle s'étendait également dans les terres cultivées et dans la partie sablonneuse qui occupe l'espace laissé libre entre les deux villages de Mohamerièh et de Chanabièh, en arrière du poste de police. On y rencontre des sépultures de types très variés : inhumations repliées à même le sol ou secondaires et dans des cistes dont je parlerai par la suite. Les sépultures repliées occupaient surtout les terrains sablonneux. Bien que cette zone ait été très exploitée par les indigènes, j'eus cependant la bonne fortune d'y trouver un assez bon nombre de tombes intactes. Le pillage s'est trouvé forcément enrayé par le voisinage immédiat des autorités judiciaires.

Tombe n° 2. Fosse ovale à même le sol, profondeur 1 m. 30. Elle renfermait au nord, près des pieds, des urnes en terre rouge grossière, deux vases rouges à bords noirs, un petit plat, un vase hémisphérique décoré d'ornements incisés imitant un travail de vannier.

Près du crâne, j'ai rencontré un de ces curieux instruments en silex

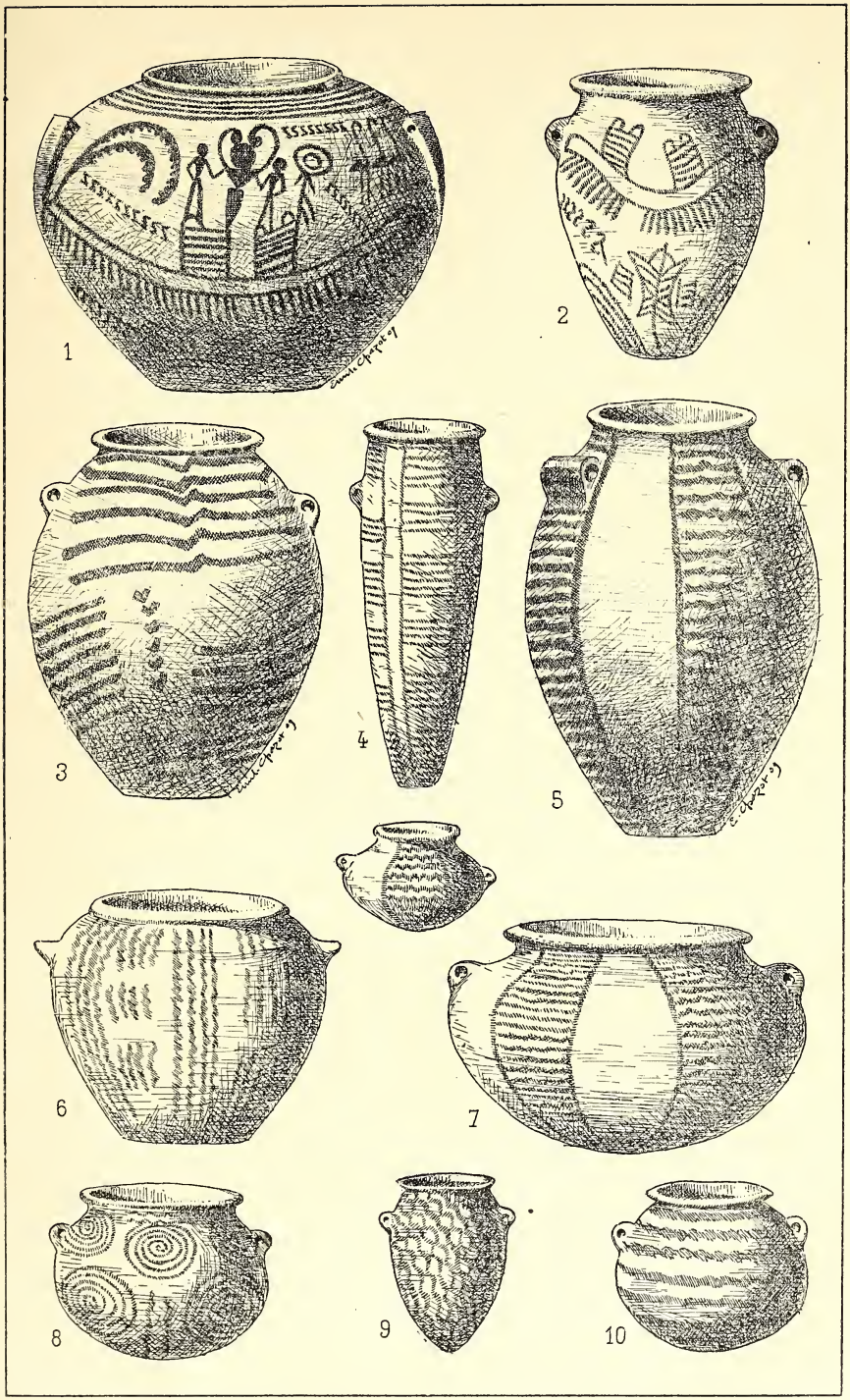

Fig. 126. — Céramique peinte. Nécropoles archaïques de la Haute-Égypte.

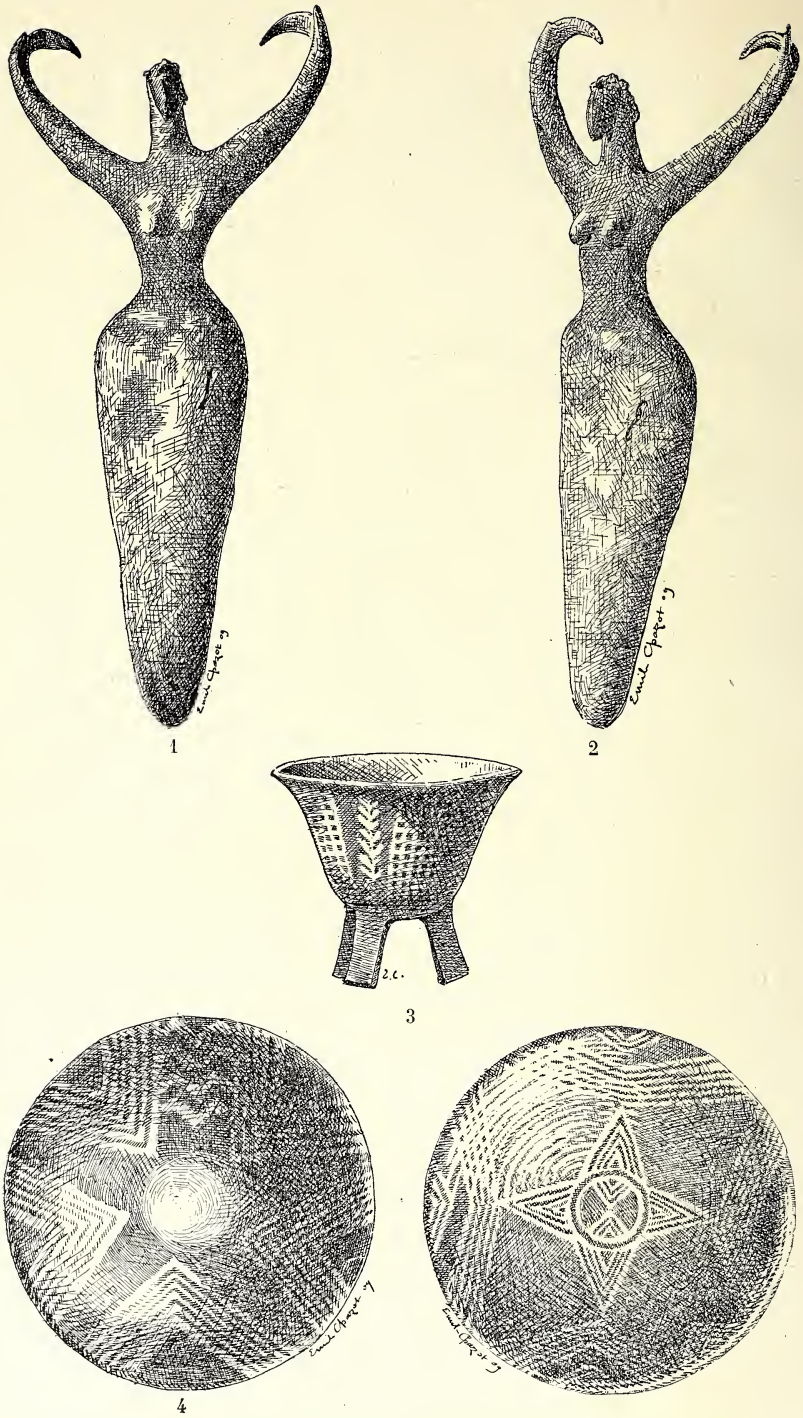

Fig. 127. — Nos 1-5. Nécropole archaïque de Mohamérieh. Inhumations repliées.

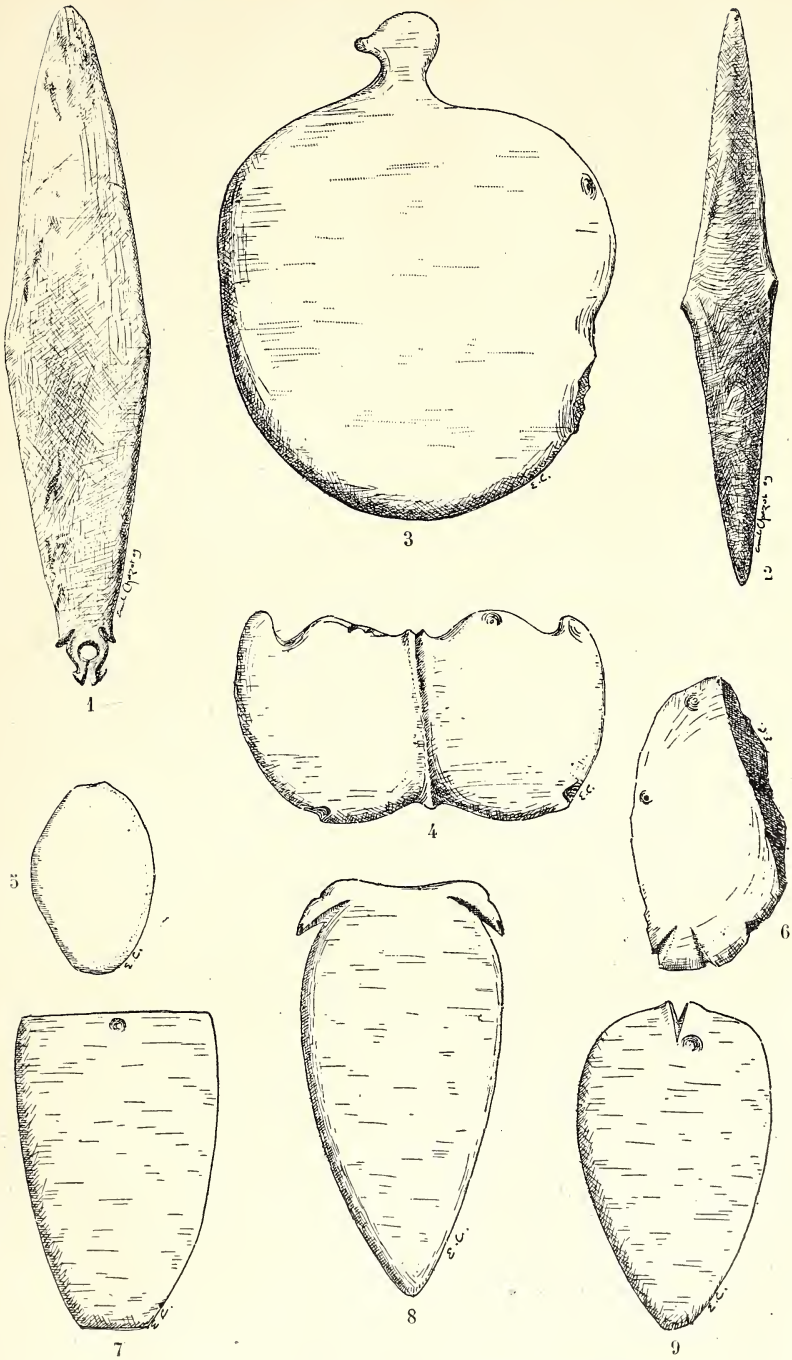

Fig. 128. — Nécropoles archaïques de la Haute-Égypte. Palettes en schiste.

taillés à double pointe qui ne se trouvent qu'en Égypte [1], et deux statuettes en terre cuite (fig. 127). Elles représentent deux femmes les bras levés au-dessus de la tête comme celles figurées sur les vases peints. Les torses sont nus ; le bas du corps enveloppé d'un étroit sarreau blanc. Le modelé de ces figurines est très grossier, mais indique une race blanche, puisque les cheveux sont peints en noir : si l'artiste avait voulu indiquer la race nègre, il se serait servi pour le corps de la même couleur que pour les cheveux, tandis qu'il a fait usage d'un ton brun plus apte à désigner des Libyens. Ces deux statuettes sont d'intéressants documents pour aider à déterminer la nature de ces peuples primitifs.

Tombe n° 21. A même le gravier, profondeur 1 m. 50. Elle renfermait quatre corps reposant sur une claie faite de bois, de roseaux et de fibres de palmier. J'y ai recueilli les objets suivants : Un vase en terre rouge lissée en sorte de gobelet monté sur trois pieds, décoré de peinture blanche représentant des feuilles. Une coupe de même genre ornée de motifs linéaires également peinte en blanc; un gobelet, trouvé brisé, du même style. Trois vases rouges à bouts noirs. Un panier finement tressé en fibres de palmier; je l'ai sorti du sol dans un état de conservation qui me permit de reconnaître sa forme qui est semblable à celle des vases en terre [2]. Un pilon en bois. Une pointe en ivoire décorée d'ornements gravés [3]. Des armes en silex. Un objet de schiste affectant la forme d'un losange allongé. Ces fétiches de la première époque, d'abord très grossiers, se couvrent par la suite d'ornements des plus curieux; telles sont les célèbres palettes d'Hierakonpolis [4]. N'est-ce pas là l'origine des stèles égyptiennes des premières dynasties?

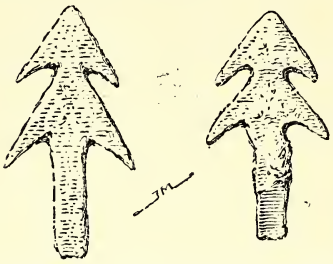

Fig. 129. — Têtes de flèche en cuivre. Nécropole archaïque de Mohamerieh; inhumation repliée n° 36.

Tombe n° 36. Profondeur 2 mètres dans un sable très fin et mouvant, ce qui rendait les fouilles très difficiles. Renfermait plusieurs corps. Le mobilier funéraire de cette sépulture était très curieux. Deux pointes de flèches en *cuivre* (fig. 129). Une longue tête de lance et un racloir, tous deux en silex. Un petit oiseau en ivoire [5]. La céramique se composait de vases en terre rouge avec bords noirs et de plats, ainsi que de ces grandes urnes allongées en terre grossière.

Tombe n° 108. A même le sol; renfermait une tablette en schiste de forme quadrangulaire, des vases en terre rouge grossière et un vase en terre couleur crème richement décoré de peinture rouge.

1. J. de Morgan *Origines, etc.*, I, p. 124, fig. 131.
2. *Origines*, I, pl. III, fig. 1.
3. Musée du Caire.
4. J. E. Quibell, *Hierakonpolis*, part. I, fig. XXIX, part. II, fig. XXVIII.
5. Musée du Caire.

Tombe n° 186. Renfermait trois grandes urnes en terre rouge grossière, quatre plats, cinq vases en terre rouge à bords noirs, et seize statuettes en terre cuite semblables à celles trouvées précédemment mais plus petites, et en mauvais état. Dans cette sépulture située à la limite des terres en culture tous ces objets avaient souffert de l'humidité. Sans qu'il soit néces-

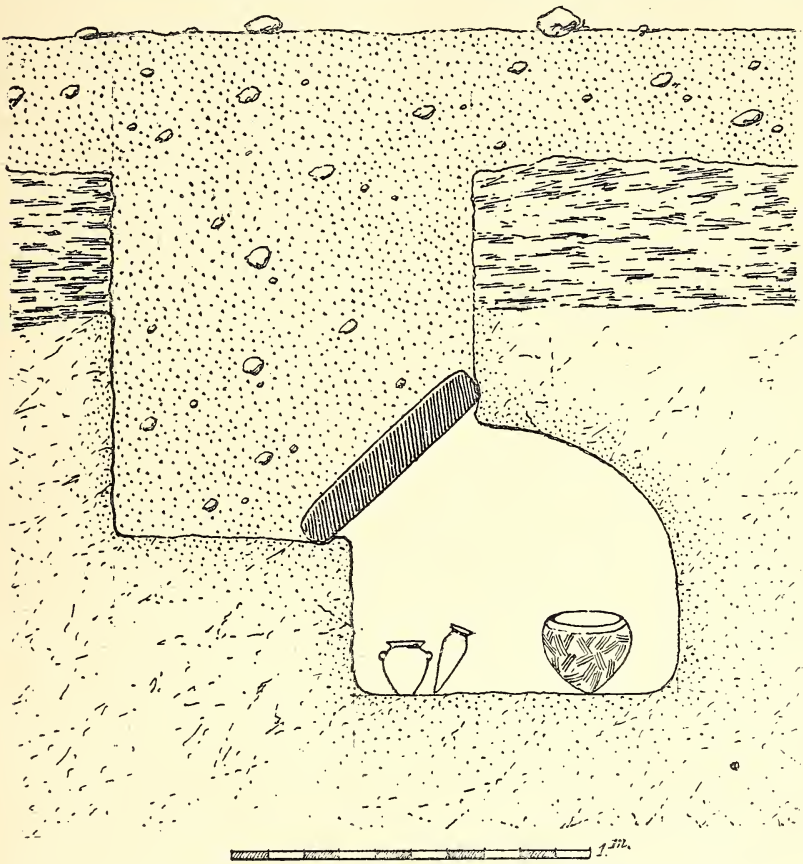

Fig. 130. — Nécropole archaïque de Koum-el-Ahmar. Sépulture n° 8.

saire de pousser plus loin la description des sépultures repliées de Mohamerieh et d'Adimieh on voit qu'elles sont absolument semblables à celles des nécropoles du voisinage de Negadah, d'El-Amrah et de Toukla.

Koum-el-Ahmar [1]. Sépulture n° 8. — Elle était située à l'est du vieux fort, près du sentier menant aux hypogées. Pour l'établir on avait commencé par creuser une fosse de 2 m. 25 de long sur 1 m. 05 de large. A 1 m. 52 au-

1. Hierakonpolis ou Nekhen, un des centres archaïques les plus importants de la Haute-Égypte.

dessous du niveau du sol, sur la face orientale de la fosse, avait été ménagée une sorte de niche parallèle à l'axe, large de 0 m. 90 et haute de 0 m. 45. La tombe était fermée par des dalles juxtaposées dont les joints étaient scellés avec un lutage de boue du fleuve. Dans cette niche le corps était étendu la tête au sud. Sur le crâne se trouvaient encore de longs cheveux foncés tressés qui ne pouvaient appartenir qu'à un être de race blanche. Près de la tête était un vase de forme conique, en terre rougeâtre lissée, décoré de peintures au trait d'un brun rouge imitant le travail d'un panier; à côté deux urnes allongées en terre grise avec de

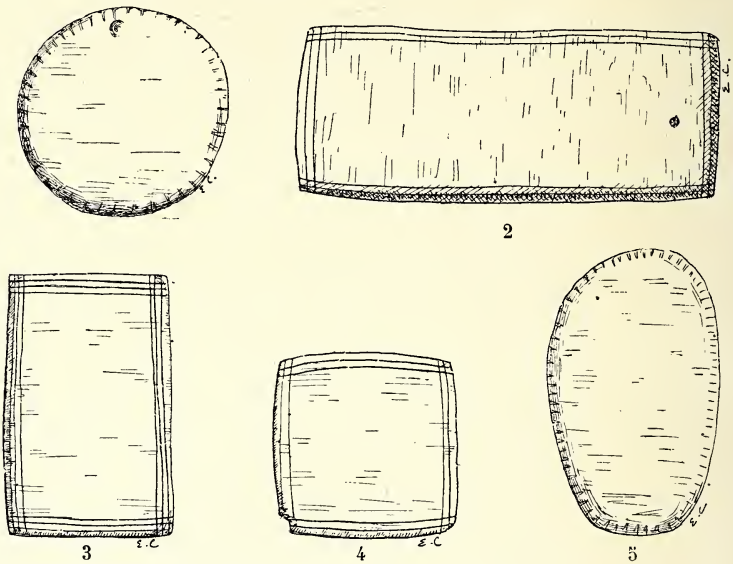

Fig. 131. — Palettes en schiste. — 1, Abou-Zédan; 2, Mézaïdeh; 3-5, Koum-el-Ahmar.

petites anses latérales. Deux vases en albâtre, l'un petite urne avec deux anses de suspension, l'autre petit vase de forme allongée. Tout deux sont très finement travaillés. L'urne était intacte, le petit vase avait été brisé au moment des funérailles. Il y avait également près de la tête trois palettes en schiste, une ronde et deux quadrangulaires, et des perles de collier en coquilles taillées. Près des pieds, à l'extrémité nord de la sépulture, avaient été groupés trois gros vases en terre rouge grossière comme dans les tombes du type d'El-Amrah. Je me crois donc en droit de penser que, vu la nature des objets trouvés et la destruction partielle des offrandes, cette tombe marque la transition entre les deux modes d'inhumations (fig. 130).

Abou-Zédan, nécropole archaïque au sud d'Edfou. Sépulture n° 32, type d'El-Amrah. Fosse de 1 m. 80 de long sur 1 m. 55 de large, creusée dans le gravier fin. Sans muraille de briques crues. Profondeur 1 m. 35. Inhumation repliée; le crâne était du côté sud de la tombe. Près des pieds, quatre grands vases en terre rouge grossière des types habituels, déposés trois à droite et un à gauche (fig. 132).

Dans le voisinage de la tête, à gauche, j'ai rencontré un plat en terre rouge assez fine et deux urnes de forme allongée, décorées de deux petites anses appliquées sur la panse. De l'autre côté du crâne étaient groupés trois vases des types cylindriques, un vase en serpentine, une palette en

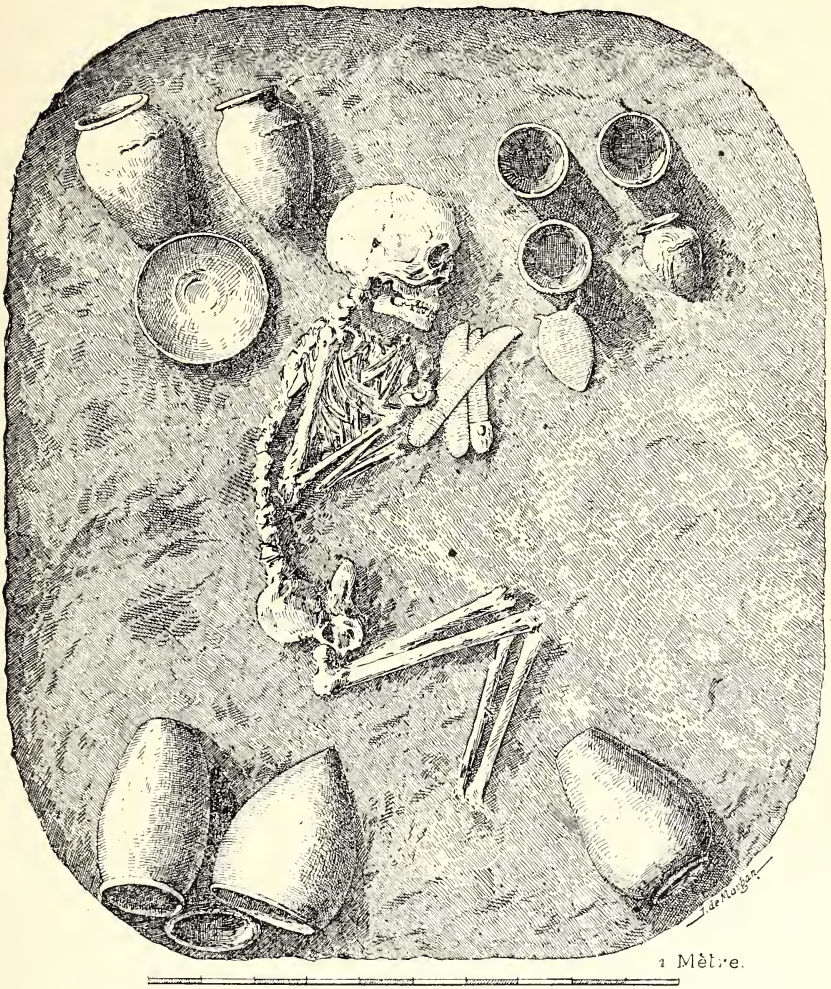

Fig. 132. — Nécropole d'Abou-Zédan. Sépulture archaïque n° 32.

schiste, un fragment de bracelet de pierre, trois superbes couteaux en silex et des morceaux d'ivoire. Les terres furent tamisées avec soin, et ce n'est que plus tard, en nettoyant et en réunissant ces pièces, que j'ai pu me rendre compte de toute l'importance de la découverte. Pour se conformer sans doute à des usages funéraires, le vase, en pierre (fig. 133), avait subi

l'action du feu qui l'avait légèrement décoloré par places; les couteaux en silex avaient été ébréchés ou cassés. Ce sont de remarquables échantillons de cet art de tailler la pierre que les autochtones d'Égypte ont poussé à une perfection qui n'a jamais été égalée.

Les deux plus grands couteaux sont en silex jaunâtre et mesurent 28 et 24 centimètres de long (fig. 134-135).

Le troisième n'a que 17 centimètres de long. La partie destinée à être maintenue dans la poignée est plus grossièrement traitée, afin de lui donner, par les aspérités de sa surface, plus d'adhérence au manche qui est en ivoire. Grâce aux fragments recueillis dans les tamisages au moment des fouilles, cette pièce a pu être reconstituée en entier; nous devons à l'habileté de M. Champion, artiste doublé d'un archéologue, la conservation de ce précieux document, la reproduction qui en est donnée ici (fig. 136-137) et le moulage qui est au musée de Saint-Germain. Comme forme, le couteau d'Abou-Zédan est semblable à celui à poignée d'or du musée du Caire (fig. 138), justement célèbre, mais il lui est supérieur par sa finesse d'exécution, qui dénote des aptitudes artistiques surprenantes à une époque aussi reculée.

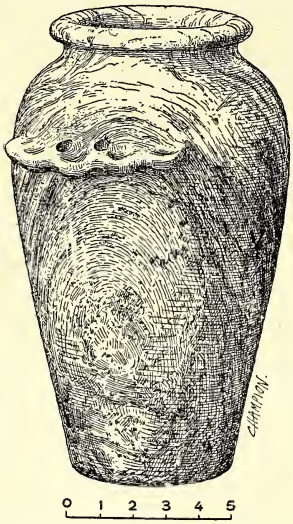

Fig. 133. — Vase en pierre. Sépulture n° 32; nécropole d'Abou-Zédan.

Taillée dans un seul morceau d'ivoire, cette poignée est plate avec, sur une de ses faces, une bossette traversée par un trou de suspension. Le ciseleur, digne précurseur du peintre de Meidoum, après avoir divisé la surface en dix bandes longitudinales et parallèles, y a gravé des lignes d'animaux les plus variés. Ces bas-reliefs minuscules sont d'une telle finesse d'exécution et d'une telle vérité qu'il est facile d'y reconnaître tous les animaux. Sur cette surface qui mesure moins d'un décimètre carré il n'y a pas moins de 220 représentations de toutes sortes qui se succèdent par lignes (fig. 140).

Afin d'obtenir une classification scientifique des espèces représentées sur cet ivoire, je n'ai cru pouvoir mieux faire que de m'adresser aux auteurs de la *Faune momifiée*, M. le Dr Lortet et M. C. Gaillard. Ce dernier, malgré ses nombreuses occupations, a bien voulu consacrer son temps à cette étude et m'a communiqué une note que je suis heureux de pouvoir joindre à mon travail :

« *Face supérieure* :

Rangée 1. — Troupe d'Éléphants.

2. — Divers oiseaux (Autruches, Cigognes), avec une Girafe.

3. — Chiens à queue pendante, longue et recourbée, suivis d'un chien à queue relevée. La queue très longue de ces ani-

maux fait penser d'abord à des Panthères ou à des Lions, mais l'ensemble du corps paraît trop lourd et les oreilles sont trop saillantes pour des félins.

Rangée 4. — Moufflons à manchettes (*Ammotragus tragelaphus*).

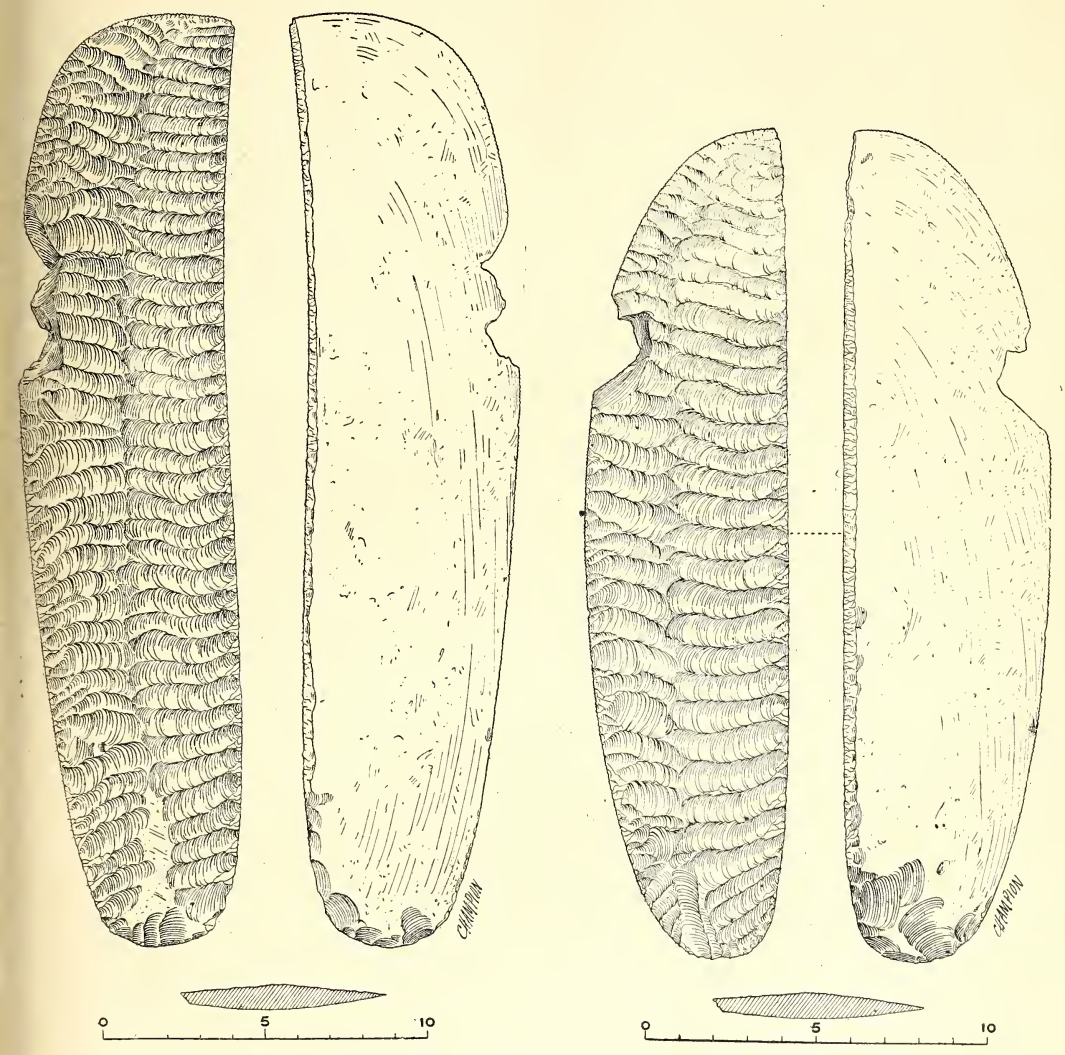

Fig. 134 et 135. — Grands couteaux en silex. Sépulture n° 32; nécropole d'Abou-Zedan.

5. — Série de Chacals avec un Mouton de l'ancienne Égypte, (*Ovis palæoægypticus*).

6. — Troupe d'Antilopes (*Oryx leucoryx*).

7. — Hyènes striées. La crinière dorsale a été accentuée beaucoup.

8. — Troupe de Bœufs (*Bos Africanus* = *Bos taurus macroceros*) suivie d'un chien de berger.

9. — Sangliers (?). Avec une étoile à l'extrémité gauche de la rangée.

10. — Troupe d'Oryx avec un poisson.

Face inférieure :

Rangée 1. — Oiseaux et Poisson difficilement déterminables. Les Oiseaux sont peut-être des Ibis (*Ibis religiosa*). Comme ces derniers, ils ont le bec long et recourbé vers le bas. Mais on doit reconnaître que, pour des Ibis, l'aspect général est un peu lourd. De plus, chez les oiseaux de l'extrémité droite, au lieu d'un bec, on croirait voir plutôt une trompe.

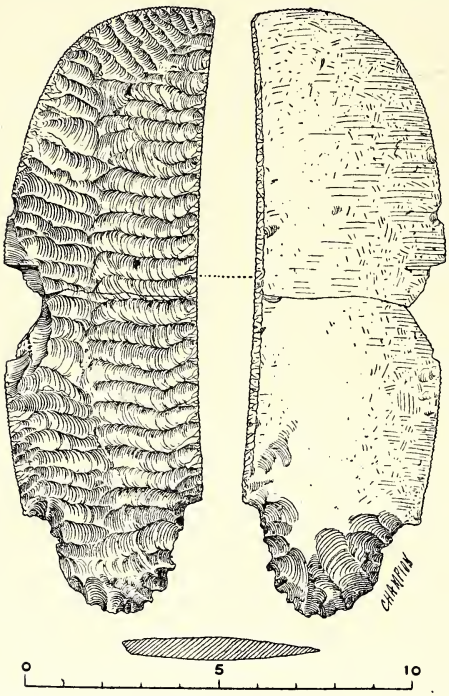

Fig. 136. — Couteau en silex à poignée d'ivoire. Sépulture n° 32; d'Abou-Zédan.

2. — Troupe de Bouquetins.

3. — Chiens à queue pendante, longue et recourbée, suivis d'un chien à queue relevée.

4. — Mouflons à manchettes (*Ammotragus tragelaphus*), suivis d'un chien de berger.

5. — Troupe d'Anes[1].

6. — Troupe d'Antilopes (*Oryx leucoryx*[2]).

7. — Chacals.

8. — Bœufs (*Bos primigenius*, sauf l'individu de l'extrémité droite qui ressemble à *Bos Africanus*).

9. — Sangliers (?).

10. — Bœufs (*Bos africanus* = *Bos taurus macroceros*).

Les Bouquetins et les Mouflons à manchettes sont figurés, sur la plaque d'ivoire, avec une queue plus longue que nature.

On peut penser que l'artiste ancien a voulu représenter, sur la rangée n° 2 de la face supérieure, des oiseaux de très grande taille, tels que l'Autruche, puisqu'il les a sculptés aussi grands que la Girafe qui figure au milieu d'eux.

1. Il y a quelque chose de lent et de résigné dans leur démarche qui est frappante de réalisme. H. M.

2. Leur légèreté d'allure fait ici contraste. H. M.

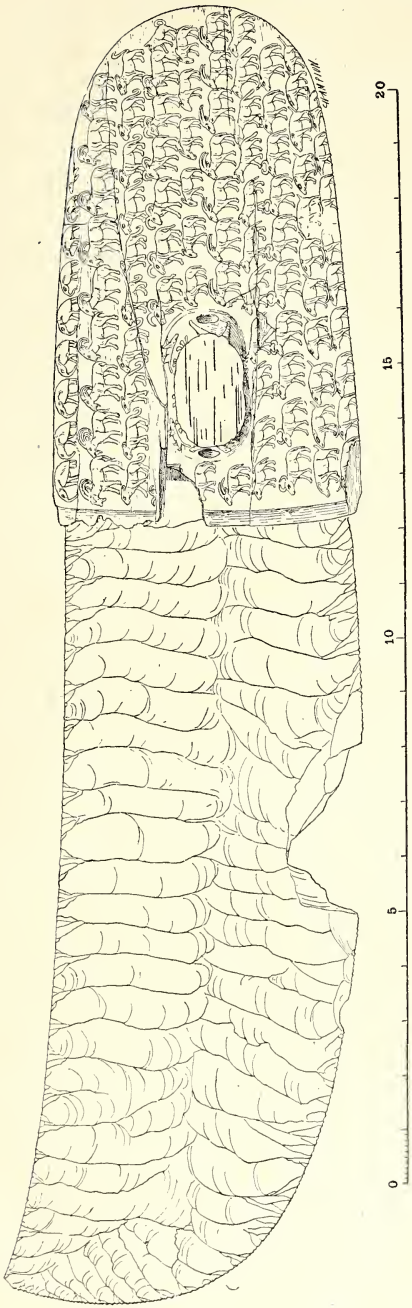

Fig. 137. — Couteau en silex avec manche en ivoire ciselé. Sépulture n° 32, Abou-Zédan.

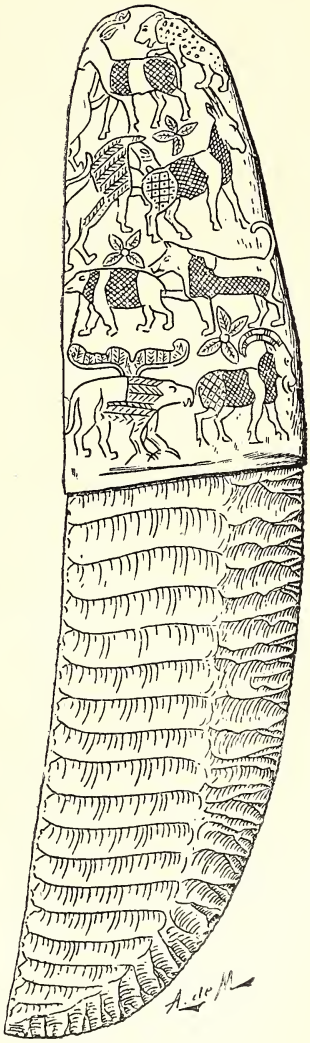

Fig. 138. — Couteau en silex avec poignée recouverte d'une feuille d'or.

Peut-être aussi l'artiste égyptien, en représentant *Bos Africanus* et le Mouflon à manchettes suivis d'un chien de berger, a-t-il voulu montrer que ces animaux vivaient domestiqués? »

Ce travail de gravure en ronde bosse ressemble aux ivoires d'Hierakon-

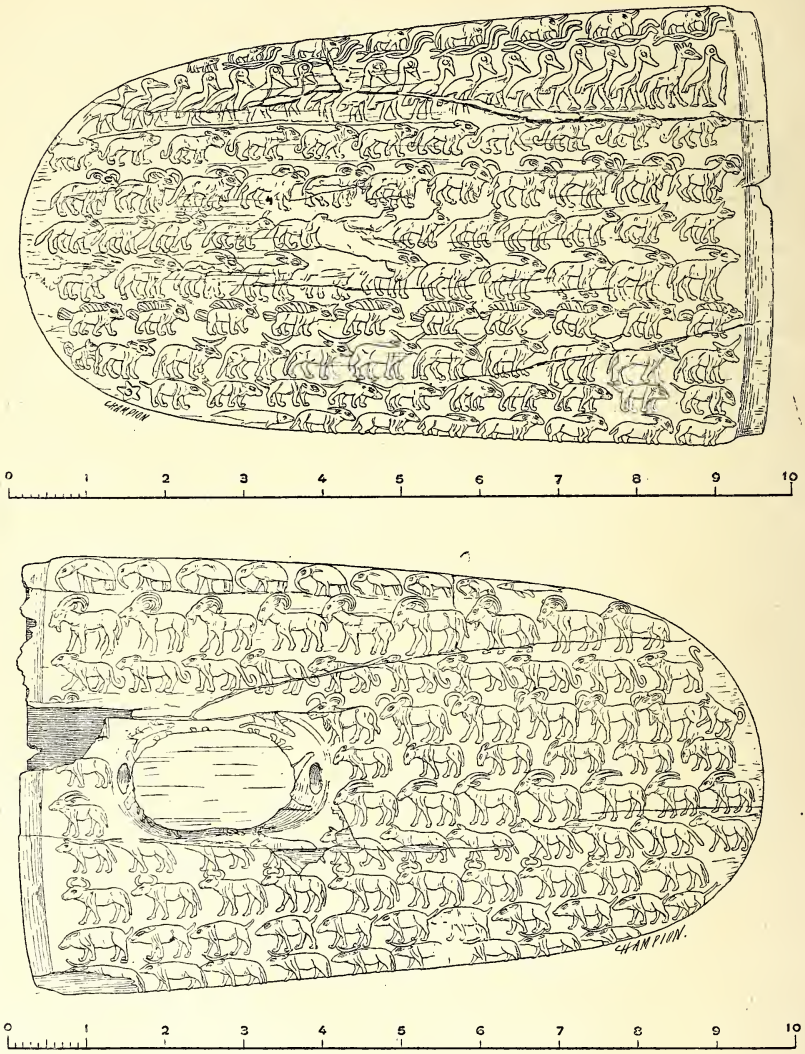

Fig. 139. — Détails du manche en ivoire ; couteau de silex, fig. 137.

polis, mais ces derniers doivent être moins anciens puisqu'ils ont été trouvés accompagnés d'hiéroglyphes. L'objet qui offre le point de comparaison le plus intéressant est l'ivoire Pitt-Rivers (fig. 140). Je ne saurais mieux faire que de traduire ici la description que M. F. Petrie nous en a donnée

le premier : « Ce manche en ivoire appartient à un couteau semblable à celui figuré Pl. LXXIV, 86. M. Greville Chester se l'est procuré à Sohag, et il fait maintenant partie de la collection du général Pitt-Rivers. En examinant les restes de l'ancienne sertissure on a la preuve évidente que le manche est celui du couteau, bien que le scellage des deux pièces soit moderne.

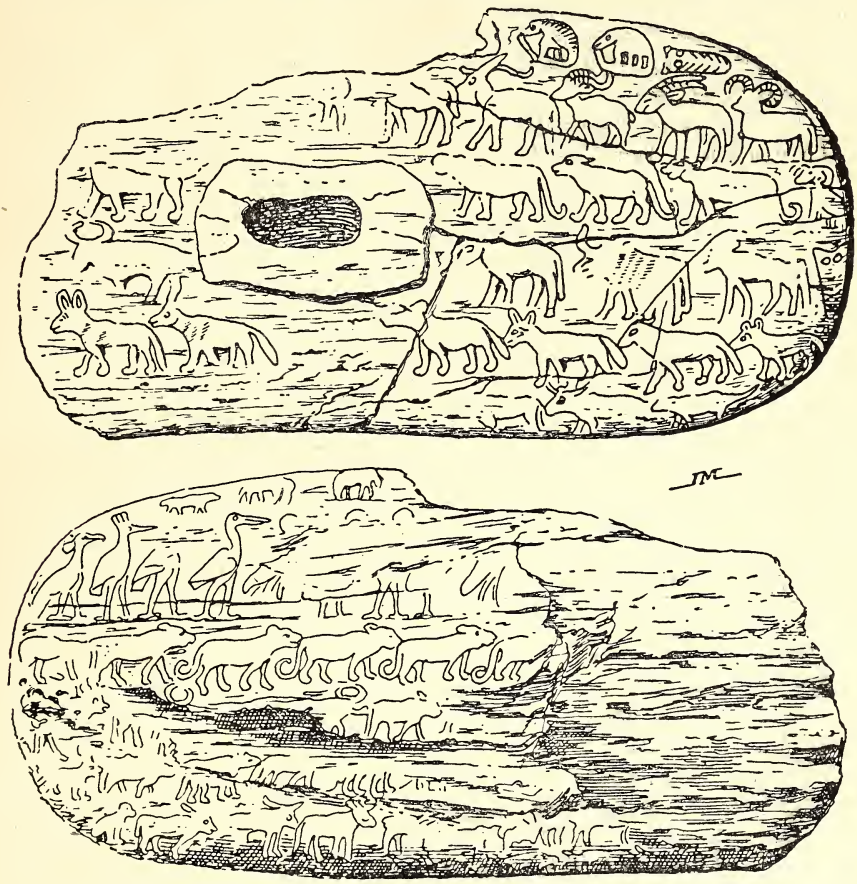

Fig. 140. — Objet en ivoire ; collection Pitt-Rivers (*Origines de l'Égypte*, t. II, p. 267)

Ce manche ouvre une question intéressante. Sans aucun doute le couteau appartient à la Nouvelle Race, mais la sculpture de ce manche surpasse de beaucoup tout ce qui a été trouvé parmi les restes laissés par ce peuple ; de plus il offre le style égyptien habituel aux tombes de l'Ancien Empire.

« Cela semblerait être un indice de la frontière entre les Égyptiens et les envahisseurs, et indiquer que le travail égyptien sur commande était à la portée des envahisseurs un peu au nord d'Abydos [1].

1. W. M. Flinders Petrie et J. E. Quibell, *Nagada and Ballas*, pl. LXVXI.

« Tout ce que nous savons au sujet de l'ivoire Pitt-Rivers, c'est qu'on se l'est procuré à Sohag. Nous ne savons et nous ne saurons probablement jamais les conditions dans lesquelles il a été découvert. M. J. de Morgan qui reprend ce document nous dit : « Quant à la plaque d'ivoire de la collection *Pitt-River*, son usage n'est pas encore bien défini (fig. 865); sur un de ses côtés elle est percée d'un trou rectangulaire, et les deux faces sont couvertes de ciselures représentant des animaux divers qui rappellent ceux d'un des cylindres de Negadah autant que ceux des schistes dont nous venons de parler[1]. »

La découverte d'Abou-Zédan vient apporter la réponse à ces questions. Le couteau et son manche appartiennent à l'époque des inhumations repliées, c'est-à-dire aux âges préhistoriques qui précèdent les dynasties. Nous en avons la preuve dans la nature de cette sépulture trouvée intacte, et du mobilier funéraire qu'elle renfermait. Bien que très supérieur comme mérite artistique au spécimen Pitt-Rivers, l'ivoire d'Abou-Zédan est des plus archaïques, puisqu'il provient d'une sépulture du type le plus ancien.

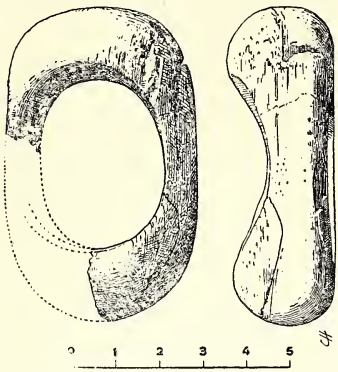

Fig. 141. — Fragment de gros anneau en ivoire. Sépulture n° 32, Abou-Zédan.

L'aspect général de l'ornementation a quelque chose d'asiatique primitif; il y a de plus un détail sur lequel je désire appeler l'attention : c'est une petite étoile, emblème que l'on observe si souvent parmi les motifs décoratifs de Suse. N'est-ce pas là un nouvel argument en faveur d'une commune origine des deux peuples?

M. G. Jéquier, dans une étude sur les *cachets et cylindres archaïques*, a indiqué « certains points de rapprochement très curieux, qui frappent à première vue[2] », nous dit-il.

Le mémoire de M. Jéquier mérite d'être étudié avec soin au point de vue de la comparaison du style archaïque de Suse avec les documents les plus anciens exhumés en Égypte. La gravure des animaux sur les cylindres qu'il reproduit, Pl. I, présente une analogie frappante dans ces procédés d'une simplicité incroyable qui arrive à rendre les allures et les caractéristiques

1 : 1. Carved ivory handle of Flint Knife. Sohag. Pitt. Rivers Coll., décrit p. 51. Par la suite, M. Petrie a fait paraître une série de corrections pour être placée en tête de son ouvrage. « Pendant les cinq années qui suivirent la publication de Nagadà, nous dit-il, des preuves se sont accumulées qui ont établi que les peuples décrits dans cet ouvrage sont prédynastiques et constituent le peuple civilisé le plus ancien du pays, environ 7000 à 5000 avant J.-C. » Il ajoute plus loin : « A la page 64, au lieu de 3200 avant J.-C., lisez 7000 à 5000 avant J.-C. ».

1. J. de Morgan, *Origines, etc.*, II, p. 267, fig. 865.

2. G. Jéquier, *Délégation en Perse*, *Mémoires*, t. VIII, p. 26, 27.

des espèces représentées. L'artiste qui a ciselé l'ivoire d'Abou-Zédan possède son sujet et n'emploie que strictement les lignes et le modelé nécessaires à nous le faire comprendre; il sait même tenir compte des lois de la perspective quand il nous représente des animaux vus en raccourci: ce n'est pas l'œuvre d'un sauvage, il y a chez lui de l'observation de la nature et de l'école.

Je dois encore signaler, comme trouvé dans la même tombe, un fragment de gros anneau en ivoire, dont je ne puis préciser l'usage (fig. 141).

Tel est l'ensemble des découvertes de cette curieuse sépulture; elle faisait partie d'un groupe, toutes du type d'El-Amrah, qui m'a donné quelques vases peints et d'autres en terre rouge avec bordures noires. Le plus grand nombre des tombes qui composaient cette partie de la nécropole d'Abou-Zédan avaient été pillées par les indigènes, qui m'ont dit y avoir trouvé autrefois de nombreux et de beaux silex taillés, ainsi que des vases en pierre. Nous ne pouvons que déplorer la destruction de ces archives.

La transition entre les tombes du type d'El-Amrah et les inhumations secondaires me semble être marquée par ces deux sépultures que j'ai fouillées l'une à Koum-el-Ahmar, l'autre à Abou-Zédan, et que je viens de décrire.

Les objets provenant de ces découvertes sont maintenant au musée de Brooklyn; les doubles et les moulages des pièces les plus importantes seront bientôt exposés au musée de Saint-Germain dans la salle de Mars

SUR UN

TRÈS ANCIEN PROCÉDÉ DE CAPTURE DU BISON

Par P.-G. MAHOUDEAU

Si, depuis que l'homme est en possession d'armes métalliques, la lutte contre les grands mammifères est devenue pour lui de plus en plus facile, il n'en était pas certainement de même lorsque notre lointain ancêtre des temps pléistocènes n'avait pour attaquer et pour se défendre que des instruments fabriqués avec des éclats de pierre ou avec des esquilles osseuses. Cependant nous savons aujourd'hui que, dès cette époque, dans les régions occidentales de l'Europe, les races humaines vivant à la fin de la période quaternaire utilisaient pour leur nourriture non seulement la chair des animaux de petite et de moyenne taille, mais aussi celle des plus grands herbivores. Or, des mammifères de la taille du mammouth, du cheval et des bovidés ne sont point un gibier facile à abattre avec des armes de pierre, et à moins d'être en nombre, et seulement en face d'animaux isolés, les Hominiens pléistocènes devaient le plus souvent se dérober par la fuite aux conséquences d'une rencontre trop dangereuse pour eux. Cependant de nombreux débris de cuisine : ossements de bovidés, de chevaux, de cervidés et d'éléphants sont là pour attester que, même dès l'époque moustérienne, ces grands herbivores devaient faire partie de l'alimentation humaine. Il est présumable que ce n'est pas à la seule attaque directe du gibier que l'homme demandait les moyens d'assurer sa subsistance. Ce que l'Européen quaternaire ne pouvait obtenir par la force, il dut tâcher de se le procurer par la ruse.

Aussi est-il probable que dès une époque très reculée l'ingéniosité humaine sut inventer des pièges lui permettant de tuer sans danger, et plus tard de capturer vivants, de grands herbivores qu'il était encore incapable d'attaquer corps à corps, impuissant à vaincre directement.

De ce nombre durent être les mammouths, les bisons et autres bovidés qui étaient pour l'homme pléistocène de bien redoutables adversaires. — Le cheval entra aussi pour une considérable part dans l'alimentation de notre ancêtre quaternaire; moins à craindre que les éléphants et les bovidés, c'était néanmoins un gibier difficile à se procurer, car un animal blessé pouvait toujours échapper rapidement aux chasseurs.

La ruse dut donc pendant longtemps suppléer à la force; aussi n'est-il pas dépourvu d'intérêt de constater que même à une date récente, encore

au IIe siècle de notre ère, certaines populations de l'Europe orientale, les habitants de la Péonie, capturaient les bisons en mettant en œuvre des procédés qui devaient remonter à une époque excessivement ancienne, probablement même, et pourquoi pas? inventés par les Européens des temps quaternaires. Nous devons la connaissance de ce très ancien procédé de capture du bison à Pausanias, auteur grec vivant dans la seconde moitié du IIe siècle de notre ère. Au chapitre XIII du livre X de sa *Description de la Grèce*, Pausanias parlant d'un présent envoyé à Delphes par Dropion, fils de Déon, roi des Péoniens, — pays situé à l'extrémité nord-ouest de la Macédoine, dans la région occidentale des Balkans, aux environs du col de Pristina, — qui consistait en un ex-voto représentant une tête de bison en airain, s'exprime ainsi : « Les bisons de ce pays — la Péonie — sont les plus difficiles des animaux sauvages à prendre vivants, aucun filet ne serait assez fort pour résister à leur choc. Voici la manière dont on leur fait la chasse. Lorsque les chasseurs ont découvert un terrain en pente aboutissant à une cavité, ils l'entourent d'une solide clôture, ensuite ils étendent des peaux fraîches sur la déclivité et sur le terrain plan qui la borde; lorsqu'ils manquent de ces peaux, ils rendent glissantes des peaux sèches en les graissant avec de l'huile.

« Alors les plus habiles cavaliers poussent les bisons dans l'espace mentionné ci-dessus. Ceux-ci glissent d'abord sur les peaux, puis roulent le long de la déclivité jusqu'à ce qu'ils en aient atteint le bas. Après leur chute on ne s'en occupe pas immédiatement, mais seulement au bout de quatre ou tout au plus cinq jours; la faim et le chagrin ont abattu en très grande partie leur fougue. Alors, quand ils sont encore étendus par terre, les gens qui connaissent l'art de les apprivoiser leur donnent des fruits de pins cultivés dépouillés de leurs écailles. Les bisons ne toucheraient pas alors à une autre nourriture. Enfin on les attache et on les emmène. Telle est la manière dont on les prend. »

Ce qui prouve bien qu'il s'agit exactement du bison et non d'un autre bovidé sauvage, c'est que Pausanias énumérant — chapitre XXI — quelques-uns des animaux les plus remarquables qu'il ait eu l'occasion de voir, dit : « J'ai vu aussi les taureaux d'Éthiopie, on les appelle rhinocéros, par suite de cette particularité que chacun a une corne à l'extrémité du nez et une autre plus haut, mais moins grande, tandis que sur la tête il n'y a pas apparence de cornes.

« J'ai vu aussi les taureaux de Péonie, qui sont velus sur tout le corps, mais surtout autour de la poitrine et du menton.

« J'ai vu encore des chameaux indiens, qui pour la couleur ressemblent à des panthères. »

L'habitat des bisons, qualifiés par Pausanias de taureaux de Péonie, s'étendait donc, encore au IIe siècle de notre ère, jusqu'au nord de la Grèce, dépassant les rampes méridionales de la chaîne des Balkans. La facilité relative avec laquelle (grâce à ce piège ingénieux) il était possible d'en capturer un certain nombre fait que le bison était très connu des anciens Grecs et des Romains. Au dire de Pline, il était fréquent d'en voir figurer

dans les arènes romaines. Le bison paraît même avoir été beaucoup mieux connu que son congénère le grand bovidé de la forêt Hercynienne, l'Aurochs des Germains ou Urus des Latins.

Dans ses *Commentaires*, César parle de l'Urus, mais ne dit pas un mot du bison, sans doute trop connu, trop vulgaire. La chasse à l'Urus était fort dangereuse et par suite très méritoire ; le taureau, animal excessivement sauvage, de grande taille et très rapide coureur, loin de fuir devant l'homme et par conséquent de se laisser bénévolement rabattre vers un enclos préparé pour la capture, ne craignait pas plus de se précipiter sur le chasseur que sur tout autre adversaire ; « ils n'épargnent ni l'homme ni la bête qu'ils ont aperçue », dit César (Livre VI, chap. XXIII). C'était donc un redoutable gibier que ce taureau dont la taille, toujours au dire de César, était seulement un peu au-dessous de celle des éléphants, et qui, possédant des cornes excessivement développées, se distinguait facilement du bison.

César ajoute que les habitants de la Germanie prennent l'Urus dans des fosses ingénieusement disposées (*captos studiose foveis*). Malheureusement le trop laconique narrateur ne fournit aucun détail sur ce genre de piège, qui devait différer de celui employé par les Péoniens pour capturer les bisons. Le terme de fosses paraît indiquer qu'il devait s'agir de trous creusés verticalement et sans doute recouverts de branchage et de verdure, dans lesquels on tuait l'animal, car il est certain que les Germains devaient rarement essayer de l'emmener vivant. César dit, en effet, très nettement que les Urus pris même tout petits ne peuvent s'habituer à l'homme ou s'apprivoiser.

Sa grande taille, sa force, sa rapidité, sa sauvagerie et la puissance de ses cornes faisaient de la chasse de l'Aurochs un exercice très périlleux ; les jeunes gens de la Germanie contemporains de César trouvaient là un excellent moyen d'exercer leur adresse et leurs aptitudes guerrières. Les cornes des animaux tués étaient toujours précieusement conservées ; montrées en public, elles procuraient de grandes louanges aux intrépides chasseurs, ensuite on en ornait l'ouverture avec de l'argent de façon à faire des coupes d'honneur servant à boire les jours de grands festins.

Il est bien évident que la poursuite d'un animal aussi dangereux ne devait pas faire partie des exploits cynégétiques à l'époque magdalénienne ; aussi les hommes paléolithiques, dépourvus d'armes de métal, devaient posséder sur la physionomie de l'Aurochs beaucoup moins de renseignements que sur celles des herbivores qu'ils arrivaient à capturer.

Ce qui paraît appuyer cette supposition est le fait que, si le Bison a été fréquemment représenté par les artistes de la fin des temps quaternaires, les gravures qu'on peut attribuer à l'Aurochs manquent presque totalement, et celles qu'on possède sont même fort douteuses. Ce n'était point inhabileté de la part des sculpteurs aurignaciens et magdaléniens, car les gravures faites soit sur les parois des grottes pléistocènes, soit sur l'os ou sur la pierre sont, en général, si fidèles et même parfois si remarquables que nul doute n'est possible sur leur attribution.

A côté de dessins de chevaux, de cerfs, de rennes, et même de mammouths,

ce que l'homme pléistocène de l'Occident européen se plaisait à représenter le plus souvent et avec le plus de perfection, ce sont les véritables bisons toujours exactement caractérisés par leur bosse dorsale et par leur épaisse crinière.

L'homme qui vivait dans les grottes magdaléniennes connaissait donc parfaitement le type du Bison. Le fait est incontestable. Il connaissait de même, aussi bien, les équidés, les cervidés et les proboscidiens ses contemporains. Mais il semble que plus rares étaient les artistes connaissant assez les caractères des Carnivores pour les graver d'une façon précise. Sans doute on a découvert dans les grottes des Combarelles et de Font-de-Gaume quelques dessins représentant des Félins, probablement le lion des cavernes (*Felix leo spelæa*), et le grand Ours des cavernes (*Ursus spelæus*), mais ces gravures sont fort rares. Cette pénurie concernant les dessins de Carnivores donne à penser que ces animaux, voisins terribles, n'étaient pas de ceux que les artistes pléistocènes pouvaient étudier à loisir, quoique certainement ils dussent les voir, peut-être trop souvent; tandis que les herbivores durent être pour eux d'une observation moins dangereuse.

D'après ce fait, deux suppositions se présentent à l'esprit. La première, c'est que les vastes troupeaux des Mammifères herbivores impressionnaient plus vivement les artistes magdaléniens que les Carnivores, généralement isolés et en outre animaux terrifiants.

La seconde c'est que, peut-être, déjà, vers la fin de l'ère quaternaire, l'homme de l'Occident européen était arrivé à savoir se rendre maître du Bison vivant et à le conserver près de lui, pendant un certain temps, comme nourriture de réserve.

Les artistes pléistocènes avaient alors le moyen d'étudier consciencieusement les animaux qu'ils tenaient captifs. Si hasardée, évidemment, que puisse sembler une telle hypothèse, elle est, en y réfléchissant, peut-être moins inacceptable qu'elle ne le paraît de prime abord. Elle a du reste en sa faveur certaines indications que nous allons exposer.

Pour quiconque connaît avec quelle ténacité se perpétuent certains procédés de chasse ayant subi le contrôle d'une longue expérience, il n'y a pas lieu de s'étonner que l'excellent et très pratique moyen de capture du Bison usité en Péonie il y a dix-huit siècles, ne pût remonter à une très ancienne date, aux temps préhistoriques, même à l'époque pléistocène. Ce que, au IIe siècle de notre ère, faisaient encore les habitants de la Péonie, n'était point chose tellement compliquée qu'elle ne fût accessible à l'industrie de l'homme magdalénien.

La seule objection sérieuse serait que, à la fin du pléistocène, le cheval ne devait pas être encore domestiqué et qu'en conséquence la battue des Bisons, opérée par des hommes à pied, devait être fort difficile et d'autant plus dangereuse. C'est certain; mais cette battue était-elle pour cela impossible, surtout faite avec un nombre d'hommes suffisant pour effrayer les Bisons? Ce n'est pas probable.

D'autre part est-il bien certain que l'indigène européen de la fin du pléistocène n'avait pas déjà commencé à asservir le cheval? Il est bien

évident qu'il ne peut, en aucune manière, s'agir d'une affirmation, mais la constatation de traits qui paraissent représenter des chevêtres nettement dessinés, en bonne place, sur diverses têtes de chevaux, les uns gravés sur os et ivoire, les autres sur les parois des grottes, comme par exemple aux Combarelles (fig. 142), permet de supposer que la plus noble conquête de l'homme n'était pas loin d'être réalisée, si ce n'était chose déjà faite.

La capture et peut-être la domestication des équidés, à la fin de l'ère quaternaire, par l'homme de l'Occident européen, quoique sans doute hypothétique, ne semble donc pas devoir être déclarée impossible. Du reste

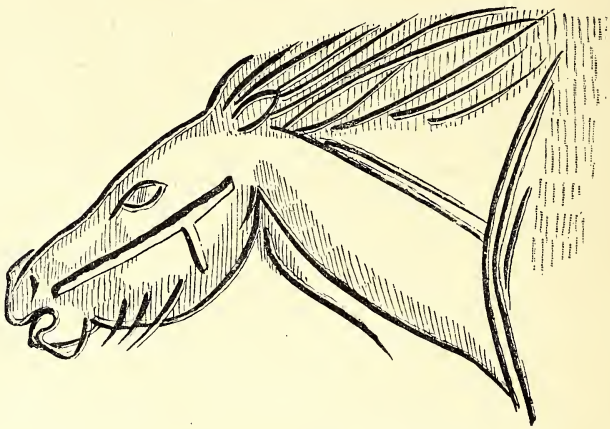

Fig. 142. — Gravure de tête d'équidé portant indication du chevêtre; grotte des Combarelles.

les gravures garnissant les parois des grottes de la Dordogne paraissent apporter une nouvelle preuve à cette hypothèse.

Les persévérants investigateurs de l'Art préhistorique mural, MM. Capitan, Breuil, Peyrony ont signalé, et avec raison insisté sur un fait bien curieux. Dans plusieurs grottes de la région des Eyzies ils ont constaté, gravées nettement sur les flancs de divers herbivores, des dessins de forme très particulière.

Dans la grotte des Combarelles, près de Tayac (Dordogne), MM. Capitan et Breuil, au milieu de nombreuses figures représentant des mammouths, des équidés, des bovidés, des rennes, des bouquetins et même des lions et des ours, ainsi que des signes dits tectiformes, ont constaté sur quelques chevaux, ainsi que sur un animal à corne, des dessins très spéciaux. Le fait est tellement important que nous pensons devoir citer intégralement le texte des auteurs [1].

« Plusieurs des équidés figurés, disent Capitan et Breuil, présentent des caractères de domestication très nets. Le grand équidé reproduit (fig. 143) porte sur le dos, comme on le voit facilement, une large couverture avec

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1902, p. 39.

ornements en forme de dents. Un autre porte également une couverture très nettement représentée.

« Il en est autour du museau desquels il semble qu'il existe une corde; enfin un des trois petits chevaux du groupe ci-dessus indiqué porte —

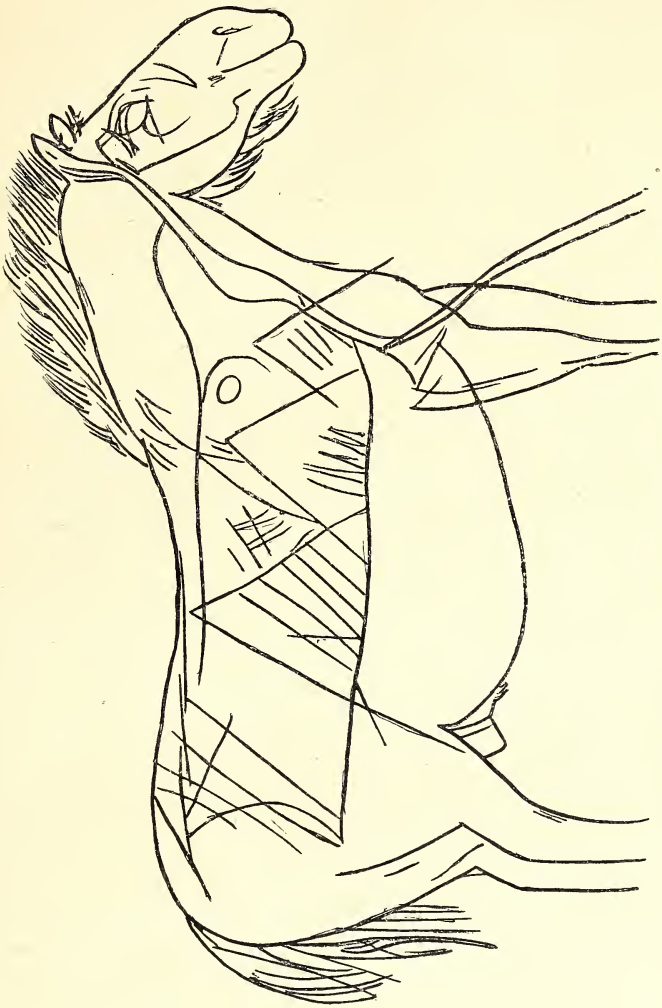

Fig. 143. — Gravure de cheval avec couverture; grotte des Combarelles.

ainsi qu'on peut le voir sur la figure, qui reproduit la tête de cet animal au tiers de grandeur naturelle — un chevêtre indiqué avec une précision telle qu'il n'y a pas d'erreur possible. Enfin deux animaux portent sur le milieu du corps des signes nettement tracés : sur le flanc d'un cheval il existe un signe en losange, et un autre animal qui semble avoir des cornes porte sur le flanc trois signes qui ont un aspect alphabétiforme.

« Il est impossible de ne pas rapprocher cette particularité des figurations grecques archaïques de chevaux portant un nom gravé sur les fesses. Il paraît bien vraisemblable qu'il s'agit sur nos bêtes de marques de propriété ou de marques de tribus comme les Wasms encore en usage chez tous les nomades du Sud algérien. »

Sans doute le professeur Robert Munro pense qu'il y a lieu de faire quelques réserves et de ne pas conclure, de ces seuls traits gravés sur les flancs des chevaux, à la réalité de leur domestication dès l'ère quaternaire.

La réserve est prudente, seulement comme il est de plus en plus évident que l'asservissement du cheval doit remonter à une très haute antiquité, rien ne s'oppose à ce qu'il soit antérieur aux temps néolithiques.

Du reste, pour la question présente, la domestication du cheval n'a qu'une importance secondaire; ce qui nous intéresse ici c'est qu'étant donné un très ancien procédé de capture des Bisons, on peut supposer que ce moyen de se procurer de grands herbivores vivants a bien pu être usité dès l'époque paléolithique, permettant ainsi à l'homme quaternaire de se procurer facilement un gibier de grande taille.

Ce gibier, de même que les Bisons de la Péonie, étant dompté par la faim, pouvait être amené dans des enclos situés au voisinage de la demeure des peuplades préhistoriques, et là on pouvait le marquer d'un signe constatant qu'il appartenait à tel propriétaire plutôt qu'à tel autre. Ce qui paraît donner quelque probabilité à cette supposition, c'est que ce ne sont pas seulement des équidés qui ont été marqués de ces signes particuliers, mais qu'on connaît actuellement des bovidés, et même des éléphants porteurs de marques distinctives identiques.

Sur les parois de la grotte de Font-de-Gaume, située comme celle des Combarelles, en Dordogne, et à peu de distance des Eyzies, MM. Capitan, Breuil et Peyrony ont retrouvé, de même, au milieu de toute une galerie artistique composée de mammouths, de rennes, de cerfs, de chevaux, d'antilopes, etc., les dessins d'un grand nombre de Bisons, parmi lesquels se remarque une grande figure de 2 m. 50 de longueur sur 1 m. 30 de hauteur, représentant un magnifique Bison (fig. 144). Sur le ventre de l'animal, entièrement peint à l'ocre rouge, « il existe deux figures triangulaires qui reproduisent des formes que nous avons constatées peintes en d'autres points de la grotte et toujours deux par deux ».

« Nous avons également observé ces mêmes signes gravés à l'entrée de la grotte de Font-de-Gaume et au fond de celles des Combarelles [1]. »

Que signifient ces signes? Les auteurs les considèrent comme des marques de propriété, et rien ne paraît s'opposer à cette manière de voir. Si ces dessins étaient déjà des moyens de reconnaissance, marques distinctes d'une tribu ou d'une famille, protosignes des totems, puisqu'on les retrouve gravés isolément sur les parois des grottes, rien de plus naturel que la conception conduisant le propriétaire à les graver sur les flancs des animaux qu'il avait su capturer.

1. *Revue de l'École d'Anthropologie,* Capitan et Breuil, 1902, p. 238.

Or, avec le procédé des Péoniens, il était assurément aussi facile de prendre des chevaux que des bisons. Donc bovidés et équidés, capturés dans des pièges, domptés par la faim, devenus dans ces conditions plus ou

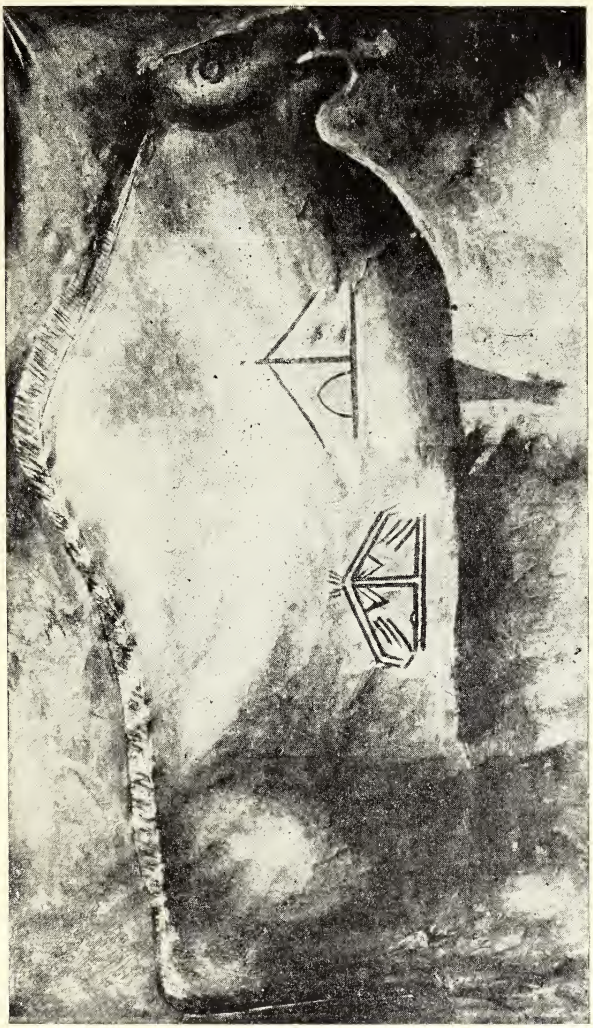

Fig. 141. — Peinture d'un bovidé portant deux signes triangulaires ; grotte de Font-de-Gaume.

moins apprivoisés, auraient été marqués de signes constituant des droits de propriété. Ne seraient-elles pas de même ordre, ne confirment-elles pas ces données, les marques relevées sur les bisons de la grotte d'Altamira, province de Santander (Espagne), par MM. Cartailhac et Breuil?

Enfin, dernier fait, de même nature, et paraissant par conséquent appuyer cette manière de voir, les chevaux et les bisons n'étaient, sans

doute, pas les seuls grands herbivores que l'homme pléistocène fût parvenu à capturer. Il est, en effet, probable qu'il sut parfois se rendre maître, à l'aide du même procédé, du géant des Mammifères quaternaires, du colossal mammouth.

Si difficile, assurément, que dût être pour l'homme de cette époque la

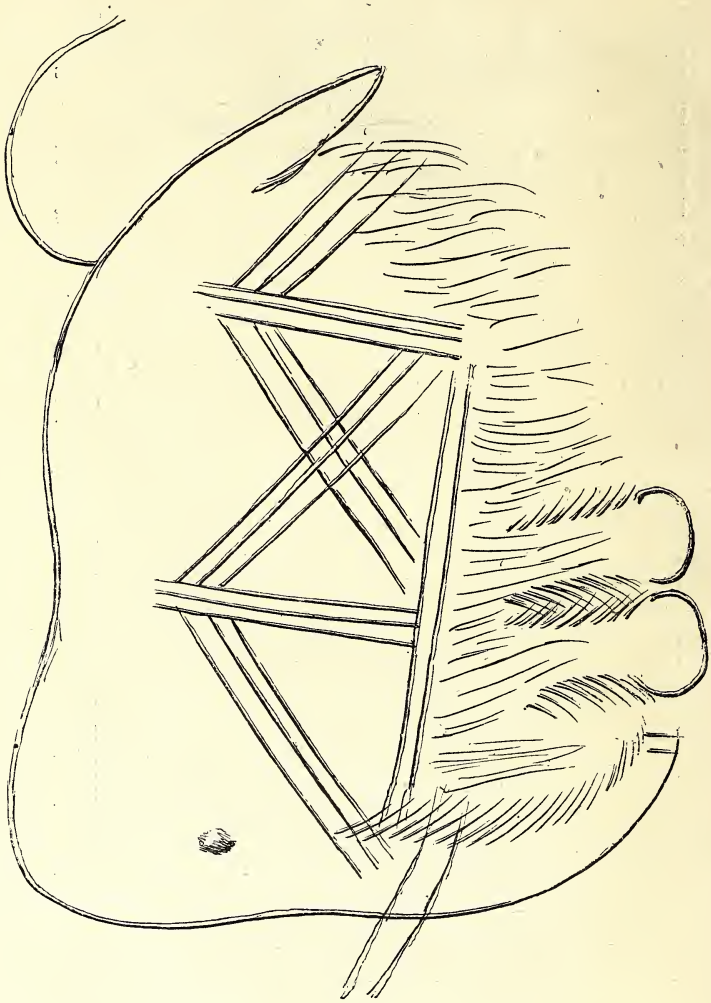

Fig. 145. — Gravure de mammouth avec signes triangulaires ; grotte de Bernifal.

capture d'un aussi gigantesque animal, elle n'avait cependant rien qui dépassât ses moyens industriels, et la découverte faite par MM. Capitan, Breuil et Peyrony, toujours en Dordogne, dans la si célèbre région préhistorique des Eyzies, semble l'établir d'une façon aussi probable que possible.

Sur les parois de la grotte de Bernifal[1], à côté de beaux dessins de bovidés, de chevaux et de bisons, les explorateurs ont constaté la présence de deux éléphants porteurs de signes particuliers.

Les dessins sont d'une grandeur et d'une netteté qui ne permettent aucun doute. Le premier dessin mesure, en effet, environ 90 centimètres de longueur sur 70 de hauteur. Tous les caractères distinctifs du Mammouth sont parfaitement indiqués. Or « deux grands signes triangulaires se voient sur la tête et le corps de l'animal ». Le second qui se trouve derrière ce premier éléphant est « très net, mesurant 80 centimètres de largeur, sur 45 de hauteur. Front bombé, œil, trompe, queue sont bien gravés... des traits multiples indiquent les poils sous le ventre de l'animal » (fig. 145). Et de même que sur le précédent « deux signes triangulaires se voient sur son corps ». En outre, « derrière lui deux autres signes triangulaires bien complets sont superposés ».

On ne saurait, évidemment, rien affirmer, mais en présence de ces faits n'est-il pas permis d'émettre l'hypothèse que rien ne s'oppose à ce que, dès la fin des temps quaternaires, l'homme, en réalité, déjà très évolué et fort intelligent de l'époque magdalénienne, ne soit arrivé, au moyen de pièges, plus ou moins semblables à celui des Péoniens, à se rendre maître, non seulement du bison et du cheval, mais aussi à pouvoir capturer vivants des éléphants mammouths?

1. *Revue de l'École d'Anthropologie*, 1903, p. 206.

NOTE SUR QUELQUES PIERRES-FIGURES

RAPPORTÉES DE NOUVELLE-CALÉDONIE [1]

Par Maurice LEENHARDT

Le Canaque est porté à reconnaître à toute pierre qui figure par ses formes la représentation d'un objet défini, une vertu assurant, par acte

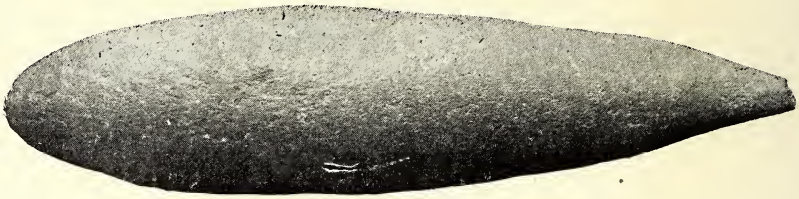

Fig. 146. — Pierre d'igname. (Il en existe de toutes dimensions.)

sympathique, la multiplication ou l'abondance de cet objet.

Il arrive que cette pierre soit rencontrée par hasard, mais elle est souvent révélée au Canaque par un ancêtre qui le visite durant son sommeil et l'informe qu'il a déposé à tel endroit et à son intention un caillou ayant une vertu donnée. A l'aurore le Canaque ira chercher ce précieux caillou.

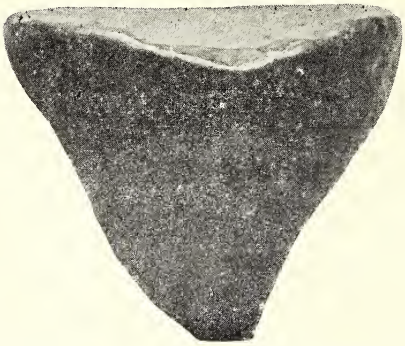

Fig. 147. — Pierre de taro, représentant le tubercule de cet arum.

La pierre ayant forme d'igname (fig. 146) ou de taro (fig. 147) sera propice aux ignames ou aux taros; celle représentant vaguement un pigeon sera utile à la chasse; la pierre de la pêche au poisson aura la forme de cet animal, tandis que pour la pêche à la langouste sera employé un débris d'ammonite, dont les côtes peuvent représenter les articulations des parties abdominales d'un crustacé, et pour la pêche aux coquillages un bivalve fossile.

1. Communication à la *Société d'anthropologie*, séance du 17 juin 1909.

Une concrétion à l'apparence tourmentée figure un ciel chargé de lourds cumuli, et deviendra pierre à pluie (fig. 148). Aussi bien, pour l'obtention de maléfices, une pierre à forme de lézard placée dans une tribu ennemie attirera tous les lézards, porteurs de maladies, et celle représentant un profil

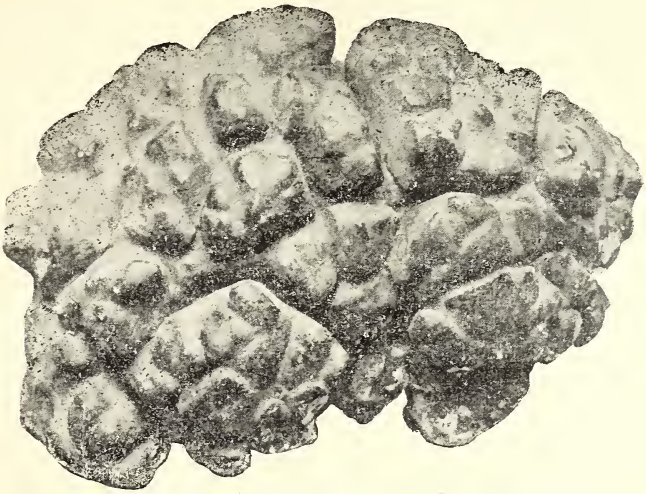

Fig. 148. — Concrétions représentant un cumulus. Pierre à pluie.

de rat, si elle est jetée dans une culture, multipliera les rongeurs parmi les cannes à sucre.

La pierre-figure est parfois travaillée, pour augmenter l'analogie. Les

Fig. 149. — Pierre à sagaie, percée au milieu. Sur le pourtour, des motifs de gravure représentant les stries de la cordelette servant à lancer la sagaie. Au-dessus, la cordelette elle-même. L'index est passé dans cet anneau.

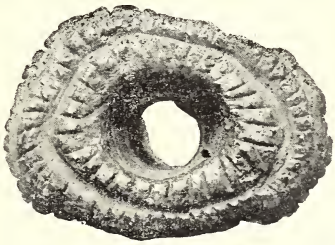

Fig. 150. — La même pierre, vue par la base, montrant le trou percé et les stries de la cordelette.

pierres à sagaies (fig. 149) (sagaies de guerre ou sagaies de pêche) possèdent toujours un trou où la sagaie est plongée avant d'avoir à servir, et ce trou est souvent percé par l'homme. Il arrive même que tout autour, des stries gravées représentent la tresse de la cordelette avec laquelle les Canaques lancent leur sagaie (fig. 150).

Les pierres aphrodisiaques sont aussi des pierres-figures, redoutées à cause des privilèges immédiats qu'elles confèrent, dans les fêtes, à celui qui,

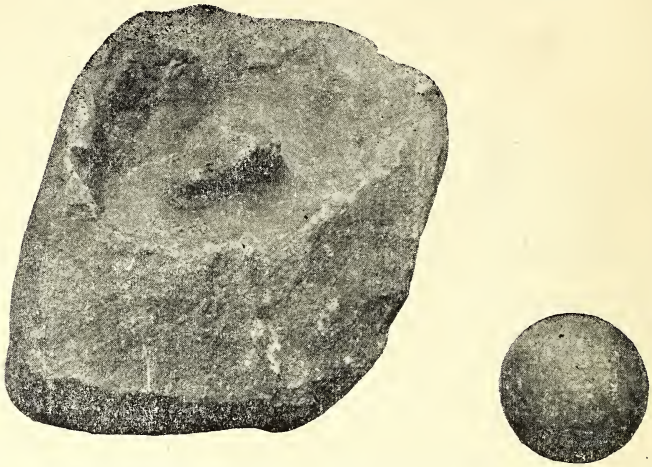

Fig. 151. — Pierre aphrodisiaque (clitoris et testicule). Les deux pierres doivent être mises en contact l'une avec l'autre.

dans son imagination sadique, s'est excité à leur vue ou à leur contact (fig. 151). Certaines sont sculptées.

Toutes ces pierres, suivant une détermination que nous n'avons pu établir encore d'une façon sûre, manifestent leur vertu soit par un acte sympathique simple (contact avec l'objet ou place permanente en un lieu favorable), soit par un sacrifice consommé auprès d'elle. Elles sont alors posées sur l'emplacement sacré qui sert d'autel, ou attachées à l'un des bois sacrés qui ornent cet autel. Le sacrifice consiste en la trituration de quelques herbes dans une valve d'huître, avec une prière ad hoc, ou dans la cuisson sur l'autel d'une gname remise par le cultivateur à un prêtre spécial, qui demande aux esprits leur bénédiction sur la plantation de cet homme (sacrifice de propitiation).

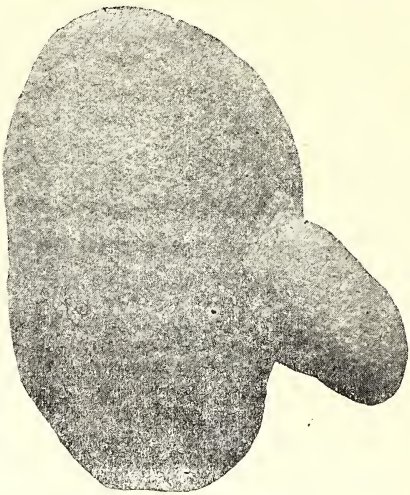

Fig. 152. — Pierre phallique.

La pierre-figure qui agit sans sacrifice, mais par simple acte sympathique, a moins la valeur d'une pierre sacrée que celle d'un talisman. Elle peut être achetée, avec sa vertu

à celui qui la possède. La valeur d'une pierre-figure dépend moins de sa fidélité dans la représentation que de ses origines, de la façon dont elle a été révélée, et de la tradition dont elle peut avoir le bénéfice.

La pierre qui représente une figure, mais dont l'attribut cesse d'avoir un rapport apparent avec l'objet figuré, et prend un sens plus général, semble marquer l'acheminement vers le symbole.

Ainsi de cette petite pierre phallique (fig. 152) qui m'a été remise comme un grand cadeau par ceux qui la possédaient. Très sacrée, elle était confiée, non à un sorcier, mais à une sorte de prêtre voué au célibat. Si la guerre était nécessaire, ce prêtre sacrifiait, et touchait le phallus de la pointe de sa sagaie (sagaie avec une queue de raie, — pour faire encoche, disent-ils, quoique l'encoche n'y soit pas). Dès l'instant que son arme a touché cette partie de la pierre, il est comme possédé. « La plante des pieds le brûle », dit-il; il attache une longue banderole à son poignet gauche, enfermant dans le nœud une petite pierre, déléguée en quelque sorte de la pierre sacrée qui n'est pas emportée, et il court à la bataille, criant, gesticulant, entraînant tous les guerriers à sa suite. Il ira jusqu'à ce qu'il ait tué un ennemi. Aussitôt s'arrêtant, il coupe au mort le doigt tenant l'anneau de la cordelette à lancer les sagaies, et il remporte en courant ce trophée, pour le déposer auprès du phallus protecteur, en signe de reconnaissance. Les guerriers, enivrés de son succès, certains de l'approbation des esprits, déploient leur plus grande vaillance. Que si, d'aventure, le prêtre était tué dès le début de la bataille, le courage manquerait à tous, anéantis qu'ils seraient à la pensée que les esprits ne les assistent plus, de par la faute de leur prêtre, qui aura failli à sa chasteté.

Cette pierre-figure, qui a peut-être des attributions que nous ne connaissons pas encore, jouit dans tous les cas d'une signification qui dépasse l'objet qu'elle représente; elle semble moins une pierre-figure qu'une pierre-symbole.

LE DARWINISME
ET LES FÊTES COMMÉMORATIVES DE CAMBRIDGE

Par le Dr G. Papillault.

L'Université de Cambridge avait organisé, du 22 au 24 juin, des fêtes pour célébrer le centenaire de Darwin. L'École d'Anthropologie ayant été invitée à y prendre part, m'a fait l'honneur de me nommer son délégué pour la représenter. Le 23 juin, le chancelier de l'Université, Lord Rayleigh, entouré des professeurs et des fellows, a reçu dans la maison du Sénat les délégués fort nombreux qui avaient répondu à son invitation. L'Allemagne, l'Amérique du Nord et du Sud, l'Autriche-Hongrie, la Belgique, le Danemark, l'Égypte, l'Espagne, la France, la Grèce, la Hollande, l'Italie, le Japon, la Norwège, le Portugal, la Russie, la Suède et la Suisse y étaient largement représentés par des personnalités bien connues dans le monde scientifique.

Voici l'adresse que j'ai déposée entre les mains du chancelier au nom de l'Ecole :

Messieurs et éminents collègues,

Délégué par l'École d'Anthropologie de Paris pour la représenter aux fêtes commémoratives que vous célébrez en l'honneur de Darwin, je suis fier d'apporter, au milieu de votre illustre Université, le tribut de notre admiration à l'immortel génie dont vous glorifiez aujourd'hui la mémoire. L'École d'Anthropologie est, comme vous le savez, une association libre pour l'enseignement des sciences anthropologiques. Son autonomie complète lui a permis, dès ses débuts, d'acquérir des qualités que vous connaissez bien, vous tous si attachés au libéralisme, au self-government : l'activité de ses professeurs, leur indépendance d'esprit, leurs incursions hardies dans des domaines que les Universités négligeaient systématiquement, placèrent aussitôt notre École à l'avant-garde de l'enseignement scientifique en France.

Cette avant-garde devait forcément, et dès ses premiers pas, se rencontrer avec Darwin. Aussi voyons-nous tous les fondateurs de notre École s'occuper avec passion des théories nouvelles sur le transformisme. En 1868, Dally consacre une longue étude à Darwin,

qu'il défend contre ses détracteurs. Deux ans après, Paul Broca publie un long mémoire sur le même sujet, et en 1873 il en écrit un second sur la sélection. Plus tard Hovelacque, dans le *Précis d'Anthropologie* qu'il publie en collaboration avec G. Hervé, traite longuement des origines de l'homme et contribue à répandre les idées de Darwin sur la descendance de l'homme; puis Mathias Duval consacre une année entière de ses cours au Darwinisme, et le succès en est si éclatant qu'il songe aussitôt à publier ses leçons qui forment un gros volume de la bibliothèque anthropologique. Enfin, mon regretté maître Letourneau, dans ses nombreux livres sur l'évolution éthologique des peuples, contribua plus que tout autre à répandre dans le public français les théories transformistes.

Tout comme dans les autres pays, le Darwinisme a rencontré chez nous de vives oppositions qui n'ont point encore désarmé, et c'est pourquoi nous nous attachons, dans notre enseignement, à continuer l'œuvre de nos prédécesseurs. Chaque année, dans une chaire ou dans une autre, est exposée une des questions que Darwin a marquées de sa puissante empreinte : origine de l'homme, étude de ses variations et de ses caractères ataviques, examen des groupes humains, de leur évolution progressive ou régressive, nous conduisent forcément à citer l'œuvre de votre grand penseur, à discuter ses idées, à les répandre parmi les auditeurs de toute nationalité qui se pressent à nos cours.

La participation de l'École d'Anthropologie à vos fêtes commémoratives apparaît donc comme une manifestation logique des trente-deux années que compte son enseignement.

De cette admiration que nous avons pour Darwin, de cet hommage si mérité que je me plais à lui apporter, il ne faudrait cependant point conclure que nous sommes des disciples du maître dans le sens étroit du mot. Contre les néo-darwinistes qui poussent à l'extrême ses théories et rétrécissent son système au lieu de l'adapter au progrès des connaissances, j'en appelle à Darwin lui-même, à son souci de la vérité, à son admirable conscience de savant. Ne s'est-il pas toujours attaché, avec un scrupule qui lui fait honneur, à marquer les limites des lois qu'il découvrait? N'a-t-il pas évolué lui-même en perfectionnant et en élargissant sa doctrine? Qui se refuserait à voir une différence notable entre l'auteur de l'*Origine des Espèces* et

celui de *la Descendance de l'homme*? Un système, si général qu'il puisse être, n'embrasse jamais la nature infinie qu'il s'efforce d'expliquer. Dès lors, pourquoi repousserions-nous d'autres chercheurs qui, placés à un autre point de vue, influencés par d'autres tendances sociales, comme nous le verrons plus loin, se sont penchés sur l'inconnu avec un égal souci de la vérité, et un égal bonheur pour la découvrir?

Vous devinez que je veux parler de notre grand Lamarck, que l'École d'Anthropologie a été la première à réhabiliter; mais n'attendez pas que j'oppose en une vaine antithèse, trop souvent répétée, son génie à celui de Darwin. Si nous nous refusons à entrer dans la secte des néo-darwinistes, ce n'est point pour nous inféoder aux néo-lamarckistes. L'évolution de la vie nous paraît assez multiforme pour exiger l'effort combiné des deux systèmes. Et en vérité, quand on les examine sans parti pris, sans idée préconçue, on s'aperçoit vite qu'ils sont aussi nécessaires l'un que l'autre à la compréhension adéquate des phénomènes vitaux, et que loin de s'opposer ou de se contredire, ils s'harmonisent admirablement en une synthèse lumineusement explicative.

Quelle est, en effet, dans son essence, la théorie de Darwin? c'est l'explication du progrès vital par la persistance des organismes qui ont acquis une variation heureuse, c'est-à-dire utile à leur fonctionnement, et par la disparition des autres, due à leur élimination spontanée ou à leur défaite dans la concurrence avec les plus aptes.

On a reproché à cette explication de ne rien nous apprendre, car elle est évidente par elle-même, et se réduit, en dernière analyse, à une sorte de truisme : la persistance des individus qui ont tout ce qu'il faut pour persister. J'y vois, au contraire, une des plus grandes conquêtes de l'esprit humain. Il découvre, grâce à Darwin, que le *mérite et le démérite, qu'il soit physique, intellectuel ou moral*, ne constitue pas simplement un caractère de beauté ou de luxe, *mais représente, avant tout, une utilité qui trouve sa sanction naturelle dans le jeu spontané des choses*. Si un organisme reste stationnaire ou déchoit, si un groupe social s'endort dans une immobilité paresseuse ou s'affaiblit, ils subiront, à leur détriment, la loi darwinienne, et, tôt ou tard, disparaîtront. C'est l'explication lumineuse de cette justice immanente qu'on devinait seulement par intuition, sans en

comprendre le mécanisme rigoureux. Mais nous sommes obligés de reconnaître que cette explication est incomplète, car, si elle consacre tout progrès, si elle maintient toute variation heureuse, elle ne nous renseigne point sur la genèse de cette variation.

On pourrait admettre, il est vrai, avec les néo-darwinistes, que cette variation est simplement due au hasard. Mais comme la complexité des phénomènes vitaux rend à peu près infini le nombre des possibles, la variation heureuse ne pourra se produire qu'avec une extrême rareté, et la solution devra, pour la conserver, faire une hécatombe d'individus en faveur de l'unique et infiniment rare privilégié.

En réalité les choses ne se passent point ainsi; les variations organiques n'apparaissent point dans une indifférence absolue; elles manifestent des tendances et une direction que Lamarck a su fort bien observer, et il en a donné une explication pleinement satisfaisante. Certains changements survenant dans le milieu où vit un organisme déterminent chez ce dernier un trouble, une modification, d'où résulte un besoin et consécutivement un acte approprié. Si l'excitation extérieure persiste, le besoin devient une habitude, et l'acte fonctionnel imprime à l'organe dont il se sert une modification définitive, un caractère nouveau adapté à la fonction.

Le système de Lamarck nous explique donc l'apparition de la variation utile; il nous fait comprendre comment les variations ne sont point en nombre indéfini, parce que les organismes ne sont pas des êtres indifférents; ils manifestent des tendances, ils éprouvent des besoins, ils réagissent d'une façon appropriée; ils sont, en un mot, susceptibles d'une éducation psycho-physique, puis anatomique.

Le Lamarckisme explique donc, en résumé, le progrès vital, la variation heureuse, par une *éducation de l'organisme orienté dans le bon sens par ses propres besoins.* Seulement ce système est trop optimiste; il a trop généralisé les effets de cette éducation de l'individu et de l'espèce; il ne s'est point aperçu que, même ainsi comprise, elle constitue une exception qui ne peut se maintenir que grâce à la sanction des supériorités.

On voit donc combien les deux systèmes se complètent et sont indissolublement liés. Le Darwinisme, livré à ses propres forces, exercerait son action beaucoup trop rarement pour déterminer un

progrès utile ; et le Lamarckisme ne saurait empêcher le retour au type moyen et, par conséquent, la disparition de l'adaptation utile qu'il fait naître.

Nécessaire en biologie, cette coopération des deux systèmes est encore plus indispensable quand on envisage les phénomènes sociaux ; c'est par cette remarque que je voudrais terminer, sans pouvoir lui donner le développement qu'elle mérite. Lamarck a vécu au milieu des idéologues du XVIIIe siècle ; il a assisté aux essais de réforme de la Révolution française. Manifestement son esprit en a été profondément impressionné. Nous le verrons tout de suite, si au lieu d'appliquer ses théories au progrès des espèces, nous essayons de l'utiliser pour comprendre le progrès social. Dans les deux cas, c'est le besoin qui doit orienter les transformations ; en biologie le progrès vital se fait par l'accord entre le milieu extérieur et les besoins de l'organisme, ici le progrès se fait par la réalisation d'une harmonie entre le milieu social et les besoins de l'individu. Logiquement, d'après les principes de Lamarck, cette harmonie impliquerait aussi bien l'éducation de l'individu et son adaptation aux nécessités sociales que l'adaptation du milieu social aux besoins de l'individu ; mais comme cette dernière semble plus facile, paraît exiger moins d'efforts, c'est elle qui intéressait les idéologues. C'est elle aussi qui fait le succès du Lamarckisme. Ne vous étonnez donc point de le voir adopter avec un certain exclusivisme dans la plupart des milieux réformateurs ; ne vous étonnez pas non plus de voir aboutir l'ensemble de ces tendances à la formule démagogique célèbre : à chacun suivant ses besoins. Au fond, c'est là du Lamarckisme tout pur, privé de son contre-poids darwinien.

Darwin au contraire, a été manifestement influencé, on l'a souvent dit, par les idées de Malthus et l'École de Manchester ; il attend tout de la concurrence qui élimine les faibles, les mal adaptés. Or il nous sera permis de faire remarquer qu'aucune société n'a pu appliquer ces principes dans leur intégrité absolue ; qu'un excès de concurrence implique des sacrifices inutilement cruels, et qu'avant de sacrifier les retardataires il faut tout tenter pour faire leur éducation comme l'entendait Lamarck ; enfin qu'on doit corriger le milieu social comme, en fait, on modifie le milieu physique, afin de supprimer les causes de dégénérescence dont l'action péjorative peut

annihiler les effets salutaires de la concurrence et de la sélection.

En résumé, les deux systèmes, là encore, se complètent et sont indissolublement liés. Le Darwinisme n'est légitime que s'il s'exerce dans un milieu amélioré et sur des individus éduqués suivant la théorie lamarckienne, et celle-ci ne peut rien créer de solide si son action n'est pas renforcée et maintenue par la sélection des meilleurs dans la libre concurrence.

Chacun de ces deux grands génies a donc puisé son système dans la civilisation très particulière qui l'entourait; chacun a su la condenser dans son caractère essentiel qui est devenu le principe directeur de sa pensée. Nous venons de démontrer que le progrès a un égal besoin de ces deux principes pour réaliser quelque chose de durable; n'avons-nous point démontré du même coup la nécessité supérieure d'un accord entre les deux grandes civilisations occidentales qui se sont réfléchies dans l'œuvre de ces deux immortels penseurs : notre Lamarck et votre Darwin?

Professeur G. Papillault.
Délégué de l'École d'Anthropologie de Paris.

L'Université de Cambridge avait tenu à fêter le centenaire de son illustre élève avec un éclat extraordinaire. Elle a fait aux délégués une réception magnifique. Je ne puis décrire ici les banquets, lunches, garden parties, dont on nous a comblés; toutes ces fêtes ne tiraient pas seulement leur charme de leur parfaite organisation et de la cordialité de nos hôtes, mais aussi et surtout du milieu délicieusement intime et poétique qui les entourait. Quand on a été interne dans une de ces tristes casernes où l'on enferme chez nous la jeunesse studieuse, on éprouve une émotion singulière à voir surgir devant soi le rêve qu'on avait si longtemps caressé pendant ses longues années de morne emprisonnement. Ce rêve m'avait toujours paru chimérique et, brusquement, on le trouve tout réalisé. Il est donc possible de travailler dans des architectures harmonieuses, couvertes de lierre, devant des cours fleuries, dans de larges parcs aux horizons feuillus? Il est donc possible d'être professeur et d'avoir sa maison bien à soi, pleine de livres et de souvenirs familiaux, enfouie entre deux jardins, comme celle du prof. Gwatkin, où nous avons reçu, ma femme et moi, un accueil si hospitalier, grâce aux délicates prévenances de Mme Gwatkin à laquelle je tiens à exprimer ici toute ma reconnaissance?

Oui, c'est possible, puisque Cambridge est ainsi. Jeune, plein de fougue et de besoin de mouvements, on n'y est point muré; mais on peut s'y ébattre tout à son aise, et tout à sa joie, comme un jeune animal, dans l'air libre; et l'on y travaille pourtant, puisqu'il en sort des Newton, des

Huxley, des Darwin, des Galton. Et l'on éprouve une rancœur d'avoir été sevré de ces joies si fortifiantes, dans cette terre de France où la privation en est encore plus criminelle, puisque son ciel est plus beau, sa lumière plus ambrée, ses parcs plus fleuris et ses fleurs plus parfumées.

Je ne puis terminer cette courte notice sans signaler encore quelques manifestations scientifiques intéressantes. Nous avons entendu ou subi beaucoup de discours; j'en signalerai quelques-uns. M. Metchnikof nous a appris que la pathologie cellulaire ne pourrait complètement nous faire comprendre les maladies sans l'aide du Transformisme. Hertwig nous a exposé le succès du Darwinisme en Allemagne, et n'a pas manqué de citer à ce propos le nom de Hæckel. Osborn a célébré Darwin avec enthousiasme et a comparé son œuvre en biologie à celle de Newton en astronomie. Enfin le Dr Svante Arrhenius a rappelé fort à propos que le transformisme ne s'identifiait pas complètement avec Darwin, et le nom de Lamarck a été prononcé par lui. MM. A. J. Balfour et William Darwin ont prononcé également des allocutions très intéressantes. L'Université a donné enfin le titre de Docteurs aux plus célèbres d'entre les délégués. J'ai été tout particulièrement heureux d'applaudir le nom de M. Edmond Perrier, dont l'orateur public a surtout signalé les talents d'organisateur et les travaux sur l'histoire de la zoologie, et le nom du prince Roland Bonaparte, dont le succès rejaillit un peu sur l'anthropologie. A ce titre je signalerai également la nomination de notre savant et sympathique collègue de Strasbourg, le prof. Schwalbe, pour ses voyages scientifiques et ses belles recherches en anatomie.

Les fêtes commémoratives en l'honneur de Darwin ont été, comme on le voit, riches en résultats heureux. Elles ont rappelé fort à propos le triomphe du transformisme, à un moment où l'on affecte encore de mettre en doute son importance; elles ont établi un nouveau lien entre les savants et les associations scientifiques de tous les pays; elles ont enfin mis en valeur la gloire de l'Université de Cambridge. Nous ne pouvons que nous en réjouir, remercier cordialement nos hôtes, et les féliciter de leur succès.

LIVRES ET REVUES

Dr Ridolfo Livi. — *Sur la cause du dextrisme et du mancinisme* (Atti della Società Romana di Antropologia. Roma, 1908).

Beaucoup d'hypothèses ont été émises au sujet de la cause originelle du mancinisme, ou gaucherie. Le Dr Ridolfo Livi, colonel médecin de l'armée italienne, en a proposé récemment une nouvelle qui nous paraît être de beaucoup la plus vraisemblable et, nous pouvons dire en même temps la plus générale, d'autant mieux qu'elle n'exclut pas l'intervention de causes différentes.

Selon Ridolfo Livi, le dextrisme dépend essentiellement de la position du fœtus dans l'utérus. On sait, en effet, que cette position est, dans la grande majorité des cas, l'occipito-iliaque gauche. Cette position, qui dépend elle-même de l'asymétrie des viscères abdominaux, devient fixe dans la dernière période de la gestation. Il en résulte que les membres gauches du fœtus sont appuyés contre une paroi rigide formée en partie par la colonne vertébrale tandis que les membres droits sont plus ou moins contigus à la paroi antérieure de l'abdomen qui cède, au contraire, très facilement; les membres droits du fœtus sont donc beaucoup plus libres dans leurs mouvements que les membres gauches. Alors quand le fœtus vient à la lumière, ses membres droits sont déjà beaucoup plus exercés au mouvement que les gauches de sorte que, lorsqu'il commence à exécuter ses premiers mouvements d'adaption extérieure, ceux-ci sont naturellement accomplis de préférence par la main et le pied droits.

L'explication du mancinisme serait ainsi, ajoute M. Livi, facilement et rapidement vérifiée si l'on pouvait établir numériquement que tous les individus gauchers sont ceux qui, dans l'utérus maternel, se trouvaient dans des positions autres que l'occipito-iliaque gauche. Mais la position du fœtus est considérée seulement comme une cause prédisposante fondamentale, comme une circonstance favorable à la production du dextrisme ou du mancinisme. Il se peut très bien qu'il y ait beaucoup de gauchers parmi ceux qui se sont trouvés dans l'utérus, en position occipito-iliaque gauche, et beaucoup de droitiers parmi ceux qui se sont trouvés dans d'autres positions. L'explication proposée n'est pas exclusive, et il se peut que d'autres causes anatomiques ou physiologiques interviennent dans la production du mancinisme. Il faut seulement remarquer que certaines des causes invoquées, telles que les asymétries du système artériel ou du crâne, ne peuvent être réelles dans la pluralité des cas, ces causes existant en général aussi bien pour les droitiers que pour les gauchers.

Le plus souvent on devient gaucher sous l'influence de quelque circonstance minime qui limite l'usage de la main droite. Ce peut être, par exemple, le fait que la nourrice allaite d'abord seulement avec sa mamelle gauche. En ce cas l'enfant, ayant la main gauche plus libre, aura vainement été droitier avant sa naissance; il se servira naturellement de sa main libre et pourra ainsi devenir gaucher malgré l'influence de la position obstétricale. D'autres fois, ce peut être quelque léger traumatisme du bras droit ou encore le fait que l'enfant est couché, porté, conduit par la main, d'une certaine façon.

Combien légères peuvent être les influences capables de déterminer le mancinisme et combien facilement, par suite, elles peuvent rester ignorées, c'est ce que démontre la facilité avec laquelle certains exercices conduisent à un usage parfait de la main gauche chez des droitiers ou inversement lorsqu'un changement d'habitude est commandé par les circonstances.

Le Dr Ridolfo Livi conclut avec une forte apparence de raison que la cause fondamentale qui crée la disposition au dextrisme ou au mancinisme est la position du fœtus dans la matrice, et que cette prédisposition peut être ensuite contre-balancée par des causes diverses qui peuvent faire devenir gaucher un individu né droitier et droitier un individu né gaucher.

L. M.

F. Max Näbe. — *Die steinzeitliche Besiedelung der Leipziger Gegend* (Leipzig, 1908, publication du Musée municipal d'Ethnologie).

L'ouvrage, fort bien édité, de M. N. met en lumière la grande richesse des environs de Leipzig, particulièrement à l'Est, dans la vallée de l'Elster, en souvenirs de l'époque néolithique; plus de 2 000 pièces de pierre taillée ou polie trouvées isolément, sans compter une masse de petites, trois emplacements de palaffites, plusieurs tombes, mais mal datées, de nombreuses trouvailles isolées de vases, attestent la densité de la population. Mais la partie la plus intéressante de cet ouvrage est l'étude des stations. Sur 13 habitats plus ou moins bien conservés, l'auteur en étudie 4 avec tout le soin désirable : les glaisières de la vallée de l'*Ester Luppe* où l'on a mis à découvert des lits de cendres, sans fosses de huttes; les sablières de *Günthersdorf*, où les foyers, très riches, occupaient des fosses profondes de 1 m. 50 à 2 mètres où l'on trouve des fragments de la paroi argileuse des cabanes; — la station de *Möritzch*, avec foyers ayant une couche archéologique de 1 mètre; au fond d'une fosse, un squelette d'enfant, couché sur le flanc gauche, replié, ayant à sa gauche une hache-marteau percée, à sa droite une hache plate; — enfin la très riche station de *Eutritzch*, où des fouilles, qui sont loin d'être complètes, ont révélé près de 300 fonds de cabanes, dont le diamètre varie de 5 à 14 mètres; ici les foyers ne contenaient aucun débris de crépissage; en dehors des foyers, deux squelettes, en posi-

tion repliée, la tête tournée vers l'ouest[1]. Cette abondance de matériaux a fourni à M. N. la possibilité d'une forte étude sur la céramique néolithique, qu'il classe chronologiquement de la façon suivante : A) La céramique décorée à la corde[2] (cendres de Elster-Luppe ; foyers inférieurs de Günthersdorf ; trouvailles isolées de Cröbern, Miltitz, etc.) appartient à des populations nomades, guerrières, non agricoles, qui, au début du Néolithique, arrivent de l'est et du nord-est de la Germanie ; les vases portant ce décor simple imprimé à la corde, consistant essentiellement en lignes parallèles, soit circulaires, soit disposées par groupes obliques constituant des triangles ou des rectangles, sont très souvent des vases funéraires. Au lieu d'anses, il n'y a que des trous de suspension. Les vases usuels étaient d'ordinaire en bois, cuir ou corne, et ont disparu ; les vases usuels en terre étaient rares, et sans aucun décor. Les impressions digitales, coups d'ongle et gros points qui existent sur la grosse poterie (forme d'amphore) se retrouveront à toutes les époques. — B) Sur une ligne parallèle, cependant à une date peut-être un peu moins ancienne, se placerait une céramique venue du Nord (Allemagne du Nord, Scandinavie, Angleterre), de forme analogue, mais à décor plus riche[3] : ornements en forme de pennes ou de fougère, arêtes de poisson, ondes, zigzags, losanges, échiquiers et triangles remplis de points ou de traits parallèles, groupes de points fortement marqués, entailles sur les bords, figures symboliques (croix ; cercles concentriques). Assez souvent les traits sont remplis d'une substance blanche incrustée (stations d'Eutrizch et Günthersdorf). A noter la présence dans cette phase de haches perforées ornées de traits et de cercles. Ce sont là les produits d'une population plus évoluée, déjà sédentaire, encore armée, mais pratiquant, outre la chasse, l'élevage et la culture. — C) Dans la période moyenne prédomine une fabrication céramique nettement plus savante. Les hordes errantes pratiquant le décor à la corde se sont transformées ; des villages groupant des huttes solides s'édifient ; la population, devenue pacifique, fait de la poterie fine un véritable métier ; l'argile est bien lavée, la cuisson bien égale ; la forme (sphère, demi-sphère, bombe, poire) est obtenue à l'aide de pierres rondes ou ovoïdes dont la grosseur va d'une pomme à une tête d'enfant. Le décor à la corde disparaît, et surtout, à la variété de décor qui était due à l'initiative individuelle, fait place la monotonie industrielle ; l'ornement usuel est la bande ou la guirlande de points qui alternent parfois avec des lignes continues (Günthersdorf ; Möritzch ; peu à Eutritzsch). Les anses de cette poterie dite rubanée[4] sont ou percées transversalement, ou de forme un peu relevée avec trou vertical. Les grands vases usuels continuent les types des phases précédentes. C'est dans cette période que la technique de la taille et du polissage de la pierre atteint la perfection. Elle est complétée par l'usage d'outils en os (ciseaux, poinçons, aiguilles à tresser ou à tri-

1. Nulle part M. N. n'a trouvé de véritable cimetière.
2. *Schnur-Keramik.*
3. *Nordische Dekoration.*
4. *Stichard-Keramichk.*

coter, etc.). — D) L'apogée de la civilisation néolithique est caractérisée par un nouveau décor : la spirale et le méandre[1] (Günthersdorf; surtout Eutritzsch), qui d'abord s'associent à la céramique à bandes de points, mais l'évincent finalement. Ce type d'ornement, parti de la région des Balkans, fut porté dans les plaines fertiles de l'Autriche et de l'Allemagne (sauf les parties montagneuses et forestières) par l'expansion pacifique d'une population essentiellement agricole (grains de blé, orge, lin; meules et broyeurs), pastorale, connaissant le filage et le tissage (trouvaille de fusaïoles, dont une ornée), ayant le goût de la parure (morceaux de pâte colorée pour fard et pour peinture, amulettes, pendants divers). Il figure surtout sur les vases fins, à parois minces, de taille petite ou moyenne, de forme hémisphérique ou en poire, de couleur grise, noire ou bleu sombre, rarement pourvus d'anses, ayant plutôt pour la préhension un ou des mamelons latéraux percés d'un trou. Les lignes sont fréquemment remplies d'une substance blanche. Quant à la grosse poterie, elle est rarement ornée, ou bien porte le décor archaïque (traces de doigts, coups d'ongles, entailles) ; les anses en sont plus fortes que dans les phases antérieures, plus souvent transversales, et quelquefois doubles. Le silex et l'os continuent à avoir un emploi considérable. — Telles sont, dans leurs grandes lignes, les étapes successives que M. N. a pu distinguer, malgré de fortes difficultés et bien des points douteux, dans la poterie néolithique de la région de Leipzig. Un tel travail est une excellente contribution à la connaissance de la céramique préhistorique en Europe. Ajoutons avant de terminer, que l'ouvrage de M. N. est, par son illustration, presque un répertoire de cette céramique ; on n'y trouvera pas moins de 36 formes de vases (avec indication du décor pour la plupart), 61 tessons ornés, 17 anses ou mamelons de préhension, etc.

FRANCK DELAGE.

M. DE PUYDT. — *Fonds de cabanes de la Hesbaye, groupe de Grandchamp* (Soc. d'Anthrop. de Bruxelles, t. XXVI, 1907 ; 10 p., 1 carte, 10 fig. et un pl.

C'est au moins la dixième découverte de ce genre faite en Hesbaye. Moins important que le groupe voisin de Niva, qui avait 17 fosses, celui-ci en a 11. Cette station nettement néolithique donne les silex habituels, quelques fragments polis, des débris de meules; même absence de hache en silex que dans les autres fosses de Hesbaye. Les tessons, faits d'une pâte tantôt grossière, tantôt fine, sont pourvus fréquemment de mamelons, quelquefois d'anses grossières. Peu de tessons en pâte fine sont ornés (rangées de petits trous ronds, dessins à l'ongle, incisions parallèles insérées dans des triangles). Le fait le plus important est l'existence d'une substance blanche incrustée dans des traits; ce procédé n'avait pas encore été trouvé dans la Hesbaye. Ces indices nous paraissent rattacher cette station à la deuxième phase de M. Näbe.

FR. D.

1. *Spiral-Mäander-Keramik.*

M. de Puydt. — *Les emplacements d'habitations protohistoriques de la bruyère de Neerhaeren* (*Limbourg*) (Soc. d'Anthrop. Bruxelles, t. XXVII, 1908; 10 p., 1 carte, 2 pl.).

Ce petit village de 8 à 10 feux, ne contenant dans ses foyers aucun silex, est rangé par l'auteur dans l'âge du métal, et plutôt dans l'âge du fer. La fouille n'a cependant donné aucun objet métallique; pas d'armes; mais des amas de terre pétrie, 2 fusaïoles, et des tessons presque tous en pâte grossière, les uns sans traces de feu (vases à eau ou à grains), les autres avec traces de feu à l'intérieur et à l'extérieur (vases culinaires). Comme ornements, on trouve : empreintes de doigts, coups d'ongles, rangées de trous ronds, côtes parallèles d'un relief dur, épis en lignes verticales parallèles, ondulations faites au peigne (à rapprocher d'Omal); pas d'ornement à la corde; 2 anses percées, une autre avec 2 trous verticaux. Signalons un gobelet (haut. 0,10; diamètre, 0,115) dont les flancs sont rayés de grosses côtes transversales. Au lieu de fosses, les foyers reposaient sur un pavement solide, fait de pierres plates et de cailloux fortement damés. Il est à souhaiter que M. de P., en continuant les fouilles, trouve des indices plus spécifiques de l'époque du fer.

Fr. D.

P. Saintyves. — *Le discernement du miracle.* Un vol. in-8 de 357 pages. Paris, E. Nourry, 1909.

L'auteur des *Saints successeurs des dieux* et du mémoire sur *Les Vierges mères et les naissances miraculeuses*, était bien désigné pour rechercher si la critique historique et scientifique permet de discerner des faits miraculeux. Aucun de nos lecteurs ne sera surpris que la conclusion soit négative. Aussi, auraient-ils désiré voir esquisser une théorie du miracle, ce que M. Saintyves s'est interdit dans cet ouvrage, mais qu'il nous doit de tenter. Ce n'est pas du côté dit « rationaliste » qu'il faudra la chercher. Se développant dans les milieux populaires, imposé par eux, le miracle est un fruit de l'imagination. Qu'il se raccroche à tel ou tel fait réel, ce n'est qu'un accident. Son propre est d'être une fiction et de dominer par là les sentiments de celui même qui devine que c'est une fiction. Même quand l'esprit s'est détourné de lui, le miracle, comme le mythe dont il constitue l'élément dramatique, se réfugie naturellement dans la poésie et les récits légendaires, trouvant encore ainsi le moyen d'émouvoir les hommes.

A défaut d'une théorie, on appréciera dans l'ouvrage de M. Saintyves une critique judicieuse des discussions sur le miracle qui ont repris de plus belle dans ces dernières années. Certains y ont été entraînés par probité intellectuelle et d'autres par la crainte que le miracle ne devienne, selon l'expression de Mgr Mignot, « plutôt un obstacle à croire qu'un moyen de croire ».

R. D.

VICTOR HENRY. — *La magie dans l'Inde antique*. 2e édition. Un vol. in-8 de XXXIX et 286 pages. Paris, Émile Nourry, 1909. Prix : 3 fr. 50.

L'éditeur Nourry a réimprimé dans sa *Bibliothèque de critique religieuse* le traité de magie du regretté professeur de sanscrit et de grammaire comparée à la Sorbonne. Il n'y faut pas chercher de théorie profonde sur la magie, ni des comparaisons étendues, mais, comme l'annonce l'auteur, « rien que des documents authentiquement hindous pour attester la magie hindoue, et des considérations de psychologie ou de logique élémentaire pour l'éclaircir ». L'autorité du sanscritiste donne toute sa valeur à cet intéressant exposé du rituel magique, constitué par un des quatre Védas, et du manuel qui le commente. On étudie ainsi la divination, les charmes de longue vie et de prospérité, les charmes sexuels, les rites de la vie publique et les rites antidémoniaques, les charmes curatifs et les rites expiatoires, enfin la magie noire. On sait qu'aucune autre littérature ne fournit de renseignements aussi complets sur la magie ni d'une date aussi respectable.

R. D.

Le Directeur de la Revue,
G. HERVÉ.

Le Gérant,
FÉLIX ALCAN.

Coulommiers. — Imp. PAUL BRODARD.

LAMARCK, FONDATEUR DU TRANSFORMISME

ET LA CRISE DU TRANSFORMISME

Par Etienne RABAUD

Dans un récent volume [1], F. Le Dantec dénonçait et déplorait les tendances de quelques naturalistes contemporains qui vont notoirement à l'encontre des idées transformistes, tout en prétendant les appuyer sur des données expérimentales. Le transformisme subit incontestablement une crise, et cette crise arrive à son apogée au moment même où l'on élève une statue à Lamarck, où paraît, sous la signature de Marcel Landrieu, une étude d'ensemble qui donne un relief saisissant à l'œuvre géniale du fondateur du Transformisme. L'occasion ne fut jamais meilleure d'examiner, en prenant ce livre pour guide [2], dans quelle mesure la pensée contemporaine s'est inspirée de la *Philosophie Zoologique*, et comprendre les vues profondes qu'elle renferme.

M. Landrieu fait remarquer, dans sa préface, combien l'œuvre de Lamarck est restée actuelle et neuve. Rien n'est plus vrai. C'est en vain que l'on s'efforcerait de vouloir considérer comme de simples documents historiques les *Discours d'ouverture* ou la *Philosophie Zoologique*. Dans ces pages, écrites depuis plus de cent ans, les problèmes fondamentaux de la Biologie sont posés avec une netteté surprenante et abordés avec une hardiesse devant laquelle recule l'immense majorité des naturalistes du XXe siècle.

I

Et d'abord qu'est-ce que l'espèce parmi les corps vivants? Doit-on considérer la classification comme l'expression d'une réalité objective? la nature est-elle découpée en une série de groupements com-

1. F. Le Dantec, *La crise du transformisme*, Alcan, 1909.
2. Marcel Landrieu, *Lamarck, le fondateur du transformisme*, ouvrage publié par la Société Zoologique de France, 1909.

portant des subdivisions de plus en plus étroites? Existe-t-il des embranchements dans un règne, des classes dans l'embranchement, des ordres dans les classes, des familles dans les ordres, des genres dans les familles, des espèces dans les genres? Le plus grand nombre des naturalistes contemporains, tout en se réclamant de l'idée transformiste, n'hésite point à répondre affirmativement; on coupe, on recoupe, on découpe; non parce qu'il existe un critère qui permet de dire où commence et où finit l'espèce, mais parce qu'il existerait un « sens de l'espèce », un flair de systématicien qui permettrait de découvrir des limites. Lamarck concevait tout autrement. Il avait perdu le « sens de l'espèce », mais il avait acquis celui de la relativité de nos connaissances. Classant et nommant des plantes durant de longues années, il était demeuré fidèle aux points de vue traditionnels et s'était incliné devant les affirmations de ses prédécesseurs. La confection d'herbiers ne lui avait rien suggéré. Et cela se conçoit assez bien, pour diverses raisons. Mais, conduit par les circonstances à l'étude des animaux fossiles et vivants, il ne tarda pas à se heurter à d'insurmontables difficultés pour tracer des limites précises entre les diverses formes.

C'est alors que se présenta devant lui cette question : qu'est-ce que l'espèce?

Les catégories établies sont indispensables à l'homme pour fixer ses connaissances et se reconnaître. Quelle valeur convient-il de leur attribuer? Lamarck répond, en 1806, qu'il ne faut pas confondre les méthodes mises en œuvre pour étudier la nature avec la nature elle-même. Nos classifications reposent sur la discontinuité, tandis que l'étude des corps organisés révèle la continuité, toute une série de passages entre les formes les plus diverses.

Concevoir ainsi la systématique, en venait à bouleverser de fond en comble les idées régnantes au début du XIXe siècle. Au reste, remarquons-le avec Landrieu, si Lamarck était loin de ses contemporains, est-il beaucoup plus près des naturalistes actuels? S'il en est quelques-uns qui adoptent franchement les vues larges de Lamarck, combien n'en est-il pas dont la pensée, à cet égard, demeure encore en pleine période linnéenne?

Toutefois, le mérite est moins grand, à l'heure actuelle, de proclamer la relativité de l'espèce, qu'il ne l'était en 1806. Lamarck a créé pour nous un passé dont nous nous réclamons et qui nous pro-

tège. Lamarck avait derrière lui des traditions tout autres; il dut avoir l'audace de s'insurger contre ces traditions, de dénier toute valeur à l'argument d'autorité. Mais ce fut une audace tranquille. A lire la *Philosophie Zoologique* ou les *Discours d'ouverture*, on ne sent point d'effort. Les démonstrations se poursuivent et s'étendent avec une grandeur sereine; l'auteur ne discute pas. Fort de ses connaissances positives et de la justesse de sa logique, il exprime ce qu'il conçoit et les raisons qui le déterminent.

Considérant la connaissance qne nous avons des corps vivants comme relative et les séparations que nous établissons comme les produits de notre propre esprit, par une conséquence nécessaire, Lamarck en vint à considérer comme également relatives la stabilité et la permanence.

« C'est un fait évident, incontestable, qu'il n'existe nulle part dans le monde physique de repos absolu, d'absence de mouvement, de masse véritablement immutable, inaltérable, et dont la stabilité soit parfaite et sans terme, au lieu d'être relative, comme l'est celle de tous les corps quels qu'ils soient [1]. »

La variabilité des êtres vivants ressortait d'elle-même de ces considérations fondamentales.

Du même coup, se trouvaient posés tous les problèmes qui sollicitent actuellement la sagacité des naturalistes. Qu'on le veuille ou non, l'œuvre de Lamarck reste — et restera longtemps — le point de départ et la base de nos discussions. C'est sa méthode qui s'oppose à une autre méthode; ce sont ses points de vue qui s'opposent à d'autres points de vue.

Sa méthode est la méthode analytique; « à l'encontre de Ch. Darwin qui, parti d'un ensemble de faits en apparence minuscules, s'est élevé peu à peu à la notion générale de lutte pour la vie et de sélection naturelle, Lamarck s'est efforcé de dominer immédiatement son sujet et, du premier coup, de l'embrasser tout entier : à peine quelques exemples lui semblent-ils nécessaires pour illustrer sa théorie, tant celle-ci lui apparaît impérieuse, logique, inéluctable; il dessine à larges traits la scène changeante de l'évolution universelle; Darwin au contraire préfère l'accumulation d'innombrables détails [2]. »

1. *Syst. anal.*, p. 31.
2. Landrieu, p. 400.

Sans doute, parvenir à la notion du relatif, de l'instabilité générale n'était pas atteindre nécessairement le transformisme. L'instabilité des êtres pouvait s'entendre soit comme un mouvement de va et vient régulier ou irrégulier, ramenant indéfiniment les mêmes formes; soit comme un mouvement continu de transformation, tel que les formes organisées passaient de l'une à l'autre, revêtant des aspects constamment nouveaux, sans jamais revenir aux formes antécédentes. Des deux points de vue, le dernier seul était logique; c'est lui que Lamarck adopta.

La question se posait alors de savoir à quelle force obéissaient ainsi les corps organisés. L'esprit positif de Lamarck le conduisit immédiatement à la seule solution possible. Il ne songea pas un instant à imaginer une force interne, mystérieuse et supra-sensible qui dirigerait la matière, la modelant suivant un plan préétabli. Pour lui, la vie n'est qu'une manifestation de la matière vivante et non un principe surajouté, qui anime l'être par sa présence ou le laisse inerte en se retirant. Et l'on parvient ainsi directement à un point de vue, à peine encore accepté aujourd'hui, que la substance vivante dépend étroitement des conditions ambiantes : elle subit l'action de l'extérieur et réagit; de ce perpétuel conflit naissent des modifications.

C'est ainsi qu'apparaît l'importante notion de *milieu* que nous devons bien à Lamarck. Sans doute, il ne l'a point creusée : on le lui reproche aujourd'hui, comme s'il avait commis une erreur fondamentale en invoquant des actions extérieures, sans préciser. Au début du XIXe siècle les connaissances ne permettaient point une analyse des facteurs externes et beaucoup se seraient honorés, depuis Lamarck, en tentant cette analyse, au lieu de repousser une notion féconde sous prétexte d'imprécision, au lieu de retomber dans la notion de *hasard*, imprécision majeure, inextricable tissu de « tendances » et de « latences ». Si encore on donnait au terme « hasard » le sens que lui attribuait Lamarck, « ignorance des causes »! Mais déterminer les causes est le moindre souci des néo-finalistes contemporains, enlisés à la suite de M. de Vries.

Lamarck le premier a nettement conçu les relations étroites entre l'organisme et le milieu, il a ouvert une voie que l'on n'a point voulu suivre. S'il n'est pas le premier à avoir constaté les rapports étroits entre les formes des parties et les usages de ces parties, il a

clairement vu dans ces rapports des relations de cause à effet et non le produit d'une finalité.

« Ce ne sont pas, s'écrie-t-il, les organes, c'est-à-dire la nature et la forme des parties du corps d'un animal qui ont donné lieu à ses habitudes et à ses facultés particulières, mais ce sont au contraire ses habitudes, sa manière de vivre et les circonstances dans lesquelles se sont rencontrés les individus dont il provient, qui ont, avec le temps, constitué la forme de son corps, le nombre et l'état de ses organes, enfin, les facultés dont il jouit [1]. »

« Pour que ce soient, dit-il ailleurs, les formes des parties qui en aient amené l'emploi, il eût fallu que la nature fût sans pouvoir, qu'elle fût incapable de produire aucun acte, aucun changement dans les corps et que les parties des différents animaux, toutes créées primitivement, ainsi qu'eux-mêmes, offrissent dès lors autant de formes que la diversité des circonstances dans lesquels les animaux ont à vivre, l'eût exigé ; il eût fallu, surtout, que ces circonstances ne variassent jamais et que les parties de chaque animal fussent toutes dans le même cas [2]. »

En raisonnant ainsi, il arrive à cette conclusion, qui est l'essence même de ce que l'on a appelé le lamarckisme :

« Les circonstances influent sur la forme et l'organisation des animaux [3]. »

On remarquera le terme de « circonstances » qui revient fréquemment sous la plume de Lamarck. Il convient d'y insister, car il a passé presque inaperçu. Le plus souvent, on a coutume de résumer la conception de Lamarck dans les « habitudes » contractées par les animaux, réduisant le terme « habitude » à son sens le plus étroit. Il ressort des textes — et l'on doit louer M. Landrieu d'avoir mis ce point en parfaite évidence, — que Lamarck avait eu la vision du milieu dans toute sa complexité ; il considère comme « inépuisables, les circonstances capables de faire varier les êtres vivants ». Il énumère les principales, et dans cette énumération on retrouve exactement le fondement des quelques recherches expérimentales effectuées dans le cours de ces dernières années.

1. *Recherches sur l'organisation des corps vivants*, p. 50, et *Phil. Zool.*, I, p. 237.
2. *Hist. anim. sans Vert.*, Introd. p. 191.
3. *Phil. Zool.*, p. 223.

« Quant aux circonstances dont elle (la nature) a eu besoin, écrit encore Lamarck, et dont elle se sert encore chaque jour pour varier tout ce qu'elle continue de produire, on peut dire qu'elles sont, en quelque sorte, inépuisables pour elle.

« Les principales naissent de l'influence des climats, de celle des diverses températures de l'atmosphère et de tous les milieux environnants, de celle de la diversité des lieux et de leur situation, de celle des habitudes, des mouvements les plus ordinaires, des actions les plus fréquentes, enfin, de celle des moyens de se conserver, de la manière de vivre, de se défendre, de se multiplier, etc. [1]. »

Une simple remarque s'impose : depuis Lamarck, on ne s'est point occupé de pousser plus loin l'analyse. Si l'on a étudié l'influence de quelques-uns des facteurs énumérés, on ne s'est point attardé à dissocier ces facteurs complexes en eux-mêmes, encore moins de découvrir de nouveaux facteurs. La recherche est restée superficielle, et comme, par suite, elle n'a point donné ce qu'on croyait pouvoir en attendre, il a paru plus élégant de refuser au milieu de toute action dans l'évolution des formes organisées. Malgré toutes nos prétentions, nous sommes restés en arrière de Lamarck, alors qu'il eût fallu le prendre comme point de départ.

Il y a loin de ces vues pénétrantes à « l'habitude » pure et simple, dont on s'est complu à accabler Lamarck. Si même on lit avec attention, on s'aperçoit que Lamarck avait discerné : d'une part les *habitudes contractées*, d'autre part les *circonstances d'habitation*, celles-ci étant surtout l'action directe des facteurs cosmiques. Quant aux habitudes contractées, elles comprennent toutes les actions extérieures possibles. A titre d'exemple, le passage suivant pourrait être pris, ainsi que le remarque Landrieu, pour la table des matières d'un travail sur le rôle de l'eau dans l'éthologie animale :

« Les eaux douces, les eaux marines, les eaux tranquilles ou stagnantes, les eaux courantes ou sans cesse agitées, les eaux des climats chauds, celles des régions froides, enfin, celles qui ont peu de profondeur et celles qui en ont une très grande, offrent autant de circonstances particulières qui agissent chacune différemment sur les animaux qui les habitent. Or, à degré égal de composition, d'organisation, les races d'animaux qui se sont trouvées exposées

1. *Phil. Zool.*, I, p. 239.

dans chacune de ces circonstances, en ont subi les influences particulières, et en ont été diversifiées [1]. »

Les modifications résultant de la réaction de l'organisme aux multiples incidences externes n'étaient pas, dans l'esprit de Lamarck, des modifications brusques, susceptibles d'être discernées d'une génération à l'autre; non, ces modifications sont lentes, extrêmement lentes : ainsi apparaît, nettement exprimée, la notion de temps qui échappe de la façon la plus complète aux botanistes de l'école hollandaise.

« Du temps et des circonstances favorables, écrit Lamarck, sont, comme je l'ai déjà dit, les deux principaux moyens qu'emploie la nature pour donner l'existence à toutes ses productions : on sait que le temps n'a point de limites pour elle, et qu'en conséquence elle l'a toujours à sa disposition [2]. »

L'ensemble de la théorie se résume dans les deux propositions suivantes :

Première loi

« Dans tout animal qui n'a point dépassé le terme de ses développements, l'emploi plus fréquent et soutenu d'un organe quelconque, fortifie peu à peu cet organe, le développe, l'agrandit, et lui donne une puissance proportionnée à la durée de cet emploi; tandis que le défaut constant d'usage de tel organe l'affaiblit insensiblement, le détériore, diminue progressivement ses facultés, et finit par le faire disparaître.

Deuxième loi

« Tout ce que la nature a fait acquérir ou perdre aux individus par l'influence des circonstances où leur race se trouve depuis longtemps exposée, et par conséquent, par l'influence de l'emploi prédominant de tel organe, ou par celle d'un défaut constant d'usage de telle partie; elle le conserve par la génération aux nouveaux individus qui en proviennent, pourvu que les changements acquis

1. *Phil. Zool.*, chap. VII, De l'influence des circonstances sur les actions des animaux (I, pp. 220-267) et Additions relatives aux chapitres VII et VIII (II, p. 413-426).
2. *Phil. Zool.*, I, p .239.

soient communs aux deux sexes, ou à ceux qui ont produit ces nouveaux individus [1]. »

II

De ces données principales découlent diverses conséquences. Lamarck prend à peine soin de les mettre en valeur; pour lui, elles s'imposent; l'utilité de construire, à leur sujet, tout un système, ne lui apparaît pas.

Les modifications résultant de l'action des facteurs externes constituent pour l'organisme autant de *caractères acquis*. L'acquisition n'est pas purement individuelle; Lamarck distingue, implicitement, l'évolution individuelle de l'évolution spécifique. Sous la condition que les deux sexes soient soumis aux mêmes facteurs et varient dans le même sens, les caractères acquis se maintiennent; ils s'accentuent si les facteurs ne cessent point d'agir. Au contraire, l'accouplement de deux individus dont un seul a varié reproduit le type moyen.

« Tout changement acquis dans un organe par une habitude d'emploi suffisante pour l'avoir opéré, se conserve ensuite par la génération, s'il est commun aux individus qui, dans la fécondation, concourent ensemble à la reproduction de leur espèce. Enfin, ce changement se propage et passe ainsi dans tous les individus qui se succèdent et qui sont soumis aux mêmes circonstances, sans qu'ils aient été obligés de l'acquérir par la voie qui l'a réellement créé [2]. »

« Au reste, dans les réunions reproductives, les mélanges entre des individus qui ont des qualités ou des formes différentes s'opposent nécessairement à la propagation constante de ces qualités et de ces formes. Voilà ce qui empêche que, dans l'homme qui est soumis à tant de circonstances diverses qui influent sur lui, les qualités ou les défectuosités accidentelles qu'il a été dans le cas d'acquérir se conservent et se propagent par la génération. Si, lorsque des particularités de formes ou des défectuosités quelconques se trouvent acquises, deux individus, dans ce cas, s'unissaient toujours ensemble, ils produiraient les mêmes particularités, et des générations successives se bornant dans de pareilles unions, une race particulière et

1. *Phil. Zool.*, I, p. 253
2. *Ibid.*, I, p. 259.

distincte en serait alors formée. Mais des mélanges perpétuels, entre des individus qui n'ont pas les mêmes particularités de forme, font disparaître toutes les particularités acquises par des circonstances particulières. De là, on peut assurer que, si des distances d'habitation ne séparaient pas les hommes, les mélanges par la génération feraient disparaître les caractères généraux qui distinguent les différentes nations [1]. »

Nous ne serions point aussi absolus aujourd'hui. Les faits observés montrent bien que la continuité des caractères acquis s'établit d'une façon beaucoup moins simple; elle ne paraît pas dépendre de la similitude ou de la dissimilitude des sexes, du moins elle n'en dépend pas exclusivement.

Il n'en est pas moins remarquable que Lamarck, s'il s'est abstenu d'une théorie spéciale sur les caractères acquis et sur l'hérédité, s'en est abstenu comme de tout travail inutile. L'un et l'autre phénomène se présentent à lui comme des corollaires nécessaires de l'évolution même. Le point qui lui paraît mériter quelque relief, sur lequel il revient fréquemment, est celui-ci : l'acquisition des caractères et leur hérédité n'est possible que pour l'individu jeune, « n'ayant pas dépassé le terme de ses développements ». Par là il entend, non pas les embryons, mais le jeune :

« Il faut distinguer, dit-il en effet, les variétés obtenues accidentellement pendant les développements d'un embryon, soit dans une *graine*, soit dans un *œuf* ou dans un *utérus*, de celles qui se sont formées pendant le cours de la vie de l'individu, la variété résultante du premier cas étant moins conservable que celle du second [2]. »

Sans doute, le point de vue ne nous semble plus absolument exact; il renferme même un certain degré de contradiction; nous devons néanmoins admirer, avec M. Landrieu, « la perspicacité avec laquelle Lamarck posait déjà les plus actuels problèmes de notre époque, même lorsqu'il les envisageait d'un point de vue inexact. »

III

Cette perspicacité est d'autant plus remarquable que les données qui ont inspiré Lamarck sont assez constamment peu solides. D'au-

1. *Phil. Zool.*, I, p. 252.
2. Art. « Espèce ». *Nouv. Dict. Hist. Nat.* de Déterville (1817, XI, p. 450).

cuns les considèrent comme puériles; on raconte avec ironie l'histoire de la girafe dont le cou s'allonge parce que l'animal s'évertue à brouter les feuillages élevés, ou de l'échassier qui a acquis ses pattes en pataugeant dans les marécages. Sans doute, nous ne racontons plus les phénomènes avec cette simplicité. Mais en tenant compte des connaissances du moment, la puérilité des exemples passera au second plan; seule restera la vision géniale embrassant l'évolution dans son ensemble, apercevant tous les problèmes Lamarck crut-il les résoudre vraiment? Pour lui ils ne se posaient même pas, puisqu'à ses yeux la conception était l'évidence. Il voyait plus loin et plus haut que les faits dont il parlait; mais, s'il dépassait ses contemporains par l'interprétation, il ne pouvait l'exprimer qu'avec le langage et les connaissances dont il disposait.

Nous parlons autrement; quoique les faits se soient multipliés, en disons-nous davantage? Sur la plupart des questions, on ne saurait trop le répéter, nous parvenons à peine au point où il était parvenu; nous luttons encore pour faire accepter l'origine animale de l'homme; nous ne sommes revenus à la conception d'une phylogénie ramifiée qu'en passant par une phylogénie linéaire. Il eût suffi de lire les œuvres de Lamarck pour comprendre que « de ce que il y a réellement une *progression* dans la composition de l'organisation des animaux, depuis les plus imparfaits jusqu'aux plus parfaits de ces êtres, il ne s'ensuit pas que l'on puisse former avec les espèces et les genres une série unique, très simple, non interrompue partout, liée dans ses parties et offrant régulièrement la progression dont il s'agit... j'ai toujours été convaincu du contraire; je l'ai établi clairement; enfin, j'en ai reconnu et montré la cause [1]. »

IV

M. Landrieu consacre son dernier chapitre au « Retour à Lamarck ». Après de longues années d'oubli, et sous l'influence des publications de Darwin, divers naturalistes découvrirent les conceptions de Lamarck et s'en firent les protagonistes : ce furent les néo-lamarckiens. Ce mouvement, très développé en Amérique, dont Alf. Giard fut le promoteur en France, s'est heurté de front aux tendances néo-finalistes, plus ou moins issues de Darwin, dont Weissmann fut

1. *Hist. anim. sans Vert.*, p. 159.

le grand-maître et Hugo de Vries le bruyant metteur en scène. On revient doucement aux solutions verbales ; on y revient au moment précis où il importe de se livrer à un effort réel, où il importe d'analyser la notion de milieu, de dissocier les facteurs innombrables qui interviennent dans l'évolution. L'œuvre est difficile, pénible ; elle demande travail et réflexion. Et l'on trouve bien plus simple de revenir, sous des formes déguisées, aux causes internes qui échappent par définition à nos instruments et à nos sens. Le transformisme subit une crise, parce que les naturalistes, ayant dédaigné les œuvres de Lamarck, — documents historiques d'un intérêt rétrospectif, estiment-ils — se sont trouvés sans soutien, sans guide, et n'ont pas été capables de continuer seuls la voie des recherches. Sous l'influence de Weissmann et de ses médiocres continuateurs, ils placent tout leur espoir dans les découvertes faciles.

ÉTUDES DE MORPHOLOGIE PALÉOLITHIQUE

I. — LA TRANSITION DU MOUSTÉRIEN VERS L'AURIGNACIEN A L'ABRI AUDI (DORDOGNE) ET AU MOUSTIER

Par H. BREUIL

Professeur agrégé à l'Université de Fribourg.

I. — L'abri Audi.

L'Abri Audi a été mentionné pour la première fois par MM. Capitan, Peyrony et Bourlon en 1905, au *Congrès Préhistorique de Périgueux*, comme paraissant appartenir au moustérien final, avec un recouvrement magdalénien [1].

M. le Dr Lalanne vient de lui consacrer un mémoire accompagné de planches photographiques où il soutient la même attribution, et insiste sur le caractère de l'industrie, qui marque une transition vers l'aurignacien. Il rappelle que j'ai cité à diverses reprises l'abri Audi comme station aurignacienne.

M. Peyrony, tout récemment, a consacré quelques lignes au même gisement, qu'il classe comme moustérien final.

Je crois utile de publier une série de dessins de pièces caractéristiques du niveau principal de cette station, et d'exposer à leur occasion mon opinion définitive sur l'époque qu'elles caractérisent. Ces pièces ont été choisies parmi les collections Capitan et Peyrony, mais surtout dans un lot très considérable acquis de M. Audi par M. le professeur Max Verworn, de Gœttingen, et qu'il a bien voulu me communiquer très aimablement aussi longtemps que cela m'a été utile [3].

A l'examen direct, les silex de l'abri Audi se subdivisent en trois lots dénotant un milieu physique très différent : un lot, très peu nombreux, de lames et autres silex profondément altérés, plus ou moins ternes et souillés, comme ceux qui se sont trouvés à peu de distance de la surface du sol; ce lot appartenait nettement à l'aurignacien typique, et correspond à ce qui avait été primitivement supposé magdalénien.

Un autre lot se compose de silex d'aspect moustérien habituel, peu nombreux, tantôt ternes, mais fortement décomposés, tantôt plus ou

1. Capitan, Bourlon et Peyrony, Gisements nouveaux du rocher des Eyzies.
2. Dr G. Lalanne, L'Abri des Carrières, dit « abri Audi », station de la fin de l'époque moustérienne aux Eyzies (Dordogne). Extrait des *Actes de la Société Linnéenne* de Bordeaux, t. LXII.
3. Voir note p. 340.

moins lustrés, et patinés comme les silex de l'abri moustérien très voisin, ou comme ceux venant de l'argile des plateaux. Si ces silex viennent bien de l'abri Audi, et non de l'abri Esclafer tout contigu, ils appartiennent à l'extrême base du gisement, et au moustérien supérieur habituel.

Nous nous occuperons seulement des silex sans aucune patine, souvent plus ou moins incrustés de concrétions, qui correspondent au niveau vraiment original de l'abri. Ces silex sont d'une nature très calcédonieuse, assez mauvais et peu propres à un travail délicat; la couleur est généralement noire, quelquefois rousse ou grise; de rares échantillons de silex plus fin, brun, ou même de jaspe jaune, sont à signaler.

Nous étudierons successivement : 1° les coups-de-poing ou instruments amygdaloïdes; 2° les disques; 3° les racloirs et les pointes; 4° les pointes incurvées, particulières à ce gisement et qui s'y sont trouvées en si grand nombre; 5° les perçoirs; 6° les encoches; 7° les grattoirs; 8° les burins.

A. — *Les coups-de-poing.*

Les coups-de-poing sont assez nombreux à l'abri Audi; j'en figure huit. M. Lalanne reproduit la photographie de quatre autres, et j'ai eu connaissance d'au moins cinq ou six autres. Le travail est loin d'en être délicat, les types sont inconstants, disparates, les dimensions généralement réduites. Quelques-uns sont si frustes que s'ils étaient seuls, on pourrait douter que leur forme soit bien intentionnelle. On peut voir l'un des meilleurs, fig. 153, n° 3, ovale plus ou moins cordiforme, assez bien taillé sur les deux faces; les n° 1, 2, 5, et la photo 4, pl. XVIII du Dr Lalanne, sont des variantes du même type; le n° 5 est mieux taillé sur l'autre face.

Un type représenté par plusieurs exemplaires montre, au lieu de la pointe des objets précédents, un taillant large, en manière de ciseaux; le Dr Lalanne en figure deux exemplaires; le dessin n° 4, fig. 153, rentre dans le même groupe, mais est mieux travaillé.

La forme lancéolée, si bien travaillée à la Micoque, n'est représentée que par trois exemplaires à moi connus; le meilleur, quoique toujours assez fruste, est publié par le Dr Lalanne, fig. 1, pl. XVIII; notre n° 6 est encore moins soigné et moins régulier.

Les coups-de-poing 1 et 2, fig. 153, sont déjà d'une dimension si réduite que leur usage reste problématique; la même remarque est aussi suggérée par la dimension minime du petit instrument amygdaloïde presque discoïdal n° 7; son travail est assez soigné, et se reproduit sur chaque face. Dans le n° 8, une seule face est retaillée, l'autre étant laissée à l'état de surface corticale ou de cassures naturelles.

B. — *Les disques.*

Il n'existe pas une limite déterminée entre la série amygdaloïde et les disques véritables; car, s'il en est dont la forme grossière laisse incertain s'il s'agit d'un instrument ou d'un déchet de fabrication (n° 9), il en est

d'autres qui sont nettement adaptés à un but : c'est ainsi que le disque n° 11 présente une pointe acérée, apparemment aménagée avec intention en manière de perçoir. Un autre disque, n° 10, est d'un travail remarquablement soigné; l'un des côtés offre un tranchant connexe très régulier,

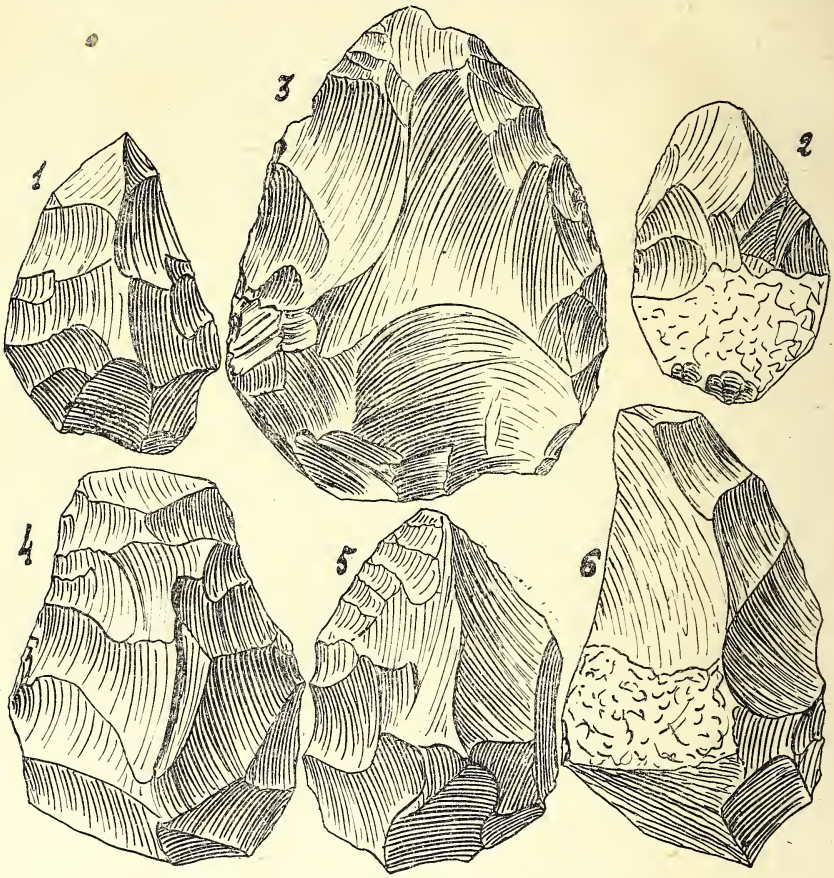

Fig. 153. — Instruments amygdaloïdes de l'abri Audi. — Échelle 2/3.

tandis que le tranchant opposé se décompose en deux racloirs concaves à retouche alterne. Trois pièces figurées par le Dr Lalanne (nos 1, 2, 3, pl. XXII) permettent d'établir la transition insensible qui relie notre petit disque à pointe n° 11 aux coups-de-poing courts plus ou moins cordiformes.

C. — *Les racloirs et les pointes.*

Aucun instrument ne caractérise mieux le moustérien que le racloir; bien qu'il y en ait de nombreuses variétés, le plus typique et le plus abondant est en forme de D, ou de rein (réniforme). Aucun objet nettement

défini de ce dernier type n'a été rencontré ici à ma connaissance, et cette absence même a une signification intéressante.

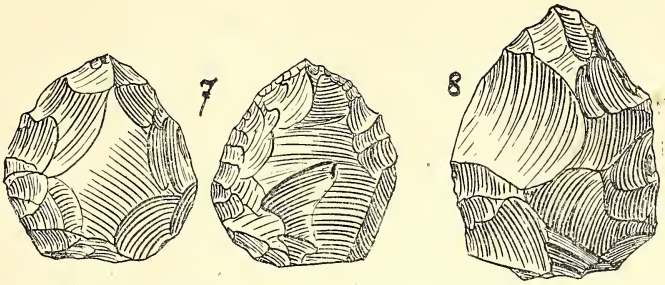

Fig. 154. — Très petit instrument amygdaloïde (7) et objet analogue à autre face brute; abri Audi. — Échelle 2/3.

Ce n'est pas qu'il n'y ait des éclats ressemblant plus ou moins à des racloirs moustériens mal définis : tel l'éclat court et massif n° 17, retouché

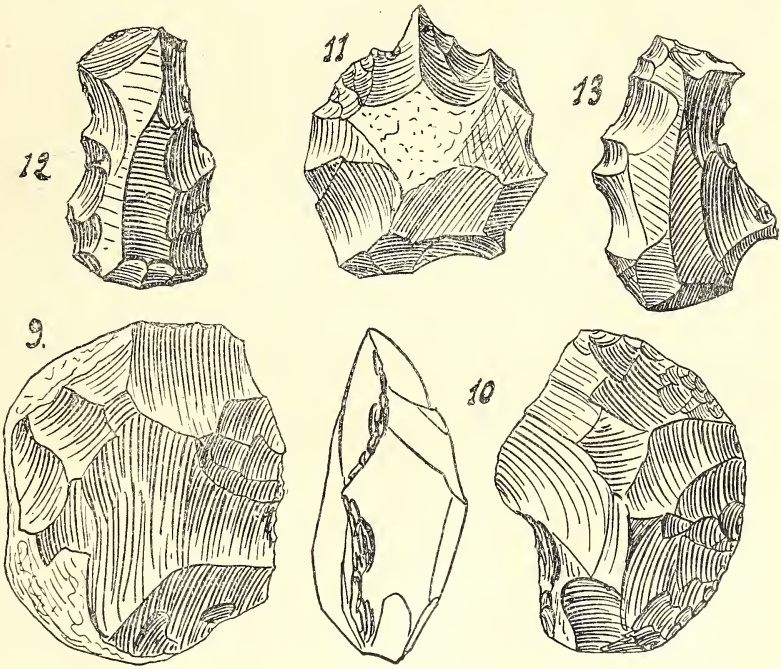

Fig. 155. — Disques et instruments épais, abri Audi. Échelle 2/3.

en racloir rectiligne à gauche, avec coche terminale. L'éclat presque lamellaire n° 66 est retouché en racloir rectiligne du côté droit sur la face supérieure, en racloir convexe sur le bord gauche et la face inférieure.

Cette retouche alterne se retrouve sur le n° 14, large éclat portant un racloir concave de chaque côté. Un autre racloir concave est réalisé dans l'éclat n° 65.

Quelques rares silex évoquent la pensée d'une pointe moustérienne à

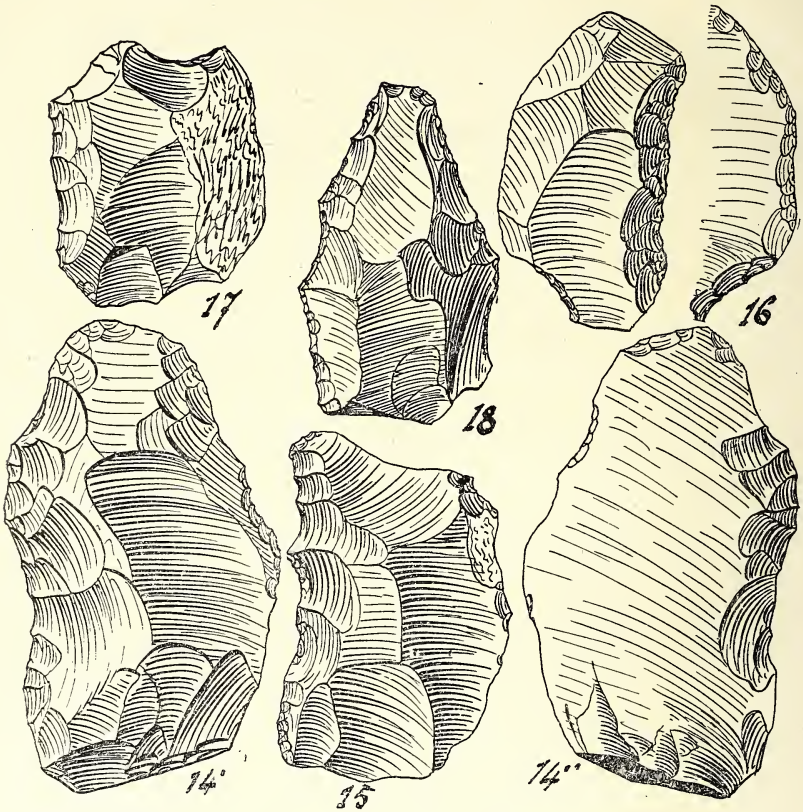

Fig. 156. — Éclats retouchés en racloirs et pointe, abri Audi. Echelle 2/3.

retouche bilatérale; ce sont les n° 18, 19, 21, 24; encore les deux dernières se rattachent-elles à une catégorie de pointes incurvées latéralement que nous allons étudier à part.

D. — *Les pointes incurvées.*

Cette série est la plus abondante de toutes; nombre de lames, d'éclats, même sans aucune retouche, présentent déjà cette incurvation de l'axe à droite et à gauche; elle était visiblement recherchée, et produite dès l'éclatement du silex. Cette particularité existe déjà sporadiquement dans les

époques antérieures et dès l'acheuléen [1], mais elle se multiplie dans le moustérien supérieur, à côté des formes symétriques et des racloirs [2].

Quelques pièces de l'abri Audi rappellent ces prototypes : tantôt l'objet (n° 19) est épais et fortement retouché sur les deux bords; tantôt l'un des bords présente de la croûte, et on s'est dispensé de le retoucher, portant

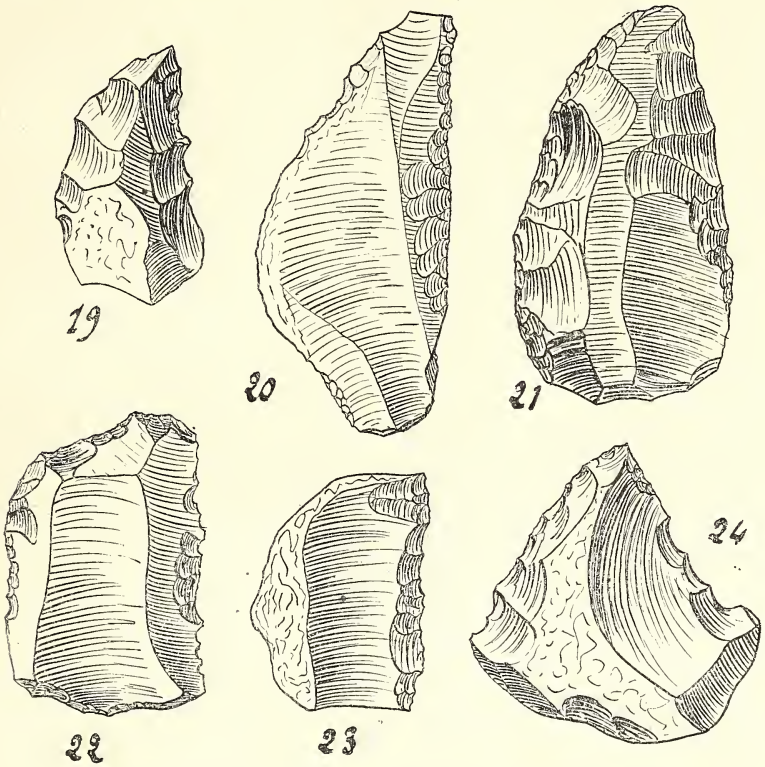

Fig. 157. — Pointes dissymétriques, abri Audi. Échelle 2/3.

ce travail sur le bord opposé (20, 23); il semble alors évident que la retouche du bord convexe sur les autres pièces n'avait d'autre but que d'émousser l'un des tranchants de manière à ne pas se blesser la main en se servant de l'autre pour couper. Aussi le bord le plus retouché est-il épais et peu vif, et l'autre présente-t-il des ébréchures d'usage. Ces retouches se voient avec l'aspect qu'elles ont dans le beau moustérien sur

1. Commont, Découverte d'un atelier de taille paléolithique ancien à Saint-Acheul, fig. 15. — Les industries de l'ancien Saint-Acheul, fig. 39, *L'Anthropologie*, 1908.

2. A. Favraud, La station moustérienne du Petit-Puymoyen, *Revue de l'École*, 1908, voir fig. 19.

la pointe n° 21, assez exceptionnelle à l'abri Audi [1]. Sur les éclats rectangulaire (n° 22) et triangulaire (n° 24), le travail, quoique net, est encore irrégulier, peu typique.

Le n° 25, par sa faible incurvation, sa retouche assez ample, sa largeur

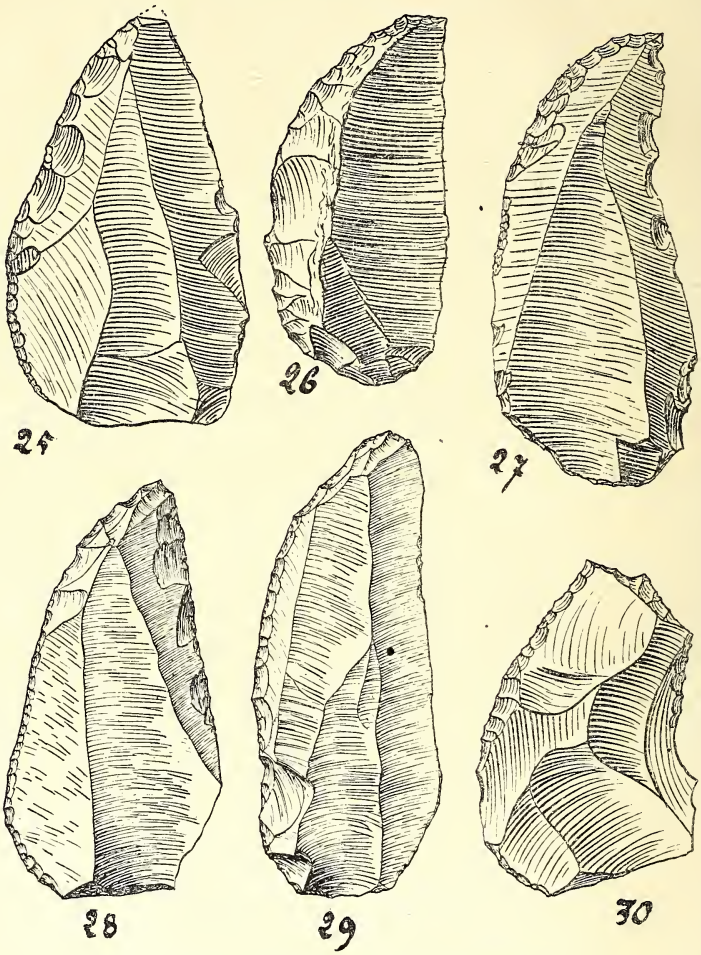

Fig. 158. — Pointes de l'abri Audi. Échelle 2/3.

assez forte, reproduit encore un type fréquent dans le moustérien supérieur ; les ébréchures opposées au bord retouché sont très caractéristiques.

Le n° 26 n'a plus un aspect moustérien : son incurvation est très forte ; la base est retouchée en grattoir (ainsi que je l'ai vu sur quelques autres

1. Cela est encore plus vrai de la magnifique pointe falciforme, pl. XX, n° 9, du Dr Lalanne.

pièces), les retouches, très hautes, presque droites, ont nettement pour but de détruire le tranchant qu'elles affectent.

Le n° 27 a subi un travail d'abatage du tranchant gauche sur une grande partie de sa longueur; l'autre tranchant présente des brèches profondes, dues au travail exécuté avec l'outil. — Le n° 28 a le bord gauche entièrement émoussé par de petites retouches, qui deviennent plus fortes vers le bout; d'autres retouches, dues probablement à un avivage, mais toutes différentes de celles de gauche, se trouvent le long

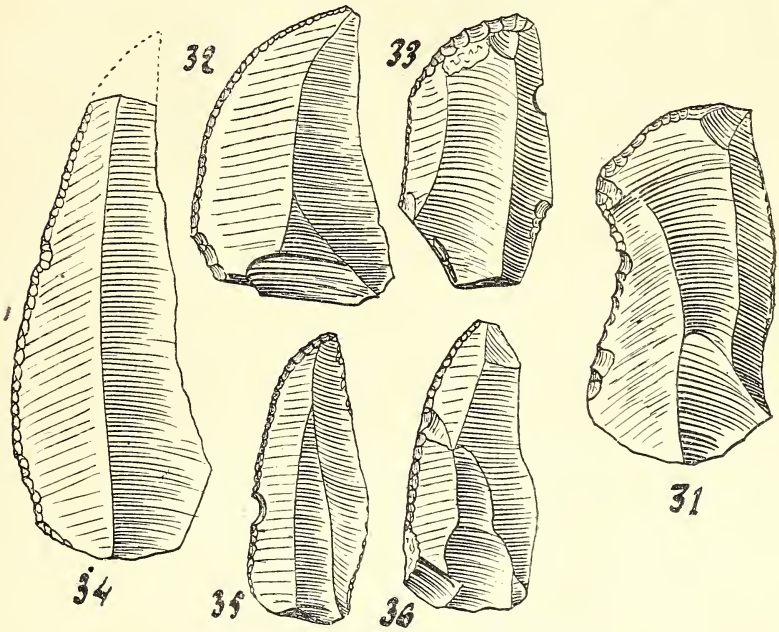

Fig. 159. — Pointes de l'abri Audi. Échelle 2/3.

du bord droit; cette pièce est donc une pièce fatiguée et restaurée. — Le n° 29, au contraire, a à peine servi; les retouches, localisées au bord gauche émoussé, sont petites et abruptes. — Le n° 30 paraît être une pointe analogue, avec bord gauche émoussé; mais, à la suite d'un accident, la pointe s'étant cassée, ce bord a été avivé, et l'autre, ainsi que la cassure, a été rabattu à son tour. Le ressaut que forme l'angle de la cassure et du bord droit sur la pièce précédente est à rapprocher de celui que présente l'instrument n° 31 du côté gauche; il favorisait peut-être la préhension.

Toutefois, le plus souvent, la courbe du bord émoussé est très régulière et ces retouches très légères (n° 32 à 36).

On a remarqué la tendance à la lame, d'ailleurs large et épaisse, des pointes incurvées n°s 27, 28, 29; cette tendance est encore plus remarquable dans les n°s 33 à 36, dont plusieurs sont absolument semblables à des silex aurignaciens et même plus récents.

La plus grande partie des pointes incurvées, en réalité véritables couteaux à dos, ainsi que l'a dit M. Rutot, ont la retouche du côté gauche, mais cela ne signifie pas que celles retouchées sur le bord droit soient exceptionnelles; elles sont seulement moins nombreuses; je ne crois en aucune façon que cela soit en rapport avec le travail à faire de l'une ou l'autre main ainsi que

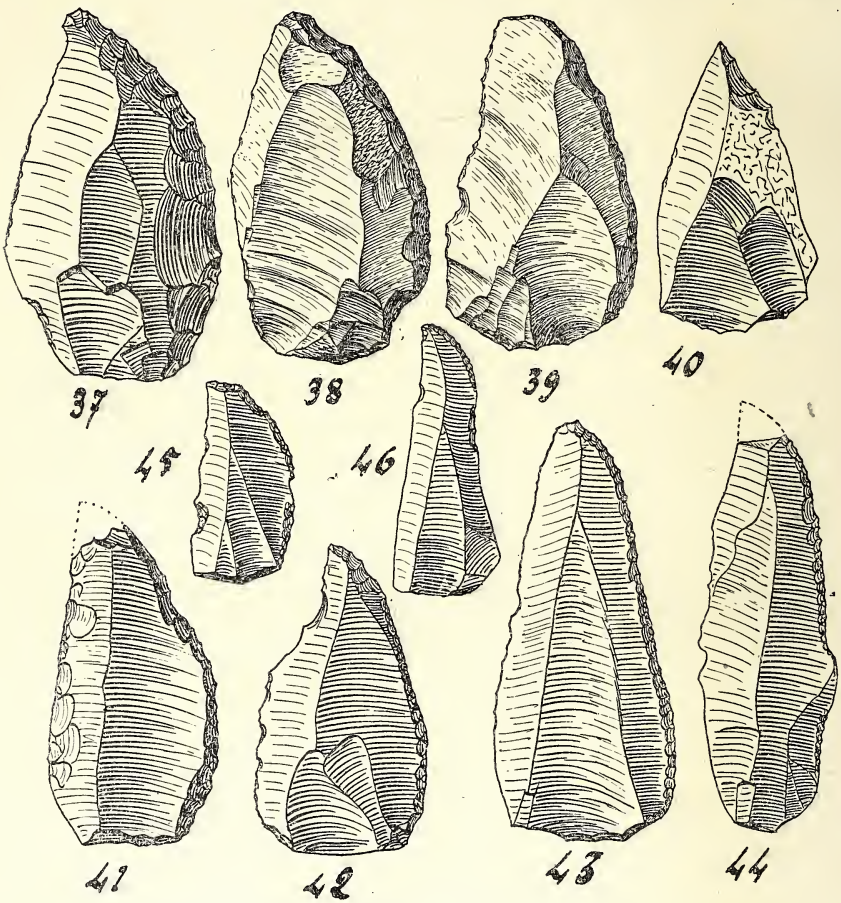

Fig. 160. — Pointes de l'abri Audi. Échelle 2/3.

cela a été dit, sans fondement à mon avis, de divers groupes d'instruments.

Cela démontre simplement que, dans la taille des éclats, le coup, donné par la main droite, favorise un peu plus la production d'éclats incurvés naturellement à droite.

Parmi les pointes incurvées à retouches sur le côté droit, le n° 37 se fait remarquer par l'ampleur des retouches, en relation avec l'épaisseur assez grande de cet éclat. — Le n° 40, qui présente de la croûte à droite, n'est retouché qu'à l'extrémité, pointue comme un perçoir, et fort peu incurvée.

— Les nos 39 et 42 sont particulièrement intéressants pour les fortes ébréchures du tranchant gauche qui a taillé et coupé. — Le no 41 présente deux particularités assez peu fréquentes ici : le bord gauche, qui a coupé, a été régularisé par des retouches planes assez amples; le bord droit, au contraire, a des retouches particulièrement verticales.

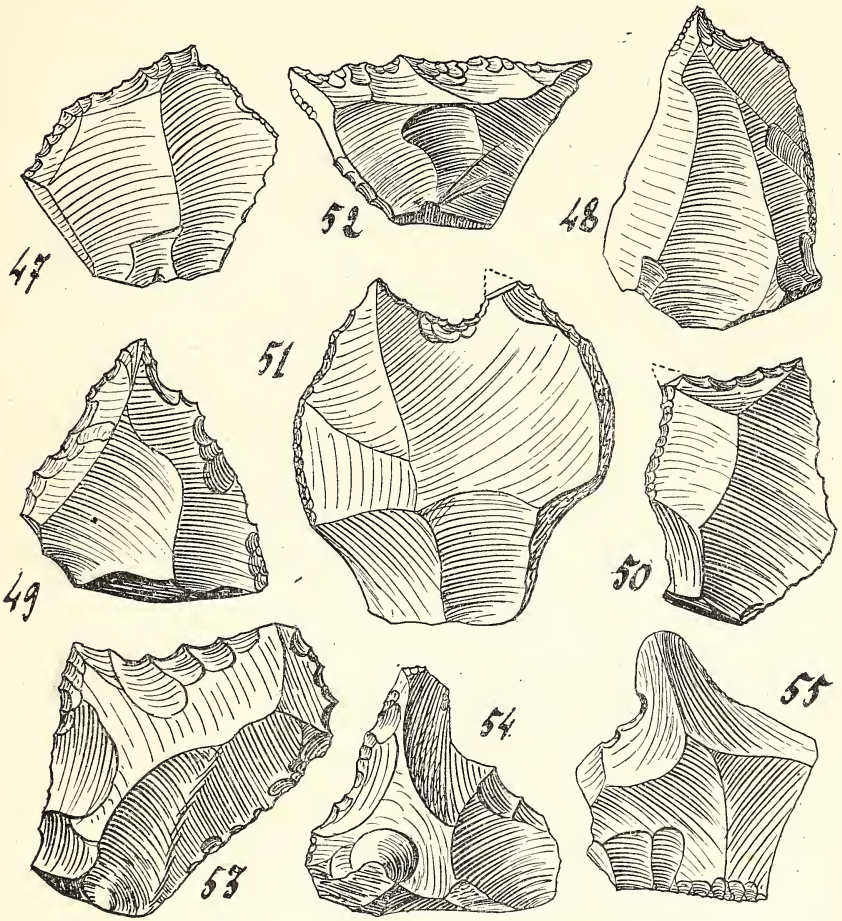

Fig. 161. — Perçoirs et coches, abri Audi. Échelle 2/3.

Quant aux nos 43 à 46, ce sont leurs proportions réduites ou fort allongées qui les rendent intéressantes.

J'ai déjà parlé de ces sortes de pointes à retouche unilatérale [1]; j'ai distingué le type de l'abri Audi, le type de Châtelperron et le type de la

1. Les gisements présolutréens du type d'Aurignac, *Congrès de Monaco*, p. 330, fig. 102.

Gravette, et montré comment ces divers types paraissent dérivés l'un de l'autre; M. Peyrony, dans un intéressant travail qu'il a tout récemment publié, a repris le même sujet, en lui donnant plus de développements et en le poursuivant jusqu'au solutréen inférieur[1]. Il me permettra de rectifier amicalement quelques dénominations : le nom de pointe de *Chatelperron* ne doit pas être utilisé pour désigner les pointes de l'abri Audi, car

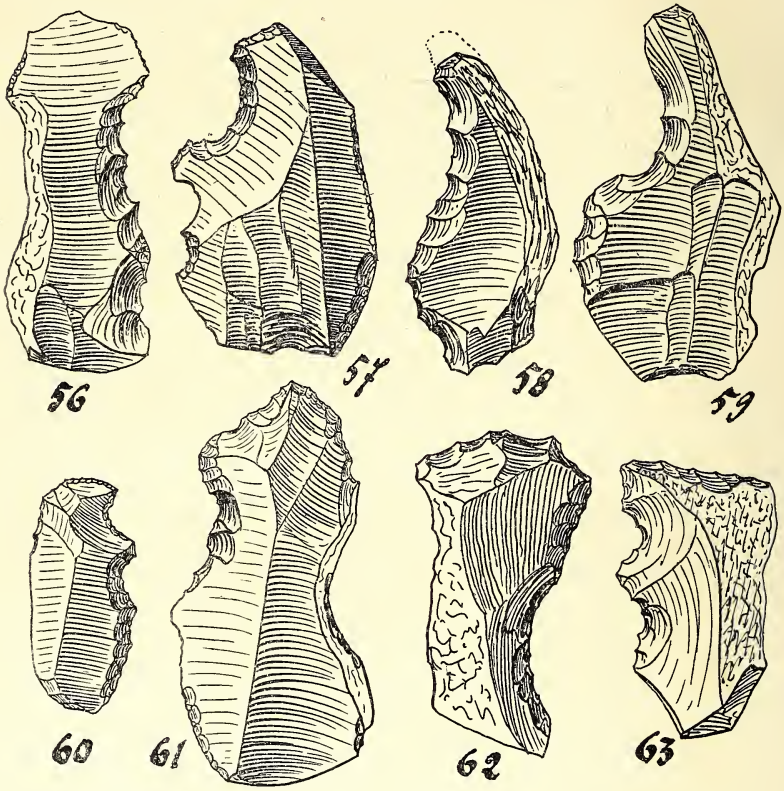

Fig. 162. — Coches, abri Audi. Échelle 2/3.

les pointes du premier gisement ne ressemblent qu'à un petit nombre de celles de ce dernier, celles qui sont faites sur *lame* véritable assez étroite; ensuite, si on peut discuter sur l'attribution du niveau de l'abri Audi à l'aurignacien ou au moustérien, puisqu'en réalité ce niveau est à cheval sur les deux divisions, on ne saurait, au contraire, hésiter à qualifier le niveau de Chatelperron d'aurignacien tout à fait caractérisé, à cause des divers types de burins, de lames, et surtout des os et ivoires travaillés, compre-

1. Peyrony, La pointe en silex dans les différents niveaux depuis le moustérien supérieur jusqu'au solutréen inférieur, *Revue préhistorique*, 1909, p. 184.

nant la pointe en os à base fendue du type d'Aurignac et le poinçon à tête. D'autre part, je ne suis pas favorable au terme pointe du type d'Aurignac pour désigner une forme de silex, ce terme ayant déjà une signification précise : pointe en os à base fendue. Il faut donc maintenir la pointe de Chatelperron dans l'aurignacien typique, et ne pas la confondre avec la pointe de l'abri Audi, quoique toutes les transitions existent entre les deux, l'une dérivant de l'autre, et, par ailleurs, laisser à son sens habituel le terme « pointe du type d'Aurignac ». Cette rectification purement ter-

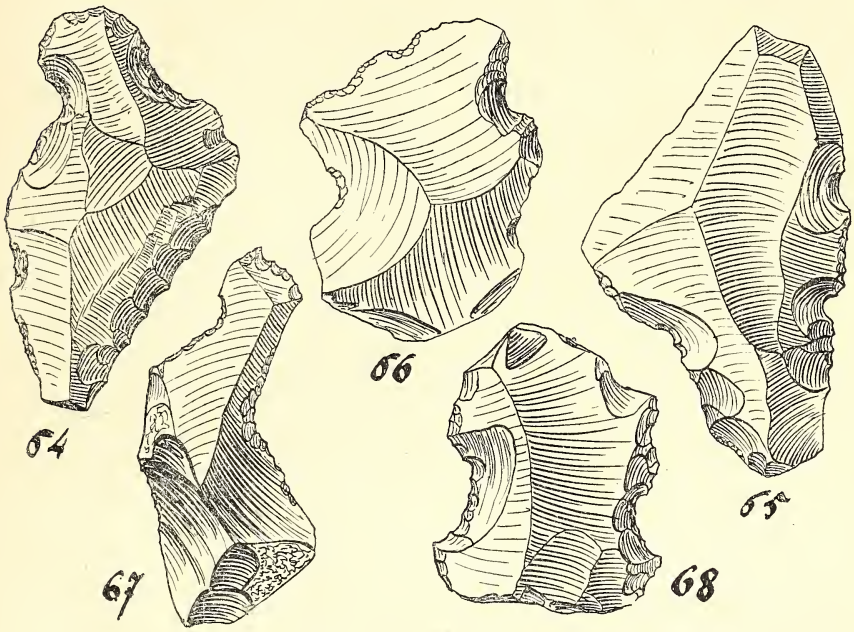

Fig. 163. — Coches diverses, abri Audi. échelle 2/3.

minologique me paraît utile pour parer à des confusions susceptibles de s'introduire dans la suite; elle n'ôte aucune valeur aux observations de M. Peyrony, qui gardent toute leur portée [1].

E. — *Les perçoirs.*

On peut dire que le perçoir n'existe qu'à l'état d'outil de fortune : l'angle d'un éclat, l'extrémité d'une pointe, ont été affinés en perçoirs généralement peu spécialisés.

L'un des mieux faits est très probablement la pointe ovalaire à retouche bilatérale qu'a publiée le Dr Lalanne (pl. XIX, n° 8); l'extrémité supérieure

1. Il est possible qu'une certaine imprécision du paragraphe cité de mon travail soit la cause de la confusion que je viens de rectifier, et que j'en aie été moi-même involontairement l'occasion.

est dégagée par une retouche appliquée de chaque côté à environ un centimètre du bout pointu, et qui transforme l'objet en perçoir.

Les deux pointes 48, 49, moins régulières, ont subi une adaptation du même genre, grâce à une petite coche unilatérale. Dans le n° 47, c'est simplement l'angle pointu d'un éclat qui semble aménagé pour le même usage. L'éclat n° 50 présentait, non pas un, mais deux angles ainsi modifiés; entre les deux, une retouche forme une sorte de coche peu profonde.

Cette coche médiane, entre deux perçoirs, se retrouve sur le large éclat n° 51, mais elle y est devenue très profonde.

Dans l'éclat n° 53, c'est le perçoir, d'ailleurs fort évasé, qui se trouve

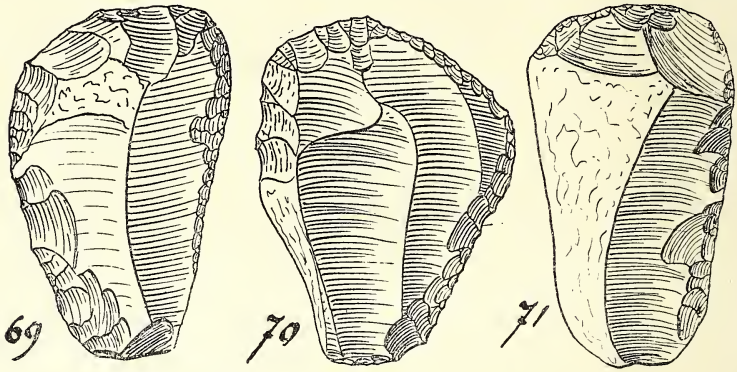

Fig. 164. — Grattoirs, abri Audi. Échelle 2/3.

déterminé par le voisinage de deux coches peu profondes, sortes de racloirs concaves.

Plus d'une fois, le perçoir est formé d'un morceau de silex irrégulier, que les hasards de cassures ont déjà préparé à cette fonction, comme le n° 55, où l'on voit, des deux côtés d'une pointe brute, les premiers efforts d'une retouche timide pour la dégager un peu plus. Ce travail se retrouve, plus avancé, sur notre silex n° 54. Ce dernier, fort épais, pourrait être mis en série avec des formes dégénérées de petits « coups-de-poing » lancéolés. Quant au n° 42, c'est un éclat de fortune en manière de « bicorne » dont les deux pointes ont été adaptées par l'artisan préhistorique.

F. — *Les encoches.*

Ce serait excessif de dire que les encoches manquent dans le moustérien, et même auparavant, mais elles ne sont pas ordinairement très abondantes, ni très caractérisées. On sait que l'aurignacien typique en contient abondamment à certains niveaux et dans certains gisements, comme aux Cottés (Vienne), au Pont-Neuf (Charente). On doit s'attendre, dans un niveau qui prépare la voie au véritable aurignacien, à l'apparition de

coches bien nettes, et quelquefois disposées d'une manière qui se généralisera bientôt.

C'est précisément ce qui se produit ici. On rencontre parfois de petites coches juxtaposées sur le même bord d'un éclat retouché, ainsi que cela a eu lieu dans les silex nos 60 et 63, mais dans ces deux objets la coche

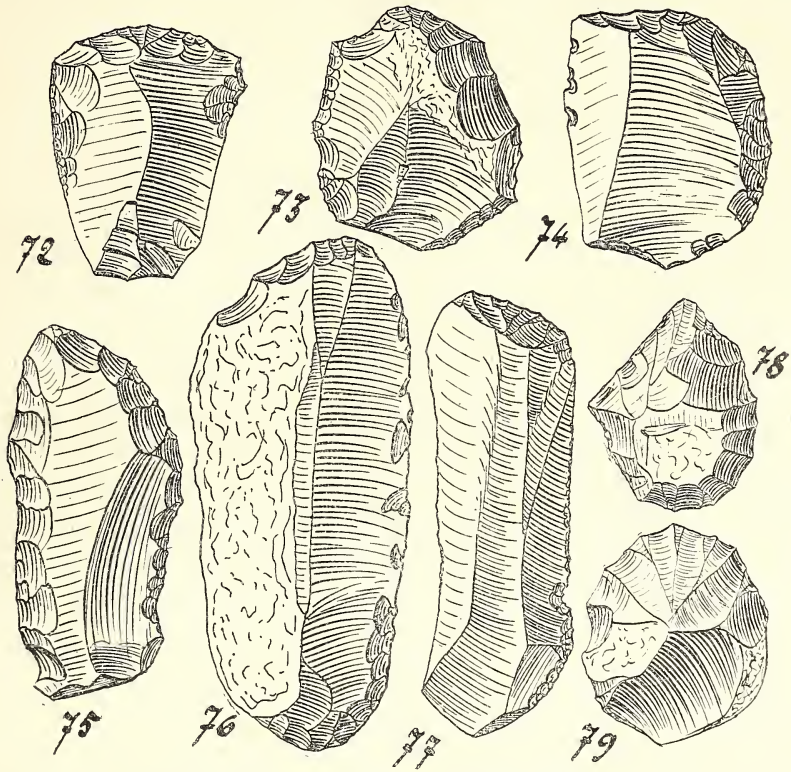

Fig. 165. — Grattoirs divers, abri Audi. Échelle 2/3.

supérieure est en relation avec le dégagement du petit bec soigneusement retouché qui termine le silex à droite ou à gauche.

Bien plus typiques sont de larges et profondes coches unilatérales, sur silex dont l'autre bord, encroûté ou émoussé intentionnellement, pouvait être saisi. C'est le cas de la lame fruste n° 56, des éclats nos 57, 58 ,59, 61, 62.

Le n° 62, extrêmement épais, très usagé, se termine à une extrémité en grattoir, ce qui fait bien penser aux belles lames à coche unilatérale des Cottés, se terminant souvent en grattoirs. Peut-être les silex 12 et 13, également fort épais et bizarrement retouchés, sont-ils des fragments d'objets analogues, rompus en leur point de moindre résistance. On peut constater, sur l'autre bord du silex n° 61, une faible indication de coche plus ou moins symétrique à la première. Ces coches opposées ou alternes, si abondantes

dans l'aurignacien, sont à peine ébauchées à l'abri Audi, où cependant on en retrouve plusieurs. Dans certains cas, comme pour les objets n°s 66 et 67, les écaillures qui les circonscrivent peuvent être la conséquence d'un travail effectué et non d'une retouche proprement dite. Mais pour 64, 65, 68, ce n'est plus le cas, il s'agit de coches obtenues par un travail bien volontaire; elles sont peu profondes et médiocrement régulières en 65, très bien définies en 64 et 68; ces trois derniers silex sont assez épais.

G. et H. — *Les grattoirs et les burins.*

Le grattoir et le burin sont les outils les plus abondants du paléolithique supérieur; sans doute on trouve des éclats retouchés qui font songer au grattoir dès l'acheuléen et le moustérien; à cette dernière époque principalement, la retouche, latérale dans les racloirs, en envahissant les extrémités d'éclats allongés, les transforme en grattoirs [1]. Peut-être, à la rigueur, ne verrait-on pas autre chose que ces types mixtes dans les silex 69 et 71, voire même 74. Avec 70 et 72, le type grattoir est franchement prédominant.

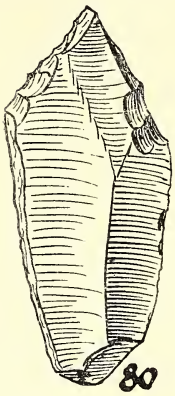

Fig. 166. — Burin, abri Audi. Échelle 2/3.

Deux séries encore plus définies s'individualisent : les grattoirs courts et massifs, les grattoirs allongés sur lame.

M. le Dr Lalanne figure un vrai grattoir sur bout de lame pl. XXI, n° 5; il est très court; mais notre silex n° 77, sur extrémité de longue lame, rentre absolument dans les séries du paléolithique supérieur. Le n° 75, fracturé, évoque tant par sa retouche que par sa forme en museau, le plein aurignacien. Quant à la grosse lame n° 76, elle est retouchée en grattoir double.

Les grattoirs massifs plus ou moins discoïdaux, épais, très retouchés, ne sont pas très rares; le Dr Lalanne en reproduit deux, pl. XXII, n°s 4 et 6, qui sont analogues à notre n° 73; il note que ce sont des formes amenant au grattoir caréné aurignacien.

Celui-ci semble faire son apparition dans la partie supérieure de l'assise dont nous étudions l'outillage, car les deux pièces n°s 78 et 79, très faiblement patinées, paraissent bien en provenir. La retouche lamellaire si définie de ces objets, la forme en *museau* de l'extrémité supérieure de l'un d'eux, sont suffisamment caractérisées pour y voir des prototypes de grattoirs carénés déjà spécifiés. On sait que M. le Dr Lalanne a recueilli à ce même niveau des débris de poinçons en os et en ivoire.

Quant aux burins, je n'en ai vu qu'un seul, très net, et certainement de l'assise étudiée; il ressemble à un burin latéral à retouche terminale

1. Favraud, *loc. cit.*, fig. 16.

oblique, mais le méplat qui se trouve du côté droit n'a pas été fait par le « coup du burin ». Un autre burin sur angle est visible dans le silex n° 9, pl. XXI du Dr Lalanne; si on l'examine en retournant la planche, on voit qu'un « coup du burin » a été donné le long du bord droit, et qu'une petite retouche transversale concave s'y associe. Malgré ces deux échantillons, on peut dire que le burin est absolument rare à l'abri Audi, et représenté par des prototypes qui ne se développeront que dans l'aurignacien.

En dehors des instruments bien définis que nous avons passés en revue, il y a des particularités de travail qui différencient cet ensemble du moustérien : jamais le bulbe de percussion n'est ici enlevé, il est d'ailleurs souvent multiplié et très saillant; or on sait, comme l'a rappelé le Dr Lalanne, que ce bulbe est enlevé très souvent à l'époque moustérienne. Il y a aussi une assez forte proportion de lames grossières qui dénotent l'approche du paléolithique supérieur.

L'âge exact de cette industrie est fixé déjà assez clairement par la stratigraphie; à l'abri Audi, la position de ce niveau au-dessous de l'aurignacien typique ne saurait faire de doute. Si, comme je suis porté à le croire, il y avait un peu de moustérien en dessous, l'âge intermédiaire serait démontré.

M. Peyrony a pu l'établir avec certitude à La Ferrassie : au-dessus du niveau à silex moustériens très bien travaillés et os utilisés, et sous le véritable aurignacien, il a retrouvé les mêmes pointes, peut-être un peu plus petites, accompagnées de grosses lames frustes, et de plusieurs poinçons en os.

Cette constatation est précieuse, en ce qu'elle précise absolument la relation de cette industrie particulière avec le moustérien le plus évolué, niveau de la Quina (Charente), niveau d'Hastière (Belgique); on sait que es auteurs belges rangent ordinairement ce moustérien évolué à l'extrême base de l'aurignacien; au contraire, les auteurs français le maintiennent dans le moustérien; ce n'est guère qu'une question d'accolade, assurément; mais en Dordogne, il n'est pas douteux que le niveau industriel de l'abri Audi s'intercale entre celui de la Quina et l'aurignacien typique; ce niveau est placé par M. le Dr Lalanne à l'extrême fin du moustérien. M. Peyrony agit de même, en qualifiant l'assise de moustéro-aurignacien. Cette assise, que je n'avais peut-être pas assez distinguée de celle de Chatelperron, avait été considérée par moi comme la première de l'aurignacien, je ne tiens pas extrêmement à maintenir cette coupure sous ce vocable : moustérien agonisant, aurignacien naissant, l'un et l'autre correspondent à la réalité. Ce qui importe est de se souvenir que c'est la transition du beau moustérien de la Quina, dépouillé de toute l'habileté de son travail, au plus ancien aurignacien typique du niveau de Chatelperron.

Une autre question intéressante serait de suivre cet horizon en diverses régions.

II. — Le Moustier.

Lorsque le lieutenant Bourlon publia sa première note sur *Une fouille au Moustier*[1], il signala, à la surface du gisement, un niveau qu'il crut magdalénien, à cause de rares os travaillés, et des grattoirs, burins, etc., qu'il y rencontra; dans la suite, il reconnut sa véritable attribution à l'au-

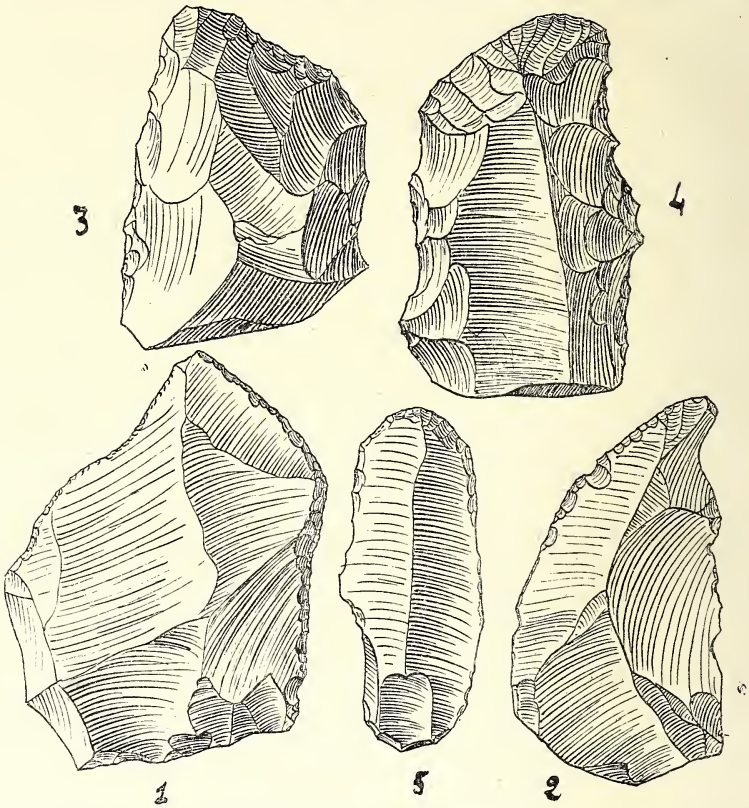

Fig. 167. — Silex du Moustier, niveau de transition. Échelle 2/3; 1, 2, 5, coll. Commont; 3, 4, coll. Bourlon.

rignacien typique. Les beaux grattoirs sur lames à coches opposées nos 15 et 16 proviennent de ce niveau.

Plus bas, venait un niveau où les formes moustériennes étaient peu abondantes, petites, et cédaient le pas à des formes aberrantes; parmi celles-ci, les lames allongées jouent le principal rôle; il y a des éclats plus ou moins lamellaires à retouche unilatérale et pointe déjetée sur un côté, rappelant singulièrement, et parfois complètement, les pointes incurvées de l'abri étudié.

1. Voir *L'Homme préhistorique*, 1905, n° 7.

Entre les pièces les plus remarquables de ce niveau qu'ait recueillies M. Bourlon, je signalerai une grande et forte lame, à profonde coche sur le milieu de sa longueur, à droite, et à retouche unilatérale, sur le dernier tiers du même côté, qui émousse le tranchant, et transforme l'extrémité en « pointe incurvée » très analogue à celle de l'abri Audi (fig. 169, n° 14).

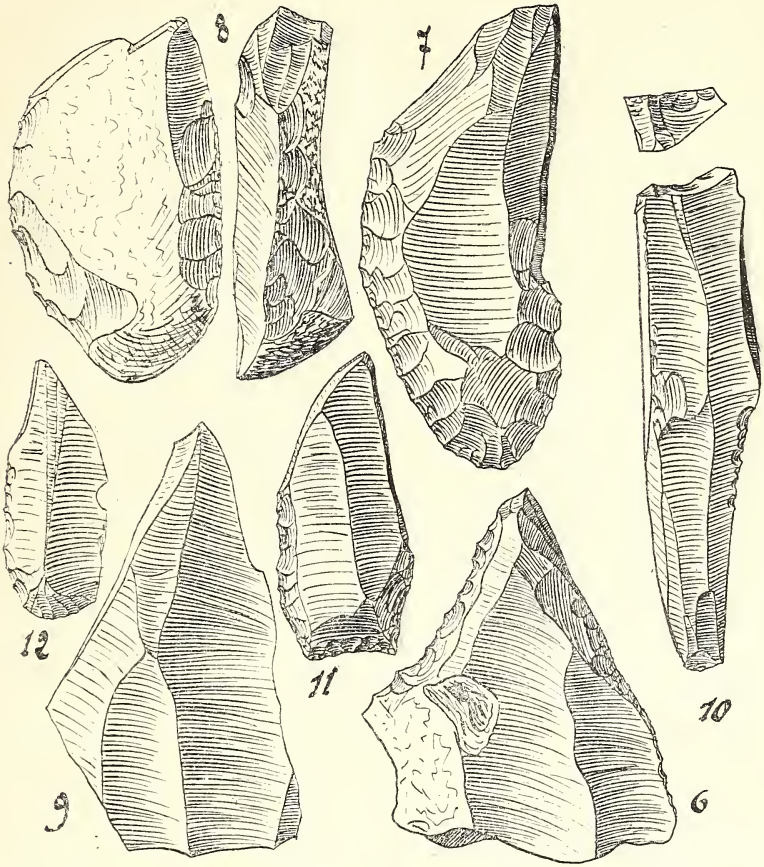

Fig. 168. — Silex du Moustier, niveau de transition. Échelle 2/3; 6, 8, 9, coll. Bourlon; 7, 10, 11, 12, coll. Commont.

Deux grattoirs extrêmement épais (nos 3, 4, fig. 167) proviennent aussi de ce niveau; par leur massivité, la retouche lamellaire des extrémités, ils se rangent nettement parmi les avant-coureurs des grattoirs carénés aurignaciens. M. Bourlon a également trouvé plusieurs véritables burins dans cette couche (nos 6, 9, fig. 168); l'un, fait d'un gros éclat triangulaire, présente une retouche abrupte sur le bord gauche, et des enlèvements multiples « en coup du burin » du côté droit; l'autre, non moins massif, présente de larges

coups du burin le long des deux bords, à partir de la pointe taillante.

Il est vrai que M. Bourlon n'a pas trouvé à ce niveau ces coups-de-poing dégénérés si fréquents à l'abri Audi; mais il y en avait un assez grand nombre dans les dix premiers centimètres du niveau immédiatement sous-jacent, et lui-même en possède neuf, dont plusieurs trouvés par lui.

Il précise même que l'un des burins dont nous venons de parler était

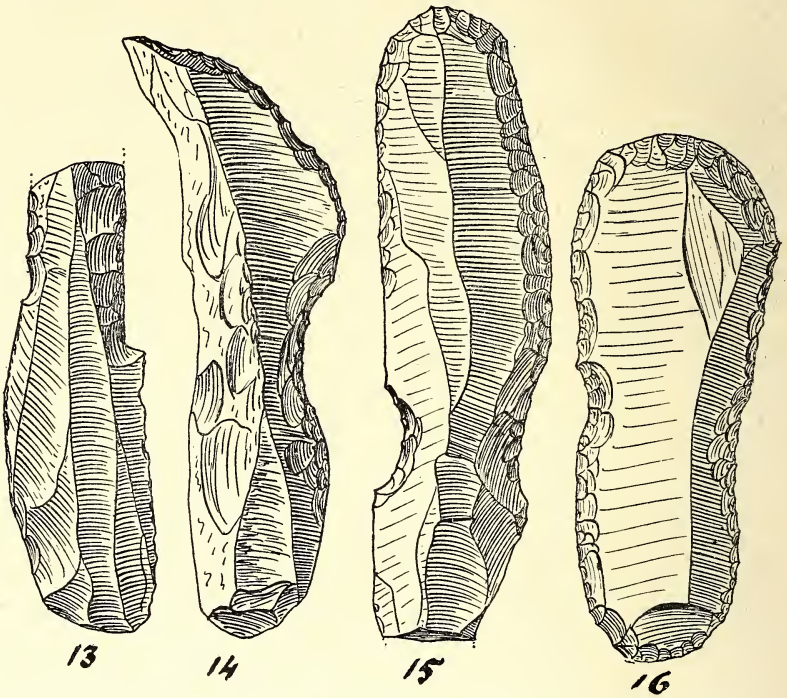

Fig. 169. — Silex du Moustier, niveau de transition. Échelle 2/3 : 13, coll. Commont; 14, 15, 16, coll. Bourlon.

immédiatement au-dessus d'un coup-de-poing, presque au contact[1]. Il s'en faut donc de bien peu qu'ils n'aient été associés.

Le niveau sous-jacent dont la surface a fourni les coups-de-poing est d'une très grande richesse comme racloirs variés et d'un beau travail; j'en ai fouillé personnellement une assez large surface, j'y ai même rencontré plusieurs os utilisés du genre de la Quina; je crois d'ailleurs que c'est bien le niveau correspondant au gisement charentais. Plus bas, se trouvent des assises moustériennes de plus en plus anciennes.

Durant les vacances de 1906, M. Commont, le sympathique et laborieux explorateur de Saint-Acheul, fit une courte fouille au Moustier; par un

1. L. Bourlon, L'Industrie moustérienne au Moustier, in *Congrès de Monaco*, p. 287-322.

curieux hasard, il ne rencontra pas les couches du vrai moustérien, mais seulement les niveaux supérieurs qui nous intéressent ici davantage; à part quelques racloirs et autres mauvais types moustériens dégénérés, il recueillit surtout des types annonçant le paléolithique supérieur [1] ou son imminence; ce sont : une lame étranglée fracturée (n° 13, fig. 169), des grattoirs-burins (nos 11, 12, fig. 168) qui paraissent tout à fait aurignaciens, et proviennent sans doute de la même couche que ceux du Lt Bourlon, ainsi qu'un grattoir sur bout de lame. De la couche n° 2 de M. Bourlon, viennent apparemment deux pointes incurvées à retouche unilatérale émoussant un des tranchants (nos 1 et 2, fig. 167); ce sont deux vraies pointes ou coupoirs de l'abri Audi; avec elles, gisaient des prototypes de burins (nos 7, 8, 10, fig. 168), massifs et hésitants, mais parfaitement nets; un seul est fait sur une lame épaisse et étroite, dont un bout présente un burin polyédrique, et l'autre, un double burin d'angle avec coche médiane transverse. Les deux autres sont un curieux compromis du racloir moustérien finissant et d'un prototype de burin plus ou moins busqué.

III. — Autres régions.

Je ne sais pas encore si la transition du moustérien à l'aurignacien a affecté dans une vaste étendue de pays l'aspect particulier qu'elle a dans la Dordogne; il est fort possible que non.

Toutefois les indications ne sont pas absolument nulles à ce sujet.

A Pair-non-Pair (Gironde), des lames ou éclats à retouche unilatérale analogues au type de l'abri Audi, mais à tendance vers l'aspect lamellaire des pointes de Chatelperron se sont trouvées presque exclusivement dans le moustérien supérieur et l'extrême base de l'aurignacien; j'en ai compté une vingtaine dans le premier de ces niveaux, et une quarantaine dans le second, pour seulement sept dans les niveaux aurignaciens et protosolutréens plus récents. On voit donc que cette forme a ici sensiblement la même distribution intermédiaire.

Dans le Nord de la France, M. Commont étudie à Montières (Somme) un niveau fort intéressant à nombreuses lames frustes, mal taillées, et éclats à pointe incurvée souvent émoussés d'un côté. Cet outillage, que je n'ai pas à décrire, semble bien, tant au point de vue stratigraphique qu'à celui de l'étude typologique, rentrer dans le faciès mixte de l'abri Audi, et s'intercale entre le moustérien spécial et l'aurignacien particulier de la région. Un fait curieux est que j'avais récolté dans cette carrière, il y a une douzaine d'années, une épiphyse d'humérus de bœuf, régularisée et utilisée, identique, malgré sa conservation moins bonne, à celles de la Quina découvertes par M. le Dr H. Martin; ce n'est qu'à la suite des publications de

1. Commont, Voyage d'un acheuléen à la capitale des Troglodytes de la Vézère. *Bull. Soc. Linn. du N.*, 1906.

ce dernier que j'ai remarqué les signes que je viens de noter; je l'ai donnée à cet aimable collègue.

Si l'on passe en Tunisie et en Sicile, on retrouve la pointe de l'abri Audi, et toutes les formes par lesquelles elle passe aux pointes de Chatelperron et de la Gravette, dans des gisements paléolithiques post-moustériens [1]. J'ai eu l'occasion d'examiner, chez le docteur Capitan, les récoltes de M. Paul Boudy; il s'y trouve de nombreuses pointes larges à un seul tranchant rabattu verticalement, associées à des lames nombreuses, retouchées parfois en grattoirs ou en burins d'angle avec retouche terminale transverse, souvent concave, et à des grattoirs plus ou moins circulaires [2]. Cet ensemble qui se superpose au paléolithique ancien se rapproche étroitement de notre aurignacien ancien et de l'assise de transition que nous avons étudiée dans ces quelques pages.

Dans un travail ultérieur, nous examinerons les transformations de l'industrie de l'abri Audi en industrie du niveau de Chatelperron.

Note. — Les pièces figurées dans ce mémoire appartiennent : nos 1, 5, 10, 28, 29, 38, 39, 57, 69, à M. Capitan; nos 2, 4, 6, 12, 21, 26, 27, 53, 75, 76, 77, 80, à M. Peyrony. Le no 3 a été vendu par M. Audi à un collectionneur inconnu. Les autres objets appartiennent à M. le professeur Verworn.

1. G. Schweinfürth, Über das Höhlen-Paläolithikum von Sicilien und Süd Tunesien, in *Zeitschrift für Ethnologie*, 1907.

2. Dr Capitan et Paul Boudy, Nouvelles recherches préhistoriques dans le Sud Tunisien, in *A. F. A. S.*, *Congrès de Lyon*, 1906, p. 724.

L'homme fossile de la Chapelle-aux-Saints (Corrèze).

M. Marcellin Boule a donné du squelette de la Chapelle-aux-Saints une première étude très suffisante pour nous permettre de juger de ses caractères. Je ne veux pas les analyser après lui, ce qu'a fait d'ailleurs mon collègue M. Capitan (*Revue École*, 1909, p. 103), mais seulement signaler une de ses conclusions bien faite pour m'être agréable, étant donnée sa grande autorité de paléontologiste.

« Le crâne de la Chapelle-aux-Saints, dit-il, présente, *en les exagérant parfois*, tous les caractères des calottes craniennes de Néanderthal et de Spy...

« Ce type humain fossile diffère des types actuels et se place au-dessous d'eux, car, dans aucune race actuelle, on ne trouve réunis les caractères d'infériorité, pithécoïdes, qu'on observe sur la tête osseuse de la Chapelle-aux-Saints... S'il s'agissait d'un singe, d'un carnassier, d'un ruminant, on n'hésiterait pas à distinguer, par *un nom spécifique particulier*, le crâne de la Chapelle-aux-Saints des crânes des autres groupes humains fossiles ou actuels... Par l'ensemble de ses caractères, le groupe de Néanderthal-Spy-La Chapelle-aux-Saints représente un type inférieur se rapprochant beaucoup plus des Anthropoïdes qu'aucun autre groupe humain. Morphologiquement, d'après les crânes, il se place exactement entre le pithécanthrope et les races actuelles les plus inférieures, la question des liens génétiques directs mise à part. »

Je n'ai jamais prétendu autre chose en traitant du *Neanderthaliensis* comme d'une espèce humaine distincte, dans différentes notes parues au *Bulletin de la Société d'anthropologie* et dans la *Revue de l'École* et en m'élevant contre la tendance actuelle de certains auteurs à établir une survivance de cette espèce sur la présence de caractères disjoints réapparaissant çà et là (*Revue de l'École*, 1908, p. 383). Ce n'est pas un mince avantage pour mon opinion ancienne de pouvoir se couvrir de celle de M. Marcellin Boule.

S. Zaborowski.

Un cours d'Anthropologie a l'Académie de Strasbourg, en l'an XII.

En vertu d'un arrêté du Premier Consul, daté du 30 floréal an XI, l'Université de Strasbourg, dont le sort était resté indécis pendant toute la durée de la Révolution, était maintenue sous le nom d'Académie, avec un corps de douze professeurs ayant appartenu à l'ancienne Université. La nouvelle Académie était surtout destinée à former de jeunes théologiens protestants pour l'Église de la Confession d'Augsbourg.

Le *Magasin Encyclopédique*, de Millin (1803, t. III, pp. 519-522), nous a conservé le programme des cours de l'an XII. On y voit les élèves de Schœpflin enseigner : Jérémie-Jacques Oberlin, la connaissance des monu-

ments de l'antiquité et des auteurs classiques; Jean Schweighaeuser, celle des mœurs et usages des anciens Grecs, et des langues hébraïque et arabe. — L'histoire est professée par le célèbre juriste en droit public Christ.-Guill. Koch, membre du Tribunat, ancien membre de l'Assemblée législative; l'histoire de la philosophie morale, par J.-Fr. Ehrmann; la philosophie pratique, par J.-D. Reisseissen; la logique et la métaphysique, les sciences mathématiques, physiques et chimiques, par L. Herrenschneider. — A G.-Fr. Weber, J.-L. Blessig, Isaac Hafner, J.-D. Braun, sont confiées la théologie et les sciences religieuses.

Enfin, tandis que J.-J. Spielmann expliquera les principes de la diététique, ou de l'art de conserver la santé, Thomas Lauth, dit le programme, *enseignera l'anthropologie*. Le nom seul du titulaire de la chaire est la preuve qu'il ne s'agit point là de l'anthropologie des théologiens, non plus que de celle de Kant et des philosophes allemands de cette époque. Thomas Lauth (1759-1826), une des gloires de la Faculté de médecine française de Strasbourg, est l'auteur de cette *Histoire de l'Anatomie*, véritable monument d'érudition, resté malheureusement inachevé. Que l'anthropologie qu'il enseignait fût fondée, selon la conception moderne, sur l'histoire naturelle de l'homme, aucun doute à cet égard ne saurait donc exister.

G. H.

L'ASSISTANCE PUBLIQUE.

M. d'Échérac, président de la Société d'Anthropologie, ancien secrétaire général de l'Assistance publique, vient de publier sous ce titre : *L'Assistance publique; ce qu'elle est, ce qu'elle fut* (Paris, Steinheil, 1909), une histoire complète des moyens de secours employés dans l'antiquité, au moyen âge et dans les temps modernes pour soulager les misères de ceux qui sont maltraités par le sort. On trouve dans ce volume une monographie de tous les hôpitaux, de tous les hospices et de tous les services qui forment l'ensemble de la vaste administration dont le siège est avenue Victoria. Les détails que donne l'auteur sur les vieux établissements, et en particulier sur l'Hôtel-Dieu, sont extrêmement intéressants. Quoiqu'il n'omette rien de ce qui touche à la législation qui régit l'Assistance publique, que toute la partie technique soit consciencieusement traitée, ces détails n'ont rien d'aride, parce qu'ils sont sauvés par la forme. On retrouve en celle-ci la manière vive, enlevée, si parfaitement française au meilleur sens du mot, qui distingue tous les écrits de M. d'Échérac et de son pseudonyme Dargenty, deux noms depuis bien longtemps connus et appréciés dans les lettres, la critique et les arts.

Ajoutons enfin que nul n'était plus qualifié pour traiter complètement le difficile sujet de l'Assistance publique, que l'ancien et éminent secrétaire général de cette grande administration parisienne, où son passage a laissé de durables souvenirs, fondés sur le plus haut mérite.

G. H.

ÉCOLE

Notre avant-dernier numéro était déjà sous presse quand, le 29 juin, l'Académie de Médecine élisait en qualité de membre associé libre, par 45 voix sur 85 votants, notre collègue le Dr Capitan. L'heureuse nouvelle, insérée dans le numéro d'août-septembre, numéro de vacances, eût risqué de passer inaperçue. Nous avons donc préféré attendre la rentrée pour en faire part à nos lecteurs, qui s'en réjouiront avec nous, et pour offrir à notre savant collaborateur et fidèle ami nos bien vives et toutes cordiales félicitations. Des félicitations qui s'adressent à lui personnellement, mais qui vont aussi à notre École, à l'Anthropologie tout entière, puisqu'elles comptent désormais un représentant en titre dans l'éminente assemblée de la rue Bonaparte, à la place laissée vide par la mort du si regretté professeur Hamy.

G. H.

Programme des cours de 1909-1910 (xxxive année).
Ouverture des Cours le Mercredi 3 Novembre 1909.

15, rue de l'École-de-Médecine, 15.

Cours.

Anthropologie préhistorique. — M. L. Capitan, professeur. — Le lundi, à 5 heures. — *Étude détaillée de l'industrie et de l'art durant le paléolithique et le néolithique.*

Ethnologie. — M. Georges Hervé, professeur. — Le mardi, à 5 heures. — *Histoire de l'Ethnologie : Les sciences anthropologiques sous la Révolution et le Consulat.*

Anthropologie zoologique. — M. P.-G. Mahoudeau, professeur. — Le mercredi, à 5 heures. — *Les Anthropoïdes* (suite et fin). — *Le Pithécanthrope et les hypothèses sur l'origine de l'homme. — Les caractères anthropoïdes des races hominiennes fossiles et archaïques.*

Anthropologie physiologique. — M. L. Manouvrier, professeur. — Le vendredi, à 5 heures. — *Le diagnostic des aptitudes et des tendances d'après les caractères du crâne et du cerveau. Phrénologie ancienne et actuelle.*

Technologie ethnographique. — M. Adrien de Mortillet, professeur. — Le mercredi, à 4 heures. — *Étude des industries primitives anciennes et modernes. — La Parure et les Bijoux.*

Sociologie. — M. G. Papillault, professeur. — Le samedi à 4 heures. — *Les Criminels* (*étude anthropologique*).

Géographie anthropologique. — M. Franz Schrader, professeur. — Le ven-

dredi, à 4 heures. — *Les conditions géographiques de divers groupes humains* (suite).

Ethnographie. — M. S. Zaborowski, professeur. — Le samedi, à 5 heures. — *Origine des nations, langues, mœurs : Slaves des Balkans, Grecs et Turcs.*

Protohistoire orientale. — M. R. Dussaud, professeur-adjoint. — Le lundi, à 4 heures (de novembre à janvier). — *Les anciens peuples de la Syrie : Origines des Israëlites.*

Ethnologie générale. — M. J. Huguet, professeur-adjoint. — Le mardi, à 4 heures (de janvier à mars). — *Les Berbères envahis et envahisseurs, depuis l'époque punique jusqu'à l'ère contemporaine.*

Embryogénie et anatomie. — M. E. Rabaud, professeur-adjoint. — Le mardi, à 4 heures (de novembre à janvier). — *Les nouvelles recherches relatives à l'évolution de l'œuf en fonction du milieu. L'œuf et l'individu (applications anthropologiques).*

Professeur honoraire : M. A. Bordier.

CONFÉRENCES

M. le Dr Anthony. — *La genèse de la forme humaine. Les caractères d'adaptation à l'attitude verticale chez l'homme.* — Six conférences, le lundi à 4 heures, du 24 janvier au 28 février 1910.

M. le Dr Dubreuil-Chambardel. — *Valeur anthropologique de quelques variations anatomiques des extrémités.* — Quatre conférences, les mercredis 2, 9, 16 et 23 février 1910, à 3 heures.

M. le Dr A. Marie. — *Morphologie de l'encéphale normal et pathologique.* — Cinq conférences, les mardis 1er, 8 et 15 et les samedis 5 et 12 mars 1910, à 3 heures.

M. Henri Piéron. — *Méthodes psychométriques appliquées à l'examen sensoriel et intellectuel.* — Cinq conférences, les mardis 11, 18, 25 janvier, 1er et 15 février 1910, à 3 heures.

M. le Dr Siffre. — *Les différentes formes d'usure des dents.* — *Abrasions chimiques et mécaniques des dents chez l'homme et les anthropoïdes.* — Trois conférences, les lundis 7, 14 et 21 mars 1910, à 4 heures.

Les cours et conférences seront, lorsqu'il y aura lieu, accompagnés de projections. — Des certificats d'assiduité seront délivrés aux auditeurs qui se seront fait inscrire à la bibliothèque de l'École.

Le Directeur : Dr Henri Thulié.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul Brodard.

COURS D'ETHNOLOGIE

LES
DÉBUTS DE L'ETHNOGRAPHIE AU XVIIIe SIÈCLE
(1701-1765)

Par Georges HERVÉ

Sommaire. — I. *L'idée ethnographique* chez les précurseurs (Henri Estienne, Montaigne, Charron, Locke, Pierre Bayle). — II. Constitution de la science au XVIIIe siècle : documents ethnographiques dus aux voyageurs; grandes expéditions pour la mesure du globe (Maupertuis, La Condamine). — III. Naissance de *l'ethnographie comparée* : le P. J.-Fr. Lafitau ; le conseiller Goguet. — IV. Les sciences ethnographiques particulières. Origines de la *palethnographie* : la doctrine archéologique des armes de pierre (Montfaucon, Iselin, Helwing, Lafitau, Ant. de Jussieu, Mahudel, Ch. de Brosses, Buffon). — V. Fontenelle et *l'Origine des Fables*. — Science des religions : *Éphémérisme* de Banier : *Éclectisme* de La Barre, de Fréret, de l'abbé Foucher ; *Fétichisme animiste* du président de Brosses.

Trois noms, jusqu'ici, nous ont arrêtés. Avec Buffon, on a vu se constituer, en ses lignes essentielles, l'*Ethnologie*. Avec Montesquieu[1], prend corps déjà ce que l'on peut appeler l'*Ethnographie politique*, c'est-à-dire cette branche du savoir qui étudie les organisations sociales des peuples primitifs, les mœurs des sauvages, afin d'y chercher des lumières sur les origines obscures des sociétés civilisées et de leurs institutions. Avec Linné, l'Ethnologie et l'Ethnographie sont l'une et l'autre représentées : la première, de façon assez imparfaite et rudimentaire; la seconde, dans celle de ses divisions surtout qui, s'appliquant aux usages ou coutumes privées et aux croyances populaires, a reçu depuis le nom de *Folk-Lore* ou de *Traditionnisme*.

Mais, pendant la première moitié du XVIIIe siècle et pendant le XVIIIe siècle central, précédant le grand mouvement encyclopédique, puis l'accompagnant sans se confondre avec lui, d'autres noms sont

1. Voir *Rev. de l'École d'Anthr.*, 1907, n° X, pp. 337-353.

à citer, d'autres travaux à retenir, auxquels nous allons consacrer ce chapitre. Il aura pour objet les débuts de l'Ethnographie. C'est, en effet, au XVIIIe siècle que cette science, si pleine d'enseignements et destinée à un si grand avenir, se forme dans ses directions diverses, soit qu'elle ait en vue le matériel des civilisations (arts, industries, mobiliers, parures, etc.), soit qu'elle en envisage le côté intellectuel et moral (langues, religions, coutumes), soit enfin qu'elle considère la vie en société des hommes de tous les temps et de tous les pays (groupes sociaux, institutions, lois).

L'erreur toutefois serait grande qui voudrait voir dans *l'idée ethnographique* une conception du XVIIIe siècle. Science du XVIIIe siècle, oui, l'Ethnographie est cela, comme l'Ethnologie elle-même, dont elle est inséparable; mais bien plus ancien est le principe qui est à sa base, et qui a été dégagé aussitôt que sont apparues les diversités de toute nature existant parmi les humains, suivant les parties du globe qu'ils habitent. Les grandes découvertes géographiques auxquelles est liée la gloire des Gama, des Colomb, des Vincent Pinzon, des Solis, des Magellan, à la fin du XVe et au XVIe siècle, découvertes qui vinrent révéler au vieux monde des humanités inconnues, devaient fournir aux moralistes et aux philosophes, dès l'époque de la Renaissance, le sujet de graves réflexions, où ce que nous appelions tout à l'heure l'idée ethnographique s'affirme pleinement. Ces philosophes, ces moralistes, bien avant Pascal et le célèbre chapitre des *Pensées* : « On ne voit presque rien de juste ou d'injuste qui ne change de qualité en changeant de climat, etc. », ont reconnu les conséquences capitales qu'engendrent les différentes manières de vivre et de penser des hommes, en quoi ils se montrent des précurseurs de l'Ethnographie.

I

Prenons, par exemple, l'âpre et passionné polémiste de l'*Apologie pour Hérodote* (1566). Dès l'introduction, *Henri Estienne au lecteur*, nous lisons :

Quant aux mœurs et diverses complexions et façons de faire de divers pays descrites par Hérodote, je trouve estrange qu'elles soient trouvées si estranges qu'on ne les puisse croire : veu que si nous regardons quelle différence il y a entre les nostres et celles des peuples voisins, nous ne la trouverons guère moindre en son endroit : veu aussi qu'on voit le change-

ment estre si grand ès coustumes et manières de faire d'un mesme pays de siècle en siècle. Et s'il faut parler de la différence qui est entre nous et les peuples voisins, ne voyons-nous pas qu'en leur vivre, en leurs habits, en leurs actions ordinaires ils ne s'accordent point avec nous?... Je passe encore plus outre : car je di que les autres historiographes, et ceux mesmement qui ont escrit les histoires modernes, racontent quelques choses plus estranges que tout ce qui a donné mauvais bruit aux escrits d'Hérodote : qui toutesfois ne sont point tenues suspectes, pource que les auteurs ne sont point suspects. Mais ceux spécialement qui escrivent pour le jourd'huy les histoires des pays barbares, nous récitent aucunes merveilles desquelles n'approchent point celles d'Hérodote : j'enten merveilles tant ès faicts de nature qu'ès faicts des hommes, et en leurs mœurs et complexions.

Voici maintenant notre Montaigne, qui commence à écrire ses *Essais* (1571) peu après la publication de l'*Apologie*. A lui aussi, et bien plus encore, la notion ethnographique a été présente. Il est vivement frappé de la variation des coutumes, qui sont souvent contraires d'un pays à l'autre :

C'est à la coustume de donner forme à notre vie, telle qu'il luy plaist : elle peut tout en cela; c'est le breuvage de Circé, qui diversifie nostre nature comme bon luy semble. Combien de nations, et à trois pas de nous, estiment ridicule la crainte du serain, qui nous blesse si apparemment! et nos bateliers et nos paysans s'en moquent. Vous faites malade un Aleman de le coucher sur un matelas, comme un Italien sur la plume et un François sans rideau et sans feu. L'estomac d'un Espagnol ne dure pas à nostre forme de manger, ny le nostre à boire à la Souysse.... En somme, chaque nation a plusieurs coustumes et usances qui sont non seulement incogneuës, mais farouches et miraculeuses à quelque autre nation. (*Essais*, liv. III, chap. XIII.)

Le passage fameux du livre Ier, chapitre XXIII, commençant par ces mots : « J'estime qu'il ne tombe en l'imagination humaine... », pour se terminer à ceux-ci : « Et somme, à ma fantasie, il n'est rien que la coustume ne face... », serait ici de circonstance : sa longueur seule nous défend de le reproduire. Ce morceau, singulièrement audacieux, d'une allure entraînante, est à coup sûr écrit sur pièces et non de fantaisie. Montaigne a lu les voyageurs et profité de leurs observations; ce qu'il dit ailleurs des Américains (Livre Ier, chap. XXXI : Des cannibales) ne le montre pas moins : nous devons donc l'inscrire parmi les précurseurs de l'Ethnographie.

L'auteur du *Traité de la Sagesse* (1595), Pierre Charron (1541-1603), ami de Montaigne dont il s'inspire, s'en inspire tout particulièrement

au chapitre VIII de son deuxième livre : « C'est chose étrange de la diversité des Loix et Coutumes qui sont au monde, et de l'extravagance d'aucunes. Il n'y a opinion ni imagination si bisarre, si forcenée, qui ne soit établie par Loix-Coutumes en quelque lieu. Je suis content d'entreciter quelques-unes pour montrer à ceux qui font difficulté de le croire, jusqu'où va cette proposition... »; mais inutile d'aller plus loin, la suite n'est qu'un abrégé de Montaigne.

Charron a plus d'intérêt pour nous par les considérations qu'il présente sur *la différence et inégalité des hommes en général.* (Liv. I, chap. XXXVII.)

« Il n'y a rien en ce bas monde, — remarque-t-il, — où il se trouve tant de différences qu'entre les hommes, et différences si éloignées en même sujet et espèce. » Laissant là les fables que lui fournissent Pline, Hérodote, Plutarque, nous le voyons pressentir tout à la fois l'ethnologie et l'ethnographie dans le passage suivant :

« Et de notre temps nous avons découvert et touché à l'œil et au doigt, où les hommes sont sans barbe, sans usage de feu, de bled, de vin, où est tenue pour la plus grande beauté ce que nous estimons la plus grande laideur... Quant à la diversité des mœurs se dira ailleurs; et sans parler de toutes ces étrangetés, nous sçavons que quant au visage il n'est possible de trouver deux visages en tout et partout semblables, il peut avenir de se mécompter et prendre l'un pour l'autre à cause de la ressemblance grande, mais c'est en l'absence de l'un; car en présence de tous deux, il est aisé de remarquer la différence, quand bien on ne la pourroit exprimer. Aux âmes y a bien plus grande différence, car non seulement elle est plus grande sans comparaison d'homme à homme, que de bête à bête; mais (qui est bien enchérir) il y a plus grande différence d'homme à homme que d'homme à bête; car un excellent animal est plus approchant de l'homme de la plus basse marche, que n'est cet homme d'un autre très grand et excellent... »

Charron admet « cinq grandes et capitales distinctions des hommes », dont « la premiere, naturelle et essentielle, et universelle de tout l'homme, esprit et corps », lui permet d'entrevoir, sans qu'il arrive encore à la formuler, la notion de race (chap. XXXVIII) :

La premiere, plus notable et universelle distinction des hommes, qui regarde l'esprit et le corps, et tout l'être de l'homme, se prend et tire de l'assiette diverse du monde, selon laquelle le regard et l'influence du ciel et du soleil, l'air, le climat, le terroir, sont divers. Aussi sont divers non seulement le teint, la taille, la complexion, la contenance, les mœurs, mais encore les facultés de l'âme...

Tales sunt hominum mentes, quali pater ipse
Juppiter auctifera lustravit lampade terras.

Ainsi que les fruits et les animaux naissent divers, selon les diverses contrées, les hommes naissent plus ou moins belliqueux, justes, tempérans, dociles, religieux, chastes, ingénieux, bons, obéissans, beaux, sains, forts. C'est pourquoi Cirus ne voulut accorder aux Perses d'abandonner leur pays âpre et bossu, pour aller en un autre doux et plain, disant que les terres grasses et molles font les hommes mols, et les fertiles les esprits fertiles.

Suivant ce fondement, nous pouvons en gros partager le monde en trois parties, et tous les hommes en trois sortes de naturel; nous ferons donc trois assiettes générales du monde, qui sont les deux extrémités de midi et nord, et la moyenne... Suivant ce partage général du monde, aussi sont différens les naturels des hommes en toutes choses, corps, esprit, religion, mœurs...

Et dressant de ces différences un parallèle dont les traits sont manifestement empruntés à la *Méthode historique* de Jean Bodin; rapportant « la cause de toutes ces différences corporelles et spirituelles à l'inégalité et différence de la chaleur naturelle interne, qui est en ces pays et peuples », en quoi il précède Montesquieu, Charron concluait à un fatalisme ethno-géographique à peine mitigé : « Par tout ce discours, il se voit qu'en général ceux de septentrion sont plus avantagés au corps, et ont la force pour leur part, et ceux du midi en l'esprit, et ont pour eux la finesse; ceux du milieu ont de tout, et sont tempérés en tout : aussi s'apprend par là que leurs mœurs ne sont, à vrai dire, ni vices ni vertus, mais œuvres de nature, laquelle du tout corriger et du tout renoncer il est plus que difficile; mais adoucir, tempérer et ramener à peu près les extrémités à la médiocrité, c'est l'œuvre de vertu. »

Jean Locke (1632-1704), *le sage Locke*, comme il a mérité d'être surnommé, dont l'*Essai philosophique concernant l'entendement humain* est de 1690, a sa place après Montaigne et Charron parmi les moralistes et psychologues qui ont compris l'importance de l'observation ethnographique. Livre I, chapitre II, quand il veut démontrer qu'il n'y a point de règles de morale *innées* et empreintes naturellement dans l'âme des hommes, Locke écrit :

Le brigandage, la violence et le meurtre ne sont que des jeux pour des gens mis en liberté de commettre ces crimes sans en être ni censurés ni punis. Et en effet n'y a-t-il pas eu des nations entières, et même des plus polies, qui ont cru qu'il leur était aussi bien permis d'exposer leurs enfants pour les laisser mourir de faim, ou dévorer par les bêtes farouches, que de les mettre au monde? Il y a encore aujourd'hui des pays où l'on ensevelit les enfants tout vifs ou avec leurs mères, s'il arrive qu'elles meurent dans leurs

couches; ou bien on les tue, si un astrologue assure qu'ils sont nés sous une mauvaise étoile. Dans d'autres lieux un enfant tue ou expose son père et sa mère, sans aucun remords, lorsqu'ils sont parvenus à un certain âge. Dans un endroit de l'Asie, dès qu'on désespère de la santé d'un malade, on le met dans une fosse creusée en terre; et là, exposé au vent et à toutes les injures de l'air, on le laisse périr impitoyablement, sans lui donner aucun secours. C'est une chose ordinaire parmi les Mingreliens, qui font profession du christianisme, d'ensevelir leurs enfans tout vifs, sans aucun scrupule. Ailleurs, les pères mangent leurs propres enfans. Les Caribis ont accoutumé de les châtrer, pour les engraisser et les manger. Et Garcilasso de la Vega rapporte que certains peuples du Pérou avaient accoutumé de garder les femmes qu'ils prenaient prisonnières, pour en faire des concubines, et nourrissaient aussi délicatement qu'ils pouvaient les enfans qu'ils en avaient, jusqu'à l'âge de treize ans, après quoi ils les mangeaient, et faisaient le même traitement à la mère dès qu'elle ne leur donnait plus d'enfans. Les Toupinambous ne connaissent pas de meilleur moyen pour aller en paradis que de se venger cruellement de leurs ennemis, et d'en manger le plus qu'ils peuvent. Ceux que les Turcs canonisent et mettent au nombre des saints, mènent une vie qu'on ne saurait rapporter sans blesser la pudeur. Il y a, sur ce sujet, un endroit fort remarquable dans le voyage de Beaumgarten... Où sont, je vous prie, ces principes *innés* de justice, de piété, de reconnaissance, d'équité et de chasteté, dans ce dernier exemple et dans les autres que nous venons de rapporter? Et où est ce consentement universel qui nous montre qu'il y a de tels principes, gravés naturellement dans nos âmes? (Trad. Coste, t. Ier, pp. 82-85; Amsterdam, 1758.)

Thévenot, Vossius, Garcilasso, Jean de Lery sont ici les autorités de Locke qui, plus loin (Livre I, chap. III, pp. 230 ss.), à propos de l'innéité des idées, et de celle de Dieu en particulier, recourt de nouveau à l'argument ethnographique :

N'a-t-on pas découvert, dans ces derniers siècles, par le moyen de la navigation, des nations entières qui n'avaient aucune idée de Dieu, à la Baye de Soldanie, dans le Brésil, et dans les Isles Caribes, etc. Voici les propres termes de Nicolas del Techo dans les lettres qu'il écrit du Paraguai touchant la conversion des Caaigues : « J'ai trouvé que cette nation n'a aucun mot qui signifie Dieu et l'âme de l'homme; qu'elle n'observe aucun culte religieux, et n'a aucune idole. » Ces exemples sont pris de nations où la nature inculte a été abandonnée à elle-même sans avoir reçu aucun secours des lettres, de la discipline et de la culture des arts et des sciences. Mais il se trouve d'autres peuples qui ayant joui de tous ces avantages dans un degré très considérable, ne laissent pas d'être privés de l'idée et de la connaissance de Dieu. Bien des gens seront sans doute surpris, comme je l'ai été, de voir que les Siamois sont de ce nombre. Il ne faut, pour s'en assurer, que consulter La Loubère (*Du Royaume de Siam*,

t. I, part. II et III), envoyé du roi de France Louis XIV, dans ce pays-là, lequel ne nous donne pas une idée plus avantageuse à cet égard des Chinois eux-mêmes. Et si nous ne voulons pas l'en croire, les missionnaires de la Chine, sans en excepter même les Jésuites, grands panégyristes des Chinois, qui tous s'accordent unanimement sur cet article, nous convaincront que dans la secte des *Lettrés*, qui sont le parti dominant, et se tiennent attachés à l'ancienne religion du pays, ils sont tous athées. Voyez Navarrette, et le livre intitulé : *Historia cultûs Sinnensium*, Histoire du culte des Chinois.

Pierre Bayle, enfin (1647-1706), est, autant que son contemporain Locke, un précurseur de l'Ethnographie. Des Maizeaux nous apprend, dans *La Vie de M. Bayle* (La Haye, 1732, t. II, pp. 324, 327), que l'illustre critique avait beaucoup travaillé dans sa jeunesse à faire des extraits des livres qu'il lisait, et que la liste des principaux manuscrits trouvés parmi ses papiers portait, outre des *Collectanea quædam ad chronologiam, geographiam, et historiam pertinentia*, un « Indice historique », recueil de tout ce qu'il rencontrait de curieux et de remarquable touchant l'histoire. « Les matières, dit Des Maizeaux, y sont distinguées par chapitres, et rangées par ordre alphabétique. Par exemple... sous la lettre B, il décrit les honneurs rendus aux bêtes. Sous la lettre C, il décrit les cérémonies singulières qui s'observaient en différentes rencontres, et particulièrement celles qui regardent les clefs des villes, etc. » Le *Dictionnaire historique et critique* (1697) a trouvé là des matériaux tout préparés. — Je ne pourrais, sans m'étendre beaucoup trop, montrer la richesse de la mine que constitue, à notre point de vue spécial, ce recueil justement fameux. Il suffira de quelques exemples. Bayle traite ici (page 1555 de l'édition de 1720, Rotterdam, chez Michel Bohm) de la magie des Islandais; ailleurs (page 1695), à l'article Jean de Leri, parlant du voyage que celui-ci fit au Brésil, en 1557, il dit :

On a fait beaucoup d'attention à une chose que l'auteur remarque, c'est qu'au regard de ce qu'on nomme Religion parmi les autres peuples, il se peut dire tout ouvertement que non seulement ces pauvres sauvages n'en ont point, mais qu'aussi s'il y a nation qui soit et vive sans Dieu au monde, ce sont vraiment eux. Le ministre Pierre Richier avoue le même fait dans une lettre qu'il écrivit de ce païs-là. Il y témoigne son regret de ne voir aucune apparence que l'on puisse convertir ces peuples à l'Évangile, puisque non seulement ils ignorent la différence du vice et de la vertu, mais aussi l'existence divine... Il ajoute qu'on lui objectera que ce sont des tables rases qui recevront aisément la couleur évangélique, puisqu'elles n'ont rien qui

y soit contraire. Il ne répond autre chose à cette objection si ce n'est que la diversité des langues est un grand obstacle, et que les truchemans que l'on pourrait emploier étaient papistes.

On dira peut-être que Bayle, pas plus que Locke, Charron et Montaigne, ne s'est préoccupé de l'ethnographie pour elle-même, et qu'il y a vu surtout une arme de combat et de discussion. C'est exact. Que Bayle se soit peint, en effet, dans ces lignes qu'il a écrites sur La Mothe le Vayer, je n'en doute point : « L'auteur s'était appliqué entre autres lectures à celle des relations des voyageurs. Ordinairement chacun a un but particulier dans cette lecture. M. Daillé ne s'y attachait que pour y trouver des différences entre la manière dont les apôtres avaient converti les anciens païens, et la manière dont les missionnaires du pape convertissent les nouveaux. Notre Le Vayer se proposait une autre chose; il ne cherchait que des arguments de pyrrhonisme. La diversité prodigieuse qu'il rencontrait entre les mœurs et usages de différens peuples le charmait : il ne peut cacher la joie avec laquelle il met en œuvre ces matériaux, et il ne cache pas trop les conséquences qu'il voudrait que l'on en tirât; c'est qu'il ne faut pas être aussi décisif qu'on l'est à condamner comme mauvais et déraisonnable ce qui ne se trouve pas conforme à nos opinions et à nos coutumes. » (*Dict. histor.*, p. 2785.) Mais il est certain, en même temps, que, quelles qu'aient été leurs visées particulières, les écrivains dont il a été question, de Henri Estienne à Pierre Bayle, par le fait seul qu'ils ont remarqué et retenu les observations ethnographiques, se sont trouvés préparer la voie à l'œuvre que le XVIIIe siècle va maintenant accomplir, et où, après ces précurseurs, nous voici arrivés.

II

Le XVIIIe siècle, pendant sa première moitié, va tout d'abord continuer le travail de documentation ethnographique encore très imparfait que les deux siècles précédents lui ont légué. L'exploration de parties du globe ou à peine connues, ou complètement inconnues, lui en fournira le moyen. Aussi ne peut-on rendre compte des progrès de l'Ethnographie à cette époque, sans parler des grands voyages et des grands voyageurs. Toutefois, certaines limites s'imposent. La seule énumération de tous les voyages serait fort longue;

un exposé nous entraînerait bien plus loin encore. Nous nous bornerons donc à un nombre restreint de voyages marquants, tant par les circonstances qui les ont fait entreprendre, que par les fruits que l'Ethnographie et l'Ethnologie en ont retirés.

Un voyage digne de mention, qui se place au commencement du XVIIIe siècle, est le voyage accompli autour du monde, de 1714 à 1718, par Le Gentil de la Barbinais, et publié en 1728 (Amsterdam, chez Pierre Mortier, 3 vol. in-12) sous ce titre : *Nouveau Voyage autour du Monde*, par M. Le Gentil,... *avec une Description de l'Empire de la Chine beaucoup plus ample et plus circonstanciée que celles qui ont paru jusqu'à présent, où il est traité des Mœurs, Religion, Politique, Éducation et Commerce des Peuples de cet Empire.* C'était la première fois peut-être que, sans aucun but commercial, sans mission d'un gouvernement, un voyageur faisait le tour du monde.

Il y a, tout d'abord, dans cette relation, des observations dont l'ethnologue peut faire son profit touchant la question des croisements humains. Le Gentil rapporte (t. I, p. 64) le cas de la femme d'un Espagnol qui, à Arica (Pérou),

> accoucha à terme d'un enfant mâle, et six semaines après elle en mit un autre au monde, qui était noir comme le sont tous les esclaves de Guinée. Elle confessa sans beaucoup de façons, que s'étant reconnue enceinte du fait de son mari, elle s'était abandonnée à un de ses esclaves noirs, qui sans doute était le père de ce second enfant. Je laisse aux physiciens à donner la raison d'un fait qui est aussi certain qu'extraordinaire. Cette double grossesse ne me surprend pas tant que la couleur de l'enfant, qui, selon les règles ordinaires de la nature, devait participer de celle de la mère et de celle du père, et naître mulâtre, et non pas tout noir.

En 1717, quand Le Gentil visita l'île Mascarin (depuis île Bourbon), il y avait dans cette île 900 personnes libres et 1 100 esclaves.

> Parmi les personnes libres, il n'y a que six familles dont le sang soit sans mélange, parce qu'elles ont eu soin de ne se point allier avec les familles de Mulates et de Mestices. Cependant les femmes Mulates, par les alliances qu'elles contractent avec les Français qui quittent leurs vaisseaux pour s'établir dans cette isle, ont des enfans moins basanez. Le sang se purifie, et leurs teints deviennent blancs peu à peu. Je vis un jour, dans l'église paroissiale de Saint-Paul, une famille entière qui me donna de l'admiration : tous les visages de ceux qui la composaient étaient de couleurs différentes, et je puis dire que ma vue allait du blanc au noir, et du noir au blanc. Je comptai, depuis la trisayeule jusqu'à l'arrière-petite-fille, cinq généra-

tions. La trisayeule âgée de cent huit ans était noire, telle que le sont les Indiennes de Madagascar; la fille était mulate, la petite-fille mestice, la fille de celle-ci était quarteronne, la quatrième était quinteronne, et la dernière enfin était blonde, et aussi blanche qu'une Angloise; mais toutes ces femmes ou filles en changeant de couleur ne perdent point certaine odeur (qu'on pourroit appeler fumet) qui dénote leur origine (t. III, pp. 90-91).

Les détails sur les mœurs, usages, croyances et cérémonies de la Chine sont parmi les plus étendus, et, l'un des premiers, Le Gentil donne un résumé des origines chinoises d'après les livres de Confucius (t. I, pp. 229-233). Nous citerons ce qu'il dit de la langue et de l'écriture :

Il n'y aucune langue qui soit plus pauvre en expressions. Ces peuples ont plus de soixante mille caractères, et cependant ils ne peuvent exprimer tout ce qu'on exprime dans les langues de l'Europe...

Le son des caractères chinois ne varie que très rarement, quoique la figure en soit différente, et qu'ils ne signifient pas la même chose. Cette langue est pleine d'équivoques, et il est presque impossible d'écrire ce qu'on entend prononcer à un autre, et de comprendre le sens d'un livre dont quelqu'un fera la lecture, si on n'a le même livre devant les yeux pour reconnaître les équivoques que l'oreille seule ne peut distinguer. Il arrive même quelquefois qu'on n'entendra pas le discours d'un homme qui parlera avec toute l'exactitude imaginable, de sorte qu'il est souvent obligé, non seulement de répéter ce qu'il a dit, mais encore de l'écrire.

Chaque province a pour ainsi dire son langage ou jargon particulier. Celui de Fokien est le plus obscur et le moins intelligible de tous. Lorsque les peuples de ces différentes provinces sont obligez de commercer ensemble, ils ont beaucoup de peine à se faire entendre, mais cet embarras cesse dès qu'ils écrivent, leurs caractères étant toujours les mêmes.

Nos missionnaires ont été si convaincus de la nécessité d'un alphabet pour pouvoir leur expliquer les mystères de notre religion, et les principes de notre philosophie (qui étant inconnus aux Chinois, n'étaient exprimez dans leur langue par aucun caractère), qu'ils ont été obligez d'en composer un, ou de convenir du moins de certains termes avec eux.

Un Chinois, qui parvient à la connaissance de tous ces caractères, a la réputation de savant, et il n'acquiert cette science que par un travail assidu, et par une étude continuelle (t. II, pp. 118-121).

Le portrait physique des Chinois est assez exact et témoigne de qualités d'observateur. Homme d'esprit et bon esprit, ne s'en laissant pas imposer par les préjugés de l'éducation européenne, Le Gentil a, sur les usages et les mœurs des Chinois, des réflexions qui, outre leurs qualités littéraires, savent s'inspirer directement du

point de vue ethnographique; on ne peut reprocher à l'auteur que d'attribuer au « caprice des hommes » les coutumes étrangères, dont les origines étaient, à son époque, totalement inconnues. (Voir t. II, pp. 98 et ss.)

*
* *

Parmi les voyages de la première moitié du XVIIIe siècle, nous citerons particulièrement ceux que l'Académie royale des Sciences de Paris fit entreprendre, en 1735, en vue de la double mesure, vers le pôle arctique et à l'équateur, d'un arc du méridien et de la quantité de la pesanteur. Tandis que Maupertuis, Clairaut, Camus, Le Monnier et l'abbé Outhier (auxquels se joignit Celsius, professeur d'astronomie à Upsal) étaient envoyés en Laponie, La Condamine, Bouguer et Godin partaient pour le Pérou, où ils exécutaient les expériences du pendule, les observations astronomiques et les opérations trigonométriques qui devaient servir à déterminer la figure de la Terre.

La mission de Laponie, arrivée à Stockholm le 21 mai 1736, était à Torneå en juin, et, de cette date à juin 1737, elle mesurait, au prix de fatigues et de souffrances inouïes, l'amplitude et la longueur de l'arc du méridien entre Torneå et Kittis. Maupertuis a rendu compte de cette mémorable opération dans son *Discours lu dans l'assemblée publique de l'Académie royale des Sciences, sur la mesure de la Terre au cercle polaire* (13 novembre 1737). Mais ce n'est point en ce compte rendu que sont consignés les résultats ethnographiques de la mission de Laponie. On les trouvera dans un petit ouvrage de Maupertuis (*Œuvres*, édition de 1756, t. III, pp. 179-206), intitulé : *Relation d'un Voyage au fond de la Lapponie pour trouver un ancien monument.* Le monument dont il est question, situé sur une petite montagne appelée Windso, à 25 ou 30 lieues au nord de Pello, était une pierre portant deux lignes de caractères gravés que les Lapons assuraient être une inscription fort ancienne et contenant de grands secrets. Celsius, qui accompagnait Maupertuis, ne put lire ces caractères et les trouva différents de ceux de toutes les inscriptions runiques qui subsistent en Suède, et dont il avait fait une étude particulière. — Maupertuis, à propos du renne, signale que « les Lappones filent en quelque façon les nerfs et les boyaux des rennes, en les roulant, et ne se servent guère d'autre fil », et que « ce peuple sacrifie les cornes des rennes à ses dieux. »

Quoique devant revenir plus tard sur la partie spécialement ethnologique de l'œuvre de Maupertuis, il paraît convenable de joindre ici les observations précises qu'on lui doit sur l'habitus physique des Lapons :

Je n'ai point encore parlé — dit-il, en terminant son opuscule, — de la figure ni de la taille des Lappons, sur lesquels on a débité tant de fables. On a exagéré leur petitesse, mais on ne saurait avoir exagéré leur laideur. La rigueur et la longueur d'un hiver, contre lequel ils n'ont aucune autre précaution que ces misérables tentes sous lesquelles ils font un feu terrible, qui les brûle d'un côté pendant que l'autre côté gèle; un court été, mais pendant lequel ils sont sans relâche brûlés des rayons du soleil; la stérilité de la terre qui ne produit ni bled, ni fruits, ni légumes, paraissent avoir fait dégénérer la race humaine dans ces climats.

Quant à leur taille, ils sont plus petits que les autres hommes, quoique leur petitesse n'aille pas au point où l'ont fait aller quelques voyageurs, qui en font des pygmées. Parmi le grand nombre de Lappones et de Lappons que j'ai vus, je mesurai une femme qui me paraissait âgée de vingt-cinq à trente ans, et qui allaitait un enfant qu'elle portait dans une écorce de bouleau. Elle paraissait de bonne santé, et d'une taille bien proportionnée, selon l'idée que je m'étais faite des proportions de leur taille : elle avait 4 pieds, 2 pouces, 5 lignes de hauteur (1 m. 364); et c'était certainement une des plus petites que j'aie vue, sans que cependant sa petitesse parût difforme ni extraordinaire dans le pays. On peut s'être trompé sur la petitesse des Lappons, et sur la grosseur de leur tête, si l'on n'a pas fait une observation que j'ai faite, malgré l'ignorance où ils sont presque tous eux-mêmes sur leur âge. Les enfants, qui dès la grande jeunesse ont déjà les traits défigurés et quelquefois l'air de petits vieillards, commencent de très bonne heure à conduire les *pulkas* et à s'occuper des mêmes travaux que leurs pères : je crois que la plupart des voyageurs ont jugé de la taille des Lappons, et de la grosseur de leur tête, par celle des enfants; et c'est sur quoi j'ai souvent pensé moi-même me tromper. Ce n'est pas que je veuille nier que les Lappons adultes ne soient en général plus petits que les autres hommes; mais je crois qu'on a diminué leur taille, dans les relations qu'on en a faites, par l'erreur dont je viens de parler, ou peut-être seulement par le penchant qu'on a pour le merveilleux. Il m'a paru qu'en général il y avait la tête entre eux et nous; et c'est une grande différence.

*
* *

Venons maintenant à la mission de l'Équateur. Charles-Marie de La Condamine est pour nous le personnage important de cette entreprise. Condorcet a dit de lui qu' « il avait également étudié toutes

les sciences dont l'Académie s'occupe, et qu'il n'y en a pas une seule sur laquelle il n'ait donné des mémoires ou des observations. Une curiosité qui portait sur tout et que tout réveillait, un besoin d'action qui lui rendait toute longue méditation impossible, l'empêchèrent d'approfondir assez aucune science pour parvenir à des découvertes nouvelles : mais, de tous les savants qui n'ont pas mérité d'être placés au rang des inventeurs, aucun n'a contribué autant que lui aux progrès des sciences, et n'a rendu des services aussi importants et d'une utilité aussi durable ». (*Éloges des Acad.*, I, p. 233.)

Parti de la Rochelle le 16 mai 1735, arrivé à Quito après treize mois de voyage, La Condamine avait terminé la mesure géométrique de l'arc du méridien en août 1739, « après deux ans de travaux assidus, souvent interrompus, mais dont chaque académicien remplissait les intervalles par des observations de quelque autre genre ». La partie astronomique les retint jusqu'en 1743, et ce ne fut qu'en mai de cette dernière année, après huit ans de séjour, que La Condamine put quitter le Pérou. Pour revenir en Europe, il prit le chemin du fleuve des Amazones, que presque personne encore n'avait suivi, et descendit ce fleuve depuis le point où il commence à être navigable jusqu'à son embouchure, sur une étendue de plus de mille lieues, à travers des forêts impraticables. Il arriva enfin à Cayenne. De retour en France, La Condamine lut, le 28 avril 1745, à l'assemblée publique de l'Académie des Sciences, la *Relation abrégée d'un Voyage fait dans l'intérieur de l'Amérique méridionale, depuis la côte de la Mer du Sud, jusqu'aux côtes du Brésil et de la Guiane, en descendant la rivière des Amazones.* Il y a condensé ses observations sur les indigènes des bords du Marañon (nom primitif de l'Amazone) en un petit tableau qui ne manque pas de vigueur :

... Je crois devoir dire un mot du génie et du caractère des originaires de l'Amérique méridionale, qu'on appelle vulgairement, quoiqu'improprement, *Indiens*... Tous les anciens naturels du pays sont basanés et de couleur rougeâtre, plus ou moins claire ; la diversité de la nuance a vraisemblablement pour cause principale la différente température de l'air des pays qu'ils habitent, variée depuis la plus grande chaleur de la zone torride, jusqu'au froid causé par le voisinage de la nège.

Cette différence de climats, celle des pays de bois, de plaines, de montagnes et de rivières; la variété des aliments, le peu de commerce qu'ont entr'elles les nations voisines, et mille autres causes, doivent nécessairement avoir introduit des différences dans les occupations et dans les

coutumes de ces peuples... Il faudrait donc, pour donner une idée exacte des Américains, presqu'autant de descriptions qu'il y a de nations parmi eux; cependant, comme toutes les nations d'Europe, quoique différentes entre elles en langues, mœurs et coutumes, ne laisseraient pas d'avoir quelque chose de commun aux yeux d'un Asiatique qui les examinerait avec attention, aussi tous les Indiens Américains des différentes contrées que j'ai eu occasion de voir dans le cours de mon voyage, m'ont paru avoir certains traits de ressemblance les uns avec les autres; et (à quelques nuances près, qu'il n'est guère permis de saisir à un voyageur qui ne voit les choses qu'en passant) j'ai cru reconnaître dans tous un même fonds de caractère.

L'insensibilité en fait la base. Je laisse à décider si on la doit honorer du nom d'apathie, ou l'avilir par celui de stupidité. Elle naît sans doute du petit nombre de leurs idées, qui ne s'étend pas au delà de leurs besoins. Gloutons jusqu'à la voracité, quand ils ont de quoi se satisfaire; sobres, quand la nécessité les y oblige, jusqu'à se passer de tout, sans paraître rien désirer; pusillanimes et poltrons à l'excès, si l'ivresse ne les transporte pas; ennemis du travail, indifférents à tout motif de gloire, d'honneur ou de reconnaissance; uniquement occupés de l'objet présent, et toujours déterminés par lui; sans inquiétude pour l'avenir; incapables de prévoyance et de réflexion; se livrant, quand rien ne les gêne, à une joie puérile, qu'ils manifestent par des sauts et des éclats de rire immodérés, sans objet et sans dessein; ils passent leur vie sans penser, et ils vieillissent sans sortir de l'enfance, dont ils conservent tous les défauts... Les Indiens des Missions et les Sauvages qui jouissent de leur liberté, étant pour le moins aussi bornés, pour ne pas dire aussi stupides que les autres (les Indiens assujettis du Pérou), on ne peut voir sans humiliation combien l'homme abandonné à la simple nature, privé d'éducation et de société, diffère peu de la bête. (*Op. cit.*, pp. 49-53.)

La Condamine note la grande pauvreté de toutes les langues de l'Amérique méridionale, qui « toutes manquent de termes pour exprimer les idées abstraites et universelles; preuve évidente du peu de progrès qu'ont fait les esprits de ces peuples. *Tems*, *durée*, *espace*, *être*, *substance*, *matière*, *corps*; tous ces mots et beaucoup d'autres n'ont point d'équivalent dans leurs langues : non seulement les noms des êtres métaphysiques, mais ceux des êtres moraux ne peuvent se rendre chez eux qu'imparfaitement et par de longues périphrases. Il n'y a pas de mot propre qui réponde exactement à ceux de *vertu*, *justice*, *liberté*, *reconnaissance*, *ingratitude*... »

Les mutilations et déformations ethniques attirent l'attention de notre voyageur. Il note « l'extension monstrueuse du lobe de l'extrémité inférieure de l'oreille de quelques-uns de ces peuples. Nous

avons été surpris de voir de ces bouts d'oreilles longs de 4 à 5 pouces (10 à 13,5 centimètres), percés d'un trou de 17 à 18 lignes de diamètre (38 à 40,5 millimètres), et on nous a assuré que nous n'avions rien vu de singulier en ce genre. Ils insèrent d'abord dans le trou un petit cylindre de bois, auquel ils en substituent un plus gros, à mesure que l'ouverture s'aggrandit, jusqu'à ce que le bout de l'oreille leur pende sur les épaules. Leur grande parure est de remplir ce trou d'un gros bouquet ou d'une touffe d'herbes et de fleurs qui leur sert de pendant d'oreille » (p. 85). — Chez les *Omaguas*, au-dessous de l'embouchure de l'Ucayale dans l'Amazone, la seule nation riveraine de ce fleuve qui fasse usage de vêtements, et dont le nom dans la langue du Pérou, ainsi que celui de *Cambevas* que leur donnaient les Portugais du Para dans celle du Brésil, signifie *tête plate*, existe « la bizarre coutume de presser entre deux planches le front des enfants qui viennent de naître, pour leur procurer cette étrange figure, et pour les faire mieux ressembler, disent-ils, à la pleine lune » (p. 72). — C'est à ces Omaguas que serait due l'invention de... l'irrigateur! Les Portugais du Para ont appris d'eux, raconte La Condamine, à faire avec la résine élastique appelée *cahout-chou* « des pompes ou seringues ayant la forme de poires creuses, percées d'un petit trou à leur extrémité où ils adaptent une canule. On les remplit d'eau, et en les pressant, lorsqu'elles sont pleines, elles font l'effet d'une seringue ordinaire. Ce meuble est fort en usage chez les Omaguas. Quand ils s'assemblent entr'eux pour quelque fête, le maître de la maison ne manque pas d'en présenter une par politesse à chacun des conviés, et son usage précède toujours parmi eux les repas de cérémonie » (p. 79). Le clystère apéritif, l'Europe, féconde en découvertes, a oublié celle-là : elle eût été digne du Des Esseintes de Huysmans!... — On trouvera encore, dans la *Relation*, des détails sur les flèches de chasse empoisonnées, lancées par sarbacanes (p. 67), ainsi que sur les pierres vertes, dites *pierres des Amazones*, rencontrées surtout chez les Topayos de l'embouchure de la Madera, reste de la nation des Tupinambas qui a donné sa langue au Brésil.

On ignore, dit La Condamine, l'origine de ces pierres qui ont été fort recherchées autrefois, à cause des vertus qu'on leur attribuait de guérir de la pierre, de la colique néphrétique et de l'épilepsie. Il y en a eu un traité imprimé sous le nom de *Pierre divine*. La vérité est qu'elles ne diffèrent ni en couleur, ni en dureté du jade oriental; elles résistent à

lime, et on n'imagine pas par quel artifice les anciens Américains ont pu les tailler et leur donner diverses figures d'animaux (p. 141).

Signalons, enfin, la très curieuse dissertation sur l'existence des Amazones. Au cours de sa navigation, La Condamine avait questionné partout les Indiens des diverses nations, s'informant d'eux avec grand soin « s'il avaient quelque connaissance de ces femmes belliqueuses qu'Orellana prétendait avoir rencontrées et combattues, et s'il était vrai qu'elles vivaient éloignées du commerce des hommes, ne les recevant parmi elles qu'une fois l'année, comme le rapporte le P. d'Acuña dans sa Relation... » Condorcet s'est trompé en ne voyant là qu'une fable et un roman, et en avançant que La Condamine « avait en vain cherché ce peuple de femmes armées, qu'une tradition ancienne plaçait sur les bords du Maragnon ». (*Éloge cité*, p. 276.) Il ne le trouva pas, peut-être; mais tous les témoignages recueillis furent en faveur de sa réalité. « Tous nous dirent qu'ils l'avaient ouï raconter ainsi à leurs pères, ajoutant mille particularités, trop longues à répéter, qui toutes tendent à confirmer qu'il y a eu dans ce continent une république de femmes qui vivaient seules sans avoir d'hommes parmi elles, et qu'elles se sont retirées du côté du nord, dans l'intérieur des terres, par la rivière Noire, ou par une de celles qui descendent du même côté dans le Marañon. » (p. 102). La Condamine concluait qu'il y a toute apparence qu'il y a eu des Amazones en Amérique, et qu'il est invraisemblable « que des sauvages de contrées éloignées se soient accordés à imaginer, sans aucun fondement, le même fait; et que cette prétendue fable ait été adoptée si uniformément et si universellement à Maynas, au Para, à Cayenne, à Vénézuela, parmi tant de nations qui ne s'entendent point, et qui n'ont aucune communication » (p. 112).

III

Les exemples que nous venons de passer en revue établissent jusqu'à l'évidence que dès avant le milieu du XVIIIe siècle, des matériaux excellents avaient été réunis de divers côtés, qui permettaient d'avoir une notion déjà très exacte des différences si étendues que présentent le caractère, les idées et les usages des peuples étrangers à l'Occident civilisé. Nous voudrions montrer maintenant que l'utilisation de ces matériaux, et la constitution, par leur moyen, de l'Eth-

nographie scientifique, s'est faite beaucoup plus tôt qu'on ne le croit en général. Ceux de nos contemporains qui s'imaginent avoir été, dans cette voie, des novateurs en seront pour leurs prétentions : ils ont apporté des observations, des vues, des théories nouvelles; ils ont interprété les faits autrement que leurs devanciers, sans doute; mais quand on suit historiquement le développement de nos connaissances, il n'est possible de voir en eux que des continuateurs.

Les voyages des Académiciens des Sciences, pour la mesure de la Terre, n'avaient pas encore eu lieu, que déjà un auteur appartenant à ce corps des missionnaires dont tant de membres ont été pour les études scientifiques des ouvriers très utiles, avait fait paraître un ouvrage qui a joui autrefois d'une grande réputation : on pourrait même dire que, *mutatis mutandis*, il la mérite encore. L'auteur dont il s'agit est le P. Joseph-François Lafitau (1670-1740), de la Compagnie de Jésus, dont le livre, dédié au Régent et publié en 1723, a pour titre : *Mœurs des Sauvages Amériquains, comparées aux mœurs des premiers temps* (Paris, Saugrain et Hochereau, 1724, 4 vol. in-12). Il y a là, non pas seulement latent, mais en vie, le premier germe de l'Ethnographie comparée. Lafitau avait passé cinq ans dans une Mission du Canada; il avait pu s'y « instruire à fond du génie et des usages » des Sauvages, mais surtout « profiter des lumières et des connaissances » du P. Julien Garnier, ancien missionnaire jésuite qui, s'étant consacré aux missions pendant plus de soixante ans, possédait en perfection la langue huronne et les cinq dialectes des Iroquois, et savait assez bien la langue algonquine.

Je ne me suis pas contenté — dit Lafitau — de connaître le caractère des Sauvages, et de m'informer de leurs coutumes et de leurs pratiques, j'ai cherché dans ces pratiques et dans ces coutumes des vestiges de l'antiquité la plus reculée; j'ai lu avec soin ceux des auteurs les plus anciens qui ont traité des mœurs, des loix et des usages des peuples dont ils avaient quelque connaissance; j'ai fait la comparaison de ces mœurs les unes avec les autres, et j'avoue que si les auteurs anciens m'ont donné des lumières pour appuyer quelques conjectures heureuses touchant les Sauvages, les coutumes des Sauvages m'ont donné des lumières pour entendre plus facilement et pour expliquer plusieurs choses qui sont dans les auteurs anciens.

Certes, les explications auxquelles Lafitau arrive ainsi sont, dans beaucoup de cas, de la dernière invraisemblance, elles font sourire aujourd'hui, et aucun ethnographe n'oserait même les répéter; mais

ces erreurs naïves, ces interprétations ne connaissant ni doute, ni critique, n'en sont pas moins les fruits prématurés d'une méthode excellente en soi, dont on a tiré plus tard des applications plus exactes, la méthode de comparaison ethnographique. Ajoutez que Lafitau arrive parfois, par le moyen de cette méthode, à des réussites étonnantes, qu'un moderne pourrait lui envier, lorsque, par exemple, décrivant les *Amitiés particulières* masculines, nullement entachées de vice contre nature, rencontrées dans presque toute l'Amérique, il montre qu'elles semblent se rattacher à une espèce d'initiation et comprennent des pratiques appartenant à la religion; il explique ainsi et justifie ce que certains écrivains de l'antiquité nous ont transmis, sans y rien comprendre, de l'institution faussement soupçonnée de pédérastie des Lacédémoniens et des Crétois (t. II, 289 ss.).

C'est plus particulièrement des mœurs des Iroquois que traite Lafitau, le séjour qu'il avait fait parmi eux lui ayant permis de les mieux connaître. Il examine ces mœurs et ces coutumes, déjà très altérées de son temps par le commerce des Européens, « telles qu'elles étaient avant leur altération, et telles qu'ils les avaient reçues de leurs ancêtres ». On trouvera, dans l'ouvrage de Lafitau, nombre d'excellents documents et renseignements. Sur la religion tout d'abord, dont il parle, il est vrai, avec les idées et les préventions d'un jésuite né au XVIIe siècle, mais non sans avoir reconnu que la religion des peuples barbares « a des rapports d'une si grande conformité avec celle des premiers temps, avec ce qu'on appelait dans l'antiquité les Orgies de Bacchus et de la Mère des Dieux, les mystères d'Isis et d'Osiris, qu'on sent d'abord à cette ressemblance, que ce sont partout et les mêmes principes et le même fonds ». De là vient qu'après avoir exposé l'objet du culte des Sauvages, en quoi ce culte consiste, quelle en est la fin, Lafitau accorde une grande attention aux mystères, aux initiations, aux pratiques religieuses et à la théologie symbolique. — Il traite ensuite du gouvernement politique : la forme, dit-il, qui lui a paru la plus curieuse, est la forme oligarchique particulière des Hurons et des Iroquois, « parce qu'elle est la plus conforme à celle des anciens Crétois et des Lacédémoniens, qui avaient eux-mêmes conservé le plus longtemps les loix et les usages qu'ils avaient reçus de la première antiquité ». — A propos du mariage chez les Sauvages, des lois et cérémonies qu'ils y observent, Lafitau

remarque que « la Religion peut en tirer un avantage; car je crois y prouver assez bien, contre ce que plusieurs auteurs ont avancé, qu'il y a eu de tout temps des loix que les hommes ont respectées, des cérémonies qu'ils ont pratiquées, des degrés de consanguinité qu'ils ont prohibés ». En quoi il a parfaitement raison; car si l'ethnographie moderne a bien établi quelque chose, c'est que les règles entre lesquelles se meut la vie civile des hommes sont d'autant plus nombreuses, d'autant plus compliquées et d'autant plus tyranniques que l'on a affaire à des sociétés moins évoluées. — Sur les occupations domestiques des Sauvages; sur leurs guerres, leurs chasses, leurs pêches, leur commerce, leurs jeux; sur leur médecine, leurs maladies, la mort, la sépulture et le deuil, il y a beaucoup à prendre. Le point de vue comparatif continue à dominer l'auteur, l'amenant parfois à des conclusions imprévues, comme lorsqu'il compare le calumet de paix avec le caducée de Mercure (t. IV, 46 ss.). Quand il ne compare pas, il lui arrive encore d'ouvrir la voie aux ethnographes futurs : ainsi, par exemple, quand il décrit, d'après le P. de Brébeuf et les mémoires manuscrits du sieur Nicolas Perrot, la Fête générale des Morts que les Hurons et les Iroquois avaient coutume de célébrer de dix en dix, ou de douze en douze ans, ou toutes les fois qu'ils changeaient de village, et à laquelle ils donnaient le nom de *Festin des Ames*, s'y préparant d'une fête à l'autre, tant elle avait à leurs yeux de solennité. On y voit une manifestation évidente du culte des ancêtres, et, dans les rites dont s'accompagnait la manipulation des cadavres et des ossements des morts, l'explication possible de nombre de particularités relevées en nos sépultures préhistoriques.

*
* *

Trente-cinq ans après l'apparition de l'ouvrage de Lafitau, l'Ethnographie s'enrichissait d'un autre livre, qui était déjà un véritable traité sur la matière. Publié en 1758, ce livre était intitulé : *De l'Origine des Loix, des Arts et des Sciences, et de leurs progrès chez les anciens peuples* (à La Haye, chez P. Gosse, 3 vol. in-4). Il avait pour auteur Antoine-Yves Goguet, conseiller au parlement de Paris (1716-1758). Il suffit de consulter la table des auteurs cités, figurant à la suite du troisième volume, pour se rendre compte des nouveaux

éléments de connaissance qui, pendant ces trente-cinq années, étaient venus accroître le domaine tant de la géographie que de l'archéologie[1].

On ne cite plus guère aujourd'hui le livre de Goguet que pour rappeler l'indication qui s'y trouve donnée des *trois âges* de la préhistoire. Goguet remarque, en effet, que « toute l'antiquité s'accorde à dire qu'il a été un temps où le monde était privé de l'usage des métaux », et, plus loin, que « l'usage du cuivre a précédé celui du fer »; mais si intéressante que soit cette notion, on n'aurait, en s'y bornant, qu'une très insuffisante idée de l'ensemble de l'ouvrage. Chrétien convaincu, à ce qu'il semble, Goguet prend pour norme la chronologie biblique. Passant successivement en revue l'origine des lois et du gouvernement politique, les arts proprement dits, les sciences, le commerce et la navigation, enfin les mœurs et les usages des différents peuples, il admet trois époques : la première commence au déluge et finit à la mort de Jacob (*temps inconnus*, des Grecs); la seconde, commençant à la mort de Jacob, se termine à l'établissement du gouvernement monarchique chez les Juifs (*temps fabuleux* ou *héroïques*); la troisième époque va de cette dernière date, où commencent à peu près les *temps historiques* des Grecs, au retour des Juifs de la captivité.

Mais ces sacrifices volontaires à la tradition dogmatique n'empêchent pas Goguet de faire preuve ailleurs d'un esprit critique avisé et d'un sens historique très sûr.

Je ne crois pas — dit-il dans sa préface — qu'on se soit encore attaché, autant qu'on l'aurait dû, à développer bien fidèlement l'origine et les premiers progrès des connaissances humaines. Il me paraît qu'en général on a beaucoup trop donné à la conjecture. Le flambeau de l'Histoire n'a pas toujours assez éclairé ceux qui jusqu'à présent sont entrés dans cette vaste carrière; la plupart s'y sont égarés en négligeant les faits, pour s'abandonner entièrement à leur imagination. J'ai donc cru devoir présenter un tableau plus fidèle des premiers pas de l'esprit humain. Je me suis proposé, en conséquence, de tracer l'origine des loix, des arts et des sciences d'une manière plus exacte et plus conforme à l'Histoire, qu'on ne l'a fait jusqu'à présent.

1. La *Correspondance littéraire* de Grimm (t. III, p. 488), annonçant en mars 1758 l'ouvrage du conseiller Goguet, disait : « Ce livre contient des recherches immenses. Il a occupé son auteur pendant quinze ans. Il est écrit d'un style peu brillant, mais correct et sensé. Il peut être rangé au nombre des livres utiles ».

Mais, pour les premiers âges particulièrement, les faits et les monuments historiques font défaut ou à peu près. Goguet a alors consulté « ce que les écrivains, tant anciens que modernes, nous apprennent sur les mœurs des peuples sauvages. »

J'ai cru — dit-il — que la conduite de ces nations pouvait nous fournir des lumières très sûres et très justes sur l'état dans lequel se seront trouvées leurs premières peuplades, immédiatement après la confusion des langues et la dispersion des familles. On peut tirer des relations, tant anciennes que modernes, des points de comparaison capables de lever bien des doutes qui resteraient peut-être sur certains faits extraordinaires dont j'ai cru devoir faire usage. Les relations de l'Amérique m'ont particulièrement été d'une très grande utilité pour cet article... En comparant ce que les premiers voyageurs nous disent de l'Amérique, avec ce que l'antiquité nous a transmis sur la manière dont tous les peuples de notre continent avaient vécu dans les tems qu'on regardait comme les premiers âges du monde, on aperçoit la conformité la plus frappante, et le rapport le plus marqué... Ces différens traits rapprochés et comparés s'étayent mutuellement, et servent de base à tout ce que j'ai cru pouvoir avancer sur la marche de l'esprit humain dans ses découvertes et dans ses progrès... (*Préface*, pp. XXX-XXXII).

Nous avons vu que, dans cette voie, Goguet avait été devancé par Lafitau et par Montesquieu. Mais tandis que, chez ce dernier, la notion du progrès des sociétés humaines n'est nulle part explicitement développée, Goguet, au contraire, aperçoit de façon très nette l'évolution séculaire qui a transformé le savoir de l'homme et, corrélativement, les conditions d'existence des peuples. « En rapprochant — lisons-nous (*Récapitulation*, t. III, p. 420) — tout ce que j'ai dit sur l'état des anciens peuples dans les siècles qui se sont écoulés depuis le déluge jusqu'à Cyrus, il est aisé de sentir combien les connaissances humaines étaient autrefois imparfaites et peu étendues. La politique, les loix, les arts, les sciences, le commerce, la navigation, l'art militaire, les mœurs même, c'est-à-dire les principes et les façons de penser les plus essentielles et les plus nécessaires à la conservation et au bonheur de la société, tous ces grands objets n'étaient, si on peut le dire, encore qu'ébauchés du tems de Cyrus; et le règne de ce prince n'a précédé néanmoins l'ère chrétienne que de 536 ans. » C'était là, sans doute, déprécier beaucoup trop l'avancement de la culture dans l'antiquité reculée, et en rajeunir à l'excès les progrès. Si Goguet eût connu la législation, vieille de quatre

mille ans, contenue dans le Code d'Hammurabi; si la religion de Zoroastre, antérieur aux Achéménides, ou la morale de Confucius, contemporain de Cyrus, lui eussent été plus familières, son jugement eût certainement été tout différent. Mais, en reculant infiniment les origines, notre temps a maintenu l'idée fondamentale d'un point de départ rudimentaire et d'une gradation évolutive (tome I, p. 675). Notre temps a retenu aussi cette double vérité que « les mœurs d'une nation composent, sans contredit, la partie la plus intéressante de son histoire », mais qu'« on ne peut parler convenablement des mœurs d'une nation, qu'on ne l'ait étudiée ou par soi-même, ou dans des mémoires circonstanciés et fidèles ». Cette dernière réflexion, ajoutait Goguet, « suffit pour faire sentir l'impossibilité où nous sommes aujourd'hui de traiter avec exactitude les mœurs de la plupart des anciens peuples ».

(*La fin au prochain numéro.*)

L'APHASIE MOTRICE ET LA CIRCONVOLUTION DE BROCA

La *Revue de l'École d'Anthropologie de Paris* ne saurait passer sous silence une discussion qui, depuis trois ans, a vivement intéressé les neurologistes et qui a trait au rôle de la circonvolution de Broca (F^3) dans la fonction du langage articulé.

Un médecin des plus éminents, le professeur Pierre Marie, pensa démontrer, en 1906[1], que la localisation découverte par Broca devait être abandonnée. Selon lui, la troisième circonvolution frontale gauche ne posséderait aucun rôle spécial dans la fonction du langage. L'aphasie serait *une* et relèverait simplement d'un affaiblissement de l'intelligence dû à une lésion de la zone de Wernicke qu'il considère non comme un centre sensoriel, car il n'admet pas l'existence des images du langage, mais comme un centre intellectuel. L'aphasie dite *sensorielle* se produirait lorsque cette zone est seule atteinte, et l'aphasie de Broca ne serait qu'une aphasie sensorielle accompagnée d'anarthrie par lésion de la « zone du noyau lenticulaire. »

Évidemment, ce n'est point parce que la localisation proposée par Broca en 1863 était considérée comme réelle depuis plus de quarante ans qu'elle devait échapper à la critique. Quand bien même, du reste, la localisation du langage articulé dans le pied de F^3 devrait faire place à une conception plus parfaite, l'honneur historique revenant à Broca n'en serait pas diminué.

Aussi bien Broca n'a pas imaginé un mécanisme physiologique; il n'a pas écrit une théorie; c'est une relation qu'il a découverte et, quelle qu'en soit la nature profonde, cette relation est une question de fait à préciser, à analyser, à interpréter. La question n'a pas été sans progresser à ces trois points de vue depuis 1863, mais sans porter atteinte au fait essentiel constituant la doctrine de Broca. Celle-ci serait, au contraire, complètement ruinée par la doctrine récente de M. Pierre Marie.

Appuyée sur un très grand nombre d'autopsies, cette dernière attribuait l'aphasie à une altération générale de l'intelligence. Cette explication pouvait paraître d'autant plus vraisemblable qu'elle profitait du doute introduit dans la question par des constatations anatomo-pathologiques et qu'une telle altération intellectuelle se rencontre fréquemment, en fait, chez les aphasiques des divers types. Si l'on ajoute à ces causes de vrai-

1. Pierre Marie, Revision de la question de l'aphasie (*Semaine médicale*, 1906, n°s 21, 42, 48). — François Moutier, *L'aphasie de Broca*, thèse, Paris, 1908.

semblance la légitime autorité scientifique d'un maître tel que M. Pierre Marie, on comprend que la réfutation de la doctrine de Broca ait pu paraître aux yeux d'un très grand nombre de médecins un fait accompli. C'est ce qui s'est produit en effet, si bien que l'on ne peut plus guère parler depuis quelque temps dans un milieu médical de la localisation de Broca sans paraître ignorer les travaux récents et, en quelque sorte, la nouvelle mode.

L'opinion de M. Pierre Marie a cependant rencontré parmi les neurologistes une très forte résistance et de très formelles contradictions. La discussion sur ce point est assez avancée aujourd'hui pour que la doctrine de Broca puisse être considérée comme suffisamment exacte pour sortir du débat non seulement indemne, mais encore renforcée par l'examen critique des cas invoqués contre elle et par l'apport de cas nouveaux qui semblent lui être favorables.

Son premier et principal défenseur a été l'un des plus éminents neurologistes, le professeur J. Déjérine qui, dès 1906, s'est élevé avec force contre la nouvelle conception de l'aphasie et contre les arguments de fait invoqués en faveur de celle-ci [1].

La discussion ayant été portée devant la Société de Neurologie de Paris [2] où elle a occupé plusieurs séances, la thèse de M. Pierre Marie fut appuyée par son élève M. Moutier et par M. Souques, tandis que la solide argumentation de M. Déjerine était encore corroborée par Mme Déjerine au point de vue des rapports et connexions anatomiques et par M. André Thomas au point de vue des constatations anatomo-pathologiques.

Dans la discussion très importante du 9 juillet 1908, il est vraiment difficile à quiconque n'est pas très familier avec tous les documents cliniques et anatomo-pathologiques mis en avant dans la question, il est difficile de se faire une opinion sur la valeur probante dans un sens ou dans l'autre, de ces documents invoqués parfois tour à tour par les deux parties adverses. Il semble que, dans de telles conditions, la discussion s'éterniserait en vain et qu'il doive y avoir quelque question préalable non posée ou insuffisamment envisagée par l'un des deux adversaires.

C'est, en effet, ce qui nous semble ressortir de l'ensemble de la discussion et ce qui nous porte à préjuger de son issue définitive en faveur de la doctrine de Broca.

M. Pierre Marie prétend que les lésions qui interviennent véritablement dans l'aphasie ont pour siège, très étendu, un certain quadrilatère duquel se trouve exclue la circonvolution de Broca. Or Mme le Dr Déjerine, dans la discussion dont il s'agit, s'est appliquée à démontrer, par un exposé anatomique d'une clarté remarquable, que le cap et le pied de F [3] font manifeste-

1. J. Déjerine, L'aphasie sensorielle et l'aphasie motrice, *Presse médicale*, 1906, nos 55 et 57. — *L'aphasie motrice et sa localisation corticale.* (Deux cas d'aphasie motrice par lésion de la circonvolution de Broca, suivis d'autopsie). *L'encéphale*, 1907, no 5.

2. Discussion sur l'aphasie à la *Société de Neurologie de Paris*, séances du 11 juin et du 9 juillet 1908.

ment partie de ce quadrilatère et que toute lésion qui intéresse la partie supérieure et externe de celui-ci intéresse la substance blanche non différenciée du centre ovale et sectionne les fibres issues de F^3 (cap et pied). Elle reproche à M. Pierre Marie « de n'avoir pratiqué qu'une seule coupe horizontale microscopique, soit pour délimiter son quadrilatère, soit pour inscrire ses lésions, sans s'occuper ni de la limite supérieure de ce quadrilatère ni de la *hauteur* de ses lésions. « Pour moi, ajouta-t-elle, la preuve est faite, et le problème résolu en faveur de la 3e frontale, car les lésions du quadrilatère ne déterminent de l'aphasie motrice que lorsqu'elles intéressent la partie antérieure, supérieure et externe du quadrilatère, c'est-à-dire lorsqu'elles sectionnent les fibres issues de la zone antérieure du langage (opercule frontal, pied et cap de F^3) ».

M. Pierre Marie a répondu que, d'après les idées mêmes de M. Déjerine, on ne saurait attribuer l'aphasie de Broca à la lésion des fibres blanches qui peuvent provenir de F^3. « A moins que, renonçant à ses opinions antérieures, M. Déjerine n'en soit arrivé à lui concéder que l'aphasie de Broca n'est pas forcément une aphasie corticale, et qu'elle peut être produite par une lésion sous-corticale. » A cette objection et à plusieurs autres M. et Mme Déjerine ont fait des réponses qui nous paraissent très satisfaisantes. La force apparente des objections de M. Pierre Marie semble, d'après ces réponses, résulter d'une fausse apparence de contradictions dans certains passages des écrits de M. Déjerine. M. Brissaud a fait observer que la discussion actuelle paraît surtout provenir de la différence qui existe entre la conception autrefois classique de deux sortes d'aphasie bien distinctes suivant que la lésion siégait dans l'écorce ou au-dessous de l'écorce et la conception actuelle d'aphasies dans lesquelles on retrouve toujours des lésions plus ou moins accentuées, siégeant à la fois dans l'écorce et au-dessous de cette dernière.

A cette deuxième cause de confusion dans la citation des faits et dans leur interprétation s'en ajoute une autre qui consiste en ce que l'aphasie motrice a été longtemps étudiée d'après des données cliniques et anatomiques incomplètes ne permettant pas une exacte localisation et une topographie précise des lésions. M. Déjerine rappelle à ce sujet les travaux de deux de ses élèves, M. Mirallié (1896) et F. Bernheim (1901), où ces causes d'erreur ont été mises en évidence et considérablement atténuées notamment par l'emploi de la méthode des coupes microscopiques sériées.

Dans son récent travail sur l'aphasie motrice et sa localisation corticale M. Déjerine a exposé en détail deux cas d'aphasie motrice étudiés par lui *par ce procédé* et dans lesquels existait une lésion limitée à F^3 et à la substance blanche sous-jacente, sans propagation de la lésion à la substance blanche des régions voisines.

Il a rappelé que, dans certains cas, on trouvait de vastes lésions sous-corticales de la zone du langage infiniment plus étendues que les lésions corticales (quand elles existaient) ne pouvaient le faire soupçonner, et qu'il avait reconnu lui-même que la localisation du langage articulé n'était peut-être pas limitable au tiers postérieur de F^3 exclusivement.

« Mais, a-t-il ajouté, si les recherches ultérieures viennent à étendre la localisation, du langage articulé aux parties immédiatement voisines du pied de F^3, à l'exclusion toutefois de la région operculaire dont les fonctions sont aujourd'hui bien définies, on peut être certain qu'il y aura toujours dans cette zone une région dont la lésion détermine l'aphasie motrice, et cela en dehors de toute altération du lobe temporal. La chirurgie crânio-cérébrale — traumatisme du crâne, tumeurs — a de son coté et depuis longtemps confirmé cette manière de voir. »

Selon M. Déjerine, si la plupart des cas d'aphasie ne sont pas du tout favorables pour établir une localisation exacte, c'est parce que l'aphasie existe rarement sans être accompagnée d'autres troubles dépendant d'autres lésions, de même que très rares aussi sont les cas de monoplégie (crurale, brachiale, facio-linguale) relevant d'une lésion très nettement circonscrite.

Si l'analyse des lésions et de leurs rapports avec tel trouble spécial est presque toujours fort difficile, la constatation des troubles laisse souvent aussi l'observateur insuffisamment éclairé.

La pure constatation des lésions, même microscopiques, peut aussi être un sujet de discussion. C'est ainsi que, dans l'un des deux cas de Broca, le cas de Lelong, le pied de F^3 présente une grosse lésion suivant M. Dejerine tandis qu'aux yeux de M. Moutier il n'en présente aucune. Voilà une raison de plus pour que l'on ne se hâte pas de conclure que la localisation de Broca est à rejeter par le seul fait qu'elle a été l'objet de vives et très compétentes contestations. Si la doctrine de Broca a été très savamment attaquée, elle n'a pas moins savamment été défendue. Il ne me semble pas, pour ma part, que la longue discussion du 9 juillet à la Société de Neurologie lui ait été défavorable.

Quant à la doctrine de M. Pierre Marie, suivant laquelle l'aphasie serait expliquée par une diminution très marquée de la capacité intellectuelle en général, elle ne nous paraît pas suffisamment justifiée. M. Déjerine lui a opposé en 1906 (L'aphasie sensorielle et l'aphasie motrice) le fait que des altérations très profondes de l'intelligence laissent exister le langage articulé tandis que l'on voit celui-ci disparaître chez des individus dont l'intelligence semble être d'ailleurs intacte. Dans son mémoire sur l'aphasie motrice et sa localisation corticale, il a cité cette conclusion de M. E. Dupré :[1] « Les deux syndromes démence et aphasie, qui peuvent exister séparément ou ensemble chez le même malade, sont deux *déficits intellectuels*; mais tandis que le premier porte sur les opérations de l'esprit en général (mémoire, associations d'idées, jugement, réactions affectives ou volontaires, conduite), le second n'intéresse que le processus du symbolisme verbal, en compromettant l'existence ou le jeu des matériaux mnémoniques de ce symbolisme, c'est-à-dire les images motrices ou sensorielles du langage. »

1. Revue policlinique des démences, *Bull. médical*, 1907.

NOTE SUR LES FOUILLES DE M. J. GARSTANG A SAKDJÉ-GEUZU

A vingt-cinq kilomètres environ au nord-est de Zendjirli, dans le nord de la Syrie, M. J. Garstang, bien connu par ses recherches en Égypte, a commencé l'année dernière l'exploration du site de Sakdjé-Geuzu qui avait déjà fourni à Humann et Puchstein des reliefs actuellement au Musée de Berlin[1]. Les résultats de la première campagne (1908) ont été provisoirement publiés avec une rapidité digne d'éloges dans les *Annals of Archaelogy and Anthropology*, t. I, p. 97-117, organe du *Liverpool Institute of Archaeology*, qui dépend de l'Université de cette ville et a pour directeur M. J. L. Myres. L'importance des trouvailles est singulièrement accrue par la méthode rigoureuse que M. Garstang apporte dans ses fouilles. Il suffira de remarquer que, pour la première fois en Syrie, nous sommes renseignés avec précision sur la céramique des divers strates. Bien entendu, nous mettons à part la Palestine où un autre fouilleur venu également d'Égypte, M. Flinders Petrie, a depuis longtemps institué les règles de céramographie qu'ont suivies et améliorées MM. Bliss et Macalister.

La campagne de 1908 a dégagé :

1° Le mur de défense qui entourait le sommet d'un tell;

2° Des constructions au centre du tell;

3° Un portique du palais à l'intérieur du mur fortifié, avec des sculptures encore en place.

4° La stratification du même tell, grâce à une tranchée allant de la périphérie vers le centre.

Si nous ne signalons qu'en passant le mur fortifié — attribué au commencement du premier millénaire avant notre ère, — et le portique, ce n'est pas qu'on doive les négliger. Ce dernier, dont les fouilles postérieures détermineront l'objet, est appelé à une non moindre célébrité que les portiques similaires de Zendjirli. Il se compose de deux murs latéraux ornés de reliefs : lions, taureaux ailés à tête humaine, personnages divers vêtus à l'assyrienne. Parmi ces derniers, nous serions tentés de reconnaître le prince, auteur de la construction, dans le personnage portant le faucon sur une main (pl. XL, fig. 2 : *falconer*), car il tient le sceptre et devant lui marche le principal officier de sa cour : le porte-chasse-mouche. Entre les murs latéraux, divisant la vaste baie en deux, se dressait une colonne dont il subsiste la base formée de deux sphinx trapus. Comme l'a remarqué

1. Voir Perrot et Chipiez, t. IV, fig. 279.

Messerschmidt[1], ces sculptures sont un peu plus récentes que ne l'indique Garstang sur l'avis de Sayce. Leur rapport étroit avec les trouvailles de Zendjirli les font descendre dans le premier quart du VIIIe siècle avant notre ère et, par suite, il y aurait avantage à ne pas les désigner comme hittites, mais comme araméennes. L'art araméen dans le nord de la Syrie est aujourd'hui bien défini par les sculptures de Zendjirli et de Sakdjé-Geuzu, par la stèle de Zakir et celle de Nérab. Il est dominé par l'influence assyrienne.

Les résultats les plus nouveaux des découvertes de M. Garstang ont trait aux époques plus anciennes. Les excavations ont montré que le tell en question était entièrement artificiel et que, comme il est de règle en Palestine pour tous les sites historiques, l'occupation ne remontait pas au delà du néolithique. A l'inspection des relevés du savant archéologue,

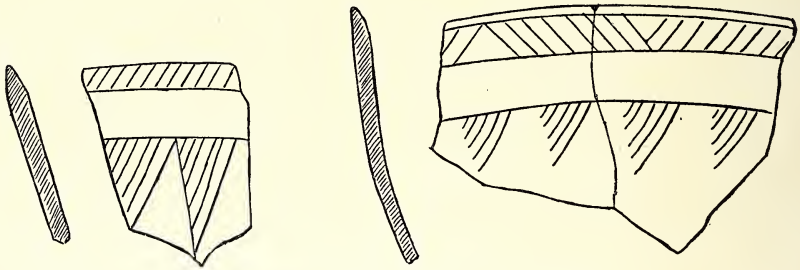

Fig. 170. — Céramique à décor incisé, Sakdjé-Geuzu.

l'attention est appelée par l'importance et le nombre des strates néolithiques comparés aux strates de l'époque du bronze. Voici les chiffres approximatifs obtenus jusqu'ici : la couche néolithique est de 1 m. 40, divisée en *neolithic floors* à la base sur le sol vierge (0 m. 35), *earlier neolithic* (0 m. 45) et *later neolithic* (0 m. 60). Puis vient l'âge du bronze divisé d'après la céramique en *earlier painted* (0 m. 80) et *later painted* (1 m. 20).

Au-dessus s'élèvent les constructions dont nous avons parlé.

Or, il est à peine douteux, d'après les indications du premier rapport préliminaire, que le *later neolithic* est à classer dans l'âge du bronze. En effet, tandis que dans le *early neolithic*, les objets et les fragments de vases sont généralement semblables à ceux des *neolithic floors*, par contre dans le *later neolithic* la céramique présente des formes et une technique nouvelles : la décoration peinte fait son apparition. Ce sont là les caractères qui signalent en Syrie et dans les pays voisins l'usage du métal; les deux industries se sont développées parallèlement. Le fait que, dans le *later neolithic*, on ait encore trouvé des fragments de silex et d'obsidienne ne va pas à l'encontre de notre conclusion. Car dans le primitif village de Sakdjé-Geuzu, perdu dans les montagnes, le métal a dû rester longtemps extrêmement rare et l'on a continué à user du silex. On sait d'ailleurs que

1. *Orientalistische Literaturzeitung*, 1909, 377-381.

l'obsidienne n'a jamais été plus employée que pendant l'âge du bronze et sa découverte en ce lieu témoigne vraisemblablement d'une importation égéenne à moins que la provenance ne soit arménienne [1].

M. Garstang paraît avoir été guidé dans sa classification, qui risque d'entraîner quelque confusion, par le désir de faire cadrer les diverses étapes de la civilisation avec les installations qui se sont succédées sur le site. Mais c'est précisément un des résultats intéressants de son exploration que les unes ne correspondent pas aux autres et il serait désirable que la terminologie adoptée le fît apparaître au lieu de le masquer.

Sous réserve des découvertes postérieures, on peut avancer que le site de Sakdjé-Geuzu a été occupé d'une manière continue à l'époque néolithique et pendant le premier âge du bronze. Puis, une petite couche de terre stérile signale un premier abandon de la localité. Au dessus, nouvelle installation de l'époque du bronze que limite une couche de petites pierres. Enfin nouvelle installation de l'époque du bronze ayant laissé un amas de débris dans lequel pénètrent les fondations du mur d'enceinte.

Fig. 171. — Céramique peinte, Sakdjé-Geuzu.

La céramique de l'époque néolithique offre notamment des fragments de terre grisâtre dont la surface est plus ou moins noire et brillante avec décor incisé, parfois rempli de matière blanche (fig. 170). On n'a que l'embarras du choix pour établir des rapprochements avec les pays voisins, mais il est à remarquer que la Palestine n'offre pas de céramique analogue, ce qui paraît exclure, à cette époque, toute influence venant du sud, par exemple de l'Égypte.

Dans le soi-disant *later neolithic* il faudra, quand le nombre des tessons sera plus considérable, établir des comparaisons avec les découvertes de Palestine : le résultat peut être très important. Déjà M. Garstang signale certains spécimens d'argile brune à surface jaune avec décor géométrique posé en noir (fig. 171) ressemblant à la céramique trouvée par M. de Morgan à Suse, à un niveau qu'il attribue au temps de Naramsin c'est-à-dire, d'après la chronologie établie aujourd'hui, vers 2750 (et non 3750 comme on le croyait). A cette époque, les Cananéens ont pénétré en Syrie depuis deux ou trois siècles et nous savons qu'ils ont peu à peu pris la place des néolithiques. Comme ils venaient — sans qu'on puisse préciser davantage — d'une région opposée à la Méditerranée, il ne serait pas surprenant qu'ils aient importé une céramique du type de celle qu'on retrouve en Élam. Nos lecteurs savent que M. J. de Morgan [2] a déjà émis l'hypothèse, bien près de se vérifier, d'un transport vers l'ouest de cette céramique élamite et qu'il y cherchait — ce qui demande encore confirmation — l'ori-

1. Le centre industriel de l'Alagheuz a été décrit par M. J. de Morgan, *Revue de l'École d'Anthrop.*, 1909, p. 189 et suiv.
2. *Revue de l'École d'Anthr.*, 1907, p. 401-417.

gine de la céramique mycénienne[1]. Ces indications suffisent à montrer l'intérêt des fouilles de M. Garstang à Sakdjé-Geuzu et quelles lumières on peut en attendre.

René Dussaud.

1. Pour quelques objections voir *Revue de l'Éc. d'Anthr.*, 1908, p. 271.

LIVRES ET REVUES

Dr Henri Martin. — *Recherches sur l'évolution du moustérien dans le gisement de La Quina (Charente)*. 2e fascicule. In-4° de 114 pages avec figures dans le texte et 19 planches hors texte. Paris, Schleicher frères, 1909.

Nous avons annoncé dans la *Revue de l'École d'Anthropologie*, en 1907, l'apparition du premier fascicule de cet important ouvrage, qui constituera une monographie modèle du très riche gisement si soigneusement exploré et si bien étudié par le Dr Henri Martin. Le deuxième fascicule vient de paraître. Il est, comme le précédent, consacré à l'étude des ossements utilisés, qui sont extrêmement abondants à La Quina.

L'auteur revient tout d'abord sur la question de la découverte de l'utilisation des os à l'époque moustérienne, découverte dont il revendique à très juste titre la priorité. Il ne saurait y avoir le moindre doute à cet égard. C'est à la séance du 26 avril 1906 de la Société Préhistorique de France que Henri Martin fit sa première communication sur les entailles caractéristiques que présentent certains ossements provenant de ses fouilles. Or, à cette date, rien de semblable n'avait encore été signalé.

Ce point délicat élucidé, arrêtons-nous un instant à une constatation qui semble confirmer l'hypothèse, très vraisemblable d'ailleurs, émise par Henri Martin, que les os aussi bien que les silex taillés du gisement de La Quina sont tombés des terrasses qui dominent la falaise[1]. Au commencement des recherches, en entamant la base du talus, les épiphyses humérales et les phalanges avec entailles étaient communes; mais, en se rapprochant du pied de la falaise, elles devinrent plus rares. Tout au contraire, le nombre des fragments de diaphyses impressionnées alla en augmentant. Il dépasse actuellement deux mille.

Cette sorte de sélection observée dans la répartition des débris osseux s'expliquerait ainsi, suivant l'auteur : « La forme arrondie des os du

1. Henri Martin : Nouvelle coupe de la station moustérienne de La Quina (*L'Homme préhistorique*, 5e année, 1907).

premier groupe a pu favoriser leur roulement sur la pente du talus de déjections, alors que les esquilles restaient en place au point de chute ».

Les considérations générales par lesquelles débute le présent fascicule se terminent par un index bibliographique des travaux publiés jusqu'à ce jour sur les os portant des traces d'utilisation.

Puis l'auteur reprend la suite de l'examen détaillé des diverses catégories

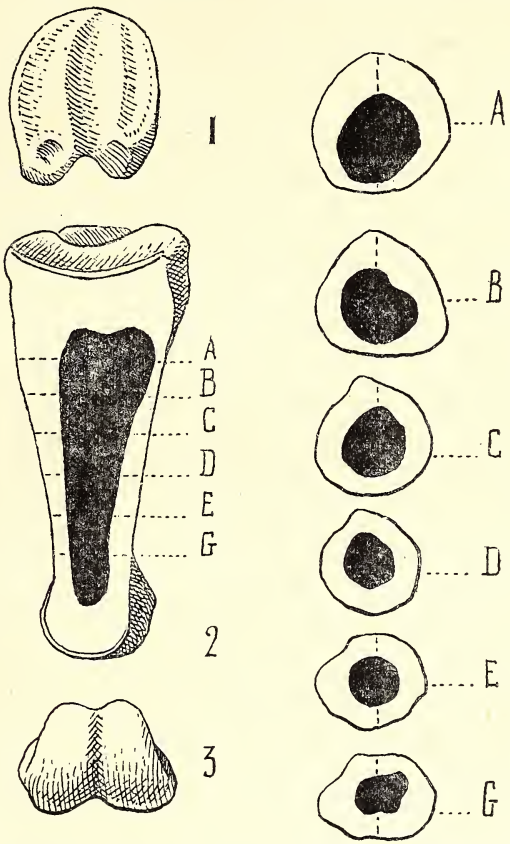

Fig. 172. — Première phalange du doigt externe postérieur gauche d'un renne. — 1, surface articulaire supérieure. — 2, coupe longitudinale antéro-postérieure. — 3, surface articulaire inférieure. — A à G, sections transversales de l'os.

d'os rencontrées. Les trois premiers groupes, déjà vus, comprenaient : l'extrémité inférieure de l'humérus de cheval ou de Bovidé, la première phalange de cheval, les premières phalanges de Bison ou autres ruminants.

Dans un 4e groupe sont rangés les fragments de diaphyses utilisés. Ils sont pour la plupart mêlés aux objets d'industrie de la couche moustérienne supérieure et appartiennent en général aux grands os longs de cheval et de bovidés, plus rarement de renne. Les hachures se trouvent

toujours sur la face externe de l'os. Elles sont disposées transversalement et n'occupent ni toute la largeur, ni toute la longueur des débris osseux.

La majeure partie de ces derniers ne présente qu'une seule zone d'utilisation, plus ou moins étendue selon la durée de leur emploi. Souvent réduites à quelques légères stries, ces zones montrent aussi, parfois, une plus profonde altération du tissu osseux, une notable perte de substance, résultant de nombreuses entailles superposées et allant jusqu'à former, dans certains cas, une sorte de cupule. D'autres fragments portent deux zones d'utilisation, une vers chaque extrémité.

Divers os composent le 5e groupe : épiphyses humérales inférieures de renne, extrémités supérieures de radius de renne, métacarpiens de renne, canons de cheval, métacarpiens de bison, radius de cheval, calcanéum de cheval, tibias de renne, premières phalanges de renne, deuxième phalange de cheval, côtes de différents animaux, omoplate de bovidé, coxal et maxillaire inférieur de renne. Bien que d'un usage exceptionnel, ces os, à la surface desquels on remarque des traces très nettes de chocs ou de pressions, n'en méritaient pas moins d'être décrits et figurés.

Le 6e groupe renferme quelques os plats : iliaque, omoplate et côtes, avec traces d'utilisation sur les deux faces.

Au 7e groupe on trouvera la mention de plusieurs pièces ne rentrant pas exactement dans les divisions précédentes : fragments de diaphyses avec appendice d'enfoncement dans le sol, autres avec hachures débordant sur une région fracturée, côte de renne entaillée sur la face interne et sur une arête, esquilles avec traces d'utilisation sur deux faces mitoyennes.

Enfin dans le 8e et dernier groupe sont reléguées quelques pierres offrant des traces analogues à celles observées sur les os. C'est, en premier lieu, un racloir en silex, dont la face supérieure a conservé une portion de la croûte primitive, sur deux points de laquelle se voient des entailles; puis une plaquette schisteuse avec impressions localisées.

Nous ne pouvons que résumer très brièvement les conclusions tirées par Henri Martin de l'étude minutieuse à laquelle il s'est livré. Les traces sur os qu'il a révélées sont, sans aucun doute, dues à l'action d'arêtes coupantes d'une matière plus dure que le tissu osseux qu'elle a entamé. Cette matière n'a pu être que le silex. Mais on peut se demander si les ossements entaillés ont été des instruments actifs ou passifs, des compresseurs tenus en main ou des espèces d'enclumes calées sur le sol? D'autre part, les entailles ont-elles été obtenues par choc ou par pression? Autant de questions, auxquelles il est pour l'instant difficile de répondre d'une manière très affirmative.

Tout en admettant, après expériences, que plusieurs modes opératoires ont pu produire des lésions identiques, mon savant collègue de la Société Préhistorique de France semble surtout porté à considérer les os incisés comme des appuis, des espèces de petits billots, sur lesquels on devait tailler en pointe des branches de bois à l'aide de silex tranchants. Sans repousser absolument cette manière de voir, il nous paraît pourtant plus naturel d'admettre que la majeure partie des os impressionnés ont été des

compresseurs fixes, sur lesquels on appuyait les éclats bruts de silex, afin d'enlever par pression ou par contre-choc les esquilles nécessaires pour en faire des pointes et des racloirs.

Quoiqu'il en soit, ce qui n'est pas douteux c'est que, seuls, quelques fragments allongés de diaphyses ont pu être utilisés à la main, comme les retouchoirs en pierre des gisements paléolithiques moins anciens.

Après l'étude des entailles, l'auteur passe à celle des traces de polissage observées sur les os, qui fait l'objet d'un chapitre spécial. Il s'agit ici de côtes et divers autres ossements ayant subi un raclage et un polissage assez rudimentaires. La pièce la plus remarquable est une côte de bovidé, sur la face externe de laquelle on voit de nombreuses et fines stries de raclage, longitudinales ou obliques, et dont l'extrémité sternale a subi une sorte d'appointage. Cet objet a dû servir, ainsi que le pense l'auteur, plutôt à dépiauter les animaux, que comme arme.

Le chapitre suivant concerne les os perforés. Il y est d'abord question des perforations industrielles. La Quina a fourni une première phalange de renne perforée de part en part, peu au-dessus de l'épiphyse inférieure. Sa perforation semble bien être l'œuvre de l'homme. A côté de cette curieuse pendeloque, il faut placer une canine de renard avec perforation sur la face interne seulement de la racine.

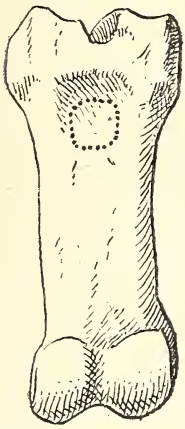

Fig. 173. — Face postérieure d'une phalange de renne. La zone fragile est indiquée en pointillé.

Vient ensuite une très complète et très intéressante étude sur la perforation accidentelle des phalanges de renne. Comme tant d'autres gisements paléolithiques, la station de La Quina a procuré à son explorateur un certain nombre d'exemplaires de premières phalanges de renne trouées. Ces os, bien connus des préhistoriens, ont fréquemment été regardés comme des sifflets, ou des flacons destinés à contenir quelque matière précieuse, couleur ou poison. Henri Martin explique de façon très précise, avec figures à l'appui, comment ces perforations peuvent se produire accidentellement. Elles se trouvent presque toujours au point le plus fragile de l'os, situé à la partie supérieure de la face postérieure. En cette région de moindre résistance, la paroi est réduite à un millimètre et demi d'épaisseur. De plus, les trous sont assez irréguliers; aucun de ceux de La Quina ne répond au cercle parfait, et leurs bords ne sont pas polis. Il est visible qu'ils n'ont pas été faits à l'aide d'un instrument auquel on aurait imprimé un mouvement de rotation, mais qu'ils sont tout simplement le résultat d'un choc ou d'une pression ayant produit un enfoncement. Des pièces avec dépression dans la zone faible, non complètement trouées, sont à cet égard particulièrement probantes.

Certes, nous savons par expérience qu'en appliquant la surface articulaire supérieure de ces os percés contre la lèvre inférieure et en soufflant fortement il est possible d'en tirer, tout comme avec une clé forée, un son assez

puissant, mais la question est de savoir si la perforation a été intentionnellement pratiquée dans ce but.

Henri Martin ne le pense pas. Il estime qu'il s'agit là de morsures, de traumatismes imputables aux canines des carnassiers et il termine sa très claire démonstration par la déclaration suivante : « Après avoir considéré l'enchaînement de tous ces faits, tant traumatiques qu'anatomiques, il m'est impossible de soutenir l'hypothèse des sifflets moustériens. »

Souhaitons qu'on examine d'une manière aussi rigoureuse la question des sifflets magdaléniens, dont beaucoup semblent également être accidentels.

Les dernières pages du très intéressant travail de mon excellent collègue et ami renferment de nouvelles indications stratigraphiques sur la partie du gisement de La Quina actuellement explorée ainsi qu'une coupe des dépôts avec foyers aurignaciens qui se trouvent en aval de la station principale.

A. DE M.

ÉCOLE

Notre cher et excellent collègue Manouvrier vient de recevoir la croix de la Légion d'honneur. Jamais récompense n'est allée à plus digne dans des conditions plus honorables.

Quiconque, dans les deux mondes, s'occupe de sciences physiologiques et anthropologiques, connaît le nom de Manouvrier. Ses travaux sont innombrables et tous frappés au coin d'une remarquable maîtrise scientifique.

Quant à l'homme, ceux qui l'ont fréquenté et qui ont eu recours à lui savent avec quelle accueillante libéralité il ouvre, à qui veut s'inspirer de ce qu'il sait, les portes de son laboratoire. Les plus célèbres l'ont fréquenté avec fruit, et le nombre est grand de ceux qui, en France et à l'Étranger, doivent leur notoriété à son enseignement.

Nous lui envoyons notre cordiale poignée de mains.

E.

L'École d'Anthropologie a appris avec le plus profond regret la mort du conseiller municipal du quartier de Bel-Air, M. Marsoulan. Élu, en 1874, membre de l'Assemblée municipale dont il était devenu le doyen après trente-cinq ans d'exercice, il avait assisté et participé à la création de notre École, en 1876, et en était resté l'ami fervent et fidèle. Véritable ami du peuple, désintéressé comme tous les républicains de la première heure,

dévoué comme eux au progrès intellectuel et social de la nation, il s'appliqua dès son entrée au Conseil à créer ou à développer des institutions destinées à soulager les ouvriers frappés par des misères imméritées; il contribua à créer les ateliers départementaux pour les ouvriers infirmes ou estropiés; il contribua aussi à la création de l'école Braille, destinée à l'enseignement professionnel des jeunes aveugles, école qu'il ne cessa d'entourer de toute sa sollicitude.

Rêvant de donner à notre pays les plus habiles travailleurs du monde, il s'efforça de propager l'enseignement professionnel; c'est ainsi qu'il collabora à la création de l'école Boulle, de l'école de physique et de chimie, etc.

Enfin, voulant donner à la libre pensée un point d'appui solide, il s'efforça de soutenir l'École d'anthropologie et de la défendre contre toutes les attaques.

En reconnaissance de son dévouement qui ne nous a jamais manqué, M. Marsoulan avait été élu membre de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques. Sa mort est pour cette Association un deuil cruel.

La France perd en Marsoulan un patriote ardent; la République un de ses fondateurs les plus vaillants et l'un de ses défenseurs les plus dévoués; et l'École d'Anthropologie un ami sincère et fidèle.

H. Thulié.

CORRESPONDANCE

Nous avons reçu de M. l'abbé Breuil la lettre suivante :

Monsieur le Directeur,

« Je reçois le n° de septembre de la Revue, contenant un intéressant article de M. Mahoudeau *Sur un très ancien procédé de capture du Bison*.

« M. M. a raison d'appuyer sur la rareté des figures de l'Urus (Bos primigenius), par rapport à celles du Bison; cependant je connais, tant sur les petits objets que sur les parois des cavernes, un assez grand nombre de figures de cet animal pour qu'il y ait lieu d'atténuer très notablement cette opposition. Une monographie des gravures sur os et pierre de cet animal sera incluse dans le volume préparé sur la caverne de Font-de-Gaume et qui est à l'impression.

« M. M. fait état, au sujet de la domestication du cheval, de dessins publiés par M. Capitan et moi peu après la découverte des cavernes de Combarelles et de Font-de-Gaume; en réalité nous avons émis à leur sujet des thèses que je considère actuellement comme erronées, ainsi que je l'ai écrit plusieurs fois depuis. La théorie du chevêtre, émise par E. Piette, est

une fausse interprétation de particularités stylisées du pelage et des reliefs du corps des animaux figurés; elle doit être abandonnée. Ces particularités, qui se retrouvent dans les dessins des grottes, sont simplement, pour le cheval : 1° la représentation de la musculature et de l'ossature de la face (soit disant chevêtre); 2° la figuration linéaire de la limite du museau glabre et de la tête poilue (soit disant corde autour du museau); 3° la division des flancs colorés et du ventre clair (ligne horizontale de la pseudo-couverture); 4° des traits adventifs n'appartenant pas à la figure du cheval (autres traits de la couverture).

« Quant aux signes alphabétiformes gravés, ils doivent être, après étude, considérés aussi comme des traits étrangers à la silhouette étudiée et appartenant le plus souvent à d'autres; l'idée de *Wasms* doit donc disparaître.

« Les signes, gravés ou peints, en forme de triangles, sont des images de *huttes*, et je ne vois aucun motif pour admettre que leur superposition à une figure d'animal soit plus intentionnelle que l'une quelconque des autres superpositions des figures si fréquentes et si multipliées dans nos cavernes.

« Toute théorie sur la capture et la domestication des animaux par les chasseurs magdaléniens doit donc s'édifier en dehors de ces documents, mal interprétés au début, sous l'influence de certaines théories d'Edouard Piette qui, elles-mêmes, sont, à mon avis, controuvées.

« Ayant eu ma part dans la diffusion de ces erreurs, je tiens aujourd'hui à l'arrêter dans la mesure du possible, et je vous serais reconnaissant, dans ce but, de bien vouloir insérer cette lettre dans un de vos prochains numéros. »

Veuillez agréer, etc.

H. Breuil.

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

COURS D'ETHNOLOGIE

LES DÉBUTS DE L'ETHNOGRAPHIE AU XVIIIe SIÈCLE (1701-1765) [1]

Par Georges HERVÉ

IV

On sait les immenses services qu'ont rendus, de nos jours, pour cet objet, les sciences ethnographiques particulières, dont le grand essor date surtout de la seconde moitié du XIXe siècle. Là encore, pourtant, c'est beaucoup plus tôt, c'est au XVIIIe siècle que se place le vrai commencement de maintes branches d'études dont nous sommes trop portés à croire qu'elles ont surgi soudainement, sous nos yeux, comme une création *ex nihilo* du génie de la génération dont nous faisons partie. Deux exemples, pris l'un à l'ethnographie matérielle, à l'archéologie préhistorique, l'autre à l'ethnographie religieuse, justifieront ce que nous venons d'avancer.

Malgré les vers si souvent reproduits de Lucrèce sur les premières armes de l'homme :

> Arma antiqua, manus, ungues, dentesque fuerunt
> Et lapides, et item silvarum fragmina rami,
> Et flammæ atque ignes, postquam sunt cognita primum :
> Posterius ferri vis est ærisque reperta :
> Et prior æris erat, quam ferri, cognitus usus [2];

1. Voir la *Revue* de novembre, pp. 345-366.
2. Vers ainsi rendus par André Lefèvre, dans sa belle traduction :

> Pour armes la Nature à nos premiers ancêtres
> Donna les dents, les mains et les ongles, pour traits
> Les cailloux, les rameaux arrachés aux forêts.
> Des flammes et des feux leurs ressources s'accrurent.
> Puis l'airain et le fer à leurs yeux apparurent.
> Mais l'airain, plus commun, vint aussi le premier.
> (Liv. v, v. 1342-1347)

malgré ces vers fameux, toute l'antiquité et tout le moyen âge n'eurent pour les armes de pierre, rencontrées dans les couches ou à la surface du sol, que des interprétations superstitieuses, où leur véritable nature était totalement méconnue. C'est le médecin du pape Clément VIII, Michel Mercatus, qui, l'un des premiers, au XVIe siècle, entreprit dans des vues plus justes l'observation des pierres travaillées, dont il recueillit des spécimens conservés au Musée du Vatican, et quelques-uns figurés (haches polies et silex taillés néolithiques) dans son ouvrage posthume, *Metallotheca Vaticana*. MM. Baudouin et L. Bonnemère ont donné récemment, de ces figures, de bonnes reproductions photographiques (Les Haches polies dans l'Histoire, *Bull. Soc. d'Anthr.*, 1904, pp. 538-539). Ces deux préhistoriens, en présentant l'historique des haches de pierre au XVIIe et au XVIIIe siècles (*op. cit.*, pp. 544 et suiv.), ont rappelé, d'après John Evans (*L'Age de la pierre*, p. 3), que le Dr Plot, en Angleterre, « paraît avoir signalé le premier (en 1686) la vraie nature des haches... ajoutant que l'on peut s'assurer, en visitant le musée Ashmoleanum, de la façon dont on les fixait à un manche, car on trouve dans ce musée plusieurs haches *indiennes* de la même espèce, exactement dans l'état où elles étaient quand on s'en est servi ». Un nom toutefois, antérieur à celui de Plot, a été passé sous silence par MM. Baudouin et Bonnemère, comme par presque tout le monde, le nom de notre illustre compatriote, l'antiquaire et érudit dom Bernard de Montfaucon, de la Congrégation de Saint-Maur.

Issu de la tige des anciens seigneurs de Montfaucon-le-Vieux, de Roquetaillade et de Conillac, et des barons de Cominges, B. de Montfaucon, né le 13 janvier 1655 au château de Soulage, mort à l'abbaye de St-Germain-des-Prés, le 21 décembre 1741, est l'auteur de *L'Antiquité expliquée*. Dans le tome V, chapitre IX, de ce grand ouvrage (seconde partie, pp. 194-197, édit. de 1722), il décrivit sous le titre de « Sépulcre singulier de Gaulois et d'autres Barbares, trouvé au diocèse d'Évreux », le dolmen de Cocherel, découvert en 1685 par M. de Cocherel, son ami, gentilhomme normand, ajoutant (au tome IV, p. 69) les remarques suivantes :

Entre les peuples barbares, quelques-uns se servaient de haches de pierre. Dans un sépulcre singulier découvert à 22 lieues de Paris, on trouva sous des ossements une vingtaine de haches semblables de pierre

dure, dont l'une était de la pierre qu'on appelle Pyrites; une autre d'un beau giade oriental marqueté d'argent; les autres étaient de différentes pierres dures, rousses, noirâtres. Un morceau de corne de cerf, qui fut trouvé au même endroit, avait servi pour y insérer une de ces haches : cette corne avait un trou à l'un des bouts pour y fixer un manche de bois.

Dans le même volume (liv. I, chap. x, pp. 198 ss.), Montfaucon donnait une lettre, à lui adressée, à la date du 12 mai 1718, par Iselin, professeur à Bâle, « touchant les haches de pierre des Germains, et touchant les sépultures des peuples septentrionaux ». Cette lettre d'Iselin signalait « certaines pierres trouvées depuis quelques années dans la Hesse auprès de la rivière nommée Adranus, dont Tacite fait mention... : elles sont faites d'une manière qui, jointe à la circonstance des urnes pleines d'ossements avec lesquelles elles ont été trouvées, *persuade qu'elles ont autrefois servi d'armes* ». Et plus loin : «... Aux parties les plus septentrionales de la Germanie, et au delà de la Germanie, on a souvent trouvé ces sortes de pierres taillées en armes auprès des urnes ou auprès des corps morts; et on en trouve tous les jours de même, comme les nouvelles littéraires de l'Allemagne nous l'apprennent. Ces pierres sont ou aiguës ou obtuses, mais percées, comme une dont je vous envoie le dessin marqué du nombre 4 : ils s'en servaient comme d'un marteau, après avoir fiché un manche dans le trou. » La pièce, reproduite par Montfaucon (t. V, pl. CXXXVIII, p. 200, fig. 4), est en effet une hache-marteau; la même planche donne, sous le n° 5, une hache polie; sous le n° 7, la figure, mal dessinée sans doute, d'un petit pic ou d'un poignard courbe, et, sous le n° 8, un retouchoir ou grattoir allongé.

Le livre du pasteur Helwing, de la Société royale des sciences de Berlin : *Lithographia Angerburgica, sive lapidum et fossilium in districtu Angerburgensi*, etc., est antérieur d'un an (1717) à la lettre d'Iselin. N'ayant pas eu ce livre entre les mains, nous reproduisons ce qu'en a dit le professeur E.-T. Hamy, dont l'opinion fait autorité :

Je m'arrêterai plus longuement au livre d'Helwing, dont la section *De lapidibus superstitiosis* prend un caractère beaucoup plus personnel. Helwing n'a aucune foi dans l'origine céleste des céraunies et il établit nettement, au début de son discours, que la pierre de la foudre s'agite bien moins dans les nuages que dans le cerveau des amis du merveilleux, *in cerebro fabulosorum*. Il a colligé dans son district bon nombre de ces pierres de formes très diverses; il en a étudié d'autres dans le Musée

Fischer, et tous ces objets sont pour lui des objets fabriqués (*lapides factitios*), le plus souvent apportés du dehors, parce que la matière en manque en Prusse, et que l'on est en droit, affirme-t-il, de mettre au nombre des pièces ethnographiques, *u stensiliagentilium*. Dominé par les études qu'il poursuit, non sans quelque succès, sur les mythologies du Nord, Helwing développe curieusement l'hypothèse que partie de ces pierres figurées pourraient bien se rattacher à un culte spécial en l'honneur des *Dei Fulminares* dont il s'efforce de reconstituer la mémoire oubliée. Mais il se hâte bien vite de déclarer qu'il n'en faut pas induire que les pierres en question n'aient jamais été employées pour des usages belliqueux, *in usus bellicosos*. La science d'Helwing est de bon aloi et originale; il y a plaisir pour un érudit à feuilleter la monographie très étudiée que publiait, il y a près de deux siècles, ce savant pasteur d'Angerbourg, sous les auspices du vieux Sénèque.

L'année 1723 marque une date importante pour les études pal-ethnographiques. Cette année vit, en effet, paraître le livre de Lafitau, précédemment mentionné, et le mémoire célèbre d'Antoine de Jussieu.

Au point de vue spécial que nous envisageons en ce moment, Lafitau est un précurseur, et l'on peut à bon droit s'étonner que personne jamais n'ait cité son nom. A l'article *Transport des villages* (t. III, pp. 99-101), il dit, parlant des Sauvages de la Nouvelle-France :

Ils n'avaient anciennement que des haches de pierre, lesquelles n'étaient pas suffisantes pour couper les arbres d'une certaine grosseur, ou qui ne l'eussent fait qu'en leur donnant beaucoup de peine. Les Européens leur en ont apporté de fer bien acéré, et leur ont donné l'exemple d'abattre le bois, de le fendre, et de le scier. Ils n'en ont pas beaucoup profité néanmoins, et ils se sont arrêtés à leur ancienne méthode, qui est de cerner les arbres, de les dépouiller de leur écorce pour les faire mourir, et de les laisser sécher sur pied...

Ces haches de pierre dont je viens de parler sont d'usage dans toute l'Amérique de temps immémorial; elles sont faites d'une espèce de caillou fort dur et peu cassant, elles demandent beaucoup de préparation pour les mettre en état de service. La manière de les préparer est de les aiguiser en les frottant sur un grès, et de leur donner, à force de temps et de travail, la figure à peu près de nos haches, ou d'un coin à fendre le bois. Souvent la vie d'un Sauvage n'y suffit pas; d'où vient qu'un pareil meuble, fût-il encore brut et imparfait, est un précieux héritage pour les enfants. La pierre perfectionnée, c'est un autre embarras, pour l'emmancher : il faut choisir un jeune arbre, et en faire un manche sans le couper; on le fend par un

bout, on y insère la pierre, l'arbre croît, la serre, et l'incorpore tellement dans son tronc, qu'il est difficile et rare de l'arracher.

Il se trouve encore en France, dans les cabinets des curieux, des pierres semblables qu'on nomme *cérauniennes*, ou pierres de foudre, qui ont été trouvées dans le royaume, en des endroits dont les pierres ordinaires sont d'une nature toute différente. Ces pierres sont encore une preuve que les premiers habitants des Gaules en faisaient un usage semblable à celui qu'en font aujourd'hui les Amériquains, qui n'ayant point ou presque point de commerce avec les Européens, sont obligés de s'en tenir à leurs anciennes pratiques. Les Sauvages ont aussi des espèces de couteaux de même matière que leurs haches, qui ne doivent pas être différens de ceux dont se servaient les Juifs pour leur circoncision, et de ceux qui étaient en usage chez les Gentils pour les prêtres de Cybèle.

Ainsi donc Lafitau, rompant ouvertement avec la fable céraunienne qui avait régné tant de siècles, reconnaît, comme Montfaucon, Iselin et Helwing, que les objets lithiques sont les armes et instruments des peuples anciens; il les rapproche sans hésiter de l'arsenal des sauvages contemporains.

Telle était également la conclusion du court, mais célèbre mémoire intitulé : *De l'origine et des usages de la Pierre de foudre*, présenté en février 1723 à l'Académie royale des sciences par Antoine de Jussieu, et dont le docteur E.-T. Hamy a été le premier, il y a trente-sept ans, à signaler toute l'importance. Sachant par l'examen de pièces de collection que les sauvages des Iles d'Amérique et du Canada « se servent à différents usages de pierres à peu près semblables à nos céraunies », Ant. de Jussieu écrivait :

Lorsque nous voyons donc, parmi les figures de ceux qui ont fait des recueils de pierres figurées, celles qui se rapportent à quelqu'une de ces trois formes (hache, coin, flèche), et surtout à celle de coin et à celle de fer de flèche, qui ont toujours passé jusqu'ici pour *pierres de foudre* et pour mystérieuses, nous ne devons pas hésiter de les regarder comme instruments répondant à ceux d'acier auxquels ils ressemblent et qui ont été taillés ou par les premiers habitants de ces pays où on les trouve, ou y avaient été apportés par des étrangers qui en faisaient une sorte de commerce. Ce qui donne lieu à cette conjecture est que dans la plupart des pays où se trouvent ces sortes d'instruments, on n'y voit point ni carrière ni caillou de la même nature qui ait pu servir pour les y fabriquer sur les lieux, et que par conséquent il y avait beaucoup d'apparence que des habitants d'un pays où se rencontrent des cailloux d'un grain aussi fin et d'une espèce aussi dure, venaient les échanger contre d'autres denrées, et ce qui achève de confirmer cette conjecture est que la même chose se

pratique encore chez les sauvages, parmi lesquels ceux qui ont plus d'adresse et de patience pour tailler ces sortes d'instruments les fournissent aux autres qui sçavent peut-être mieux s'en servir.

Quoique dès lors la vérité fût établie, ce serait mal connaître la force de persistance de l'erreur que de croire à l'universelle acceptation de vues qui avaient pour elles de n'en appeler qu'à l'observation et à la comparaison des faits. Si, après les travaux dont il vient d'être parlé, peu de gens, dans les milieux cultivés, continuent à croire aux pierres de foudre, par contre, comme le disait l'abbé Terrasson en présentant à l'Académie des Inscriptions le résumé semestriel des travaux de l'Académie des Sciences (avril 1723), « on suit plutôt l'opinion de la plupart des auteurs qui disent que le *Ceraunia* est une pierre dure à laquelle la forme du coin ou de la flèche est naturelle, comme la figure ovale, la cylindrique, la prismatique conviennent aux cailloux de Médoc, aux émeraudes, aux crystaux ou aux échinites ».

Le dernier coup fut enfin porté par Nicolas Mahudel, médecin, antiquaire et numismate (1673-1747), associé de l'Académie des Inscriptions en 1716, dont le mémoire, lu en 1734 devant cette Académie, et plusieurs fois remanié, fut publié seulement en 1740 (*Hist. de l'Acad. roy. des Inscr.*, t. XII, pp. 163-169), non sans avoir subi dans le texte imprimé de larges mutilations. Le Dr Hamy en a donné naguère (*Revue Archéol.*, 1906, I, pp. 239-259), d'après les registres manuscrits de l'Académie, le texte intégral. Le mémoire a pour titre : *Les Monumens les plus anciens de l'industrie des hommes, et des Arts reconnus dans les Pierres de foudre.* Mahudel se proposait

faire voir qu'elles n'ont point reçu de la nature les figures qui nous les font admirer, mais que c'est la main des hommes qui les leur a données pour leur servir d'instrumens qui leur tinssent lieu de ceux d'airain et de fer avant qu'ils eussent l'usage de ces métaux, en quelque lieu de la terre qu'ils eussent habité. Ayant, disait-il, comparé avec nos cailloux de différentes espèces autant de ces prétendues pierres de foudre que j'en ai pu avoir en nature, et tiré de tous les auteurs d'histoire naturelle des fossiles, et de tous ceux qui nous ont donné des descriptions de cabinets, autant que j'ai pu de dessins de ces pierres figurées, et par les comparaisons que j'ai faites, et que chacun peut faire de la nature de celles-ci avec ces différentes espèces de cailloux dont je viens de parler, et de leurs formes avec celles de tant d'instrumens, d'outils et d'armes d'un usage antique que l'on découvre encore tous les jours plus en airain et en bronze qu'en fer,

je crois pouvoir donner comme observation d'un fait certain que ces pierres ont été taillées pour les mêmes usages que ces instrumens d'airain. Et Mahudel terminait son mémoire par ces mots : Ce qui jusques-là n'était que doutes et conjectures, est devenu depuis quelques années une opinion qui se développe de jour en jour, et qui, par la quantité d'observations dont on l'appuye, acquiert de plus en plus de certitude.

La cause, en effet, était entendue; et s'il a fallu que, de notre temps, Boucher de Perthes et ses continuateurs reprissent, en l'élargissant, la démonstration donnée un siècle auparavant, la faute en est à ce mouvement rétrograde qui, pendant toute la première moitié du XIXe siècle, a, en haine de la philosophie dite sensualiste, systématiquement écarté, passé sous silence ou effacé, autant qu'il l'a pu, dans une foule de domaines, les progrès accomplis, les conquêtes déjà faites par la science du XVIIIe siècle. Cela est si vrai, que nous voyons, quand écrivent le président de Brosses et Buffon, les idées palethnographiques qu'avaient défendues Mahudel et Jussieu, acceptées sans conteste. Charles de Brosses écrivait en 1756, au tome Ier de son *Histoire des Navigations aux Terres australes* :

Les Européens de ces premiers siècles n'étaient guère moins brutes que le peuvent être les Australiens. Comme eux ils habitaient les cavernes et les bois, restaient par familles isolées, ou couraient par bandes en vagabonds, vivant de la chasse ou de rapines, ignorant l'agriculture et les arts, n'ayant pour les grossières fabriques les plus indispensables, que des haches de pierre, telles qu'on en trouva près de Passy en Normandie en 1686, dans de très anciens sépulcres; preuve que les Celtes n'avaient point encore, alors, l'usage du fer. (*Mém. de l'Acad.*, t. II.) Voilà d'où nous sommes partis pour arriver par l'éducation, l'exemple et le commerce des étrangers plus instruits, au point où nous nous trouvons. (*Op. cit.*, t. I, liv. I, p. 19.)

Et quant à Buffon, dont les *Époques de la Nature* sont postérieures de vingt-deux ans (1778) au livre de Brosses, le passage bien connu de la 7e et dernière époque où il décrit l'humanité primitive prouve sans réplique que l'on ne discutait plus alors la doctrine archéologique des armes de pierre.

V

Cette question d'ethnographie touchant les premières armes de l'homme était, en somme, assez simple, et ce nous est un juste sujet d'étonnement que tout le temps qu'il a fallu, rien que pour la poser

avec exactitude. Infiniment plus compliquée, singulièrement plus difficile était celle des croyances religieuses des premiers âges de l'humanité, et la recherche de l'origine de ces croyances ; recherche si ardue, subordonnée à la détermination d'un si grand nombre d'éléments psychologiques, sociologiques et historiques, qu'aujourd'hui encore, malgré tant d'études pénétrantes dans le champ de la mythologie comparée et de l'histoire des religions, à peine oserait-on dire qu'on soit arrivé à aucune certitude, et que les théories proposées soient autre chose que des vraisemblances, des explications plus ou moins légitimes et approchées. Pas une, peut-être, de ces explications ne repose sur une constance de rapports ayant le caractère d'une loi scientifique.

Cela étant, il est tout à fait remarquable de constater que le XVIIIe siècle a eu, et même d'assez bonne heure, par certains de ses esprits les plus perspicaces, la très nette notion de la complexité du sujet, et qu'il a su faire de très louables efforts, dans la voie justement qui a été suivie de nos jours, afin d'essayer de le dégager de ses obscurités.

Nous nous accusons d'avoir dit, l'an dernier, en prononçant le nom de Fontenelle, que nous n'avions rien à retenir de son œuvre pleine à la fois d'élégance spirituelle et de philosophie sceptique. Nous avions raison, pensant alors à l'Ethnologie; mais nous avions tort, parce que c'était oublier sa sœur jumelle, l'Ethnographie, et que, en ethnographie religieuse, Fontenelle ne saurait être oublié. Outre son traité sur *les Oracles*, dont nous ne parlerons point, il a publié, en 1724[1], un petit chef-d'œuvre en quinze pages intitulé *De l'Origine des Fables*[2] : la mythologie comparée est née de cet opuscule.

Fontenelle a compris qu'à l'origine des fables ou des mythes, qui sont indissolublement liés à la genèse des religions, il y a un problème de psychologie, puisque l'on y touche au fond même de l'esprit de l'homme :

Ne cherchons autre chose dans les fables que l'histoire des erreurs de l'esprit humain... Ce n'est pas une science de s'être rempli la tête de toutes

1. Fontenelle le composa en réalité dans les dernières années du XVIIe siècle, entre 1691 et 1699. (Voir *Le grand Dictionnaire historique* de L. Moréri, t. V, p. 234.)

2. Fontenelle, *De l'Origine des Fables* (*Œuvres*, t. III, pp. 160-175; Amsterdam, chez Fr. Changuion, 1764).

les extravagances des Phéniciens et des Grecs, mais c'en est une de savoir ce qui a conduit les Phéniciens et les Grecs à ces extravagances. Tous les hommes se ressemblent si fort, qu'il n'y a point de peuple dont les sottises ne nous doivent faire trembler.

... Etudions l'esprit humain dans une de ses plus étranges productions; c'est là bien souvent qu'il se donne le mieux à connaître.

Dire que mythes ou fables sont des produits de l'imagination n'est point exact, parce que l'imagination créatrice souffle où elle veut, capricieusement, tandis que l'intelligence humaine n'est pas libre de ne pas créer de mythes, et qu'en en créant, elle obéit à la loi même de sa constitution.

On attribue ordinairement l'origine des fables à l'imagination vive des Orientaux; pour moi je l'attribue à l'ignorance des premiers hommes. Mettez un peuple nouveau sous le pôle, ses premières histoires seront des fables; et en effet les anciennes histoires du Septentrion n'en sont-elles pas toutes pleines? Ce ne sont que géants et magiciens. Je ne dis pas qu'un soleil vif et ardent ne puisse encore donner aux esprits une dernière coction, qui perfectionne la disposition qu'ils ont à se repaître de fables; mais tous les hommes ont pour cela des talents indépendants du soleil. Aussi, dans tout ce que je viens de dire, je n'ai supposé dans les hommes que ce qui leur est commun à tous, et ce qui doit avoir son effet sous les zones glaciales comme sous la torride.

L'ignorance des premiers hommes, et leur besoin d'expliquer quand même le mystère des choses, ne comportait aucune autre possibilité.

A mesure que l'on est plus ignorant, et que l'on a moins d'expérience, on voit plus de prodiges. Les premiers hommes en virent donc beaucoup...

Croira-t-on ce que je vais dire? Il y a eu de la philosophie même dans ces siècles grossiers, et elle a beaucoup servi à la naissance des fables... Il faut prendre garde que ces idées, qui peuvent être appelées les systèmes de ces temps-là, étaient toujours copiées d'après les choses les plus connues... Ainsi, pour rendre raison des tonnerres et des foudres, on se représentait volontiers un dieu de figure humaine lançant sur nous des flèches de feu; idée manifestement prise sur des objets très familiers.

Cette philosophie des premiers siècles roulait sur un principe si naturel, qu'encore aujourd'hui notre philosophie n'en a point d'autre; c'est-à-dire que nous expliquons les choses inconnues de la nature par celles que nous avons devant les yeux...

... Les hommes voyaient bien des choses qu'ils n'eussent pas pu faire; lancer les foudres, exciter les vents, agiter les flots de la mer, tout cela était beaucoup au-dessus de leur pouvoir; ils imaginèrent des êtres plus puissants qu'eux, et capables de produire ces grands effets... De là vient

une chose à laquelle on n'a peut-être pas encore fait de réflexion; c'est que dans toutes les divinités que les payens ont imaginées, il y ont fait dominer l'idée du pouvoir, et n'ont eu presque aucun égard ni à la sagesse, ni à la justice, ni à tous les autres attributs qui suivent la nature divine... D'ailleurs, la première idée que les hommes prirent de quelque être supérieur, ils la prirent sur des effets extraordinaires, et nullement sur l'ordre réglé de l'Univers, qu'ils n'étaient point capables de reconnaître ni d'admirer. Ainsi ils imaginèrent les dieux dans un temps où ils n'avaient rien de plus beau à leur donner que du pouvoir, et ils les imaginèrent sur ce qui portait des marques de pouvoir, et non sur ce qui en portait de sagesse...

Par suite, tous les peuples ont passé par ces phases premières de la pensée, à la fois grossières et très compliquées, et l'on retrouve exactement aujourd'hui, chez les sauvages, les conceptions qui furent, chez les civilisés, celles de la plus lointaine antiquité.

Je montrerais peut-être bien, s'il le fallait, une conformité étonnante entre les fables des Amériquains et celles des Grecs... Selon les traditions du Pérou, l'Ynca Manco Guyna Capac, fils du Soleil, trouva moyen par son éloquence de retirer du fond des forêts les habitants du pays qui y vivaient à la manière des bêtes, et il les fit vivre sous des loix raisonnables. Orphée en fit autant pour les Grecs, et il était aussi fils du Soleil : ce qui montre que les Grecs furent pendant un temps des sauvages aussi bien que les Amériquains, et qu'ils furent tirés de la barbarie par les mêmes moyens; et que les imaginations de ces deux peuples si éloignés se sont accordées à croire fils du Soleil ceux qui avaient des talents extraordinaires...

Mais si, à l'origine des fables, on note surtout les formes primordiales de la pensée de l'homme, avec ses procédés toujours les mêmes et ses erreurs inévitables, on y trouve encore autre chose : la tradition; les communications de peuple à peuple, et les emprunts mutuels qu'elles entraînent; le langage enfin, instrument indispensable de la connaissance, mais instrument fallacieux, puisqu'il n'est qu'une métaphore continue, et jouit comme tel d'une puissance animante qui crée les mythes et les dieux, en personnifiant les mots. Fontenelle avait aperçu déjà que, suivant une formule moderne, la mythologie est, en partie du moins, une *maladie du langage*, et il a paraphrasé le *numina nomina* :

Nous n'avons fait entrer jusqu'à présent dans cette histoire de l'origine des fables, que ce qui est pris du fond de la nature humaine, et en effet c'est ce qui y a dominé; mais il s'y est joint des choses étrangères auxquelles nous ne devons pas refuser ici leur place. Par exemple, les Phéni-

ciens et les Égyptiens étant des peuples plus anciens que les Grecs, leurs fables passèrent chez les Grecs et grossirent dans ce passage, et même leurs histoires les plus vraies y devinrent des fables. La langue phénicienne, et peut-être aussi l'égyptienne, était toute pleine de mots équivoques; d'ailleurs les Grecs n'entendaient guère ni l'une ni l'autre, et voilà une source merveilleuse de méprises. Deux Égytiennes dont le nom propre veut dire Colombes, sont venues s'habituer dans la forêt de Dodone pour y dire la bonne aventure; les Grecs entendent que ce sont deux vraies colombes perchées sur des arbres, qui prophétisent, et puis, bientôt après, ce sont les arbres qui prophétisent eux-mêmes. Un gouvernail de navire a un nom phénicien qui veut dire aussi *parlant*; les Grecs, dans l'histoire du navire Argo, conçoivent qu'il y avait un gouvernail qui parlait. Les savants de ces derniers temps ont trouvé mille autres exemples, où l'ont voit clairement que l'origine de plusieurs fables consiste dans ce qu'on appelle vulgairement des *quiproquo*, et que les Grecs étaient fort sujets à en faire sur le Phénicien ou l'Égyptien. Pour moi, je trouve que les Grecs, qui avaient tant d'esprit et de curiosité, manquaient bien de l'un ou de l'autre, de ne pas s'aviser d'apprendre parfaitement ces langues-là, ou de les négliger...

Il est vrai que leur propre langage, que cependant les Grecs connaissaient bien, abondait aussi, sans qu'ils en eussent conscience, en quiproquos où se nourrissait leur mythologie; mais Fontenelle a vécu deux siècles trop tôt pour savoir que cela est de l'essence même de toute langue.

*
* *

En tacticien supérieur, le prudent Fontenelle dissimulait sous la modestie du sujet traité la vigueur du coup qu'il portait aux vérités établies. C'est que la prudence était encore nécessaire dans les premiers temps de ce XVIIIe siècle dont la fin fut, au contraire, en matière religieuse, d'une audace si brutale et si iconoclaste. « Quand — dit Alfred Maury (*L'ancienne Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 93) — Élie Blanchard, un élève d'A. Dacier que l'Académie s'était adjoint, vint lire, en 1735, un mémoire sur les *exorcismes magiques*, ses confrères furent effrayés du sujet qui pouvait les rendre justiciables de l'Inquisition. Le secrétaire perpétuel n'osa insérer le mémoire dans le recueil et se borna à en donner une analyse, qu'il termina en faisant observer combien le sujet était délicat, et rappelant ces mots de Philétas : *Deum crede atque cole, noli quærere*, maxime qu'il eût été peut-être opportun de proposer à des moines, mais qui ne convenait assurément pas à une Académie

occupée de recherches critiques. » Aussi la science des religions, celle des théogonies, étaient-elles alors absentes du programme de la haute érudition; la mythologie du paganisme antique retenait seule les esprits; mais bien loin qu'elle fût comprise selon les principes qui avaient inspiré Fontenelle, des théories inadmissibles venaient en fausser l'étude. Certains (comme auparavant Bochart, Huet, Grotius, le P. Thomassin) demandaient à la religion judaïque l'explication des mythes païens et trouvaient tout dans la Bible. D'autres, tels Boivin l'aîné, Boutard, les deux Fourmont, Jacques Hardion, surtout l'abbé Banier, avaient remis en honneur l'*Évhémérisme*, qui voyait dans les dieux des grands hommes déifiés, et pour qui la fable est une déformation de l'histoire réelle. Il fallut qu'en 1737 l'académicien La Barre (1688-1738), rompant avec ces chimères, vînt faire valoir les raisons qui déposent en faveur des origines multiples de la religion des Grecs. A quelques divinités de sa création et d'un caractère purement allégorique, elle ajouta, montrait La Barre, des emprunts faits aux religions des divers pays entrés en relation avec la Grèce. Le point de vue historique se trouvait ainsi introduit, comme base indispensable, dans la science des croyances.

L'illustre Nicolas Fréret (1688-1749), l'un des plus savants hommes de son temps, suivit à son tour la voie que la critique de La Barre avait ouverte.

Appuyant les idées de La Barre sur la multiplicité des origines de la religion grecque, formée par couches successives d'apports hétérogènes, Fréret combat, lui aussi, l'évhémérisme en tant que facteur unique, et il montre d'autre part la transformation continue, chez les Grecs, de ces croyances mal assorties. Un passage du livre X de Strabon lui permet d'établir que la genèse des fables a été commandée par des idées distinctes, physiques, métaphysiques ou traditionnelles.

Les dogmes et les usages confondus ensemble, écrit-il, formaient un tout dont les parties, originairement peu d'accord entre elles, n'étaient parvenues à se concilier qu'à force d'explications et de changements faits de part et d'autre...

Le système de la religion a changé plusieurs fois dans la Grèce; le culte des anciennes divinités y fut comme aboli pour faire place à de nouveaux dieux, qui se remplaçaient à l'insu d'eux-mêmes et de leurs adorateurs, par des échanges et des usurpations réciproques. L'histoire de ces changements,

présentée sous des allégories et chargée de circonstances poétiques, prit insensiblement la forme d'une histoire des dieux eux-mêmes, considérés comme des rois ou comme des personnages réels qui se seraient enlevé tour à tour l'empire de l'univers. (*Réflexions sur la nature de la religion des Grecs.*)

Quelques années après Fréret, de 1762 à 1766, l'abbé Paul Foucher, membre de la même Académie, adopte plus nettement le point de vue éclectique où Fréret s'était placé, et, avec lui, repousse l'évhémérisme comme unique explication de l'*hellénisme*, ainsi qu'il nomme la religion grecque; de même, il n'accepte pas que toujours la fable soit une vérité masquée d'allégorie. Il y a, selon lui, des traits qui ne sont susceptibles que d'une explication historique.

A ce moment, on peut dire que l'histoire a pris, dans l'analyse critique des religions, une place qu'elle n'abandonnera plus. Mais ni le symbolisme naturaliste, ni l'animisme, ni l'interprétation psychosociale du phénomène religieux ne sont encore en scène, si ce n'est quelque peu chez Fontenelle, et encore moins est-il fait appel au secours de l'ethnographie. Sans doute, selon la remarque d'Alfred Maury, « à mesure que l'on s'éloignait de l'évhémérisme de Banier, la religion des anciens apparaissait davantage comme la personnification des phénomènes de la nature; mais, au lieu de prendre l'ensemble de ces phénomènes comme la source, infiniment variée dans ses produits, de tant de fables et de divinités, on était encore trop enclin à chercher dans des faits physiques isolés et des manifestations particulières l'interprétation des mythes; on eût voulu, pour simplifier, n'avoir affaire qu'à quelques météores qui auraient ainsi donné la clef de toutes les fables. Cette tendance, qui s'est continuée jusque de notre temps chez des érudits peu judicieux, entraîna un savant physicien, Mairan, enivré du succès qu'avait obtenu sa théorie des aurores boréales, à expliquer par ce phénomène la fable de l'Olympe, du Pinde, de l'Hélicon et en général celles de Jupiter et des dieux... (*Mém. de l'Acad.*, t. XXV, p. 190). » (*Op. cit.*, p. 87.)

Quant aux sources ethnographiques de l'histoire des religions, les érudits purement classiques de la première moitié du XVIIIe siècle les ignoraient complètement. Et ce fut toute une révolution qui se produisit, mais qui ne devait développer ses effets qu'à la longue et beaucoup plus tard, que l'apparition, en 1760, du petit livre justement fameux du président de Brosses, intitulé : *Du Culte des dieux*

fétiches, ou Parallèle de l'ancienne religion de l'Égypte avec la religion actuelle de Nigritie.

*
* *

Magistrat de profession, jurisconsulte, économiste et historien, correspondant honoraire de l'Académie des Inscriptions dès 1746, académicien libre en 1750, Charles de Brosses (1709-1777) était, lui, ethnologue et ethnographe, fort versé dans ces branches du savoir, auxquelles il avait donné, en 1756, une *Histoire des navigations aux Terres australes* dont nous aurons à reparler.

Tous ceux qui ont quelque peu fréquenté rétrospectivement la société française au temps de Voltaire et de Buffon, se sont arrêtés devant la figure fortement frappée et d'une diversité étonnante du petit, spirituel et très savant président à mortier (1741), puis premier président (1775) au parlement de Dijon. Ses *Lettres familières écrites d'Italie* en 1739 et 1740 comptent parmi les classiques du genre, et presque aussi célèbres sont demeurés ses démêlés avec Voltaire, locataire de sa terre de Tourney, au pays de Gex, démêlés où le patriarche n'eut à aucun point de vue le bon bout[1]. Nous dirons à un autre moment l'importance de la contribution du président de Brosses à la science naissante de la linguistique. Revenons pour l'instant au *Culte des dieux fétiches*.

Il ne semble pas que ce petit livre de 285 pages in-12 ait causé, à son apparition, l'impression profonde qu'il eût dû produire sur des milieux cultivés. Ouvrons la *Correspondance de Grimm* (rédigée, il est vrai, par les amis de Voltaire), et, à la date d'avril 1760, nous lirons :

M. de Brosses, président à mortier au parlement de Dijon et membre de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, vient de publier une dissertation intitulée : Du Culte des dieux fétiches, ou Parallèle de l'ancienne religion de l'Égypte avec la religion actuelle de Nigritie. Brochure de deux cent quatre-vingt-cinq pages. Le sabéisme est le culte des astres, le fétichisme est le culte de certains objets terrestres et matériels, et tous ces dieux terrestres et matériels, comme chiens, chats et autres animaux, ou des morceaux de bois, de pierre ou autres matières, s'appellent du nom générique de fétiches. La faiblesse de l'homme lui a toujours forgé des dieux. Les

1. Voy. Cunisset-Carnot, La Querelle du président de Brosses avec Voltaire, *Revue des Deux Mondes*, 1888, pp. 879-895.

peuples les plus éclairés ont adoré les astres. D'autres, plus superstitieux, plus aveugles et plus stupides, ont choisi pour leur culte les objets les plus abjects. La dissertation de M. de Brosses contient quelques faits curieux, mais elle est diffuse et plus des trois quarts trop longue. Tout ce que vous y trouverez de réflexions judicieuses et philosophiques est pris dans l'*Histoire naturelle de la religion* de M. David Hume. (*Corresp. litt., philos. et critique*; édit. Maurice Tourneux, t. IV, p. 231.)

Ce court morceau, en même temps que des plus malveillants à l'égard de l'auteur, est tout ce qu'il y a de plus superficiel et de plus faible comme analyse. La postérité a depuis longtemps réparé l'iniquité du jugement qu'il renferme, et rendu aux vues profondes et originales du président de Brosses l'hommage qui leur est dû. Benjamin Constant, juge compétent, a fait à ce dernier de nombreux emprunts dans son ouvrage, si digne encore d'être lu, *De la Religion*. De nos jours, le regretté Girard de Rialle montrait en Charles de Brosses, il y a une vingtaine d'années, « un précurseur de nos études » (*Annuaire des Trad. popul.*, 1887, pp. 1-7). Et ici même, André Lefèvre a parlé comme il convenait de « ce traité du Culte des dieux fétiches, précieux à plus d'un titre (qui), s'il renferme un certain nombre d'erreurs, compatibles d'ailleurs avec une érudition bien informée pour le temps, contient aussi de ces vérités nouvelles qu'entrevoient les seuls précurseurs [1] ». (*La Religion*, introd., p. XI.) En effet, l'ouvrage du président de Brosses venait ouvrir une voie féconde pour la science naissante des religions, une voie qui, a justement remarqué Alf. Maury, avait « l'avantage de ramener les mythologues à l'étude du naturalisme, cette personnification incessante des forces, des objets, des phénomènes de la nature d'où découle tout le polythéisme antique ». Contrairement à l'opinion qui expliquait les croyances religieuses de l'Égypte par les doctrines sublimées et tardives des néoplatoniciens et des gnostiques, Brosses eut l'intuition de génie que, cette explication, c'était à l'origine qu'il la fallait chercher, au moyen de rapprochements avec les concepts grossièrement compliqués des peuples sauvages.

1. Nous ne pouvions, dans cette leçon faite et écrite à la fin de 1907, citer le précieux *Orpheus*, de M. Salomon Reinach (Paris, Picard, 1909). M. Reinach, lui aussi, a rendu justice au président de Brosses. Nous ne croyons pas toutefois que Brosses ignorât, comme le pense l'éminent auteur, « que le fétiche du nègre ne vaut pas par lui-même, mais par l'esprit qui est censé y résider; (que) le fétichisme n'est qu'un cas particulier de l'animisme. » (*Op. cit.*, p. 16.)

La dernière phrase de son livre marque l'esprit de positivisme philosophique, dirions-nous volontiers, qui l'a inspiré : « Ce n'est pas dans des possibilités, c'est dans l'homme même qu'il faut étudier l'homme : il ne s'agit pas d'imaginer ce qu'il aurait pu ou dû faire, mais de regarder ce qu'il fait ». On pourrait inscrire cette phrase comme épigraphe en tête de tout travail d'anthropologie. Partant de ce principe, Brosses remarque que la mythologie n'a été

qu'un chaos indéchiffrable, ou qu'une énigme purement arbitraire, tant qu'on a voulu faire usage du *figurisme* des derniers philosophes platoniciens, qui prêtait à des nations ignorantes et sauvages une connaissance des causes les plus cachées de la nature... On n'a guère mieux réussi, quand, par des rapports la plupart forcés et mal soutenus, on a voulu retrouver dans les faits mythologiques de l'antiquité l'histoire détaillée, mais défigurée, de tout ce qui est arrivé chez le peuple hébreu, nation inconnue à presque toutes les autres, et qui se faisait un point capital de ne pas communiquer sa doctrine aux étrangers... Quelques savants plus judicieux et versés dans l'intelligence des langues orientales, ont enfin trouvé la vraie clef dans l'histoire réelle de tous ces premiers peuples, de leurs opinions et de leurs souvenirs; dans les fausses traductions d'une quantité d'expressions simples, dont le sens n'était plus entendu de ceux qui continuaient de s'en servir; dans les homonymies, qui ont fait autant d'êtres ou de personnes différentes d'un même objet désigné par différentes épithètes. Ils ont vu que la Mythologie n'était autre chose que l'*histoire* ou le *récit des actions des morts*..., *fabulæ manes*, les morts dont on parle tant... Mais ces clefs, qui ouvrent très bien l'intelligence des fables historiques, ne suffisent pas pour rendre raison... du culte des astres, connu sous le nom de *Sabéisme*, ou du culte, peut-être non moins ancien, de certains objets terrestres et matériels appelés *Fétiches* chez les Nègres africains, parmi lesquels ce culte subsiste, et que par cette raison j'appellerai *Fétichisme*. (*Op. cit.*, pp. 5-10.)

Étendant la signification de cette expression, qui désigne particulièrement la croyance des Nègres d'Afrique, Brosses l'emploie également « en parlant de toute autre nation quelconque, chez qui les objets du culte sont des animaux, ou des êtres inanimés que l'on divinise ; même en parlant de certains peuples pour qui les objets de cette espèce sont moins des dieux proprement dits que des choses douées d'une vertu divine, des oracles, des amulettes et des talismans préservatifs..., accessoires d'une religion générale répandue fort au loin sur toute la terre, qui doit être examinée à part, comme faisant une classe particulière » (p. 10).

Le président de Brosses pense et se propose d'établir que le fétichisme

est un des grands éléments qu'il faut employer dans l'examen de la mythologie, et dont nos plus habiles mythologues, ou ne se sont pas avisés, ou n'ont pas su faire usage, pour avoir regardé d'un trop beau côté la chose du monde la plus pitoyable en soi.... (Le fétichisme) doit sa naissance aux temps où les peuples ont été de purs sauvages plongés dans l'ignorance et dans la barbarie... Une partie des nations sont restées jusqu'à ce jour dans cet état informe : leurs mœurs, leurs idées, leurs raisonnements, leurs pratiques sont celles des enfants. Les autres, après y avoir passé, en sont sorties plus tôt ou plus tard par l'exemple, l'éducation et l'exercice de leurs facultés. Pour savoir ce qui se pratiquait chez celles-ci, il n'y a qu'à voir ce qui se passe actuellement chez celles-là, et en général il n'y a pas de meilleure méthode de percer les voiles des points de l'antiquité peu connus, que d'observer s'il n'arrive pas encore quelque part sous nos yeux quelque chose d'à peu près pareil (pp. 11-16).

La section première du *Culte des dieux fétiches* contient l'exposé du fétichisme actuel des Nègres et des autres nations sauvages. Dans la section II est étudié le fétichisme des anciens peuples comparé à celui des modernes. Dans la section III, enfin, Brosses fait l'examen des causes auxquelles on attribue le fétichisme. Rien n'est plus difficile qu'une pareille recherche, impliquant que l'on a pu pénétrer au fond de la mentalité obscure des primitifs, primitifs d'autrefois ou d'aujourd'hui, et en apercevoir en acte les ressorts, dont eux-mêmes, le plus souvent, étaient, sont incapables de rendre compte. A peine les premières lumières commencent-elles à faiblement éclairer ces ténèbres, et encore avec quelle part livrée aux suppositions! On ne saurait dès lors s'étonner que Brosses n'ait pas du premier coup déchiré le voile, et il convient bien plutôt de le louer d'avoir compris qu'il s'agissait, en somme, de résoudre un problème de psychologie des plus compliqués.

On n'est pas obligé — dit-il — de rendre raison d'une chose où il n'y en a point : et ce serait, je pense, assez inutilement qu'on en chercherait d'autre que la crainte et la folie dont l'esprit humain est susceptible, et que la facilité qu'il a, dans de telles dispositions, à enfanter des superstitions de toute espèce... Quand on voit, dans des siècles et dans des climats si éloignés, des hommes, qui n'ont rien entr'eux de commun que leur ignorance et leur barbarie, avoir des pratiques semblables, il est plus naturel d'en conclure que l'homme est ainsi fait, que laissé dans son état naturel brut et sauvage, non encore formé par aucune idée réfléchie ou par aucune imita-

tion, il est le même pour les mœurs primitives et pour les façons de faire en Égypte comme aux Antilles, en Perse comme dans les Gaules : partout c'est la même mécanique d'idées; d'où s'ensuit celle des actions. Et si l'on est surpris sur ce point particulier, qui paraît en effet très étrange, si l'on s'étonne de voir le fétichisme répandu chez tous les peuples grossiers de l'univers, dans tous les temps, dans tous les lieux; il ne faut pour expliquer ce phénomène que le rappeler à sa propre cause déjà citée : c'est l'uniformité constante de l'homme sauvage avec lui-même... Puisque l'on ne s'étonne pas de voir les enfants ne pas élever leur esprit plus haut que leurs poupées, les croire animées, et agir avec elles en conséquence, pourquoi s'étonnerait-on de voir des peuples, qui passent constamment leur vie dans une continuelle enfance et qui n'ont jamais plus de quatre ans, raisonner sans aucune justesse, et agir comme ils raisonnent? Les esprits de cette trempe sont les plus communs, même dans les siècles éclairés, et parmi les nations civilisées. Aussi cette espèce d'usages déraisonnables ne perd-il pas dans un pays en même proportion que la raison y gagne; surtout quand ils sont consacrés par une habitude invétérée et par une pieuse crédulité. Leur antiquité les maintient chez une partie de la nation, tandis que peut-être l'autre les tourne en ridicule : elle les mélange même à d'autres cultes dominants et à de nouveaux dogmes postérieurement reçus, comme il est arrivé en Égypte (pp. 182-185).

Les croyances religieuses des Sauvages et des Payens — lisons-nous plus loin (p. 202) — étant des opinions purement humaines, le principe et l'explication en doivent être cherchés dans les affections mêmes de l'humanité, où ils ne sont pas difficiles à rencontrer; les sentiments des hommes qui les ont produites se pouvant réduire à quatre, la crainte, l'admiration, la reconnaissance et le raisonnement. Chacun d'eux a fait son effet sur les peuples, selon qu'ils étaient plus près ou plus loin de leur enfance, selon qu'ils avaient l'esprit plus ou moins éclairé...

Le président de Brosses aperçoit ici ce qu'André Lefèvre a nommé l'*anthropisme*, et la conception élargie qui en dérive et le comprend, l'*animisme* de Tylor :

On sait le penchant naturel qu'a l'homme à concevoir les êtres semblables à lui-même, et à supposer dans les choses extérieures les qualités qu'il ressent en lui. Il donne volontiers et sans réflexion de la bonté et de la malice, même aux causes inanimées qui lui plaisent ou qui lui nuisent. *L'habitude de personnifier soit de tels êtres physiques, soit toute espèce d'êtres moraux, est une métaphore naturelle à l'homme, chez les peuples civilisés comme chez les nations sauvages... Faut-il donc tant s'étonner si le vulgaire, parmi les peuples ignorants et grossiers, est venu à se figurer qu'il y avait dans certains êtres matériels, objets de son culte, une puissance, un Génie quelconque, un Fétiche, un Manitou?... s'il a prêté à ce pouvoir intelligent les mêmes affections d'amour, de haine, de colère, de jalousie, de*

vengeance, de pitié, etc., dont il est lui-même agité? Cette façon de penser une fois admise pour certains objets, se généralise sans peine et s'étend à beaucoup d'autres... Comme, dans cette façon de penser, il est naturel de ne croire aux puissances invisibles qu'un pouvoir limité à de certains effets, quoique surhumain, il devient par là naturel aussi d'en multiplier assez le nombre pour qu'il puisse répondre à l'extrême variété des événements, et suffire à tant d'effets dont on les regardait comme les causes. De là tant de divinités locales ou appropriées à certains petits besoins particuliers, tant d'amulettes, de talismans et de fétiches divers. Il en fallait de généraux pour chaque pays ou pour chaque grand effet physique : il en fallait de particuliers pour chaque personne, même pour chaque petit désir de chaque personne, et surtout pour la préserver de chaque accident fâcheux qu'elle pouvait avoir lieu de craindre... (pp. 215-220).

Par ces citations, on voit ce que l'opuscule du président de Brosses répandait, dans le champ de la science des religions, de germes vivaces, destinés par la suite aux plus riches fructifications. Ce n'est pas un de ses moindres mérites d'avoir fait justice de la doctrine insoutenable du monothéisme initial. C'en est un autre d'avoir essayé, même sans y parfaitement réussir, d'expliquer la zoolâtrie des Égyptiens. Brosses la discute longuement (pp. 240-285), et se rend très bien compte qu'il faut écarter les interprétations après coup que l'antiquité classique prétendait en donner, en la fondant sur l'allégorie, le symbole et le figurisme.

On n'a point encore, dira-t-il, donné de raison plausible de cet antique usage tant reproché aux Égyptiens, d'adorer des animaux et des plantes de toute sorte. Car ni les allégories mystiques de Plutarque et de Porphyre, qui veulent que ces objets vulgaires fussent autant d'emblèmes des attributs de l'Être suprême, ni le sentiment de ceux qui sans preuve suffisante posent pour principe que chaque divinité avait pour type visible un animal que le peuple prit bientôt pour la divinité même, ni le système d'un figuriste moderne qui en fait autant d'affiches, annonçant énigmatiquement au peuple les choses communes dont il avait déjà l'usage trivial, n'ont rien à cet égard de plus satisfaisant, pour les esprits qui ne se payent pas de vaines paroles élégantes, que la fable de la fuite des dieux de l'Olympe en Égypte, où ils se déguisèrent en toutes sortes d'espèces d'animaux, sous la forme desquels on les adora depuis (p. 13).

L'explication de la zoolâtrie par l'ethnographie comparée, par le fétichisme, est celle à laquelle Brosses s'arrête.

De ces deux observations de fait, l'une que les anciens peuples étaient sauvages et grossiers comme le sont les Noirs et les Caraïbes, l'autre que

les objets de leur culte étaient les mêmes que chez ceux-ci, il en résulte cette conséquence certaine, que leur religion et leur façon de penser en cette matière était la même chez les uns que chez les autres, la même en Égypte autrefois qu'elle est aujourd'hui en Nigritie (p. 237).

Mais l'explication elle-même a besoin d'être expliquée; pourquoi le fétichisme à l'égard des animaux? En le cherchant, Brosses a été sur la voie, s'il n'y a point abouti, du totémisme, que des travaux récents [1] ont reconnu à la base de la religion égyptienne.

Plutarque et Diodore rapportent — écrit-il — que lorsqu'on divisa l'Égypte en nomes, afin d'empêcher les habitants de remuer et de s'unir pour secouer le joug, on imposa dans chaque nome un culte particulier... On eut soin d'assigner à chaque nome voisin des animaux antipathiques, pour augmenter la haine entre les habitants, lorsque chacun verrait sa propre divinité maltraitée, ou l'ennemi de son dieu honoré par ses voisins... Ne serait-il pas plus vraisemblable de dire que la division géographique et politique, quand il fut question de l'introduire, fut réglée sur la division de culte qui se trouvait déjà entre les différentes contrées?... (p. 256).

Aucune des explications de la zoolâtrie égyptienne « ne rend raison de ce qu'il y avait (ainsi) un animal affecté à chaque contrée pour sa divinité » (p. 267). Certains, voulant en trouver le pourquoi,

ont dit que l'animal était un objet d'adoration, parce que le peuple de la province en portait la figure à la guerre en guise d'étendart, autour duquel il se réunissait, comme la légion romaine autour de son aigle, ou nos bataillons chacun autour de son propre drapeau... Le raisonnement de Diodore est le plus naturel et le plus judicieux qu'on ait fait sur la matière. Il prend l'origine des choses au temps où elle doit être prise, c'est-à-dire aux siècles de barbarie. Il rend bon compte de l'attribution du culte particulier à chaque nome, en même temps qu'il est en général applicable à tout autre peuple sauvage. Malgré cela... cette opinion a le défaut de renverser les objets en prenant pour la cause ce qui n'est que l'effet. Autant qu'il serait extraordinaire d'adorer un être parce qu'on le porte pour enseigne, autant il est naturel de le porter pour enseigne parce qu'on l'adore. Ce n'est pas à cause que nous portons processionnellement l'image d'un saint dans nos bannières que nous l'honorons; mais c'est parce que nous le révérons que nous le portons ainsi (p. 271).

1. Voir Loret : Les enseignes militaires des tribus et les symboles hiéroglyphiques des divinités, *Revue Égyptologique*, 1902. C. R. in *Année Sociologique*, VII, 1902-03, p. 222.

Enfin, dans la section première (p. 46), Brosses a rapporté un curieux exemple de *totémisme individuel*, d'après l'*Histoire des Flibustiers* d'Oxmelin; on y voit comment, chez les sauvages du Yucatan, avait lieu le baptême totémique de chaque individu, et les règles de l'attribution à chacun d'eux de son animal-totem :

Dans la presqu'île d'Yucatan en Amérique chacun a son dieu particulier : ils ont pourtant des lieux où ils s'assemblent pour les adorer en commun... Lorsqu'un enfant vient de naître, ils le portent dans ce lieu, où on le laisse passer la nuit exposé tout nud sur une petite place qu'ils ont parsemée de cendres passées dans un tamis d'écorce d'arbre. Le lendemain ils y retournent et remarquent les vestiges de l'animal qui s'est approché de l'enfant : s'il y en a deux, ils les prennent tous deux pour patrons, ou un seul s'il n'y en a qu'un. Ils élèvent l'enfant jusqu'à ce qu'il soit en âge de connaître leur religion : alors ses parents lui déclarent quel est son patron; et soit fourmi, rat, souris, chat ou serpent, il doit l'adorer comme son dieu. Ils ne le réclament jamais que dans l'adversité, c'est-à-dire lorsqu'ils ont perdu quelque chose, ou reçu quelque déplaisir. Ils vont pour ceci dans une maison destinée à cet usage, et offrent de la gomme copal, comme nous offrons l'encens. Après cela, quelque chimère qui leur passe par la tête, soit désir de se venger d'un affront prétendu, soit toute autre pensée, ils ne manquent pas de l'exécuter; agissant, à ce qu'ils prétendent, en vertu de l'ordre précis de leur dieu...

Nous en avons dit assez. Ce n'est pas seulement la part de tout premier ordre prise par le président de Brosses à la genèse de la science des religions, qui ressort avec force de l'exposé précédent: c'est encore le point d'avancement où était parvenue en 1760 cette science elle-même, dont on peut dire que, sous l'influence de l'immense et rayonnant mouvement d'idées qui se produisit alors dans toutes les directions, elle avait atteint déjà un degré si éminent, que les travaux modernes n'en semblent que la suite immédiate. Et cependant, entre ces travaux et ce mouvement, se placent en réalité, causés par la Révolution, l'Empire et leurs suites politiques, une interruption et un recul de près de cent ans.

DEUX SQUELETTES HUMAINS

AU MILIEU DE FOYERS DE L'ÉPOQUE MOUSTÉRIENNE

Par MM. le Dr CAPITAN et PEYRONY

Nous avons l'honneur de communiquer à l'Académie [1] les résultats encore inédits (car nous avons voulu en réserver la primeur à l'Académie) de nos découvertes toutes récentes dans le département de la Dordogne de restes humains reposant dans des foyers indiscutablement de l'époque moustérienne, c'est-à-dire correspondant à la base du quaternaire moyen.

La première découverte a été faite par l'un de nous (Peyrony) à 5 kilomètres de Sarlat, au lieu dit le Pech de l'Azé, dans une petite grotte creusée au milieu d'une falaise abrupte, appartenant à la Cie d'Orléans qui a autorisé gracieusement les fouilles en ce lieu.

Il existe dans cette grotte une couche archéologique fouillée jadis non scientifiquement. Cette couche continue sur la terrasse qui existe devant la grotte. Là, elle mesure 1 mètre environ d'épaisseur, mais elle est recouverte par 3 mètres de gros blocs calcaires et d'éboulis provenant de l'effondrement du plafond qui se trouvait devant la grotte comme une sorte d'auvent formant abri.

Lorsque nous eûmes enlevé complètement l'éboulis, la partie supérieure de la couche archéologique apparut absolument intacte. A 10 centimètres de profondeur, dans l'intérieur de la couche, nous découvrîmes le crâne d'un enfant, âgé de cinq à six ans et écrasé. Tout autour de lui, se trouvaient en abondance des ossements brisés artificiellement et des dents de bovidés, de cerfs, de chevaux, de caprins et de rennes, puis des silex nombreux : pointes et couteaux-racloirs bien retouchés sur une face, du type moustérien supérieur. Au-dessous du crâne, la couche moustérienne renfermait de belles haches du type de St-Acheul.

1. Communication faite à l'Académie des Inscriptions, séance du 19 novembre 1909.

Les photographies accompagnant la présente note ont été exécutées par M. Lucas sous notre direction. Nos clichés photographiques ont été reproduits et publiés, d'après nos indications, par le Journal l'*Illustration* qui a bien voulu mettre à notre disposition ces remarquables clichés typographiques que nous reproduisons. Ce dont nous remercions vivement son directeur, M. Baschet, et le rédacteur de l'article accompagnant les figures, M. F. Honoré.

Le reste du squelette manquait, soit qu'il ait été enlevé dans les fouilles antérieures faites en avant de l'éboulis, soit qu'il ait été seul dans les débris accumulés par les moustériens.

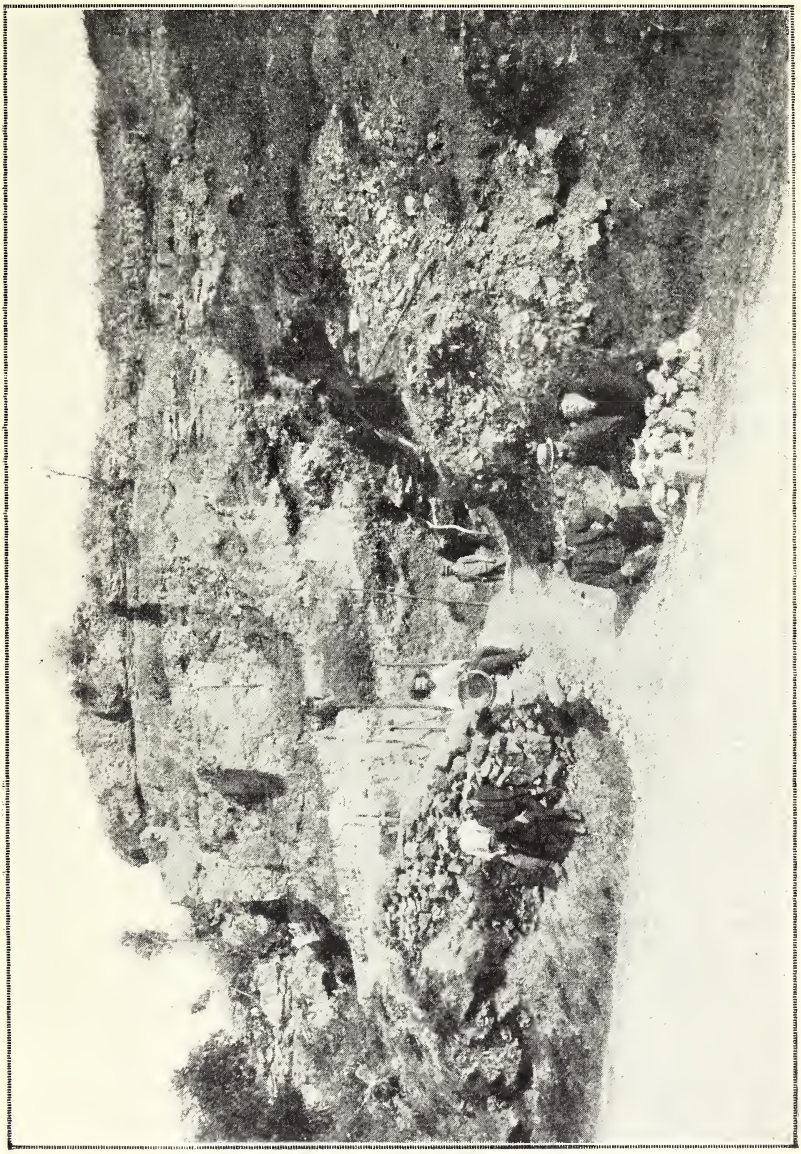

Fig. 174. — Aspect du gisement et de la fouille. Au fond, Peyrony debout dans la tranchée; au niveau de sa main droite, emplacement exact du squelette. A droite Cartailhac, Boule, Capitan et, au-dessus, Breuil. — La Ferrassie (Dordogne)

S'agissait-il d'un rite funéraire consistant en l'enfouissement sous un foyer du cadavre de l'enfant; ou bien ce crâne d'enfant aurait-il été aban-

donné dans ce foyer par les moustériens, au même titre que les débris osseux brisés pour en extraire la moelle des animaux ayant servi à leur alimentation? ou enfin le cadavre aurait-il été dévoré par les hyènes et n'en serait-il resté que ce crâne brisé? Il est bien difficile de se prononcer, et l'on ne peut guère, pour le moment, que poser les questions.

La seconde découverte a été faite à 32 kilomètres à vol d'oiseau de la précédente, dans le très important gisement préhistorique de la Ferrassie, près du Bugue (Dordogne), que l'un de nous (Peyrony) explore depuis dix ans et sur lequel nous avons ensemble publié déjà plusieurs notes. Il s'agit là d'un abri considérable qui a été habité pendant fort longtemps, chaque population correspondant à une époque déterminée, ayant laissé une couche de débris provenant de son alimentation et de son industrie spéciale. Quatre couches (qui sont de bas en haut : acheuléenne, moustérienne, aurignacienne inférieure et aurignacienne moyenne) se sont ainsi superposées, différentes par leur couleur, l'industrie et la faune qu'elles contiennent. Après le dépôt de la quatrième, le plafond de l'abri s'est écroulé et c'est entre et sur les blocs et les pierres de cet éboulis que de nouvelles populations (aurignaciennes supérieures) ont abandonné une cinquième couche de débris de leur industrie et de la faune ayant servi à leur alimentation[1]. Au-dessus il s'est déposé de l'humus et, par-dessus, une couche de pierrailles et ainsi s'est formé un dépôt d'une épaisseur totale de 3 m. 90. On peut se rendre compte sur la figure 175 de l'aspect que présentait la coupe de ce gisement avant notre découverte.

C'est entre la première et la seconde couche (en commençant par en bas), c'est-à-dire entre l'acheuléen et le moustérien, que, le 17 septembre dernier, l'un de nous (Peyrony), accompagné de M. Raveau (de Bordeaux) aperçut deux os faisant légèrement saillie hors de la coupe. Ils les dégagèrent et reconnurent facilement un tibia et un fémur humains.

Nous prévînmes nos amis les professeurs Boule, Cartailhac, Breuil, qui se rendirent à notre appel. MM. Féaux, Bouyssonie, Bardon, Raveau, etc., se joignirent à eux. Le 27 septembre, après étude soigneuse des conditions du gisement, après avoir constaté que les couches étaient absolument intactes, nous procédâmes en leur présence et avec leur concours à l'enlèvement successif par tranches horizontales — correspondant à chaque niveau archéologique — et ce sur une surface de 4 mètres carrés, de l'éboulis supérieur. puis des couches archéologiques, suivant la coupe que voici :

6. Pierrailles et humus	1 m. 20
5. Eboulis à éléments parfois volumineux. Entre ces éléments : dépôts aurignaciens supérieurs intercalés...	1 mètre
4. Aurignacien moyen	0 m. 50
3. Aurignacien inférieur	0 m. 20
2. Moustérien. Emplacement du squelette	0 m. 50
1. Acheuléen	0 m. 50
Sable stérile	6 m. 30 à 0 m. 40

1. Il n'y a pas à établir ici l'exactitude de ces constatations. Nous l'avons déjà fait ailleurs dans divers mémoires.

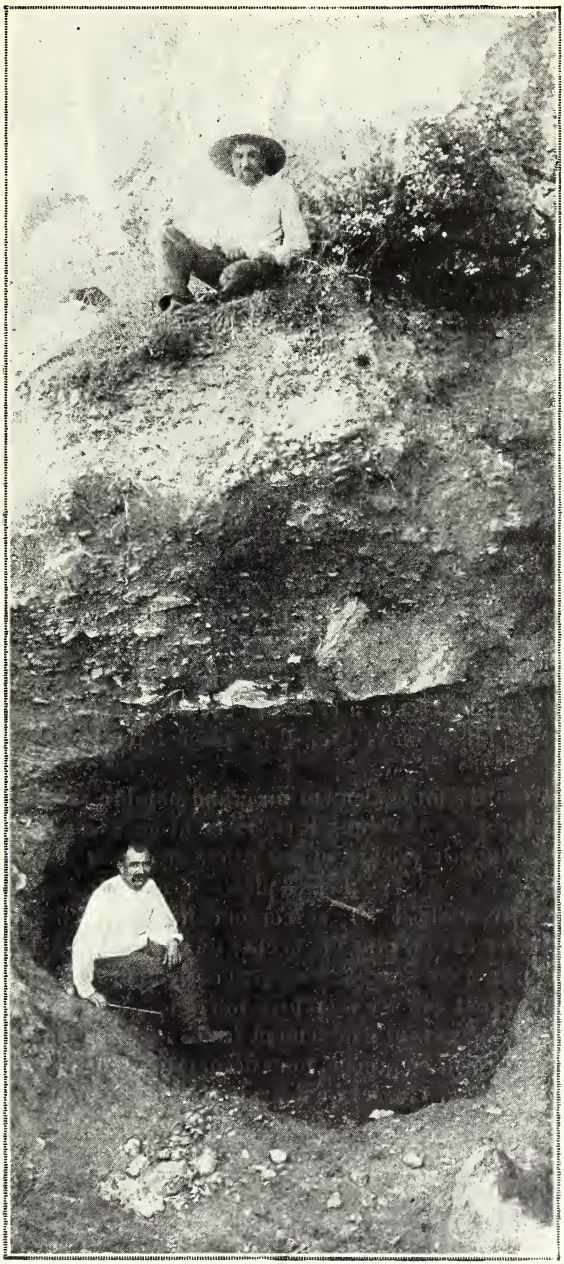

Fig. 175. — Stratigraphie du gisement au-dessus et au-dessous du squelette. La Ferrassie (Dordogne).

Le produit de ces fouilles fut soigneusement classé couche par couche (très faciles d'ailleurs à reconnaître du fait de leur coloration différente). Nous pûmes ainsi recueillir un grand nombre de silex taillés, de pierres utilisées, d'os et de dents des animaux mangés par chacune des populations ayant laissé ainsi, — englobées dans du sable, de la terre, des cendres, — les traces de leur habitat prolongé en ce point. L'industrie et la faune de chaque zone ont des caractères différents de ceux des autres couches. Ainsi, aux couteaux-racloirs et lames épaisses du monstérien succèdent les burins, les grattoirs et les lames minces bien retouchées, les lames à encoches de l'aurignacien, complètement inconnus des moustériens. De même, tandis que le bison, le cerf, le cheval (caractérisant un régime de prairies et de forêts) abondent dans le moustérien et que le renne (caractérisant un régime de plaines glacées) y est rare, celui-ci devient plus nombreux dans l'aurignacien, alors que les autres animaux y diminuent beaucoup.

Lorsque nous eûmes ainsi enlevé toutes les couches, depuis l'éboulis supérieur jusqu'à la couche 2 (moustérienne), et celle-ci presque en totalité, nous aperçûmes trois pierres plates de 0 m. 20 de côté environ et placées l'une à l'endroit où se trouvait le crâne et les deux autres à peu près au niveau des bras. Sur toute la surface correspondant au squelette, dans la terre sableuse brun rougeâtre de la couche archéologique, il existait, en bien plus grand nombre que dans les autres points du même niveau, de grandes esquilles d'os d'animaux, portant sur la face extérieure des traces de martelage limitées en un, parfois en deux points, sur une surface de 2 à 3 centimètres carrés[1]. Un de ces os présente une série de fines entailles intentionnelles rappelant les os à encoches des niveaux aurignaciens. Peut-être avait-il une signification et avait-il été placé intentionnellement à côté du squelette.

Cette couche renfermait également un grand nombre de silex taillés fort bien retouchés (pointes, couteaux-racloirs et disques caractéristiques de l'époque moustérienne inférieure et des galets de quartz servant de percuteurs ou de casseurs d'os). Les mêmes pièces furent retrouvées autour, sur et sous le squelette, mais là elle se confondaient avec celles de la couche sous-jacente renfermant en plus des haches du type de St-Acheul.

Nous procédâmes alors avec la plus grande lenteur et d'infinies précautions, en commençant par les membres inférieurs, à une véritable dissection du squelette, dégageant simplement les os mais les laissant en place. Avançant ainsi de proche en proche, nous découvrîmes le squelette entier qui nous apparut alors (fig. 176) tel qu'il avait été placé en ce point par ses contemporains, les moustériens, étendu sur le dos, le tronc légèrement incliné à gauche, les jambes fortement repliées sous les cuisses, celles-ci à demi fléchies sur le bassin, les genoux tournés vers la droite, le membre supérieur gauche le long du corps, la main gauche au niveau de la hanche

1. Nous ne pouvons nous empêcher de songer aux galets martelés de la même façon en un ou deux points dont M. du Chatellier a signalé depuis longtemps la présence dans un très grand nombre de sépultures bretonnes mégalithiques.

Fig. 176. — Le squelette au moment où on vient de le dégager, étendu sur la couche acheuléenne, entouré et recouvert par les dépôts moustériens. — La Ferrassie (Dordogne).

gauche, le bras droit plié et la main droite à peu près au niveau de l'épaule, la tête tournée à gauche, la mâchoire largement ouverte.

Tous les os du squelette, parfois brisés par le poids énorme des terres qui le recouvraient, étaient en place, dans leurs connexions anatomiques et encore solides. Les os du pied et de la main droits seuls avaient été déplacés, probablement par un petit carnassier ou un rongeur, et ont en partie disparu.

Toutes les constatations ayant été minutieusement faites, les photographies prises, nous enlevâmes avec le plus grand soin les os des membres. Puis, ayant creusé une rainure profonde tout autour du bassin, nous recouvrîmes les os de papier d'étain puis d'une épaisse calotte de plâtre. En creusant alors lentement au-dessous, nous pûmes faire basculer le bloc et l'enlever ainsi tout entier.

La même opération nous permit d'extraire ce qui restait du thorax, puis, en troisième lieu, — et ce avec un soin tout spécial, — le crâne et un large volume du terrain autour et au-dessous, le tout entouré d'une forte enveloppe de plâtre.

Ces diverses parties pourront donc être remontées sans qu'il y en ait une seule parcelle égarée, puisque toute la terre les enveloppant restera à leur contact jusqu'au moment de la préparation dans le laboratoire. C'est la première fois que semblable méthode, identique à celle des paléontologistes, est employée pour la récolte d'ossements humains fossiles. C'est également la première fois qu'un squelette aussi ancien, trouvé en position stratigraphique aussi précise et aussi indiscutable, a pu être photographié au moment même de son exhumation et avant toute manipulation.

Nous avons, avec nos savants amis, longuement discuté, sur place, les conditions qui avaient dû présider au dépôt de ce corps sur ce point au début de l'époque moustérienne. Nous avons été unanimes pour repousser l'idée d'une mort accidentelle en ce lieu, le cadavre étant resté sur place. Rien dans le terrain n'indique un effondrement à ce moment; puis il y avait là un grand abri très habité (les débris archéologiques l'indiquent); le sujet n'a donc pu être isolé en ce point. D'ailleurs il eût été rapidement et infailliblement dévoré par les hyènes.

Nous avons pensé qu'il avait dû y avoir là un rite funéraire. Le cadavre aurait été placé dans un coin de l'abri, sur une partie du sol légèrement déclive vers la paroi, et près de cette paroi. Le sol était formé par les débris usagés et les foyers des habitants antérieurs, les acheuléens. (Il avait une coloration jaune, tandis que celui qui entourait le squelette est brun rougeâtre.)

Le cadavre avait eu les jambes fortement ployées, suivant le même rite probablement que les squelettes négroïdes des couches inférieures de la grotte des Enfants de Menton. Les trois pierres dont nous avons parlé ci-dessus avaient peut-être été placées intentionnellement, l'une sur la tête et les deux autres sur les épaules. Peut-être aussi, les os d'animaux martelés avaient-ils été volontairement étendus sur lui, conformément à un

rite spécial. Il avait ensuite été recouvert, soit de branchages, soit de peaux, peut-être d'un peu de terre et de débris formant le sol. Mais il n'avait certainement pas été enterré dans une fosse.

Protégé par le voisinage des moustériens habitant l'abri, il ne fut pas dérangé, sauf par de petits carnassiers ou des rongeurs qui dispersèrent les os du pied et de la main droits. Peu à peu les débris usagés des habitants de l'abri (terre, cendres, éclats d'os et de silex, galets) s'étendirent sur lui comme dans le reste de l'abri et furent vraisemblablement étalés et foulés par le va-et-vient des habitants de la grotte. Ainsi se constitua au-dessus de lui une stratification parfaitement régulière de dépôts archéologiques, tout comme dans le reste de l'abri, et se succédant d'âge en âge, suivant l'évolution humaine en ce lieu. Sous ce linceul pesant et immuable, ce squelette se conserva. La chute du plafond de l'abri, les dépôts meubles successifs finirent cette œuvre de conservation qui nous a permis de retrouver notre si prodigieusement vieil ancêtre, exactement dans la position où ses contemporains l'avaient mis il y a tant et tant de siècles.

Nous avons tenu essentiellement à donner à l'Académie des Inscriptions la primeur du récit de notre découverte et des photographies documentaires qui l'accompagnent. Nous ferons de même pour l'étude des squelettes et des industries concomitantes, études auxquelles nous nous livrerons dès que le délicat et long travail de réparation et de montage des pièces sera terminé.

LIVRES ET REVUES

H. Obermaier. — *Les stations quaternaires de Basse-Autriche sur le cours inférieur du Kamp* (extrait du *Jahrbuch für Altertumskunde*, publié par la k. k. Zentral Commission für Kunst- und historische Denkmale; Vienne, t. II, 1908, p. 49-85, 30 fig.).

L'auteur, dont nous avons récemment analysé un très bon travail sur le paléolithique inférieur dans l'Europe Orientale et Centrale (*Revue de l'Éc. d'Anthr.*, juillet 1909), étudie avec soin plusieurs stations du paléolithique supérieur dans la vallée du Danube, s'employant à la fois à rectifier ce qui a été dit sur quelques-unes et à en décrire de nouvelles avec beaucoup de netteté.

Un premier groupe est situé sur les hauteurs dominant le fleuve, dans la vallée de Wachau, entre Melk et Krems; il comprend trois stations : *Aggsbach*, par tout son outillage lithique et notamment par les pièces microlithiques, appartient au *Magdalénien*; ce gisement est d'ailleurs moins riche

que son voisin *Gudenus*, situé un peu à l'ouest de Krems (*Cf. Revue de l'Éc. d'Anthr.*, juillet 1909); — *Willendorf*, que Hœrnes et Obermaier avaient d'abord jugé solutréen, a été depuis rangé par Déchelette et Breuil dans l'*Aurignacien sup.*, et Obermaier corrobore pleinement cette interprétation (lames à retouche aurignacienne, nombreuses lames à coche, beaucoup de grattoirs Tarté, beaucoup de burins, petites pointes à bord rabattu, pointes à cran atypiques, etc.); — et *Wœsendorf*, qui reste indéterminé (faibles couches charbonneuses avec os brisés). — Un peu plus bas la station de *Krems-Hundssteig*, qu'on avait d'abord rangée dans le Solutréen à pointes à cran (Rutot, Engerrand, Girod), donne en réalité, et d'une façon très caractéristique, un bel *Aurignacien inf.* (lames à retouche aurignacienne, nombreuses lames à coche, nombreux grattoirs Tarté, peu d'autres grattoirs, peu de burins, pas de petites pointes à bord retouché, pas de pointes à cran atypiques).

Ensuite vient la large plaine de Tulnerfeld, qui présente, au sud du fleuve, les deux gisements de *Langsmannendorf* et de *Stollhofen*, sur lesquels l'auteur annonce un prochain travail, et au nord, au débouché du Kamp, cinq gisements situés à très faible distance les uns des autres sur la rangée de collines (Wagram) que traverse cette rivière. A *Zeiselberg*, malgré le petit nombre de pièces recueillies, la présence de grattoirs carénés, de courts grattoirs sur éclats et de couteaux un peu lourds, avec restes de mammouth, bœuf sp., cheval, renne, loup et cerf, fait conclure à des foyers d'*Aurignacien inf.* A *Gobelsburg*, trois couches s'étagent très distinctement; dans les trois la faune, presque totalement identique (renne, mammouth, cheval, rhinocéros tich., loup, cerf), dénote un climat de steppes, ainsi que les végétaux reconnus grâce aux charbons (surtout des variétés du pin). La première couche, très mince, ne donne que des fragments atypiques; mais les deux autres livrent un matériel lithique qui est *magdalénien inf.*; l'os, la corne et l'ivoire utilisés, quoique rares, ne manquent pas (baguettes cylindriques, semi-cylindriques; lissoirs plats); pas d'art; quelques essais d'ornementation (traits parallèles, traits croisés); enfin, quelques morceaux de sanguine et des broyeurs portant des traces rouges. Avec *Gruebgraben* nous retrouvons l'*Aurignacien inférieur*; pour la faune, c'est le mammouth, le rhinocéros tich., le cheval, le renne, le cerf, la marmotte; dans l'outillage en pierre, à noter des formes pseudo-moustériennes, des burins d'angle à retouche transversale, des burins dont un côté est obtenu par enlèvements multiples, des grattoirs ovalaires bien retouchés, des lames à coches, des lames retouchées sur tout le pourtour, des pointes allongées à retouche transversale, des micro-pointes à pédoncule et à bords retouchés, le tout portant bien la marque de la technique aurignacienne; à cela s'ajoutent quelques objets en os, notamment deux poinçons; en plus, de la sanguine, de l'ocre, du cristal de roche utilisé (dont un perçoir), et sept dentales incisées. C'est aussi l'*Aurignacien* que l'auteur reconnaît dans les restes de la petite station de *Langenlois*, surtout grâce à des grattoirs courts, à des lames apointées, et à des pointes doubles rhomboïdes à pourtou retouché.

Quittant les bords du Kamp pour nous diriger à l'est, vers la Moravie, nous trouvons d'abord *Gösing* (os de mammouth et autres animaux brisés), et *Settenhof* (mammouth; silex taillés du paléolithique sup.); plus à l'est, *Hollabrünn* (os de mammouth, rhinocéros tich., cheval, bœuf, cerf, brisés intentionnellement) et *Sonnberg* (os de mammouth; quelques silex, dont un burin-grattoir). De là on parvient aux stations moraves de la Thaya et à *Predmost* (Solutréen à feuilles de laurier). — Toutes ces stations sont en plein lœss éolien; elles y gisent, au-dessous de la surface du sol, à une profondeur de 5 à 6 mètres, mais qui descend à Grubgraben jusqu'à 12 mètres. Les dépôts de cette formation (dont l'épaisseur atteint 25 mètres sur certains points) contiennent donc à la fois l'Aurignacien, le Solutréen et le Magdalénien, c'est-à-dire tout le Paléolithique supérieur. Cette position prouve abondamment qu'une grande phase du lœss, — la dernière, — est postglaciaire. Se séparant une fois de plus de Penck, M. Obermaier démontre que seuls le Chelléen et l'Acheuléen sont interglaciaires, et non de l'avant-dernier, mais du dernier interglaciaire; on sait que déjà MM. Boule, Heines et Obermaier, par l'étude de faits observés dans les Pyrénées et dans les Alpes, ont établi que le Magdalénien est très postglaciaire. Les travaux de géologie et d'archéologie s'accordent donc de plus en plus pour confirmer la vraie position chronologique du paléolithique supérieur; la préhistoire française ne peut qu'en profiter.

De même un intérêt particulier réside dans la comparaison de l'Aurignacien autrichien avec le nôtre. Sans doute, les gisements décrits par M. O. n'ont pas la valeur stratigraphique des deux gisements allemands de *Sirgenstein* en Souabe et d'*Offnet* en Würtemberg (Cf. H. Breuil, in *Anthropologie*, 1909, 207 sq.), ni surtout des gisements français de *La Ferrassie*, *Laussel* et *Le Ruth*, où 5 et 6 superpositions, démontrant en toute évidence l'ordre des diverses phases, ont mis l'Aurignacien à sa vraie place, avant le Solutréen, en dépit de toute contestation. Mais, à défaut d'une leçon de stratigraphie, les stations de Basse-Autriche nous offrent un Aurignacien très visiblement identique au nôtre par les formes et par la technique. Ainsi se précise l'ère d'extension de l'Aurignacien hors de France : au nord, l'Allemagne et l'Autriche — au sud, l'Italie, la Sicile et la Tunisie. Quant au Solutréen, on remarquera qu'il reste rare dans l'Europe Centrale, puisqu'aucune des nombreuses stations étudiées par M. O. ne le contient. La thèse de M. P. Girod, qui a supposé que la civilisation solutréenne nous était venue de l'Europe Centrale, apparaît de plus en plus difficile à soutenir.

Fr. Delage.

Br. Otto et H. Obermaier. — *Coup-de-poing trouvé en place au Natal* (extrait d'*Anthropos*, t. IV, 1909, pp. 972-975, fig.). — On connaît depuis longtemps l'existence de types chelléens dans l'Afrique du Sud, mais toujours ramassés à la surface du sol. Celui qui est décrit ici a été trouvé près de Mariannhill *in situ*, dans l'argile, à une profondeur de 6 mètres environ;

il n'est pas roulé, les arêtes restent vives. A une profondeur un peu moins grande, mais aussi en place dans la même argile, ont été recueillies dix pièces semblables. Bien qu'aucune faune n'accompagne ces objets, on doit pourtant conclure de cette découverte que, dans l'Afrique du Sud, le coup-de-poing chelléen est d'une antiquité sensiblement égale à ce qu'elle est en Europe.

Fr. D.

S. Czarnowski, membre de la Commission anthropologique de l'Académie des sciences de Cracovie. — *La Pologne préhistorique. Ouvrages relatifs au préhistorique de la Pologne et des terres slaves voisines* (en polonais). 1 vol. gr. 8°, 148 p., Cracovie-Varsovie, 1909.

J'ai déjà plus d'une fois signalé les fouilles et les découvertes opérées par M. Czarnowski, qui a déployé son activité féconde en d'autres domaines; sa plume de préhistoricien, de publiciste, n'a pas dédaigné de faire de simples et solides traductions d'ouvrages en langue française pour répandre autour de lui les connaissances anthropologiques. C'est un savant et un vulgarisateur, qui, depuis de longues années, dirige et enrichit la bibliothèque publique de Miechow.

Je ne saurais trop le féliciter de son nouvel ouvrage. La belle revue *Swiatovît*, de Varsovie, avait, il y a quelques années, donné une bibliographie des ouvrages à consulter pour les personnes de langue polonaise qui voulaient s'initier aux connaissances anthropologiques. Elle comprenait déjà 300 numéros. Rien de comparable à ce que vient de faire M. Czarnowski n'avait cependant encore été fait.

M. Czarnowski nous donne, en effet, d'abord une bibliographie analytique, divisée méthodiquement en 9 chapitres d'après les matières traitées. Elle consiste en une notice sommaire sur le contenu des articles de dictionnaires et encyclopédies, de revues spéciales, d'ouvrages récents. Dans son premier chapitre, consacré au préhistorique en général, nous voyons ainsi mentionné tout ce qui a été publié d'important :

1° Pour l'archéologie préhistorique en général;

2° Pour l'archéologie préhistorique des Slaves en général;

3° Pour l'archéologie préhistorique de la Pologne;

4° Sur les différentes stations, cimetières, tumulus;

5° Sur les mœurs, la culture des peuples préhistoriques.

Dans le chapitre II sont énumérés les notices et comptes rendus sur les fouilles effectuées dans les vallées de l'Oder, de la Vistule, du Niemen, de la Dzwina, du Dniepre, du Dniestre. Nous avons là en 18 pages les renseignements les plus précieux pour tous ceux qui veulent connaître l'état des découvertes, les résultats des travaux de recherches dans un pays encore peu exploré, peu connu, et qui, d'un instant à l'autre, peut cependant enrichir la science de données de premier ordre.

Le chapitre III, plus particulièrement anthropologique, est consacré aussi à la palethnologie, à l'ethnographie. Il témoigne d'une activité à

peine soupçonnée de la part des écrivains polonais. Et nous y voyons figurer tous nos grands ouvrages français d'anthropologie.

Viennent ensuite : 1° un chapitre consacré à la géologie, à la paléontologie, à la spéléologie, sciences au concours desquelles nous avons recours constamment; 2° un chapitre sur les périodiques et recueils spéciaux consacrés à nos études, etc., etc.

Ces notices, si instructives et d'une valeur pratique si grande, sont suivies d'un répertoire bibliographique dressé dans l'ordre alphabétique. Il comprend plus de 1000 numéros.

Désormais, il sera impossible de traiter du passé de ces immenses territoires compris entre l'Oder et le Dniepre, sans consulter au préalable l'ouvrage de M. Czarnowski. Je ne saurais rien dire de plus décisif sur sa valeur et son utilité.

ZABOROWSKI.

ENGERRAND. — *Las ciencias anthropologicas en Europa, en los Estados Unidos y en la America latina.* Mexico, 1908.

Je regrette de n'avoir pas eu plus tôt en mains cette excellente brochure de M. G. Engerrand H. M. E., placé à la tête d'institutions scientifiques considérables du Mexique, y a, en peu de temps, déployé une activité des plus fécondes. Et une des grandes tâches qu'il s'est imposées a été de faire apprécier, dans le pays neuf où il est, la valeur éducative des sciences naturelles, et l'importance particulière de l'anthropologie. Il s'en explique en termes excellents précisément dans la brochure ci-dessus.

Après avoir donné et apprécié les différentes définitions préconisées pour l'anthropologie, il examine comment son programme est rempli en Europe. Il dit aussi comment et par quels organes elle est enseignée. Et il place en première ligne l'*École d'Anthropologie*. On me pardonnera de reproduire les termes flatteurs qu'il emploie. « Cette École, fondée par Broca et vivant de subventions, est absolument unique en son genre. Elle a réuni des illustrations et groupé des professeurs de premier ordre. Elle ne peut cependant compter que sur elle et n'a aucun caractère officiel. » Il fait suivre cette appréciation du programme de nos cours.

J'ajouterai, comme unique commentaire de ses paroles, qu'il y a des organismes dont la force est faite de faiblesses apparentes, qui sont la source même d'initiatives fécondes et d'adaptations évolutives. Le courageux pionnier qu'est M. Engerrand, dont j'ai déjà signalé les travaux à la Société d'Anthropologie, me comprendra parfaitement.

ZABOROWSKI.

TABLE DES MATIÈRES

LEÇONS

G. Hervé. — Les « Trois Glorieuses » de 1859 et leur cinquantenaire..... 1
F. Schrader. — Les origines planétaires de l'Égypte..... 15
L. Manouvrier. — Conclusions générales sur l'anthropologie générale et applications sociales 41
G. Hervé. — Des pierres-figures au point de vue ethnographique..... 77
H. Piéron. — L'anthropologie psychologique, son objet et sa méthode.... 113
P. G. Mahoudeau. — L'origine de l'homme au point de vue expérimental 145
A. Lefèvre. — La féodalité et les dialectes..... 177
S. Zaborowski. — Dernière phase de la nationalité italienne..... 213
E. Rabaud. — Lamarck, fondateur du transformisme, et la crise du transformisme 309
G. Hervé. — Les débuts de l'ethnographie au XVIIIe siècle (1701-1765).. 345, 381

ARTICLES DIVERS

G. Papillault. — Le VIe congrès d'anthropologie criminelle. L'état actuel de cette science et les conditions de ses futurs progrès..... 28
S. Zaborowski. — La moisson en Sicile..... 38
L. Capitan, H. Breuil, P. Bourrinet, D. Peyrony. — Observations sur un bâton de commandement orné de figures animales et de personnages semi-humains 62
J. de Morgan. — Note sur le développement de la civilisation dans la Sicile préhistorique 93
Ul. Dumas. — Fouilles d'un nouveau tumulus au quartier de Tardre, commune de Baron (Gard); époque hallstattienne..... 101
L. Capitan. — Le squelette humain moustérien de la Chapelle-aux-Saints. L'*Homo Heidelbergensis*..... 103
H. de Morgan. — L'Égypte primitive..... 128, 263
D. Peyrony. — Station préhistorique du Ruth (Dordogne)..... 156
J. de Morgan. — Les stations préhistoriques de l'Alagheuz (Arménie russe). 189
L. Capitan. — La pathologie dans la céramique des anciens Péruviens.... 204
G.-H. Luquet. — Sur la signification des pétroglyphes des mégalithes bretons 224
G. Papillault. — La pudeur chez les peuples nus..... 234
F. Delage. — Gisements paléolithiques dans l'Europe orientale et centrale 238
G. Papillault et **G. Hervé.** — Le cerveau de l'assassin Gagny..... 245
P.-G. Mahoudeau. — Sur un très ancien procédé de capture du bison.... 282
M. Leenhardt. — Note sur quelques pierres-figures rapportées de Nouvelle-Calédonie 292
G. Papillault. — Le darwinisme et les fêtes de Cambridge..... 296
H. Breuil. — Études de morphologie paléolithique. La transition du moustérien vers l'aurignacien à l'abri Audi et au Moustier..... 320

S. Zaborowski. — L'homme fossile de La Chapelle-aux-Saints..... 340
G. H. — Un cours d'anthropologie à l'Académie de Strasbourg en l'an XII.. 340
L. Manouvrier. — L'aphasie motrice et la circonvolution de Broca..... 367
R. Dussaud. — Note sur les fouilles de M. J. Garstang à Sakdjé-Geuzu.... 371
L. Capitan et D. Peyrony. — Deux squelettes humains au milieu de foyers de l'époque moustérienne..... 402
Notes et matériaux : — Les fossiles comme objets religieux. Culte de l'ammonite et Salagramams de l'Inde (G. Hervé)..... 206
— — — Éclaircissements sur les Salagramams..... 211
— — — Des différents genres d'écriture..... 241

ÉCOLE

Dons à la bibliothèque..... 112
Élection du Dr Capitan à l'Académie de Médecine..... 343
Programme des cours de 1909-1910..... 343
Distinction honorifique au Dr Manouvrier..... 375

NÉCROLOGIE

Armand Lombard-Dumas..... 109
Ulysse Dumas..... 110
M. Marsoulan..... 375

LIVRES ET REVUES

A. van Gennep. — Les rites de passage. — Religions, mœurs et légendes. 141
Bibliography of the Gypsies..... 142
Obermaier et Breuil. — Die Gudenushöhle in Niederösterreich..... 238
R. Livi. — Sur la cause du dextrisme et du mancinisme..... 303
Max Näbe. — Die Steinzeitliche Besiedlung der Leipziger Gegend 304
M. de Puydt. — Fonds de cabanes de la Hesbaye, groupe de Grandchamp 306
M. de Puydt. — Les emplacements d'habitations protohistoriques de la bruyère de Neerhaeren..... 307
P. Saintyves. — Le discernement du miracle..... 307
V. Henry. — La magie dans l'Inde antique..... 308
A. d'Échérac. — L'assistance publique; ce qu'elle fut, ce qu'elle est..... 342
H. Martin. — Recherches sur l'évolution du moustérien dans le gisement de La Quina (Charente)..... 374
H. Obermaier. — Les stations quaternaires de Basse-Autriche..... 410
Br. Otto et H. Obermaier. — Coup-de-poing trouvé en place au Natal..... 411
S. Czarnowski. — La Pologne préhistorique..... 412
Engerrand. — Las ciencias anthropologicas en Europa, en los Estados Unidos y en la America latina..... 413

FIGURES DANS LE TEXTE

1. Portrait de Paul Broca..... 2
2. Portrait de Boucher de Perthes..... 3
3. Portrait de Charles Darwin..... 9
4-6. Gravures, bâton de commandement, abri-Mège..... 63-67, 76
7. Canard et tête de cheval, Les Espélugues 69

8. Grue, Montastruc..... 69
9. Patte d'oiseau, Le Souci..... 70
10. Bâton de commandement, Raymonden..... 71
11. Diablotins, abri Mège..... 72
12. L'Esprit de la mer, et personnages déguisés pour des danses sacrées..... 73
13. Gravure et fresque boschimanes avec personnages déguisés..... 74
14. Gravure eskimaude..... 75
15. Fresque boschimane avec personnages..... 75
16. Pierre sacrée des Lapons..... 81
17. Fétiche zuni, avec pointe en silex..... 84
18-19. Pierres-figures, ours et cétacé..... 85
20. Cétacé-fétiche, Eskimaux de l'Alaska..... 87
21. Pierres-fétiches des Ouébias..... 88
22-23. Crâne de La Chapelle-aux-Saints..... 103-104
24. Coupe de la carrière de Mauer..... 105
25-26. Mâchoire humaine de Mauer..... 106-107
27-38. Silex, Biban-el-Moulouk, Thèbes et Esneh..... 133-140
39. Coupe du gisement du Ruth..... 157
40-46. Industrie — 159-173
47. Carte de l'Ararat et de l'Alagheuz..... 190
48-82. Obsidiennes de l'Alagheuz..... 191-202
83-86. Obsidiennes et silex du Talyche russe..... 203
87-101. Signes scutiformes des mégalithes bretons..... 224-227
90-91. Gravures sur rochers, Suède..... 225
102-121. Signes jugiformes des mégalithes bretons..... 228-233
105-108. Plaques de schiste gravées, Portugal..... 229
110. Fragment de vase, Le Peu-Richard..... 230
122-124. Cerveau de l'assassin Gagny..... 253-257
125. Nécropole archaïque d'Adimieh..... 266
126. Céramique peinte Haute-Égypte..... 267
127. Statuettes et vases — 268
128-131. Palettes en schiste — 269-272
129. Têtes de flèche en cuivre, Haute-Égypte..... 270
130. Nécropole archaïque de Koum-el-Ahmar..... 271
132. Nécropole d'Abou-Zédan..... 273
133. Vase en pierre, Abou-Zédan..... 274
134-138. Couteaux en silex — 275-277
139. Manche de couteau en ivoire gravé, Abou-Zédan..... 278
140. Objet en ivoire gravé, coll. Pitt-Rivers..... 279
141. Anneau en ivoire, Abou-Zédan..... 280
142-143. Gravures d'équidés, grotte des Combarelles..... 286-287
144. Peinture de bovidé, grotte de Font-de-Gaume..... 289
145. Gravure de mammouth, grotte de Bernifal..... 290
146-152. Pierres-figures, Nouvelle-Calédonie..... 292-294
153-166. Silex de l'abri Audi..... 322-334
167-169. Silex du Moustier..... 336-338
170-171. Céramique, tell de Sakdjé-Geuzu..... 372-373
172-173. Os utilisés, La Quina..... 375-376
174-175. Vue et coupe du gisement moustérien de La Ferrassie..... 403-405
176. Squelette moustérien de La Ferrassie..... 407

Le Directeur de la Revue,
G. Hervé.

Le Gérant,
Félix Alcan.

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

La **Revue de l'École d'Anthropologie de Paris** paraît dans la seconde quinzaine de chaque mois. Chaque livraison forme un cahier de deux feuilles in-8 raisin (32 pages) au moins, renfermé sous une couverture imprimée et contenant :

1° Une *leçon* d'un des professeurs de l'École. Cette leçon est accompagnée de gravures, s'il y a lieu.

2° Des *analyses* et *comptes rendus* des faits, des livres et des revues périodiques, concernant l'anthropologie, de façon à tenir les lecteurs au courant des travaux des Sociétés d'anthropologie françaises et étrangères, ainsi que des publications nouvelles.

3° Sous le titre *Variétés* sont rassemblés des documents pouvant être utiles aux personnes qui s'intéressent aux sciences anthropologiques.

S'ADRESSER, POUR LA RÉDACTION :

A M. Georges Hervé, directeur de la *Revue*, rue de l'Ecole-de-Médecine, 15, Paris, 6e.

POUR L'ADMINISTRATION :

A M. Félix Alcan, libraire-éditeur, 108, boulevard St-Germain, Paris, 6e.

PRIX D'ABONNEMENT :

Un an (à partir du 1er janvier) pour tous pays. . . . 10 fr.

La livraison : 1 fr.

Table décennale, 1891-1900, 1 vol. in-8..... **2 fr.**

On s'abonne à la librairie FÉLIX ALCAN, *chez tous les libraires et dans tous les bureaux de poste.*

Les années écoulées se vendent séparément... 10 fr.

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

INTRODUCTION
A
L'HISTOIRE ROMAINE

L'ethnologie préhistorique. — Les influences civilisatrices à l'époque préromaine et les commencements de Rome.

PAR

BASILE MODESTOV

Ancien professeur de littérature romaine.
Chargé d'une mission scientifique en Italie par le ministre de l'Instruction publique de Russie.

TRADUIT DU RUSSE PAR MICHEL DELINES

PRÉFACE DE M. SALOMON REINACH, DE L'INSTITUT

Avec 36 planches hors texte et 27 gravures dans le texte.

1 volume in-4°..... **15 fr.**

Coulommiers. — Imp. P. BRODARD

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00684 4902